INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES LIGURES
COLLECTION DE MONOGRAPHIES PRÉHISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

VII

J. ARNAL, R. MAJUREL, H. PRADES

LE PORT DE LATTARA

(LATTES, HÉRAULT)

Préface de † FERNAND BENOIT

BORDIGHERA - MONTPELLIER
1974

INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES LIGURES
COLLECTION DE MONOGRAPHIES PRÉHISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

VII

J. ARNAL, R. MAJUREL, H. PRADES

LE PORT DE LATTARA

(LATTES, HÉRAULT)

Préface de † FERNAND BENOIT

BORDIGHERA - MONTPELLIER
1974

AVANT - PROPOS

La ceinture d'étangs et de paluds du littoral du Languedoc, de l'Aude au Rhône, était une zone d'attraction pour la navigation maritime qui y accédait par les « graus »: elle constituait une voie d'eau protégée par un cordon littoral des tempêtes du large et des attaques des pirates, en liaison avec l'arrière-pays par des cours d'eau flottables. Ainsi cette côte lagunaire avait-elle une physionomie toute différente de la côte rocheuse de Provence du Cap Couronne à l'estuaire du Var, qui n'offrait aux navigateurs que de petits ports dans des calanques ou des mouillages d'accès difficile.

A l'abri des étangs littoraux qui communiquaient entre eux et permettaient aux embarcations de rejoindre le bras occidental du Rhône, s'échelonnaient de petits ports, dont le nom ne nous a pas été transmis par les historiens et géographes antiques, Strabon, Pline, Ptolémée; aussi est-on étonné de les voir mentionnés dans l'*Ora maritima* de Festus Aviénus, poème latin écrit au Bas Empire d'après des données de l'époque grecque: *Polygium,* sans doute Bouzigues, Mèze, *Naustalo* et une *urbs,* dont le manuscrit incomplet n'a pas conservé le nom, vraisemblablement Lattes, le *castellum Latera* de Pomponius Mela, la *civitas Latara* de l'Anonyme de Ravenne, où, au début de l'Empire, exercèrent leur métier de fabricants d'outres et de transporteurs sur les étangs les *utricularii Lattarenses.*

L'un de ces petits ports, à l'échelle de l'économie antique, dont le nombre même est le signe de l'importance des échanges des indigènes avec les négociants méditerranéens, Lattes, a été découvert par H. Prades: à la suite de prospections tenaces sur le terrain, il a pu localiser le site antique sur un bras du Lez, auquel il doit son nom, sur une légère élévation qui sera occupée au Moyen Age par le château des Guilhems, seigneurs de Montpellier et rois de Majorque, dans le tènement de Saint-Sauveur dépendant de l'évêché de Montpellier.

A l'embouchure du Lez, dont le delta s'ouvrait dans l'étang de Méjean — l'étang du milieu, reste du *stagnum Latera* de Pline — Lattes était le port de Castelnau-le-Lez, au Moyen Age *Substantion,* l'ancêtre de Montpellier. Sa fonction était comparable à celle d'Agde, à l'embouchure de l'Hérault, jalonné par des établissements grecs, jusqu'à Saint-Julien de Pézenas, centre minier, dont l'importance vers 600 av. notre ère est attestée par la nécropole à incinération découverte par M. Ruand. L'importance de Lattes, qui date de la même période, est attestée à l'époque massaliète par la découverte, dans le niveau supérieur bouleversé, de deux trésors d'oboles, soit près de 3000 pièces, remontant à la fin du IIIe et au début du IIe siècle av. J.-C.

Assise à 2 ou 3 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer, envahie par la nappe phréatique, la ville ne dut de survivre qu'au labeur incessant de ses habitants qui périodiquement exhaussaient le niveau de leurs cabanes de 0,25 m à 0,30 m, sur un sol de galets et d'amphores concassées. Reconstruction qui s'accompagnait d'un rite de fondation, le sacrifice d'un enfant de quelques mois enseveli, le crâne encloué, semble-t-il, dans une fosse sous le sol de l'habitation. Ce rite, si voisin des sacrifices de nouveaux-nés puniques, observé à Carthage et dans la colonie punique de Motyé en Sicile, a été constaté au niveau IX, correspondant à un habitat à céramique étrusque, mais paraît s'être continué jusqu'au IVe siècle.

Sept sondages ont révélé la superposition de neuf habitats successifs, jusqu'au niveau romain, qui avait été arasé par les travaux de culture, des VII-VIes siècles au début du IIIe siècle de notre ère. Véritable *tell* de plus de 5 m de hauteur, il constitue un gisement unique dans le Midi de la Gaule, parce que chaque époque, au lieu de le détruire, a construit son habitat au-dessus du précédent.

Le quai d'embarquement avait changé plusieurs fois de place; celui qui a été mis au jour sur le bord du fleuve ne remonte pas au-delà de la seconde moitié du Ier siècle av. J-C., c'est-à-dire en pleine époque de la romanisation de la Narbonnaise: très rudimentaire, il ne comprenait qu'une estacade de pilotis en bois de sapin supportant un plancher, selon une tradition grecque, et non un dallage comme le port de l'Ouvèze à Vaison. Un riche dépotoir de lampes neuves brisées du type à « têtes d'oiseaux », antérieur à Auguste, d'amphores à fond plat annulaire (Dressel 28), de tuiles, de verrerie, montre l'activité du port dans les premiers siècles de notre ère.

C'est un problème plus complexe que pose la stratigraphie des habitats, dont les sondages étroits, dans une terre spongieuse, montrent la parfaite correspondance. Ces reconnaissances, faites sans grands moyens, sont assez éloquentes pour que soit envisagée une véritable fouille du tènement de Saint-Sauveur: il recèle en effet la clef de la « précolonisation » du golfe du Lion avant la fondation de Marseille vers 600 av. J.-C. Le dallage du niveau IX, le plus bas qu'ait pu atteindre H. Prades à —5 m, est constitué par une couche compacte d'amphores étrusques, concassées, elles-mêmes diposées sur un lit de grosses pierres, en vue d'assécher le sol. Au dessus de ce niveau ont été trouvés des vases de céramique à pâte claire, d'origine ionienne, et de céramique grise monochrome, non ondée, dite phocéenne, qui représentent une importation directe de la côte d'Asie Mineure ou une imitation locale, qui serait due en ce cas à des potiers ioniens, comme le « subgéométrique gallo-grec » de la région rhodanienne, plus tardif. La même constatation a été faite par M. Ruand et l'abbé Giry dans la nécropole à incinération de Saint-Julien de Pézenas, dont l'origine est antérieure à 600.

C'est là une découverte capitale pour l'histoire de la civilisation archaïque de la Méditerranée occidentale, soumise aux explorations des thalassocraties concurrentes de l'Asie Mineure et de l'Etrurie, avant la fondation de Marseille par les Phocéens vers 600. Il faut souhaiter que le sondage, trop étroit, qui a mis au jour ce niveau, puisse être agrandi et minutieusement fouillé, malgré la difficulté apportée par les infiltrations d'eau.

Ce n'est en effet qu'au niveau supérieur qu'apparaît à Lattes la masse d'amphores micacées massaliètes du type le plus ancien, à lèvre repliée, et la céramique grise ondée, qui est en quasi totalité inconnue sur la côte de l'Asie Mineure. Les importations étrusques cessent vers le milieu du VIe siècle, à l'époque où s'intensifient celles de Marseille.

Quels étaient les occupants du niveau IX? On penserait à une « colonisation » étrusque, comme à Saint-Blaise et à Pézenas; mais deux vases étrusques trouvés à ce niveau, avec une lampe ionienne et de la céramique grise non ondée, portent le nom du propriétaire qui parait être en caractères ibériques. Il apparaît donc que cette « précolonisation » étrusque s'est livrée au commerce avec les indigènes, en concurrence avec les négociants de la Grèce de L'Est, sans établir de véritables colonies, comme le firent peut-être des Rhodiens à Adge et à *Rhodanousia,*

au débouché de deux fleuves, l'Hérault et le bras occidental du Rhône, le plus important à l'époque antique, en petite Camargue. La présence d'une signature ibérique dans un niveau antérieur au milieu du VIe siècle et détruit par un incendie poserait un autre problème. Se fondant sur un texte d'Avienus (*Ora maritima,* vv. 586-594), qui relate la disparition de la brillante civilisation des Hélisyques, peuplade ligure du Narbonnais selon Hécatée de Milet, devant une invasion, on attribuait celle-ci à l'occupation ibérique au Ve, voire au IVe siècle. L'influence sinon le peuplement ibérique aurait donc franchi dès le VIe siècle l'*Oranus,* sans doute l'Hérault, frontière entre les Ibères et les Ligures.

Autant de problèmes que soulèvent les premières découvertes de Lattes. La poursuite des fouilles en soulèvera bien d'autres, si l'on en juge par la richesse du site, dont la stratigraphie jusqu'ici unique, préservée par la géologie du terrain, ne peut être comparée qu'à la stratigraphie préhistorique dans une grotte.

Les auteurs de la fouille, Dr J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, ont eu recours à la collaboration de spécialistes, Fr. Daumas, directeur de l'Institut français d'Archéologie Orientale du Caire, lui-même fouilleur de Substantion, pour l'étude d'une perle égyptienne en pâte de verre, J. Beazley, pour la classification de la céramique attique, Annick Robert pour celle du précampanien et du campanien, H. Comfort pour la sigillée italique.

La fouille de ce « tell », dont la coupe présente plus d'un millénaire d'histoire, s'avère l'une des plus importantes de notre époque. Souhaitons à l'heureux inventeur H. Prades et à ses collaborateurs qu'ils puissent passer du stade des sondages préliminaires à celui du dégagement méthodique de cette ville, dont seraient montrès les différents états au cours des siècles.

1967

FERNAND BENOIT
Membre de l'Institut

INTRODUCTION

I

SITUATION ET CADRE GEOGRAPHIQUE

Le port de *Lattara* est situé à mi-chemin entre *Sextantio* (le Montpellier pré-romain) et la mer, dans la zone marécageuse qui, derrière le cordon littoral, borde la partie maritime du Bas Languedoc (1).

Dans la commune de Lattes, le gisement se trouve à 600 m à l'est de l'agglomération, et 1000 m du cours actuel du petit fleuve côtier du Lez. Une vigne située contre les bâtisses du domaine de St-Sauveur le recouvre. L'altitude moyenne de cette région est de 3 m au-dessus du niveau de la mer, et immédiatement au sud du gisement, elle n'est plus que de 2 m. Cette altitude de 2 m correspond à la limite nord des anciens étangs au bord desquels le port de *Lattara* était établi (fig. 1).

La vieille vallée du Lez avait là son axe principal. On trouve à 1500 m à l'est une série de collines qui culminent à 19 et 21 m, sur lesquelles ont été édifiés, en allant du Nord au Sud, les bâtiments des domaines de Soriech, Courant, Causse et Fangouse (fig. 5).

Passé ces crêtes, on débouche dans l'immense région des étangs, qui, malgré la diminution des plans d'eau par élévation du sol à 2 m, est sujette à de très nombreuses inondations, apportant inlassablement les alluvions arrachées aux garrigues par les orages du climat méditerranéen.

Ces dépôts sont d'autant plus importants qu'à ce moment la mer, gonflée par les vents venus du sud, envahit les étangs en passant par les « graus » et s'oppose à l'entrée du Lez dans la mer, ce qui provoque un équilibre de forces et l'étalement des eaux.

De nos jours, les « pays bas », selon l'expression des habitants des garrigues, ne sont pas très agréables à habiter malgré les très récents efforts de démoustication. Ce devait être pire aux époques romaines et antérieures où les moustiques étaient très abondants, surtout au prin-

(1) PLIN., N. H., IX, 29: *Est provinciae Narbonensis et in Nemausiensi agro stagnum Latera appellatum ubi cum homine delphini societate piscantur.*

temps et en automne. Le paludisme présentait alors un réel danger puisque encore maintenant on en rencontre de rares cas dans quelques coins de la Camargue toute proche.

Tous les inconvénients de cette région marécageuse n'ont pas empêché l'implantation de villages de pêcheurs et d'un port lagunaire d'une certaine importance. La ville qui nous intéresse a été bâtie à la limite des niveaux actuels de 2 m et de 3 m. Elle a été élevée artificiellement à 4 m, ce qui la met à l'abri des inondations (encore de nos jours) et de la poussée de la mer dans les étangs.

II

HISTOIRE

L'actuel étang du Méjean, qui borde le territoire de la commune de Lattes, ne constitue que la partie centrale de l'ancien *Stagnum Latera* cité par Pline l'Ancien (1) (fig. 2).

A l'est, une levée de terrain moderne, où passe la route conduisant à Carnon-plage, sépare aujourd'hui cet étang de celui de Pérols et de celui de Mauguio. A l'Ouest, la canalisation du Lez, aboutissant à la station balnéaire de Palavas-les-Flots, canalisation qui ne remonte pas au-delà du XVIIème siècle, l'isole de l'étang de l'Arnel (2).

L'actuel village de Lattes, entouré de vignobles, de jardins maraichers, de prairies et par endroits de *paluds*, est situé à 1500 m, à vol d'oiseau, de la lisière nord de l'étang et, par endroits, à 200 m à peine du cours actuel du Lez.

L'histoire du village de Lattes est économiquement liée à celle du Montpellier médiéval. Sa fortune marchande lui est venue de la proximité de l'étang, d'abord, mais également de la présence du Lez.

Avant sa canalisation vers la mer, au XVIIème siècle, le Lez se divisait en deux branches qui se jetaient dans l'étang du Méjean (3) (fig. 1).

On peut admettre qu'au XIIème siècle ces deux branches existaient déjà (4). La bifurcation se situait à hauteur de la 2ème écluse, qui portait alors le nom de « Paissière Lombarde ».

La branche ouest du fleuve, la plus importante, avait nom *Lez Trincat* (ou rompu), la branche est, le *Lez Viel* (ou Vieux Lez) (5) (fig. 2).

(1) Voir note 1, page 7.

(2) GERMAIN, *Histoire du commerce de Montpellier*, p. 41, note 1. « La canalisation du Lez ne remonte pas au-delà de 1675. Autorisée par Louis XIV en 1666, exécutée au nom du marquis de Solas ».

(3) Texte de 1245 publié par Berthelé. Archives de la ville de Montpellier, inventaires et documents, vol. III. p. 547.

(4) Le *Lez Viel* existait déjà dès le XIIème siècle. Cf. *Comptes rendus de la Société Archéologique de Montpellier*, séance du 9 décembre 1916.

(5) Pour la topographie des environs de Lattes et pour les dérivations du cours du Lez se reporter à la carte de L. Guiraud.

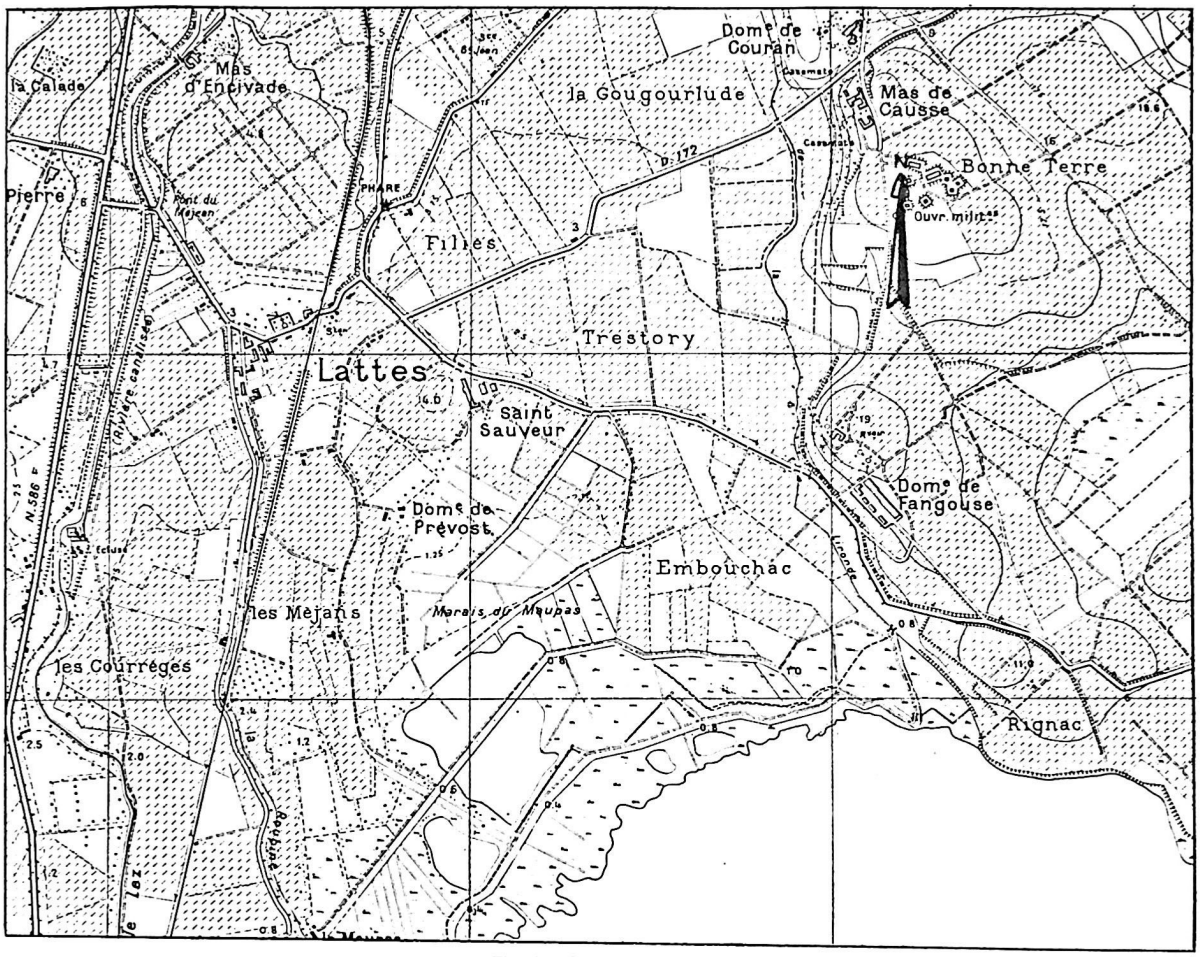

Fig. 1 - CARTE DE LATTES

Lattes, seigneurie des Guillem, puis des rois d'Aragon, devint l'avant-port de Montpellier. Pour le mettre en communication avec le Méjean, il fut créé un canal ou roubine, entre les deux branches du Lez et parallèle à leur cours.

Nous savons, par un devis de réparation, à exécuter en 1635, que ce canal mesurait encore à cette date une profondeur de 4 pans (1 m) et une largeur de 3 cannes (6 m). Il y avait, ça et là, des endroits d'une canne (2 mètres) plus larges, pour permettre le croisement aux barques qui se rencontraient, montant et descendant (1). Cette roubine aboutissait, sous les remparts de Lattes, à un port.

(1) Archives Départementales de l'Hérault. Fonds des Consuls de mer de Montpellier B. 60; PJ CCXLIX.

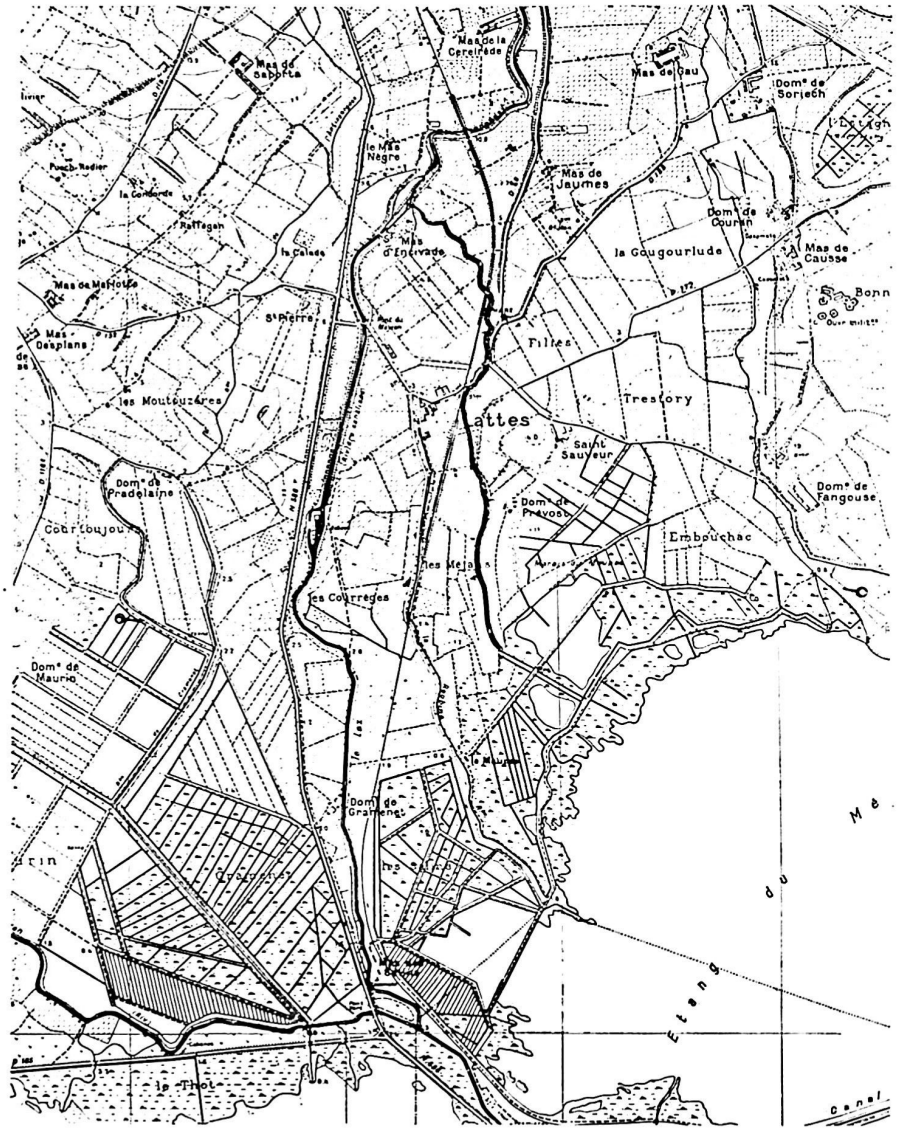

Fig. 2 - CARTE DE LATTES DATANT DU XVIIe SIÈCLE MONTRANT LE « DELTA » DU LEZ. Le trait noir indique le tracé du Lez Viel.



Fig. 3 - LATTES - *La région des étangs vue de la mer. Lattes est au centre de l'horizon*

Recopions ce qu'en écrivait Germain, dans son Histoire du commerce de Montpellier: « Ce port, dont le petit port actuel de Carnon donne une idée, était situé au sud-ouest de l'enceinte de Lattes et à l'extrémité septentrionale de la roubine, qu'on traversait à l'aide d'un pont. Il se trouvait au-delà du mur de Lattes, par rapport à Montpellier en deçà, par rapport à la mer et à l'étang » (1). Pour alimenter cette roubine, les eaux des branches de Lez furent utilisées. Le Lez Trincat reçut une saignée qui forma « l'échine d'âne », *l'esquine d'Aze*, et qui amena une partie de ses eaux dans le canal. Le *Lez Viel*, à l'angle sud-est du village fortifié de Lattes, fut détourné vers l'ouest, en équerre, et confondit également ses eaux avec celles de la roubine. L'ancien cours du *Viel Lez*, en direction du Méjean, privé d'eau, ne tarda pas à s'atterrir. C'est d'ailleurs peut-être à cette époque qu'il hérita du qualificatif de *Viel Lez* et son lit desséché devint un chemin, à travers la *palud*, dit chemin des Muscadelles (2).

Au Moyen Age, la roubine conduisait donc les barques marchandes jusqu'au village de Lattes, puis le chemin de *la Calade* les amenait à Montpellier. Nous avons là un bel exemple de la complexité des relations marchandes d'autrefois.

Etangs-chenal-fleuve-route, cette complexité n'a nullement nui à la prospérité du trafic entre les étangs et Montpellier.

La roubine existe encore aujourd'hui. Envasée, envahie par les roseaux, longée par un chemin de terre, elle n'est plus fréquentée que par les agriculteurs et les chasseurs de gibier d'eau (fig. 6).

(1) GERMAIN, *Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette.* Montpellier, 1861, p. 42.

(2) D'après la carte de L. Guiraud.



Fig. 4 - LATTES - *La mer séparée des étangs par les cordons littoraux*

Lattes, port déjà connu au XIIème siècle (1), village fortifié avec enceinte à quatre portes (2), possédait même son château à l'est du village, château dit de la Palud, appartenant aux seigneurs de Montpellier. Guilhem VI vint s'y réfugier, en 1141, pour faire face à la révolte des bourgeois de sa bonne ville, poussés à la sédition par le comte de Toulouse (3) (fig. 6). Le déclin du port de Lattes ne devait survenir que plusieurs siècles après, postérieurement à la création du port d'Aigues-Mortes.

Si le passé médiéval de Lattes est très riche, son passé antique n'était pas du tout négligeable jusqu'à ces dernières années.

Le territoire de Lattes, comme celui de bien des villages de la plaine littorale, abonde en lieux d'occupation de l'époque gallo-romaine. On peut même dire que tous les grands domaines actuels du territoire de Lattes correspondent à des *villae* antiques.

C'est d'abord Soriech, sur la rive gauche du Lez, déjà connu par les documents écrits dans un haut moyen âge. Sur son emplacement s'élevait l'église Saint-Etienne, que Saint Guilhem donna avec tous ses biens dans le comté de Maguelone, dès son entrée au monastère de Gellone (4). Plus tard, en 1161, Guilhem VII de Montpellier, Bernard Pelet et Béatrix de Melgueil y conclurent une trêve de 5 ans. Ce domaine de Soriech était habité dès l'antiquité (5). Les ruines et le matériel archéologique qui ont été découverts ont été décrits par Creusé de Lesser dans sa statistique du département de l'Hérault (6). Deux inscriptions en proviennent. L'une, très incomplète:

(1) *Liber Instrumentorum*, Acte de septembre 1140, XLIII, p. 75. Guilhem s'entend avec l'évêque Raymond Ier au sujet du *castrum de palude*, qu'il s'engage à tenir en fief de l'église de Maguelone, et règle les droits de cette église sur les navires entrant dans le port.

(2) Cf. carte Guiraud.

(3) *Histoire Générale du Languedoc*, II, pp. 433-435.

(4) *Dono in pago Magdalonense, in villa Soriegiae quantumcumque ibidem visus sum, habere vel possidere.* Cartulaire de l'abbaye de St-Guilhem (*Histoire Générale du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 31).

(5) *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, tome I, p. 416.

(6) Pp. 228-230.

Q POM . . . O . . . SOMP
. . VX . . . . . O DOMITIA (1)

L'autre également :

MYR
VARRONIS · L · (2)

Un très vieux chemin conduisait de Soriech au port de l'Estelle, à la limite des étangs de Méjean et de Pérols (3). Il passait entre le ruisseau des Molières longeant l'enclos du mas de l'Estelle et la tènement de Regnac où s'élève le mas de Bedos.

C'est à proximité de ce chemin qu'a été trouvée une inscription antique. En 1905 (4), elle était encore encastrée dans le mur voisin de la porte d'entrée principale du mas de l'Estelle :

D M
VALERIAE SEVERI (5)

Entre le mas de l'Estelle et le mas de Fangouse, où des tombes romaines ont été découvertes en 1889 (6), des lieux d'habitats gallo-romains sont décelables de part et d'autre de la route, en particulier au lieu-dit Rignac et entre ce lieu-dit et la ferme de l'Estelle (7).

Un peu plus loin, vers l'ouest, en se dirigeant vers Lattes, en bordure de cette même route, au domaine de St-Sauveur où, peut-être, au XIIème siècle, se dressait le château de la Palud des Guilhem, à plusieurs reprises, en 1856 d'abord (8), puis en 1917 (9) furent découverts de

(1) *Histoire Générale du Languedoc*, tome XV, n° 1882, p. 1076. Trouvée en 1822 dans les ruines de bains romains avec de nombreux menus objets au domaine de Soriech, près du chemin qui conduit à Pérols. Vue par M. Ricard et par Cazalis de Fondouce au cellier de M. Serres près de la source. Creusé de Lesser, *Statistique de l'Hérault*, p. 299; *CIL*, XII, 4208: « A Quintus Pompeius... Domitia à son époux... ».

(2) Fragment trouvé avec le précédent. Creuzé de Lesser, *Statistique*, p. 230; *Histoire Générale du Languedoc*, tome XV, n° 1883, p. 1076; *CIL*, XII, 4204; *Myro* (ou *Myrine*) *Varronis libertus* (ou *liberta*).

(3) Ces ports abondent sur les étangs du Méjean et de Pérols. Citons ceux de l'Estelle, du Mas rouge, du Radel à Pérols, qui recevait, au moyen âge des fustes marchandes. Carnon enfin, dont l'existence médiévale paraît confirmée (*...usque ad punctam Carnonis .... ad portum de Carnone... in portu de Carnone*, Cartulaire *de Maguelone*, tome II, pp. 630-631) et dont le nom beaucoup plus ancien a été retrouvé dans l'inscription gauloise en caractères grecs découverte en 1898 à Montagnac (E. Bonnet, *Antiquités du département de l'Hérault*, pp. 219-220).

(4) A l'époque où E. Bonnet écrivait son ouvrage sur les antiquités du département de l'Hérault.

(5) Bonnet, op. cit., p. 318, note 1.

(6) Emile Bonnet, *Répertoire archéologique du département de l'Hérault, Période gallo-romaine*, p. 24.

(7) Berthelé, *Archives de la Ville de Montpellier. Inventaires et documents*, V, p. 241.

(8) *Procès-verbaux de la Société Archéologique de Montpellier*, 8 mars 1856: « A Lattes, près de St-Sauveur, dans un champ appartenant à M. Boussairolles, il a été trouvé un tuyau de flûte en os, des médailles en bronze d'Auguste et d'Antonin le Pieux, au milieu d'anciennes constructions et débris d'amphores, de briques, de tuiles à rebords, de silos en grand nombre, de pierres de dimensions d'un mètre en long et en large. Il y a 20 ans environ, on découvrit, dans un champ voisin, appartenant à M. Bérard, des vestiges gallo-romains. La tradition place là un ancien château appelé Perles. Ce terrain est sur une éminence qui domine la campagne environnante ».

(9) *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, T. VIII, p. LXIV, Extrait de la séance du 13 janvier 1917: « M. Berthelé fait connaître que, dans une récente excursion aux environs de Lattes, il a découvert de nombreux débris de poteries romaines (tuiles, jarres, amphores), ainsi que des frag-

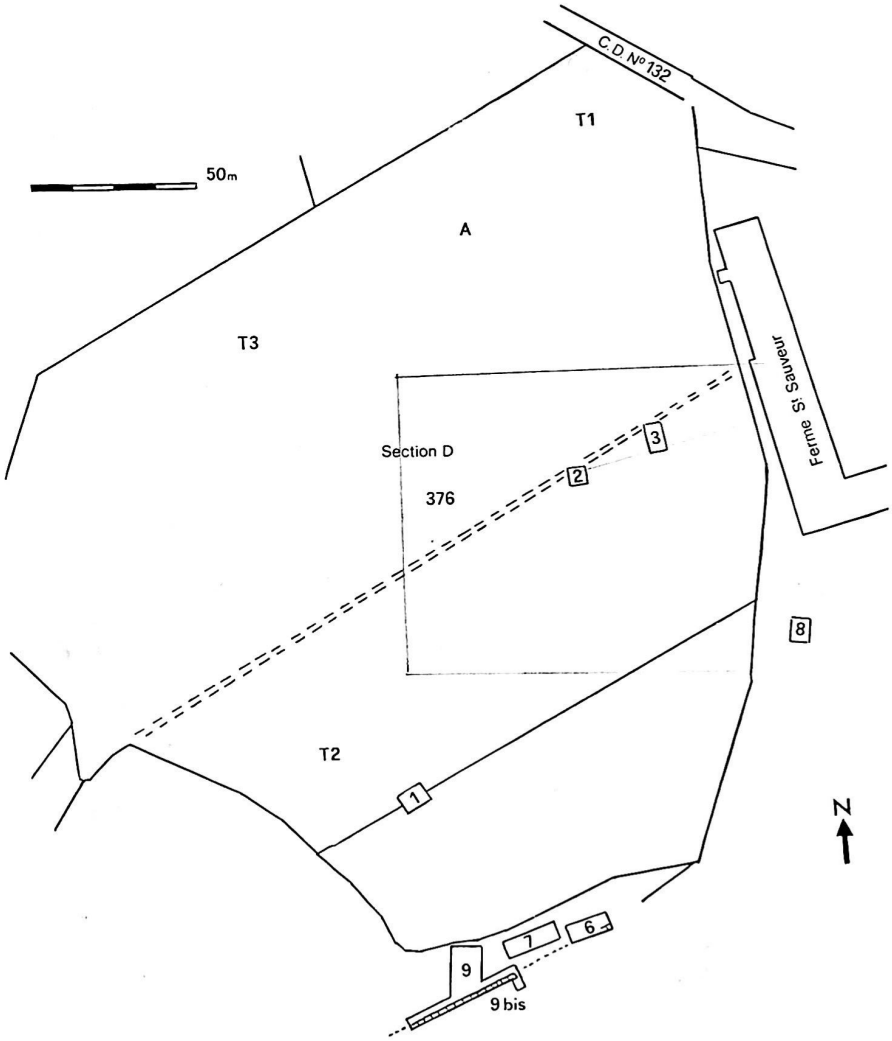

Fig. 5 - SITUATION DE LATTES: *Plan cadastral*; chiffres dans des rectangles : sondages. T-1 à 3 : trésors. A : pierre d'Astrapton.

nombreux témoins de la période gallo-romaine. Sur les bords du Lez, le mas de l'Encivade (1) a livré une inscription antique:

ments de meules en basalte, dans la vigne du Muscadel, qui longe les bâtiments de la ferme de St-Sauveur (parcelle 157).

(1) Ancienne condamine de Jayme Ier, roi de Mayorque, inféodée en 1293 à Etienne Civate (*En-senior*, en langue romane).

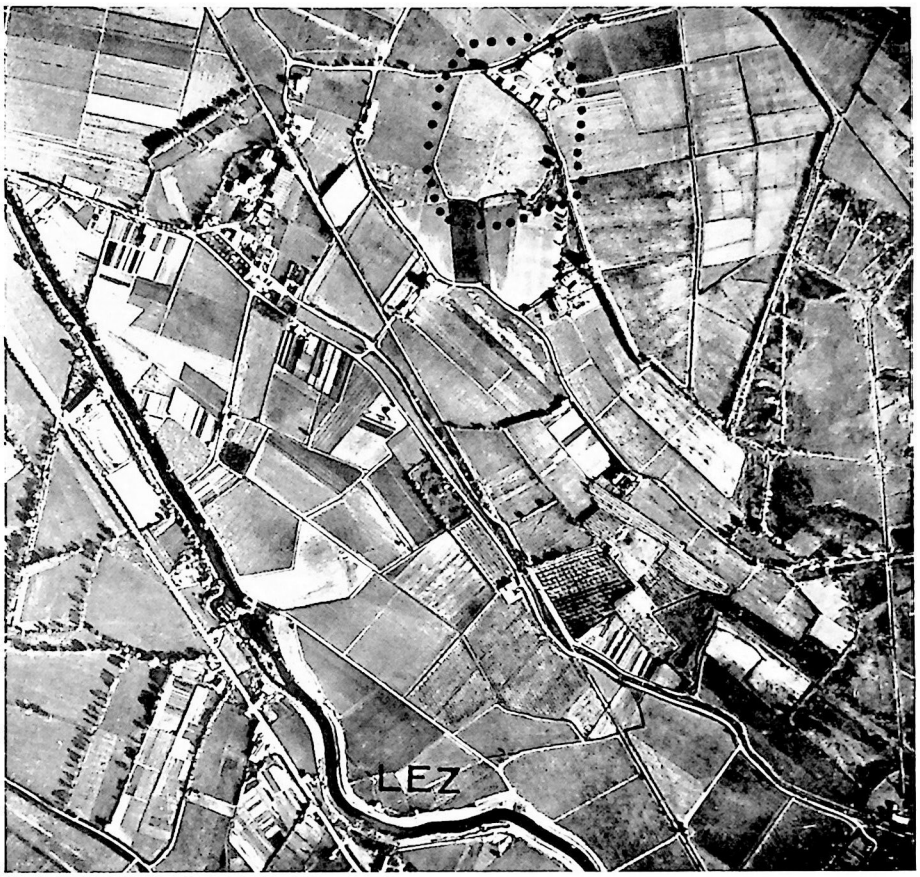

Fig. 6 - VUE AÉRIENNE DU LATTES ACTUEL. *Lattara* et son port est cerné d'un pointillé. A gauche le Lez, la roubine ancienne va de Lattes vers le sud-est; elle est encadrée par deux chemins, entre *Lattara* et le Lez.

D M
SEXT VCETVS SIBI
ALLIAE VXORI OPTVMAE
FRATRIQVE VALERIO V...
DE SE BENE MERITO S P (1)

Sur l'autre rive du fleuve, les alentours des domaines des mas de Fromiga et Desplans ont également livré à plusieurs reprises des sépultures, des débris d'amphores et de *tegulae*, des céramiques gallo-romaines (2).

(1) « A la grange de l'Encivade on l'a veue autrefois ». *Histoire Générale du Languedoc*, XV, p. 1200, n° 2229; Hirschfeld, *CIL*, XII, 270, la dit: « *Fortasse non ficta sed corrupta* ».

(2) *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, Comptes rendus des travaux de la Société*, tome VIII, p. CXII, Séance du 13 juillet 1918.

Tous ces vieux lieux d'habitats sont reliés par des routes. Au dessous de l'antique voie allant du Pont Trincat à la fontaine de la Blaquière nous retrouvons la voie qui descend d'abord sur Soriech, puis qui bifurque, d'une part, en direction du port de l'Estelle, d'autre part, en direction de l'actuel village de Lattes (1). Sur l'autre rive, l'antiquité du chemin conduisant au mas Desplan au mas de Saporta a été reconnue. Quant à la route reliant Lattes à Pérols, son antiquité paraît assurée, au moins sur une portion de son parcours.

Là, comme ailleurs, n'en doutons pas, une prospection systématique révélerait une occupation plus dense encore, à l'époque gallo-romaine. Mais on voit que pour cette époque le terroir de Lattes est déjà passablement riche.

Pourtant, à en croire les textes des écrivains de l'antiquité, Lattes devrait nous fournir des témoins plus irrécusables encore de ce passé. En effet Lattes devait être, dans l'antiquité, une agglomération de quelque importance. A suivre Pline, nous voyons que l'étang commençant aux avancées de la Camargue et qui groupait au moins trois des étangs actuels (Mauguio, Pérols, Méjean) portait le nom de *Latera* (*Stagnum Latera*) (2).

Or, on sait qu'en général c'est l'habitat voisin de l'étang qui lui donne son nom. Dans la période moderne, les étangs de Mauguio, de Pérols, de Vic, tirent leur nom des habitats voisins homonymes. N'aurions-nous que cet indice, qu'il suffirait déjà à nous suggérer l'existence d'une agglomération antique sur ou à côté du village de Lattes actuel.

L'*Ora Maritima* de Festus Avienus est malheureusement mutilée au moment où la description arrive à hauteur du rivage de Lattes.

L'*urbs* citée au vers 617 allait peut-être faire allusion à cette ville: *Tum Mansa Vicus, oppidumque Naustalo et urbs* [...] (3).

Heureusement, d'autres auteurs nomment expressément Lattes. Après avoir parlé du Rhône, l'espagnol Pomponius Mela, qui écrivait sa description de la Terre sous le règne de Claude, nous dit: *Ultra sunt stagna Volcarum, Ledum flumen, castellum Latera, Mesua collis incinctus mari paene undique ac, nisi quod angusto aggere continenti annectitur, insula* (4): « Au-delà du fleuve sont les étangs des Volques, le fleuve Lez, le hameau de Lattes et la colline de Mèze, qui, presque de tous côtés environnée par la mer, serait une île, si elle ne tenait au continent par une levée étroite ».

Nous traduisons *castellum* par hameau, plutôt que par fort. C'est le sens que revêt ce mot, à plusieurs reprises, chez les auteurs classi-

(1) Etymologie de Lattes, d'après *Bulletin Mem. Celt.*, I, 90, *Des étymologies des noms géographiques dans le département de l'Hérault*: 2 mots celtiques, *Laith-lat* (étang) + *ai* (près). Voir aussi et surtout: *Vocabulaire vieux celtique*, dans *OGAM*, XIII, 1961, fasc. 2-3, p. 374.

(2) BERTHELÉ, *Archives de Montpellier*, op. cit. Eclaircissements topographiques, p. 254. Cf. également la carte de L. Guiraud.

(3) AVIEN., *Ora Maritima*, vv. 616-617.

(4) MELA, *Chor.*, II, V.

ques (1). La traduction: fort, souvent reprise par les commentateurs, nous paraît également procéder d'une confusion. Lorsque l'on parle du fort de Lattes, du château fort de Lattes, on a tendance à confondre le *castellum Latera* de Mela et le *castel de la Palud* de St-Sauveur, le château des Guilhem et rois de Majorque, deux établissements entre lesquels onze siècles se sont tout de même écoulés. Nous verrons, par la suite, en quoi la lecture « hameau » s'explique archéologiquement. Mais voici qui est encore mieux!

L'Anonyme de Ravenne, cosmographe dont l'oeuvre est communément attribuée au VIIème siècle de l'ère chrétienne, parlant de Lattes, la qualifie de *civitas: civitas Latara* (2).

Emile Bonnet s'est, à plusieurs reprises (3), étonné de ce titre conféré à Lattes par le Ravennate. Aucun géographe de l'antiquité n'y a fait la moindre allusion. Lattes ne figure pas dans la liste des 98 cités des tables de Ptolémée (milieu du second siècle de notre ère). La *Notitia Provinciarum et Civitatum*, qui date du règne d'Honorius (395-423), cite pour la *Provincia Narbonensis I* cinq cités et un *castrum*. Mais aucune allusion à Lattes.

S'il est normal que Lattes, un peu à l'écart des grands axes routiers, ne figure sur aucun des grands itinéraires antiques qui nous soient parvenus: Vases Apollinaires, Carte de Peutinger ou Itinéraire d'Antonin, il est plus difficile d'admettre qu'aucun géographe ou historien antique ne l'ait citée au cours des cinq premiers siècles de notre ère, si elle avait, à un quelconque moment de son histoire, porté le titre de *civitas*.

Disons tout de suite que l'étonnement d'Emile Bonnet se comprendrait moins s'il avait considéré de plus près la Cosmographie du Ravennate Anonyme. Dans ses listes, ce dernier cite Lattes deux fois:

1) Au livre IV, c. 28, dans sa liste des *civitates de Septimana, Latara* figure entre *Calum* et *Sestantione*.

2) Au livre V, c. 3, dans sa liste des *civitates* de la mer gauloise, en suivant le rivage, *Latara* apparaît toujours entre *Calum* et un *Sextantione* à orthographe légèrement différente du précédent.

A remarquer que *Magalona* est également donnée, dans cette dernière liste, comme une *civitas*.

On sait, d'abord, que la date du VIIème siècle, pour l'oeuvre du Ravennate, est sans doute une date trop haute, et qu'il faut admettre, pour cette Cosmographie, une date proche de l'époque de Charlemagne (4).

---

(1) En particulier chez Virgile, *Géorgiques*, 3, 475: *castella in tumulis*.

(2) Dom Porcheron, *Anonymi Ravennatis de Geographia libri quinque*, Paris, 1688; M. Pinder et G. Parthey, *Ravennatis Anonymi Cosmographia et Guidonis geographica*, Berlin, 1860.

(3) Emile Bonnet, *Antiquités du département de l'Hérault*, p. 406 *et Répertoire archéologique du département de l'Hérault*, p. 24.

(4) Emile Desjardins, dans sa *Géographie de la Gaule Romaine*, tome IV, chapitre intitulé: Cosmographie du Ravennate, p. 193, donne les raisons pour lesquelles elle doit être abaissée: 1) épithète « *imperialis estrata* », donnée à la voie de l'Emilie en Italie; 2) connaissance des « Normans » (*Nord-*

Mais cette date tardive est sans importance, étant donnée l'antiquité de sources de l'Anonyme. Il a, manifestement, complété des documents anciens, peut-être même le document primitif copié par la table de Peutinger qui est contemporaine, dans ses éléments, de l'*Orbis pictus* d'Agrippa (1).

Malheureusement, l'Anonyme semble posséder peu de culture et encore moins d'esprit critique. Il cite, à l'appui de ses dires, des auteurs fantaisistes, prend des héros de la mythologie pour des personnages historiques et des consuls romains du IVème siècle pour des philosophes. C'est donc un de ses moindres défauts de qualifier toutes les localités qu'il mentionne du nom de *civitas*. « Pour cet ignorant cosmographe » nous dit Desjardins (2) « toutes les localités qu'il mentionne sont des villes. Il ne connaît point de *castra*, de *vici*, ni de *villae* ». La *civitas Latara*, tout comme la *civitas Magalona*, n'aurait donc eu d'existence que dans l'imagination de Ravennate.

Il convient, peut-être de ne pas juger trop vite. L'Anonyme a certainement eu accès à des documents anciens. Les cartes de l'antiquité, type carte de Peutinger, étant avant tout des itinéraires routiers, ont pu ne copier, sur leurs modèles, que les stations qui les intéressaient, à savoir les stations routières. Elles ont pu négliger les petites villes en bordure de la mer gauloise. Renseignements supplémentaires que le Ravennate nous aurait transmis.

En tout cas, qu'il s'agisse d'une *civitas*, d'une simple *vicus*, ou même d'un *castellum*, Lattes existait dans l'antiquité en tant qu'agglomération. Mais, jusqu'à ces dernières années, l'archéologie n'avait pas réussi à localiser *Latara*, l'intérêt se portant sur des lieux antiques dispersés et sur aucun en particulier.

Néanmoins, lors de ses interventions à la Société Archéologique de Montpellier, Berthelé, constatant l'abondance des débris gallo-romains autour de la métairie de St-Sauveur, pensait que, si le Lattes médiéval se confondait avec le Lattes actuel, c'est autour de la ferme de St-Sauveur qu'il convenait de chercher le Lattes romain (3).

Le domaine de St-Sauveur, appelé dans les textes « tènement du Muscadel », « la grande prairie », « la prairie du Roi », situé à l'est du village de Lattes, tire son nom du chapitre St-Sauveur de Montpellier, pour le compte duquel il fut vendu, le 12 Août 1343, par Jaymes III, au cardinal Imbert Dupuy (4).

Nous savons que c'est sur l'emplacement de la ferme actuelle de St-Sauveur que s'élevait le château des Guilhem, seigneurs de Montpellier et, plus tard, rois de Majorque.

---

manni), dont la plus ancienne mention connue se trouve dans le *Vita Caroli Magni*; 3) extension du mot Gascogne à tout le pays situé entre les Pyrénées et Loire.

(1) Cf. la critique de Desjardins, op. cit., p. 105.

(2) Op. cit., p. 201.

(3) *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, t. VIII, p. LXV, séance du 10 février 1917.

(4) Archives départementales, Fonds de l'ancien chapitre de St-Sauveur.

Un plan du XVIIIème siècle qualifie l'emplacement du tènement du Muscadel « terre où était jadis l'ancien château de Lattes, du roi de Maliorque » (1).

Contigu à cette prairie, le *Viel Lez* avait longtemps servi à l'irriguer. « Du bras oriental, ou Vieux Lez, se détachait, par une saignée vulgairement appelée *esclafidon*, un canal destiné à l'irrigation de la prairie du Roi », écrit L. Guiraud (2).

Nous avons déjà dit que, lorsque le *Viel Lez* fut atterri par détour de ses eaux vers la roubine des marchands, son cours inférieur asséché se confondit avec un chemin à travers la palud qui porta le nom du tènement longtemps desservi: « Chemin de la Palud, dit des Muscadelles ». Aujourd'hui, la ferme de St-Sauveur aligne ses bâtiments à l'est du village, en bordure de la vieille route Lattes-Pérols. Une vigne de plus de 4 hectares s'étend sur le terrain, en légère éminence. Elle revêt des allures de « tell », et borde à l'ouest les bâtiments de la ferme, dont un profond fossé la sépare. Cette éminence domine vergers et prairies environnantes en direction du village de Lattes et plus encore, en direction du sud et du sud-est, vers le domaine de Prévost, les étangs et la mer.

La Gardie apparaît au nord, prélude au pays des collines. C'est ce terrain qui avait, en 1856, livré à la recherche archéologique une profusion de témoins antiques. Il se trouve aujourd'hui à environ un kilomètre de l'étang du Méjean, mais les marais du Maupas, par endroits encore, lagune vive, indiquent que la lisière de l'étang se trouvait jadis beaucoup plus rapprochée des bâtiments de la ferme. Une partie de l'actuel domaine de Prévost devait être sous l'eau. En tout cas jusqu'à une date très récente l'accès du Méjean à St-Sauveur demeurait possible par voie de canaux.

L'ancien propriétaire, M. Bazille, a raconté à M. Beaux, propriétaire de l'éminence qui constitue l'essentiel du gisement, qu'au début de ce siècle, il accédait encore en barque, venant des étangs, aux bâtiments de St-Sauveur.

On remarque tout de suite la position privilégiée que devait occuper le site dans l'antiquité. A ses pieds, les étangs, en bordure ouest le cours du *Viel Lez*, qui permettait aux bateliers et aux marchands de remonter le Lez ou les pistes qui le bordaient jusqu'à la rencontre de la voie Héracléenne, au moins jusqu'à *Sextantio*. Nous retrouvons ici ces vieux habitats de la côte, en rapport avec le littoral lagunaire et à proximité de l'embouchure des fleuves.

Or, malgré cette position privilégiée facilement constatable, malgré les textes antiques signalant une agglomération sur le territoire de la commune de Lattes, malgré les découvertes de 1856 et les efforts des

(1) Archives de la Commune de Lattes, CC4, plan n° 60.

(2) L. GUIRAUD, *La Réforme à Montpellier*, dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, deuxième série, tome VII, pp. 482-484 et carte annexée.

pionniers du type Berthelé, St-Sauveur, à deux pas de Montpellier, en bordure d'une route très fréquentée, est arrivé jusqu'à l'automne 1963 parfaitement inconnu ou méprisé, en tout état de cause, considéré comme ne méritant pas une fouille par des archéologues.

Ce fait comporte un enseignement. Il devrait nous amener, dans le domaine archéologique, à adopter une attitude de modestie.

Pour masquer l'ignorance dans laquelle St-Sauveur a été tenu si longtemps, on ne saurait invoquer l'absence ou la rareté de témoins archéologiques. Le vignoble était chaque année et à plusieurs reprises labouré, et les ouvriers agricoles, à chaque bouleversement du terrain, notaient l'apparition de nombreux vestiges qu'ils attribuaient à une vieille abbaye ou à un vieux village qui se serait élevé, autrefois, à cet endroit. Ils appelaient, entre eux, le tènement de St-Sauveur « la ville des Perses », peut-être déformation de la « villa » ou du « château de Perle » déjà cité (1).

A l'automne 1963, près de 50 ans après les dernières recherches de Berthelé, le tènement de St-Sauveur subit un défoncement général qui fut la cause de notre intervention.

III

HISTORIQUE DES FOUILLES

Sur les quatre hectares de la parcelle, à chaque pas, des débris de toutes sortes: des tonnes de pierres, des chapiteaux, des fragments de mosaïques, des meules, des morceaux de stucs peints, des milliers de tessons d'amphores micacées ou non, des vases indigènes, des céramiques campaniennes, sigillées, indigènes... Nous fûmes, dès le premier contact, frappés par plusieurs choses: l'éminence formée par la parcelle de M. Beaux dominait la plaine alluviale de Lattes. Elle avait quelque chose d'artificiel, malgré sa faible hauteur. Un des premiers problèmes à résoudre était de savoir ce qu'il y avait au-dessous.

D'autre part, la céramique campanienne nous parut anormalement abondante, en comparaison des gisements voisins. Un tesson portant un décor presque effacé de cercles concentriques nous parut ibérique. Un minuscule fragment au vernis noir brillant pouvait fort bien être pré-campanien, voire attique.

Nous observions, de plus, que, par endroits, plus spécialement au nord, sur les versants est et sud, de larges taches de terre sombre indiquaient la présence éventuelle d'un deuxième niveau. En ces points, le matériel différait manifestement de celui recueilli sur l'ensemble de la

(1) Cf. note 1 à pag. 15.

parcelle. Cette observation devait entraîner, par la suite, le choix des emplacements des premiers sondages.

Enfin, dans la moitié orientale du site, la ligne de faîte, de direction nord-sud, était parsemée, sur plusieurs mètres de large, d'une multitude de galets et de graviers, et nous avons pensé immédiatement à une voie. Plus tard un labour faisait ressortir une ligne analogue, perpendiculaire à la précédente, au nord du quart sud de la parcelle.

Nous devons à l'extrême amabilité de M. Beaux d'avoir pu, au cours des prospections qui suivirent, sauver de la destruction nombre de documents : bases de colonnes, chapiteaux, meules de toutes sortes, lampes, tessons variés, fragments de mosaïques diverses, de stucs peints, hache polie, objets de bronze ou de fer, monnaies, etc... Les documents provenant des premières récoltes furent déposés à la Faculté des Lettres de Montpellier et il n'en est fait état, ici, que pour mémoire. M. Beaux a conservé plusieurs chapiteaux. Le reste du matériel est déposé provisoirement à l'école Painlevé de Montpellier et trouve sa place dans cette publication.

Des enquêtes furent conduites auprès des propriétaires de Lattes, enquêtes dont le résultat allait toujours dans le même sens : il fallait voir grand et même au-delà de la parcelle, pratiquement dans toutes les directions. On connaissait, à l'ouest, des mosaïques polychromes chez M. Bozerand ; à l'est, le sous-sol de la ferme de St-Sauveur avait, à deux mètres de profondeur, livré des « verres fins et bleus » ; au sud, en creusant un puits, au mas du Prévost, on avait trouvé des tessons à 3 m de la surface ; à plus de cent mètres à l'ouest un arbre arraché enserrait dans ses racines un plat noir dont la description nous a fait penser à du campanien ; au nord, la présence des pierres est si abondante dans le sous-sol qu'elle écoeure littéralement les puisatiers (il est vrai qu'en ce point il peut s'agir de vestiges du Moyen Age). Sur la parcelle elle-même, des témoins nous ont formellement affirmé qu'ils avaient vu des « voûtes parfaitement construites ». La nécessité de sondages s'imposait chaque jour un peu plus. Nous dûmes à l'amabilité du journal Midi-Libre de pouvoir survoler le site, ce qui a été pour nous très riche d'enseignements.

Deux sondages rapides furent entrepris. Le premier, sur l'une des taches noires du nord, baptisé I sur le plan, ne put être mené à bonne fin, en raison de travaux de nivellement (fig. 7 et 8). Cependant, sur deux mètres carrés, nous avons traversé les couches gallo-romaines et la présence de sols aménagés avec des tessons d'amphores massaliètes ne faisait plus le doute. Plusieurs foyers étaient apparus. La poterie campanienne (dont un important fragment de cratère) et un tesson attique accompagnaient les amphores micacées.

Une deuxième tentative fut entreprise, au cours de l'hiver, par un froid de moins cinq degrés, au point S_2 (fig. 7 et 8), à l'est de la par-

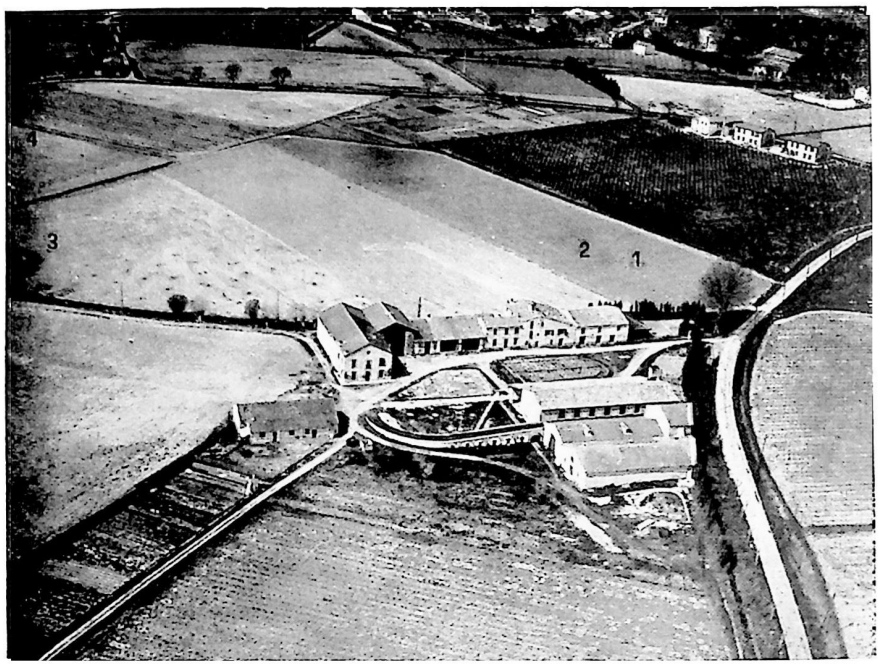

Fig. 7 - VUE AÉRIENNE OBLIQUE DE LATTARA. N° 1: au centre la ferme de St-Sauveur; au-dessus le gisement de la ville ancienne; en haut, le village actuel de Lattes. 1: Lieu de la trouvaille de la pierre d'*Astrapton*; 2: lieu de trouvaille du trésor d'oboles n° 1; 3: chapiteau de style corinthien en surface; 4: emplacements de mosaïques gallo-romaines.

celle, sur une autre tache noire. Plusieurs couches apparurent encore. Les sols de tessons micacés étaient confirmés. Le premier tesson pré-campanien fut récupéré près d'un fragment de mur. Mais rapidement l'eau devait nous contraindre à l'abandon. Nous avions d'ores et déjà la certitude que le site était pré-romain. Quelques tessons trouvés en prospection de surface éliminèrent les dernières hésitations: il s'agissait d'un fragment ibérique, ou d'imitation, peint de cercles concentriques et d'un minuscule mais indiscutable tesson attique où figurait une partie de draperie.

En Avril 1964, près du point où, vers le sud, nous avions trouvé le tesson attique, nous trouvions une anse d'amphore étrusque.

Fin Juin 1964 nous parvenait une autorisation de fouilles. Le choix des emplacements dépendit des cultures, le site défoncé ayant été provisoirement loué à un maraîcher. Une vaste planche de radis fut libre dès juillet. Elle était heureusement disposée, large de dix mètres, perpendiculaire au milieu du bord est de la parcelle et atteignant le sommet du tell, dépassant même la ligne de galets (fig. 7 et 8).

La première fouille (S_2 de la fig. 8) avait pour objet de vérifier si le lit de graviers, anormal sur une crête, était ou non une voie; en

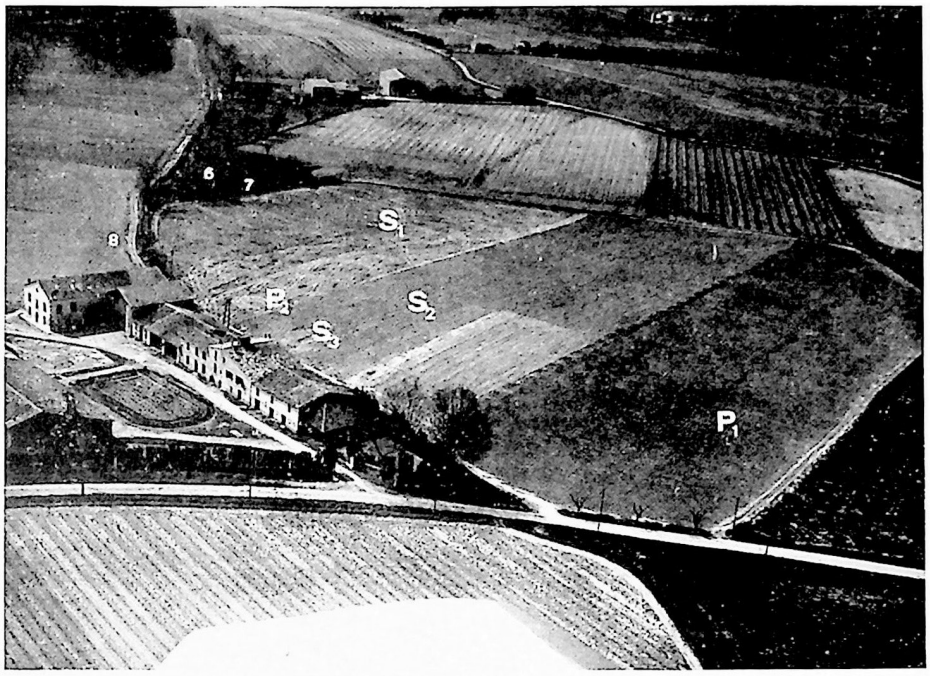

Fig. 8 - VUE AÉRIENNE OBLIQUE DE LATTARA. P_1, P_2: emplacement des présondages de 1963; S_1, S_2 et S_3: les trois sondages de 1964; S_6 et S_7: sondages du port (1965-6); S_8 sondage de St-Sauveur (1966).

même temps le point le plus élevé avait été choisi pour connaître l'épaisseur maximum des couches archéologiques accessibles en dépit de la nappe phréatique théoriquement plus éloignée du sol. Mais l'épaisseur des couches, parfaitement constituées en stratigraphie, était telle (près de cinq mètres) qu'il fallut attendre les tout derniers jours de la fouille, en septembre, pour atteindre le dernier niveau, après avoir évacué l'eau avec des seaux, puis avec une pompe à main et, finalement, avec une pompe à moteur.

Simultanément, en contre-bas de la parcelle libre, nous ouvrions le sondage S_3 (fig. 8) qui nous a posé, plus rapidement, les mêmes problèmes. Mais, comme on le verra plus loin, malgré toutes sortes de difficultés, le bilan de S_2 et S_3 fut d'une extrême importance sur une foule de problèmes.

Au cours de l'hiver 1964-1965 on procéda à un nouveau défoncement général de la parcelle. De nouveaux documents apparurent, parfois très importants, comme l'inscription d'*Astrapton*. Au cours du même hiver, la parcelle fut plantée en vigne. Toute perspective de fouille étant désormais exclue, nous avons essayé, par prospection de surface et sondages, de délimiter l'étendue exacte du gisement. Entre temps, plusieurs centaines de mètres plus au nord, au lotissement Filiés, M. Duboucher



Fig. 9 - Au premier plan, les restes de la roubine médiévale; au fond, une porte, de l'enceinte de Lattes

creusait un puits dans le jardin de sa villa. Il nous autorisa, fort aimablement, à assister aux travaux. Après deux mètres de couches complètement stériles, apparut une forte couche gallo-romaine de deux mètres d'épaisseur. On trouvera plus loin le détail des objets extraits par les puisatiers.

Dans le cadre de la mission qui nous avait été confiée, nous avons prospecté une parcelle attenante à celle de M. Beaux, située au nord-ouest. Elle contient au moins, sur sa partie orientale, comme les parcelles voisines, un niveau gallo-romain.

D'autre part M. Andrieux, Maire de Lattes, nous autorisait à pratiquer un sondage au terrain de sports, situé au nord de la parcelle 101, tandis que M. Nicot nous laissait en pratiquer un autre au sud de cette même parcelle. Bien qu'il ait été exécuté par des puisatiers, en raison de l'homogénéité de la couche archéologique et du fait que le mobilier nous a été confié, nous avons appelé le puits Duboucher: S_4. Le sondage du terrain de sports devient donc S_5 et le sondage de Nicot S_6 (fig. 7 et 8).

Pour S_5 et S_6 nous devions nous heurter a l'éternel problème de l'eau et, de plus, à la couche stérile de surface, aucun document n'étant décelable à la prospection. Il s'agissait, dans les deux cas, d'une

recherche systématique en profondeur, dont personne ne pouvait prévoir les résultats, comme c'eût été le cas si l'on avait fouillé en un point quelconque de la parcelle 101. De ce fait, les résultats positifs obtenus ne sont que plus convaincants.

A la suite des pluies d'Octobre 1965, le sol étant particulièrement favorable à la prospection, nous avons découvert un trésor composé de près de 1900 oboles d'argent, du type massaliète à la roue. Quelques mois après, un autre trésor de monnaies du même type, fort d'environ 1000 pièces, venait grossir le lot des monnaies de Lattes. En 1967 c'était le tour d'un troisième trésor (monnaies Tectosages à la croix: près de 900 pièces). Pendant l'été 1966 nous pouvions fouiller le port gallo-romain, avec l'aide de Ch. et M. Ebel. Nous arrêterons là notre présentation, bien que tous les jours le ramassage de surface apporte quelques nouvelles pièces.

Après avoir narré en détail les circonstances de cette fouille, il nous reste encore le plaisir de remercier tous ceux, et ils sont nombreux, qui nous ont aidés à lever un coin du rideau qui recouvrait ce gisement: Mr Pélissier, préfet de l'Hérault; maître Delmas, maire de Montpellier; Mr le maire de Lattes et les 10 autres Maires du District; Mr Moret, architecte de l'aménagement du Littoral; Mr Rovillet, des Ponts et Chaussées; Mr le professeur Gallet de Santerre, et son assistant Barbier; Mr Fernand Benoit, membre de l'Institut; Sir J. Beazley, professeur à Oxford; Mr le professeur H. Comfort du Haverford College, U.S.A.; Mr. H. Rolland, de St-Rémy en Provence; Mr Ch. et Mme M. Ebel, de Riverside, U.S.A.; MMrs les ingénieurs Debrot, Lebon, A. Legeaux; MMrs J. Maréchal et Blanc, céramologues; Mr le professeur Erroux et Mr Vernet, botanistes; Mr Michel Lorblanchet et Mlle Annick Robert, étudiants; les jeunes gens qui sont venus nous aider à fouiller et ont aidé aux travaux de laboratoire: J. Michel, Reboul, G. Sicard, Jöel Rivière, A. Riols, M. Prades, Auroire, B. Dulac, R. Soulier, MMlles H. Fernandez, Cl. Allier.

Nous n'oublions pas enfin MM J. C. Richard, Peyratou, Mercier, Fr. Chappart et Fontana (pour les dessins), Menager pour la photo, Lambre et Crassous pour les films, S. Cours pour la photo aérienne et le Groupe archéologique Painlevé; les propriétaires MM J. Beaux, Ch. Nicot, Bozerand et Monsonégo qui nous ont très aimablement autorisés à fouiller leur terrain.

PREMIÈRE PARTIE

LA STRATIGRAPHIE

Nous avons attaqué la fouille de Lattes exactement comme un gisement préhistorique: choix des endroits les plus favorables, fixation d'un carroyage, attaque par un brossage soigneux de la surface; il a fallu vite déchanter. Dès les premières couches, nous avons rencontré des fossés, des fondations de murailles entrecroisées, des trous de poteaux profondément enfoncés, toutes sortes de pièges impossibles à éviter. Ce n'était pourtant que le début de nos difficultés. Après la pluie, l'eau sortait de partout et principalement des pavages d'amphores qui avaient conservé leur imperméabilité primitive et que l'eau suivait pour se déverser dans le creux de la fouille.

Bientôt après ce fut pire, le niveau phréatique de l'eau nous imposait l'utilisation de pompes, d'abord à main, puis à moteur. Dès ce moment le travail se faisait dans une vase grisâtre qui pouvait tomber par gros blocs si l'on ne se méfiait pas, le recherche des objets se faisait en passant toute cette vase à la main, la reconnaissance se déroulait d'abord au toucher.

Aussi ne faut-il pas s'attendre à une stratigraphie fine, telle qu'on la pratique dans les abris sous roche, où rien depuis leur dépôt n'est venu déplacer les objets que l'on brosse lentement. Les pavages assureraient en principe une bonne étanchéité, mais l'apport de terres venant de l'extérieur a provoqué pas mal de remontées, tandis que les puits, fossés et trous de poteaux provoquaient des « descentes » d'objets récents dans les couches inférieures. Même en cours de fouille, dans ce magma visqueux, des déplacements ont pu se faire sans qu'il soit possible de les contrôler.

Pourtant, malgré ces difficultés, il a été possible de trouver une stratigraphie valable, et d'identifier en gros les différentes villes qui se sont superposées.

La technique employée par les gens de Lattes a toujours été la même. Pour lutter contre l'humidité, ils élevaient la ville de 25 à 30 cm, et sur ce nouveau sol posaient un pavage d'amphores très soigneux, et pratiquement étanche. Tous les 50 à 60 ans, parfois moins, il fallait recommencer ce même travail, et cela s'est fait d'une façon continue jusqu'à l'époque romaine, preuve qu'une tradition s'était formée spon-

tanément et conservée fidèlement par un même peuple qui, resté sur place, n'a pas senti le besoin de changer de méthodes.

Le sol n'était pas plat. Du côté du domaine de Saint Sauveur, les couches campaniennes viennent affleurer le sol actuel. Il a dû se faire un certain nivellement aux époques récentes, qui a provoqué cet affleurement plus ancien. En effet, si les couches campaniennes donnent un important matériel en surface, elles sont mélangées à des vestiges plus récents, notamment les gallo-romains des premiers siècles.

Le gisement ancien de Lattes a dû servir au Moyen Age de matériau pour la construction du château et plus tard pour l'édification des domaines voisins. La dispersion des chapiteaux et des pierres épigraphiques est évocatrice de ces destructions.

Nous avons pratiqué sept sondages d'inégale importance et répartis dans différents endroits. Les trois premiers, notés S-I, S-II et S-III, sont situés dans la vigne de Mr Beaux (parcelle 101 du plan cadastral). Les sondages S-IV et S-V ont été tentés *extra muros* et pour S-VI nous sommes revenus près de la ville dans la parcelle Ch. Nicot, dans la région à altitude de 2 m, contre la parcelle 101 (qui a 4 m d'altitude moyenne).

Nous avons adopté la nomenclature suivante. Les sondages seront souvent présentés sous le terme contracté S- suivi du chiffre correspondant, par exemple nous écrirons S-IV pour le sondage IV. A l'intérieur de chaque sondage, nous avons trouvé en gros neuf couches ou fonds de cabanes, ou foyers. Nous les appellerons indifféremment « foyers » ou niveaux: N-V suivant le cas.

Nous spécifierons toutefois qu'une couche N se compose de deux parties, un sol, pavé ou empierré selon le cas et d'une couche plus épaisse de remplissage. Nous n'avons pas cru nécessaire de les séparer dans la description de la stratigraphie qui tient déjà beaucoup de place. Par contre, dans la description du mobilier, et principalement de la céramique, nous distinguons ce qui a été trouvé près du pavage de ce qui provient des couches intermédiaires de remplissage. Ainsi, nous marquons N-IV, les trouvailles faites sur le pavage de la couche IV et N-III-IV la couche intermédiaire située au-dessus du pavage.

LE SONDAGE I

La fouille se compose de 6 carrés numérotés de 1 à 6, dont les positions respectives sont données par le plan (fig. 7, 8 et 10).

Carré P-1

C'est un carré de 1 m × 1 m. L'axe AB est orienté N-NW (30°).

NIVEAU I. Sous 60 cm de terre arable brune aux tessons divers, nous avons noté la présence, à l'ouest et au nord de ce carré, d'une

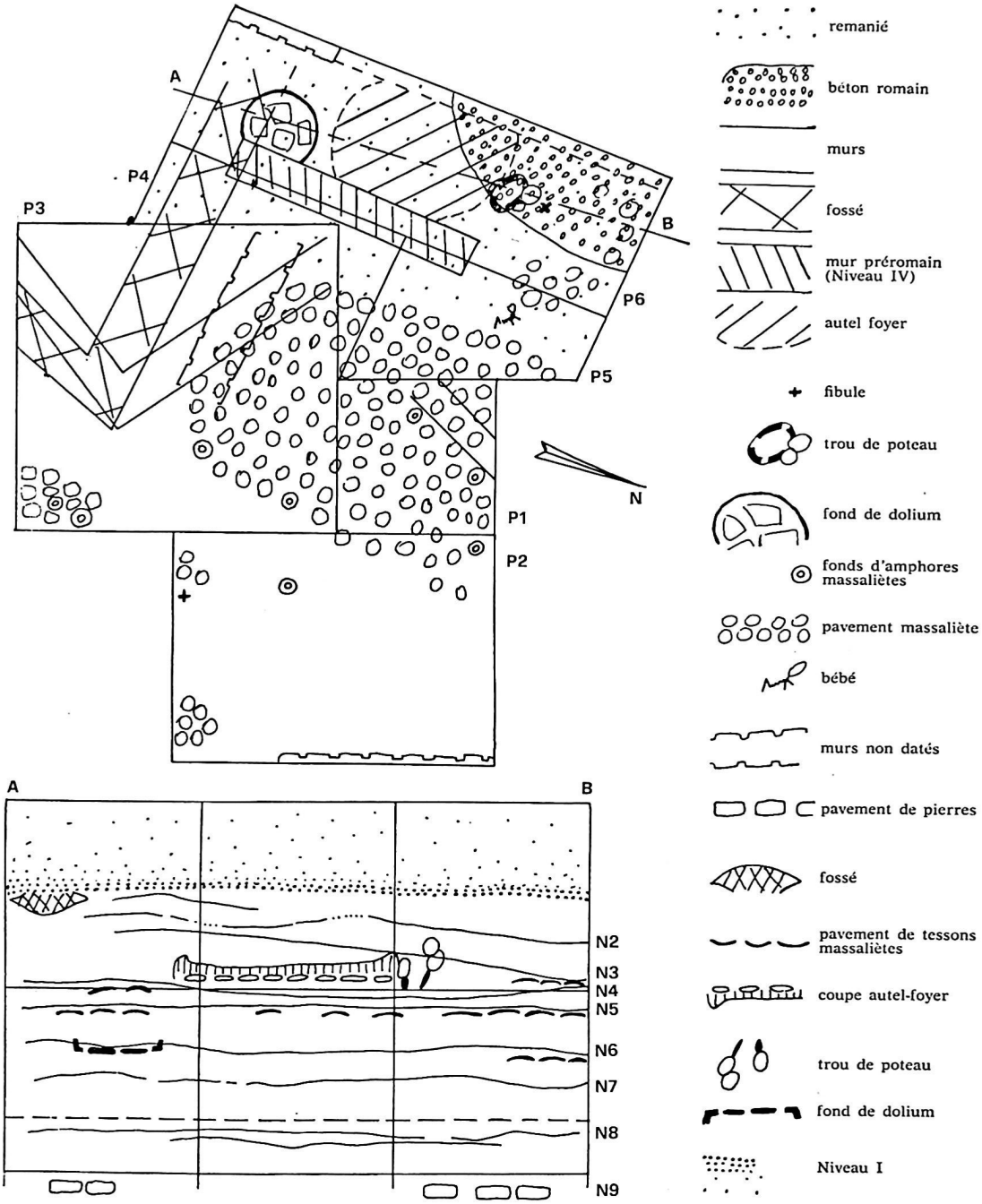

Fig. 10 - Plan et coupes du sondage I

épaisse couche de galets roulés, en général de petite taille, allant à la limite du gravier, parfois agglomérés en un véritable béton à dominante ocre. Entre les galets, et parfois dans le béton, d'assez fréquents fragments de bronze où dominent les clous, des débris de plomb et de fer, se mêlent, sans ordre apparent, à des tessons de sigillée, de campanienne, d'amphores italiques, de vases à dégraissant. Sur le côté nord, un fragment de mur, orienté au N-NE, contenait quelques fragments d'amphores romaines d'allure tardive (IIème siècle). Les fouilles ultérieures, notamment en S-II, et la comparaison avec les nombreux affleurements, dans l'ensemble du champ défoncé, de galets présentant le même aspect, accompagnés parfois d'importants lambeaux de mosaïques d'une part, la présence du fragment de mur et son orientation perpendiculaire à celle d'un autre mur du même niveau du carré, P-III, d'autre part, nous ont apris qu'il ne s'agissait pas d'une partion de route, mais bien de la partie sous-jacente d'une mosaïque disparue ou, en tout cas, d'un sol gallo-romain.

La couche du dessous, assez sableuse, de couleur gris jaune, doit être, compte tenu de sa position, de son contenu et de sa structure, considérée comme une couche de remplissage intermédiaire entre N-I et N-II, d'une puissance moyenne de 20 à 25 cm.

NIVEAU II. A 85 cm. de profondeur absolue, foyer d'incendie très net, mais aux tessons rares, reposant sur un sol de terre battue. Ce sera N-II. Ce foyer, bien que pratiquement horizontal, donne l'impression d'être légèrement incliné vers le nord, c'est-à-dire vers l'intérieur de la parcelle défoncée.

NIVEAU III. Au dessous de N-II, une couche de terre brune sépare N-II de N-III, dont la profondeur absolue est 1 m. Bien que le charbon soit moins abondant qu'en N-II, la présence de N-III ne saurait être mise en doute: sol plus dur que la couche de remplissage, résistant à la brosse, disposition horizontale des tessons où apparaissent ceux d'amphores micacées.

NIVEAU IV. La couche intermédiaire entre N-III et N-IV est plus grise et plus argileuse que la couche intermédiaire entre N-II et N-III. Elle aboutit à un foyer disposé sur un important dallage hermétique de tessons d'amphores massaliètes. Ce type de dallage très soigné, qui paraît être le règle pour les niveaux III, IV, et V, couvre apparemment des hectares de terrain; son état de conservation est étonnant, surtout au centre de la ville.

NIVEAU V. Après avoir traversé une couche d'argile de 40 cm contenant de curieuses inclusions rouille, nous avons perçu un cinquième pavage, mais l'étroitesse du sondage et l'envahissement par l'eau nous ont empêchés de l'étudier correctement. C'est ce qui nous a amenés à ouvrir la parcelle P-2, à l'est de P-1.

Carré P-2

C'est un rectangle de 1,50 m × 2 m dont la longueur est dans le sens N-S.

NIVEAU I. Assez net dans la moitié nord du rectangle, il est beaucoup plus confus au sud. Il s'épaissit dans l'angle N-E et la terre devient plus noire et plus riche en tessons. La quantité de galets diminue. Dans la moitié sud du rectangle, ce niveau semble entièrement détruit, en tant que sol constitué, bien que les tessons correspondants (Graufesenque, campanienne) soient présents.

NIVEAU II. Si, en P-II, le sol N-I n'est pas toujours perceptible, la couche sous-jacente est plus nette et plus homogène. Elle consiste en un lit de marnes très tassées et très dures, aboutissant à un sol N-II où les tessons sont disposés horizontalement. Sur ce sol, de nombreux tessons d'une coupe à pâte beige cassée et réparée à cette époque.

NIVEAU III. La terre de remplissage est beaucoup moins dure que dans la couche supérieure. La couche est très pauvre bien que jamais complètement stérile: présence de céramique courante jaune de formes diverses, où domine la coupe à bord plat sur pied annulaire, campanienne, céramique peignée. A noter la présence d'un fragment de chenet en argile dont les trois arêtes de la partie supérieure portent des incisions obliques figurant les guirlandes.

NIVEAU IV. Nous retrouvons le dallage d'amphores à pâte micacée où se trouvent imbriqués de gros tessons gris, épais, contenant du dégraissant, provenant d'un dolium à face extérieure peignée. Le pavement n'est parfait qu'au contact de P-I et dans l'angle S-E. Nous retrouvons, immédiatement au-dessous, quelques autres tessons de la coupe attique du carré P-1 où l'on distingue le dessin d'un personnage drapé et des palmettes (fig. 55).

NIVEAU V. La proximité de la nappe phréatique rend cette couche très molle entre 1,34 m et 1,45 m. On retire une impression décevante de pauvreté. Le foyer lui-même, à la partie inférieure, est abondant, parfaitement constitué, très noir. Il semble qu'il y ait eu un incendie. Dans l'angle S-W, nous trouvons, coup sur coup, des fragments informes de fibules et une monnaie de bronze très abîmée. Il ne semple pas que cette monnaie soit en place. A 1 m du bord sud et 65 cm du côté ouest, bien en place dans le foyer, un fond d'amphore massaliète contient, outre de la suie, plusieurs tessons de coupe jaune, à bord plat et couverte rouge mal fixée et aussi des tessons gris-noir peignés. A côté, quelques tessons de technique voisine, gris clair, non peignés, d'une urne de taille moyenne, dont la partie inférieure s'adapte de manière curieusement arrondie au fond plat.

Sur plus d'un mètre, le bord oriental de P-II est occupé, à cette profondeur, par un mur très solide, qui a sa base dans la nappe phréatique; nous ne pouvons malheureusement pas le dater. Quelques minuscules tessons rouge-brique d'une coupe basse ionienne.

Dans l'angle S-E se trouvait un tesson attique.

Carré P-3

C'est un carré de 1,50 m de côté, au sud de P-I.

NIVEAU I. Tout le quart N-W de ce carré est occupé par les galets et le béton romain déjà vu en P-1. Des traces importantes de murs, apparemment d'époque gallo-romaine, se coupant en angle droit, sont approximativement orientées vers le nord et vers l'ouest, avec le même écart d'angle par rapport au nord, que le mur repéré en P-1.

Ce niveau ne se retrouve que confusément dans la moitié S-E du carré, dont le sol, en surface, était très sombre. Il semble bien que les cercles sombres observés de ci, de là, sur le terrain, après le défoncement, correspondent à des cabanes appartenant au niveau II, qui auraient péri par incendie, et dont les débris ont été mêlés au niveau I par la charrue moderne. Le mur E-W avait en moyenne 23 cm de hauteur et 35 cm de large.

NIVEAU II. L'impression, déjà notée en P-1, que le foyer N-II se relève vers le sud se confirme: la couche intermédiaire diminue rapidement et, finalement, N-II est au contact direct du premier lit de galets roulés de N-I.

Le fossé. Une partie importante de P-3 est occupée par un fossé qui mesure, en moyenne, 60 cm de large. Il dessine, vu en plan, un angle d'environ 80°, dont les branches sont orientées, l'une vers l'ouest, l'autre vers le sud. En profondeur absolue, sa partie supérieure se trouve immédiatement sous le lit le plus profond de galets de N-I. Vers le nord, à partir de ce point de contact, commence N-II, qui s'enfonce régulièrement. La branche ouest continuera en P-4, sa puissance allant en diminuant. La branche sud reste nette, plus arrondie et s'élève aussi vers N-I, de sorte que le point le plus bas est le sommet de l'angle. A l'extrémité de l'angle, vers l'est la coupe du fossé, se détachant très nettement en noir sur fond clair, offre le curieux dessin d'un coin enfoncé dans le sol, et dont la base, plate, se situe à 13 cm sous N-II. Il est probable qu'ici il y a eu enlèvement partiel de la partie supérieure nord des traces du fossé. Sous cet angle, on trouve des tessons d'amphores du sol N-III. De toutes ces positions relatives, il ressort clairement que le fossé ne peut être attribué qu'à N-II, ce que nous avons longtemps hésité à admettre, du fait de son contenu. Cependant, ici, comme partout

les positions relatives doivent diriger la compréhension de la stratigraphie. Le fait que, dans le fossé, nous ayons trouvé des tessons notoirement plus anciens que ceux du niveau N-II ne pouvait nous arrêter longtemps, son creusement ayant provoqué des bouleversements.

NIVEAU III. C'est celui dont le foyer apparaît avec le moins de netteté, bien que sa présence soit certaine. Il faut, par exemple, sur la tranche orientale du sondage, couper minutieusement l'argile au couteau pour voir apparaître N-III comme une ligne de cendres horizontale, fine mais continue. Le sol est plus apparent horizontalement du fait de la présence des tessons disposés à plat. Au nord de la branche du fossé orientée E-W, il n'apparaît qu'après un intervalle de 40 cm. Il faut noter, à ce sujet, que le N-II qui le surmonte est aussi décalé, par rapport au fossé. Les bords méridionaux de N-II et N-III sont, en quelque sorte superposés. Cela peut, certes, provenir d'une destruction partielle lors du creusement du fossé. Cependant, l'examen des limites du foyer et l'aspect des couches de remplissage n'indiquent pas cette destruction violente. Il semble bien que la vérité soit plus proche de l'hypothèse suivante. La coïncidence relative des foyers vus en plan provient peut-être de ce que, lors de l'aménagement du foyer supérieur, on surélevait les limites du foyer inférieur. Nous reviendrons plus loin sur ce problème. Notons encore que N-III est plus horizontal que N-II et que la densité des tessons d'amphores constituant le sol est, ici, variable. Du point de vue céramique, il y a peu de différence avec les parcelles voisines.

NIVEAU IV. Le pavement d'amphores micacées à fond en bobine est, en général plus homogène qu'en N-III, en particulier le long de P-1, dont P-3 est voisin, et dans l'angle S-E de P-3. Ce pavement s'accompagne, à nouveau, de tessons peignés. Plusieurs tessons attiques portent palmettes et draperies. Quelques rares pierres, le plus souvent de petite taille, sont, ici, comprises dans le pavement dont tous les tessons ont la convexité tournée vers le haut. Ce niveau contient aussi des vases fins, à bords tranchants, à pâte jaune.

NIVEAU V. Au-dessous de N-IV, l'argile qui constitue le terrain sous-jacent devient plus grise avec des traces rouille. A la partie inférieure apparaissent, de plus en plus nombreux, des fragments de torchis noir, à surface extérieure crépie en jaune. On distingue à l'intérieur des traces de végétaux. Le sol lui-même est formé d'une espèce de terre battue dont la surface est très résistante. Ce sol, de couleur rouille, occupe la partie nord du carré et atteint, vers le sud, la crête d'un mur E-W qui se trouve juste au niveau de la nappe phréatique. Ce mur est placé à peu près à la verticale de la branche E-W du fossé du niveau II et confirme l'impression de réutilisations successives des limites de ca-

banes. Au sud du mur, baignant dans l'eau, bien en place en N-V où le charbon est assez abondant, se trouve une corne de petit ruminant

NIVEAU VI. Il est composé de grosses pierres que nous sentons partout sous l'eau, à la base de la couche d'argile grise. Ces pierres irrégulières, nombreuses, qui n'ont rien à voir avec le sol alluvial argilo-sableux du Lez, ont été nécessairement apportées par l'homme. Mais la rapidité de remontée des eaux, dans la fouille, nous a interdit toute connaissance de ce niveau.

Carré P-4

A l'ouest de P-3, P-4 forme un triangle rectangle dont le dessin a été commandé par le désir d'avoir des informations sur le fossé du niveau II.

NIVEAU I. Couche à galets et menus fragments de bronze ou de cuivre, le plus souvent des clous.

NIVEAU II. La profondeur du fossé diminue, de sorte que la pente est orientée à l'est, alors qu'aujourd'hui, en surface, la pente est au sud. Vers le nord, N-II commence immédiatement au bord du fossé. Il est séparé de N-I par une couche de sable gris jaune qui s'épaissit graduellement.

NIVEAU III. Il commence immédiatement à la base du fossé, vers le nord, sous forme d'un pavement de tessons d'amphores séparé de N-II par une couche brune et plonge lui aussi doucement dans la même direction.

NIVEAU IV. N-IV est surmonté d'une couche de terre gris brun. Le lit de tessons d'amphores, qui est bien horizontal au niveau et légèrement au nord du fossé, devient plus désordonné et plus profond. Il y a eu, visiblement, perturbation de cete couche. Cette perturbation est nécessairement antérieure à l'établissement de N-III, où nous n'avions rien remarqué d'anormal.

NIVEAU V. Au dessous de la couche d'argile grise à inclusions rouille, qui mesure ici 50 cm d'épaisseur, N-V est très net et horizontal, mais très court, dans la partie sud du carré. Il s'interrompt soudain au nord. Les tessons de céramique grossière sont relativement abondants. On trouve aussi le tesson gris phocéen et des imitations ioniennes à bandes horizontales dont la qualité de la peinture est variable.

NIVEAU VI. 25 cm au-dessous de N-V la présence de l'eau gêne toute observation sérieuse. Cependant, sous l'eau laiteuse, nous retrouvons le niveau à grosses pierres et nous extrayons une anse d'amphore étrusque.

Carré P-5

La forme curieuse de ce quadrilatère (un trapèze juxtaposé à un triangle rectangle) tient à notre désir de vérifier la disposition et le contenu des couches de P-1 vers l'ouest d'une part, et essayer de suivre un mur nord-sud qui venait de se révéler à la limite occidentale de P-4. Nous pensions aussi à la possibilité d'avoir l'explication du bouleversement des niveaux IV et V en P-4.

NIVEAU I. Le sol gallo-romain se précise, atteignant vers le nord au béton duquel nous extrayons des clous de cuivre et le ressort d'une grosse fibule, en bronze. Les galets paraissent avoir été déposés en couches successives, la couche inférieure étant très mince mais bien damée sur le sable sous-jacent. Sur ce premier lit de galets nous trouvons une monnaie des Volques Arécomiques.

NIVEAU II. Vers le nord de la parcelle il apparaît à 17 cm sous N-I et disparaît sous la partie non fouillée, au nord.

NIVEAU III. Forme un foyer très net mais assez court au centre de P-5. Profondeur: 1,20 m. Dans le reste de P-5, le dallage d'amphores est assez irrégulier.

NIVEAU IV. Le dallage est plus continu. Il contient encore plusieurs tessons attiques. Sous le dallage, plus exactement au-dessous du niveau normal du dallage, en un point où il a disparu, nous trouvons un vase cylindro-conique, presque entier, bien que fragmenté, de production indigène (fig. 23, n° 3). 20 cm plus à l'ouest, au même niveau, dans la boue, nous parvenons à extraire toute une série d'ossements qui seront assez nombreux pour permettre de reconnaître un squelette de nouveau-né. Mêlés à ces ossements une mâchoire de dorade et des fragments d'une mâchoire de petit ruminant, apparemment du mouton.

Carré P-6

Il a trois mètres du nord au sud, pour un mètre dans le sens est-ouest. Il a pour objet l'étude du mur et du fossé.

NIVEAU I. Il est profondément remanié par la charrue qui à, par endroits, atteint le niveau II. Il présente le même aspect que dans les parcelles voisines. Vers le sud, il s'épaissit notablement.

NIVEAU II. Un fond de cabane détruit par incendie apparaît avec netteté dans la moitié nord du rectangle. Il est sur sol de terre battue et plonge très légèrement vers le nord. La bordure sud se relève très nettement. Nous trouvons sur le sol une tête de bélier en argile cassée par le soc. Dans le partie sud, le fossé s'amincit et disparaît définitivement. Tout le long du côté ouest du sondage, sur une bande de 28 cm

de large, la stratigraphie est entièrement détruite et le sera même aux niveaux inférieurs. Les conditions de la fouille ne nous permettront pas de connaître les raisons de cette rupture nord-sud. Dans cete zone remaniée, nous trouvons, à grande profondeur (1,80 m), un vase italiote au décor curieux, que nous ne pouvons attribuer avec certitude à aucun niveau, mais dont nous devons faire état (fig. 51).

NIVEAU III. Nous pensons que c'est à ce niveau qu'il faut attribuer l'autel-foyer qui en est l'élément le plus important. En effet, une partie de la cabane N-II recouvre l'autel-foyer et lui est nécessairement postérieure. En outre, au nord de l'autel-foyer N-III est très net et situé 10 cm plus bas. Dans l'axe de l'autel-foyer, au nord, un trou de poteau a été soigneusement aménagé; il rappelle les trous de poteaux flanquant les autels-foyers de l'oppidum de Cortes de Navarra, en Espagne. Ce trou atteint et dépasse le niveau IV. Le poteau disparu était fixé par des pierres de basalte et de grès et bloqué par des tessons d'amphores massaliètes disposés presque verticalement. Dans l'espace laissé libre lors de la disparition du poteau, avait glissé une agrafe de plomb servant à réparer les vases. Près du trou se trouvait une fusaïole biconique. L'autel-foyer a la forme d'un cercle approximatif d'argile grise lisse présentant des traces de rubéfaction. Il est limité d'un bourrelet d'argile orange dant nous trouvons des traces sur le sol correspondant au nord et au sud. A l'ouest, il est tranché net par la ligne de rupture de stratigraphie. De ce fait il ne mesure que 68 cm de l'est à l'ouest, alors que le diamètre initial, conservé dans le sens nord-sud, était de 78 cm. Un élément intéressant de la technique d'édification est le soin minutieux apporté à l'aménagement de la partie sous-jacente: des tessons d'amphores et quelques rares galets ronds, dont un, manifestement isolé au centre, constituent une mosaïque irréprochable. Cet ensemble diffère assez nettement des foyers simples circulaires que nous avons pu observer en d'autres points, par exemple en S-III pour que, compte tenu de la présence très voisine de deux fragments de chenets d'argile dont il a déjà été fait état et du trou de poteau, on puisse, sans hésiter, parler d'autel-foyer et non de foyer. Si le décor est absent comme il le sera sur l'autel-foyer de S-II, nous le trouverons facilement en S-III. L'autel-foyer est postérieur, ou tout au plus égal, au mur qui le flanque à l'est. Ce mur est recouvert de tessons d'amphores qui en aplanissent la partie supérieure et la régularisent jusqu'à l'extrême limite des angles, et, au niveau de l'autel-foyer, ils s'engagent au-dessous de lui pour former le pavage dont il a été question.

NIVEAU IV. L'élément essentiel nous semble être le mur nord-sud (164 cm de long, 38 cm de large, 25 cm de haut). Le niveau IV est constitué non seulement du foyer lui-même, très puissant jusque sous l'autel-foyer (nous voulons dire que le sol de l'habitat est couvert de cendres abondantes), mais aussi du lit de tessons d'amphores et de

jattes massaliètes qui est un peu au-dessous. Cette technique, nous la retrouverons aux différents niveaux sur tout le site. Lors de l'établissement de chaque habitat, après nivellement des restes du niveau inférieur, on disposait un pavage, non sans avoir quelquefois auparavant répandu une couche de sable puisé à la rivière voisine, le plus souvent de tessons d'amphores juxtaposés; dans tous les cas, les tessons sont disposés pour éviter les blessures; malgré l'utilisation de la totalité des fragments de l'amphore, jamais la cassure à vif n'est tournée vers le haut; les tessons courbes ont la concavité vers le bas; les bobines sont retournées et les cols sont dans leur position normale, de sorte que, dans tous les cas, la fracture est tournée vers le bas. Au-dessus on répandait une couche de 2 à 3 cm de terre battue dont la partie supérieure constitue le sol jonché de cendres et où se trouvent les objets.

NIVEAU V. Bien que très net, il devient difficile à étudier: il est, en moyenne à 1,95 m de profondeur, le niveau de l'eau étant à 1,90 m. L'élément le plus important est un fond de silo, rond, ayant 45 cm de diamètre, dont les parois (il en reste 7 cm) sont d'argile mal cuite de couleur orange qui n'est pas sans analogie avec le rebord de l'autel-foyer. Le fond est occupé par 4 tessons, épais d'environ un cm, récupérés sur un grand *dolium* peigné et soigneusement disposés à plat. Il y a eu apparemment destruction par le feu. A l'est, une partie du cercle passe sous le mur ce qui en démontre l'antériorité.

NIVEAU VI. Nous n'avons pu l'observer, mais seulement l'entrevoir.

LE SONDAGE II

S-II a la forme d'un carré de 5 m × 5 m, divisé en carrés de 1 m de côté nommés du sud au nord A' puis A, B, C, D et, de l'ouest à l'est 1, 2, 3, 4, 5, ce qui donne: dans l'angle S-W le carré A' 1, dans l'angle N-W le carré D-1, au sud-est A' 5 etc... Les niveaux vont de 1 à 9, de haut en bas (fig. 7, 8 et 11).

NIVEAU I

Comparativement à l'énorme quantité de pierres de toutes sortes et de toutes tailles provenant d'un grand nombre de murs détruits par la charrue lors des défonçages successifs sur toute l'étendue de la parcelle 101 et, nous avons pu le constater, au-delà de celle-ci, ce sondage n'a pas apporté les renseignements architecturaux qu'on aurait pu espérer. Cependant, toute la moitié ouest nous a permis de reconnaître un sol bien en place à environ 60 cm de profondeur. Cette faible profondeur étant parfois atteinte par le soc de la charrue, il en est résulté des destructions partielles.

La partie orientale de ce sondage se révèle très intéressante. Nous sommes en présence d'une rue qui traversait la cité du sud au nord. La photographie aérienne révèle qu'à l'extrême sud elle aboutit à un vaste cercle de terre sombre qui déborde sur les parcelles voisines et d'où un fossé aujourd'hui comblé, mais encore visible, d'avion, en hiver, partait en direction de l'ouest vers un bras disparu du Lez, aujourd'hui appelé « la Roubine ». Nous reviendrons plus loin sur ce problème. Quant à la rue, après plusieurs défoncements et de nombreux labours, la plantation et l'entretien d'une nouvelle vigne, elle est encore parfaitement visible sur le terrain, sous la forme d'une longue traînée de galets de rivière qui avait été l'une des raisons du choix de l'emplacement de S-II. Vers le nord, elle aboutit à la route de Lattes à Pérols, que d'autres ont déjà reconnue comme étant probablement romaine à l'origine.

Architecture de la voie: nous ne pouvons donner la largeur exacte, le bord oriental dépassant le cadre de la fouille. D'après des indices de surface, nous l'estimons à 4 m environ.

Il semble bien que cette voie ait été construite sur une voie préromaine. En effet, au-dessous d'elle, la section verticale montre un mince lit de galets de petite taille, assez comparable au sol du niveau II que nous verrons plus loin, mais dépourvu de charbon et de cendre.

Les gallo-romains ont, sur cette voie ancienne, répandu une épaisse couche de sable clair, puis un lit de galets de petit calibre solidement damé et qui résiste à la brosse métallique. On trouve, dès ce niveau, des monnaies abondantes, ce qui semble indiquer qu'elle a servi dans cet état et n'a été rechargée que par la suite. Nous avons pu suivre, à l'ouest, une murette de faible hauteur mais bien exécutée; nous supposons qu'elle avait son pendant à l'est. Nous n'avons pas eu le temps ni les moyens de vérifier cette dernière hypothèse. Par la suite, dans le berceau ainsi obtenu, on a transporté une énorme quantité de galets qui pourraient provenir, selon les géologues, du Villafranchien de Fangouse, situé à 1 km à l'est du gisement. Nous pensons, ayant depuis obtenu la preuve qu'un bras du Lez passait jadis à proximité immédiate du gisement, qu'on puisait tout simplement dans les alluvions de la rivière voisine. Mais on ne dédaignait pas de compléter ce blocage par toutes sortes d'objets inutiles: meules cassées, fragments de *dolia*, d'amphores etc. Par endroits la voie est consolidée par un véritable béton. Les fragments de bronze sont assez nombreux et nous recueillons une trentaine de monnaies où abondent les massaliètes par rapport aux arécomiques, romaines divisionnaires etc. La céramique sigillée est plus rare que la campanienne, ce que nous avions déjà observé en surface. On peut donc admettre que la voie, sous une forme primitive, existait au IIème siècle av. J.-C. et que sa modernisation a été entreprise au Ier siècle avant notre ère.

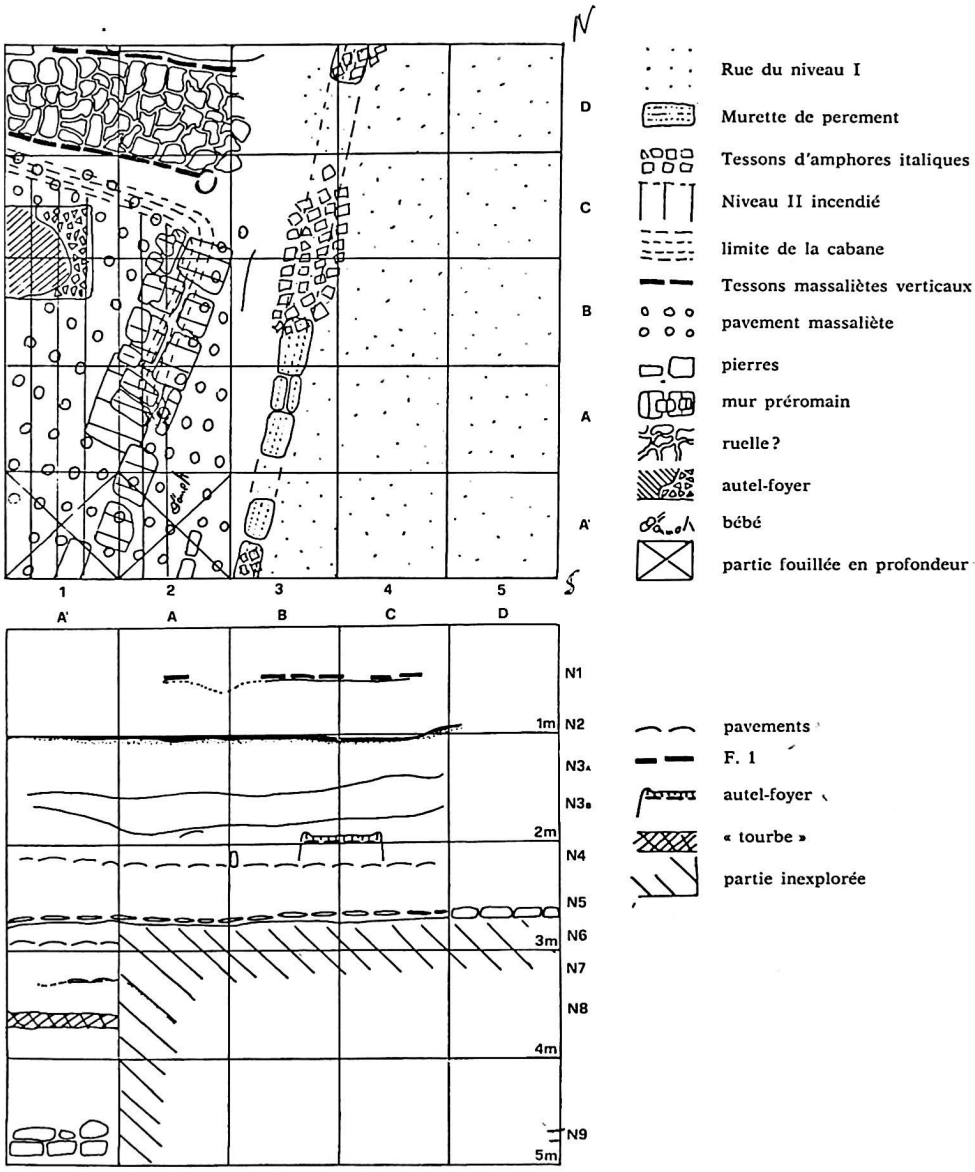

Fig. 11 - PLAN ET COUPE DU SONDAGE II

Dernier détail: dans les zones non atteintes par la charrue, tout au long du bord occidental, la voie était recouverte par un pavement d'amphores cassées dont le dispositif est le même que celui des sols des niveaux inférieurs, la différence étant dans la nature des amphores. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de récipients cassés involontairement et jetés sur le bord du chemin, car, dans ce cas là, les tessons auraient été tournés dans tous les sens ce qui n'est pas le cas.

NIVEAU II

La couche intermédiaire est un sable jaune clair très pauvre en documents.

N-II revêt, à notre sens une importance exceptionnelle car son excellent état de conservation scelle les couches stratigraphiques inférieures qui vont se succéder sur 4 mètres d'épaisseur encore, alors que N-II est situé à un mètre sous le sol moderne.

Les carrés A-1 B-1 dans leur totalité, A'-1, A-2, B-2, C-2, C-1 partiellement sont occupés par une cabane dont la partie occidentale nous échappe. Cette cabane a manifestement été détruite par incendie. Le sol, parfaitement horizontal, était recouvert par une couche de graviers. Pour aménager la cabane, on avait d'abord creusé son emplacement sur une profondeur de 20 cm environ. Tout autour on avait aménagé un petit parapet d'argile qui devait être surmonté de parois en matière périssable. Le toit devait être de chaume (?). L'incendie, en détruisant le mur et le toit, a rubéfié le bourrelet périphérique de base et la terre sous les graviers du sol.

En A-1 un épaississement notable de la couche à incendie indique probablement l'emplacement d'un des poteaux, sinon le poteau central, qui devait soutenir le toit.

En D-1, la stratigraphie disparaît, sauf à l'extrême limite du carré où apparaît, vers le nord, au même niveau (1 m de profondeur) une nouvelle ligne noire accompagnée de rubéfaction: là commence, de toute évidence, au-delà d'une ruelle de 60 cm de large, une nouvelle cabane, également incendiée. Au sud-est, le bourrelet s'interrompt brusquement après un certain évasement qui indique que là se trouvait l'entrée. En A'-1 l'intensité du foyer diminue et il disparaît.

Nous n'avons exploré que la partie orientale de la cabane. La partie occidentale doit être intacte dans l'épaisseur des terres. A l'est, le niveau aux cabanes N-II ne réapparaît pas comme au nord; nous attribuons cette absence à la présence d'une voie nord-sud déjà signalée.

NIVEAU III

Nous avons été amenés à diviser ce niveau en N-III A et N-III B car le premier nommé nous avait paru peu convaincant lorsque nous l'avons atteint.

N-III A, sous une terre brune mais riche en sable, est un foyer horizontal, qui atteint au nord, les carrés C, mais s'arrête 80 cm en retrait par rapport à la limite de la cabane N-II. C'est un foyer mince pauvre en cendres (couche, en coupe, de l'ordre du millimètre, mais ininterrompue), dont la profondeur varie de 1,60 m à 1,67 m. Il remonte très légèrement vers le nord. Nous pensons qu'il faut lui attribuer le mur en petit appareil sur lequel s'appuyait la bordure orientale de la cabane N-II et aussi un fragment de mur plus médiocre, orienté également nord-sud et situé dans les carrés A'-1, A-2 et A-3. Dans l'angle nord de ce dernier se trouvaient, posés sur une pierre, deux anneaux ovales en bronze en très mauvais état. Tout à côté une signature arrétine.

N-III B. Il occupe exactement les mêmes carrés que N-II, tandis que N-III A dépassait la limite sud mais n'atteignait pas la limite nord. La nature du sol est la même qu'en N-III A. En A-1, et exactement sur la même verticale, on trouve un creux analogue à celui de N-II attribué ci-dessus, à l'emplacement du pied du poteau. En C-1, un fond de vase indigène renversé est bien en place sur le foyer, dans l'angle nord-ouest. En D-1, à quelques centimètres de D-2, se trouve un petit tesson bicolore qui nous paraît attique. En A-1, un énorme bloc, soigneusement taillé, est immédiatement sous-jacent à N-III B qui le surmonte. Le foyer s'engage ensuite entre ce bloc et une muraille qui lui est superposée et s'oriente au N-NE. Entre les deux (le bloc et la muraille) un vase indigène à fond plat, est écrasé en place. On ne peut donc attribuer la muraille qu'à N-III A.

NIVEAU IV

Profondeur moyenne: 2,18 m. Il est parfaitement horizontal. Le sol a été aménagé sur un pavement d'amphores massaliètes pour l'essentiel. On y trouve aussi, des fragments de jattes à paroi épaisse, de vases minces à pâte jaune, de vases grossiers, un tesson à vernis noir, de bonne technique.

A cheval entre A-2 et A-3, des restes importants d'un autel-foyer sont accompagnés, légèrement au nord, d'un fragment antérieur de chenet d'argile très abîmé (fig. 118). Cet autel-foyer a été aménagé selon la technique déjà observée en S-I à la différence que les tessons du pavement de base appartiennent à un vase indigène, une urne peignée noire. La surface lisse et grise de l'autel-foyer domine le sol de N-IV de 29 cm. La partie orientale a été détruite, de sorte qu'on ne peut savoir si, à l'origine, il s'appuyait à la muraille qui en est très proche. Au nord, les tessons horizontaux de N-IV réapparaissent et disparaissent net à l'aplomb de la limite nord de N-II. En contact direct avec ces derniers tessons horizontaux se trouve une rangée de tessons d'amphores massaliètes disposés verticalement. Les deux angles nord de la cabane sont occupés, à l'ouest, par un col d'amphore renversé qui évoque le

trou de poteau situé au nord de l'autel-foyer de S-I, à l'est par un groupe de pierres disposées en rond et de fragments de panse formant entonnoir, le tout paraissant destiné à coincer la base d'un poteau. Cette impression est renforcée par le fait qu'à l'intérieur de ce dispositif une anse et plusieurs tessons étaient en position verticale.

Au nord des carrés D-1 et D-2 il n'y a pas de stratigraphie et le remplissage est de terre mêlée de pierres en désordre avec d'assez nombreuses coquilles de mollusques marins. Cette zone stérile de 65 cm de large paraît correspondre à une ruelle séparant des cabanes. C'est pourquoi, au nord de ce passage supposé, nous retrouvons sans surprise la rangée de tessons verticaux disposés d'est en ouest, puis des tessons horizontaux correspondant à une nouvelle cabane du niveau IV.

En A-1, B-1, C-2, le pavement N-IV vient buter contre la muraille correspondante. En A-1, le pavement se raréfie et la cendre devient plus abondante. En A'-1, les choses sont plus confuses, mais N-IV peut être suivi sans interruption. Le niveau s'appuie, à l'est, sur une zone où les pierres de moyen calibre sont abondantes. Ce sont les vestiges probables d'une série de murs qui devaient, à l'origine, être analogues à ceux qui se trouvaient plus au nord. Entre ces murs et la verticale passant par la bordure occidentale de la voie romaine, en A'-2 et A-2, nous retrouvons l'ordre normal des foyers et le départ d'une nouvelle cabane située plus à l'est, sous la voie romaine.

NIVEAU V

A 2,55 m de profondeur, nous le trouvons en parfait état de conservation : le pavement de tessons d'amphores massaliètes est absolument impeccable. Sur plusieurs mètres carrés, depuis le milieu de C-1 jusqu'à la limite sud du sondage, il est sans défaut. Il s'épaissit graduellement vers le sud, où il atteint 20 cm. Au nord, il s'arrête net selon une ligne est-ouest située à l'aplomb de la limite de N-III A, au delà de laquelle commence une plage de sable fin qui s'engage sous la ruelle. Au-dessous, celle-ci est entièrement occupée par un puissant pavement de grosses pierres grossièrement horizontal. A l'est, la plage de sable n'a que quelques centimètres et atteint la base des murs nord-sud. De l'autre côté des murs, exactement à la même profondeur, nous retrouvons les pavements de tessons d'amphores. En C-2, l'angle nord-est de la cabane est marqué par deux pierres juxtaposées dont l'une, soigneusement taillée, occupe le sommet de l'angle. En A'-5, N-V s'appuie sur deux blocs de basalte enveloppés d'une couche de sable clair, fine à l'ouest, plus puissante à l'est, comme si on en avait rempli un fossé. L'ensemble du contexte nous permet de comprendre la technique utilisée pour aménager les cabanes.

Pour lutter contre l'humidité toujours plus envahissante, on détruisait l'ancien habitat. On nivelait les ruines. On répandait une couche

de sable. On confectionnait ensuite un pavement d'amphores ou plutôt de tessons que l'on piétinait au besoin pour les incruster dans le sable et niveler la partie supérieure toujours convexe. Ce sol était parfois utilisé tel quel immédiatement comme en témoignent certaines traces de foyers au contact direct des tessons. Mais, le plus souvent, ou peut-être simplement avec le temps, une couche de terre, parfois de sable, couvrait ces tessons. Enfin on trouve le dernier sol établi, nous voulons dire le dernier sol piétiné avant l'abandon, toujours parfaitement reconnaissable. Les limites sont, à très peu de chose près, celles de l'ancienne cabane, de sorte que la cité s'élevait progressivement en conservant le même plan. Il a existé simultanément des murs de pierre et des murs périssables, mais les rapports exacts entre les deux techniques nous échappent. Le toit, de chaume ou de torchis était soutenu par des poteaux calés à la base. Le torchis, d'excellente qualité dans les niveaux inférieurs, tourne, au niveau II, à l'argile pure. L'entrée est orientée au sud-est.

Le mobilier est relativement peu important, en dehors de la céramique que nous étudierons à part. En A-1, la couche de remplissage N-IV-V contient une amphore massaliète en grande partie reconstituable, dont le col porte une marque (delta dans un cercle). Un fragment de chenet se trouve au milieu de B-1. Contre le mur, un brunissoir en schiste. En A'-1, un fragment d'os frontal nous paraît avoir appartenu à un bébé. Deux fragments de chenets, dont l'un porte des cercles pointés sur trois côtés, se trouvent en A'-1 (fig. 118). Dans la partie la plus méridionale du carré se trouvent, posés côte à côte à plat sur le sol, deux poids de tisserand quasi circulaires, en pâte micacée massaliète d'excellente qualité, d'une dizaine de centimètres de diamètre, percés, avant cuisson, d'un trou de suspension (fig. 94).

Bien que nous n'ayons pu visiter qu'une toute petite surface de la cabane la plus orientale, nous trouvons, coup sur coup, plusieurs fragments de chenets différents et, chose plus étonnante, sous une pierre, une hache polie. C'est la seule que nous ayons trouvée en fouilles, les trois autres provenant de la surface. Le foyer est intense, les tessons nombreux, mais nous n'aurons pas la possibilité d'étudier entièrement cette cabane.

NIVEAU VI

Nous ne pourrons le suivre qu'en A'-1 et A-2. Le pavement de tessons d'amphores est à 25 cm au dessous de N-V. Contrairement à ce dernier, il n'est pas épais. De plus il est moins homogène. Entre les cabanes est et ouest, à la verticale des débris de murs déjà signalés, il y a une zone où la stratigraphie est confuse. Il semble bien que là aussi on soit entre deux cabanes, sans qu'on puisse connaître la nature de la séparation. En tout cas cela diminue d'autant la surface positive de fouille, d'autre part, la nature argileuse du terrain, l'humidité qui le

rend plus mobile, la profondeur qui augmente la pression des terres, l'étroitesse du sondage, nous contraignent, pour des raisons élémentaires de sécurité, à rétrécir encore deux carrés en renforçant les bords.

NIVEAU VII

La couche de remplissage devient grise et contient des fragments de torchis très dur d'un gris cendré. Les tessons d'amphores deviennent gris-rose et semblent de plus en plus finement micacés. Cette impression ira se confirmant en profondeur. Les tessons sont à dominante grise; on admettrait volontiers que c'est la vase qui a tout coloré, sauf les tessons attiques. Près d'un vase indigène cassé en place, nous trouvons une lame de cuivre ou de bronze non oxydée.

NIVEAU VIII

La couche intermédiaire prend des teintes curieuses et renferme des inclusions rouille du même type que celles que nous avions observées en S-I. Au-dessous, l'argile devient plus sombre, presque noire. Son pouvoir colorant fait de moins en moins de doute: les tessons, les documents osseux (mâchoires de lapins ou de dorades) tournent au noir. Le sol lui-même est constitué par une étonnante tourbe noire d'une grande dureté, tellement tassée que, malgré la présence de l'eau, nous avons de la peine à l'entamer. Elle contient des débris végétaux parfaitement conservés, notamment du bois qui a encore son écorce. Nous trouvons aussi des céréales, des pépins de raisins, un noyau d'olive, des vertèbres de poissons, leurs écailles, bref un véritable flasch sur la nourriture quotidienne. Un support de vase d'argile, portant un trou central, est par endroits noirci par la suie. Le torchis est très dur (fig. 12).

NIVEAU VIII-IX

Nous avons, dans le rapport de fouille, qualifié ce niveau de niveau IX. En fait le véritable niveau IX se trouve au-dessous.

Sitôt franchi le sol de tourbe, nous trouvons une argile gris clair, qui contient de minuscules morceaux de charbon. Cette couche, pauvre en documents, est très épaisse: un mètre environ. Pratiquement stérile à la partie supérieure, elle s'enrichit vers le bas en tessons généralement gris. Cette couleur est due à l'infiltration de la vase dans la pâte argileuse.

Mais l'élément le plus important de ce niveau est, sans contredit, le squelette d'un bébé que nous avons réussi à photographier en place et même à extraire en connexion anatomique (fig. 13). L'enfant, qui a vécu environ six mois, a été enterré sur la côté droit, la tête au levant, les jambes repliées. A ses pieds, on avait disposé une mâchoire



Fig. 12 - Torchis de la ville VIII

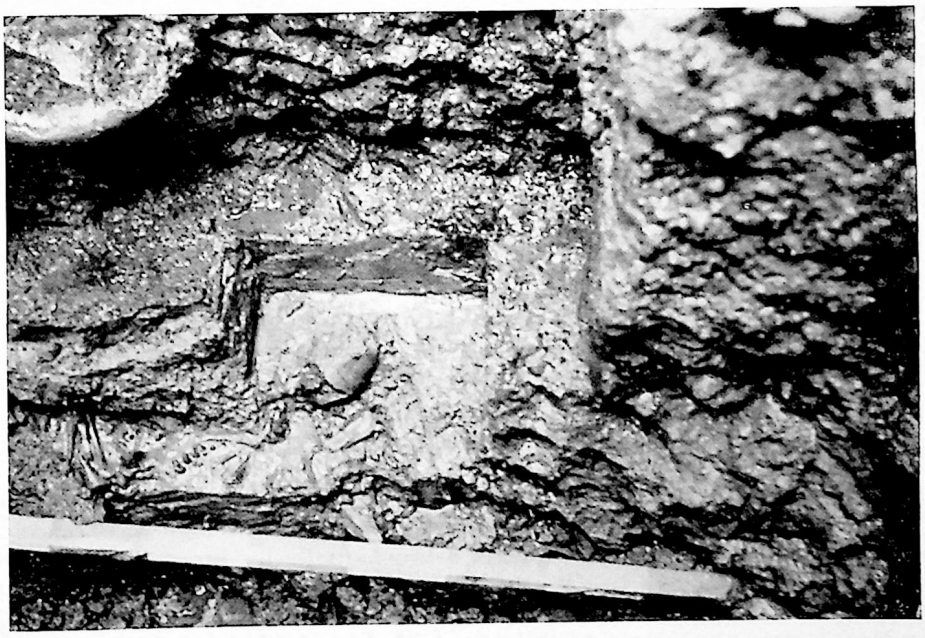

Fig. 13 - Enfant enterré sous une cabane de la ville VIII

de petit ruminant, probablement d'agneau, et, sur le bassin, une mâchoire de dorade. Avant de déposer le petit cadavre au fond d'un trou fait à même le sol de l'habitat, à une profondeur de 40 cm environ, on avait disposé deux tessons inclinés vers l'intérieur, l'un au niveau de la tête, l'autre au niveau des pieds. Le pariétal gauche, qui, lors de l'inhumation était le point le plus élevé du crâne, s'est affaissé et littéralement émietté à l'intérieur de la boîte crânienne. L'occipital occupe la position verticale d'origine. Un énigmatique objet de fer oxydé est disposé de telle manière, à l'intérieur par rapport à l'occipital, à l'extérieur par rapport à la partie affaissée, qu'on ne peut dire avec une certitude absolue si le crâne a été encloué. Le bras droit, conservé en entier, depuis l'omoplate jusqu'aux phalanges, était, comme le gauche replié, les deux mains étant jointes au niveau de l'épaule gauche.

NIVEAU IX

A 4,70 m de profondeur on atteint un puissant pavement de grosses pierres juxtaposées de 30 cm d'épaisseur. Au-dessous de ce pavement nous trouvons des tessons d'amphores étrusques écrasés sous les pierres sur un lit de sable fin. Il y a aussi quelques rares tessons micacés du type du niveau VIII, c'est-à-dire grisâtre. L'exiguité de la fouille, à ces niveaux les plus profonds, l'arrivée puissante de l'eau, la nécessité de remblayer le trou pour respecter le temps qui nous était accordé, ne nous ont malheureusement pas permis de pousser plus loin notre enquête. Nous ne sommes même pas certains aujourd'hui d'avoir atteint le niveau le plus bas.

LE SONDAGE III

C'est, au départ, un rectangle de 10 m de long pour 4 m de large, orienté nord-sud (fig. 7 et 8). Nous adoptons le même quadrillage que pour S-II. Le point zéro est l'angle sud-ouest. Nous avons: du sud au nord, les carrés A, B, C, D; de l'ouest à l'est, le carrés 1, 2, 3, 4; ce qui donne: carré du sud sud-ouest A-1, carré du sud-est A-4 etc. (fig. 14).

NIVEAU I

Il a été pratiquement anéanti lors des défoncements successifs. Ceci confirme notre première impression selon laquelle les larges taches noires apparues sur le sol lors du défonçage d'octobre 1963, plus particulièrement vers le sud et l'est du gisement et en contrebas, étaient les traces d'un niveau II incendié. C'est pourquoi il n'y a pas de grands renseignements à espérer, pour le niveau I, dans ces secteurs de la parcelle 101. Si une étude ultérieure doit être entreprise, concernant le niveau I, on aura intérêt à rechercher sur tout le versant ouest et vers le nord. Dans

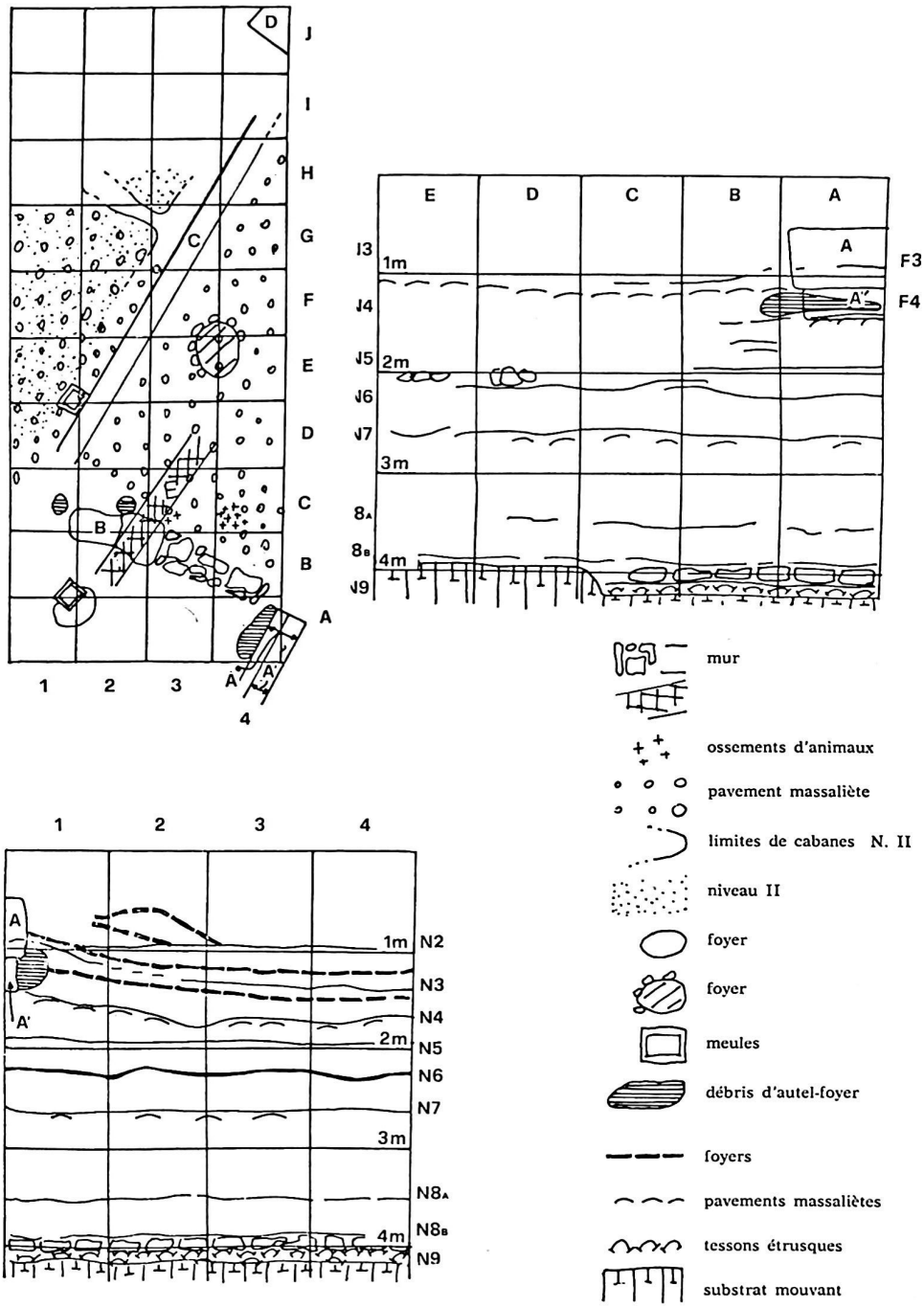

Fig. 14 - Plan et coupe du sondage III

la plaine en contrebas du « tell » il ne faudra pas hésiter à rechercher à plusieurs mètres au-dessous du sol moderne, même s'il n'y a aucun vestige en surface. Il y a, au sud, à l'ouest, au nord, au-dessous du niveau phréatique de l'eau, des possibilités archéologiques difficiles à estimer, mais à coup sûr considérables.

NIVEAU II

Il a aussi été très détérioré par les défoncements. Cependant, dans la coupe du terrain, sur la ligne zéro, au sud, on voit apparaître le dessin caractéristique du niveau II, aux cabanes à rebord d'argile et au sol portant des traces d'incendie qui plonge doucement vers le centre du gisement. Comme en S_2, le rebord oriental s'appuie sur un mur antérieur. Il n'y a pourtant pas le sol habituel de galets et de graviers. Dans les carrés G-1, G-2, H-1, H2 ce niveau est mieux conservé: deux cabanes se trouvaient visiblement côte à côte. La paroi nord de la cabane la plus méridionale est bien conservée sur 45 cm. de longueur et 18 cm de hauteur. Elle est faite d'argile fortement rubéfiée lors de la destruction générale du niveau II et grossièrement crépie à l'extérieur. Ce fragment est orienté W-NW et séparé de la paroi nord par un intervalle de 20 cm qu'il serait difficile de qualifier de rue. Plus à l'est, il existait une autre cabane qui, si l'on en juge la quantité des cendres et du charbon, a été aussi détruite par incendie. Les labours en ont anéanti l'architecture.

Le sol de la cabane 1, située en H-I, G-1, H-II, G-2, a pu être suivi sur toute l'étendue de ces quatre carrés. Il était constitué par un lit de graviers et de galets de petite taille. Celui-ci portait une épaisse couche de terre noire et de cendres.

NIVEAU III

Il est, sur la plus grande partie de ce sondage, très proche du niveau II et quelquefois au contact direct.

Nous avons pu en suivre trois murs. —

Le *mur A*, d'orientation approximative nord-sud, débute en A-4 et se dirige vers le sud, donc hors du sondage. Il est techniquement parfait. C'est pourquoi nous l'avons exceptionnellement suivi, hors de ce dernier jusqu'à la limite de la parcelle louée, soit 2,63 m. Mais, visiblement, il va plus loin. Sa largeur est de 0,88 m. Sur la face supérieure sont disposés des tessons d'amphores. Au-dessous de ce mur se trouve un deuxième mur, moins large et de même direction, peut-être antérieur, peut-être contemporain (simple fondation). Dans la niche constituée par la différence des largeurs, entre les foyers N-III et IV, nous avons trouvé

de nombleux débris d'un autel-foyer incisé de grecques et de triscèles. Nous avons appelé le mur inférieur A'. Reste à attribuer cet autel-foyer, qui n'est pas en place, à un niveau. Nous pensons, avec très peu de chances d'erreurs, pouvoir restituer les faits de la manière suivante. L'autel-foyer appartenait au niveau V, dont le sol est un solide pavement en pierre parfaitement en place. Pour construire le mur A', on a, nécessairement au temps du niveau IV, creusé une large tranchée qui a détruit l'autel-foyer. Les déblais ont été provisoirement rejetés par côté. Le mur A' achevé, on a remblayé avec la terre la plus proche, dans laquelle se trouvaient les débris du monument. Du fait du volume du mur, il est resté, tout au long de celui-ci, un bourrelet de terre; ce bourrelet n'a même pas été enlevé, comme l'indique la disposition en éventail des niveaux IV et III. Vers l'ouest ces foyers se resserrent et tendent à l'horizontale. La chose est parfaitement visible sur la section de la face sud. Le mécanisme s'est répété, identique, lors de l'érection du mur A. Il reste probable, bien que nous n'ayons pu le vérifier, que les murs A et A', surmontent un mur A". On entrevoit la conclusion: le dispositif étant dans les sondages I, II. III, il semble que la règle était la suivante: on édifiait les autels-foyers à l'ouest et très près des murs nord-sud.

Le *mur B* est grossièrement perpendiculaire au mur A. Sa technique est très analogue à celle du mur du sondage II. On y trouve le petit et moyen appareil, relativement en désordre, avec inclusion d'une certaine quantité de terre, mais aussi de gros blocs plus ou moins régularisés. Bien qu'en mauvais état, on peut estimer sa largeur primitive à environ 60 cm. Il va de A-4 à C-1.

Nous pouvons suivre le *mur C* de C-1, où il est perpendiculaire au mur B, en H-4. Là, dans l'angle de ce sondage, il aboutit à un gros bloc analogue aux deux blocs les plus occidentaux du mur B. Nous ne savons pas s'il y a là le départ d'un quatrième mur, bien que ce soit très probable. Le mur C est très détérioré et d'une largeur un peu moindre que les deux autres. Il n'en reste pratiquement que l'assise inférieure.

De part et d'autre du mur C, c'est-à-dire au nord du mur B, nous retrouvons un pavement de tessons d'amphores massaliètes. Bien que moins élégant que le sol V du deuxième sondage, il est conservé sur une vaste surface et atteint aux parois des murs B et C.

A cheval entre C-3 et C-4, un petit foyer rond a été soigneusement aménagé en disposant en cercle des tessons d'amphores et en creusant légèrement la terre. La cendre y est abondante. A noter que la partie orientale du cercle est détruite (un petit bourrelet d'argile rubéfiée, parfaitement visible sur les trois quarts du périmètre, a disparu au levant). Il semble que, comme pour l'autel-foyer du premier sondage, où nous avions observé le même fait, on avait l'habitude de repousser les cendres vers le levant.

Pour Lattes, si nous n'avons pu tirer d'enseignement de l'autel-foyer du sondage II, nous avons noté le même accident (détérioration seulement du bord oriental) d'une autre foyer ordinaire plus ancien au sud de ce sondage. En C-4, se trouve un inexplicable amas de petits ossements d'animaux domestiques divers, peut-être petit dépotoir culinaire (présence de mouton et de porc). En C-3, tout contre le mur, des morceaux d'argile grise soigneusement lissés, portant des incisions dont la largeur diffère de celle observée sur les fragments rencontrés contre le mur A', ne peuvent être que des vestiges d'un autre autel-foyer disparu. Dans le même carré, au-dessous du pavement, nous trouverons un nouveau fragment de chenet. En raison des diverses positions relatives, nous pensons, compte tenu de la présence du mur voisin, que ces deux derniers documents ont plus de chance d'avoir comme place initiale N-V ou, au maximum N-IV.

Au croisement des carrés A-1, A-2, B-1, B-2 d'une part, et D-1, D-2, E-1, E-2 d'autre part, se trouvent deux mortiers de basalte en forme de prismes carrés creux portant une fente d'écoulement dans le fond. Il s'agit apparemment des mortiers à huile du type de Pennes, où ils sont datés par Déchelette (T. IV, p. 895) du IIIème siècle av. J.-C., ce qui cadre parfaitement avec notre stratigraphie. Les deux mortiers avaient leurs bords parallèles aux murs et avaient été abandonnés en place. Celui qui était le plus au sud contenait encore un broyeur du même basalte. Il ne semble pas, comme l'indique J. Déchelette, que tous les broyeurs étaient cylindriques et oeuvraient dans un mouvement de va et vient. Celui qui paraît être ici dans le creux qui lui était destiné est un fragment de basalte emprunté à une meule naviforme. D'autre part, si nous avons trouvé plus de 40 meules entières ou cassées de toutes formes, nous n'en avons pas trouvé une seule ayant pu jouer le rôle de rouleau.

Le deuxième mortier, recouvert de tessons d'amphores, était cassé en place, au point mécaniquement le plus faible c'est-à-dire au niveau de la fente.

NIVEAU IV

Nous n'avons pu l'étudier que dans la moitié sud du sondage III. Le sol en est situé à I, 18 m du sol actuel. Le dallage d'amphores y est beaucoup plus sporadique qu'en N-III. On a plutôt l'impression qu'on avait aménagé un simple sol de terre battue sur un lit de sable clair. Ce lit occupe la totalité de la surface fouillée dans le sondage III. Il semble qu'il y ait eu nivellement général peu avant constitution de ce niveau. Nous avons été naturellement amenés à penser à une inondation. Après discussions, sur le terrain, avec des géologues, nous avons abandonné cette hypothèse.

Comme dans les sondages I et II, à ce niveau, nous avons recontré certaines difficultés pour établir les limites exactes des cabanes. La rai-

son en est le manque, ou plutôt, l'insuffisance de murs indiscutables en pierre. Cependant, nous avons acquis la certitude que leurs limites sont les mêmes que celles des cabanes du niveau III. En effet, de part et d'autre du plan vertical passant par le milieu du mur B, on trouve une mince bande d'interruption de N-IV. Sur la coupe verticale de la face ouest du sondage II on note cette rupture et le léger décalage vertical des deux sols. La même remarque peut être faite par rapport au plan vertical passant par le milieu du mur C.

Au-dessous du lit de sable, la couche de remplissage qui surmonte N-V atteint en moyenne 25 cm. Elle est constituée d'argile siliceuse grise. En C-4, nous trouvons un fragment de chenet d'argile. En C-3, plusieurs fragments d'autel-foyer ont des cannelures plus larges que les incisions des fragments trouvés contre le mur A'. En C-4, deux demi-mâchoires de cheval voisinent avec un os long.

Par les structures d'ensemble, ce niveau se rapproche beaucoup du niveau III. Il n'y a pas de trace d'incendie ou de violence.

NIVEAU V

Au sud du sondage III, à partir du plan vertical passant par le mur B, le sol V est constitué par un dallage particulièrement soigné et horizontal de pierres de grosseur moyenne de technique identique au sol de la ruelle du sondage II. Il occupe les carrés de A-1 à A-4 et B-2 à B-4. En A-1 - A-2, un petit foyer circulaire a la même aspect que celui observé en N-III avec, lui aussi, le bord oriental détruit.

Profondeur du niveau: 2 m. Au nord de cette zone, le sol change d'aspect il est constitué par une couche de galets de rivière mêlés à des tessons d'amphores micacées. On y trouve aussi parfois des fragments de grands vases à provisions à teinte variant de l'orange au rouge, portant un cordon appliqué incisé obliquement.

En D-4, où le sol est d'argile battue, cinq grosses pierres disposées en cercle ont servi à caler la base d'une amphore, fortement micacée, mal conservée et littéralement « pourrie » sur place. Cependant, dans ce sol argileux, elle avait gardé sa forme, et la terre n'en avait pas occupé l'intérieur. En E-4, cinq autres pierres, plus petites, disposées de la même manière, paraissent avoir joué le même rôle.

NIVEAU VI

Il est, en général, de 25 à 30 cm au-dessous du niveau V. Il se présente, le plus souvent, comme un simple sol de terre battue, portant de nombreux tessons horizontaux. Le foyer est puissant. Il semble bien qu'il y ait eu incendie, en ce qui concerne, tout au moins, les cabanes du sud et de l'ouest du sondage. Du côté est, bien que le sol comporte un mince filet de cendres, il ne semble pas que pareil avatar se soit

produit. Deux taches focales assez puissantes, mais de diamètre assez réduit (moins de un mètre), observées en E-1-2 peuvent provenir de foyers domestiques.

La disposition des sols, au sud et au nord du plan vertical passant par le mur B, montre que les cabanes du niveau VI étaient contiguës et devaient être séparées par une cloison de matière périssable qui n'a pas laissé de traces. Il n'y a pas de doute que, comme nous l'avions déjà noté, les intervalles séparant les pièces habitées (murs, cloisons ruelles...) sont, à travers les niveaux, disposés les uns au-dessus des autres, chaque cabane s'élevant sur l'emplacement d'une plus ancienne.

NIVEAU VII

Dès ce niveau (3 m de profondeur, en terrain argileux), la fouille devient difficile (éboulements fréquents). La surface étudiée diminue donc sensiblement. Pour lutter contre l'eau, l'utilisation d'une pompe à moteur est désormais une nécessité constante.

Aucun élément nouveau ne nous est apporté pour l'étude de l'architecture. Les sols sont de terre battue au sud et établis sur un mince lit de sable au nord. Ils sont à 60 cm au-dessous de N-V. La couche intermédiaire est presque stérile à la partie supérieure et s'enrichit dès qu'on approche du foyer qui est très net.

Les fusaïoles sont biconiques. En B-1, se trouve un fragment de chenet d'argile représentant une tête de belette (?) avec de gros yeux. En C-3 un gland en or (fig. 103-C), portant quatre minuscules trous de fixation, est finement décoré de cinq traits verticaux délimitant quatre bandes remplies de tout petits traits verticaux. En B-2 - C-2 quelques ossements en désordre paraissent avoir appartenu à un squelette de bébé. En B-2, un magnifique fond de coupe ionienne de couleur brique, portant trois cercles concentriques et un point central de peinture rouge, a un trou de réparation et la face inférieure porte, gravée, la lettre delta.

NIVEAU VIII

Profondeur totale: 3,80 m. La couche de remplissage est assez semblable à celle du niveau VII-VI; elle s'assombrit seulement graduellement jusqu'au foyer. On fouille un immense bloc d'argile où la pierre est l'exception. Seuls les sols et les foyers sont nets. La couche de remplissage, très épaisse et pauvre à la partie supérieure, réserve des surprises agréables dès qu'on approche de la base. Le sol est assez net, en particulier dans les carrés D-1, E-1, E-2, E-3, E-4, où il est constitué par des galets de rivière noircis, portant des vases écrasés en place, le tout offrant le tableau d'une destruction par incendie. A la verticale du mur B, dans sa moitié, une bande de 20 cm de large sépare un sol de terre battue d'un sol de gravier. Elle est très noire, pratiquement com-

posée de charbon de bois et contient un magnifique poinçon en os lui aussi noirci. Cette bande est perpendiculaire à des vestiges de mur qui traversent en diagonale les carrés B-2, C-3, D-3, parallèlement au mur C, mais à 4 mètres de profondeur. Il est difficile d'affirmer que ce mur appartenait au niveau VIII ou au niveauv IX. Il est possible qu'il ait existé dès le niveau IX et ait été réutilisé par la suite. En dehors de la céramique, il faut noter, outre la présence assez abondante de graines de céréales, celle de plusieurs scories qui ont été soumises à l'analyse.

NIVEAU IX

A quatre mètres de profondeur, un dallage de grosses pierres, d'origine et de nature difficiles à identifier car elles sont souvent couvertes d'une espèce de croûte grise concrétionnée, occupe la totalité de la partie fouillée, sauf en E-4. Le mur D, dont il a été question au niveau VIII, adhère à ce dallage puissant et difficile à rompre. Ce dallage écrase un lit compact d'amphores étrusques, dont les tessons sont parfois sur plusieurs couches.

Un tesson porte gravé le signe « X ». Ces deux couches enlevées (pierres et tessons d'amphores) on se trouve en présence d'un sable clair, d'une extrême finesse, d'où l'eau jaillit littéralement et où l'on s'enlise tout doucement au moindre mouvement. Nous y avons enfoncé, sans peine, une latte longue de deux mètres et nous avons pensé, lors de la fouille, que nous avions atteint le sol primitif, sable aujourd'hui fluide, du fait de l'eau, d'origine lagunaire, voire maritime.

En dépit de la faible surface fouillée le matériel céramique a ceci de particulier qu'il appartient à des vases probablement tous reconstituables. Il semble bien que l'avatar qui a mis fin à ce niveau soit survenu de manière foudroyante. Les vases portent les traces d'un feu violent qui a dénaturé leur couleur.

Nous avons considéré que les trois couches (le sable, les tessons d'amphores, les pierres) constituent un seul et même niveau. La présence d'un pavement et de murs est certaine. Ce qui frappe, c'est l'énorme quantité de pierres transportées.

LE SONDAGE IV

LE PUITS DUBOUCHER

Au cours du mois de juin 1965, M. Duboucher, dont la maison se trouve dans le lotissement Filies, situé immédiatement à l'entrée et à l'est du Lattes actuel, fut amené à rechercher de l'eau pour son jardin. Bien que le point choisi fût à environ 500 m au nord de l'acropole de *Lattara* et qu'aucune trace de surface ne parût, nous avons assisté aux travaux (fig. 7 et 8).

Alors que la sonde remontait de 14 m de profondeur, dans les lanières d'argile grise remplissant la gorge de la tête hélicoïdale, nous vîmes soudain un minuscule tesson campanien. C'est en remontant que la sonde l'avait accroché au passage. Mais la logique voulait qu'il y eût sous nos pieds un niveau gallo-romain. Il apparut lorsqu'il fut nécessaire de creuser le puits: après deux mètres de limons complètement stériles, que nous attribuons à un ou plusieurs débordements du *Viel Lez*, brusquement les ouvriers se heurtèrent à une couche d'environ deux mètres d'épaisseur remplie de pierres. Parmi leurs déblais et sans avoir procédé à une recherche systématique nous avons extrait les documents suivants: Des tessons nombreux appartenant au moins à: 2 fragments de *dolium*; 11 fragments d'amphores; un nombre indéterminé de *tegulae*; 9 récipients indigènes: 1 urne peignée, 1 vase globulaire peigné à décor de chevrons, 2 bols coniques, 1 urne à col lisse, 2 coupes à bord droit, 1 récipient à bord droit et bouton de préhension, 1 coupe à bord rentrant courbe; 4 vases sigillés (Arezzo ou Graufesenque); 6 vases campaniens (50 tessons dont un porte un *graffito* en « H » maladroit); 1 récipient en pâte grise, molle, et couverte noire (campanien C ou imitation campanienne); 1 petit vase pâte marron sans dégraissant à fond sub-annulaire; 3 récipients en pâte catalane grise (?); En outre: Fer: 1 vrille, une lame de couteau (?), 2 clous; Plomb: un fragment filiforme; Bronze: fragments et une monnaie massaliète; Os divers (mouton, porc, boeuf, chien (?), oiseau): 127; nombreux coquillages: murex, coques, palourdes, moules, huîtres...

En conclusion, le lotissement Filiès est sur l'emplacement d'un habitat gallo-romain recouvert par une ou plusieurs inondations qui ont déposé, au début de l'ère chrétienne, deux mètres de limon. Nous ne pouvons affirmer si cet habitat fait partie intégrante de Lattes ou s'il est déjà isolé dans la proche banlieue de la ville.

LE SONDAGE IV bis

Nous l'avons entrepris, au cours de l'hiver 1964-1965 pour les raisons suivantes.

La vue aérienne l'hiver révèle, au sud-est de la parcelle 101, une large tache noire, d'où un trait noir part vers l'ouest.

Le point choisi est celui où se rejoignent presque les deux canaux qui encadrent la parcelle 101.

C'est le point le plus bas du secteur. Il se trouve au *terminus* de la voie romaine.

En d'autres termes, nous cherchions l'emplacement d'un port éventuel. Prévoyant des difficultés avec l'eau souterraine, nous avons conçu un sondage étroit (60 cm) et de faible longueur (2 m en surface, 1 m à

un mètre de profondeur, pour atteindre, à deux mètres de profondeur 40 cm × 50 cm). La stratigraphie est la suivante:

NIVEAU I

Couche 1: un mètre environ de terre d'alluvionnement (eaux d'irrigation empruntées au Lez moderne); fragments de *tegulae, dolia,* amphores, campanienne, Graufesenque, verre, plomb. Documents roulés.

Couche 2: aussi stérile que la couche 1. Argile fine et grise.

NIVEAU II

A 2 m. lit de graviers et de galets. Tous les documents sont recouverts d'une couche grise, épaisse, concrétionnée. La céramique paraît être abondante. Nous n'avons pu indentifier les quelques tesson d'hamphores recueillis.

En conclusion, nous avons l'impression que le niveau I n'est que l'écho, plus en aval, de la catastrophe subie, au Ier siècle après J.-C., au niveau du puits Duboucher. En effet, de nombreux tessons sont roulés et le gravier est présent. Nous n'avons pu malheureusement dater le niveau II. Mais nous avons acquis la certitude qu'il y a eu là soit un lit de rivière, soit un rivage.

Pour l'instant nous voulons faire la remarque suivante: en aucun point du site nous n'avons trouvé ni tessons, ni galets, aussi fortement concrétionnés. Nous avons recueilli, dans le cours du Lez, au niveau du Pont Juvénal, un fragment de *tegula* et 3 fragments d'allure préhistorique; aucun ne portait de concrétion. Or dans ce sondage, la concrétion est si épaisse, qu'un important col d'amphore est concrétionné au point de ressembler à un galet.

Nous avons là une manifestation due à la proximité de l'eau salée de l'étang qui s'étendait plus au nord qu'actuellement puisqu'il venait en bordure de la ville grecque ou romaine et salait le fond du cours du vieux Lez (phénomène qu'on appelle « langue salée » et qui se retrouve à l'embouchure de tous les fleuves).

LE SONDAGE V

Nous avons ci-dessus rapporté dans quelles circonstances nous avons pu ouvrir un sondage (S-V) au terrain de sports de Lattes. L'objet principal de ce sondage était de savoir si le chemin aux graviers qui traverse la parcelle 101 du nord au sud se retrouve au-delà de la route de Lattes à Pérols. Nous entendions aussi vérifier au passage la présence éventuelle des divers niveaux archéologiques rencontrés chez M. Beaux. Ainsi se trouverait authentifiée du même coup une phrase des Mémoires de la

Société Archéologique de Montpellier selon laquelle des trouvailles de caractère archéologique ont été faites, jadis, à l'est de cette même route. Des résultats positifs seraient d'autant plus convaincants que pas un seul document n'était visible en surface (fig. 7 et 8). Le couches de surface étant totalement stériles, nous les avons attaquées à la pelle mécanique. Nous avons atteint la couche archéologique à 85 cm de profondeur, après avoir traversé une couche arable brune de 25 cm. Cette couche archéologique était constituée, pour l'essentiel, par un pavement de belles dalles en calcaire tendre, cédant la place, vers le nord, à des matériaux divers manifestement damés. La structure de l'ensemble est très proche d'un lambeau de voie Domitienne que nous avons pu observer chez M. Marie, Inspecteur Primaire à Castelnau-le-Lez. Nous y avons trouvé une monnaie romaine en très mauvais état. Les matériaux de remplissage (*tegulae, imbrices,* campanienne, sigillée etc.) appartiennent, ou sont susceptibles d'appartenir, à Lattes I.

Après enlèvement de quelques dalles, nous avons creusé un puits d'évacuation de l'eau de 3 m × 1,50 m jusqu'à 5 m de profondeur. Il a été impossible, pour des raisons de sécurité, de le faire plus petit. Du moins cela nous a permis d'étudier, sans être gênés par l'eau, la stratigraphie d'une surface équivalente contiguë à la première.

NIVEAU I

Il apparaît sur la totalité de la surface du sondage. C'est une couche à dominante blanche, riche en chaux, pierres, fragments de béton, *tégulae,* débris céramiques, dont un profil de patère campanienne. Seules des fouilles très agrandies permettraient de savoir si l'on se trouve en présence d'une voie romaine qui aurait relié l'Estelle à *Lattara,* longeant l'étang, tandis qu'ensuite elle aurait obliqué vers le nord, en direction de *Sextantio.*

NIVEAU II

Bien que ce niveau ait été détruit lors de l'établissement de la route romaine il est visible, très net, au sud et à l'est du sondage. Une fois encore l'incendie ne fait guère de doute.

NIVEAU II-III

Sous le niveau II à l'est, sous la route romaine à l'ouest, se trouve une couche ruiniforme, mélange de terre et de pierres de grosseur moyenne. Cette couche meurt en langue vers la partie centrale de la route et s'épaissit vers l'est. Il n'est pas impossible que ce soit une voie préalable. 50 cm au-dessous se trouve un lit de graviers jaunâtres très serrés. Bien que l'orientation générale soit difficile à suivre sur un petit sondage, notre impression dominante a été qu'il s'agissait d'un lambeau de la voie sous-jacente à la voie principale de la parcelle 101. La puis-

sance, la technique, l'orientation, la profondeur relative, sont identiques. On peut approximativement dater cette voie du Ier siècle avant J.-C.

NIVEAU III

Dans le tiers nord du sondage, nous dégageons un mur, très solidement constitué, orienté plein est et s'arrêtant au bord de la route. Ce mur a toutes les chances d'appartenir à N-III.

A sa base, de part et d'autre, nous retrouvons les pavements de tessons d'amphores ou de jattes micacées que nous avons trouvée partout ailleurs. Dans les environs immédiats, vers le nord, devait se trouver un autel-foyer non incisé ou un foyer qui, malgré un fort état de dégradation a laissé des traces indiscutables.

NIVEAU IV à VII

Ces niveaux intermédiaires sont très difficiles à suivre car le hasard nous a fait tomber sur des angles de murs, ce qu'on peut attribuer à la proximité immédiate d'une voie. Les murs se chevauchent littéralement. Ils sont de bonne facture. Dans le peu d'espace resté libre, nous avons la bonne fortune de rencontrer les tessons attiques et phocéens ondés. Cependant, sur la coupe verticale (parois orientale et méridionale) tous les niveaux sont parfaitement visibles. Il faut noter pourtant que comparativement à ce qui se passait pour S_2 et S_3, ils sont plus rapprochés, un peu à la manière de ce qui se passait en S_1. De ce fait, ce qui est normal, l'écart total entre les niveaux I et IX est plus faible qu'au sommet du tell.

NIVEAU VIII

Plus net que les niveaux qui le surmontent. Deux murs perpendiculaires très bien faits, bien qu'il n'en reste que l'assise inférieure, s'orientent, l'un vers l'est, l'autre vers le nord. Les pierres ont été soigneusement choisies et ont les angles mous pour une raison qui nous échappe. Dans l'angle formé par les deux murs, il y a un pavement en pierre en appareil moyen. Il y a eu manifestement incendie de ce niveau. Dans la couche incendiée nous trouvons une intéressante série de tessons de style ionien, peints à l'ocre, où figurent la coupe à pied conique creux et la petite oenochoé peinte en marron à la partie supérieure, tant au dedans qu'au dehors. Ce matériel correspond exactement à celui que nous avions trouvé, dans des conditions analogues, dans les sondages II et III.

NIVEAU IX

Au-dessous du pavement et en dépit de l'exiguité de la fouille (moins de 1 mètre carré), nous avons pu constater un niveau incendié et c'est sans aucune surprise que nous avons noté la présence de plusieurs tessons d'amphores étrusques à l'exclusion des massaliètes. Bien

entendu, en raison même de l'étroitesse du sondage (nous n'avons pas cru devoir détruire des murs en place, sous prétexte de mieux étudier les niveaux profonds) nous nous abstiendrons de toute utilisation statistique des tessons provenant de ce sondage S_5.

CONCLUSION SUR LE SONDAGE V

Les différents niveaux archéologiques existent à l'est de la route de Lattes à Pérols. Ils y sont tous, bien qu'avec une puissance moindre qu'au centre du gisement. A la base, ils reposent sur la même vase extrêmement fluide qu'on retrouve partout à —4 m, vase qui commande la plus grande prudence.

LE SONDAGE VI

Nous avons déjà exposé la tentative faite au cours de l'hiver 64-65 dans la parcelle Nicot, à l'extrême sud du gisement, ayant comme objectif la recherche systématique d'installations portuaires. Vaincus par l'eau, nous avions été obligés d'interrompre nos recherches. Au cours de l'été 1965, les services techniques des Ponts et Chaussées nous ayant dépannés sur ce problème de l'évacuation de l'eau, nous avons pu étendre notre sondage vers l'est et aussi gagner en profondeur, ce qui devait apporter des éléments nouveaux (fig. 7 et 8).

La fouille se présente comme un rectangle d'orientation est-ouest, mesurant, à la partie supérieure, 5 m × 9 m. A la partie inférieure elle est plus étroite pour des raisons de sécurité. Même ainsi, lorsque nous avons atteint les couches profondes, afin d'évacuer l'eau, nous avons dû constamment lutter contre les éboulements. C'est ce qui explique que nos prismes de fouille ne soient pas rigoureusement géométriques. La stratigraphie, pratiquement identique sur toute l'étendue de la fouille, avec des nuances que nous verrons, diffère radicalement de tout ce que nous avons observé sur le reste du site. L'impression que nous nous trouvons dans la partie basse de la ville, au bord même de l'eau, se trouve considérablement renforcée. On trouve, du haut en bas:

une couche de terre végétale de 20 cm environ;

40 cm de limon à petits mollusques contenant d'abondantes inclusions de couleur rouille, totalement stérile;

de l'argile grise stérile (40 cm environ);

un mince rideau de fragments de *tegulae* et tessons atypiques qui semblent bien avoir été roulés, donnant l'impression d'appartenir à un niveau gallo-romain;

une couche d'argile grise stérile;

une couche de sable argileux blanc;

à 2 m de profondeur, une couche irrégulière à l'ouest, très bien

constituée en pavement à l'est, où sont plantés des pieux de bois (20 pour l'ensemble de la fouille);

une forte couche de galets de rivière qui contient, avec le pavement qui la coiffe tout le matériel archéologique;

à 4 m de profondeur, on retrouve la vase fine, mobile, dans laquelle nous trouvons, parfaitement alignés, des bivalves en connexion anatomique. Il s'y trouve plusieurs variétés de coquillages d'étang. Les plus petits sont à la partie supérieure de la vase.

A) REMARQUES SUR LA STRATIGRAPHIE

Sur la coupe nord de la fouille, un lit de sable granuleux jaune, stérile, visible sur 4 m de l'ouest à l'est, s'abaisse peu à peu vers l'est. Il paraît correspondre à une inondation, le ruisseau se trouvant plus à l'est. Ceci est d'autant plus curieux que l'appareillage en bois dont il sera question plus loin penche légèrement vers l'ouest. Il est vrai que cet appareillage est antérieur probablement de plusieurs siècles, étant posé à la partie supérieure des galets, tandis que le sable granuleux est séparé de lui par une couche d'argile grise et une couche de sable clair coiffé de fragments de *tegulae*. Notons que cet approfondissement vers l'est concerne aussi ce mince rideau de fragments de *tegulae* qui, à l'est de la fouille est à 1,80 m de profondeur. Rappelons que 60 m environ plus à l'ouest, dans la pommeraie de M. Bozerand, les mosaïques gallo-romaines sont à 60 cm du sol à peine. A l'est, la couche de sable clair vaseux coincé entre la couche d'argile grise et les graviers du dessous est entamée et l'on distingue parfaitement la coupe d'un fossé qui a été comblé par la suite de pierres de petite taille. Il semble bien que ce soit un fossé de drainage du type primitif, appelé *balat ratier* en languedocien.

B) LE QUAI D'EMBARQUEMENT EN BOIS (fig. 15 et 18)

C'est un assemblage de fortes planches en sapin blanc parfaitement conservé, littéralement encastré dans les graviers de la dernière grande inondation. Ce quai d'embarquement a la coupe d'un entonnoir assymétrique, c'est-à-dire que son côté sud est rectiligne, tandis que le côté nord s'élargit selon un angle obtus. Son axe est orienté en gros est-ouest et sa pente légère suit cette orientation. Sa longueur totale est de 4 m 80, la petite largeur à l'ouest est de 1,04 m et de 1,75 m à l'est (fig. 15 et fig. 18). Un bordage fait de planches dressées la limite au nord et au sud. En outre une planche sert de banquette sur le côté sud. A l'ouest, le plancher est fait de trois fort belles planches, encore solides, fixées par des clous de fer bien conservés, à trois traverses dont la plus occidentale est bien équarrie et apparemment posée sur le gravier du fond préalablement recouvert de grosses pierres horizontalement.



Fig. 15 - Sondage VI, dans le port de Lattes. *Ponton d'embarquement*

Pour lutter contre la force ascendante de l'eau, sur le côté sud de gros piquets de bois étaient enfoncés dans le sol, de part et d'autre du plancher (fig. 15). La partie supérieure de ces piquets a été taillée en crochet de façon à maintenir l'ensemble bien en place. Des pieux obliques renforçaient la solidité de ce dispositif. Sur le bord nord, la lutte pour la fixation de l'ouvrage est encore plus manifeste malgré l'absence de crochets. Il n'a pas fallu moins de trois pieux juxtaposés, bloqués par un important fragment de bord de *dolium* et par une grosse pierre placée de champ.

La partie orientale, c'est-à-dire la plus large, a un appareillage plus complexe. Son bois est, dans l'ensemble, de moins bonne qualité ou moins bien conservé. Etant donné sa forme évasée, il a fallu plusieurs



Fig. 16 - LE FOND DU PORT. 1 et 2) anses d'amphores étrusques; A) vase de l'étang avec coquillages en place; B) lit de la rivière; C) sol II.

planches de formes variables pour le garnir. Le bordage septentrional écroulé sous son propre poids, était fixé à la hauteur du madrier sous-jacent entre deux pieux voisins formant glissière. Plus à l'est, le plancher continuait, pourri sur place. Nous l'avons retrouvé en nettoyant sa surface à grande eau. De toute manière, la lutte contre l'élévation de l'eau de l'étang se manifeste ici par la pose d'une belle dalle de calcaire rectangulaire, soigneusement taillée et percée de mortaises (seuil de porte réutilisé?), placée légèrement en biais. Il doit s'agir là d'un « corps mort » destiné à alourdir la base du dispositif.

Les bordages paraissent simplement posés de champ sur le plancher près du bord, la stabilité étant assurée par un système de glissières. Contre le bordage sud, une longue planche sur laquelle gisait une cruchette en céramique jaune paraît être une banquette posée sur deux traverses.

Un peu partout étaient plantés des pieux soigneusement appointés sans ordre apparent. Nous en avons trouvé d'autres dans le sondage VII. Ce sont de véritables champs de pieux destinés à tenir les terres du quai, dispositif que l'on retrouve dans des installations portuaires hallstattiennes (étang de Mèze, commune de Balaruc) et à une époque plus ancienne dans les palafittes suisses (1).

(1) Nous n'avons pas changé le texte du carnet de fouilles car au début, nous ne savions pas exactement où nous nous trouvions. Il semble bien, effectivement, que le sol I A soit la couche supérieure

A l'extrémité occidentale de l'appareillage de bois, et au-dessous, dans la vase, des pépins de raisin forment un véritable cône de déjection. On peut donc supposer que même si ce n'était pas sa destination primitive, ce quai de bois a servi de trémie d'évacuation de déchets vinicoles.

Au-dessus du quai de bois, et débordant des deux côtés mais plus particulièrement vers le nord, se trouve une forte couche de sable clair déjà signalée dans la stratigraphie. Cette couche contenait une grande abondance de tessons d'amphores gallo-romaines à fond plat légèrement annulaire et bord épaissi en bourrelet, quelques tessons de sigillée italique, quelques fragments de verre et surtout une grande quantité de *tegulae*. Il semble donc que ce quai de bois était couvert lors de l'éffondrement final, provoqué par l'inondation qui a laissé sur place cet épais dépôt de sable jaune.

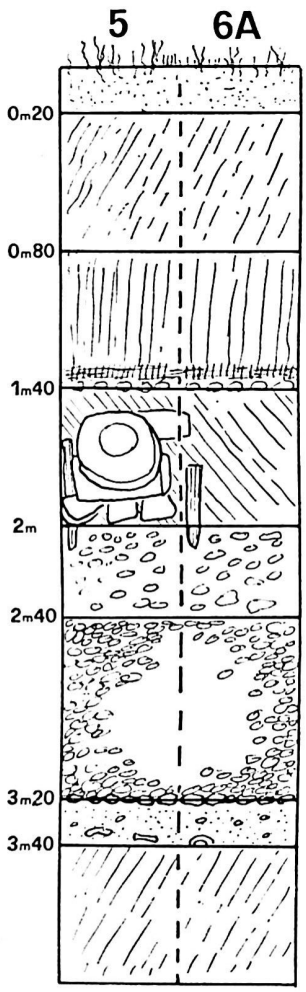

Fig. 17 - Coupe du sondage VII

C) MOBILIER ARCHEOLOGIQUE DU SONDAGE VI

Nous présenterons ici le mobilier archéologique pour n'avoir pas à y revenir. Toutefois, les céramiques qui font l'objet d'une étude d'ensemble (poterie campanienne, sigillée etc.) seront revues dans les chapitres qui leurs sont consacrés.

Bois

Fragments de chevilles, une bonde de tonneau (?), un fragment de faisselle.

Métal

13 monnaies dont deux romaines, la plus tardive étant un as de Nîmes frappé entre 10 et 14 après J.-C. et 11 bronzes massaliètes au taureau agenouillé. La plupart

d'alluvions déposées par les inondations sur laquelle on a trouvé des filets en train de sécher, des hameçons, en somme tout un attirail de pêcheur. Mais les sols I B, I C et II sont en réalité des fonds de rivière composés de galets et de sables sur lesquels coulait l'eau du port. Ce qui nous a trompés, c'est que nous ne pouvions pas imaginer en 1966, que le ponton de bois se trouvait non pas contre le quai de la ville mais contre la jetée de protection découverte au cours du sondage IX en Septembre 1967.

de ces monnaies sont beaucoup mieux conservées que sur le site voisin. L'as de Nîmes n'a besoin d'aucun traitement pour être lisible.

Les clous en cuivre ou en fer sont dans un état de conservation stupéfiant. En général, leur section est carrée, mais il en existe à section ronde. Certains sont recouverts d'une espèce de dorure. Ceux de cuivre servaient à clouer les différentes pièces des navires (fig. 99, A).

Les hameçons, en bronze ou en fer, avec ou sans ardillon. Conservation parfaite (fig. 100, A).

En de très nombreux points, plus intensément au sud se trouvent de nombreuses « larmes » de plomb fondu. Il existe aussi des rivets à réparer les poteries. Il n'est pas rare de trouver des gouttes d'une matière puissamment colorante qui pourraient être des dérivés du plomb.

Scories et laitier. Ils ont été soumis à l'analyse (Cf. rapports annexes).

Anneaux d'usage indéterminé (fig. 99, B).

Quelques fibules sur lesquelles nous reviendrons (fig. 111).

Verre

Fragments de bouteilles et de bols en verre transparents dont un profil complet de bol (fig. 95, B).

Plusieurs fragments de bracelets de tailles diverses en verre bleu côtelé portant un décor en zigzags, blanc ou jaune (fig. 97).

Un anneau en verre noir, d'origine égyptienne possible selon F. Benoît (fig. 98, A).

Une perle, égyptienne, en pâte de verre polychrome, portant un décor de trois oiseaux et trois arbres (palmiers?), dont nous avons confié l'étude au Pr. F. Daumas, Directeur de l'Institut français d'Archéologie Orientale, au Caire (Cf. rapports annexes).

Argile

Toute la partie antérieure d'un chenet et quelques fragments (fig. 117, B).

Un fragment d'autel-foyer incisé (fig. 116, E).

Une fusaïole.

Céramique

La céramique du sondage VI confirme pleinement le mobilier non céramique. Son état de concrétionnement (les amphores de la partie supérieure sont recouvertes par 3 cm environ d'une espèce de croûte sableuse grisâtre légèrement salée) démontre un long séjour dans un milieu tout à fait spécial. De plus les rares amphores massaliètes, qui devraient normalement avoir une couleur claire, sont devenues grises comme dans les niveaux profonds où nous avons eu à lutter contre l'eau. F. Benoit nous a dit avoir observé les mêmes faits à Marseille.

La vase finit, au cours des siècles, par imprégner les amphores micacées (et même d'autres céramiques moins poreuses), et change totalement leur aspect.

Sur le quai de bois, se trouvait un fond d'amphore à pâte beige et pied annulaire très plat. Sur le bordage sud, gisait un flacon à pâte grise, couvert d'une couche blanc-beige sur les deux faces, non micacée, et très mal cuite; son épaisseur est de trois millimètres, sa hauteur de 165 mm et sa largeur 130 mm; son goulot cassé sur le haut a conservé un bout de lèvre évasée avec rebord interne (fig. 18 bis).

Parmi les autres tessons que nous étudierons dans les chapitres suivants, signalons toutefois de la céramique campanienne, de la sigillée arrétine avec plusieurs signatures de potiers, notamment plusieurs ATEI et variantes de cette marque. Par contre, la sigillée gauloise, notamment celle de la Graufesenque, est rare. Elle s'épanouira sur les couches supérieures de ce quai (voir le sondage VII).

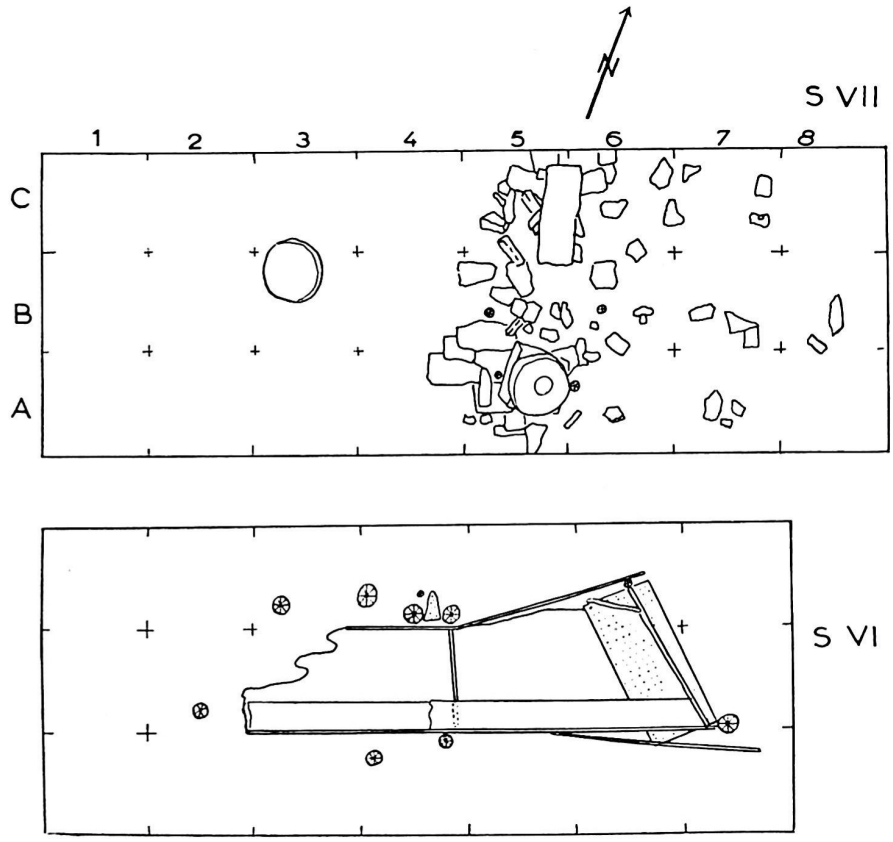

Fig. 18 - Plan et position respectives des sondages VI et VII. En VI le ponton de bois appuyé sur la jetée

D) CONCLUSION

La datation de ce quai est assurée principalement par des monnaies, parmi lesquelles nous détacherons un demi as de Nîmes appartenant au premier type. Cependant des vestiges plus anciens permettent de dater le début de ces installations de la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. car aux époques antérieures cet endroit se trouvait dans le plan d'eau de l'étang qui remontait alors plus au nord.

Les analyses de l'ingénieur Debrot ont prouvé que ce fond de lagune et la vase étaient remplis de cristaux de sel, car l'étang devait être plus salé que de nos jours. Il a montré aussi qu'il s'y trouvait des micro-particules de plomb provenant des plaques appliquées sur les carènes des navires. Cela n'a rien d'étonnant puisque l'on trouve aussi de nombreux clous de cuivre qui servaient à ajuster les pièces de bois de ces mêmes bâtiments.

LE SONDAGE VII

Ce sondage a été exécuté en 1966 avec l'aide de M. et Mme Charles Ebel (fig. 7 et 8). Les travaux ont permis de disséquer une surface de 15 m × 3 m pour une profondeur de 3 m 50 environ. Le quadrillage de 1 m a été coté, comme d'habitude, en chiffres arabes pour la face nord et en lettres pour la face ouest. Par rapport au sondage VI, il se situe le long de son côté nord, c'est-à-dire entre lui et la vigne de St-Sauveur. Si les observations ont été bien faites, nous devons nous trouver entre la ville et le quai de planches du port de *Lattara*. C'est effectivement ce qui s'est produit (fig. 18).

Dès les premiers travaux de reconnaissance, on identifie trois sols superposés légèrement penchés vers l'est.

Si nous examinons les carrés 5 et 6 nous avons la stratigraphie suivante:

— 0 m 20 terre humifère;
— 0 m 20 à 0 m 80: argile jaune humifère à inclusions rouilleuses;
— 0 m 80 à 1 m 60: argile gris-foncé;
— à 1 m 60: sol IA argile gris foncé presque noire, de +100 à +200 après J.-C.;
— de 1 m 60 à 2 m 20: argile gris clair, sablonneuse;
— à 2 m 20: sol IB de 0 à +100 après J.-C.;
— de 2 m 20 à 2 m 60: graviers mélangés à de la céramique;
— à 2 m 60: sol IC —100 (ou —50) à 0 de notre ère;
— de 2 m 60 à 3 m 20: couche de galets bien damés;

— à 3 m 20: sol II —120 avant J.-C.?;
— de 3 m 20 à 3 m 40: graviers, sables etc.;
— à 3 m 40: sol III: amphores étrusques, massaliètes etc.;
— au-dessous: vase lagunaire avec coquillages.

Le sol I A, à 1 m 60 au-dessous du niveau du sol actuel, est un mince rideau de galets et de *tegulae* qui sépare la couche d'argile gris foncé de la couche d'argile gris clair. Il est mince et paraît de peu d'importance.

Le sol I B, à 2 m de profondeur, est la ruine d'une installation importante. Elle est coupée au milieu du sondage par des vestiges d'un passage dont il reste des pierres orientées nord-sud, parmi lesquelles on peut noter une base de colonne en place et une autre qui a roulé près de là. Ces pierres sont maintenues par de forts piquets enfoncés dans un gravier apparemment fluviatile. Tout autour gisaient des fragments d'amphores et surtout une quantité anormale de tuiles à rebord; ces détails laissent présumer la présence d'un passage couvert allant vers le ponton de bois. En fait, il ne s'agit pas d'un sol mais d'accumulation de graviers apportés par des inondations importantes.

Le niveau I C se serait produit accidentellement. Les dépôts alluviaux normalement mélangés aux graviers, ne peuvent avoir été lavés que par le passage continu d'une rivière. S'il en était autrement, on ne comprendrait pas pourquoi les habitants de *Lattara* élevaient le sol de la ville avec des terres prélevées dans le voisinage, et le port, avec des galets empruntés à la rivière voisine. Il est plus naturel d'imaginer que c'est le cours d'eau lui-même qui passait par là. D'autres observations ont confirmé cette hypothèse.

Le sol II était fait de graviers et de sable. Il reposait sur le fond de l'étang reconnaissable à la présence de coquillages bivalves morts sur place.

Nous avons vu que de nombreux piquets enfoncés dans la vase soutenaient le ponton. Une ligne de piquets semblables s'alignaient du nord au sud. Tous ces détails confirment que le sol B, soutenait une avancée du quai, soit plutôt un pont couvert donnant accès au ponton. Cet ouvrage se situait sur l'eau même du port.

MOBILIER

Nous n'insisterons pas sur le mobilier, dont les principaux éléments seront décrits dans les catégories auxquelles ils appartiennent; nous indiquerons cependant qu'aucun des trois quais n'a donné de céramique pré-campanienne, attique ou autre. Par contre, dans la vase sous-jacente du port, dans les sondages VI et VII, nous avons recueilli des fragments d'amphores massaliètes et étrusques.

Nous ferons toutefois exception pour deux vases reconstituables, du niveau I-A.

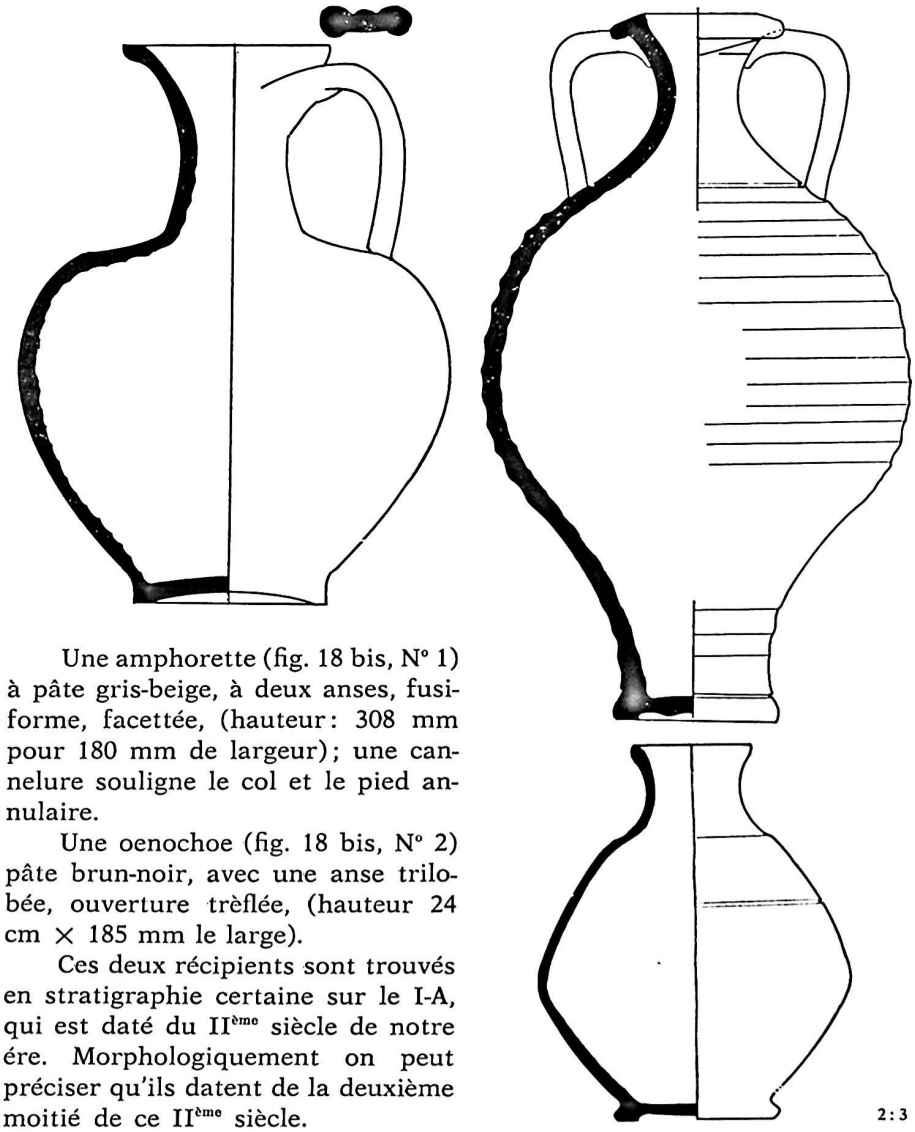

2:3

Fig. 18 bis - VASES RECONSTITUABLES TROUVÉES DANS LES NIVEAUX I-A ET I-B DU PORT.

Une amphorette (fig. 18 bis, N° 1) à pâte gris-beige, à deux anses, fusiforme, facettée, (hauteur: 308 mm pour 180 mm de largeur); une cannelure souligne le col et le pied annulaire.

Une oenochoe (fig. 18 bis, N° 2) pâte brun-noir, avec une anse trilobée, ouverture trèflée, (hauteur 24 cm × 185 mm le large).

Ces deux récipients sont trouvés en stratigraphie certaine sur le I-A, qui est daté du IIème siècle de notre ére. Morphologiquement on peut préciser qu'ils datent de la deuxième moitié de ce IIème siècle.

Sur les quais, la céramique très fragmentée a donné une importante quantité de sigillée arrétine, souventavec signatures, de la céramique campanienne, de la sigillée gauloise, quelques fragments de chenets d'argile, des lampes, de la céramique indigène peignée ou non, etc.

Un chenet en argile gris sombre (fig. 117, B) a une facture maladroite. Le cou est vertical, la tête relevée, les yeux et les oreilles ne sont pas représentés. Malgré l'imprécision du modelé, on pourrait

penser qu'il s'agit d'une représentation de chien, ceci dit sous toutes réserves.

Une amphore italique (fig. 18 ter), à rebord oblique, extérieurement en pâte beige rosée, non micacée, pied conique. Hauteur 81 cm × 31 cm de large. Cette amphore est très probablement tombée du quai I-B sur le fond de l'étang; elle date du Ier siècle de notre ère.

Le mobilier non céramique présente un grand intérêt. Les hameçons en cuivre ou en bronze reposaient un peu partout avec une plus forte densité sur les quais (fig. 100, A). Un filet de pêche était étendu sur le quai I-B lors de son abandon. On a retrouvé ses poids, faits d'une épaisse feuille de plomb repliée sur elle-même (fig. 100, B et 101) avec des restes de ficelles qui en constituaient la trame. Ils étaient alignés dans la position où ils avaient été abandonnés.

En plomb encore, des agrafes de réparation d'amphores ou de vases plus petits (fig. 102). L'une d'elles était encore attachée à deux fragments d'amphores qu'elle reliait.

Les objets de fer tombés dans la vase ou conservés dans la nappe phréatique étaient particulièrement bien conservés. Le ressort de quelque fibules jouent encore leur rôle (fig. 111). Les clous n'échappent pas à la règle. Certains sont si bien conservés qu'on les croirait neufs. Qu'ils soient de section carrée ou plus rarement ronde, on y distingue les coups de marteau qui les ont façonnés (fig. 99, A). Les têtes de clous sont plates, légèrement coniques sur leur face supérieure. Leurs faces inférieures sont munies de points et de traits en relief disposés alternativement. Ces reliefs ont pour but d'empêcher la rotation des clous dans le bois et d'augmenter ainsi leur adhérence.

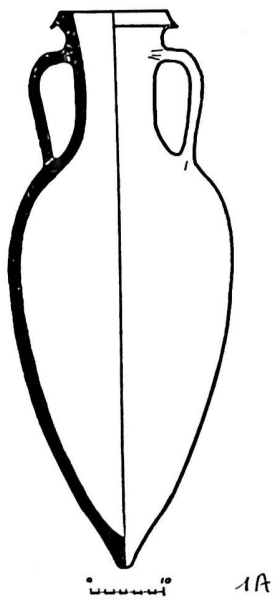

Fig. 18 ter - Amphore italique provenant du fond de l'étang.

Les monnaies volques, marseillaises et nimoises sont dispersées dans toute l'épaisseur. La plus récente est un demi-as de Nîmes.

Chronologiquement, les quais du port de Lattes se situent à la fin de l'occupation du port et de la ville. C'est dire que tous trois sont postérieurs à la ville 2 et contemporains des villes 1. En chronologie absolue, le sol II date de la deuxième moitié du II^{er} siècle avant J.-C. Les habitants de la ville se sont trouvés dans l'obligation de créer un nouveau port, le précédent étant sans doute ensablé; pour ce faire, ils ont apporté des graviers d'un bras du vieux Lez le plus proche. Comme il fallait s'y attendre, les graviers de la rivière étaient mélangés à des fragments de poteries cassées et jetées dans le fleuve avec les ordures. C'est

pour cette raison qu'on trouve des céramiques plus anciennes (massaliètes et étrusques) dans ce gravier. Sur le quai lui-même, nous avons ramassé des fragments de céramique arrétine en grande quantité, mais on y trouvait aussi un peu de sigillée gauloise (en moins grand nombre), des fragments de céramique campanienne et des vases indigènes.

Au début du premier siècle de notre ère, de grands travaux sont entrepris pour rénover les installations portuaires. 0 m 80 de graviers sont apportés, soigneusement arrangés et damés. Mais les travaux s'arrêtent un moment (sol I-C) et reprennent très peu de temps après pour arriver au quai le plus important, (sol I-B) sur lequel est bâtie une jetée en pierre renforcée de piquets de bois et couverte d'une toiture faite de *tegulae* sur charpente de bois. Au bout de la jetée, un quai de bois a été installé pour faciliter le chargement des navires.

Ce quai de bois restera sans doute en fonction jusqu'à la disparition du port. Au-dessus de lui, il n'y a que des dépôts d'argile gris clair qui progressivement tournera à un coloris plus foncé, sans qu'on puisse trouver de traces d'un apport volontaire des hommes de Lattes.

A une époque imprécise, que l'on peut placer dans le deuxième siècle, une forte inondation apporte une quantité notable d'alluvions. Sur eux le quai I-A sera utilisé presque tel quel, en dehors de l'apport de quelques pierres de petites dimensions pour paver le sol.

Nous pouvons dater ce quai d'une façon extrêmement précise. Dans la partie la plus élevée se trouvait une monnaie de Septime Sévère (194 de notre ère); c'est le fossile le plus récent du gisement. Un peu au-dessous, sur le quai même I-A, un plomb de douane (fig. 108 B) porte un décor étoilé autour d'un croissant, que l'on retrouve dans les monnaies de Faustine mère, mises en circulation vers 142 de notre ère. Au début du IIIème siècle de notre ère, les inondations continueront leur travail de sédimentation, élevant le sol de 1 m 40 pour les 17 derniers siècles qui nous en séparent.

Nous constatons que le niveau des quais s'est élevé de 2 m en 250 ans, mais sur ces deux mètres 0 m 60 seulement sont dûs aux inondations, le reste est un apport volontaire humain.

On remarquera aussi que le port que nous avons fouillé repose directement sur le fond de l'étang. Pourtant il correspond uniquement aux trois villes du niveau 1. Aucun vestige n'autorise à attribuer le quai le plus profond (sol II) à une époque antérieure, puisque d'un côté il est rempli de céramiques arrétines et que les campaniennes anciennes y manquent complètement. A la base du port et sous les quais, on ne trouve que la vase naturelle remplie de valves entières de coquillages, c'est-à-dire mortes dans leur milieu naturel.

Il est donc acquis d'une façon certaine qu'il ne faut pas chercher une stratigraphie complète des différents ports comparable à celle que

nous avons trouvée dans la ville. Un phénomène dont nous reparlerons, étroitement lié à la transgression marine, a vu la diminution du plan d'eau des étangs. Le port de ce fait a dû lancer ses tentacules vers des plages plus éloignées. Ce qu'il a perdu en stratigraphie, il l'a gagné en pureté. Ici point de mélanges fortuits, dûs aux puits, aux fosses et aux fondations de murailles. Aucune datation de sondage n'a été plus sûre, aucune dissection de couches si épaisses (2 m 50) n'est étalée sur si peu de temps (un peu plus de deux siècles).

Maintenant, il nous reste à trouver les ports antérieurs. Les fouilles à venir nous diront si les quais ont été simplement avancés vers le sud ou si les nécessités de l'ensablement progressif de la lagune a obligé les Gallo-romains et leurs prédécesseurs à chercher ailleurs des points de débarquement plus commodes.

LE SONDAGE IX et IX bis

Etant donné que c'était notre dernière année de fouille, nous avons voulu dégager une grande surface dans le sondage IX. En outre nous avons négligé les couches supérieures, pratiquement stériles et coupées de fossés de drainage creusés à différentes époques du Moyen Age. Mais la découverte, en septembre 1967, d'une muraille construite en gros éléments sur la bordure sud nous a amenés à creuser le sondage IX bis sur une longueur de 25 mètres et une profondeur de 3,50 m. Les difficultés dues à la nappe phréatique étaient très augmentées ici par le fait que le port est situé à au moins 3 mètres au-dessous du niveau correspondant de la cité. En outre ce sondage est traversé du Nord au Sud par un courant d'eau fortement tuffeuse qui le transformait en piscine dès que les deux pompes mises en service étaient arrêtées. Aussi avons-nous eu les pires difficultés à reconnaître les différents niveaux identifiés dans les sondages VI et VII. A ce point de vue, la jetée nous a rendu de grands services.

A) LE SONDAGE IX

Sur 2,50 m de profondeur nous n'avons trouvé que les différents étages élevés par les inondations. Le niveau I-A était à peine visible et particulièrement pauvre. A partir du niveau I-B nous ne trouvons plus qu'une accumulation de galets de rivière dont les interstices sont à peine colmatés par un peu d'argile grise. Ce niveau se relève au nord vers le quai véritable de la ville et au sud vers la jetée, formant une cannelure orientée d'est en ouest. Sa profondeur, au centre du sondage, peut atteindre un mètre.

Il nous a semblé reconnaître un sol I-C à 30 cm au-dessous du précédent. Tous ces sols ne sont en réalité que des niveaux du fond de la

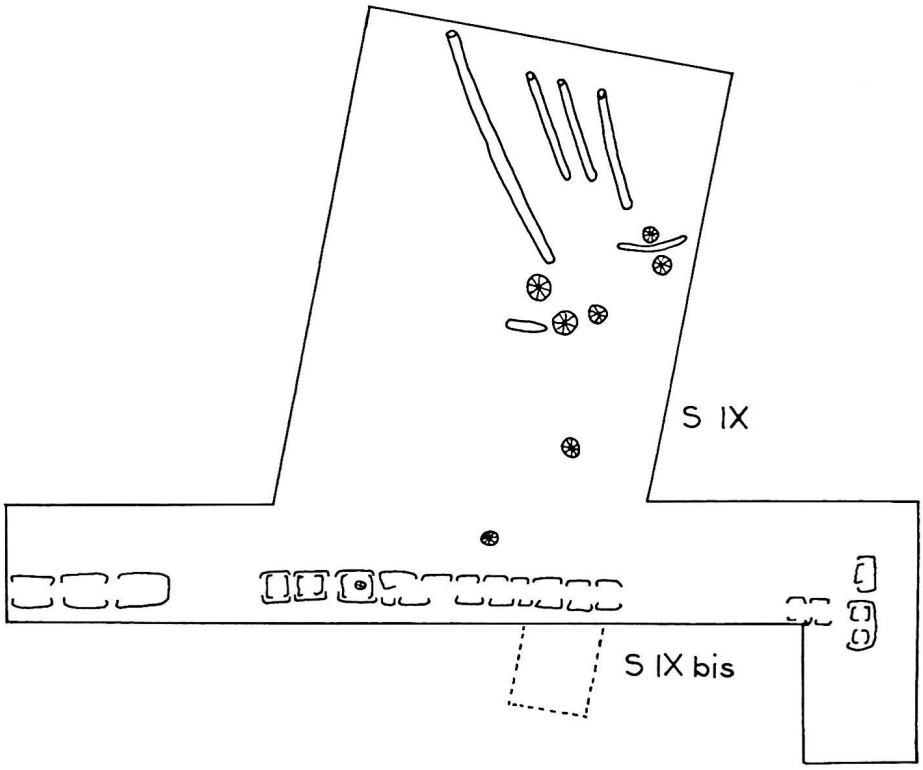

Fig. 19 - PLAN DU SONDAGE IX. Remarquer les vestiges du pont de bois, incendié, qui reliait le quai à la jetée.

rivière qui s'élève au cours des inondations les plus importantes. Le temps nous a manqué pour approfondir le sondage et arriver à la vase de l'étang sous-jacent.

On ne peut guère se fier aux trouvailles faites sur les différents fonds de la rivière parce qu'au cours des inondations, d'importantes masses de galets ont été enlevées et déplacées avec le mobilier qu'elles contenaient. Seul le niveau I-B présente quelque intérêt parce qu'il a été recouvert par une épaisse couche d'alluvions et en fait a conservé son mobilier intact. Cependant beaucoup d'objets, placés sur le passage du courant d'eau chargé de tuf, étaient couverts d'une épaisse croûte de calcaire gris.

Du nord au sud, sur le côté est, il y avait une série de forts poteaux enfoncés dans le sol (fig. 19). Leurs extrémités supérieures étaient toutes brûlées jusqu'au même niveau. L'incendie de ces madriers à été arrêté lorsqu'il a atteint le niveau de l'eau, ce qui explique la parfaite conservation de leurs bases, qui sont soigneusement appointées.



Fig. 20 - La jetée du port de Lattes. *Vue générale*

Outre les piquets, le sol I-B avait conservé quatre grandes poutres non loin du quai de la ville et une importante quantité de pièces de bois de dimensions moindres.

Nous avons interprété ce complexe comme les vestiges d'un pont ou d'une passerelle de bois incendiés. C'était manifestement un passage qui reliait la ville à la jetée par-dessus un plan d'eau. Nous verrons plus loin que du haut de cette passerelle, on a jeté quantité d'objets principalement céramiques dont le recoupement permet d'intéressantes observations.

B) LE SONDAGE IX bis

Le partie sud du sondage IX ayant découvert une forte muraille qui par endroits avait encore trois assises, nous avons décidé de suivre ses traces sur la plus grande longueur possible. Du côté ouest, nous avons été arrêtés par les cultures; du côté est, nous nous trouvions à



Fig. 21 - La jetée du port de Lattes. *Vue de détail*

quelques mètres du ponton, lorsque la période autorisée de la fouille a été épuisée.

Cette muraille, dégagée sur 25 m de long, était coupée en deux endroits par le creusement de fossés d'essorage plus récents. Cependant à son extrémité est elle semble se terminer par une construction dont il ne reste qu'un fragment orienté nord-sud, donc perpendiculaire au reste de la muraille (fig. 20).

L'appareil de ce mur se compose de deux parties apparemment différentes. Une première assise est faite de fortes pierres rectangulaires grossièrement épannelées pouvant atteindre et dépasser 1 m de côté (fig. 21). Le mur qui s'élève au-dessus est fait de plus petites pierres ayant de 0,50 m à 0,70 m de côté et soigneusement retaillées (fig. 22). Ces deux techniques de construction correspondent à deux époques différentes, puisque à la base il y avait des fragments de céramique campanienne C, tandis que à la hauteur supérieure apparaissent les vases en sigillée arrétine.

Nous pensions, avant ce sondage, que le port de Lattes bordait l'ancien rivage de l'étang, situé 2 km au nord de son bord actuel. Il n'en est rien, le port est ouvert sur un fleuve. La muraille extérieure, que nous appellerons « jetée » bien que ce n'en soit pas une au sens propre du terme, était destinée à régulariser le cours d'eau et maintenir une profondeur constante pour les navires. Au sud de la jetée, on retrouve

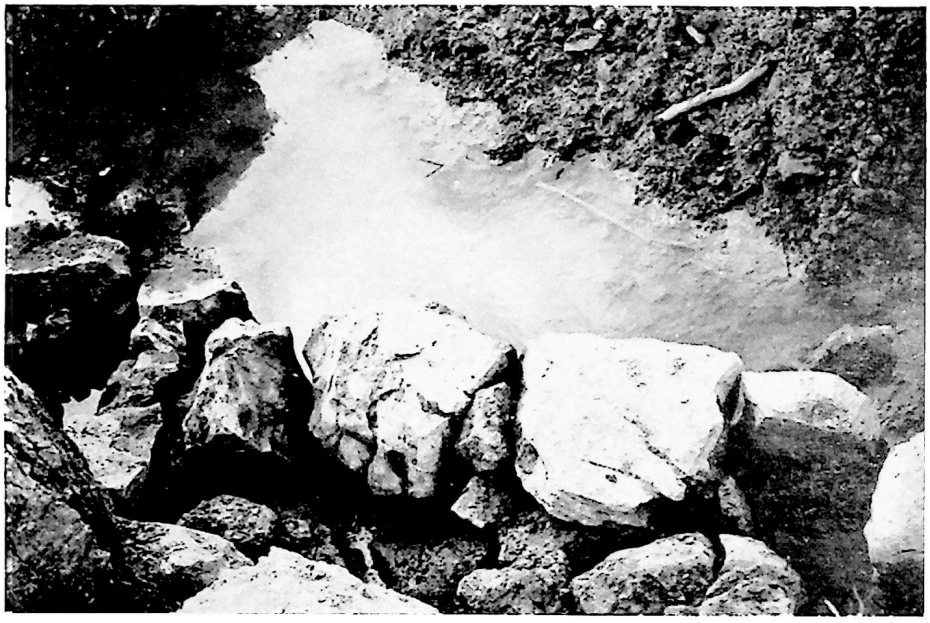

Fig. 22 - La jetée du port de Lattes. *Vue de detail*

la vase des étangs recouverte d'alluvions récentes. Ainsi la surface des marais arrivait bien jusqu'à Lattes mais à des époques plus anciennes que des fouilles pourront un jour fixer avec plus de précision.

Reste une difficulté à résoudre. Si Lattes est un port fluvial, quel cours d'eau pouvait jouer ce rôle? Le Lez évidemment, puisque de nos jours il passe à une faible distance du gisement. Le vrai problème est de savoir si c'était un bras mort ou le passage régulier du fleuve, dont un bras aurait contourné la ville par son côté nord-est. Il y a des arguments en faveur des deux thèses.

La relative propreté des galets du fond du port semble indiquer qu'un courant régulier passait par là. Sans cela, on ne pourrait expliquer la présence de cette accumulation de galets de rivière. Par contre, le pont possible du sondage VII (fig. 18) est un passage couvert de *tegulae* qui devait mener au ponton d'embarquement. En fait, imaginer qu'il y a dans ce sondage un pont couvert offre des difficultés soulevées par la fouille. On peut donc, pour les résoudre, supposer qu'une chaussée couverte a été construite pour couper le fleuve, travail qui aurait transformé le cours du Lez en bras mort, avant d'entraîner l'ensablement définitif du plan d'eau au cours du Ier siècle de notre ère.

En résumé, on peut reconstituer la vie du port de cette façon: au Ier siècle, ou même à la fin du IIème siècle avant J.-C. une branche du Lez a été canalisée entre le quai et une muraille formant jetée. Cet en-

semble serait contemporain de la ville II. Au cours du Ier siècle après J.-C. le cours du Lez aurait été coupé et transformé en bras mort. Au deuxième siècle de notre ère, il y avait encore une plage utilisée par les pêcheurs pour sécher leurs filets. Le tout a été abandonné au bébut du IIIème siècle et a été recouvert par les dépôts des inondations.

SYNTHÈSE DES FOUILLES FAITES EN STRATIGRAPHIE

Le premier sondage (S-I) a atteint le niveau à céramiques attiques. Les sondages II et III (S-II et III) vont du gallo-romain à l'étrusque nous faisant passer par le niveau II, incendié comme l'a été le niveau étrusque; l'épaisseur de ces deux excavations a atteint cinq mètres de profondeur. Par contre, le puits « Duboucher » (S-IV) à quatre mètres de profondeur n'est pas sorti de la couche gallo-romaine. Le cinquième sondage semble avoir atteint le vieux lit du Lez (Lez Viel des autochtones).

Dans le port, nous n'avons trouvé que les substructures des époques les plus récentes (de —50 à +200).

Ces divers sondages dans l'agglomération de Lattes nous ont permis d'identifier neuf villes superposées, dont deux, la deuxième et la neuvième, ont été incendiées. Dans les autres il n'y avait aucune trace de destruction, mais seulement apport de terre destinée à lutter contre la montée du niveau phréatique de l'eau. Ces neuf villes ne représentent pas totalement le passé de Lattes. Le niveau I correspond *grosso modo* au dernier siècle avant J.-C. En fait l'érosion a supprimé deux siècles de l'existence de Lattes, puisque le premier et le deuxième siècles ne sont révélés que par le ramassage de surface (colonnes, céramiques, mosaïques, monnaies, pierre d'Astrapton etc.). Ce serait donc au moins onze villes superposées qui composent le tell. Nous avons aussi éliminé des sols secondaires, notamment dans les niveaux III. Quant aux niveaux IX et l'interville VIII-IX, ils semblent refléter la coupure entre la disparition des étrusques et l'arrivée massive des phocéens. Même si l'interville VIII-IX représente un habitat précaire, le nombre des villes superposées de Lattes peut être porté à douze.

Il n'en reste pas moins qu'avoir sept cents ans environ étalés sur cinq mètres d'épaisseur est à la fois un fait rarissime et une très grande chance pour le fouilleur. Evidemment nous avons dû lutter comme les habitants de Lattes contre les mêmes éléments, c'est-à-dire la montée de l'eau. Malgré la présence de pompes puissantes, nous n'avons pu empêcher les éboulements des parois et le travail en permanence dans la boue, situation peu commode pour disséquer une stratigraphie. Néanmoins l'occasion était trop belle pour la laisser passer.

Nous pouvons schématiser ainsi la coupe de la ville de Lattes:

Niveau I. Pavage d'amphores romaines et de terre battue, à 0 m 60 de profondeur, présence de murs. Population gallo-romaine (fig. 3 à 8). Ce niveau peut se subdiviser en 3 étages (voir la fouille du port). Epoque de la Tène III.

Niveau II. Pavage de gravier bordé de cloisons de torchis. Présence de murs (fondations du niveau I). Cette couche recouverte d'une épaisse couche de cendres noires, a été détruite par incendie. Importations de céramique campanienne. Epoque de la Tène II-III.

Niveau III. Il est subdivisé en deux étages: III-A et III-B. Restes de fondations. Pavage d'amphores massaliètes. Population de la Tène II avec importations campaniennes.

Niveau IV. Sol, de terre battue sur lit de sable clair. Pavage d'amphores massaliètes II irrégulier. Disparition des murs de pierres Cloisons de torchis. Autel-foyer non décoré. Population de la Tène I-II et premières importations de céramique pré-campanienne. Autels-foyers décorés brisés, provenant du niveau V.

Niveau V. Ruelles pavées, pavage des cabanes fait de fragments d'amphores massaliètes II et de vases indigènes. Population de la Tène I et dernières importations attiques.

Niveau VI. Sol de terre battue, avec pavements de tessons d'amphores massaliètes. Chenets, autels-foyers décorés. Population de la Tène I avec importations attiques.

Niveau VII. Sol de terre battue. Maisons de torchis. Chenets d'argile. Population de la Tène I à importations attiques.

Niveau VIII. Sols de galets ou de terre battue. Bébés enterrés sous le sol des cabanes en torchis. Population de la Tène I avec importations attiques.

Niveau VIII-IX. Sol pavé de gros galets sur ancien pavage d'amphores étrusques. Importations de style ionien et phocéen, petits tessons attiques probablement glissés du niveau VIII. Population de la Tène I.

Niveau IX. Sol pavé de tessons d'amphores étrusques. Incendie. Populations de la Tène I avec importations étrusques, ioniennes et phocéennes anciennes antérieures au décor ondé.

La ville a été élevée continuellement par ses habitants par apports de terres alluviales ou sablonneuses empruntées aux environs immédiats de l'agglomération, ce qui a dû la protéger contre les inondations périodiques. Bien que arasée actuellement d'au moins un mètre de haut, elle est encore à l'abri des inondations.

DEUXIÈME PARTIE

LE MATÉRIEL

I

MOBILIER TROUVÉ EN STRATIGRAPHIE DANS LA VILLE

Il est évident que l'immense majorité du mobilier trouvé en stratigraphie est composé de tessons de céramique. Nous en avons recueilli des dizaines de milliers que nous avons classés et placés dans un dépôt de fouilles.

Au début, pour les niveaux anciens, nous avions été très ambitieux. Grâce aux nouvelles méthodes géologiques, physiques et notamment l'apparition d'un nouvel appareil appelé « dilatateur » qui donne le degré de cuisson de chaque type de céramique et qui en préhistoire nous a déjà rendu de grands services, nous espérions présenter un nouvel aspect de la question. En réalité le grand nombre d'ateliers de céramiques et leur dispersion dans les deux bassins de la Méditerranée obligera les spécialistes à traiter une quantité énorme de céramique avant d'espérer un résultat pratique. Plusieurs années de recherches seront nécessaires pour faire progresser cette question. Nous avons donc abandonné provisoirement cette méthode trop longue; cependant dans le chapitre des appendices, nous donnerons les quelques analyses effectuées par notre ami J. Maréchal.

Nous indiquerons très brièvement le découpage que nous avons opéré pour la constitution des statistiques; car lorsque nous mettons une étiquette, elle peut indiquer tantôt quelque chose de très précis, tantôt un ensemble vague qui sera peut-être ou qui est certainement un tout qu'il faudra morceler lorsque l'étude de cette céramique si variée sera plus avancée.

Etrusque. Ce mot couvre: des amphores, quelques récipients à pâte d'amphore facilement reconnaissables, des récipients à pâte en *bucchero nero.*

Céramique grise: c'est en gros la céramique dite phocéenne.

Céramique jaune: c'est ce que l'on appelait la céramique ionienne ou de tradition ionienne. Nous verrons qu'il s'agit en réalité de céramique de style ionien sans préjuger du lieu de sa fabrication.

Céramique ibéro-punique: ce sont des récipients et des amphores à cuisson parfaite telle que la pâte très dure est bicolore dans son épaisseur. A la fracture cette céramique présente des angles vifs.

Céramique indigène: récipients non tournés, ayant des formes de tradition locale ou des copies de vases importés.

Nous conserverons d'autre part le terme de « campanien », sans négliger complètement le terme de « poterie à vernis noir » adopté par J.-P. Morel, qui paraît plus légitime mais, pour le moment, moins maniable (1).

Pour la céramique pré-campanienne, nous avons négligé sa confusion avec la céramique attique à palmettes qui lui a servi de modèle, car cette distinction a été assez lente à se dégager.

Nous ne décrirons pas le matériel du premier niveau car il était trop proche de la surface du sol actuel. En effet, la cité était légèrement surélevée vers l'est et l'érosion en aplanissant les terres a raboté non seulement les trois dernières villes mais encore a entamé le niveau I sur presque toute sa surface, une grande partie du niveau II et contre la ferme de St-Sauveur le niveau III.

Ce que nous avons trouvé dans le niveau I sera donc étudié avec le mobilier hors stratigraphie.

NIVEAU II

CÉRAMIQUE

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Indigène:	55%	74	récipients
Massaliète:	5,22%	7	»
Céramique jaune:	11,93%	16	»
Céramique grise:	0		
Etrusque:	0		
Ibéro-punique:	5,22%	7	»
Gallo-romaine:	14,92%	20	»
Campanienne:	7,46%	10	»

A) CÉRAMIQUE INDIGÈNE

Ce qui frappe le plus à première vue dans cette céramique, c'est que, au milieu de toutes ces merveilleuses poteries importées et malgré le progrés réalisé dans l'art de la céramique, les potiers indigènes ont continué à fabriquer invariablement les mêmes productions du VIème siècle jusqu'à l'époque gallo-romaine, sans l'aide du tour. Certains récipients sont pourtant bien faits et peuvent laisser planer un doute. Il n'en est rien, il ne s'agit que d'adresse manuelle sans l'intervention d'aucun moyen mécanique. Ce phénomène n'est guère étonnant, il est même très surprenant de le retrouver intact encore de nos jours, puisque peu de temps avant la dernière guerre (1939), les vieux ateliers remon-

(1) J.-P. MOREL, *Céramique à vernis noir du Forum Romain et du Palatin*, Ecole Française de Rome, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, Supplément 3, 1965.

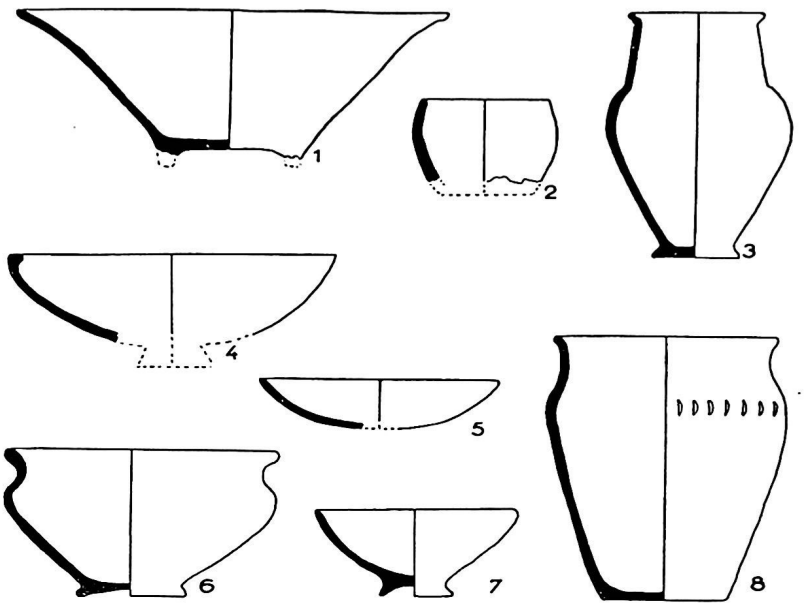

Fig. 23 - Céramiques indigènes: table des formes

tant au Moyen Age continuaient à mettre en circulation des pots, vendus dans les foires, impossibles à distinguer d'un récipient du XIIIème siècle. La même pâte, le même vernis accompagnent les mêmes formes.

Celles dont nous avons représenté les types principaux dans la fig. 23 (n°s 1 à 8) sont directement héritées de la céramique hallstattienne, en dehors de quelques rares copies d'éléments importés. Il arrive parfois que ces formes se rapprochent beaucoup des profils suscités par la civilisation des Champs d'Urnes, mais nous préférons y voir des copies de modèles que le potier avait sous ses yeux qu'une résurgence d'un passé bien mort.

Le récipient le plus typique est le gobelet (fig. 23, n° 8) à col lisse, panse peignée séparée du col par une série d'incisions de forme variée. En principe la ligne incisée ou cupulée de l'épaulement est exécutée sur fond lisse (fig. 24, n°s 1 à 6). Dans quelques cas, elle l'est sur le fond peigné, soit qu'elle soit mise un peu plus bas, soit que le fond peigné remonte plus haut que d'habitude (fig. 24, n° 7).

Parfois le décor de l'épaulement est fait de diverses incisions ou cupules exécutées à la spatule ou au peigne. Lorsque le peigne est appliqué à plat sur la panse, on croirait voir ressusciter le décor « cardial » du Néolithique ancien (fig. 24, n°s 6 et 7).

Dans un cas, le coup de spatule, destiné à faire la cupule (décor du genre de la fig. 24, n° 4) a été poussé si brutalement que la pâte a formé une série de bourrelets qui ressemblent à un colombin irrégulier.

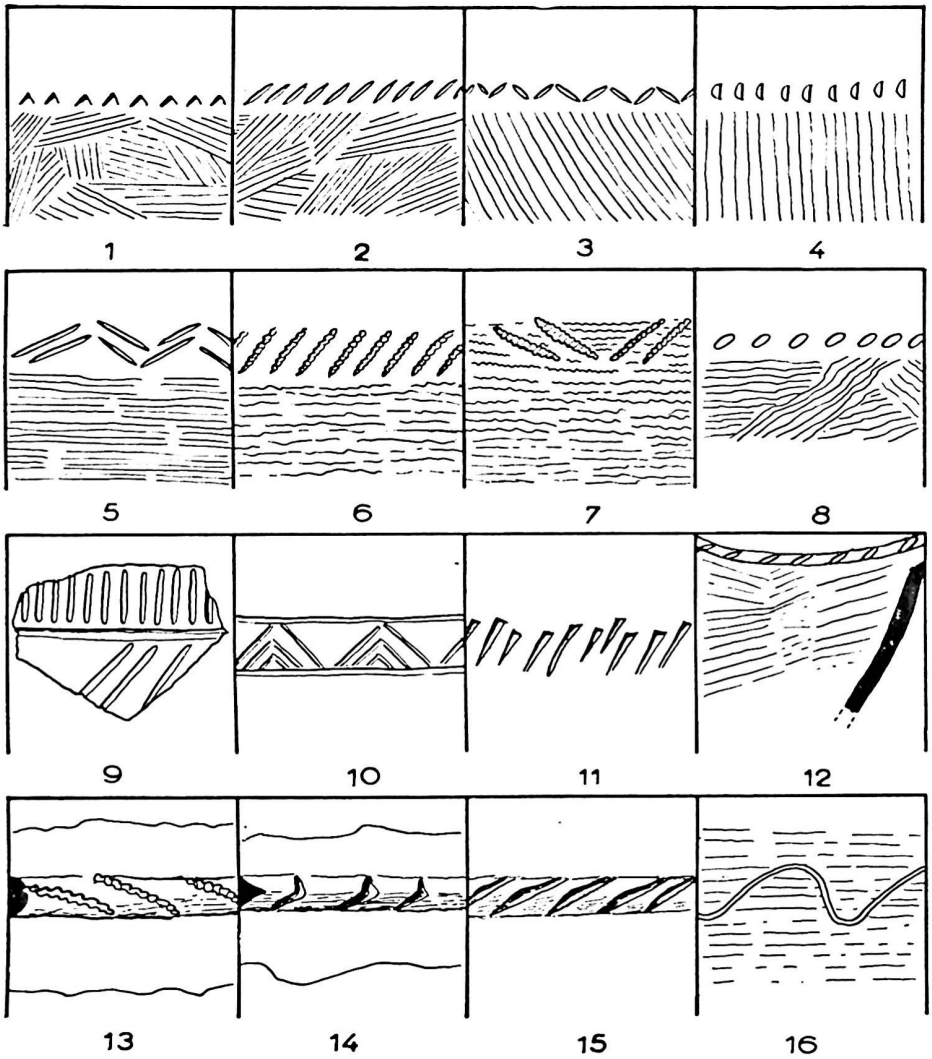

Fig. 24 - THÈMES DÉCORATIFS DE LA CÉRAMIQUE INDIGÈNE DE LA TÈNE. Nos 1 à 8 et 12 gobelets peignés; nos 9 à 11 et 13 à 15 décors d'amphores; no 16 copie du décor ondé phocéen sur céramique indigène peignée.

Les grands vases ont aussi le même décor peigné, fait avec un peigne plus grand (fig. 24, n° 13).

A côté du décor peigné, nous avons toute une série de vases lissés à spatule qui dans tout autre milieu pourraient passer pour des productions hallstattiennes.

Divers: deux têtes de chenet en céramique grossière brune ou fauve, ornées sur la tête de trois bourrelets spatulés (fig. 118, E).

B) Céramique jaune et massaliète

On peut subdiviser ces pâtes selon qu'elles tendent vers le rose, le verdâtre à peine sensible ou les gammes du beige. En réalité tous les intermédiaires entre ces couleurs existent et il est difficile de classer avec certitude la majorité des tessons dans telle catégorie ou telle autre. De même, la dureté de la pâte est très variable. Toutes sont plus ou moins rayées par l'ongle, et au toucher peuvent être plus ou moins savonneuses, plus ou moins sableuses. La céramique massaliète, que nous ne séparons pas des autres pour le moment, est très fortement micacée; en la définissant ainsi, nous suivons les directives de F. Benoit.

Les coupes

Elles ont un profil arrondi ou caréné. L'une d'elles a une lèvre épaissie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Une autre, carénée, pâte jaune, couverte d'une peinture orange, a une lèvre plate.

Une autre, à pâte gris beige, est couverte d'une peinture brun violacé.

Un autre bord de coupe a une lèvre plate très évasée à l'extérieur, faisant une sorte de marli.

On peut multiplier les variétés de ces coupes très abondantes, dont les parois sont relativement épaisses (6 mm à 8 mm), la lèvre plate oblique ou arrondie, la courbure du col plus ou moins accentuée.

Elles sont le plus souvent couvertes d'une peinture de si mauvaise qualité, ne faisant pas corps avec la pâte, qu'il faut chercher un coin où elle s'est conservée pour en connaître la couleur.

Un bord de coupe plus rare a une lèvre plate épaissie à l'extérieur, un profil très galbé, pâte rose très micacée.

Une petite coupe, probablement carénée, col rentrant, a une lèvre arrondie soulignée par une mince cannelure à l'extérieur.

Une forme très rare est la coupe à rebord mouluré, lèvre biseautée et cannelée sur un rebord interne. Une de ces pièces a une pâte beige clair, recouverte d'une peinture marron foncé presque noire par endroit.

Un tesson mouluré sur le bord évasé et épaissi avec deux cannelures internes est recouvert d'une mauvaise peinture orange. Elle rappelle les coupes ioniennes à paroi mince des couches inférieures.

D'autres coupes ont un profil simplement arrondi, lèvre arrondie.

Quelques-unes, probablement carénées, portent sous la lèvre, à l'extérieur, une incision circulaire. Ce simple décor est courant dans la céramique grise, ondée, absente de ce niveau.

On trouve aussi dans ce niveau des coupes évasées de forme simplement coniques légèrement concaves. L'une d'elles porte des stries de tournage.

Les pieds de ces « coupes basses » selon l'expression de F. Benoit, sont « annulaires ». Nous gardons cette expression pour ce type de fond qui a des origines dans la civilisation des Champs d'Urnes (1) et dont l'usage n'a jamais été abandonné jusq'à l'époque romaine comprise.

Un pied de coupe gris-beige, pâte légèrement micacée, à peinture brune de mauvaise qualité. Le fond externe est conique.

Le fond d'une autre coupe, à pâte molle, beige, légèrement micacée. Ses deux pieds sont simplement annulaires à section ronde.

Un pied de coupe, pâte rose, rayée par l'ongle, savonneuse au toucher, l'anneau faiblement galbé porte des stries de tournage.

Un autre fragment, pâte beige, couvert d'une mauvaise peinture rouge est plus soigné.

Les vases, oenochoés, flacons etc.

Leur fond peut être annulaire, plat et plat avec pied débordant. L'intérieur du récipient n'étant pas destiné à être vu est ondulé sans doute pour donner plus de force à la paroi.

Un fond à pâte beige à reflet verdâtre, est plat, non évasé et l'ondulation de la paroi interne se termine au centre de sa partie interne par une cannelure spiralée.

Un gobelet à lèvre arrondie épaissie à l'extérieur a une pâte rosée à fins dégraissants minacés.

Un autre rebord plat, à pâte rose avec méplat extérieur a un col très évasé relié à la panse par un brusque changement de galbe.

Un fragment d'urne à col cylindrique, rebord évasé, pâte beige très finement micacée, porte deux cannelures de tournage sur l'épaulement.

Une autre beige clair, col évasé, bord plat oblique, pâte beige clair peu micacée est couverte d'une peinture de qualité médiocre.

De petites urnes à col très galbé, rebord oblique, lèvre ronde parfois cannelée à l'extérieur ou rebord concave sont trop fragmentées pour laisser deviner leur forme.

Un fragment unique à rebord plat, épaissi intérieurement, forme un ressaut intérieur de toute la paroi sur un départ de panse légèrement galbée, à pâte beige, peu micacée, recouverte d'une peinture brune de mauvaise qualité.

Ces récipients sont le plus souvent munis d'une anse, qui est plate ou plus exactement à coupe ovale ou réniforme. Sur les oenochoés les anses s'élèvent verticalement au-dessus du bord supérieur. Quelques-unes, plus rares, ont une section ronde.

(1) J. Boudou, A. Soutou et J. Arnal, *La céramique à méandres incisés du Pont du Diable*, dans *Gallia*, Tome XIX, 1961, fasc. 1, p. 201.

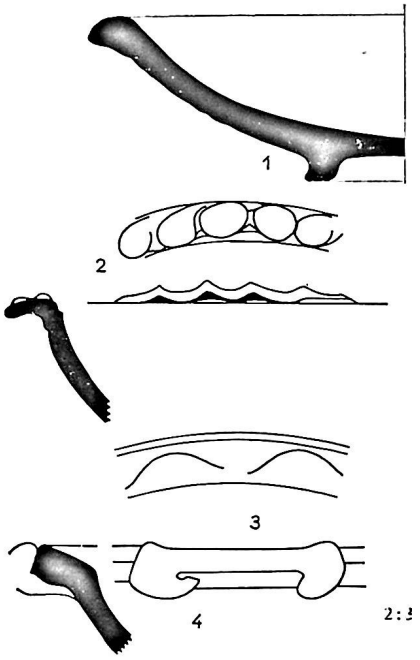

Fig. 25 - Céramique jaune du niveau II

Les grands bassins

Un fond à pied annulaire de section carrée a une pâte jaune, pétrie avec de gros fragments de mica de 2 cm d'épaisseur (fig. 25).

Un fond annulaire d'une autre très épais, anneau à section semi-circulaire. Pâte très micacée, beige, grossièrement façonnée.

Un autre fond plat a un pied plat évasé, pâte jaune légèrement micacée, peinte en rouge brique de mauvaise qualité.

Ces grands vases très évasés ont des bords assez variés.

L'un d'eux, à pâte jaune tachée de noir, a une lèvre arrondie. Epaisseur de la paroi: 1 cm 50.

Un fragment de grand plat, 1 cm d'épaisseur, pâte couleur brique, grossière, dégraissant micacé fin, lèvre retombante à l'extérieur.

Nous n'avons pas attaché une grande importance à ces récipients, que l'on trouve mélangés aux amphores dans les parages des cinq niveaux supérieurs. Leurs formes, sauf variations minimes, ne semblent pas avoir évolué sensiblement. Leurs rebords sont tantôt éversés (fig. 25, n° 2, qui dans ce cas porte des séries de cupules) tantôt carénés intérieurement (fig. 25, n° 4, qui est muni d'une poignée en boudin collée à l'extérieur et repliée aux extrémités).

C) Amphores grecques

Les amphores sont variées et très brisées, ce qui ne nous permet guère de les reconstituer. Nous noterons cependant l'absence absolue d'amphore romaine ou même italo-grecque et cela sur toute l'épaisseur du gisement à partir du niveau II.

Une série d'amphores à section rectangulaire, pâte rosée, très fortement micacée, a une mauvaise cuisson qui la fait briser spontanément. Rebord plat (fig. 26, n° 4).

Une autre amphore mieux cuite, pâte rose très micacée, a un rebord arrondi à l'extérieur et cannelure qui la sépare d'un corps très évasé (fig. 26, n° 3).

Un corps d'amphore grise à section triangulaire, avec stries de tournage, pâte très micacée, assez bien cuite.

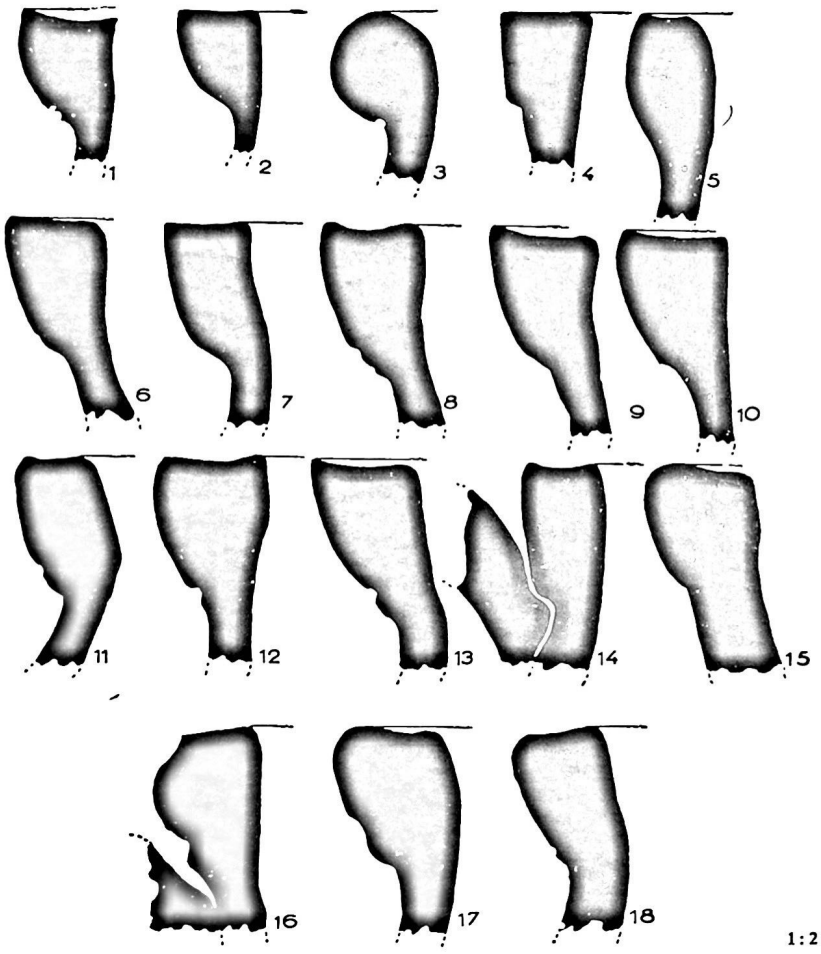

Fig. 26 - PROFILS D'AMPHORES. Nos 1 à 4: niveau II de la ville; nos 5 à 7: niveau III de la ville (voir pag. 94); nos 8 à 18: niveau IV de la ville (voir pag. 101); nos 1, 2, 5 à 17: forme massaliète II de F. Benoit.

Un fragment d'une autre, beige rosé à l'extérieur, grise dedans, pâte très micacée, grossièrement exécutée.

D'autres, très micacées de couleur beige clair, ont un bord plat, de profil triangulaire, uni à la panse par deux cannelures circulaires (fig. 26, n° 1). Dans ce lot, se trouvent des pièces plus petites (fig. 26, n° 2).

Parmi les anses, on en trouve de forme ovale, simples ou profondément creusées de 2 ou 3 cannelures à l'extérieur.

Presque toutes ces amphores doivent provenir des ateliers marseillais (massaliètes II de F. Benoit).

D) La céramique ibéro-punique

Il n'y a que 7 fragments attribuables à ce type. C'est une céramique très dure, bicolore dans l'épaisseur, à surface souvent blanchâtre. Les cassures sont rectilignes et leur bord coupant. Aucun vase ne peut être reconstitué, mais le plus souvent il s'agit d'amphores ou d'amphorettes.

E) *Céramique gallo-romaine*

20 récipients en poterie commune blanche et grise.

F) *Campanienne*

10 récipients ne représentant rien de particulier.

NIVEAU III

CÉRAMIQUE

Nous bloquerons ensemble les niveaux II-III et III.

	Niveau II-III			Niveau III		
Indigène:	32,69%	35	récipients	42%	99	récipients
Attique:	0			1,29%	3	»
Etrusque:	0			0		
Massaliète:	14,01%	18	»	07,75%	18	»
Céramique jaune:	30,82%	33	»	34,04%	79	»
Céramique grise:	0			1,19%	3	»
Ibéro-punique:	5,60%	6	»	3,01%	7	»
Précampanienne:	2,80%	3	»	4,74%	3	»
Campanienne:	7,47%	8	»	5,14%	12	»
Gallo-romaine:	6,35%	7	»	0		

A) Céramique indigène

Ses caractéristiques sont toujours les mêmes: récipients faits sans l'aide du tour, dégraissants variés, calcaires, micacés etc., souvent rouges à l'intérieur avec surfaces fauves, gris brun, brique etc.

Les formes dominantes sont le gobelet (fig. 23, n° 8) souvent fumiginé, la grande coupe conique (fig. 23, n° 1), des coupes sur pied annulaire (fig. 23, n°s 4 et 7), le plat de taille très variable (fig. 23, n° 5).

Nous retiendrons dans les coupes coniques, appelées aussi coupes-couvercles (parce que dans les tombes hallstattiennes elles sont en position renversées sur les urnes) plusieurs exemplaires de couleur rouge brique.

Un bord de coupe beige clair, pâte grossière peignée à l'extérieur,

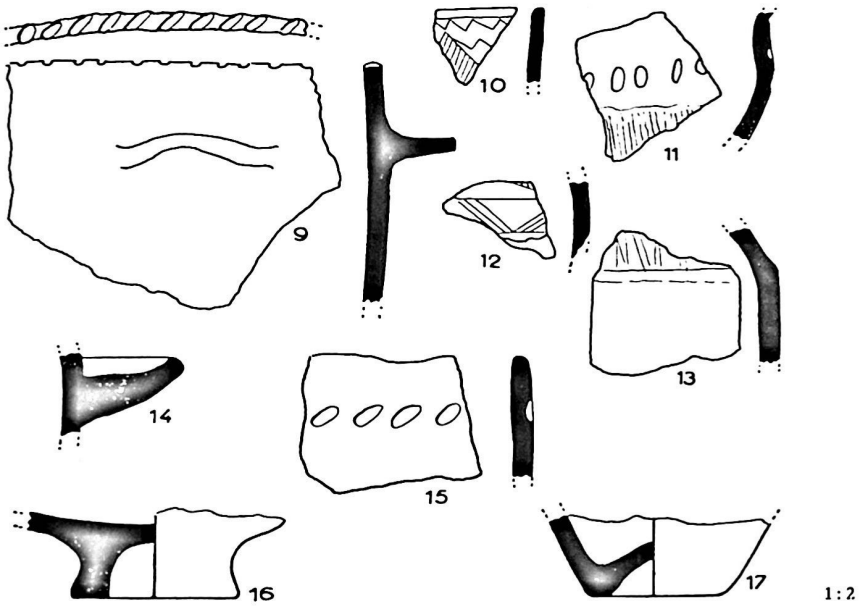

Fig. 27 - Céramiques indigènes. Nos 9 et 11: poterie fumiginée et peignée; nos 10 et 12 à 17: poterie lisse ou lustrée. Niveaux VII-VIII et VIII (voir pag. 122 et 123).

porte des coups de spatule sur la lèvre plâte et épaissie dans les deux côtés (type de la fig. 31, n° 3).

Une grande coupe basse, imitant les formes attiques ou campaniennes à bord redressé, lèvre arrondie, porte sur son rebord une anse horizontale épaisse en forme de « U ». Ce genre d'imitation est très rare.

Dans les gobelets un fragment, à pâte grise, couverte noire grossière « fumiginée » à l'extérieur, porte un décor de coups de spatule séparant le col non décoré de la panse peignée (type 8 de la fig. 23).

Un autre gobelet a reçu les mêmes impressions ovales obliques sur l'épaulement légèrement caréné, et le peigné sous-jacent est appliqué sans ordre (du type fig. 24, n° 8). Un autre encore sur l'épaulement porte des impressions en « C » allongé sur un peigné vertical (fig. 24, n° 4).

Un grand vase du même type porte des incisions cunéiformes longues et obliques (fig. 24, n° 11).

Quelques gobelets ont des rebords plats comme des urnes (du type de la fig. 31, n° 20).

Les pieds de ces récipients sont tantôt franchement plats, plus rarement annulaires avec tous les intermédiaires entre les deux types.

Un pied de coupe a attiré notre attention. Il est de forme conique,



Fig. 28 - Céramique indigène de Lattes. A et C: gobelet et coupe-couvercle de tradition hallstattienne; B et D: céramique indigène inspirée des formes importées; G et F: décor de tradition hallstattienne sur formes de la Tène; E: fragment de gobelet peigné de la Tène.

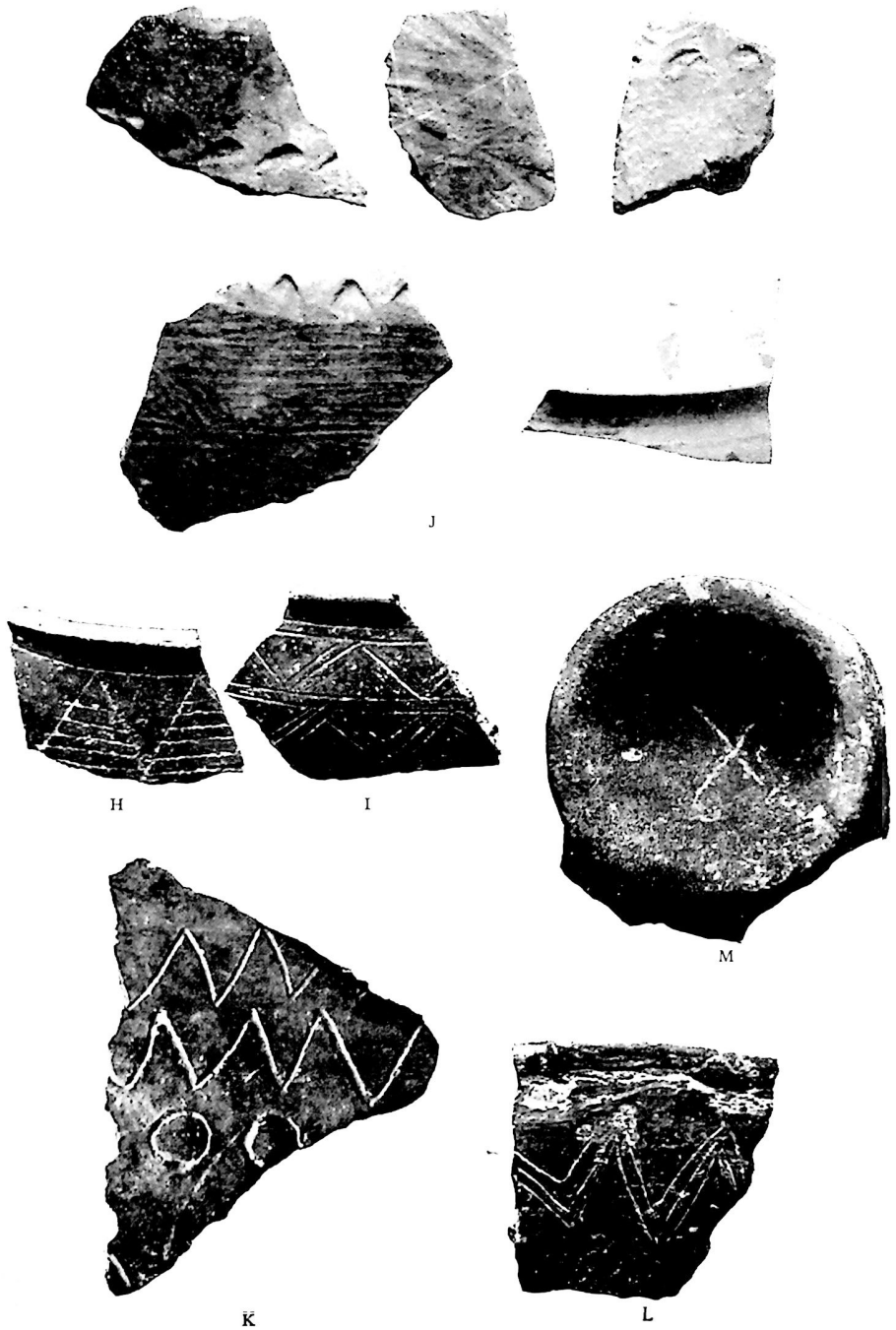

Fig. 29 - Céramique indigène de Lattes. H, I, K, L: décor de tradition hallstattienne sur formes de la Tène; J: fragments de gobelets peignés de la Tène; M: pied annulaire orné d'un graffite.

creux, en pâte gris-noir. Dans sa partie inférieure un appendice allongé descend comme un battant de cloche. C'est un cas unique à Lattes.

De grands récipients, proches des amphores, ayant une pâte claire et des dégraissants grossiers et nombreux semblent imiter jusqu'à leur couleur claire des amphores grecques. Mais ils sont ornés plus grossièrement de traits cannelés ou incisés, formant des chevrons imbriqués ou des traits parallèles obliques (ils sont du type de la fig. 24, nos 9 et 10).

Un vase doit être mis à part (fig. 23, n° 6). Il s'agit d'une coupe en pâte indigène mais qui est ou pourrait être tournée. Elle a une forme biconique, sur petit pied annulaire et lèvre éversée. La pâte rouge dans son épaisseur est gris-fauve sur ses deux parois. Elle est finement lissée comme les récipients préhistoriques de bonne qualité. Comme nous n'avons que les deux tiers du récipient, nous ne pouvons affirmer si sur son troisième tiers il n'y avait pas une anse. Quoi qu'il en soit c'est une bonne copie indigène d'un vase importé. Le fait est assez rare et méritait d'être souligné.

Un autre vase, forme 8 de la fig. 23, à profil en S, typiquement hallstattien, pâte irrégulièrement cuite, tantôt gris-fauve tantôt coups de feux brique. Nous en avons tout le fond, les deux tiers de la panse et la moitié du col. La partie manquante pouvait porter une anse mais c'est peu probable, les céramiques hallstattiennes en étant généralement dépourvues dans nos régions (fig. 28, A).

Un autre vase est très intéressant. Il s'agit d'une petite urne biconique, lèvre évasée, col étranglé, pied plat débordant. La pâte est semblable au gobelet précédent. Même couleur, elle n'a pour ornement qu'une cannelure légère au bas du col. Par la forme générale elle rappelle les productions de la civilisation des Champs d'Urnes, mais son pied est très moderne. On pourrait penser qu'il y a là une influence étrusque dont certains récipients ont la même forme (fig. 23, n° 3 et fig. 28, D).

B) Divers

Un fragment de chenet en céramique grossière brune, orné sur la tête de trois bourrelets entaillés de coups de spatule et d'un cercle fait aussi d'un bourrelet spatulé qui représente un naseau (?). Il s'agit d'une tête de cheval vu son profil rectangulaire.

Une fusaïole biconique, pâte gris-beige clair, assez fine; diam. 42 mm × 45 mm (fig. 93, n° 1).

C) Céramique grise

Absente des niveaux supérieurs, et du niveau intermédiaire II-III, cette céramique est aussi très rare en surface. Sur le pavage des maisons

de la ville 3, elle apparaît bien en place, reflet sans doute des dernières utilisations sinon des dernières importations.

7 tessons ont une pâte grise, tournée, caractéristique. Trois portent une ondulation peignée, sur le col de coupe carénée.

D) Céramique jaune et massaliète

Les coupes

Coupes ou jattes à une anse sont toujours nombreuses. Leurs parois sont généralement épaisses (5 mm environ). Une grande coupe à lèvre arrondie, sans carène, est peinte de cercles beiges et noirs.

Un bord de coupe carénée, lèvre plate, épaissie intérieurement, à pâte beige très micacée, est couvert d'une peinture orange mal conservée.

Un autre, non caréné, pâte beige peu micacée, est peint en brun. C'est une copie de jatte campanienne.

Quelques coupes sont en pâte rose plus ou moins micacée. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un atelier particulier ou d'une variation de température d'un même four.

Les pieds de coupes sont annulaires, tantôt à section rectangulaire tantôt à section ronde. Quelques-uns sont peints en orange ou en brun mais cette peinture ne vaut rien et se conserve très mal.

Les anses sont de deux types, les unes en « U », épaisses, les autres plus fines, à section ronde, à forme carrée, relevées à l'extérieur.

Dans les vases à col, les goulots sont plus ou moins étroits, le rebord oblique, avec anses partant sous le col, sauf pour les aiguières et oenochoés. Dans un cas, une anse est bilobée. Il y a aussi des anses à section ronde et ovale. Un rebord est légèrement concave sur sa lèvre très évasée à l'extérieur.

Amphores

Un bord d'amphore grecque, coupe triangulaire, beige, dégraissants de mica doré et calcaire grossier (fig. 26, n° 5).

Bord d'amphore grecque, pâte beige, fin mica doré, section triangulaire du bord, lèvre légèrement concave, 22 cannelures à la base (fig. 26, n° 6).

Très beau bord d'amphore grecque, beige rosée, lèvre plate, légèrement concave, micas fins et dorés en surface, très rares dans l'épaisseur, section rectangulaire de bord (fig. 26, n° 7).

Ces amphores appartiennent toutes au type II des amphores massaliètes (F. Benoit).

E) Céramique ibéro-punique

Quelques fragments ont les caractères déjà décrits (double coloration de la pâte, cassures rectilignes à bord effilé etc.). Deux de ces vases dont on ignore encore la forme exacte, mais dont les tessons indiquent

une panse conique, sont décorés. L'un a une bande rouge, l'autre une bande d'où partent deux lignes obliques ondulantes, toujours de couleur rouge.

F) Céramiques rares

Un fragment de bord d'oenochoé, col évasé, petit rebord intérieur, est muni d'une anse plate, sur la lèvre, partant vers l'intérieur, puis amorçant un retour vers la panse. Pâte grise, couverte blanche, légèrement crème.

Un petit fragment d'amphore (?) pâte rouge-brique, dégraissants de quartz porte un « K » tracé en creux dans la pâte fraîche.

Une très belle urne d'allure ibérique haute de 255 mm ayant un plus grand diamètre de 277 mm, col cylindrique, rebord légèrement évasé, cordons légers séparant la panse du col et du pied qui est étalé.

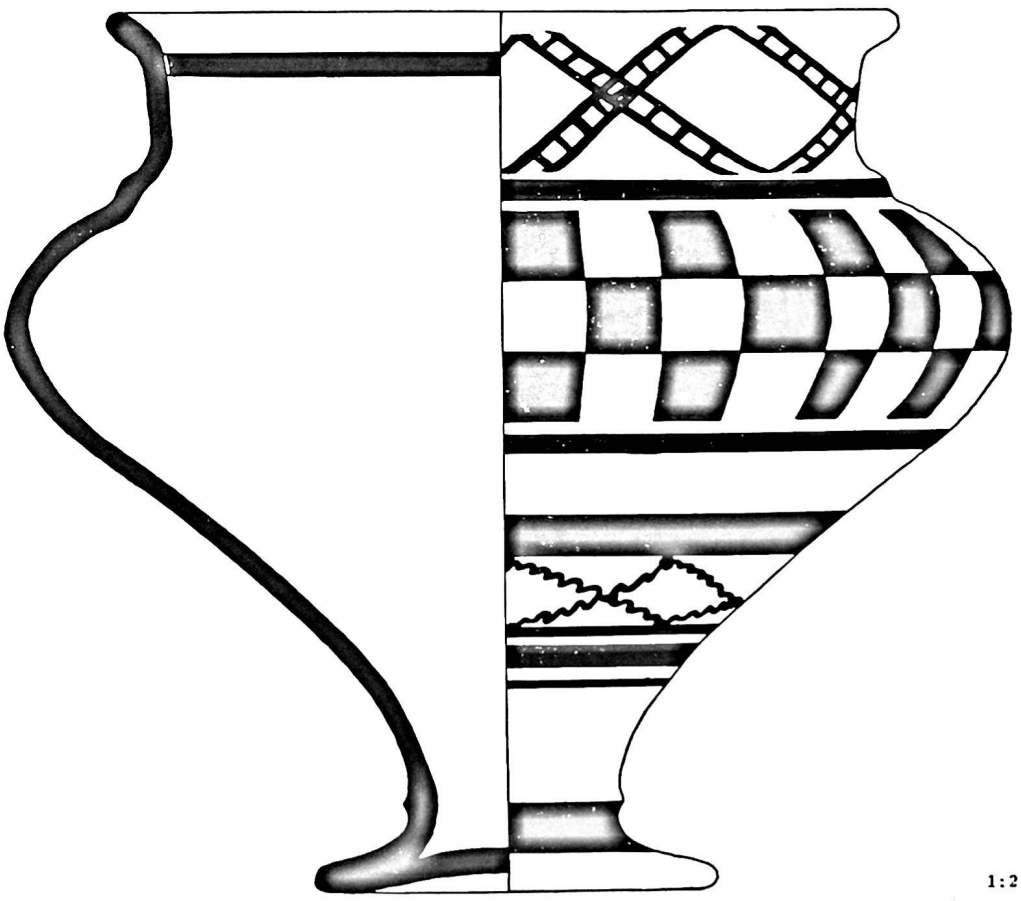

1:2

Fig. 30 - Vase ibérique du niveau III

Pâte beige rosé, couleur crème en surface; peinture brun rouge dessinant des échelles disposées en X sur le col, un damier sur la panse, des losanges faits de traits sinueux au bas de la panse et des bandes peintes séparant ces divers motifs; sur le rebord interne une bande de même couleur. Cette magnifique pièce pourrait avoir une origine ibérique si sa forme ne faisait penser à une production de la civilisation de la Tène (fig. 30).

NIVEAUX III-IV et IV

CÉRAMIQUE

Les niveaux III-IV et IV sont bloqués ensemble.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

	Niveau III-IV			*Niveau IV*		
Indigène:	45,71%	70	récipients	45,91%	73	récipients
Attique:	1,30%	2	»	4,40%	7	»
Etrusque:	1,30%	2	»	0,62%	1	»
Massaliète:	13,00%	20	»	8,17%	13	»
Céramique jaune:	28,61%	44	»	22,01%	35	»
Céramique grise:	1,95%	3	»	5,03%	8	»
Ibéro-punique:	3,91%	6	»	1,88%	3	»
Campanienne:	1,30%	2	»	1,86%	3	»
Pré-campanienne:	2,61%	4	»	10,06%	16	»

A) CÉRAMIQUE INDIGÈNE

Le niveau IV a donné dans son ensemble de belles séries de céramique indigène. Les gobelets à col lisse, épaulement incisé et panse peignée sont toujours très abondants. Leur majorité est fumiginée.

Un fond bien conservé, pâte noire fumiginée à l'extérieur, beige à l'intérieur, pied plat, très légèrement évasé, porte de belles cannelures verticales faites au peigne (fig. 31, n° 11). Un autre fond plat est peigné dans tous les sens sur la panse, mais son fond est peigné en cercle (fig. 31, n° 10).

Dans ce décor rigide (col lisse, panse peignée) des détails montrent la liberté du potier. Parfois la surface peignée remonte au-delà de la ligne de démarcation indiquée par les cupules ou incisions (fig. 31, n° 5) qui se trouvent sur fond ondulé. D'autres fois cette ligne manque. Dans un cas elle est marquée par des profondes incisions rectangulaires, longues.

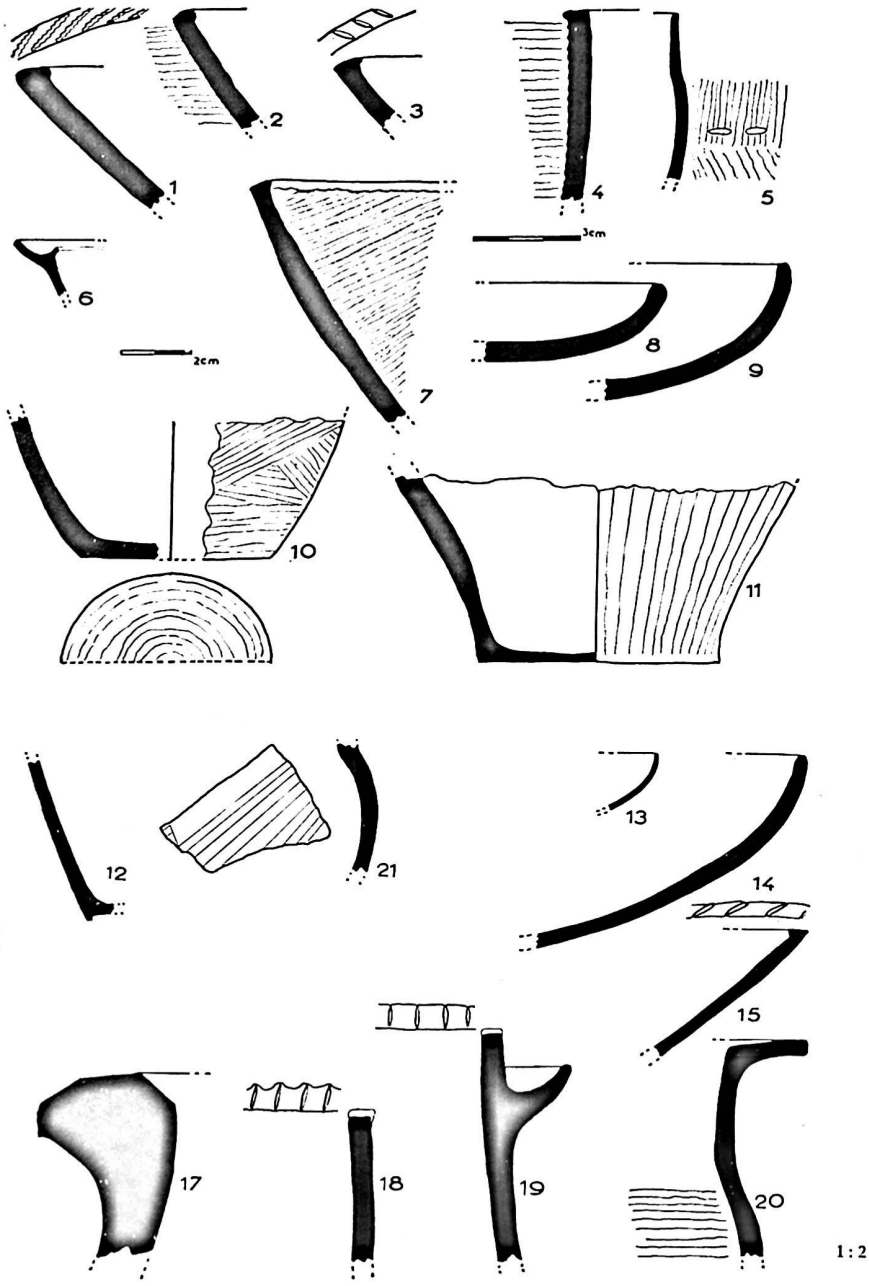

Fig. 31 - Céramique indigène des niveaux III-IV, IV, V-VI, VI-VII et VII de la ville. Nos 1 à 5, 7, 10, 11, 15, 18 et 20: poterie peignée et fumiginée; no 6: coupe ou couvercle sur pied conique (figure 32, no 19); nos 8, 9, 10, 13, 14 et 19: poterie indigène à pâte lisse; no 17: fragment d'amphores-silo en pâte indigène.

Les formes aussi sont libres. Le col du gobelet peut devenir cylindrique et la panse s'enfler comme dans les vases cylindro-sphéroïdaux. Par ailleurs le col peut s'évaser en un large méplat; on parle alors d'urne et non de gobelet.

Les coupes couvercles sont aussi peignées tant à l'intérieur (fig. 31, n° 7) qu'à l'extérieur (fig. 31, n° 2). Elles sont moins souvent fumiginées.

Avant de laisser la poterie peignée, nous citerons les vases-silo, dont nous ne connaissons que des fragments petits relativement à la grandeur de ces vaisseaux. Ils sont généralement rouges et peignés intérieurement et extérieurement et quelquefois sur les deux faces.

Quelques-uns ont des cordons ou colombins encadrés ou non de deux cannelures (fig. 24, n° 14). Certains sont impressionnés au peigne (fig. 24, n° 13). L'épaisseur de leurs parois oscille autour de 16 à 20 mm. La moitié d'une coupe (fig. 32, n° 15) est arrivée jusqu'à nous; quoique sans anse, elle peut être considérée comme un prototype.

Un fragment d'amphore, imitant les amphores grecques, paroi épaisse de 16 mm, pâte beige à gros dégraissants de quartz laiteux concassés, est faite sans l'aide du tour. Elle porte un beau décor malheureusement trop fragmentaire, consistant en traits cannelés verticaux venant buter contre une cannelure horizontale. Au-dessous, des traits cannelés obliques descendant vers le fond du vase (fig. 24, n° 9).

Les coupes proprement dites et les plats (sans pied annulaire) sont généralement lustrés (type 4, 5 et 7 de la fig. 23). Leur lévre est soit plate, soit arrondie et plus ou moins épaissie. Leur couleur noire, gris-marron, brique, varie avec la cuisson (fig. 31, n°s 8 et 9). Quelques coupes à gorge sous la lèvre imitent les productions importées mais elles sont rares.

Notons un petit fragment de bord de vase, ou bord de couvercle (fig. 31, n° 6) fait d'une pâte grossière, sans couverte, brun-rouge, et à gros dégraissants calcaires. Néanmoins, il est tourné et rappelle par sa pâte, un vase de la couche 6 (fig. 32, n. 19) qui est un fond presque entier, de forme annulaire mais à section très mince (permise par sa bonne cuisson) et assez surélevée (20 mm pour 3 mm d'épaisseur). Il peut être le produit d'un atelier spécialisé.

Un tesson est orné d'un décor ondé, nous y reviendrons à propos de la céramique grise.

Divers: une fusaïole bitronconique, pâte gris-noir, de forme irrégulière; diam. 30 mm × 28 mm (fig. 93, n° 6).

B) Céramique jaune et massaliète

Les coupes

Les coupes carénées sont très abondantes. On en trouve à pâte rose, à reflet verdâtre, ou franchement beige.

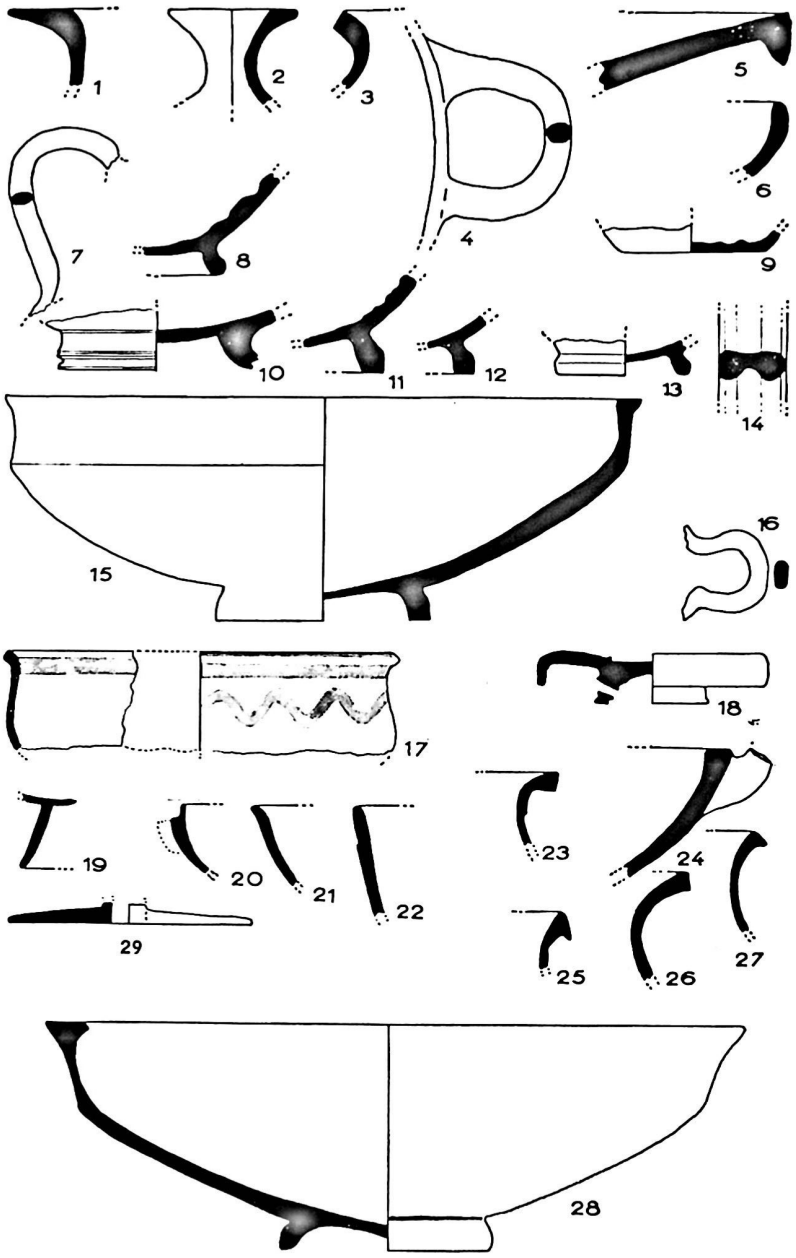

Fig. 32 - Céramique jaune des niveaux IV et VI. Nos 1 à 17: niveau IV; nos 18 à 29: niveau VI (voir pp. 106 à 109). Remarquer le no 5 qui est une copie du plat à poisson précampanien (forme 23); no 29: pied de coupe à tige.

Les rebords plats, évasés à l'intérieur ou à l'extérieur ou même sur les deux faces, sont toujours associés à un profil caréné. L'une des coupes, plus soignée, a une anse à section ronde qui imite parfaitement une coupe attique. Cette impression est confirmée par le fait qu'elle est couverte d'une peinture noire, malheureusement de si mauvaise qualité qu'il n'en reste que quelques plaques.

Lorsque les coupes ont une lèvre arrondie, elles sont dépourvues de carène (fig. 32, n° 6). L'une d'elles, à pâte rose moyennement micacée, est couverte d'une peinture orange, comparable à celle déjà signalée dans les coupes carénées. Certaines sont şi plates que le bord quoique sans carène se relève verticalement.

Les anses de ces coupes dessinent des anneaux horizontaux en forme de « U » assez grossièrement traités. L'ensemble est épais (15 mm de diam.) (fig. 32, n° 4). D'autres sont en fer à cheval. L'une d'elles (fig. 32, n° 21) est couverte d'une peinture orangée.

Les pieds sont toujours annulaires, à base plate (fig. 32, n°s 11 et 13) plus rarement arrondie (fig. 32, n° 8). Ces supports sont souvents carénés.

Un pied mérite une mention spéciale, car il est richement mouluré à l'exemple des vieilles coupes attiques. Sa pâte beige clair, très épurée, n'a pratiquement pas de dégraissant micacé. Les traces de peinture, si elle a jamais existé, ont complétement disparu. Nous n'avons pas trouvé de panse qui corresponde à cette belle pièce (fig. 32, n° 10).

Deux coupes semblables, très évasées, presque plates, ont un rebord triangulaire tombant à l'extérieur (fig. 32, n° 5). L'une des deux avait une peinture de couleur rouille.

Deux tessons importants d'une même coupe (fig. 32, n° 17) sans anse (?) à paroi mince (2 mm 5) ont une pâte rosée, non micacée, assez tendre. Le profil en « S » légèrement galbé, le col à peine évasé, se termine par une lèvre plate oblique à l'extérieur. Elle est ornée à l'intérieur et à l'extérieur d'une bande rouge. A l'extérieur, sous cette bande, un zigzag de même couleur n'a rien de commun avec le décor ondé. Nous n'avons pas trouvé de tesson attribuable à son pied.

Les oenochoés, aiguières, flacons etc.

Etant donné qu'il n'y a que des tessons, il est difficile de distinguer ces récipients. On ne peut parler d'oenochoés que si l'on tombe sur au moins une partie du bec verseur.

Effectivement nous avons un fragment de bord d'oenochoé en pâte beige à reflets verdâtres, peu micacée, portant des rayures de tour. Son rebord très évasé forme un méplat légèrement concave. Une autre, très petite, est assez élégante mais elle porte des bavures de pétrissage.

Un goulot de flacon, a un rebord plat (fig. 32, n° 2). Sa pâte est beige, peu micacée.

Les anses d'oenochoés ou aiguières ont des formes élégantes, mais moins soignées que celles des vases d'importation (attiques ou autres) qu'elles copient. Les plus petites ont une coupe circulaire (fig. 32, n° 7) tandis que les plus grandes sont de section ovale, souvent cannelées a l'extérieur (fig. 32, n° 14).

Les fonds peuvent être simplement plats, surtout dans les petites dimensions (fig. 32, n° 9), ou sur pied annulaire (fig. 32, n° 11).

Parmi les *grands bassins*, citons un exemplaire muni d'une cannelure ou demi bec verseur.

Amphores (fig. 26)

N° 8: un bord d'amphore grecque, lèvre concave, beige clair, finement micacée, 2 cannelures à la base, technique grossière.

N° 9: un bord d'amphore grecque section triangulaire, lèvre concave, pâte beige, assez finement micacée.

N° 10: un bord d'amphore grecque à section triangulaire, légèrement concave, pâte beige rosée, finement micacée, bonne exécution.

N° 11: un bord d'amphore grecque, beige rosé, probablement replié, section triangulaire, cannelure grossière à la base, peu micacée.

N° 12: un bord d'amphore grecque, pâte beige clair, rebord mouluré lèvre légèrement oblique, très micacée.

N° 13: un bord d'amphore grecque, beige clair, section triangulaire légèrement concave, peu micacée, bonne facture.

N° 14: un bord d'amphore grecque, beige clair, section triangulaire peu micacée, mais avec plaques de mica, cannelure de base assez marquée, facture médiocre.

N° 15: un bord d'amphore grecque, beige gris, section triangulaire, lèvre concave, pâte micas doré fin et en plaque, cannelure de base.

N° 16: un bord d'amphore grecque beige, mica fin, section rectangulaire, lèvre légèrement concave, oblique.

N° 17: un bord d'amphore grecque, mal cuite, pâte gris beige, lèvre plate, section triangulaire, nombreux micas dorés ou non, cannelure de base.

N° 18: un très beau bord d'amphore grecque, pâte beige à fins micas dorés, section triangulaire, lèvre légèrement concave, 2 cannelures à la base.

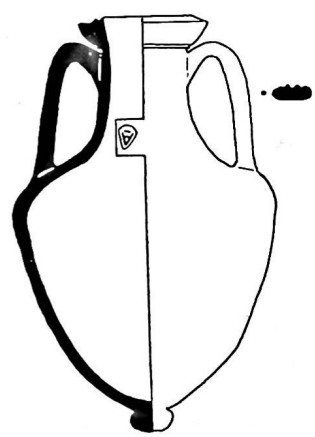

Fig. 32 bis - Amphore massaliète du niveau IV

Une amphore presque entière portant la marque delta sur l'épaule (fig. 32 bis).

Toutes ces amphores appartiennent aux massaliètes II sauf le N° 11 qui est peut-être du massaliète I de F. Benoit.

C) Céramique ibéro-punique

Plusieurs tessons à pâte très dure, arêtes de cassure vives, appartiennent à cette catégorie.

Un tesson a une forme en tulipe, pâte très micacée, grise, surface externe crème, rayures de tour surtout à l'intérieur, La paroi interne est brune, peut-être peinte. Ses arêtes de cassure sont vives. Sa surface externe porte deux cannelures horizontales. Ce tesson provient sans doute d'un atelier spécialisé.

D) Céramique grise

Cette céramique a une pâte grise, pas ou très peu micacée. Les formes s'apparentent à celles de la poterie jaune, mais les coupes au décor ondé sont presque toujours carénées.

Un fragment d'urne porte à mi-panse, près du départ de l'anse, une ondulation composée de trois traits, encadrée par deux bandes de quatre autres traits horizontaux. Sur un épaulement de vase similaire, des ondulations très simples se développent sans encadrement.

Beaucoup de ces récipients sont peints en noir, mais la peinture adhère mal et a disparu presque complètement.

Un tiers de coupe carénée, a de courtes ondulations comme le tesson indigène qui provient de la même couche. Le décor est traité assez grossièrement, sur une seule ligne profondément enfoncée, entourée de traces comme si le peigne utilisé n'avait plus qu'une dent en bon état. La pâte est grise, classique, couverte d'une peinture noire relativement bonne. Malgré l'importance de la partie conservée, il n'y a pas de traces d'anse, aussi, s'il y en avait à l'origine, il ne pouvait y en avoir qu'une et non deux.

A signaler un bord de coupe carénée, de fabrication indigène, traité avec maladresse, le décor ondé est peut-être fait avec une coquille de *cardium*, car les traits centraux sont plus marqués que les traits marginaux. Mais sur les pièces phocéennes il est possible qu'il soit utilisé un pinceau à poils rèches. Ces imitations indigènes du décor ondé sur des vases de fabrication locale sont assez rares, surtout à Lattes où on n'en connaît guère que trois tessons. Cependant dans d'autres gisements (1) ils sont aussi représentés mais toujours en petite quantité.

E) Céramique campanienne

Vestiges de deux vases, dans le niveau III-IV, et divers fragments provenant de 3 récipients dans le niveau IV.

F) Céramique pré-campanienne

Dans le niveau III-IV, 21 tessons dont une anse, 3 fragments de pied, et 4 bords. Dans le niveau IV: vestiges de 16 récipients.

NIVEAUX IV-V et V

CÉRAMIQUE

Statistique générale

	Niveau IV-V			*Niveau V*		
Indigène:	33,48%	36	récipients	37,8%	45	récipients
Attique:	6,51%	7	»	5,8%	7	»
Etrusque:	0,93%	1	»	0	0	»
Massaliète:	15,81%	25	»	21,00%	25	»
Céramique jaune:	32,55%	35	»	25,20%	30	»
Céramique grise:	1,86%	2	»	2,50%	3	»
Ibéro-punique:	3,72%	4	»	5,00%	6	»
Campanienne:	2,79%	3	»	0,80%	1	»
Pré-campanienne:	1,96%	2	»	1,60%	2	»

A) Céramique indigène

Les *gobelets* ressemblent à ce que nous sommes maintenant habitués à voir. La majorité de leurs panses est fumiginée. Le décor de l'épaulement varie dans le cadre rigide que nous leur connaissons. Un tesson porte, à la place de cupules ou de traits incisés, une série de points minuscules. Un gobelet a un col peigné verticalement. C'est apparemment le seul cas trouvé sur le gisement.

7 fragments portent des incisions obliques, en virgules, horizontales ou des cupules variées.

Les *grands vases* à provisions sont aussi peignés, tant sur leur surface externe que sur leur surface interne.

Dans la *céramique non décorée,* un vase en bombe (forme la plus accusée) a une étroite ouverture.

Une paroi de vase à fond plat, quoique non peignée, est fumiginée. C'est un cas peu commun mais qu'on retrouve de temps à autre au cours de l'histoire de cette céramique.

Divers. Deux fragments de corps de chenet, en céramique grossière brune ou fauve, sections carrées ; l'un est orné d'un cercle simple pointé et l'autre d'un double cercle pointé.

Une fusaïole bitronconique, pâte gris-noir, trou cylindrique ; diam. 33 mm × 20 mm (fig. 93, n° 10).

B) Céramique jaune

Les coupes

3 bords de coupe carénée, lèvre plate, pâte beige assez micacée, couverts d'une peinture orange. Un quatrième avec départ d'anse et 3 autres du même type sont également recouverts d'une peinture orange.

D'autres, peints de même couleur, ne sont pas carénés.

2 bords, sans carène, lèvre arrondie, sont peints en noir.

Un bord de petite coupe, sans carène, lèvre arrondie, porte une forte incision sous la partie externe de son rebord.

Un fragment de coupe non carénée, pâte fine, peu micacée, porte deux cercles de peinture orange.

Dans la série des fonds de coupe, nous n'avons encore aucun pied sur tige ou simplement conique, si abondants dans les couches profondes.

Un pied annulaire, complet, a son fond externe conique.

Un fond de coupe, annulaire, pâte très fine, douce au toucher, était peint en noir.

La moitié d'un fond annulaire, pied à section biseautée, couverte d'une peinture noire d'assez bonne qualité. On a l'impression d'être en présence d'une tentative de copie de céramique attique.

Nous continuons à classer dans cette série des pâtes roses dont parfois la surface seulement est beige. Les coupes faites avec cette pâte ont la même forme que les autres.

Un tesson à fond plat porte des rayures de tour dont deux plus appuyées forment des cannelures décoratives.

Un fragment de coupe à pâte rose est couvert sur ses deux faces d'une peinture orangée qui rappelle les productions ioniennes.

Vases, bouteilles, oenochoés etc.

Les bords des grands récipients ont des lèvres plates ou obliques. Les premiers sont souvent largement étalés vers l'extérieur. Dans les petites tailles les lèvres plates sont plus rares.

Les anses ne présentent rien de particulier, elles partent indifféremment immédiatement sous la lèvre supérieure ou au contraire s'élèvent verticalement sur le bord supérieur. Leur section est ronde ou ovale. Une anse de oenochoé est bifide.

Dans les panses signalons un fragment de grand vase, bien cuit, pâte beige, peu et finement micacée ; elle est décorée d'une bande horizontale d'où partent deux arcs de cercles, le tout de couleur brun-rouge.

Un fragment d'épaulement de flacon, pâte beige, porte trois bandes de peinture rouge, la bande supérieure étant plus large que les deux autres.

Un autre fragment, pâte beige finement micacée, est orné de belles bandes de peinture brune.

Les potiers ne faisaient pas seulement appel à la couleur pour orner ces vases. Certains portent sur l'épaulement des cannelures horizontales groupées par deux ou quatre ensemble.

Les fonds, enfin, sont soit annulaires soit plats. Ces derniers n'existent pas dans la série des coupes.

Un fond plat, pâte beige clair, est biseauté près du pied.

Quelques-uns ont un fond plat légèrement concave. L'un d'eux a une panse assez épaisse qui s'amincit brusquement de façon à faire un pied faussement annulaire.

Cette série ne présente pas de toute façon de formes ou de détails qui sortent de l'ordinaire.

Les amphores (fig. 33)

N° 1: un bord d'amphore grecque, beige rosée, finement micacée, lèvre plate, section rectangulaire, départ d'anse.

N° 2: un bord d'amphore grecque, gris clair, pâte grise, grossière, section rectangulaire, lèvre oblique à l'intérieur.

N° 3: un bord d'amphore grecque, beige, section triangulaire lèvre oblique en dedans, micas dorés parfois en plaques.

N° 4: un bord d'amphore grecque en « D », moulurée, pâte beige, cannelures à la base, départ d'anse.

Les amphores N° 1, 2 et 3 appartiennent au type massaliète II et le N° 4 au massaliète I de F. Benoit.

C) Céramique grise

Un rebord de coupe peint en beige-brun, pâte grise, faiblement micacée. Un ressaut épaissit brusquement sa paroi externe à 3 mm au-dessous de la lèvre, qui est arrondie. Ce tesson est muni d'une oreille verticale de forme vaguement carrée. Il s'agit là d'un encadrement d'anse du genre de la fig. 40, n° 6. Sur un bord de cassure se trouve un trou de réparation.

Un fragment de coupe, pâte grise, peint en brun, peinture de mauvaise qualité, donc mal conservée.

Parmi les autres récipients, un seul porte le décor ondé. Il s'agit d'une coupe carénée de type courant.

En plus des coupes qui sont les plus nombreuses ce niveau a donné les restes d'au moins un flacon ou autre récipient de forme similaire.

D) Céramique ibéro-punique

Elle est principalement composée de fragments d'amphores très dures bien cuites, surface externe ondulée, la bonne cuisson de cette pâte a permis aux potiers de fabriquer des amphores à paroi beaucoup plus minces que celles des amphores attiques ou marseillaises. En effet, les plus épaisses n'ont que 11 mm et les plus minces 4 mm.

Une anse de cette catégorie, pâte peu micacée.

Deux fragments de panse d'amphore bien cuite portent de belles cannelures à fond plat larges de 6 mm, espacées de 5 mm, très soigneusement exécutées avec un outil végétal qui a laissé des traces de ses nervures.

Une autre a les mêmes cannelures mais à l'intérieur de la paroi, brun noir, tandis que l'extérieur est beige.

E) Divers

Un fragment de vase avec départ d'anse à section ronde. Pâte très cuite micacée, beige à coups de feu noirs, surface rugueuses. Epaisseur 3 mm.

D'autres tessons gris à pâte très cuite, brune, dans l'épaisseur, non micacée.

Un fragment de coupe, très cuite, pâte brune légèrement micacée, rebord plat, débordant.

Nous n'avons pu identifier la qualité ou l'origine de cette céramique.

NIVEAUX V-VI et VI

CÉRAMIQUE

Statistique générale

	Niveau V-VI			*Niveau VI*		
Indigène:	42,3%	11	récipients	20,6%	19	récipients
Attique:	7,6%	2	»	6,5%	6	»
Etrusque:	0	0	»	2,1%	2	»
Massaliète:	15,3%	4	»	6,5%	6	»
Céramique jaune:	19,2%	5	»	32,6%	30	»
Céramique grise:	11,5%	3	»	27,1%	25	»
Ibéro-punique:	3,8%	1	»	4,3%	4	»

A) Céramique indigène

Au fur et à mesure que se déroule devant nous le film du mobilier de Lattes, certains caractères au début peu visibles se dégagent de la masse confuse. Nous n'avons pas voulu trop pousser les statistiques de détail à cause des difficultés inhérentes d'une part au gisement lui-même

et d'autre part au matériel étudié. Le gisement a ses couches profondes plongées dans l'eau, et la fouille doit être pratiquée dans une boue mal essorée malgré le travail continu de plusieurs pompes. Quant au matériel, le seul fait de dire qu'il s'agit de fragments de poterie explique la difficulté; rien ne se morcelle plus facilement que l'argile cuite, qualité très précieuse pour suivre son évolution au cours des âges car on la renouvelle constamment, mais défaut très important pour le statisticien qui ne sait jamais comment manier tous ces fragments peu typiques et difficiles à classer.

Arrivé à ce niveau, il se dégage l'impression que d'une part la céramique fumiginée, décorée au peigne et à la spatule, est un fossile directeur de l'époque de la Tène; ses formes et son décor sont rigides et relativement peu nombreux. Mais d'autre part les récipients lissés, aux formes beaucoup plus variées, pris hors contexte, pourraient passer pour des productions hallstattiennes.

Pâtes non fumiginées

Formes et couleurs variables. On y trouve des gris-clair, brique, noir et beaucoup de fauve. Les coups de feu noirs ne sont pas rares et la couleur changeante. Les pieds annulaires manquent complètement dans ce niveau, qui n'a que des fonds plats.

Des urnes ou gobelets sont à col cylindrique légèrement concave (ou si l'on préfère évasé), à bord droit ou évasé à plat (forme de la fig. 31, n° 20).

Les coupes sur pied annulaire ou apodes sont nombreuses (fig. 31, n°s 13 et 14). L'une d'elles a un fond ombiliqué de type hallstattien.

Vases peignés, fumiginés ou non

Une coupe-couvercle, couleur fauve, « balayée » sur les deux faces, lèvre plate, rayée d'incisions obliques (type fig. 23, n° 1). Un fragment de panse avec coups d'ongles obliques, un autre avec incisions cunéiformes allongées, c'est un vase à étranglement.

Un bord de coupe ronde, assez profonde, pâte brune à coups de feu noirs, est légèrement peignée à l'extérieur.

Nous arrivons à la série des gobelets à panse peignée et fumiginée.

Un fragment de panse avec carène grossière. Panse peignée obliquement et début d'anse ou de bouton. Ce mode de préhension est rarissime dans les vases indigènes.

Un fragment de gobelet pâte noire fumiginée, a un col lisse, de grossières impressions ovales sur l'épaulement et panse peignée.

Un autre fragment bien cuit, pâte beige intérieurement et fumiginée à l'extérieur a sa panse peignée obliquement.

On ne peut les citer tous. Dans les grands récipients, nous citerons le fragment de panse avec cordon pincé horizontal dominant une panse peignée verticalement.

Plus grands encore sont les vases-silos. Ils ont un peu les caractères de l'époque romaine, mais il ne nous en reste que des fragments. Ils ont une pâte mal cuite, qui n'assure pas une bonne conservation, mélangée de gros dégraissants de toutes sortes. Leur couleur varie entre le blanchâtre et le brique. Les bords connus sont rectangulaires ou globuleux.

Nous terminerons par la présentation d'un fond plat, en pâte indigène très dure parce que bien cuite, faite au tour, ce qui est une exception remarquable; sa panse conique laisse supposer qu'il s'agit d'un vase du type urne ou gobelet.

B) Céramique jaune et massaliète

Coupes

Un fragment de coupe dont il reste plus de la moitié (fig. 32, n° 28) a une pâte beige, micacée, assez bien cuite. Sa forme est simple. Il n'y a pas d'anse et si elle en a eté munie il ne devait y en avoir qu'une seule. Son col légèrement évasé se termine par une lèvre plate débordante sur les deux faces. Pas de carène vraie entre col et panse, mais un changement de courbe harmonieux. Le pied annulaire a une assise plate et un profil extérieur arrondi. Au centre le fond est légèrement conique. Elle est couverte d'une peinture assez bien conservée, orangée avec un coup de feu noir sur les deux faces. Nous avons vu une coupe à peu près semblable dans le niveau IV (fig. 32, n° 15), un peu plus lourde toutefois et carénée. Toutes deux donnent le prototype de la plus grande quantité des coupes qui pavent littéralement les villes superposées de Lattes. Autrefois on les eut appelées ioniennes ou de tradition ionienne. Maintenant notre pensée sera plus nuancée. Il ne s'agit que de productions très tardives, jusqu'à preuve du contraire devenues des productions, sinon locales, du moins régionales.

D'autres tessons ont des lèvres plates du même type, plus ou moins débordantes à l'intérieur ou à l'extérieur. Un bord de coupe (fig. 32, n° 24), à pâte beige peu micacée, porte un départ d'anse relevée vers l'extérieur.

Un autre bord de coupe, conique (fig. 32, n° 22), a un épaississement extérieur. Un autre encore a un ressaut sous le rebord extérieur (fig. 32, n° 20) avec un départ d'appendice d'encadrement d'anse.

Enfin, un bord de coupe mince (fig. 32, n° 21) à paroi harmonieusement galbée, annonce les belles productions ioniennes (ou d'imitation directe) que nous trouverons dans les étages sous-jacents.

Un bord de coupe sans carène, lèvre arrondie et éversée, pâte rose à peine micacée, porte deux cannelures horizontales, d'ornementation.

Parmi les fragments de panse, nous retiendrons: un tesson à pâte beige très peu micacée, couvert d'une peinture orangée à taches noires.

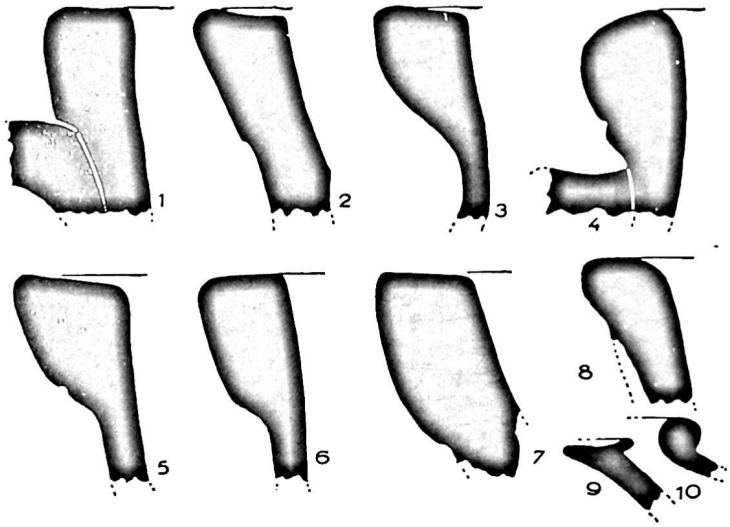

Fig. 33 - Amphores des niveaux V, VI et VII de la ville. N°s 1 à 3: amphores massaliètes II du niveau V; n° 4: amphore massaliète I du niveau V (voir pag. 105); n°s 5 à 8: amphores massaliètes I du niveau VI; n°s 9 et 10: amphores ibéro-puniques du niveau VI.

Les fonds de coupe sont annulaires, anneau à section carrée ou arrondie pâte indifféremment beige ou rose.

Nous hésitons à mettre dans la catégorie des pieds à tiges un disque plat, percé (fig. 32, n. 29), car il peut être aussi un rebord d'aryballe. Sa pâte est beige, peu micacée, mal recouverte par une peinture orangée. C'est pour le moment une pièce unique à Lattes.

Oenochoés, aiguières, flacons etc.

Ce sont différents récipients à goulot, de taille variable, laissant des fragments de bord, très éversés, lèvre oblique à l'extérieur, goulot très galbé etc. (fig. 32, n°s 23, 26 et 27).

Un bol éversé, lèvre arrondie et épaissie en dessous a une pâte beige peu micacée, couverte d'une peinture noire.

Quelques fragments sont ornés de fines cannelures sur le goulot. Un fragment, à pâte beige, a un bord supérieur retombant à l'extérieur (fig. 32, n° 25).

Pour les anses nous ne nous répèterons pas, signalons seulement une anse de petite oenochoé, section ovale, prise sur la lèvre supérieure qui s'abaisse au niveau de la jonction.

Les fonds plats ou annulaires ne présentent rien de particulier.

Divers

Un disque de céramique, découpé dans un fragment d'amphore grecque peignée (33 mm de diam. pour 17 mm d'épaisseur).

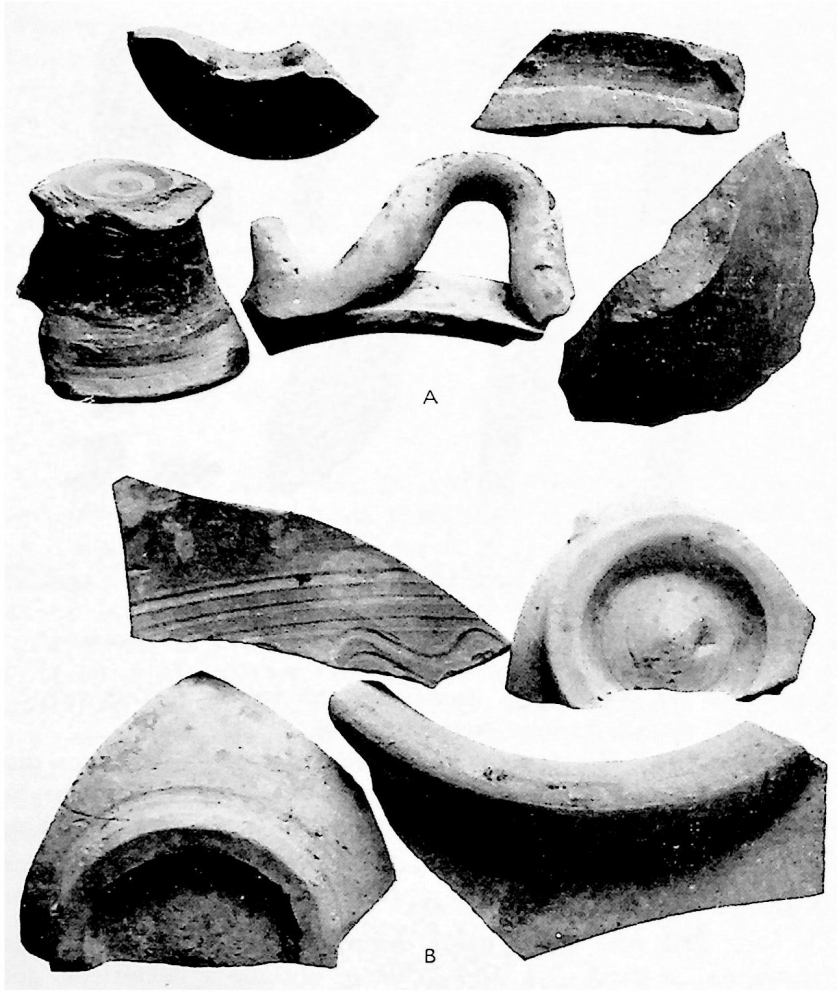

Fig. 34 - Céramique de style ionien et phocéen de Lattes. A) Style ionien vrai; B) céramique grise et amphore ibéro-punique (4).

Un bouchon intact (fig. 32, n° 18), simple rondelle de céramique à pâte beige peu micacée, à bord replié vers le bas, partie centrale de sa face supérieure portant une dépression circulaire entourée d'un bourrelet. Sa face inférieure a un appendice conique, creux, percé d'un trou de fixation.

Amphores

Un bord d'amphore grecque rosée, mica doré, rebord convexe, lèvre convexe, très effritée, mal cuite.

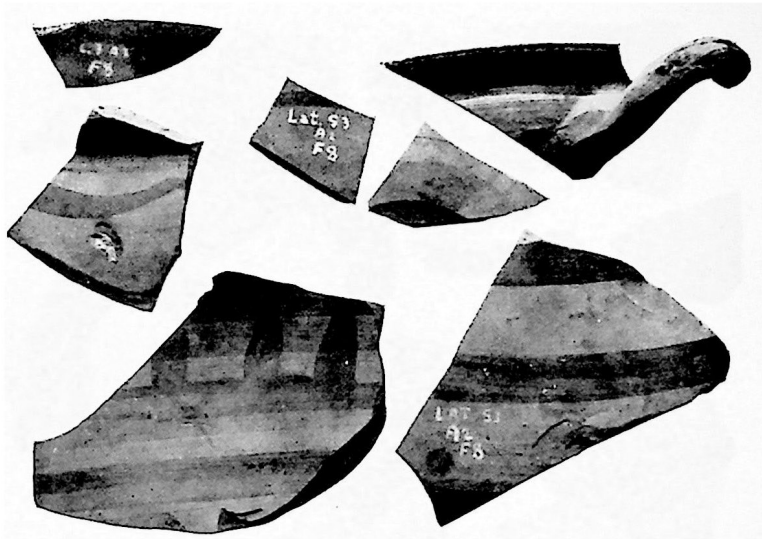

Fig. 35 - Céramique de style ionien et phocéen de Lattes. Céramique de style ionien vrai.

C) Céramique grise (fig. 36, A)

Le niveau VI ou, si l'on préfère, la ville VI, marque l'époque optima pour la diffusion de la céramique grise et du phocéen, si on limite le phocéen à cette seule céramique. Ce niveau totalise en effet avec ses 15 fragments plus de décor ondé que toutes les autres trouvailles réunies du gisement.

Ces fragments à décor ondé appartiennent tous à des coupes carénées de type courant. Un bord mouluré de deux cannelures sous la lèvre, pâte grise, porte une ondulation longue de 45 mm pour 9 mm de hauteur faite de 6 traits fins provenant d'un peigne à dents minces et serrées.

Un autre fragment gris clair, a une seule cannelure sous la lèvre. Le décor ondé (50 mm de long et 10 mm de haut) est exécuté avec un peigne plus gros mais dont les dents abîmées impressionnaient irrégulièrement la pâte.

Un autre tesson, gris clair, non micacé, cannelure sous la lèvre, ondulations assez allongées (43 mm × 12 mm) faites avec un peigne à deux grosses dents et une dent plus fine entre les deux.

Un autre tesson gris clair, peu micacé, cannelure sous la lèvre, ondulations très asymétriques faites avec un peigne à quatre dents (25 mm × 9 mm).

Un autre, gris très clair, peu micacé, cannelure sous la lèvre et sur la carène. L'ondulation est faite de trois minces rayures (30 mm × 13 mm).

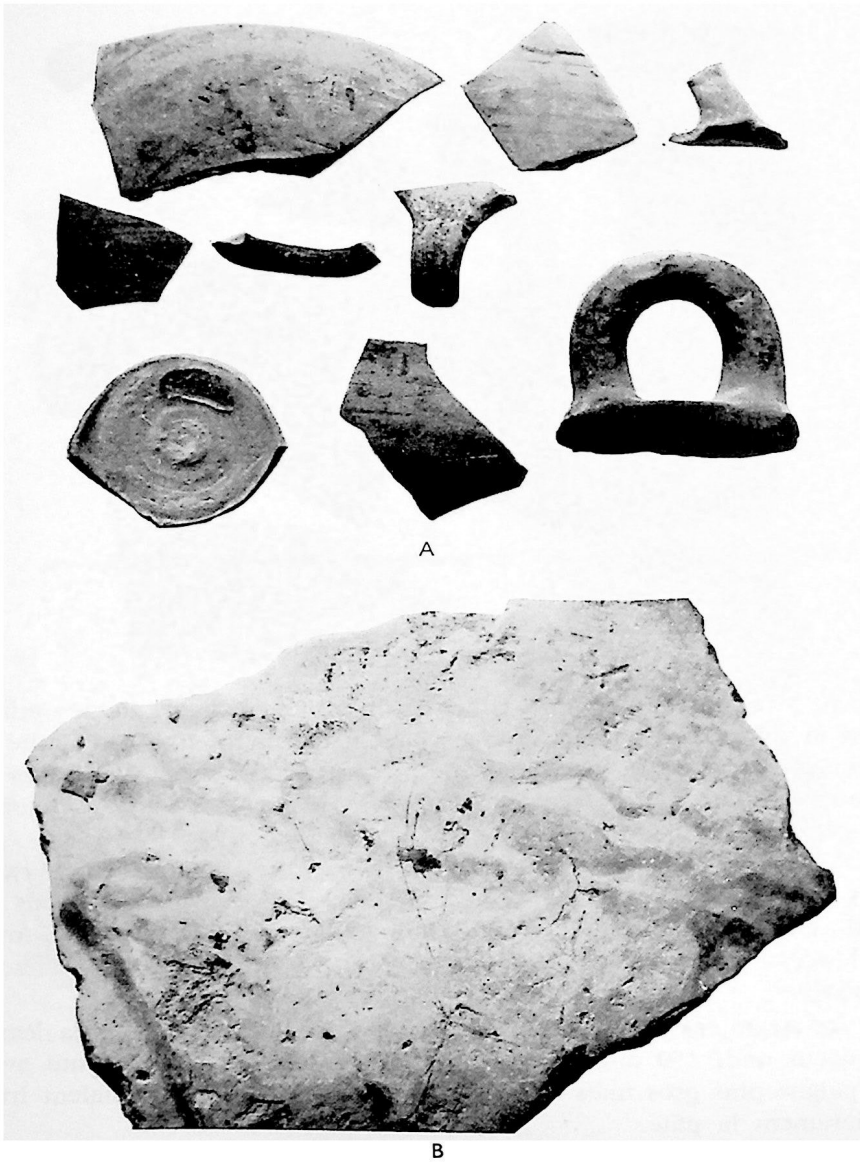

Fig. 36 - Céramique de style ionien de Lattes

Un autre, gris clair, non micacé, cannelure sous la lèvre et sur la carène, ondulation à un seul trait (47 mm × 8 mm).

Un septième, gris clair non micacée, ondulation à quatre traits (52 × 13 mm).

Un huitième tesson gris, non micacé, une cannelure sous la lèvre, ondulation à 5 traits (35 mm × 10 mm).

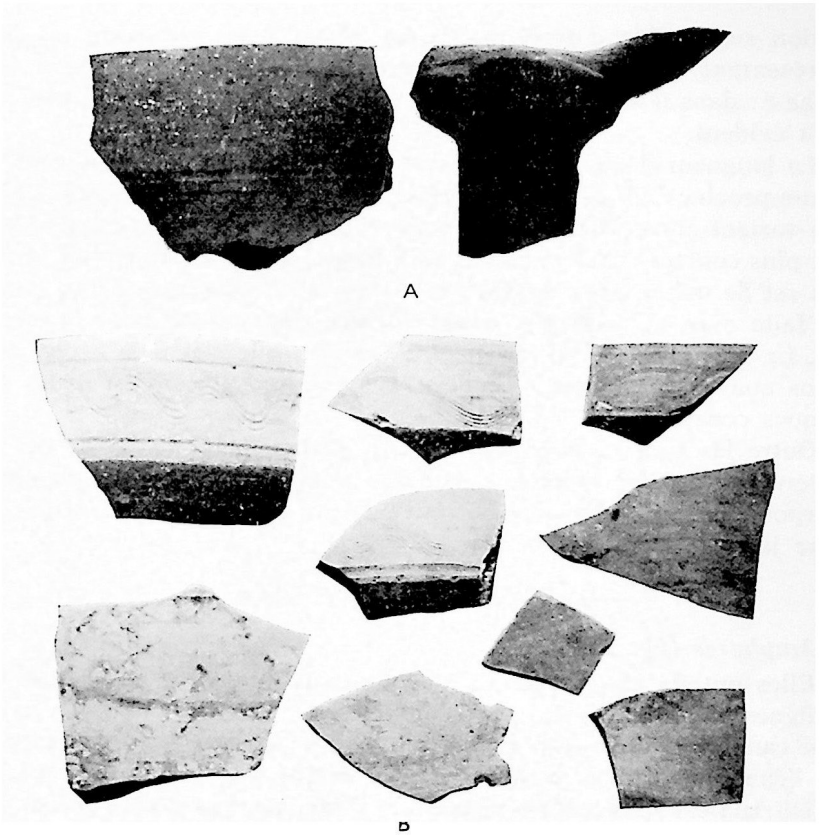

Fig. 37 - Céramique de style ionien et phocéen. A) Amphore étrusque et oenochoé (voir pag. 109); B) céramique grise phocéenne.

Un neuvième, pâte grise à peine micacée, cannelure sous la lèvre et sur la carène, ondulation à 6 minces rayures (39 mm × 9 mm).

Un dixième, gris clair, dégraissants calcaires, cannelure sous la lèvre et sur la carène, ondulation faite de 10 rayures fines (30 mm × 12).

Un onzième, gris clair, cannelure moulurée sous la lèvre, une cannelure sur la carène, ondulation à 10 fines rayures (25 mm × 9 mm).

Un douzième, gris clair, non micacé, une cannelure sur la carène, ondulation à fines rayures nombreuses asymétriques (43 mm × 9 mm).

Un treizième, pâte gris sombre, orné d'une ondulation faite d'un trait cannelé (long. 15 × 12 mm).

L'étude de ces tessons nous amène à penser que le plus souvent les ondulations sont faites avec un pinceau à poils très durs mais conservant une certaine souplesse. Quelquefois le pinceau a quelques poils collés par l'argile fraîche et fait des traînées plus profondes encadrées de rayures des autres poils le composant. Nous ne voyons pas d'autre

solution susceptible d'expliquer la technique employée pour un décor se présentant ainsi. Il ne s'agit évidemment ici que des tessons de la couche 6; dans d'autres cas l'emploi d'un peigne ou d'un bâtonnet nous paraît évident.

La longueur des ondulations varie entre 25 mm et 50 mm pour une largeur proche de 9 mm. Au niveau IV un tiers de vase a des ondulations variant entre 21 et 25 mm pour 11 mm de hauteur. Elles seraient donc plus courtes et relativement plus hautes à une époque plus récente. Il en est de même pour un vase en forme de cloche, qui a une ondulation faite avec un bâtonnet ayant 10 mm d'envergure pour 9 mm de haut. La forme en cloche paraît être tardive; elle s'associe à des ondulations courtes aussi, mais ce n'est pas encore suffisant pour en tirer quelques conclusions.

Outre les coupes, nous signalerons un fragment de panse de vase indéterminé, qui est facetté, c'est-à-dire porte des carènes horizontales superposées. Ce dispositif se retrouve de temps à autres dans la céramique jaune.

D) Céramique ibéro-punique

Amphores (fig. 33)

Elles ont ici les caractères que nous avons décrits déjà: cassures rectilignes à arêtes vives, paroi interne ou externe ondulée, parfois même cannelée, pâte peu et finement micacée, presque toujours bicolore dans l'épaisseur, moitié beige et moitié brique le plus souvent. La surface externe est quelquefois recouverte d'une peinture ou d'une engobe crème, presque blanche.

L'épaisseur des amphores et d'autres récipients est en moyenne bien plus faible que les autres productions contemporaines. Ce manque d'épaisseur peut descendre à 6 mm dans des récipients comme les petites amphores.

N° 9: un bord d'amphore ibéro-punique, pâte dure, bicolore brique et beige, couverte blanchâtre, lèvre concave débordant à l'extérieur.

N° 10: un bord d'amphore ibéro-punique, à section ronde, légèrement évasée, couleur brique, couverte blanchâtre.

Grands vases

De nombreux tessons de panse, très cuite souvent bicolore dans l'épaisseur, dont la forme et la couleur brique, rappellent beaucoup nos pots de fleurs actuels.

Avec cette pâte, nous avons une coupe à anse horizontale, en « U » à section ronde.

E) Divers

Plusieurs tessons d'une base de jatte (?) à paroi mince (épaisseur 4 mm), couleur marron rougeâtre, pâte rapeuse composée avec beaucoup

de dégraissants micacés finement brisés (fig. 32, n° 19). Son pied mince pour sa hauteur, est en collerette, c'est-à-dire qu'il est assez évasé. En fait il a 20 mm de haut pour 150 mm de diamètre. Les fragments coaptés ou non forment plus de la moitié de ce pied. Nous avons signalé que dans le niveau IV (fig. 31, n° 6) un fragment de rebord avait la même pâte et la même présentation que ces tessons. Nous n'avons pas essayé de reconstitution à cause de l'insuffisance du fragment de bord.

NIVEAUX VI-VII et VII

CÉRAMIQUE

STATISTIQUE GÉNÉRALE

	Niveau VI-VII			*Niveau VII*		
Indigène:	26,6%	12	récipients	47,4%	93	récipients
Attique:	11,1%	5	»	6,1%	12	»
Etrusque:	11,1%	5	»	2,5%	5	»
Massaliète:	6,6%	3	»	5,1%	10	»
Céramique jaune:	28,8%	13	»	28,0%	55	»
Céramique grise:	11,1%	5	»	7,6%	15	»
Ibéro-punique	4,4%	2	»	6,0%	11	»

A) CÉRAMIQUE INDIGÈNE

Gobelets

Un important fragment de gobelet ou d'urne à rebord plat, très évasé (fig. 31, n° 20) pâte rouge à couverte noire fumiginée à l'extérieur et à l'intérieur; la paroi s'épaissit au départ de la panse, qui est peignée horizontalement à l'extérieur.

D'autres fragments de panses de gobelets sont peignés et fumiginés. Quelques-uns ont conservé leur couleur naturelle, brune, fauve, noire etc., et sont plus ou moins bien lissés.

Les écuelles arrondies souvent lissées ont des tailles variables (fig. 31, n°s 13 et 14).

Un fragment de panse, carénée, fumiginée à l'extérieur, intérieur beige clair lissé, pâte à dégraissants de calcaire, a reçu l'ornementation des gobelets: peignée sous la carène et impressions ovales, obliques sur la carène.

Un fragment de vase cylindrique est impressionné sur sa lèvre, plate, de coups de spatule obliques (fig. 31, n° 18). Un autre vase cylindrique, d'une forme apparentée, aussi des coups de spatule perpendiculaires à l'axe du vase, et possède une curieuse anse en godet (fig. 31, n° 19).

Céramique lisse

Un tesson, pâte noire, lissée, à très fins dégraissants de mica, porte

un décor gravé après cuisson de dents de loup grillagées. Ce décor, la pâte du récipient évoquent les productions hallstattiennes.

Le fonds de vase sont en majorité plats, pied non évasé, en pâte grossière ou lissée.

Un pied annulaire très bas à peine marqué, a une pâte grise, non micacée, à dégraissants de calcaire. Une panse de vase conique s'articule sur un pied creux. Sa pâte à dégraissant calcaire est peu micacée.
peu micacée.

Grands récipients

Un bord de vase-silo, couleur brique, est évasé. Il est peigné (fig. 31, n° 17).

Divers

Une fusaïole, biconique, extrémités aplaties, en pâte fine à dégraissants en calcaire peu micacé.

Un chenet-animal en céramique grise. La tête est trapézoïdale vue d'en haut. Le cou puissant est très oblique. L'oeil, seul représenté, est fait d'un cercle. L'animal figuré est un putois ou un bête de la même famille, belette, furet etc. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un serpent car la tête serait triangulaire.

B) Céramique jaune

Les coupes

Nous avons toujours ces coupes, trouvées en grand nombre dans tous les niveaux. Elles sont carénées ou non, lèvres plates ou arrondies, vasque posée sur un pied annulaire (coupes basses de F. Benoit). Celle qui a été décrite pour la couche VI (fig. 32, n° 28) peut servir de prototype. Chez elles la proportion des pâtes roses dans la masse des pâtes beige clair est pratiquement la même. Nous ne nous y étendrons pas. Cependant il semble que la proportion des vases peints augmente sensiblement (à moins que la peinture de meilleure qualité se conserve mieux dans ce milieu humide). Un fond de coupe, annulaire, en pâte rose, très cuit, paraît provenir d'une atelier différent de l'ensemble des trouvailles de ce niveau. Sa paroi interne est ondulée.

Les anses, grossières et épaisses, en « U » horizontal, deviennent rares. Une grande coupe à pâte rose était couverte d'une peinture orangée. Quelques pâtes sont de couleur gris-beige.

Mais ici, sur ce fond monotone, apparaît un importante quantité de coupes d'un type nouveau. C'est ce que nous appellerons des coupes *ioniennes*, bien qu'en fait ce ne soient que des copies, puisqu'il n'y a aucune pâte recouverte du vernis noir ou orange des productions proche-orientales. Leurs formes sont élégantes, souvent moulurées sur le bord; le pied plus petit est creux-conique assez évasé jusqu'à devenir par types intermédiaires « à tige » (fig. 38, n°s 1 à 5 et 21, 24 à 27). Ce sont les

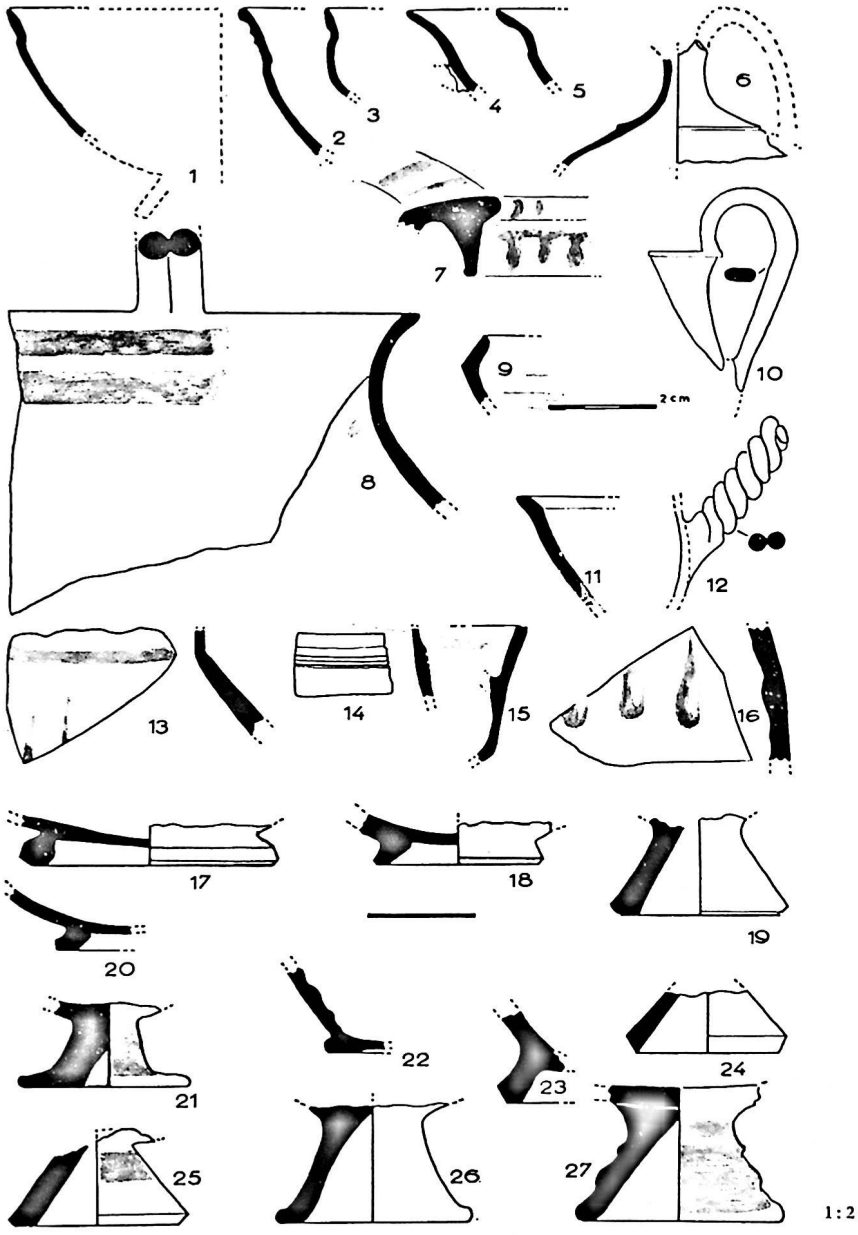

Fig. 38 - Céramique jaune du niveau VII. Nos 1 à 5: coupes à lèvre de style ionien; nos 19, 21 et 23 à 27: pied creux conique correspondant aux coupes à lèvre.

coupes hautes de F. Benoit. Les anses, à section ronde, sont fines et de profil rectangulaire redressé sur le côté externe, autrement dit elles imitent celles des vases grecs.

L'épaisseur moyenne des panses est de 3 mm (jamais plus de 4 mm), presque la moitié des parois des coupes basses. A défaut de vernis, beaucoup étaient peintes, en brique, orangé ou noir. Souvent elles sont bichromes noir et brique.

Une d'elles (fig. 38, n° 2), à pâte beige finement micacée, était peinte en noir. Une autre (fig. 38, n° 11), évasée en tulipe et biseautée intérieurement, était ornée extérieurement de deux traits incisés superposés.

Une autre (fig. 38, n° 9) semble imiter une forme de coupe grise phocéenne.

Un fragment de panse (non dessiné) est de très belle qualité. Sa pâte finement micacée est gris-beige. Il y a des cercles incisés près du pied conique qui manque. L'intérieur est orné de cercles oranges pointés de noir en son centre. L'extérieur a une bande circulaire orange autour du pied.

Deux autres fragments du même type appartiennent à d'autres coupes.

Un bord de coupe en tulipe, à paroi mince, lèvre cannelée (fig. 38, n° 15) a un épaississement interne cassé. Il s'agit peut-être d'un couvercle (?).

Les pieds de ces coupes nous ont donné de bonnes séries. Quelques-uns ont des formes géométriques strictes (fig. 38, n°s 19, 24 et 25). L'un portait une bande de peinture brune. Un autre a aussi des traces de peinture (fig. 38, n° 19) sa base a une moulure d'excellente qualité. D'autres pieds coniques sont du même type mais d'exécution médiocre.

Une autre catégorie a des formes plus adoucies. L'un d'eux a une facture parfaite (fig. 38, n° 26), il ne semble pas avoir été peint ; sa pâte faiblement micacée, beige, est plus sablonneuse au toucher mais très dure et fort bien cuite. Un autre (fig. 38, n° 27) était plus élégant ; son profil est mouluré et il est recouvert d'une peinture brun rouge mal conservée, sa pâte beige clair, peu cuite a ses cassures émoussées.

Un troisième type est représenté par un seul exemplaire. C'est un pied plat (fig. 38, n° 21) assez évasé qui se redresse en cône partiellement creux ; cette pièce était peinte sur ses deux faces, en brun dans la lumière du cône et orange sur sa surface externe. Elle nous intéresse particulièrement car elle est un intermédiaire entre le pied conique creux et le pied à tige.

Notre ami Solier a trouvé de belles coupes ioniennes entières, répondant aux descriptions que nous venons de faire, dans l'oppidum de Pech-Maho (1). Certaines d'entre elles sont de véritables coupes ioniennes

(1) Y. Solier. *L'oppidum de Pech Maho. Fouilles 1962*, dans *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 1963, p. 22.

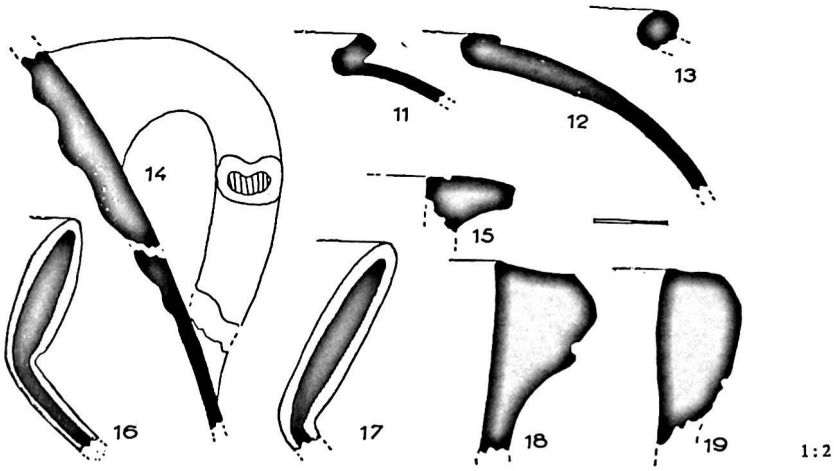

Fig. 39 - AMPHORES DU NIVEAU VII. Nos 11 à 14: amphores ibéro-puniques du niveau VII; no 15: amphore massaliète I du niveau VII; nos 16 et 17: amphores étrusques du niveau VII; nos 18 et 19: amphores massaliètes I du niveau VII.

importées; elles sont couvertes d'un beau vernis tantôt noir, tantôt orange, d'une qualité exceptionnelle. Il s'agit là de céramiques importées auprès desquelles nos fragments sont de pâles copies.

Oenochoés, aiguières, flacons

Nous avons des récipients à goulot de différentes tailles. Une oenochoé, très grande a une anse bifide qui s'élève au-dessus de son bord supérieur (fig. 38, n° 8); sa pâte est beige, finement micacée. Une aiguière, très belle de forme (fig. 38, n° 10) a une anse supérieure à section ovale.

Un flacon à goulot étroit, panse large à ressaut, avait une anse en point d'interrogation (fig. 38, n° 6).

Les anses simples de ces récipients sont nombreuses. Il en est à section ovale ou ronde. D'autres sont bifides; dans cette série, une anse bifide est torsadée (fig. 38, n° 12).

Un fragment de panse de grand vase ou d'amphorette est orné de bandes brunes, larges de 23 mm (fig. 38, n° 13) et de départ de larmes peintes de même couleur. Un autre fragment, peut-être du même vase, à pâte beige clair bien cuite, brun foncé à l'intérieur, a des larmes peintes sur sa paroi externe.

Un fragment de col de petit flacon, pâte médiocre finement micacée, beige-rosé, porte une double ondulation orange clair, malheureusement à peine visible.

Divers fragments de récipients de cette catégorie ne semblent pas avoir été peints mais portent un décor plastique, sous forme de fins

cordons séparés par de minces cannelures. Leur nombre et leur disposition varie avec chaque exemplaire (fig. 38, n° 14).

Les fonds de ces récipients sont de deux types, soit sur pied annulaire, soit sur fond plat. Dans le lot, nous détacherons un fragment de beau vase, pâte gris-beige non micacée, à arête bien conservée (fig. 38, n° 23).

Dans un autre genre, un fond plat, légèrement concave, pied évasé (fig. 38, n° 22) paroi interne ondulée, nous servira d'exemple.

Divers

Un bouchon (?) à pâte beige, noyau gris, est orné sur le marli de taches ovales (fig. 38, n° 7) et sur ses bords de bandes avec coulées, de couleur lie de vin.

Un fond annulaire, pâte beige rosé non micacée mal cuite et cassures émoussées, porte un delta et un iota gravés après cuisson fig. 92, n° 10).

Amphores (fig. 39)

N° 19: un bord d'amphore grecque, gris beige, à section rectangulaire, évasée à l'extérieur avec cannelure circulaire sur sa face supérieure. Massaliète II de F. Benoit.

N° 18: deux fragments de bords d'amphores grecques du même récipient, pâte beige rosée, section en « D » très moulurée, cannelure profonde à la base. Massaliète I de F. Benoit.

N° 15: un bord d'amphore grecque, pâte grise micacée, technique médiocre.

C) Céramique grise

Cette couche a donné quelques fragments, où l'on peut distinguer des coupes carénées et des vases.

Les coupes carénées, à part une, portent sur le col des ondulations classiques. L'une d'elles, pâte gris clair non micacée, a une ondulation double, asymétrique, longue de 40 mm, 10 mm de haut. Une autre, à pâte très claire non micacée, a entre deux cannelures une ondulation à double trait, asymétrique longue de 38 mm sur 8 mm de haut. Une autre, pâte gris clair non micacée, a des ondulations à 4 traits, hautes de 10 mm pour 14 mm de long, encadrées par deux cannelures. D'autres fragments ne sont pas mesurables mais ont tous une pâte gris clair, non micacée. Un seule de ces coupes paraît avoir été peinte en noir.

Peu de pieds nous sont parvenus. Deux sont annulaires et l'un d'eux était couvert d'une peinture noire. Elles sont très finement micacées.

Un fragment d'anse, de coupe ovale, gris noir, très finement micacée, était percée d'un trou filiforme perforé avant cuisson.

Les portions de panse, tant de coupes que de vases, ont toujours cette pâte peu micacée, savonneuse. Un fragment est plus dur et de

toucher sableux. Les coupes sont moins souvent peintes (en noir) que les vases, qui portent soit une peinture couvrante soit des bandes.

Trous de réparation

Dans les vases il y a peu de formes identifiables. Un vase à col, panse surbaissée, bord légèrement évasé, est peint en noir. Un grand récipient caréné peu micacé, peint en noir, porte sur la carène 3 traits incisés, et une ondulation qu'on devine seulement. Une panse de vase, pâte gris clair, savonneuse, non micacée, rayures internes de tour, est ornée de deux bandes de quatre traits incisés encadrant une ondulation à deux traits incisés, longues de 22 mm pour 10 mm de haut. Deux vases à col, bord évasé, de grande taille (30 cm de diam, environ) probablement carénés, peints en noir, ornés tous deux d'ondulations en relief (6 lignes) avec au sommet de l'ondulation un renforcement de deux lignes. Entre les ondulations un trait cannelé fin; longueur des ondulations 15 et 20 mm pour une hauteur de 15 mm.

D) Poterie ibéro-punique

Il s'agit toujours d'une majorité d'amphores de taille variable et de récipients trop fragmentés pour que nous ayons une reconstitution possible. Les caractères de la pâte sont identiques: bicolorisme dans l'épaisseur, très dure, cassures rectilignes, couverte de couleur crème dans quelques cas. Dans un seul cas sur ce niveau, un fragment porte deux mince bandes de peinture violacée.

Amphores (fig. 39)

N° 11: un bord d'amphore ibéro-punique, couleur brique, lèvre relevée à l'extérieur, oblique et concave à l'intérieur.

N° 12: un bord d'amphore ibéro-punique, beige et brique, plus clair sur la surface externe, lèvre à peine marquée.

N° 13: un bord d'amphore ibéro-punique, beige et brique, surface externe blanchâtre, lèvre à section ronde, légèrement évasée.

N° 14: des fragments de panse d'amphore ibéro-punique portent des anses dont nous en représentons une, pâte beige clair en surface, brique dans l'épaisseur, peu micacée, très cuite.

E) Poterie étrusque (fig. 39)

C'est un lot composé uniquement de fragments peu importants d'amphores.

N° 16: un bord d'amphore étrusque, section ovale, « coeur noir » surface brun fauve, sans dégraissant micacé.

N° 17: un fragment de très haut col d'amphore étrusque, mêmes caractéristiques que la précédente.

F) Bucchero gris

Un fragment d'anse de coupe, de forme attique à section ronde, pâte grise non micacée de type « bucchero » gris ou éolien.

Céramique grise non phocéenne

Ce sont peut-être des tessons de poterie jaune, devenue grise par infiltration de vase lagunaire. 5 fragments ornés de bandes noires ou rouge-orangé. L'un d'eux pourrait appartenir à un vase-support ou de bouchon (du type de la fig. 38, n° 7).

Un fragment de très belle panse de flacon ou d'oenochoe, pâte rosée, colorée en gris par la vase, sur ses faces externes et internes.

NIVEAUX VII-VIII et VIII

CERAMIQUE

Statistique generale

	Niveau VII-VIII			*Niveau VIII*		
Indigène:	43,3%	50	récipients	52,3%	121	récipients
Attique:	7,4%	9	»	3,4%	8	»
Etrusque:	3,3%	4	»	3,8%	9	»
Massaliète:	4,9%	6	»	9,1%	21	»
Céramique jaune:	25,6%	31	»	23,8%	55	»
Céramique grise:	10,7%	13	»	4,7%	11	»
Ibéro-punique:	6,6%	8	»	2,5%	6	»

A) Céramique indigène

Gobelets

Un fond de gobelet fumiginé et peigné sur la panse et sur le fond qui est légèrement concave.

Un fragment de petit gobelet (fig. 27, n° 11) galbé, col évasé, lisse, panse peignée, porte sur l'épaulement une ligne de cupules verticales assez loin du peignage vertical de la panse. Un autre tesson fumiginé et micacé dans la pâte, a une ligne d'impressions triangulaires, sur l'épaulement une ligne de dépressions triangulaires. 3 fragments non coaptables d'un grand récipient, pâte grise, fumiginée à l'extérieur, orné de coups de spatules ovales appliqués obliquement sur la lèvre plate (fig. 27, n° 9) et muni d'une oreille de préhension de forme ovale. Un fond de gobelet à pâte gris-noir, peigné verticalement sur l'extérieur de la panse et fumiginé intérieurement.

Un fragment de col de gobelet ou de vase cylindrique, est orné de cupules ovales placées obliquement (fig. 27, n° 15). Ce vase est exécuté avec peu de soin; la ligne de son bord supérieur est de ce fait ondulante. Un fragment de bord de vase à pâte noire (fig. 27, n° 14) est muni

d'un godet peu profond comme moyen de préhension; ce détail est à rapprocher (fig. 31, n° 19) d'un appendice similaire.

Dans la série des vases lissés, nous ne trouvons dans ce niveau que des pièces déjà décrites; coupes apodes de différentes tailles, récipients cylindriques, coupes coniques etc. Nous n'insisterons pas sur eux. Par contre quelques tessons décorés nous retiendront davantage. Un bord de petit vase, pâte noire, micacée, lèvre arrondie, est décoré après cuisson de gravures représentant des dessins géométriques, dents de loup grillagées, zigzags (fig. 27, n° 10): on ne peut guère imaginer le déroulement du dessin complet. Un autre tesson plus petit porte aussi des dessins géométriques (fig. 27, n° 12). Un troisième tesson est plus curieux; il s'agit d'un petit récipient à panse cylindrique et à col rétréci, pâte noire bien lissée (fig. 27, n° 13); sur le col ont été gravés, après cuisson, des traits alignés dans le sens de l'axe de la pièce, mais sans ordre; quoiqu'il en soit, ces trois pièces trouvées hors contexte pourraient passer pour hallstattiennes.

Un fond de vase, à pâte noire, lissée, panse conique, se termine par un fort ombilic (fig. 27, n° 17) profondément enforcé comme nos bouteilles modernes. Cette forme est aussi hallstattienne et remonte même jusqu'à la civilisation des Champs d'Urnes.

Vases-silo

Un bord très évasé, méplat supérieur large de 7 cm terminé par un biseau externe, a une pâte grise, couverte rougeâtre à l'extérieur, peignée horizontalement sur ses deux faces.

Un autre, très grossier, pâte grise, bord supérieur évasé, de forme rectangulaire sur un col formant gorge.

Pièces atypiques

Un pied creux conique (fig. 27, n° 16) pâte gris-noir à l'extérieur, noire à l'intérieur, imite les pieds élevés ioniens; mais l'intérieur du pied est creusé non pas selon un cône régulier, mais en forme de cupule. La pâte est rouge dans son épaisseur et noire en surface. C'est une belle pièce nettement apparentée à la précédente. Toutes deux proviennent du même atelier.

B) Céramique jaune et massaliète

Les coupes

Les coupes à lèvre, arrondies sur pied haut (ou ioniennes) malgré l'apparence frêle de leur paroi, peuvent avoir de grandes dimensions. Un fragment à rebord et anse en « U » prolongée par des cornes latérales (fig. 40, n° 6), pâte beige clair avec quelques fins micas, couvert d'une peinture ocre. Un fragment de coupe ronde, à anse en « U » relevée (fig. 40, n° 1), peinture noire à l'intérieur, bien conservée, pâte beige finement micacée.

Différentes coupes à lèvre (fig. 40, n°s 3 à 5) pâte beige rosée, mi-

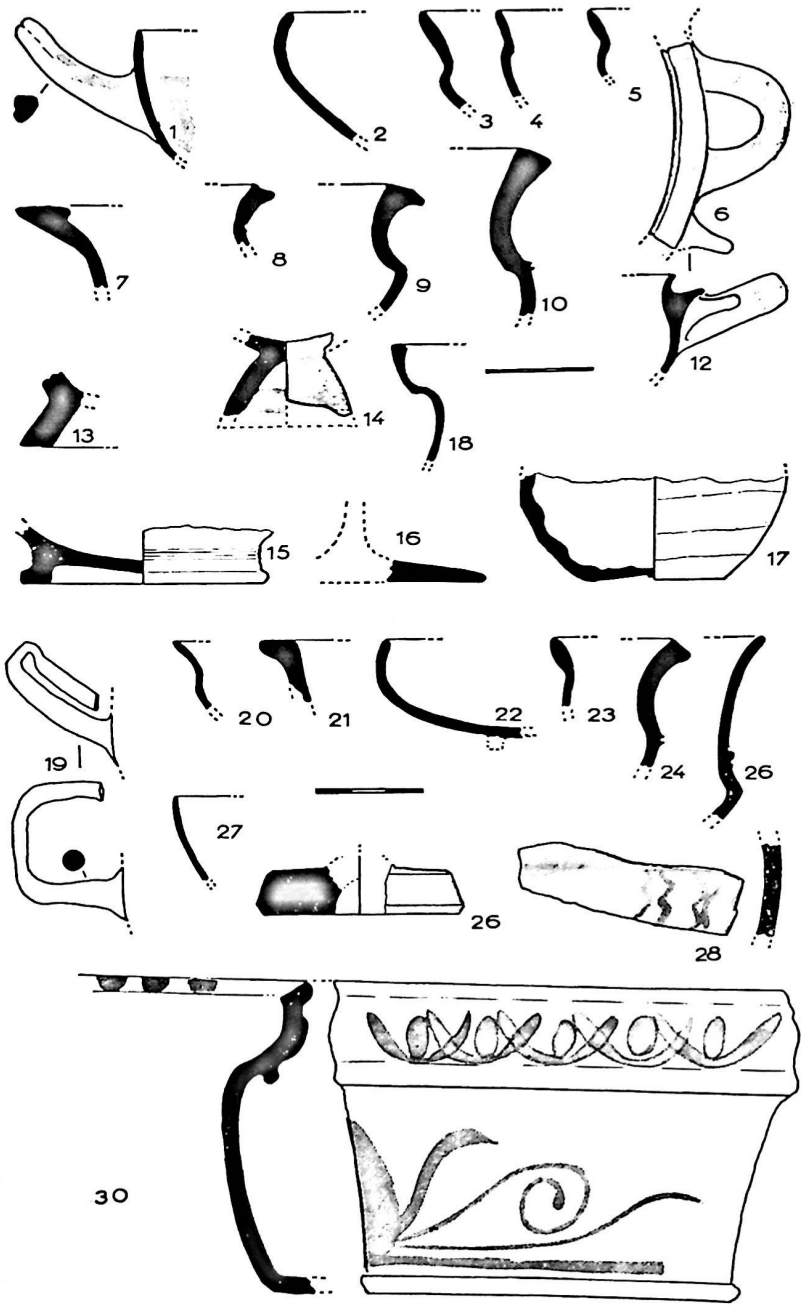

1 : 2

Fig. 40 - Céramique jaune des niveaux VIII et VIII-IX. Nos 2 à 5: coupes à lèvre; nos 13 et 14: pieds creux coniques correspondant aux coupes à lèvre; no 7: bucchero gris; nos 16 et 26: pieds de coupes à tige; no 29: fragment de cratère à colonnettes.

cacée (n° 3) et beige non micacée (n° 4); bandes de peinture jaune-ocre très belles (n° 5). Un fond de coupe, à pied conique, est peint à l'extérieur d'une couleur brun-rouge et l'intérieur d'un cercle ocre peut-être pointé.

Une anse isolée presque complète, pâte beige clair non micacée, section ronde, a la forme rectangulaire des coupes grecques, peinture noire médiocre, traces d'empreintes digitales du potier. Cette couche a donné la plus forte proportion d'anses ioniennes à section ronde. Il ne faut pas conclure pour autant que les grosses anses en « U » sont absentes; au contraire, elles s'attachent souvent à des coupes à paroi mince (fig. 40, n° 19).

Les pieds creux coniques sont nombreux. La fouille nous en a donné une dizaine. Un exemplaire, mal conservé (fig. 40, n° 14); sa pâte est d'un gris emprunté à la vase lagunaire; il est peint à l'intérieur du pied d'une bande de couleur brun foncé et l'extérieur est couvert d'une couleur brune un peu moins foncée. 3 d'entre elles portent un cercle pointé un orange et deux ocre.

Un autre pied est couvert d'une peinture ocre orangée.

Un fragment de pied à tige (fig. 40, n° 16) devait avoir entier 10 cm de diamètre, pâte beige pâle, rugueuse au toucher car elle a perdu sa couverte et donc sa peinture; sa face inférieure est légèrement concave, ce qui n'est pas indiqué sur le dessin.

Les coupes basses se détachent des précédentes par l'épaisseur de leur paroi. On ne peut que répéter sur elles ce que nous connaissons déjà. Quelques-unes sont très grandes, d'autres au contraire fort petites. Un pied nous retiendra parce que, malgré sa mauvaise conservation, on voit qu'il est mouluré (fig. 40, n° 15) mais il n'a pas la belle présentation de l'exemplaire trouvé dans la couche IV (fig. 32, n° 10). Un autre a conservé par places des restes d'une belle peinture orange.

Oenochoé, aiguières, flacons

Les tessons sont souvent trop fragmentés pour laisser deviner la forme du récipient. Les cratères ou amphorettes ont des rebords très évasés parfois horizontaux. Une cannelure ou un cordon en relief peut souligner l'épaulement (fig. 40, n°s 8 et 10). Dans un cas, le goulot se termine en entonnoir (fig. 40, n° 18).

Sur les panses on trouve assez souvent des bandes peintes de couleur allant du brun à l'orange. A la base d'une anse d'un récipient à pâte gris beige finement micacée sont peintes deux minces bandes brunes remarquablement bien exécutées.

Les bords des petits flacons sont beaucoup moins évasés mais leurs formes sont aussi très élégantes.

Les anses des grands récipients sont très nombreuses. Elle sont simples, à section ovale; celles à section rondes paraissent relativement plus nombreuses que dans les autres couches.

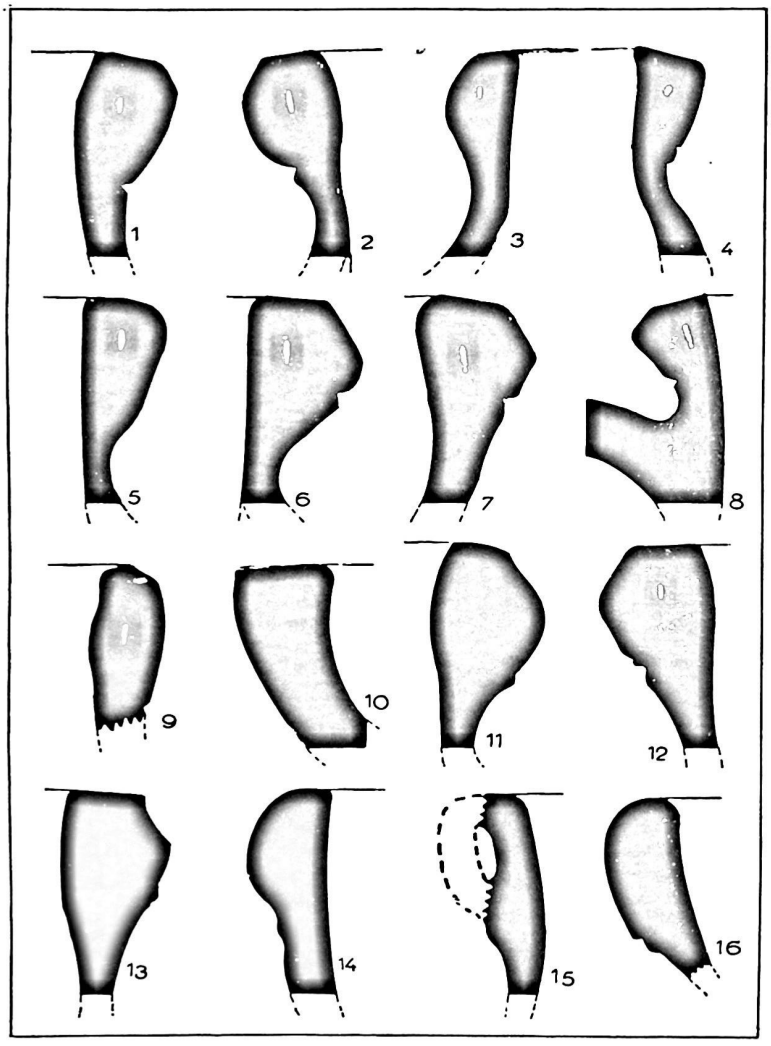

Fig. 41 - Amphores des niveaux VIII et VIII-IX. N°s 1 à 9, 12 et 15: type massaliète I à tunnel de F. Benoit; n°s 11, 13, 14 et 16: type massaliète I; n° 10: amphore du type massaliète II.

Les anses bifides sont aussi nombreuses. Certaines sont en point d'interrogation, s'élèvent à la verticale au-dessus des bords supérieurs. Celles des oenochoés, au contraire, s'attachent en éventail sur les rebords qu'elles contactent obliquement. L'une d'elles, à pâte gris-beige, remplie de grosses paillettes de mica (massaliète?) est soigneusement traitée.

Les fonds des petits récipients sont plats et légèrement concaves. L'un d'eux (fig. 40, n° 17) porte au centre de la concavité un petit bouton

cylindrique; la panse de ce vase est biseautée extérieurement et ondulée intérieurement.

Les pieds des grands récipients sont souvent annulaires. L'un d'eux à très belle pâte grise (vase?), finement micacée, porte de belles bandes brunes peintes sur la face externe du pied, qui en réalité est plus proche des formes coniques que des bases annulaires.

Un fond à pâte rose, paillettes de mica doré, pied conique large, 68 mm de diamètre pour 15 mm à l'extérieur et 20 mm à l'intérieur.

Amphores (fig. 41)

N° 1: un bord d'amphore grecque, replié section en « D », à cannelure de base, pâte gris blanchâtre, très micacée, rebord oblique extérieur.

N° 2: bord d'amphore grecque, replié, section en « D » facettée pâte beige clair rosé, très micacée, cannelure à la base extérieure.

N°s 3 et 5: deux bords d'amphores presque semblables, grecques, repliés, pâte très micacée grise (infiltration de vase?), section en « D », mauvais état.

N° 4: un bord d'amphore grecque, replié, section en « D », deux ressauts externes, pâte beige clair très micacée, bord oblique externe.

N°s 6, 7 et 12: trois très beaux fragments d'amphore grecque, repliés, section en « D » très moulurée, rebord plat, profonde cannelure au tiers externe. Belle pâte beige clair, finement micacée.

N° 8: un bord d'amphore grecque, section en « D », pâte grise, beige en surface, finement micacée, départ d'anse, cannelure à la base, rebord oblique extérieurement.

N° 9: bord d'amphore grecque, section ovale, replié, large cannelure interne, pâte grise, surface rose très micacée, mince cannelure à la base externe.

N° 10: un bord d'amphore grecque, section rectangulaire oblique, pâte grise à dégraissants de charbon de bois avec quelques micas et divers.

N° 11: un bord d'amphore grecque, profil globuleux, cannelure à la base, pâte grise très finement micacée, cuisson médiocre.

N° 13: bord d'amphore grecque, section en « D », facetté, lèvre plate, cannelure de base, pâte gris clair rosé, très finement micacée, dégraissants variés.

N°s 14 et 16: deux bords d'amphores grecques, recuites par l'incendie, profil en « D », pâte gris-noir, couverte fauve foncé à dégraissants très micacés.

N° 15: deux fragments de bord d'amphore grecque, repliés, profil en « D », pâte gris-blanc, farineuse, peu de dégraissants micacés.

Toutes ces amphores se rattachent au type « massaliète I » de F. Benoit, sauf le n° 10 qui est massaliète II.

C) Céramique grise

Un bord de coupe très évasée ou de gobelet, lèvre plate débordant à l'extérieur, pâte grise peinte en noir, porte des ondulations lâches. une d'elles recoupant les quatre autres (longueur de l'ondulation 18 mm × 10 mm de hauteur).

Un autre provenant d'une coupe gris foncé, non carénée, couverte d'une peinture noire à reflet métallique, a entre deux cannelures des ondulations faites au pinceau sur fond « balayé » à 5 rayures irrégulières (30 mm × 9); traces d'empreintes digitales à l'intérieur.

Un fragment de vase tulipiforme, à pâte gris foncé, orné de 3 cannelures plates parfaitement tracées et d'un décor ondé traité avec la même technique.

Un fond de vase, plat, ayant 62 mm de diamètre pour 6 mm de hauteur, a une pâte gris très clair, sans engobe.

Un fragment de panse, pâte gris-fer, non micacée, brûlé, orné d'une ondulation à deux traits (longeur 21 mm × 8 mm).

Un fond de vase, pied annulaire, pâte saumon, diam. 58 mm, hauteur 5 mm. Il est orné de bandes et de filets concentriques, de vernis brun rouge. Pièce magnifique; trous de réparation (fig. 92, n° 9). Malgré la petitesse des tessons nous en avons trouvé dans les niveaux N° V-VI, N° VI et N° VII-VIII. Son fond porte deux *graffiti* (voir le paragraphe suivant).

D) Poterie ibéro-punique

Il ne s'agit toujours que de fragments d'amphores ayant toujours les mêmes caractères invariables sur toute la hauteur du gisement.

E) Poterie étrusque

Ici aussi, nous n'avons affaire qu'à des amphores ou des vases à pâte grossière, dont un est gravé d'un signe (marque de propriété sans doute).

F) Signes gravés sur céramique

Sur un col de vase évasé, pâte beige rosée finement micacée, on lit facilement trois lettres, la quatrième est coupée par la cassure; il est donc possible que d'autres lettres aient disparu. Dans l'état où se trouve le tesson ou peut lire K K I D (delta dont il n'y a que la base).

Un petit fragment de panse, impossible à identifier, porte des traits profondément gravés; ces traits ont la forme d'un « V » avec en plus une petite barre parallèle à un côté, partant de l'autre côté. Il peut donc s'agir d'un A archaïque, comme nous en verrons un dans la couche IX, mais c'est une hypothèse très fragile.

Un tesson de vase-silo indigène, peigné, porte quatre traits maladroits que l'on pourrait interpréter comme étant un « M ». Il s'agit plutôt d'une marque de propriété faite par un illettré.

Le fond de vase à pâte saumon porte à l'intérieur de l'anneau du pied deux delta: un à lignes concaves ayant 11 mm de côté; un autre plus petit, 6 mm de côté, avec un départ au milieu d'une base; un autre graffite du niveau a aussi un delta avec croix partant du milieu du triangle. Il semble qu'ici ce soit la même gravure (fig. 92, n° 8).

NIVEAUX VIII-IX

CÉRAMIQUE

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Indigène:	29,1%	Céramique jaune:	31,7%
Attique:	2,4%	Céramique grise:	2,4%
Etrusque:	9,7%	Ibéro-punique:	17,0%
Massaliète:	7,3%		

A) CÉRAMIQUE INDIGÈNE

Un fragment de gobelet avec une rangée d'incisions en virgule sur l'épaulement. D'autres fragments de panse sont peignés et fumiginés.

Des fonds d'urne ont des fonds plats et ombiliqués. De grands récipients ont des fonds plats.

Des tessons à bord plat sont ornés de coups de spatule obliques.

Deux d'entr'eux ont des oreilles horizontales légèrement relevées.

Des récipients à provisions ont des rebords légèrement évasés à l'extérieur.

B) CÉRAMIQUE JAUNE ET MASSALIÈTE

Un tesson crème orné de larmes, peintes à l'ocre.

Une petite oenochoé en pâte grise, à col court et rebord évasé peint extérieurement et intérieurement, sous le rebord, à l'ocre rouge. Diam: 7 cm.

Deux tessons à pâte grise, peints à l'ocre, d'une bande horizontale et de lignes ondulantes, actuellement gris foncé.

Un fragment de coupe à lèvre, peint en ocre à l'extérieur et à l'intérieur.

Un rebord de coupe à lèvre, style ionien, très fine, peinte en brun sur ses deux faces.

Cratère à colonnettes

9 tessons de céramique à pâte beige, très fine, montrant de microscopiques grains de mica à la surface, avec une lame plus grise dans son

épaisseur. Sa surface bien cuite est fine au toucher, ses cassures sont rectilignes. Le décor est peint en ocre-rouge ; la couleur de bonne qualité fait corps avec la pâte et résiste au lavage.

Le fragment le plus important donne le profil entier du rebord, du col et du départ de la panse. Le bord supérieur, évasé à l'intérieur en forme d'entonnoir à peine dégagé, retombe à l'extérieur en rebord épaissi et mouluré. Le col est cylindrique et l'épaulement repart presque horizontalement en direction de la panse.

D'autres fragments peuvent appartenir à ce cratère ou à des récipients similaires. Il y a d'abord un plateau rectangulaire muni de deux cupules pour recevoir deux colonnettes. Des portions de panse portent des bandes de peinture, droites, ondulées ou grillagées.



Fig. 42 - Cratère a colonnettes, probablement importé (voir fig. 40, n° 30).

Un fragment de pied, intermédiaire entre la forme conique et la forme annulaire, est orné d'une bande peinte en ocre.

Le décor du col, malheureusement tronqué dans sa partie gauche, se compose d'un oiseau, probablement un cygne, nageant à droite sur deux volutes qui représentent l'eau (fig. 42). Sur le rebord tombant, à la hauteur du dessin du col et non sur le tour complet, une série d'arcs peints de la même couleur ocre rouge contient des cercles pleins. On a l'impression que ce décor représente des fleurs stylisées, peut-être des lotus. On peut aussi supposer que ce sont des barques rituelles portant un soleil. Nous préférons la première hypothèse, sans vouloir être trop imaginatifs, toute autre interprétation étant possible. Sur le rebord, à la hauteur des thèmes extérieurs, sont alignés des points de même couleur et de même taille. Il n'en reste pas moins que ces tessons de poterie représentent les restes d'un magnifique cratère à colonnettes (diamètre interne du col 0 m 16, hauteur du col 8 cm).

C) Céramique grise

Un fragment de bol à parois obliques et bord incurvé.

D) Céramique ibéro-punique

12 tessons appartenant à au moins 5 vases toujours semblables aux précédents ; ce sont des fragments d'amphores de petite taille.



Fig. 43 - Amphores étrusques et massaliètes (du niveau VIII, en bas)

E) Amphores grecques

Fig. 41, n° 16: un bord d'amphore grecque, section en « D », pâte rendue grise par infiltration de vase, bord replié sur lui-même, fins micas très serrés, blancs avec quelques-uns dorés. Type massaliète I de F. Benoit. C'est le seul tessons d'amphore grecque du niveau IX. Nous rappellerons toutefois que la surface fouillée de ce niveau est très faible.

F) Céramique étrusque

Quelques récipients de cette civilisation proviennent surtout de fragments d'amphores qui assuraient le pavage. Ils peuvent provenir de la couche sous-jacente. Elles ne présentent rien de particulier.

NIVEAU IX

CÉRAMIQUE

Statistique générale

Indigène:	10,8%	Etrusque:	62,1%
Massaliète:	6,7%	Jonien:	13,0%
Céramique jaune:	13,0%	Céramique grise:	5,4%
Ibéro-punique:	1,3%		

Rappelons succintement la stratigraphie de ce niveau. Sous le niveau VIII-IX, on trouve un pavement de galets plus ou moins grossier qui

a pu servir de sol à un habitat. Cependant, l'épandage des galets a servi à détruire l'habitat précédent pavé d'amphores étrusques, habitat dont nous ignorons la durée, qui a pu être très courte. C'est sous ce pavage étrusque que nous avons trouvé les séries les plus intéressantes de Lattes, car plusieurs vases y sont pratiquement entiers. La situation à 5 m de profondeur de ce niveau nous a obligés à pratiquer des fouilles en escalier, chaque étage rétrécissant la surface à dégager, ce qui a entraîné le grave inconvénient de n'avoir que peu de place pour fixer exactement la stratigraphie. Cette difficulté a été augmentée du fait de la montée continuelle de l'eau mal compensée par le travail des pompes. Or sous la couche d'amphores étrusques cassées se trouvaient une série de vases presque entiers ou largement reconstituables. Nous ne désirons pas échafauder des hypothèses sur ce fait pour le moins étrange, attendant de nouvelles fouilles pour trouver une solution.

Céramique indigène

Un fragment de panse de gobelet, orné d'une rangée de cupules au-dessous de la carène (diam. au niveau de la carène: 23 cm).

Un fragment portait un cordon appliqué entaillé obliquement de coups de spatule.

Un fragment de carène d'un petit vase cylindro-conique orné d'une ligne de zigzags incisés.

Plusieurs tessons d'un vase en bombe, pâte gris noir, lissée, ouverture 44 cm. Deux autres fragments de même diamètre.

Un fragment de pied conique creux.

Quarante autres fragments divers.

Céramique étrusque

Céramique grossière

Un bord supérieur d'urne ou de gobelet, panse ovale, col légèrement galbé, rebord évasé replié en dehors (fig. 92, n° 12). Pâte grossière noire dans l'épaisseur, gris foncé sur ses deux faces (diam. de l'ouverture 14 cm). Ce vase est tourné. Sur la plage interne de son bord supérieur il porte le graffite « A » et « K » rétrograde. Le A est de type archaïque, sa barre médiane étant parallèle à sa branche gauche.

Un fragment d'une urne ou gobelet similaire à bord évasé, légèrement épaissi en bourrelet. Diamètre de l'ouverture: 13 cm 5.

Une coupe conique, sur pied annulaire, en pâte gris-noir, noire dans l'épaisseur (1). Le bord supérieur est légèrement épaissi (fig. 44) mais l'anneau du pied est relevé vers le haut sur tout son pourtour. Sur la base, dans le pied annulaire, il porte un graffite que nous pensons être

(1) Une coupe similaire en pâte grossière, ou pâte d'amphore étrusque, a été trouvée par le Dr Pruvot dans l'épave étrusque d'Antibes. La coupe d'Antibes a le pied annulaire légèrement relevé, beaucoup moins toutefois que celle de Lattes. Cf. F. Benoit, *Hellénisation de la Provence*, pl. 40.

une marque du propriétaire de la cabane. Cette marque est absolument semblable à une autre gravée sur le fond. d'une coupe en « bucchero nero » dont il sera question plus loin (dimensions: diamètre 16,5 cm; diamètre du pied: 64 mm) (fig. 82, n° 11).

Deux tessons coaptables d'une coupe similaire.

Céramique fine

Un fragment d'une autre coupe conique de même type mais à bord aminci. Céramique en « bucchero nero ».

Une coupe à bord arrondi sur pied annulaire (fig. 45 et 92, n° 11), brisée au moment de l'incendie de la ville. Ayant souffert de feu, certains tessons ont changé de couleur et sont devenus gris clair, tandis que d'autres ont conservé leur belle patine noire. L'anneau du pied, bien que bas, est conique et légèrement mouluré à l'extérieur. A l'intérieur de l'anneau de base, quatre lettres exactement semblables à celles

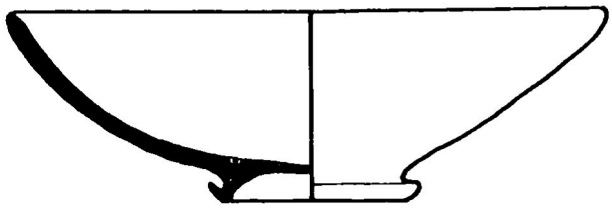

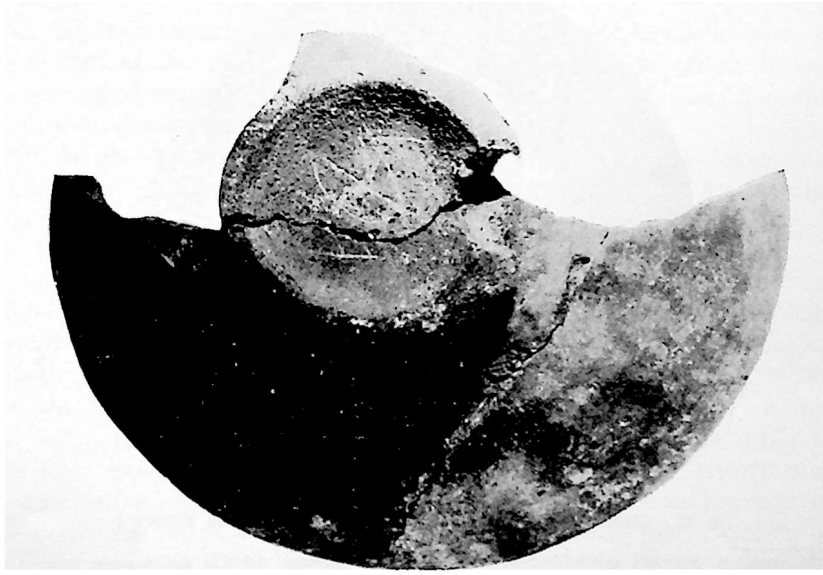

1:2

Fig. 44 - Coupe étrusque en poterie commune, avec la signature graffite E B A R V

gravées sur le fond de la coupe conique en pâte grossière étrusque qui a été présentée précédemment (1).

La lecture a été confiée à des spécialistes espagnols de la langue ibérique. P. Beltran a admis la lecture de gauche à droite *e-ba-r-u* malgré les doutes portés sur la lettre *ba/pa* par Gomez Moreno en 1962 (2). Malgré ces restrictions, la lecture *ebaru* est bien tentante parce qu'elle rappelle le nom du fleuve de l'Ebre (*Ebro*), ce qui pourrait signifier que l'habitant de cette maison de Lattes était un ibère dont le nom a une consonnance locale, ou qui portait le sobriquet de « Ibère », nom qu'il aimait porter et lui servait de marque de propriété.

Quoiqu'il en soit, Lattes a donné un nom gravé en caractères ibériques antérieur à —550 et même à —580 si nous acceptons le *terminus post quem* proposé par Vallet et Villard pour la pâte en « bucchero nero » utilisée par les Etrusques.

Une moitié de fond annulaire à pied arrondi, dont un fragment rendu gris par le feu, porte un début d'inscription dont la première lettre est un *e* ibère.

Un fragment de coupe basse, sur pied annulaire, bord arrondi (diamètre 21 cm).

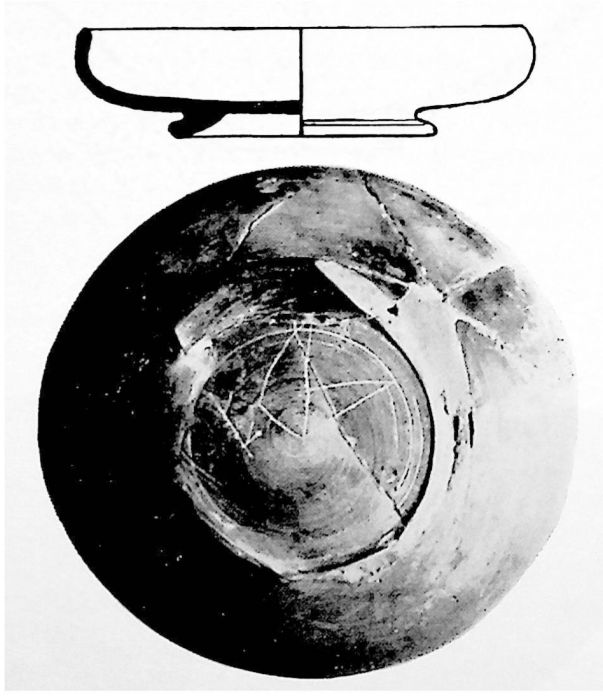

1 : 2

Fig. 45 - Coupe basse en « bucchero nero » avec la signature E B A R V

(1) J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Nuevos grafitos ibericos del Sur de Francia*, dans *Archivo Español de Arqueologia*, 1965, n° III-2, pp. 79-80.

(2) *La escritura bastulo-turdetana*, Madrid, I, pp. 14-16.

Un fond plat de vase non reconstituable.

Un pied conique de grand récipient non reconstituable, à stries de tournage.

Plusieurs tessons d'un grand vase à col évasé; sa pâte est d'un noir ardoisé, rendu beige ou gris sur certains tessons par l'incendie (fig. 40, n° 21).

Un fragment de coupe arrondie, ayant 19 cm de diamètre (fig. 40, n° 22).

Un bord de vase, lèvre plate rentrante, pâte grise à couverte noire.

Un fragment de panse pourrait appartenir au même vase.

Amphores

La partie du pavage mise au jour se composait des débris d'au moins 28 amphores, chiffre obtenu par le comptage des cols, des anses et des fonds. En fait, nous ne pouvons affirmer que ce chiffre ne soit pas supérieur car rien ne prouve que chaque élément compté n'appartienne à d'autres récipients. Cela est possible à cause de la remarquable homogénéité de forme et de pâte de ces amphores. Les cols se ressemblent tous, il s'agit d'un boudin ovale, circulaire, à pâte gris brun, à « coeur » très noir. Quelques-uns sont repiés, à tunnel interne. Il en est de même pour les anses à section circulaire, que l'on pourrait croire interchangeables tant elles se ressemblent. Les fonds seuls présentent quelques variétés. La majorité se termine par un méplat (en tronc de cône), d'autres sont simplement coniques; nous en donnons quelques exemples.

Un bord d'amphore étrusque, section ovale, pâte brune rendue grise par infiltration de vase, « coeur » de la pâte noir, à dégraissants variés.

Un bord d'amphore étrusque, section ovale, pâte brune, à « coeur » noir et fins dégraissants variés mais peu nombreux.

Un bord d'amphore étrusque, section ovale, mais à lèvre repliée sur elle-même, laissant une lumière interne comme dans les amphores grecques.

Céramique importée

Une lampe à pâte brune, parfaitement ronde, bec à peine dégagé, largement ouverte sur sa partie supérieure, partie inférieure ombiliquée avec un cône d'inversion mouluré dans l'ombilic même. Bords cylindriques peu élevés (fig. 46) (hauteur 2 cm 8 pour un diamètre de 11 cm 5; diamètre de l'ouverture 6 mm). Cette pièce a souffert du feu. Le vernis noir qui la couvrait a disparu par endroits; par contre sur sa face supérieure elle est ornée d'une bande orangée encadrée par deux minces cordons noirs. En résumé c'est une très belle pièce, qui ne peut avoir été fabriquée dans la région et provient de la Grèce orientale ou Attique.

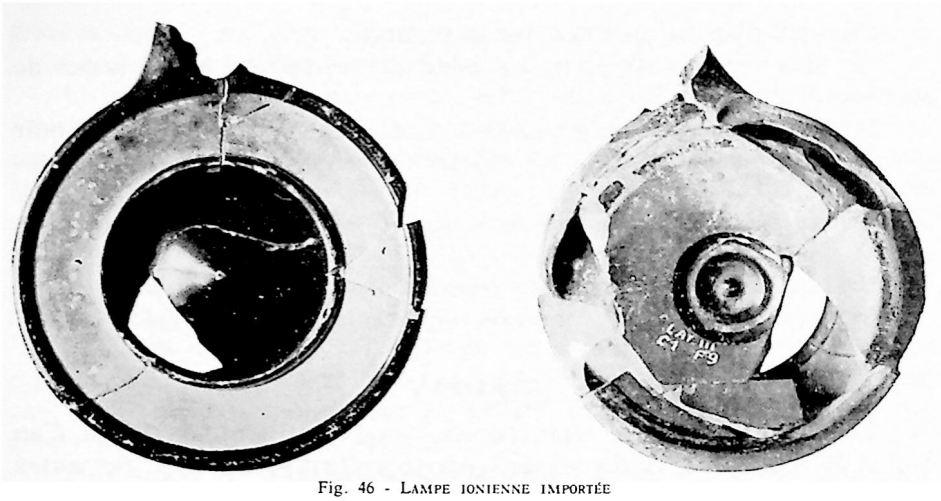

Fig. 46 - Lampe ionienne importée

Céramique de style ionien

Une coupe arrondie, pratiquement entière (fig. 47) mais débitée en lamelles par le feu. Sa lèvre ronde est légèrement épaissie, son pied conique creux est largement évasé. Sa paroi, épaisse de 5 mm, ne paraît pas micacée. Cette pièce, de couleur grise à cause des infiltrations de vase lagunaire, est ornée de bandes de peinture marron une sur sa lèvre et à l'intérieur du rebord ; une autre à l'extérieur et à mi-panse, et une troisième en collerette autour du sommet du pied. A l'intérieur de cette coupe une bande noire circulaire cercle le fond. Le pied a une autre bande brune très foncée (largeur 180 mm, hauteur 72 mm). Si cette coupe n'est pas importée, elle est de fabrication ionienne locale et sort d'un bon atelier.

D'autres coupes similaires nous ont livré quelques échantillons.

D'autres fragments de coupe à lèvre, paroi mince, peintes de bandes marron, orangé ou brique, sont de style ionien. Elles correspondent à des pieds dont nous avons des exemplaires.

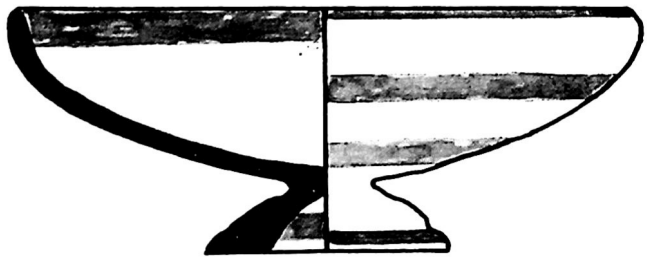

1 : 2

Fig. 47 - Coupe ionienne sur pied creux conique

Un fragment de pied creux, pâte gris beige (dû à la vase), peinture orangée à l'extérieur, brune sur la base et à l'intérieur (fig. 40, n° 26).

De grandes coupes à lèvre, paroi mince (3 mm 5), pâte non micacée, recouvertes à l'intérieur et sur 3 mm du bord extérieur, d'une belle peinture noire très proche du vernis. La pièce a souffert du feu et son vernis est craquelé (fig. 40, n° 27).

Nous citons pour mémoire d'autres fragments moins intéressants de céramique jaune, copies régionales de moins bons ateliers ; fragments de coupes à lèvre plate, flacons et oenochoés.

Amphores

Au milieu de toutes les amphores étrusques se trouvent deux amphores très micacées, à rebord courant chez les ioniens ou massaliètes car elles sont à bord replié. L'une d'elles a une bande de peinture blanche qui coule de son bord supérieur, jusque sur le col (fig. 41, n° 17). Massaliète I de F. Benoit.

Céramique grise

Une coupe carénée sur pied conique creux (coupe haute) pratiquement entière (fig. 48). Sa pâte non micacée a dû être peinte en noir ; certains de ses fragments touchés par l'incendie ont pris des reflets rougeâtres (dimensions : diamètre 200 mm ; hauteur 110 mm).

Une base d'urne ou de gobelet à pâte gris clair, non micacée (fig. 49, n° 2) a un pied plat débordant ; ses tessons sont déformés par l'incendie. La partie haute du récipient n'est pas reconstituable. Toutefois un fragment de panse à col évasé pourrait appartenir au même vase.

Un fragment de coupe profonde, profil en « S », lèvre épaissie à l'extérieur, a une pâte grise légèrement micacée. Il était couvert d'une peinture noire métallique.

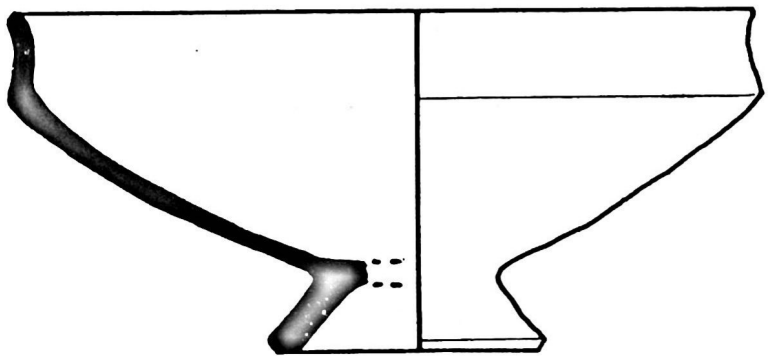

1:2

Fig. 48 - Céramique phocéenne ancienne, sans décor ondé

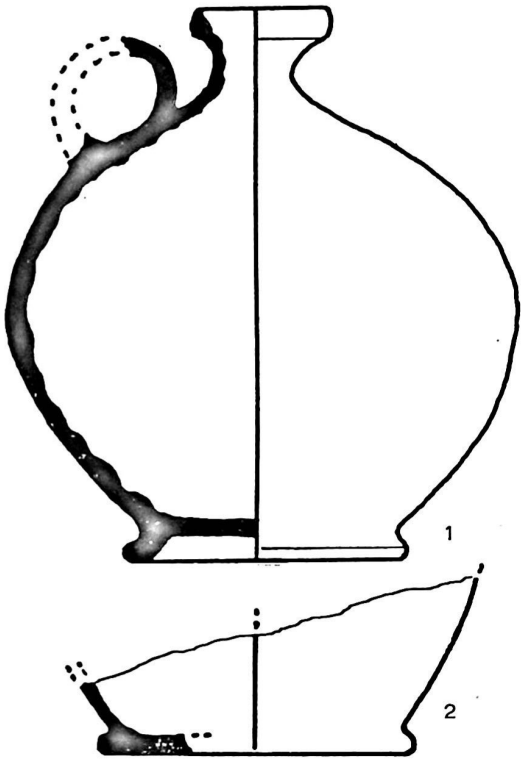

1:2

Fig. 49 - Céramique phocéenne ancienne sans décor ondé

Un flacon à goulot très étroit (fig. 49), panse arrondie posée sur un pied annulaire. Il est muni d'une anse arrondie pouvant laisser passer un doigt (hauteur 160 mm, diamètre de la panse 140 mm). Pâte gris clair, peu et finement micacée. Il semble que sur la moitié de la panse, au-dessus du grand diamètre, le potier ait peint une bande noire large de 25 mm, pratiquement disparue.

Le niveau a donné d'autres fragments de cette céramique, dont le caractère principal est qu'aucun ne porte le décor ondé qui sera si abondant immédiatement après l'incendie de cette ville.

Céramique ibéro-punique

Dans l'impossibilité de pouvoir reconnaître avec certitude l'origine punique ou catalane de coupes ou autres récipients, nous pouvons citer quelques fragments de ces amphores à pâte bicolore, couverte blanchâtre, surface ondulée ou non, et parfois un rebord caractéristique à peine éversé.

ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE ATTIQUE

par Sir JOHN BEAZLEY *

ABRÉVIATIONS:

« cinquième siècle » = cinquième siècle, seconde moitié.
« quatrième siècle » = quatrième siècle, première moitié.
« f. r. » = figures rouges.
« f. n. » = figures noires.
« sans-tige » = coupe sans tige (*stemless* en anglais).
« Ure II » = lèvre comme les sans-tige publiés par Mme URE, *Red-figure Cups with incised and stamped Decoration II*, dans *Journal of Hellenic Studies*, 64.
« *ARV.*² » = *Attic Red-figure Vase-painters*, 2ème édition (1963).

CÉRAMIQUE TROUVÉE HORS STRATIGRAPHIE

209. Bord de coupe à figures rouges, avec départ d'une anse. Lèvre à l'intérieur avec feuilles de lierre à figures rouges; à l'extérieur, palmette. Cf., pour les grandes feuilles, 155 et 154.

50. Anse de coupe ou semblable, noire.

86. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges; à l'extérieur *hymation* à droite.

212. Sans-tige à figures rouges; à l'intérieur tête d'Oriental. IVème siècle (fig. 50, n° 1).

106. Bord de coupe ou sans-tige à figures rouges, avec départ d'une anse; à côté de l'anse, palmette. Vème siècle (fig. 51).

80. Pied de sans-tige à figures rouges; à l'intérieur ligne, et épaule. Pied moulé.

153. Pied de sans-tige à figures rouges; à l'intérieur personnage mâle à gauche. IVème siècle?

70. Fr. de cratère à cloche à figures rouges (bras élevé). IVème siècle.

250. Fr. de cratère à cloche à figures rouges (deux fragments qui s'attachent). *Gryphomachie* (pied de griffon, blanc, à droite; au-dessous, partie de la bordure). IVème siècle.

127. Fr. de coupe à figures rouges; à l'intérieur méandre, pied; à l'extérieur personnage mâle, vêtu de l'*hymation*, appuyé sur son bâton, à gauche et personnage mâle, vêtu de l'*hymation*, appuyé sur son bâton, à droite. Par le peintre de Tarquinies (*ARV.*² pp. 866-73 et 1673). Vers 460 av. J-C. Brûlée (fig. 50, n° 5).

193. Pied de coupe. IVème siècle.

18. Pied de vase.

---

* *Le texte a été rédigé en langue française par l'Auteur, qui est décédé tout de suite après, en 1967.*

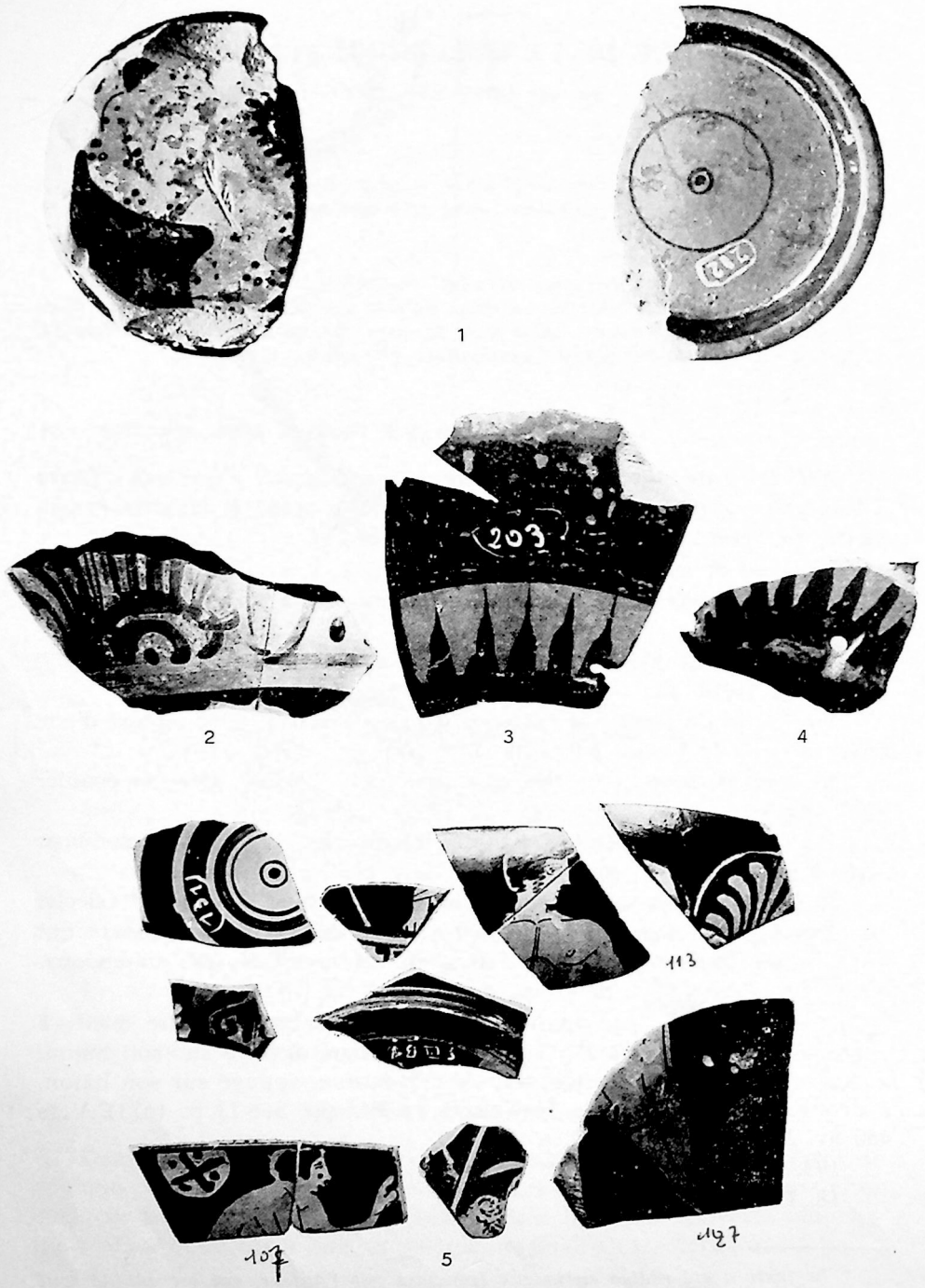

Fig. 50 - Céramique attique trouvée hors stratigraphie

113. Bord de coupe à figures rouges (deux fragments qui s'attachent). A l'extérieur, athlète, la tête retournée. Fin du Vème siècle, ou commencement du IVème siècle (fig. 50, n° 5).

107. Bord de skyphos à figures rouges (deux fragments qui s'attachent): jeune homme à droite, vêtu de l'*himation*; derrière lui disque suspendu. IVème siècle (fig. 50, n° 5).

202. Fr. de couvercle (de *lékanis* ou semblable?).

129. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges, avec une partie de l'anse; lèvre à l'intérieur (palmette sous l'anse).

131. Fr. de sans-tige à figures rouges; à l'intérieur, jeune homme vêtu de l'*himation* à droite (bouche, menton, seins, bras). IVème siècle (fig. 50, n° 5).

90. Fr. de sans-tige décorée à l'intérieur de pré-incision (traces d'adhésif) (fig. 50, n° 5).

203. Quatre fragments, dont deux s'attachent. Partie inférieure d'un vase; épaisse, noire à l'intérieur. A la base, rayons noirs, avec deux lignes rouges au-dessus, une ligne rouge au-dessous (fig. 50, n° 3 et 4).

Niveau II

207. Fr. (deux fragments qui s'attachent) de skyphos à figures rouges. Palmette sous l'anse, IVème siècle (fig. 51).



Fig. 51

Niveau III

1. Fr. de coupe de type A, à figures noires. A l'intérieur, cheval (?) à droite, et oiseau volant à gauche; le tableau entre cinq lignes; à l'extérieur rayon vidés. Fin du VIème siècle (fig. 52).



Fig. 52 - Céramique attique du niveau III.

201. Fr. de sans-tige ou semblable, avec décoration pré-incisée estampillée à l'intérieur. IVème siècle (fig. 53).

149. Fr. de sans-tige ou semblable (deux fragments qui s'attachent) avec décoration pré-incisée et estampillée à l'intérieur. IVème siècle. Cf. 147.

148. Même genre que le précédent (fig. 53).

147. Fr. de sans-tige ou semblable (quatre fragments qui s'attachent) avec décoration pré-incisée et estampillée à l'intérieur. IVème siècle. Cf. 149 (fig. 53).

200. Bord de *skyphos* à figures rouges (*Strigile*). IVème siècle (fig. 53).

204. Fr. de *skyphos* avec anse (trois fragments dont un composé de quatre). Guirlande incisée avec fruits blancs. Non-attique, du IVème siècle (fig. 54).

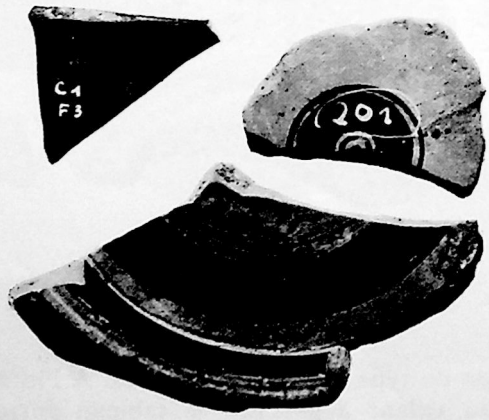

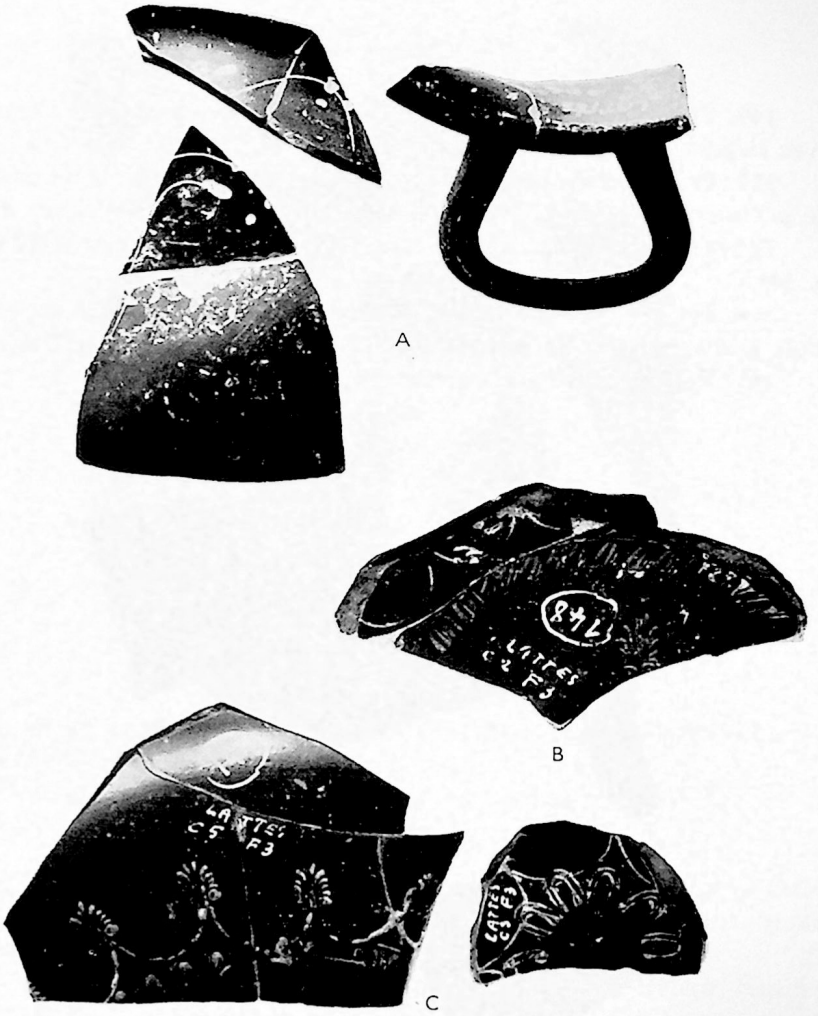

Fig. 54 - Céramique attique de Lattes. A à D: niveau III

Niveau III-IV

199. Fr. de sans-tige avec lèvre à l'intérieur, à figures rouge. A l'intérieur restes du dessin, et sur la lèvre feuilles de lierre rouges; à l'extérieur, personnage à gauche. IVème siècle. Cf. 198.

198. Fr. de sans-tige à figures rouges, avec lèvre à l'intérieur. A l'intérieur, restes du dessin; au-dessus, *aryballe* et disque; sur la lèvre, feuilles de lierre rouges. A l'extérieur, départ de l'anse sous l'anse et à côté, palmette?; personnage à droite. IVème siècle. Ressemble au groupe de Vienne 106 (*ARV*.^{2} pp. 1526-7). Cf. 199 (fig. 55).

Niveau IV

149. Fr. de coupe à figures rouges (deux fragments qui s'attachent) avec départ d'anse et palmette à gauche. IVème siècle. Cf. 149.

119. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges, avec lèvre plus grande à l'intérieur. A l'extérieur, tête de jeune homme. 430-425 av. J-C.

72. Fr. de sans-tige noire, avec lèvre à l'intérieur. N-III-IV (voir p. 18).

213. Fr. de sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, pieds sandalés d'un jeune homme devant un bassin; à gauche, pilier? V^{ème}siècle.

161. Fr. de dans-tige ou semblable à figures rouges.

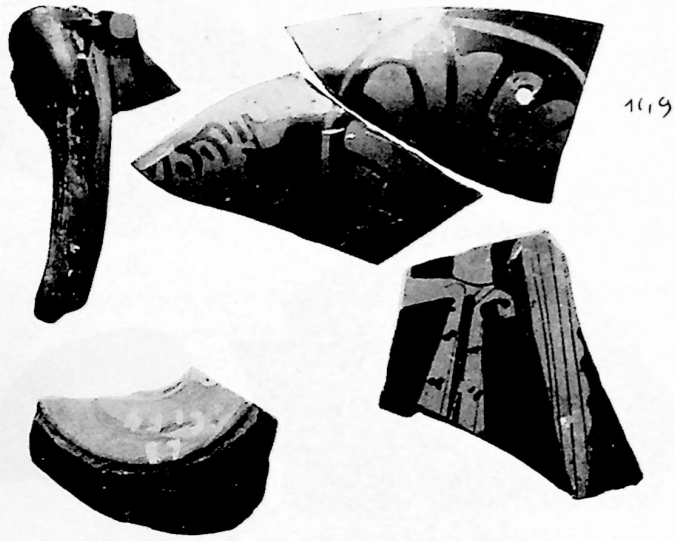

Fig. 55

156, 157, 162 et 163. Six fragments de vase (cratère à cloche?) dont 162 s'attache à 158 à droite. 158 et 162 semblent représenter Thésée et le taureau, et les autres fragments semblent appartenir au même sujet, mais comment les arranger? Vème siècle avancé (fig. 56).

152. Fr. de coupe à figures rouge. A l'intérieur, méandre, support; à l'extérieur, palmette. IVème siècle (fig. 56).

134. Fr. de sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, reste du dessin; à l'extérieur, palmette. Vème siècle avancé ou IVème.

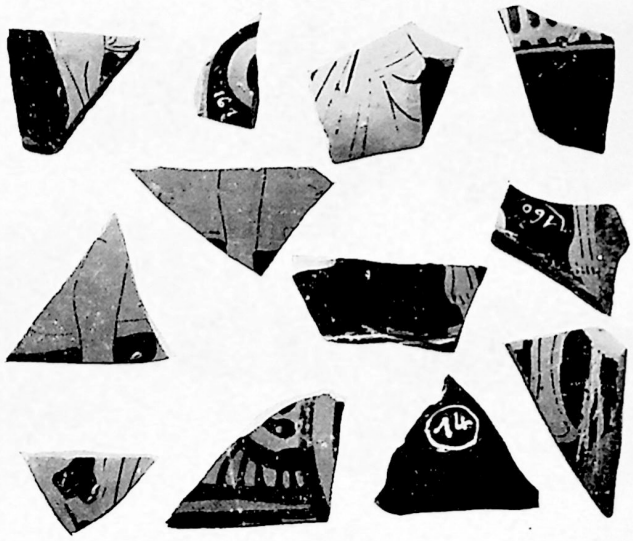

Fig. 56

NIVEAU IV-V

125. Fr. de cratère à cloche. Au revers, personnage. Autour de l'anse, oves, IVème siècle.

NIVEAU V

169. Fr. de sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, jeune athlète; à l'entour, une paire de lignes incisées, à l'extérieur, deux jeunes hommes se faisant face. IVème siècle (fig. 57).

132. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, feuilles de lierre rouges; à l'extérieur, ailes. IVème siècle (fig. 57).

149. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouge (deux fragments qui s'attachent). A l'intérieur, commencement de la bordure; à l'extérieur, femme assise à droite, et palmette. Elle avait probablement la tête retournée. Du peintre Q (*ARV.*^{2} pp. 1518-1521 et 1704). IVème siècle (fig. 55).

150. Anse de coupe, avec la palmette à figures rouges au-dessous. Vème siècle ou IVème. Brûlée (fig. 55).

140. Fr. de coupe (?) à figures rouges. IVème siècle (fig. 56).

159. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouge. A l'intérieur, restes du dessin, à l'extérieur, personnage mâle (?) et *aryballe*. IVème siècle.

130. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, bordure; à l'extérieur, personnage mâle à droite. IV^{emè} siècle (fig. 56).

151. Fr. du couvercle d'une *lékanis* à figures rouges. Bras de fem-

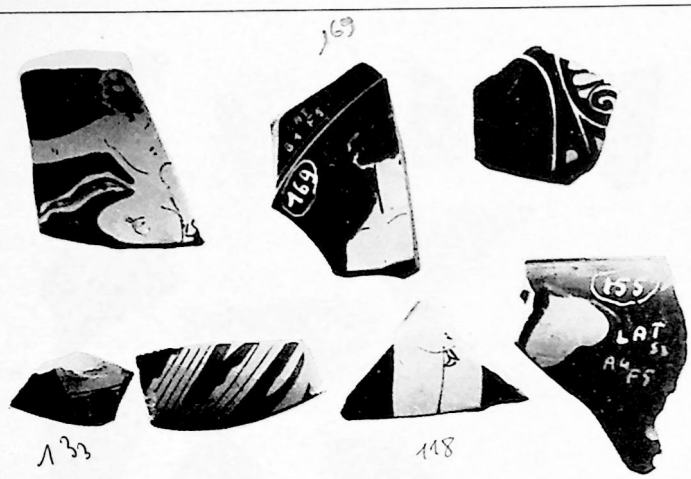

Fig. 57

me courant à droite, tenant un *alabastre* et une pièce d'étoffe, puis aile d'Eros courant à droite. IVème siècle; cf. les *lékanides* citées *ARV*^{2} p. 1500-1. Peintre de Salonique 38, 290, peintre de Salonique 34-1 (fig. 55).

83. Fr. d'un canthare de la classe Saint-Valentin; voir 34 d'N-VII-VIII.

207. Fr. de lampe avec tube central (fig. 55).

14-94. Fr. de coupe à figures rouges (deux fragments qui s'attachent) avec départ d'anse et palmette à gauche. IVème siècle. Cf. 149 (fig. 61).

155. Bord de sans-tige avec lèvre Ure II, décorée à l'intérieur de feuilles de lierre à figures rouges. Cf. 154 (fig. 57).

118. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'extérieur, athlète. Fin du Vème siècle, ou IVème (fig. 57).

133. Fr. de coupe ou semblable à figures rouges. A l'extérieur, pieds, frontaux, de personnage mâle vêtu de l'himation. Vème siècle (fig. 57).

Niveau VI

111. Fr. de coupe à figures rouges. A l'extérieur, spirale des palmettes à l'anse. IVème siècle (fig. 62, a).

168. Fr. de sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, satyre dansant (faisant la pirouette); à droite, bras droit étendu, tête renversée. A l'extérieur, le pied moulé. Dessin délicat du peintre de Méléage (*ARV*.^{2} pp. 1408-17 et 1692-3); IVème siècle (fig. 57).

105. Fr. de coupe ou sans-tige. A l'extérieur, palmettes. VIème siècle (fig. 57).

91. Fr. de lampe.



Fig. 58

115. Bord de bol noir, avec petit filet en haut. Brûlé. Cf. *Corpus Vasorum* Copenhague pl. 179, 3; *Swedish Cyprus Expedition*, ii, pl. 141, 6.

196. Bord de sans-tige avec lèvre Ure II. Sur la lèvre, à l'intérieur, feuille de lierre à figures rouges. Cf. Brûlée.

92. Bord de *skyphos* (?) noir.

60. Bord de vase à couvercle; *lékanis* ou semblable (fig. 62, a).

78. Fr. de cratère à cloche à figures rouges. Restes du dessin; IVème siècle (fig. 59).

143. Bord de sans-tige noire.

120. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'intérieur méandre; à l'extérieur, restes du système de palmettes.

194. Fr. de coupe à figures rouges, avec lèvre plus grande à l'intérieur tête de personnage mâle à droite). Cf. 124. Vème siècle? (fig. 58).

94. Fr. de coupe ou sans-tige ou semblable, noire. Réserve sous l'anse. Cf. 82.

104. Bord de coupe à figures rouges. A l'extérieur, tête de jeune homme à droite (fig. 59).

117. Bord de coupe à figures rouges. A l'extérieur, épaule et tête de jeune homme à gauche. IVème siècle?

129. Fr. de coupe ou sans-tige (?) à figures rouges. A l'extérieur, restes du système de palmettes.

136. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, personnage vêtu de l'*hymation*. Vème siècle? (fig. 59).

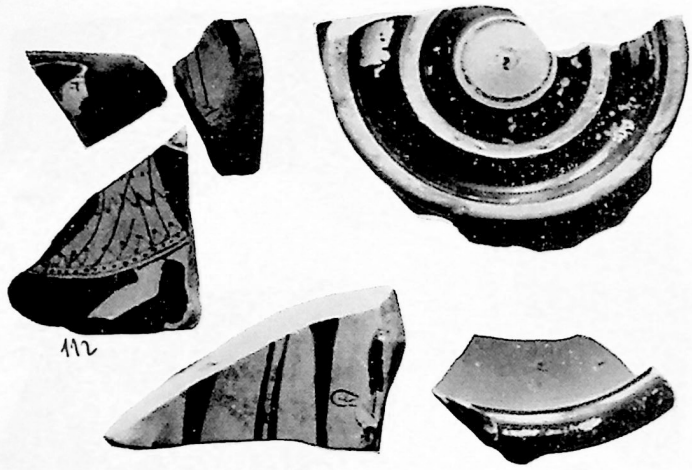

Fig. 59

110. Fr. de coupe à figures rouges. A l'extérieur, spirales des palmettes à l'anse. IVème siècle (fig. 61).

164. Fr. de sans-tige ou coupe, à figures rouges. A l'intérieur, bras tendus de jeune homme tenant un *aryballe* et un *strigile*; à l'extérieur, palmette aux anses, et reste d'*hymation*. IVème siècle (fig. 61 et 62 c) trou de réparation et agrafes en fer.

122 et 211 de N VII-VIII, qui s'attachent. Sans-tige à figures rouges. A l'intérieur, femme et Eros. La femme est frontale, et se dirige à gauche avec la jambe gauche pliée; elle est vêtue d'un *peplos*; la figure était probablement tournée vers la droite. Eros se penche à gauche avec la main gauche appuyée sur sa taille; il posait probablement la main droite sur la femme. A droite une plante incisée. Inscription (*K*)*ALOS*. Le pied du vase moulé. L'Eros de l'intérieur fait penser à un sans-tige de la collection de la Banque de Sicile; à Palerme, où Eros se penche sur une femme assise. Vers la fin du Vème siècle (fig. 60).

71. Pied d'un Bolsal: voir 191 d'N6-7 (fig. 54 b).

142. Fr. de sans-tige, avec traces de décoration à l'intérieur.

144. Voir 170 d'N-7.

145. Pied de sans-tige de la même forme que dans 122.

76. Pied de coupe avec graffite A (monogramme d'alpha et iota?). Peut-être de la même forme que *Bloesch Formen attischer Schalen*, pl. 37, 3 (Munich 2710, du peintre d'Eudion, milieu du Vème siècle, *ARV*.^{2} p. 790 n° 24) (fig. 58).

205. Fr. du pied de sans-tige; à l'intérieur épaule et aile. VIème siècle (fig. 58).

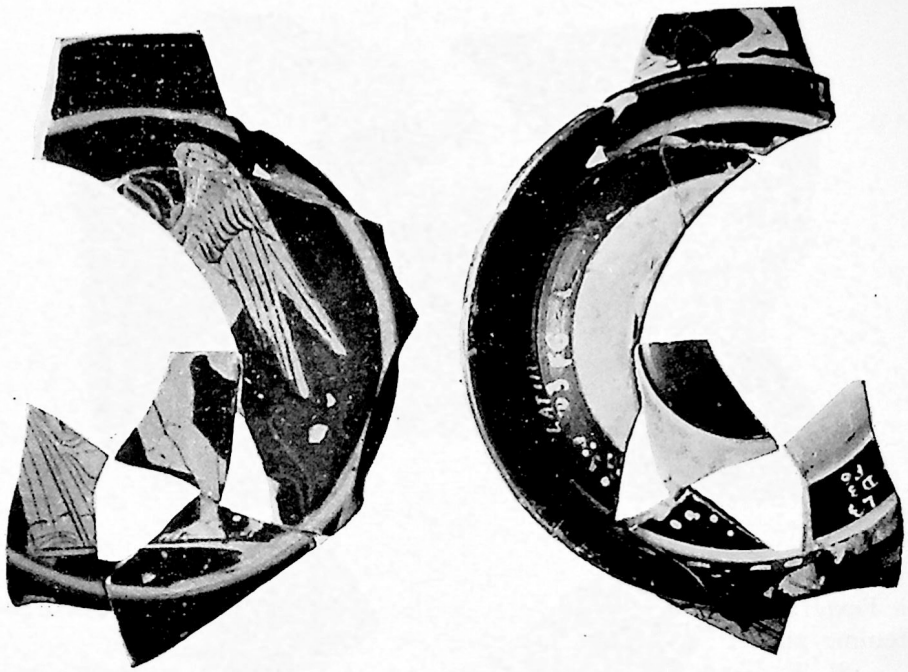

Fig. 60

137. Fr. de petit vase avec méandre pré-incisé: amphorisque panathenaïque minuscule? (fig. 62, a).

84. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges: à l'intérieur, méandre; à l'extérieur, personnage mâle, vêtu de l'*himation*, conduisant un taureau? IVème siècle.

112. Fr. de sans-tige à figures rouges: à l'intérieur, jeune danseuse, portant une tunique courte, à droite. Le pied du vase est moulé. Cf. le *choes* de l'Agora Pl 4848 (van HOORN: *Choes*, fig. 192) et la *phiale* du peintre de la *phiale* de Boston (97.371: *Vases in America*, p. 167: CASKEY et BEAZLEY, *Attic Vases in Boston*, i, pl. 29, 62: *ARV.*^{2} p. 1023 n° 146) 440-430 av. J-C. (fig. 59).

65. Fr. de sans-tige avec décoration pré-incisée; au-dessous, moulé cf. le vase *Hesperia* 18 pl. 88, 143, du dépôt Hyperbolos (fig. 62, a).

124. Bord de sans-tige noire avec lèvre plus grande à l'intérieur: cf. 194.

89. Fr. de sans-tige avec décoration préincisée à l'intérieur et départ d'anse. Cf. Agora P 4848.

208. Fr. de lampe.

166. Fr. de petite sans-tige ou semblable à figures rouges, avec lèvre à l'intérieur décorée de feuilles de lierre à figures rouges et fruits blancs,



Fig. 61

à l'extérieur, une palmette et à gauche de la palmette la main d'une femme portant une boîte (fig. 62, c).

81. Fr. de sans-tige à figures rouges. A l'extérieur, palmettes sous une anse, dont il reste le départ, encadrées d'une bande verticale décorée de chevrons renversés. Beau style. Les chevrons encadrant la décoration sous-anse se trouvent chez le peintre de Marlay et son collègue le peintre du Couvercle (*ARV.*[2] pp. 1276-1284, 1689; et 1708) mais pas renversés. Troisième quart du Vème siècle.

73. Anse (deux fragments qui s'attachent) de coupe à figures rouges (palmette sous l'anse et à côté) (fig. 59).

121. Fr. de sans-tige à figures rouges. Palmette à l'extérieur. Vème siècle, vers la fin (fig. 61).

108. Fr. de sans-tige (?) à figures rouges. Palmettes à l'extérieur et reste d'un personnage vêtu de l'*hymation* (fig. 61).

74. Fr. de sans-tige (?) à figures rouge. Sous l'anse, palmette, Vème siècle?

75. Fr. de coupe à figures rouges. A l'intérieur, méandre et carrés; à l'extérieur, athlète se déchaussant et jeune homme vêtu de l'*hymation*, frontal, la main sur la taille. Vème siècle, tard, ou commencement du IVème (fig. 58).

116. Fr. de coupe à figures rouges. A l'intérieur, méandre et carrés et reste du dessin: à l'extérieur, personnage mâle, vêtu de l'*himation*, et main tenant une (?) *oenochoe*. Probablement du IVème siècle.

93. Fr. de coupe ou sans-tige noire avec lèvre à l'intérieur.

197. Bord de coupe ou sans-tige avec lèvre. A l'extérieur, reste de palmette avec pétale central débordant. Vème siècle.

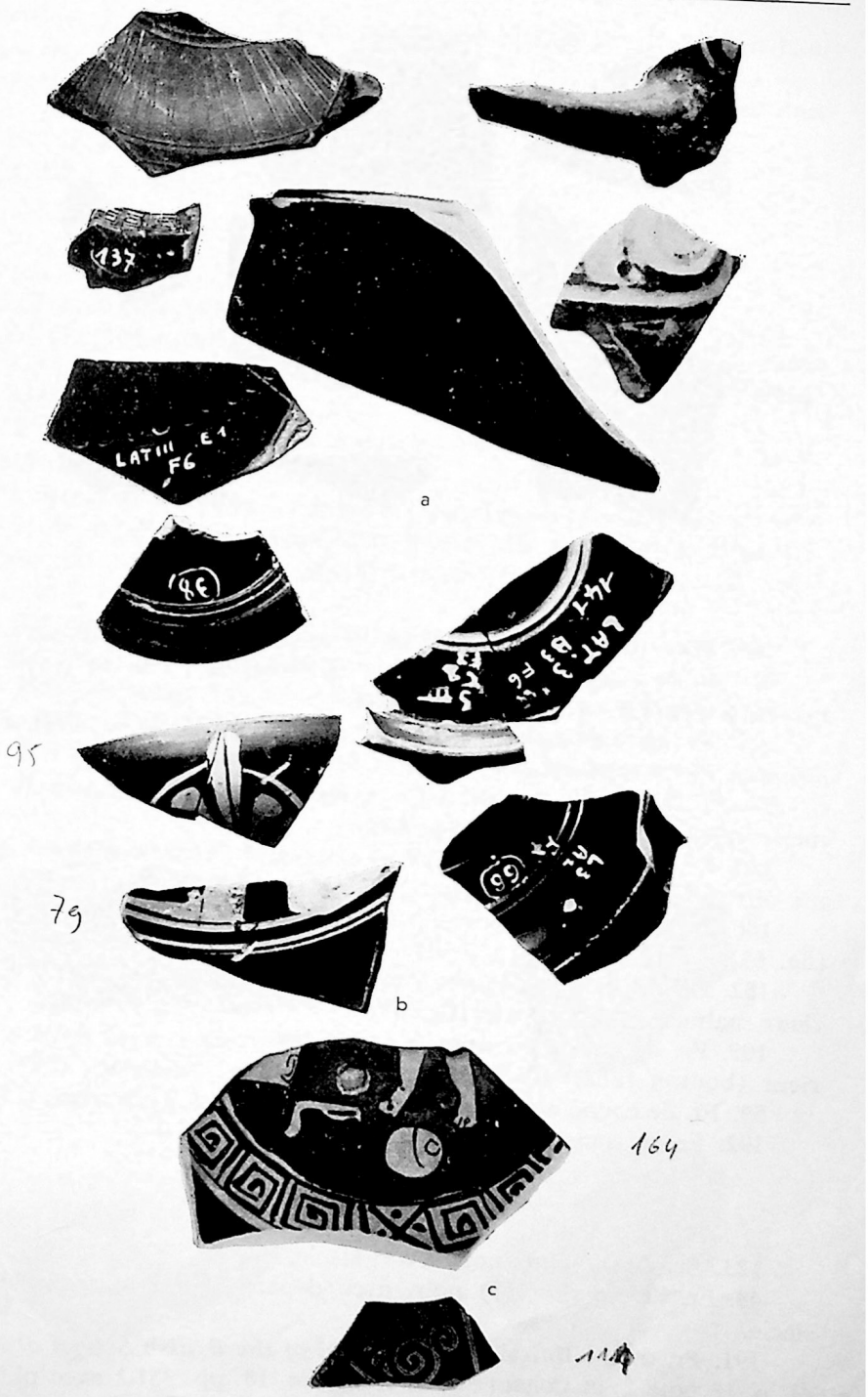

Fig. 62 - Niveau N-VI

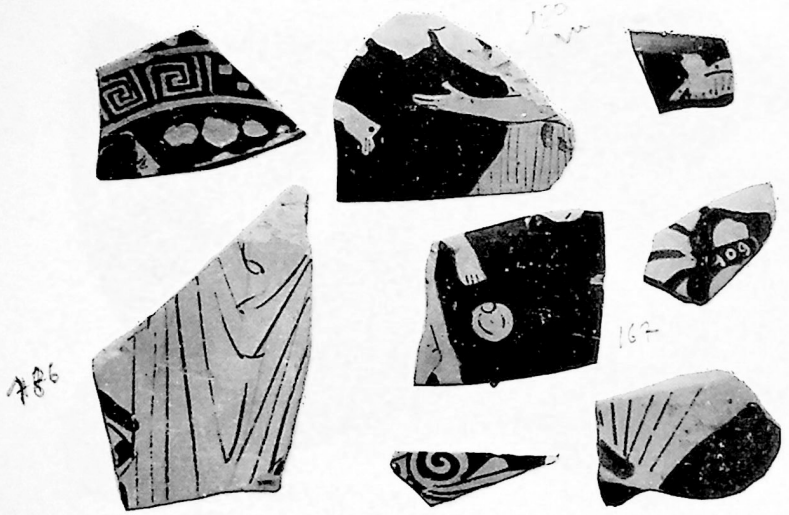

Fig. 63

135. Bord de sans-tige avec lèvre, presque d'Ure II, et départ d'anse.

49. Fr. de coupe à figures rouges. A l'intérieur, tête de jeune homme, méandre. Ca. 400 av. J-C. (fig. 63).

167. Fr. de sans-tige (?) à figures rouges. A l'intérieur, athlète avec *aryballe*. IVème siècle (fig. 63).

77. F. de cratère à cloche (?) à figures rouges (*himation*?). Commencement du IVème siècle? (fig. 63).

180. Fr. de (sans-tige?) à figures rouges. A l'extérieur main et femme offrant une *ténie*. IVème siècle (fig. 63).,

186. Fr. de cratère à cloche à figures rouges (*himation*). IVème siècle (fig. 63).

182. Fr. de coupe à figures rouges. A l'intérieur, méandre; à l'extérieur, palmette. IVème siècle (fig. 63).

109. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges, avec lèvre à l'intérieur (bouton fané, sur la lèvre). A l'intérieur, palmette. IVème siècle.

59. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'extérieur, palmette.

192. Fr. de sans-tige avec graffite.

Niveau VI-VII

123. Fr. de *skyphos* noir. IVème siècle.

48. Fr. de *skyphos* (?) noir, avec départ d'anse horizontale. IVème siècle.

191. Fr. d'un « Bolsal » (voir *Annual of the British School at Athens*, 41, p. 18 note 2, et Corbett dans *Hesperia*, 18, pp. 331-2 avec pl. 93, 77,

pl. 94-95 et p. 329. Ligne incisée vers le bas; ligne pré-incisée en haut, comme sur d'autres Bolsals.

37. Bord de petit *skyphos* noir de forme 'corinthienne', avec anse. Brûlé.

179. Bord de bol noir.

52. Anse de vase.

Niveau VII

47. Fr. avec départ d'anse, noir à l'intérieur (fig. 69).

100, 172, 102 et 101. Bord de coupe à figures rouges. 100 s'attache à 172 à droite. A l'extérieur, (172) palmette, (101) femme à droite, (102) jeune homme, (100) bâton. Ruinée.

206. Anse de canthare de la forme de 189 d'N-VII-VIII? IVème siècle.

43. Fr. de pied: voir 170.

154. Bord de sans-tige à figures rouges. Lèvre, plus grande à l'intérieur, de forme Ure II. A l'intérieur, feuille de lierre sur la lèvre; à l'extérieur, tête de femme. Fin du Vème siècle? Cf. 155 d'N-V et la coupe 209 h. s. (fig. 64).

36. Fr. de sans-tige noire, avec lèvre plus grande à l'intérieur et départ d'anse. Lourde, peu profonde. Voir 30 d'N-VIII.

68. Bord de coupe à figures rouge. A l'extérieur, main avec canthare, front et mains d'un qui le reçoit. Ca. 430 av. J-C. (fig. 65).

40. Bord de coupe ou sans-tige avec lèvre à l'extérieur.



Fig. 64

67. Fr. de sans-tige, avec décoration pré-incisée à l'intérieur; moulée à l'extérieur, en grande partie noire.

95. Fr. de coupe à figures rouges (deux fragments qui s'attachent). Palmette à l'extérieur (fig. 66).

85. Fr. de petite coupe ou sans-tige à figures rouges, belle, et départ d'anse avec palmette à droite. Troisième quart du Vème siècle (fig. 62).

35. Bord de coupe ou sans-tige noire, avec lèvre de chaque côté. Vème siècle.

184. Fr. de coupe à figures rouges. A l'intérieur, méandre et carrés croisés; à l'extérieur, spirales de palmettes. Exactement les mêmes méandres les mêmes carrés, se trouvent sur les coupes du peintre du Couvercle et autres coupes de la même époque. Ca. 430 av. J-C. (fig. 65).

173. Fr. de coupe ou sans-tige à figures rouges. A l'extérieur, personnage vêtu de l'*himation*, à gauche. Troisième quart du Vème siècle (fig. 65).

79. Fr. de sans-tige à figures rouge. A l'intérieur, bordure de trois lignes, et un bassin sur support. Vème siècle.

171. Fr. de canthare de la classe Saint-Valentin; voir 34 d'N-VIII (fig. 65).

69. Fr. (de sans-tige?) à figures rouges. A l'extérieur, jambes d'une femme qui court à gauche. Ca. 430 av. J-C. (fig. 65).

41. Bord d'une coupe ou sans-tige avec lèvre plus grande à l'intérieur.

99. Fr. d'une sans-tige, avec lèvre à l'intérieur décorée de petites feuilles de lierre, belles. Vème siècle (fig. 65).

61. Bord de coupe ou sans-tige, avec lèvre plus grande à l'intérieur.

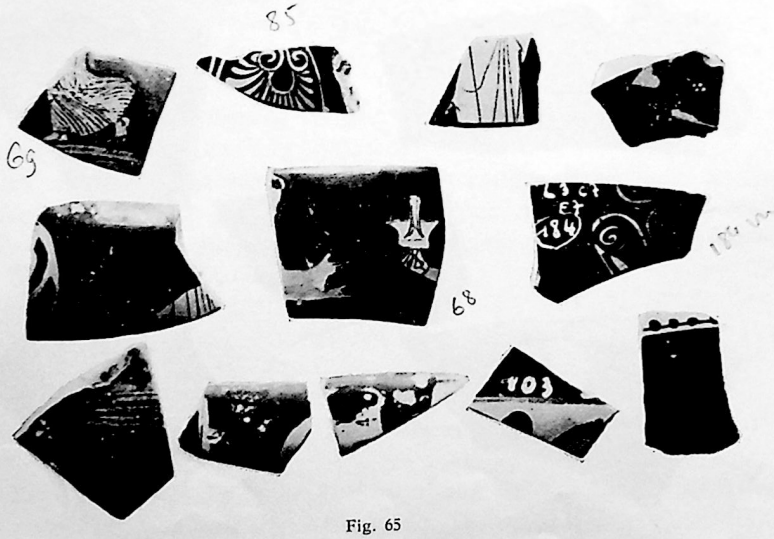

Fig. 65

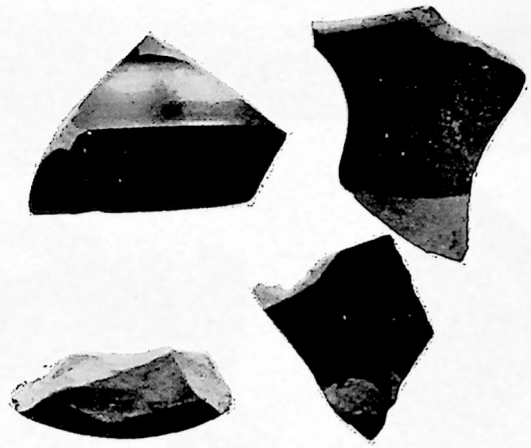

Fig. 66

55. Bord de bol.

53. Bord de petite coupe ou sans-tige?

46. Bord de coupe ou sans-tige avec lèvre et départ d'anse.

183. Fr. de vase à figures rouges, noir à l'intérieur, avec départ d'anse. Sans-tige?

97. Fr. de sans-tige avec lèvre. A l'extérieur, noir puis oves et fragment du dessin. Vème siècle?

98. Fr. de cratère à cloche à figures rouges. Sur le revers, personnage. IVème siècle (fig. 64).

141 + 147 qui s'attachent. Fr. de sans-tige, noire, belle avec décoration pré-incisée et estampillée. Vème siècle? (fig. 54).

44. Fr. de sans-tige noire, avec décoration pré-incisée.

66. Fr. de sans-tige noire, belle, avec décoration pré-incisée et estampillée. Au-dessous, moulée, noire. Forme comme 181 + 57. Vème siècle? (fig. 62).

51. Fr. de sans-tige ou semblable, noire, avec décoration pré-incisée et estampillée.

63. Fr. de coupe du type C à figures rouges, belle. A l'intérieur, femme offrant une guirlande à un jeune homme qui tient une lyre. Proche du peintre de Calliope (*ARV*.^{2} pp. 1259-64, 1688 et 1707), peut-être de lui. 440-430 av. J-C. (fig. 64).

64. Fr. de coupe du type C à figures rouge, belle. A l'intérieur, jeune homme qui tient une lyre. Rouge pour la corde du *plectrum*. Milieu du Vème siècle (fig. 67).

182. Fr. de petit vase à pied plat avec restes d'un graffite.

185. Fr. d'anse de vase.

62. Anse d'un cratère à cloche. IVème siècle (fig. 67).

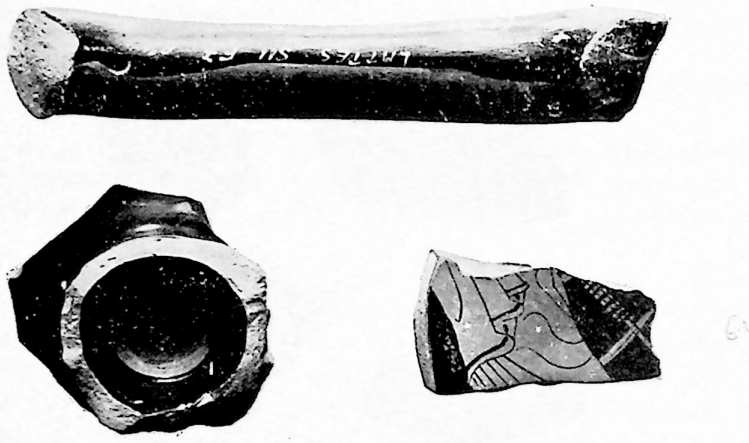

Fig. 67

103. Fr. d'une coupe à figures rouges; lèvre, faible; palmette: Vème siècle.

33-36. Fr. d'une coupe ou sans-tige, noire, avec lèvre, plus grande à l'intérieur, et départ d'anse. Cp. 30 d'N-VIII.

170. Pied, concave, de vase noir avec graffites (monogramme d'*alpha* et *rho*, monogramme de *rho* et *epsilon*). Cinq fragments, qui s'attachent. Cf. 195 d'N-V-VI, 144 et 43 d'N-VII, un fragment d'Oxford Gl 41.6, et un fragment, 616, dans ma collection. Partout la partie supérieure manque. Cf. Yale 428 et 429 (fig. 68).



Fig. 68



Fig. 69

181 + 57 qui s'attache à droite: pied de sans-tige noire, belle, avec deux lignes pré-incisées à l'intérieur. Vers la fin du Vème siècle?

146. Pied de sans-tige.

38. Pied d'un petit vase: voir 6 d'N-VIII.

45. Partie du pied d'une coupe du type C, noire. Assez négligée. (Voir BLOESCH, *Formen attischer Schalen*, pl. 36, 4-5). Vème siècle (fig. 67).

NIVEAU VII-VIII

211. S'attache à la sans-tige 122 d'N-VI.

34. Bord de canthare à figures rouges de la classe Saint-Valentin (voir HOWARD et JOHNSON, *American Journal of Archaeology*, 1954, pp. 191-207; et *ARV*.^{2} pp. 984-5). Cf. 171 d'N-VII et 53 d'N-IV. Vème siècle.

190 bis. Fr. de sans-tige noire. Ressaut vers le bas du fragment.

190. Lèvre, plus grande à l'intérieur, de coupe ou sans-tige, noire, avec départ d'une anse; deux fragments qui s'attachent. Voir 30 d'N-VIII.

189. Fr. de canthare noire de la forme Robinson (*Olynthus* 13 pll. 184-5 n° 513), ou cantharoïde (ibid., pl. 189 n° 506 et pl. 187 n° 506). IVème siècle.

NIVEAU VIII

31. Bord de bol noir.

6? Fr. de pied. Cf. 33 d'N-VII. Probablement de petit vase avec

corps caliciforme ou autre monté sur une tige, e. g. *Corpus Vasorum*, Genève, pl. 25, 18 et 24 (fig. 69).

28. Bord de coupe ou sans-tige, avec lèvre.

16. A l'envers.

20, 24, 19 et 14 d'N-V, qui s'attachent à 19 à droite: fr. d'un même vase, pas une coupe ou semblable. Brûlés.

2. Fr. à figures noires, avec départ d'anse. J'avais pensé à une petite amphore à col séparé, mais l'intérieur du col devraît être noir, et il n'est pas noir. Fin du VIème siècle? Brûlé (fig. 69).

4. Fr. de cratère à colonnettes à figures rouges; la lèvre décorée à figures noires avec feuilles de lierre dégénérées. A l'envers. 2ème moitié du Vème siècle, pas à la fin du siècle (fig. 69).

188. Pied plat de petit vase. Ne paraît pas attique.

30. Lèvre, plus grande à l'intérieur, de coupe ou sans-tige, noire, avec départ d'une anse. Vème siècle. Cf. 190 et 54, et 33 d'N-VII.

23. Fr., noir à l'intérieur.

25. Fr. de coupe ou semblable à figures rouges. A l'intérieur, ligne. A l'extérieur, *himation*. Probablement troisième quart du Vème siècle.

27. Bord de coupe ou semblable, noire, avec lèvre, Vème siècle.

22. Bord de sans-tige?

15. Fr. de pied. Cette forme de pied, à côté non vernissé, est caractéristique des sans-tige solides, généralement à lèvre, du second quart du Vème siècle. Brûlé.

9. Fr. d'anse horizontale (fig. 69).

21. Départ d'anse de coupe ou semblable. Cp. 9 (52) et 11 (fig. 69).

11. Départ d'anse, comme 21 (fig. 69).

10. Anse de coupe ou semblabe, noire (fig. 69).

6. Anse de coupe ou semblable, cp. 21 et 11.

3. Fr. de coupe à figures rouges. A l'intérieur, pied. A l'extérieur, pied à droite, bâton, pied à gauche. Probablement IVème siècle (fig. 69).

27. Bord. de sans-tige avec lèvre de type Ure II (fig. 66).

II

MOBILIER TROUVÉ EN STRATIGRAPHIE DANS LE PORT

A) LES LAMPES

Dans le sondage IX, nous avons eu l'impression de nous trouver en présence d'un pont reliant le quai à la jetée du port. Au pied des piquets qui soutenaient le pont, nous avons ramassé une quantité importante de lampes groupées. Elles ont toutes un caractère commun malgré quelques variations dans la forme, la médiocrité de la pâte, savonneuse, mal cuite rayable à l'ongle ou même à la pulpe du doigt. Leur couleur gris-bleu est couverte d'une peinture de couleur rouille ou plus rarement jaune paille de si mauvaise qualité qu'elle est réduite en poudre et tombe au moindre contact. Elle est mieux conservée sous la croûte calcaire mais dès que cette croûte est enlevée, progressivement la couleur s'efface. On a donc l'impression qu'une ou plusieurs caisses de lampes ont été jetées du haut du pont dans l'eau du port parce que les lampes emballés avaient été cassées en cours de déplacement. Deux hypothèses s'offrent à nous : ou une tempête en secouant le navire a causé ces dégâts, ou les lampes faites dans la région sont arrivées cassées au moment de leur embarquement. Quoiqu'il en soit, le fait est là, on a jeté les lampes cassées par-dessus bord. Nous reviendrons sur ce sujet.

Auparavant, pour respecter la chronologie, nous décrirons des lampes isolées trouvées dans le sondage (1).

---

(1) Pour l'étude des lampes nous nous sommes référés aux articles suivants: L. LERAT, *Les lampes antiques. Catalogue des collections archéologiques de Besançon*, dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 1954; M. PONSICH, *Les lampes romaines en terre cuite de la Mauritanie Tingitane*, dans *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 1961, fasc. 16; N. LAMBOGLIA, *Apuntes sobre cronologia ceramica* (Seminario de arqueologia y numismatica aragonesa), Tome III, Zaragoza, 1952; P. DE BRUN et S. GAGNIÈRE, *Les lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, Carpentras 1937; G. CLAUSTRES, *Les lampes romaines de Peyrestortes (Pyrénées Orientales)*, dans *Etudes Roussillonnaises*, T. V, 1956, fasc. 2 à 4, p. 131.

LAMPES HELLENISTIQUES

1) Lampes a pâte grossière

Leurs caractères communs sont: pâte épaisse ou très épaisse de couleur rose ou grise, façonnées sans soin, mais bien cuites et portant des traces de vernis noir. Bec carré évasé (en queue d'aronde de L. Lerat) toujours allongé et disproportionné au corps de la lampe qui peut être conique ou biconique. Elles sont fabriquées à la main sans l'aide d'un moule ou d'un tour.

Lampe de forme conique (base large) presque entière, puisqu'il lui manque seulement l'anneau-anse. Sa pâte rose est grossière, couverte d'un vague vernis noir. Son trou de remplissage est large ainsi que son trou de mèche. Bec long, large, terminé par un bec carré évasé (diam. de la base: 58 mm, haut. 40 mm, longueur totale sans l'anse: 85 mm) (fig. 71) (cf. Lerat, 1954, p. II-13).

Une lampe, cannelée, pâte grise, vernis noir d'allure campanienne C. Manque le bec et l'anse; pied annulaire bas; profil biconique (largeur: 60 mm, hauteur: 32 mm) (fig. 70, C). Ressemble à la *firmalampen* (pl. XIX-154 de Lerat, 1954). Cependant elle date du premier siècle avant J.-C. ou du tout début du premier siècle après J.-C. Plusieurs autres lampes de ce type ont été trouvées à Lattes.

Les restes d'une lampe du même type, mais très abimée (fig. 71, D).

2) Lampes hellenistiques a ailerons plats (type 1 C de M. Ponsich ou Dressel 3)

Une lampe, à bec carré évasé, deux ailerons plats, trou d'évent, anse anneau plat cannelé sans décor; pied concave, estampille N ou M en relief; pâte beige clair à peinture mauvaise ou vernis marron foncé. (Longueur totale: 0,10 m, largeur: 63 mm, hauteur: 24 mm) (fig. 71, B).

Une lampe du même genre, à bec carré évasé, deux ailerons plats (dont un manque), trou de remplissage assez large, anneau en position haute, plat cannelé; pâte grise médiocre couverte d'une mauvaise peinture beige-rouille; médaillon décoré de 6 pétales rayonnants séparés par des coeurs, signature N incisé (fig. 70, D) (long. 116 mm, larg. 65 mm, haut. 32 mm).

3) Lampes a têtes d'oiseaux

C'est le type I C de M. Ponsich, forme Dressel 4. Ces lampes font partie d'un groupe homogène avec paroi mince, très mauvaise cuisson de la pâte qui est mince, de couleur grise, savonneuse et rayable à l'ongle et même à la pulpe du doigt. Pas de vernis mais une couleur rouille ou jaune paille. Ces lampes sont faites au moule et non à la

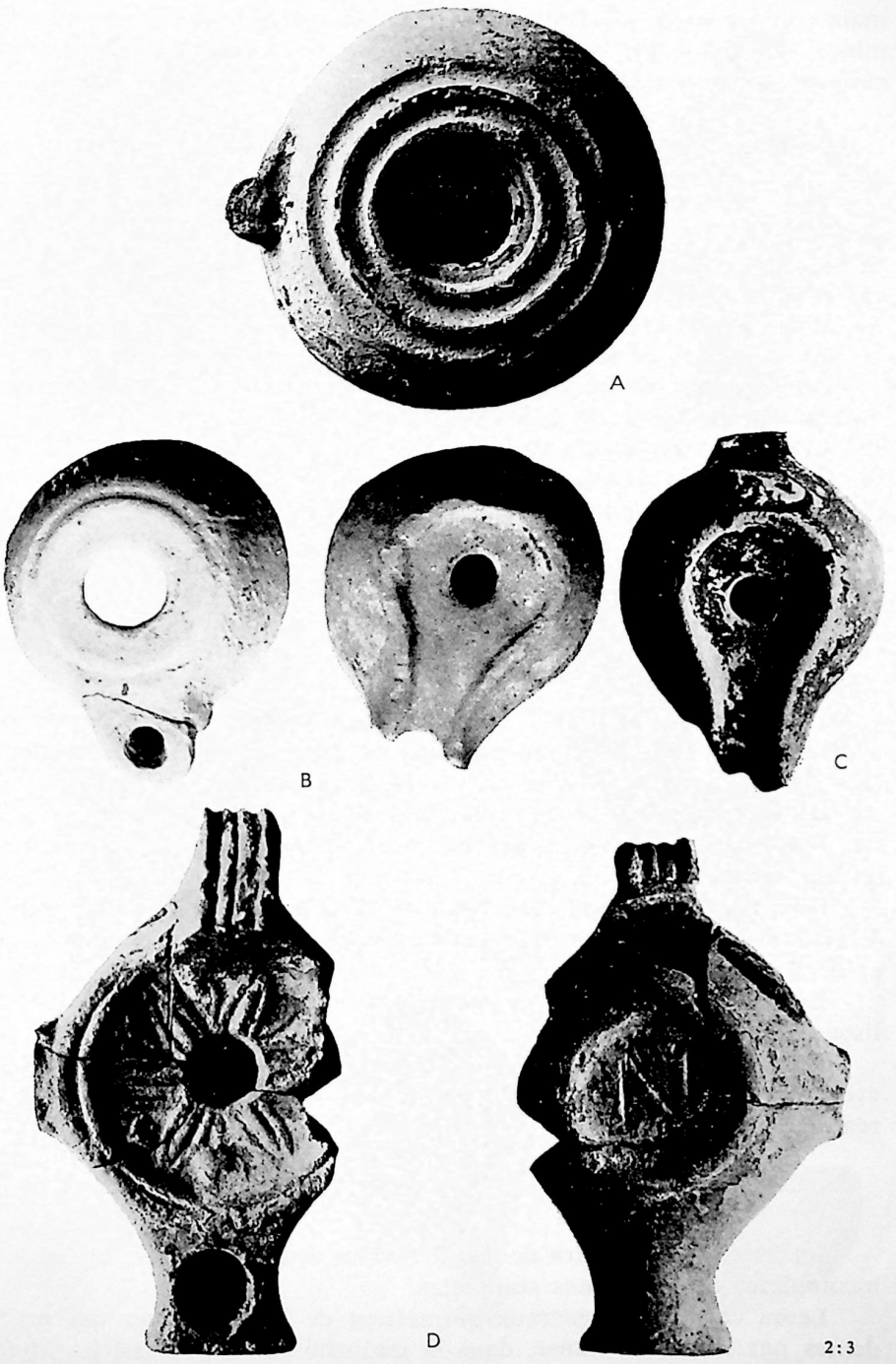

Fig. 70 - Lampes de Lattes. A, B, C: lampes campaniennes; D: lampe républicaine de forme Dressel 3.

main comme les productions grossières hellenistiques. A remarquer une mince cannelure qui va du trou de la mèche jusqu'au médaillon en coupant le décor circulaire.

a) *Variété à médaillon décoré d'échelles circulaires* (fig. 71, C).

Une lampe entière, bec carré, évasé, médaillon légèrement concave orné de l'échelle circulaire, peinture « rouille » relativement bien conservée, anse-anneau en ruban, cannelée, signature incisée SICIL (long. 118 mm, larg. 61 mm, haut. 34 mm).

Une autre exactement semblable, signature incisée SICIL (fig. 71, E).

Un fragment de même type, mais couvert de couleur jaune paille.

Un fragment de panse, couleur rouille presque disparue, portant un reste de signature NA (GENNA) (fig. 62, C).

Une partie antérieure de lampe est ornée sur la cannelure du bec de deux cordons torsadés, deux échelles incisées sur le médaillon.

En tout 11 lampes absolument semblables. On peut leur attribuer sans risque d'erreur, 4 autres avec signatures SICIL (ce qui fait 15 en tout) et au moins une autre avec signature GENNA (fig. 71, F) (soit 2 en tout). Soit un total de 18 lampes.

b) *Variété à médaillon décoré de cercles incisés*

Une lampe à bec carré évasé, oiseaux stylisés, disque épaulé de deux barrettes (fig. 72, A), anse-anneau en ruban cannelé, 6 traits circulaires sur le médaillon et un sur le fond; les centres du médaillon et du fond manquent (long. 123 mm, larg. 75 mm, haut. 32 mm).

Une moitié de lampe semblable, c'est-à-dire avec barrettes à la base du bec et oiseaux stylisés.

Une lampe à oiseaux bien dessinés et sans barrettes d'épaulement; 4 cercles sur le médaillon, son centre, l'anse-anneau, une partie du fond et de l'arrière manquent.

En additionnant tous les exemplaires de cette variété, nous totalisons 7 pièces.

En comptant les becs isolés appartenant aux deux catégories nous avons un minimum de 25 lampes, chiffre certainement inférieur à la réalité.

LAMPES A VOLUTES

Ici aussi il conviendra de subdiviser en deux catégories; les volutes incomplètes et les volutes complètes.

Leurs caractères généraux permettent de les distinguer des précédentes par l'absence d'anse, dans la majorité des cas; aussi les appelle-t-on souvent lampes à disque. En outre, le médaillon est *très concave,*



Fig. 71 - Lampes de Latte. A et B: lampes campaniennes; C à F: lampes républicaines de forme Dressel 4.



Fig 72 - Lampes de Lattes. A et C: lampes républicaines de forme Dressel 4 avec signatures; B) lampe forme Dressel 9 A, avec signature Sacci.

détail absent des types précédents et ce médaillon est décoré de thèmes géométriques ou végétaux plus ou moins stylisés. Toutes ont cette pâte mal cuite, grise, couverte de la peinture rouille des autres lampes.

a) *Lampes à demi-volute* (Dressel 9 A et B)

Dans cette série le disque de la lampe est complet. Le bec, généralement court se détache encadré par deux volutes dont celle située sur le corps de la lampe est complète, tandis que sa partie distale se perd

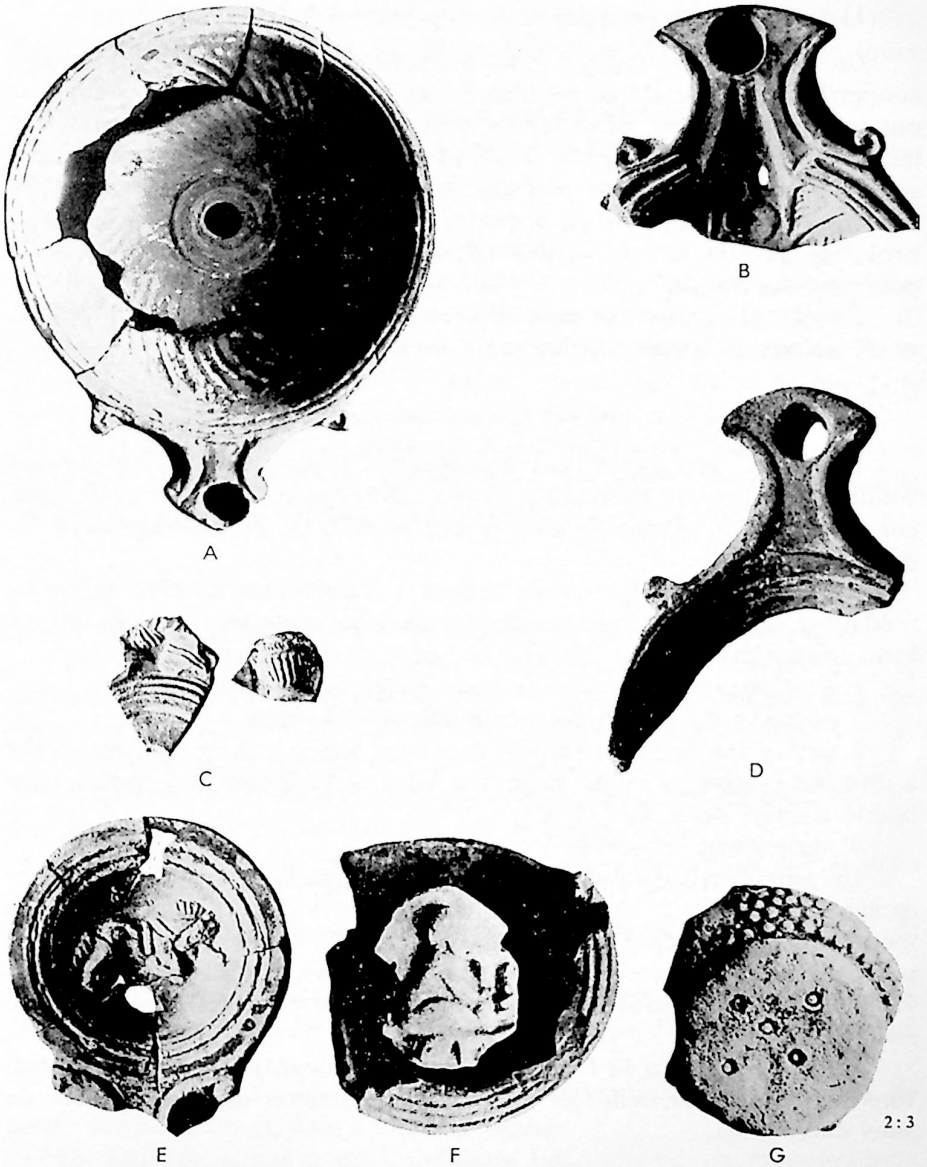

Fig. 73 - Lampes de Lattes. A: lampe de forme Dressel 9 A; B, C, D: fragments de lampes du type précédent; E et F: lampes à volutes; G: signature de lampe faite de cinq cercles.

dans le bec sans former de boucle. Le bec est arqué et très évasé, les arcs des volutes leur sont tangents de part et d'autre. Le fond de la lampe est muni de deux à quatre traits incisés encadrant la partie aplatie.

1) *Lampes sans cannelures* (forme Dressel 9 B)

On pourrait les appeler aussi à disque complet car rien ne vient couper le cercle parfait du médaillon. Ces lampes de type plus archaïque ont un bec nettement plus dégagé tout en n'ayant pas la longueur des lampes hellénistiques (fig. 73, A et D). Les pièces dont nous disposons sont mal conservées. Il est probable que leur médaillon est bien décoré sans que nous puissions en apporter la preuve formelle. Il est aussi probable qu'elles ont de petites volutes ou des arêtes disposées sur le pourtout du disque.

Ce type de lampe est bien illustré par L. Lerat (Catalogue, pl. IV, n° 27). Nous en avons un minimum de 8 exemplaires.

2) *Lampes à bec cannelé* (forme Dressel 9 A)

Elles sont semblables aux précédentes, même pâte, même couleur rouille d'aussi mauvaise qualité, même médaillon toujours concave... par contre une forte cannelure joint le bec au trou de remplissage situé en contrebas.

Un fragment de bec et de disque à volute interne très saillante, médaillon orné de rayons encadrant des ailes stylisées ; dans la cannelure une cuillère à long manche torsadé (?) (fig. 73, B).

Un fragment a un décor de coquille sur le médaillon.

2 autres à médaillon décoré de thèmes illisibles.

3 autres portent des feuilles de lierre sur le pourtour. L'un d'eux a un petit cratère en relief placé à la base de la cannelure (cratère semblable à celui de la fig. 73, C).

4 autres mal conservés.

Un autre encore cassé près du bec. Néanmoins il appartient à cette catégorie. Son bord boudiné est tailladé de coups de spatule et son médaillon très concave est orné de pétales de marguerite. Fond limité par deux cercles concentriques. Signature incisée SACCI ou PACCI (fig. 72, B). D'autres signatures de ce potier ont été trouvées dans le même ensemble.

En résumé, il y a 12 fragments de cette catégorie et, si nous y ajoutons les becs isolés, cela fait un tout de 59 lampes de ce type, avec ou sans cannelures.

b) *Lampes à spirales entières* (forme Dressel 11)

Ce type de lampes appartient toujours au même groupe que toutes les lampes à volutes et à demi-volutes de Lattes. Le bec seul les différencie vraiment. Son extrémité est ogivale et se dégage largement des volutes qui, elles, ont leur deuxième spirale. Le médaillon est toujours concave. La pâte est grise et mal cuite, la peinture d'aussi mauvaise qualité a laissé quelques plages de couleur rouille.

Une lampe entière, à disque orné d'une marguerite spiralée. Petit bec, non signée (fig. 73, A) (diamètre du disque 85 mm, longueur totale 108 mm, hauteur 35 mm).

Un fragment d'une autre absolument semblable.

3 fragments de lampe du même type. Le tour du médaillon est orné d'oves.

3 autres de petite taille.

Ce qui fait 8 exemplaires minimum.

En additionnant toutes ces lampes à pâte grise, savonneuse, mal cuite à peinture rouille ou jaune paille, nous arrivons à un total de 87 lampes concentrées sur quelques mètres carrés. C'est d'autant plus surprenant que tout le gisement de Lattes n'avait pas donné le quart de ce chiffre pour les lampes.

Nous allons passer en revue quelques fragments présentant de l'intérêt mais qui n'augmentent pas le nombre des pièces car il est probable qu'ils font partie de lampes dont les becs ont été comptés.

c) *Divers*

Tous ces fragments ont la pâte grise typique du même atelier.

Un curieux fragment de disque muni d'une spirale sur son bord et départ de décor sur le médaillon concave. On peut y voir, un losange, deux sortes de quilles et d'autres objets difficiles à identifier.

Un autre plus complet avec décor illisible pour nous.

Un fragment de disque placé près de la cannelure du bec; médaillon très concave orné de coquilles sur le bord.

Un fragment de disque ayant le départ de la spirale du bec et deux arêtes unies par un méplat.

Un fragment de médaillon orné de doubles traits en arêtes de poisson.

Un fragment de médaillon percé de petits trous comme une fusaïole. Mais sa face postérieure indique bien qu'il s'agit d'un récipient fermé, donc d'une lampe.

Un fragment de médaillon de lampe orné d'incisions, deux séries de petits demi-cercles et d'un cercle de zigzags.

Un fond de lampe à pied annulaire bas, portant un monogramme incisé de cercle et de traits droits.

Une anse plate, de forme ovale ou en queue d'aronde, cannelée à l'extérieur, est la seule au milieu d'une grande quantité de débris d'anses-anneaux, détachés des lampes.

Un fragment de médaillon concave orné d'un cercle de losanges incisés au double trait, renforcés aux pointes de petits cercles et dans les angles de triangles remplis d'arêtes de poisson (arbres stylisés?).

LAMPES A PETIT DISQUE ET A VOLUTES
(forme Dressel 11)

C'est la lampe romaine du premier siècle classique. Elle est de petite taille, généralement sans anses, et a un médaillon légèrement concave, décoré en relief de représentations humaines, animales ou de petites scènes. La pâte est beige, très bien cuite, parois minces et peinture brune dans la majorité des cas. Comparativement aux précédentes, ce sont de très belles pièces. Le bec encadré de deux volutes est ovale ou ogival.

Une lampe presque entière: manque une partie du bec et du fond, ornée d'un cheval harnaché au galop (diam. du disque: 58 mm, hauteur 30 mm) (fig. 73, E).

Nous citerons une lampe similaire ornée d'un bige (fig. 74, G).

Un certain nombre de médaillons cassés et séparés de leur lampe se trouvaient dans le gisement.

4 médaillons représentant une scène grotesque. C'est un squelette ou un homme très maigre, gambadant, avec dans chaque main un sistre; l'homme est nu et porte un chapeau conique orné. Cette sorte de décor est connu avec des variantes dans beaucoup de gisements (L. Lerat, M. Ponsich) (fig. 74, I).

Un médaillon entier représentant une colombe sur une branche portant un fruit qui est probablement une pomme (fig. 74, I).

Un fragment de médaillon orné d'un animal fantastique à queue de poisson (fig. 74, A).

Un fragment de médaillon orné d'un homme habillé, assis les jambes repliées, tenant un objet dans la main droite (fig. 74, A).

Un fragment de médaillon orné d'un cratère (fig. 73, C).

Un autre trop petit pour identifier le décor.

DIVERS

Un fond de lampe, pâte beige clair, presque blanche, ornée d'un semis de pastilles; fond marqué de cinq petits cercles incisés (fig. 73, G).

LAMPES A BEC ROND
(forme Loeschke K., Dressel 12/20)

Une seule lampe, entière, à bec rond tangeant au disque, décor d'un cercle de petits godrons, pâte très mince, bien cuite, médaillon légèrement concave (diam. du médaillon: 75 mm, long. 83 mm) (fig. 74, H).

Nous avons vu que la jetée de Lattes avait deux époques qui devaient correspondre aux villes 1 B et I C. Effectivement les lampes que nous avons trouvées dans le lit de la rivière s'étalent sur le premier siècle avant et après J.-C.

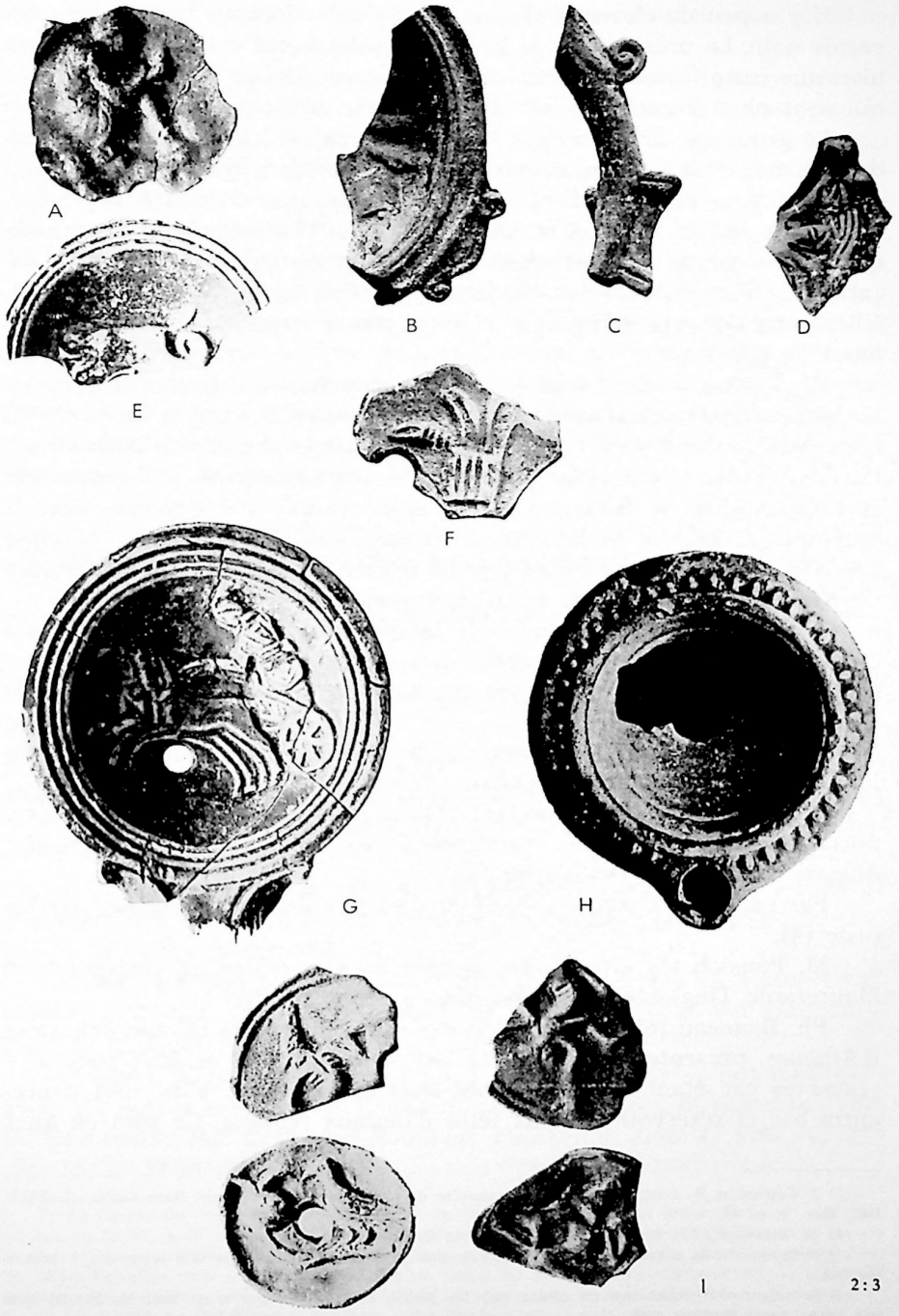

Fig. 74 - Lampes de Lattes. A, D à G et I: lampes a volutes; B et C: fragments de lampes de forme Dressel 9 A; H: lampe à disque (Dressel 19).

Il y a peu de choses à dire sur les vieilles lampes hellénistiques à vernis noir. La présence de la lampe en pâte de campanienne C prouve bien que cette forme n'est pas attribuable au groupe des *Firmalampen*, qui sont plus récentes et dont les caractères principaux manquent.

Le groupage des lampes à têtes d'oiseaux et celles à volutes à médaillon creux est plus caractéristique. Il est évident que les autres lampes sont trouvées isolément. Le fait d'avoir trouvé toutes celles des fabricants SICIL, GENNA et SACCI (ou PACCI) ensemble et en grande quantité, avec mêmes caractères de pâte et de coloration, prouve surabondamment qu'elles ont été jetées en même temps au même endroit. Elles sont donc contemporaines, toute autre hypothèse chronologique étant à rejeter.

Nous avons essayé, avec nos faibles moyens, de mieux connaître les lampes à tête d'oiseaux sur la forme Dressel 4. En France, L. Lerat (1954) les signale comme étant courantes; on les trouve dans la deuxième moitié du premier siècle avant J-C. jusqu'à Auguste inclus. Un exemplaire sort de la ville de Besançon et un autre (tous deux déposés dans le musée de la Société Archéologique locale), d'origine inconnue est signé FAVSTI. Une lampe du même type se trouve dans les réserves du Musée de Nimes, son origine est aussi inconnue.

Tout récemment, une nouvelle lampe semblable aux précédentes a été trouvée à Roanne (1) tandis que d'autres ont été découvertes à Gergovie (2). C'est pour le moment tout ce qu'on peut citer pour la France.

Les découvertes des camps de la Germanie sont connues depuis longtemps (Xanten, Neuss, Haltern, Oberanden, etc).

Allons vers le sud en sautant l'Italie continentale. La Sicile a d'importantes officines où se fabriquaient ces lampes à têtes d'oiseaux. Aucune toutefois n'était signée (3).

Par contre, les noms de *Sicil.* et de *Sacci* nous sont signalés en Tunisie (4).

M. Ponsich (5) signale des lampes à têtes d'oiseaux classiques en Mauretanie Tingitane, elles non plus ne sont signées.

Ph. Bruneau (6) dans la série des publications de l'Ecole Française d'Athènes, présente les lampes de Delos. Les n° 3190 et 3197 sont intéressantes car étant delphiniformes sans anneau-anse, elles sont ornées entre bec et réservoir de deux têtes d'oiseaux repliées. Ce sont en quel-

(1) J. Caboste et R. Périchon, *Céramique gauloise et gallo-romaine de Roanne*, dans *Gallia*, T. XXIV, 1966, fasc. 1, p. 49.

(2) M. Labrousse, *Les fouilles de Gergovie*, dans *Gallia*, T. VI, 1948, p. 75.

(3) Renseignements aimablement communiqués par L. Bernabo Brea dans une lettre du 6 novembre 1967.

(4) Renseignement courtoisement donné par Mr Nabli, et transmis par notre ami M. Fendri dans une lettre du 19 Octobre 1967.

(5) M. Ponsich, op. cit.

(6) *Delos. Les lampes attiques*, dans *Publications de l'Ecole d'Athènes*, T. XXIV.

que sorte des formes Dressel 2/4. Leur style les rattache aux productions des ateliers d'Ephèse (1).

Pour revenir à la France, c'est Lattes qui a fourni jusqu'à présent le plus de lampes à têtes d'oiseaux sur forme Dressel 4, tant par la quantité que par la variété des décors.

Par ailleurs, s'il n'y a pas de problème pour les lampes à bec carré évasé, on peut trouver une indication dans les lampes à volutes. En effet, ces dernières peuvent être considérées comme plus anciennes que les petites lampes à disque et à volute du Ier siècle de notre ère; on les reconnaîtra à la plus grande taille du disque (jusqu'à 85 mm de diam.) et surtout à la profondeur du médaillon qui diminue la capacité du réservoir. Cette mode n'a pas duré et le retour au médaillon légèrement concave devait à nouveau augmenter la capacité du réservoir et permettre d'en diminuer le volume, d'où la mode des petites lampes.

La lampe à bec rond marque la fin de la ville I B car rien de plus récent n'a été découvert dans ce coin du port.

B) MARQUES DE POTIERS DE LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

a) POTIERS ARRÉTINS (2)

1) CLARUS|AVILLI. CL liés; sur petit tesson non identifiable; O-C 227 *Avilli/Clar,* Rome; le 239 est *Claru/Avilli* et *Clarus/Avili,* Rome; et le 251 est *A. Avili/Clari* d'Arezzo?

2) PHIE|AVIL, AV liés; sur Haltern 7; est commun d'après O-C 244; sous le nom *Phi(l)e(mo)* on le trouve en Italie, à Carthage, Tarragone et Neuss. 3 exemplaires seulement sur Haltern 7 (fig. 85, n° 34 et fig. 84, n° 40).

3) L. TETTI|SAMIA, AM liés; 4 signatures sur assiette; est ancien et commun, 162 exemplaires sont connus. Un exemplaire à Ensérune (fig. 85, n° 28 et fig. 84, n° 45).

4) MENOPH(*ilus*)/L. TETTI (O-C 1980): 16 signatures en Italie, Cyrénaïque, Antioche, Espagne, Rhénanie et Oberaden. Tous sur Haltern 7 (fig. 85, n° 27 et fig. 84, n° 44).

5) XANTI (N rétrograde) sur Ritt. 5 A, avec graffite AT liés (O-C 177) avec 342 autres exemplaires de *Xanthus* sans prénom ni gentilice (voir E. ETTLINGER, *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta* 4, 1962, p. 27) (fig. 85, n° 33 et fig. 84, n° 60).

(1) En faisant des recherches sur les lampes de forme Dressel 4, nous avons découvert dans les vitrines du Musée de la Société Archéologique de Montpellier deux lampes de forme Dressel 22 ornées de têtes d'oiseaux repliées. Ces deux pièces proviennent de l'oppidum de Murviel prochë de Montpellier. Un début d'enquête nous a révélé que ce type de lampe est probablement contemporain de la fin du premier siècle av. J-C., comme le laisse pressentir l'ornementation de têtes d'oiseaux.

(2) Les références s'adressent à l'ouvrage d'Oxé-Comfort sur la céramique arrétine (qui n'etait pas encore paru à l'heure où nous écrivions). H. Comfort a bien voulu ouvrir son fichier pour nous et nous l'en remercions. Dans le texte nous utilisons les initiales O-C pour désigner ce catalogue.

6) [AN]NI sur tesson indéterminé arrétin (fig. 85, n° 14 et fig. 84, n° 27).

7) CN.|A..|.. sur estampille tréflée au centre d'une assiette. Dans la troisième branche du trèfle, il y a probablement une palme comme dans un exemplaire de *Glanum* (H. ROLLAND, *Inscriptions antiques de Glanum*, dans *Gallia*, 1944, p. 204, fig. 40, n° 11, 1) (fig. 85, n° 20 et fig. 84, n° 30).

8) CN.ATE, sur assiette (AT liés) O-C 145 dont il y a 351 exemplaires dispersés dans tout le monde romain (fig. 85, n° 19 et fig. 84, n° 32).

9) ATEI, dans un double étendard sur Drag. 24/25. O-C 144 avec 804 exemplaires (fig. 85, n° 15 et fig. 84, n° 28).

10) CN.ATEI|...TI (?) probablement *Cresti* dans un double rectangle, sur petite coupe indéterminée (fig. 85, n° 18 et fig. 84, n° 31).

11) Voir le n° 9.

12) MA(*hetis*), probablement O-C 169, 93 exemplaires (fig. 85, n° 25 et fig. 84, n° 43).

13) A.VB/SCR sur Drag. 18/31. O-C 2327, avec 66 exemplaires. Cette estampille est assez commune et parfois latérale. La forme est la plus souvent Haltern 7 (fig. 85, n° 21 et fig. 84, n° 34).

14) CHRES dans un cadre double; HR liés; sur pied de forme Drag.-N.L. 11, 1 probable. O-C 423-1, trouvé à Rome, en Sicile, à Séville, à Aix-en-Provence et Poitiers, mais pas dans un double cadre; une signature dans un double cadre a été trouvée à Ampurias (fig. 85, n° 22 et fig. 84, n° 36).

15) L.TITI, estampille latérale sur assiette; *L. Titi/Copo* vient d'Espondeilhan, Hérault (*C.I.L.* XII 5686, 882) et un autre latéral à Poitiers (*C.I.L.* XIII 10009, 267a) et L.T.C. rétrograde, 6 impressions latérales, à Narbonne (collection Rouzaud). Dans notre exemplaire le C n'est pas visible (fig. 85, n° 26).

16) VOLV sur Ritt. 5 A. O-C 2228 décrit par Oxé comme *M. Valerius Volusus*, dont les noms (2221-2228) sont rares en Italie mais communs en France et ailleurs. Notre exemplaire pourrait être le 2228 74 (Vechten) (fig. 85, n° 29 et fig. 84, n° 56).

17) ..MIA (probablement *Samia*) sur petite coupe indéterminée. *L. Tetti Samia* apparaît ici sans prénom ni gentilice sur une seule ligne, avec ou sans ligature, O-C 1978 à Rome, Ampurias, Narbonne, Bordeaux et Poitiers; pas de forme connue.

18) GEMELL|TITIVS (ME et VS liés) sur petite coupe indéterminée. O-C 2105 à Rome, Pouzzoles et Haltern. Un *Geme|L. Titi* provient de *Glanum* (*Gallia* 1944, p. 209). Cette nouvelle estampille de Lattes présente 4 nouveautés: a) Ligature ME; b) omission du prénom de *Titius* (L.); c) écriture complète de *Gemelus*; d) caractère en cursive du VS ligature de la ligne 2 (fig. 85, n° 23 et fig. 84, n° 39).

19) L. TET, estampille latérale sur assiette (ET liés). O-C 1965; une signature semblable a déjà été trouvée dans le sondage VII (fig. 85, n° 30 et fig. 84, n° 53).

22) P. MESS.|.... manque la moitié inférieure de l'estampille. O-C 1013 *P. Mes(s)e(i)nus Ampɔh)io* plutôt que Helenus, qui ligature toujours ME. Trouvailles à Ampurias, Triers, Haltern, etc. (fig. 85, n° 11 et fig. 84, n° 26).

30) 4 fragments de cratère (Drag. 11-I probable) orné d'une frise de Satyres vendangeurs encadrés de bandes en relief guillochées. Les satyres sont nus sous une pélerine de peau de bête. La médiocre qualité de la facture fait penser qu'il s'agit d'une production de *M. Perennius Bargathes*. Un fragment de cette fabrique trouvé à Narbonne est d'excellente qualité et pourrait être attribué à *Pilades Perenni*. Un fragment trouvé à St-Bertrand-de-Comminges est attribué par M. Labrousse à *M. Perennius Tigranus* (*Gallia*, T. XII, p. 312, fig. 7). Une signature de *M. Pere Anter* (*M. Perennius Anteros*) a été trouvée par H. Rolland à *Glanum* (*Gallia*, T. II, 1944, p. 208), qui signale d'autres marques du même atelier à Nîmes (Gard) et Vienne (Isère). Hors de France, la répartition des produits de la fabrique Perennius est très large. La coupe entière de Neuss est célèbre, et les grands musées européens et de l'Amérique du Nord en sont pourvus.

30 bis) Un petit fragment de coupe porte en relief un tronc d'adolescent représenté de face. Le corps est nu, mais on devine qu'il a sur son dos une peau de bête. Il s'agit probablement d'un Hermes (?).

31-32) L. VMB/RIC. IV, deux assiettes portant chacune quatre signatures radiales. La lecture n'est pas entièrement satisfaisante, néanmoins il semble bien qu'il s'agisse du potier *L. Umbricius*. Référence: 2444 b. c. Gamurrini et Ihm lisent un N dans le dernière lettre (*C.I.L.* XI 6700, 811b, 1-2), mais Oxé préfère lire IV, ce que nous transcrivons en fin de signature. Il n'y a que 3 exemplaires publiés, tous venant d'Arezzo. Nous devons à la courtoisie de N. Lamboglia la connaissance d'un quatrieme exemplaire à Vintimille.

b) POTIERS ITALIQUES

34-35) LAETI: deux signatures l'une dans un double étendard sur Drag. 24/25, l'autre sur Drag. 18/31. La pâte de ces coupes, quoique proche de l'arrétine, en diffère suffisamment pour éliminer cette origine. Différentes aussi sont les pâtes ruthènes, d'ailleurs le *Laetus* de La Graufesenque ne signe jamais de son seul nom. Un *Laetus* avait une officine dans la vallée du Pô (O-C 868), dont la signature est associée à d'autres signes. O-C 869 son deux signatures semblables, une de Popoli, l'autre de *Luceria* (*C.I.L.* IX 6082, 45 et 100). Il s'agit bien d'une signature d'une officine du Nord de l'Italie (fig. 85, n° 12 et 13 et fig. 84 n° 24 et 25).

36-37) MVRRI *in planta pedis*. Un très fragmenté, l'autre sur forme Ritt. 5. L'impression du pied est petite, profonde et assez grossière, en tout cas sans détails. Elle diffère de la signature *Murri|Pris* du sondage VII, qui est très belle. Ce nom de Murrius se trouve dans O-C 1040 avec 49 exemplaires, dont seulement un en France à Fréjus. Avec les trois signatures de Lattes, cela en fait 4 (fig. 85, n° 17 et fig. 84, n° 50).

c) POTIERS GAULOIS

20) ACVTI, rétrograde dans un cachet rectangulaire avec appendice arrondi au milieu de la partie inférieure. *Acutus* est un potier de Montans vivant sous Tibère et Néron, qui a une large répartition en France et à Mayence, Vachten, Elche, Chester et Rome? (fig. 85, n° 10 et fig. 84, n° 23).

21) OF AMAND (ND liés) sur vase décoré probablement Drag. 29A; signature extèrieure, incisée. *Amandus* est un potier de Montans et de la Graufesenque à l'époque Tibère-Vespasien. Répartition à Nîmes, Bavai, Trion, Orléeans, Vertault, Paris, La Graufesenque, Genève, Lausanne, Tongres, Londres, Mayence, Worms et Cherchell (Mme M. Durand-Lefèvre: *Etudes sur les vases de Montans*, dans *Gallia*, T. IV, 1946, p. 145) (fig. 85, n° 9 et fig. 84, n° 18).

23) OF CA, *Catlus* de La Graufesenque; Néron-Domitien d'après Oswald (fig. 85, n° 2 et fig. 84, n° 3).

24) VEIN ou VFINI sur fragment indéterminé, pâte de la Graufesenque; probablement [R]*ufini*, potier de l'époque Néron-Domitien (fig. 85, n° 6 et fig. 84, n° 20).

38) RUFINI, parfaitement lisible; même signature que le précédent; trouvé à *Glanum*, Orange, Vaison, Vienne, Narbonne (H. Rolland) (fig. 85, n° 5 et fig. 84, n° 14).

25) SCOTTIVS sur vase *orné*; potier de la Graufesenque de Claude-Néron. Répartition: *Glanum* (avec un seul T), Vaison, Vienne, Genève (fig. 85, n° 8 et fig. 84, n° 15).

26) ANNI sur coupe carénée (Drag. 18/31?) à ne pas confondre avec *Annius* d'Arezzo. C'est *Annius* de La Graufesenque; période Tibère-Néron; trouvé sur coupe à Mayence, Amiens, Paris, Reims, etc. (fig. 85, n° 1 et fig. 84, n. 1).

27) OF. F: inclassable, trop incomplète.

28) CATLI OF sur assiette; Graufesenque, période Tibère-Claude; trouvée sur forme Drag. 29 à Strasbourg (fig. 85, n° 3).

29) ENATVS signature impossible à identifier (fig. 85, n° 7).

III

MOBILIER TROUVÉ HORS STRATIGRAPHIE

I

LA CERAMIQUE

A) ETUDE DE QUELQUES CERAMIQUES

(par ANNICK ROBERT)

CÉRAMIQUE PRÉ-CAMPANIENNE

Un fragment de coupe, pâte rosée, vernis noir olivâtre, cercle d'empilement, pâte avec bain de lustrage, même chose pour la face inférieure du pied qui n'a pas été vernie avec soin. Décor à l'intérieur de palmettes estampées et liées entourées d'un cercle de double guillochage Forme 21 de N. L. (fig. 77, n° 19).

Un fragment de pied de coupe, pâte beige, vernis noir très soyeux, décor à l'intérieur: trois rangs de guillochage et palmettes estampées et liées. Forme 21 de N. L. (fig. 77, n° 18).

Un fragment de fond de coupe, pâte beige, vernis noir, cercle d'empilement à l'intérieur; face intérieure du pied de couleur brun-rouge. Décor intérieur: trois rangs de guillochage encerclant des palmettes liées et estampées. Forme 21 de N. L.

Un fragment de coupe (fond et pied) pâte rosée, vernis noir mat, décor intérieur: palmettes estampées liées, arcs irréguliers. Forme 21 de N. L. typique du IVème siècle (fig. 78, D).

Un fragment de fond de coupe, pâte beige-rosée, vernis noir mat, décor à l'intérieur: deux rangs de guillochage, encerclant des palmettes estampées et liées. Décor à l'extérieur sous le pied, taches concentriques de vernis brun. Fabrication attique? Forme 21 de N. L.

Un fragment de coupe (fond et pied) pâte beige, vernis noir opaque, motif estampé au centre de l'intérieur: cercle de fers à cheval. Sous le pied, cercle de vernis noir (provenant du niveau IV) typique du IVème siècle (fig. 78, D).

Un fragment de fond de coupe, pâte rosée, vernis noir, décor de palmettes estampées et liées dans un cercle de guillochage à l'intérieur. Forme 21 de N. L. (?) (fig. 77, n° 20).

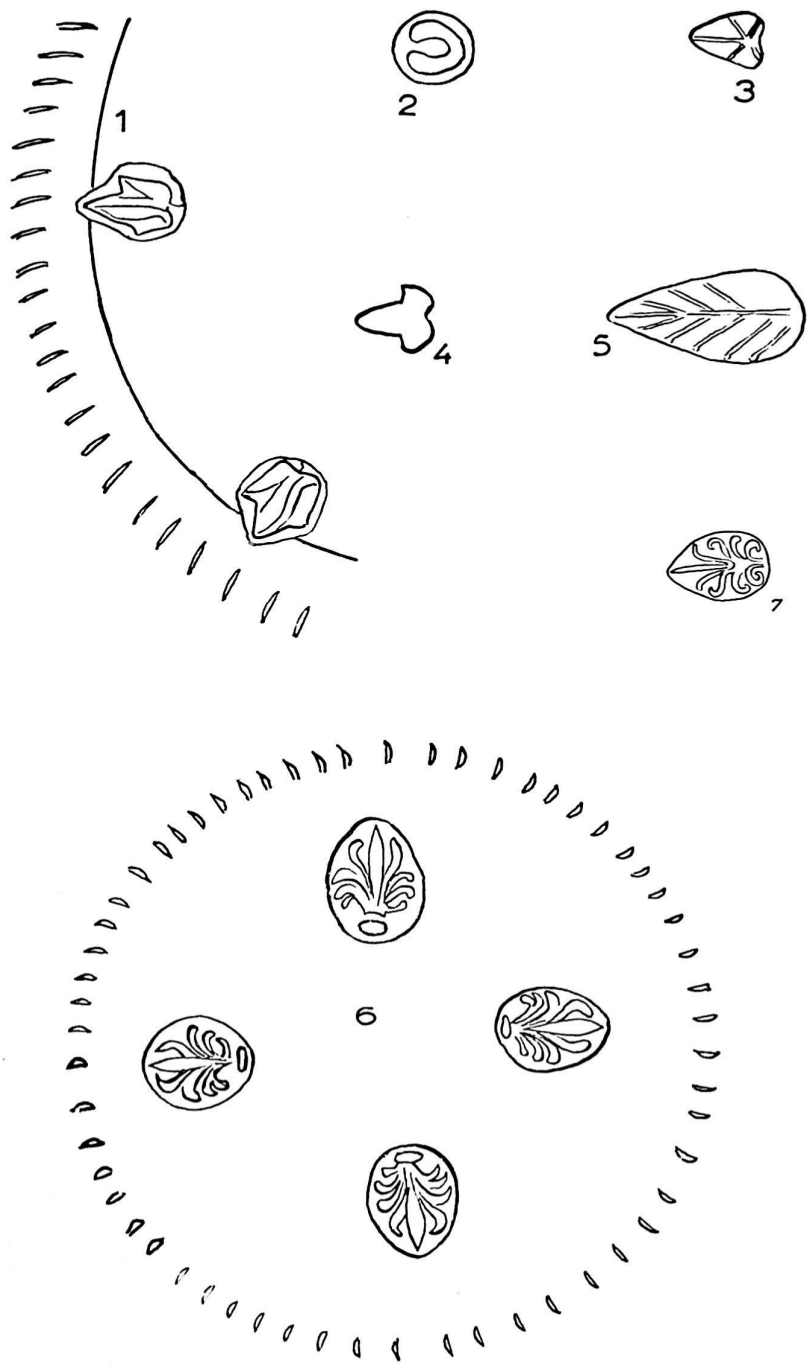

Nat.

Fig. 75 - Palmettes sur céramique précampanienne et campanienne A

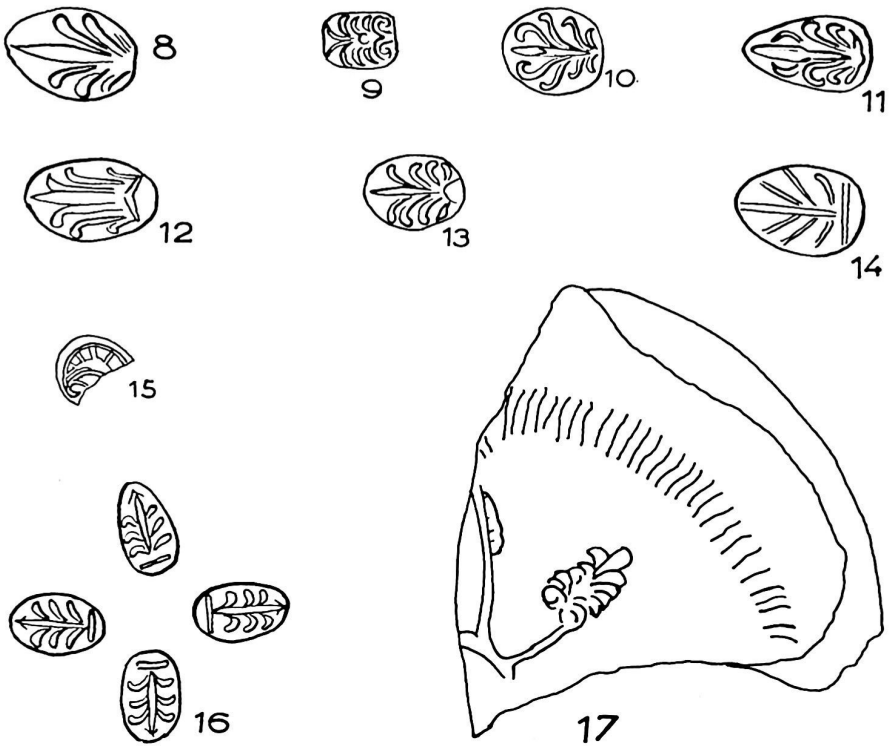

Nat.

Fig. 76 - PALMETTES SUR CAMPANIENNE A

Un fragment de fond de vase, pâte beige, avec très belle palmette, traces de vernis noir. Probablement précampanien à cause de la forme de la palmette.

CÉRAMIQUE CAMPANIENNE

Un fragment de coupe, pâte beige rosé, vernis noir mat, graffite sous le pied: AM ligaturés. Forme 5 de N. L.?

Un fragment de fond et partie de panse de coupe; pâte rouge, vernis noir mat, graffite: K à l'extérieur et à l'intérieur (fig. 92, n° 3 et 4).

Un fragment de fond et de panse de coupe. Pâte beige rosée, vernis noir mat.

Un fragment de fond de coupe, argile rouge, vernis noir mat, cercle d'empilement. Forme 26 de N. L.

Un fragment de bord de coupe, pâte rouge, vernis noir; graffite: à l'extérieur RMAEI (MA ligaturés) rappelant le AM de la première coupe de ce paragraphe. Forme 21 de N. L. (fig. 79, n° 13).

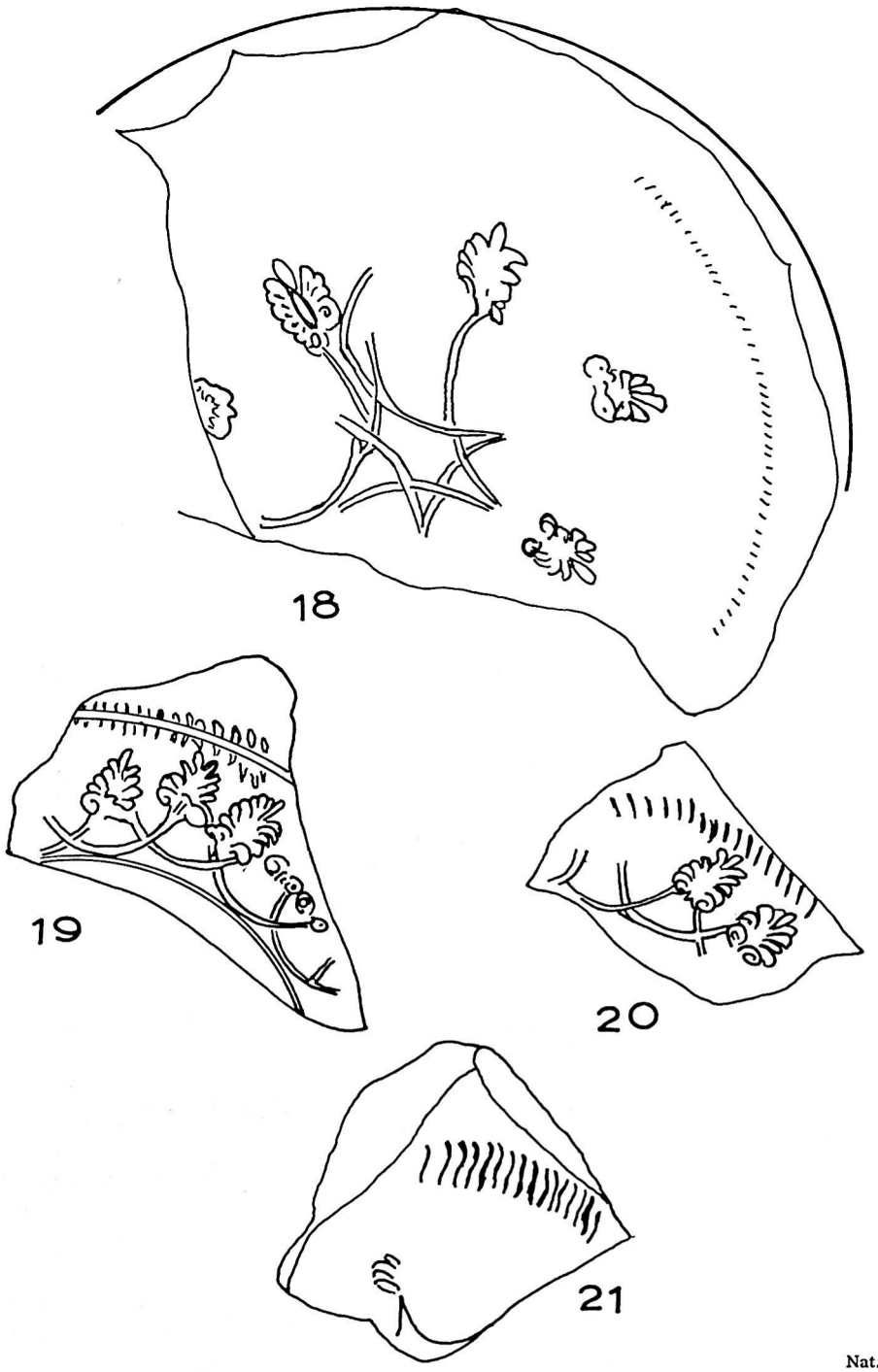

Nat.

Fig. 77 - Fonds de vases avec palmettes sur céramique précampanienne

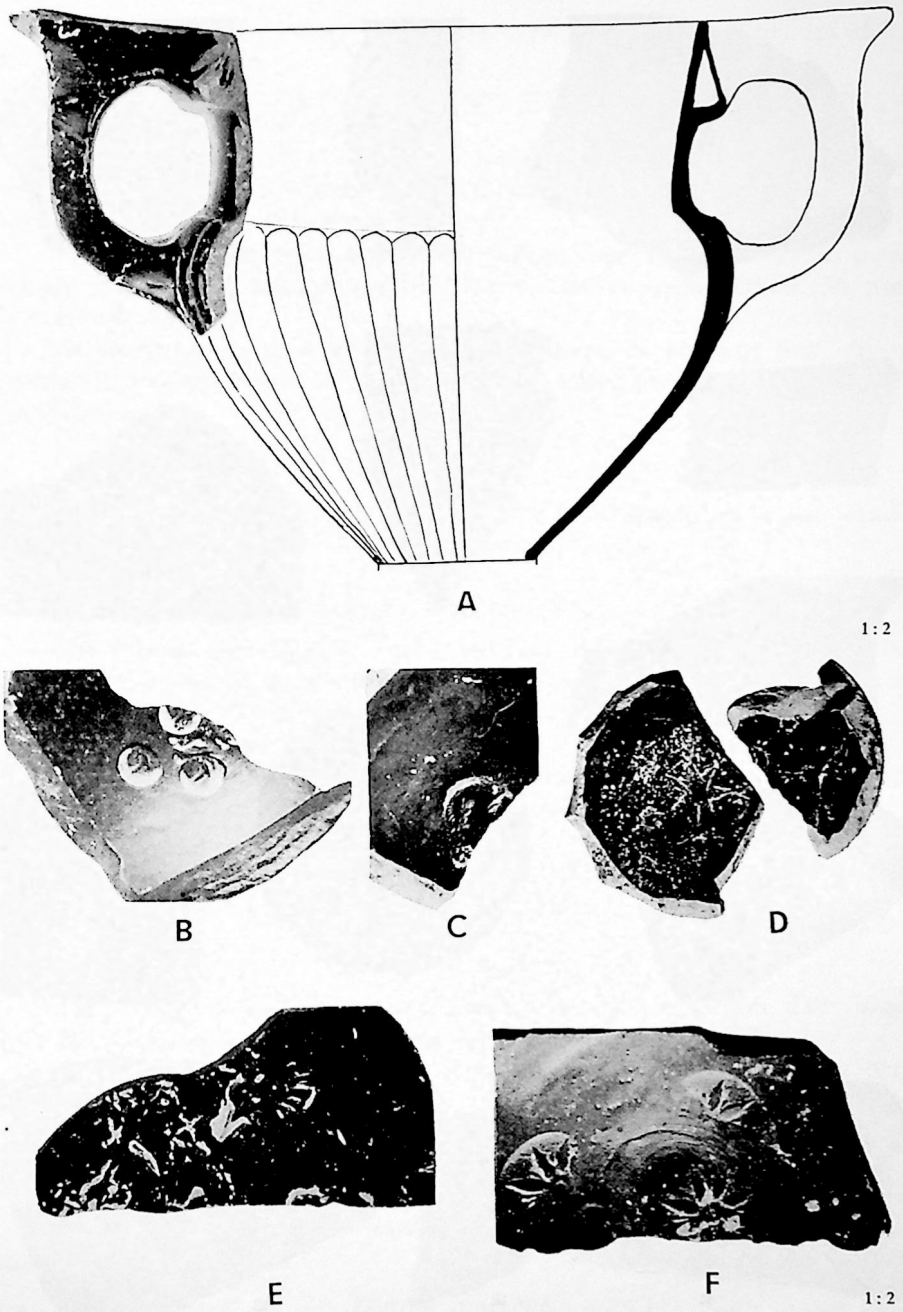

Fig. 78 - Céramique campanienne: A reconstitution d'un canthare à pouciers précampanien; B et C céramique à vernis noir, à estampille de dauphins et de Minerve; D céramique précampanienne; E céramique campanienne A; F céramique campanienne.

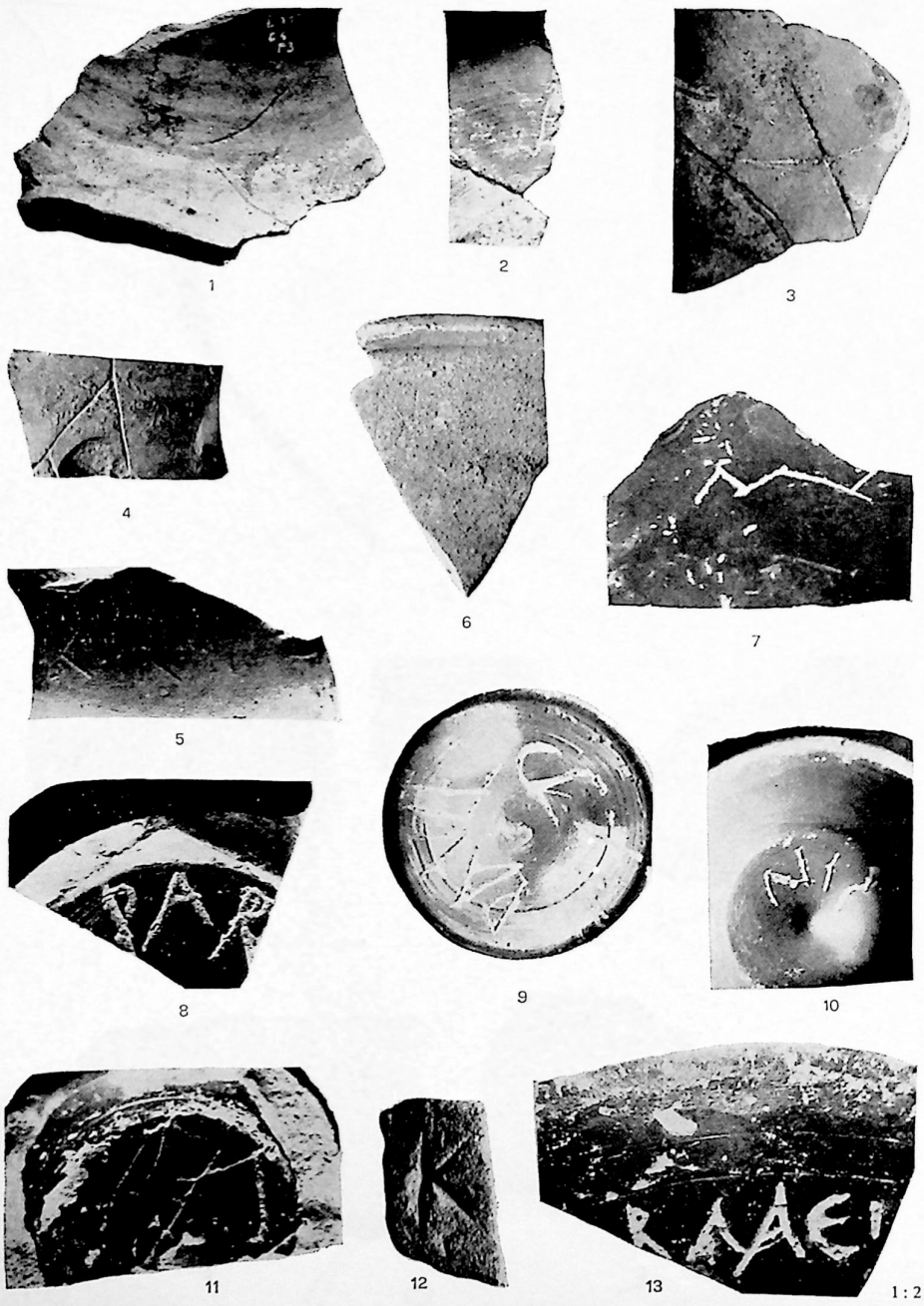

Fig. 79 - GRAFFITES. 1 sur amphore grecque; 2 à 5 sur vases de style ionien; 6 sur grand plat gallo-romain; 7, 8, 11 et 13 sur céramique campanienne; 9 et 10 sur sigillée arétine; 12 sur amphore gallo-romaine.

Un fragment de coupe, pâte rouge, vernis noir, graffite: un delta à l'extérieur du vase.

Un fragment de coupe, pâte beige, vernis noir opaque, graffite: N à l'extérieur (fig. 92, n° 1).

Un fragment de fond de coupe, pâte terne, vernis noir, peu adhérant. Probablement campanienne C. Graffite: illisible sous le pied, représentant un V couché et un H (?).

Une lampe grossière à bouton de préhension (fig. 80, n° 2) en terre rouge, dont le bec manque, probablement pré-romaine. Diam. 56 mm × hauteur 33 mm.

Un fragment de pied de coupe, argile rouge, vernis noir mat, décor intérieur: quatre palmettes, sous le pied graffite. Forme 21 de N. L. (?) (fig. 79, n° 11).

Lampes

Pour ce paragraphe, nous avons suivi M. Ponsich dans son étude sur les lampes de Mauretanie Tingitane.

Lampes hellénistiques

Une lampe sphérique, à corne latérale, dont le bec manque, pâte ocrée avec traces de vernis noir. La corne est percée d'un trou vertical (diam. 92 mm × 57 mm hauteur) (fig. 80, n° 1 et fig. 70, A).

Un bec de lampe à vernis noir, extrémité triangulaire.

Une lampe à canal, en pâte grise, vernis noir encore visible (fig. 70, B) sur le fond externe, une rosace composée de quatre pastilles rondes.

Une lampe à large trou, bec rond, pâte beige, traces de vernis noir à peine visible. Le fond manque (fig. 70, B).

Lampes à volutes

Une lampe à volute sans anse, ornée sur le médaillon d'un bige. Pâte beige claire, surface rougeâtre. Le bec est cassé (fig. 74, G).

Un fragment de médaillon de lampe à volute représentant un personnage drapé couché ou assis (fig. 74, D).

Un fragment de médaillon orné d'un crabe (fig. 74, E).

Plusieurs fragments d'une lampe à volute ayant sur médaillon un enfant nu assis sur sorte de tabouret (?) (fig. 74, A).

Un fragment de paroi latérale de lampe à volute (?) orné de feuillages (olivier?) (fig. 74, C).

Lampe indigène

Une lampe biconique en céramique brune peinte en noir, le bec manque, une poignée conique opposée; c'est une copie grossière de lampe hellenistique (fig. 80, n° 2).

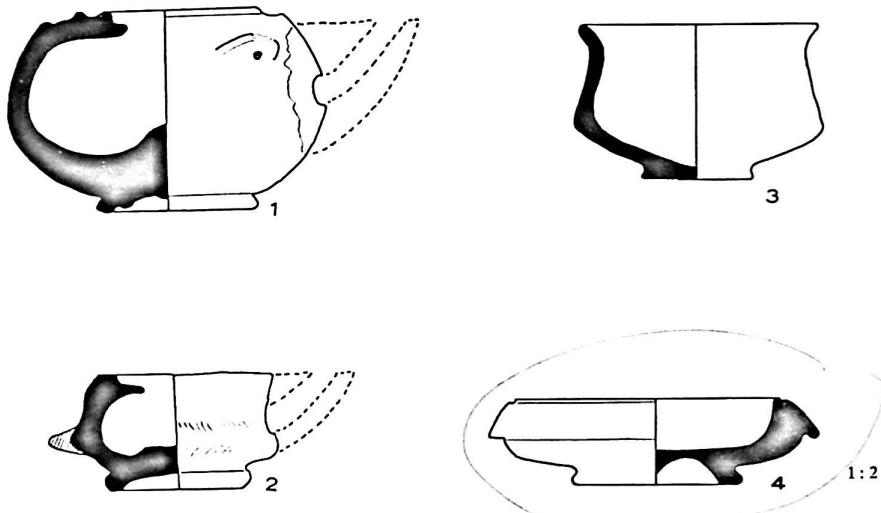

Fig. 80 - LAMPES HELLÉNISTIQUES: 1 lampe sphérique à bouton percé latéral d'allure campanienne; 2 lampe grossière; VASES: 3 et 4 petits vases gallo-romains.

Une jambe votive en terre cuite percée d'un trou de suspension. Pâte beige clair.

CÉRAMIQUE À PÂTE BLANCHE

Un fragment de vase, pâte beige-blanc, avec coups de feu gris, décor à la barbotine de feuilles et de points.

Un fragment de col de grand vase, pâte gris-blanc, décor à la barbotine se répétant: un point, un « S » couché et un dessin énigmatique. Au-dessous, des lignes sinueuses en relief et plus bas encore, des groupes de 13 et 14 perles.

Un petit fragment de récipient à paroi mince, pâte blanche, fine sans dégraissants, ornée d'une bande décorée où se trouve un masque de satyre. (céramique blanche du centre de la Gaule?).

Un fragment de coupe avec anse à deux boutons circulaires en haut, céramique à paroi fine, pâte claire, qui imite une forme de métal. Origine romaine ou italienne?

CÉRAMIQUE GRISE DE LA CÔTE CATALANE

Un fragment de col, panse et anse d'une petite urne carénée, à une seule anse, et col haut. Pâte grise dure (Ensérune, Ampurias).

Un fragment d'une urne semblable, orné de côtes horizontales. Bord éversé; pâte dure, grise. Il peut s'agir de céramique de la côte catalane mais aussi peut-être d'une urne gauloise. (H. Gallet de Santerre, *Ensérune*).

Un petit pot muni d'une anse.

B) LA CÉRAMIQUE CAMPANIENNE

(par RENÉ MAJUREL)

A St-Sauveur, les différents défoncements et labours annuels ont atteint la profondeur de 60 cms.

Les couches archéologiques situées entre cette profondeur et la surface sont donc brassées régulièrement et il n'y a rien d'étonnant à ce que la campanienne et la sigillée comptent parmi les vestiges les plus abondamment recueillis dans les collectes de surface.

On peut les classer d'après leurs formes et la nature de leur pâte, la classification typologique de N. Lamboglia restant à la base de toute discussion. Ce sont les numéros des formes de N. Lamboglia que nous citons au cours de l'énumération qui suit (1).

Rappelons que, selon N. Lamboglia, la pâte de la campanienne A, la plus ancienne, est en argile rose assez vif, recouverte d'un vernis noir brillant. A cause de cette belle glaçure, les productions de la campanienne A rappellent souvent la céramique attique.

Cette campanienne A groupe certaines formes caractéristiques et peut être datée du IIIème siècle avant l'ère et de la première moitié du second. Mais à l'intérieur de cette céramique campanienne de pâte A, les différences de qualité de glaçure sont nombreuses. Le vernis est plus terne sur certains récipients et si nous pouvons attribuer les productions à vernis brillant à une haute époque dans le troisième siècle, les productions à engobe terne ressortissent sans doute à une date beaucoup plus basse.

La campanienne B, à pâte jaune chamois, ou couleur cendre, quelquefois d'un rose très pâle, est également caractérisée par certaines formes. Apparue vers la fin du second siècle avant notre ère, sa production a duré tout le siècle suivant. Encore la campanienne C, à pâte grise, a un engobe noirâtre, olivâtre, s'écaillant facilement. Elle existait au Ier siècle après J.-C.

a) *La céramique campanienne A*

Parmi les types caractéristiques des plus anciennes productions campaniennes, à beau vernis noir, notons à Saint Sauveur:

1) Plusieurs fragments de cratères à flancs godronnés et à pouciers. Ils sont apparus dès la seconde moitié du IVème siècle avant J.-C. D'un usage courant au IIIème avant l'ère.

---

(1) NINO LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, dans *Actes du Ier Congrès d'Etudes Ligures*, Bordighera 1951, p. 139 et suivantes.

On verra (fig. 78, A) l'essai de reconstitution de l'un d'entr'eux, à partir d'une anse et d'un fragment de panse. Ce cratère mesurait environ 13 cms de diamètre, non compris la longueur des pouciers de 5 cm, 5 chacun. Son col mesurait 5 cms de hauteur. D'après la courbure du fragment de panse godronnée subsistant, on peut situer la hauteur de cette panse aux alentours de 7 cms. Le pied, de forme impossible à préciser, s'ajoutant bien entendu à ces 12 cms de hauteur.

2) L'assiette à poisson, à ombilic concave et rebord incliné (représentée par plusieurs fragments). Elle est caractéristique du IIIème siècle avant J.-C. (fig. 81, n° 23). Absente à Entremont, sa production était arrêtée antérieurement à 123 avant J.-C. (1).

3) La coupe de forme 27, apparue probablement dès le IVème avant J.-C. était d'un usage courant au IIIème siècle et au second (N. Lamboglia, p. 177); représentée à St-Sauveur par une moitié de coupe. Toutes ces céramiques portent le beau vernis noir luisant. Celles qui suivent, toujours à pâte rose vif, ont un vernis plus mat, s'écaillant plus facilement.

La forme 5 de Lamboglia, l'assiette plate à bords redressés est à Lattes une des formes les plus couramment représentées; elle est caractéristique du IIème siècle avant J.-C. (fig. 81, n° 5).

La forme 6, patère à marli horizontal et à rebord légèrement relevé, rappelant la forme 6 de la campanienne B, est également présente (fig. 71, n° 6). Exemplaires plus rares.

La coupe, forme 25, coupe conique à bords incurvés, est très commune, à St-Sauveur (fig. 81, n° 25). C'est un des récipients classiques de la céramique campanienne. De prototype attique, il a continué à être produit en grosses quantités au IIIème et IIème siècles avant J.-C.

La forme 34 en est une variante de petite dimension. Assez rare à Lattes (IIème siècle av. J.-C.) (fig. 81, n° 34).

La coupe conique (forme 30), avec légère dépression sous le bord, a aussi été retrouvée. Sa production a été très longue (IIIème-Ier siècle av. J.-C.) (fig. 81, n° 30).

La patère à rebord courbe (forme 36) est avec la coupe (forme 25) et l'assiette (forme 5) la mieux représentée à Lattes (fig. 81, n° 36). Sa production a également duré fort longtemps (IIIème-Ier siècle avant J.-C.).

Un exemplaire de tasse (fig. 81, n° 42) se rapproche de la forme 42 *c*, mais sa carène est plus haute. C'est une forme dérivée de la *kylix* et d'assez haute époque (IIIème siècle avant J.-C.?).

A signaler enfin une anse bifide nouée, appartenant à une coupe de campanienne A.

(1) F. Benoit, *L'épave du Grand-Congloué*, p. 75.

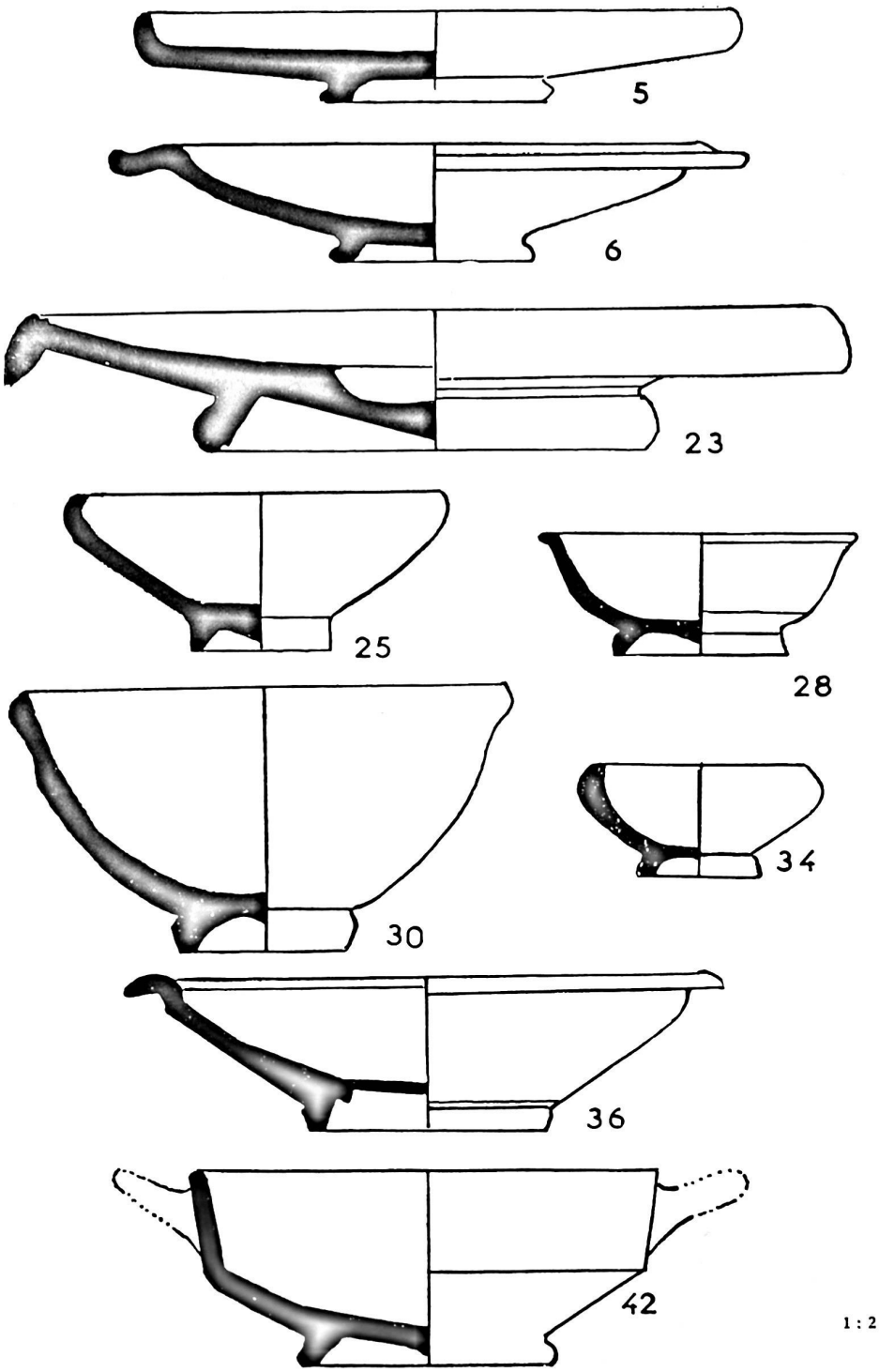

Fig. 81 - Formes précampaniennes et campaniennes de Lattes. Les numéros correspondent à ceux de la classification de N. Lamboglia.

b) *La campanienne B*

1) Forme 1 de N. Lamboglia. Bol à large fond et à bord cannelé. C'est un des types les plus communs de la campanienne B. Il était d'un usage courant à la fin du second siècle avant J.-C. (fig. 82, n° 1).

2) Forme 5 (assiette à bords redressés) (fig. 82, n° 5): assez fréquente.

3) Coupe carénée à parois obliques (forme 16) (fig. 82, n° 16).

Notons enfin, un balsamaire en pâte grise, représenté par son col (fig. 82, n° 2).

c) *La campanienne C*

N'est représentée que par quelques fragments de fonds, dont un avec décor. Un de ces fonds est à cannelures concentriques. Tous présentent une pâte à fines particules de mica. Deux lampes de type hellénistique, appartenant par leur pâte, l'une à la campanienne A (pâte rose vif), (fig. 70, B) l'autre à la campanienne C (pâte grise) (fig. 70, C), complètent cette liste.

A noter que la classification de la campanienne, selon la pâte, amène quelquefois l'archéologue à des contradictions.

Par exemple, la patère forme 36, récipient typique selon N. Lamboglia de la campanienne A, présente parfois une pâte jaunâtre ou grise, qui, n'était la forme du récipient, ferait classer cette vaisselle dans la campanienne B.

d) *Décorations sur fonds campaniens*

A l'exception d'un exemplaire, toutes les décorations se retrouvent sur campanienne A: les palmettes ornant les grands récipients, les rosaces, les petites coupes.

Les palmettes, qui ne sont jamais entrelacées, comme sur la céramique précampanienne, obéissent à une disposition cruciforme ou rayonnante. Un cercle guilloché les entoure.

Les palmettes peuvent se grouper en deux types bien distincts:

1) la palmette proprement dite, composée en son centre d'une feuille lancéolée encadrée de tiges en volutes (trois ou quatre de chaque côté) (fig. 75, n°s 6 et 7 et fig. 76, n°s 10 et 11);

2) la palme, avec nervures (fig. 75, n° 5 et fig. 76, n°s 8 à 14);

3) enfin, dans une troisième catégorie on peut ranger les décorations fantaisies: feuilles de lierre (fig. 75, n° 1), ornements piriformes (fig. 75, n° 4), petite feuille triangulaire à nervures (fig. 75, n° 3), godron? (fig. 76, n° 15), décor en forme de cotylédons (fig. 75, n° 2).

Si les palmettes sont issues de poinçons variés, il semble qu'un

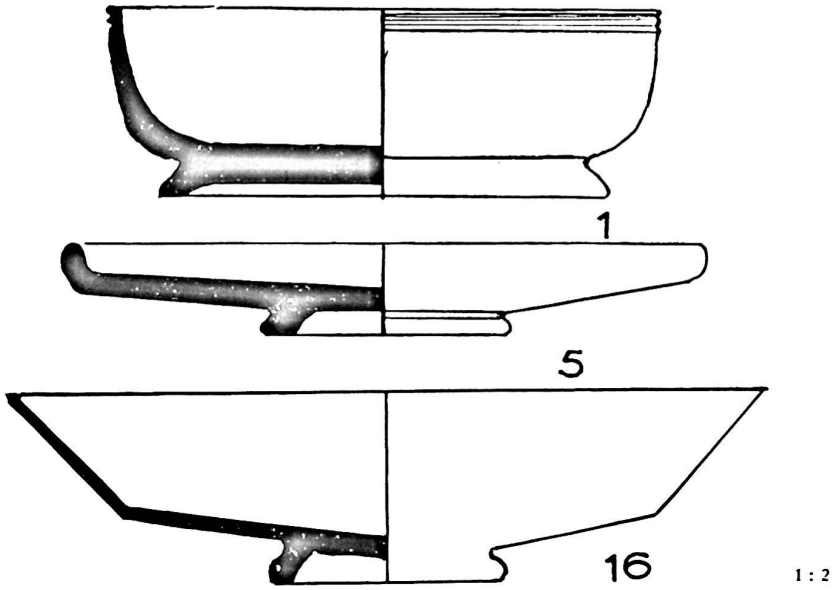

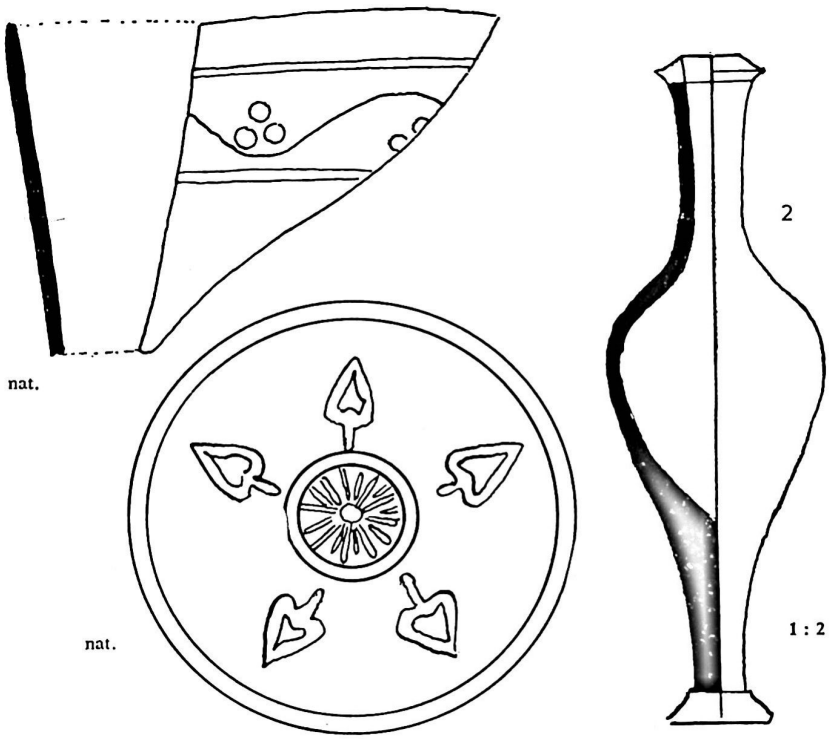

Fig. 82 - Formes campaniennes de Lattes

ordre plus rigoureux puisse être établi dans la classification des rosaces.

Le décor rosacé se présente comme la disposition rayonnante, autour d'un point ou d'un cercle central, d'un motif en forme de pétales. Ces pétales, parfois dégénérés, son réduits à l'état de cercles, de globules.

Nous essayons de dresser, ci-dessous, le tableau logique de ces décors, c'est-à-dire l'ensemble des variétés qui doivent fatalement exister, étant donné l'esprit dont ce type de décoration procède. Toutes les fois qu'un motif est suivi d'une croix, c'est qu'il a déjà été trouvé à Lattes. Nous indiquons également, les motifs qui, n'ayant pas encore été retrouvés à Lattes, l'ont été ailleurs. Les points de suspension indiquent les motifs qui, à nostre avis, logiquement existent et restent à retrouver.

1) Pétales dégénérés, autrement dit cercles, rayonnant autour d'un cercle. Au nombre de six (fig. 83, n° 1); au nombre de sept: Saint-Blaise (Rolland, *Fouilles de St-Blaise,* p. 141, n° 23); au nombre de huit.

2) Pétales dégénérés, cercle autour d'un cercle, mais séparés les uns des autres, par des bâtonnets. Au nombre de six (*Sextantio,* collection Majurel); au nombre de sept; au nombre de huit.

3) Pétales ordinaires, détachés, rayonnant autour d'un cercle: au nombre de six; au nombre de sept (fig. 83, n° 2); au nombre de huit (Montfo, collection Majurel).

4) Gros pétales adhérant les uns aux autres. Au nombre de six (fig. 83, n° 3); au nombre de sept (fig. 83, n° 4); au nombre de huit.

5) Pétales ordinaires, mais très allongés: au nombre de six (fig. 83, n° 5); au nombre de sept; au nombre de huit.

6) Pétales détachés, rayonnant autour d'un cercle, séparés par des bâtonnets, dégénérescence de pistils: au nombre de six (*Sextantio,* collection Majurel); au nombre de sept (fig. 83, n° 6); au nombre de huit (fig. 83, n° 7).

7) Pétales détachés, allongés, rayonnant autour d'un cercle et séparés par de petites tiges feuillues: au nombre de six (fig. 83, n° 8); au nombre de sept; au nombre de huit.

8) Pétales fantaisie: rose des vents (fig. 83, n° 9).

Non seulement les types qui n'ont pas encore été retrouvés à Lattes ou ailleurs existent indubitablement, mais on peut diversifier et augmenter les types de la liste, sans grande difficulté: par exemple le type 2 peut se subdiviser en deux groupes: celui des rosaces où le bâtonnet adhère au cercle central (c'est le cas de l'exemplaire de *Sextantio*) et celui où il n'adhère pas. Et ainsi due suite. Signalons enfin que l'on se retrouve quelquefois en présence de simples fantaisies de potiers.

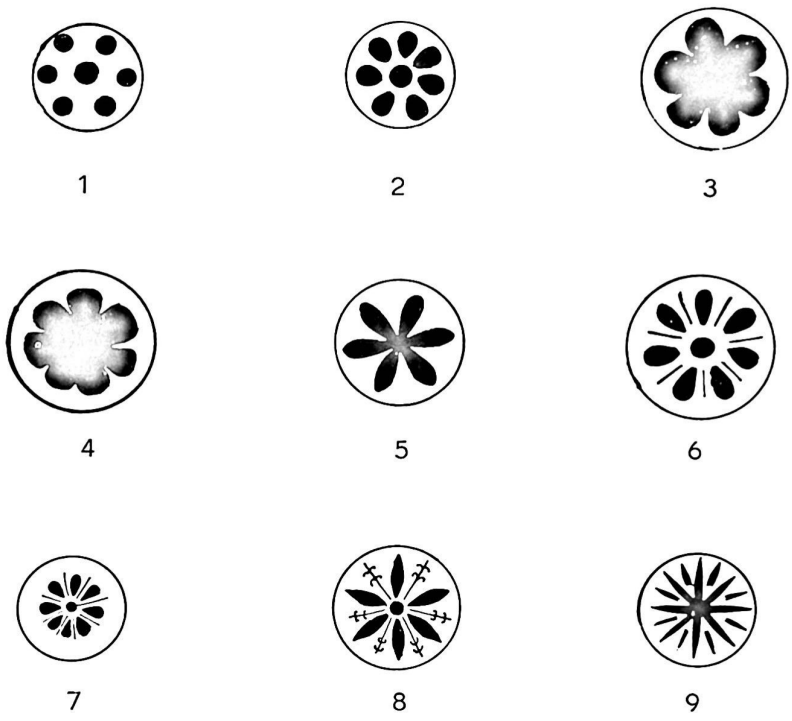

Fig. 83 - Rosaces estampillées de la céramique campanienne de Lattes

Par exemple l'estampille fig. 83, n° 7 se retrouve imprimée quatre fois, sur le fond d'une petite coupe.

Sur campanienne C, un fond de bol porte la décoration suivante: 17 bâtonnets rayonnant autour d'une petit cercle, dans une empreinte circulaire centrale. Cinq estampilles, en forme d'as de pique rayonnant autour de cette empreinte. L'ensemble est inclus dans un double cercle (fig. 82, n° 3) (1).

Enfin un fragment de coupe à parois minces de pâte A porte intérieurement, sous le bord, deux bandes parallèles, peintes en blanc, encadrant un rinceau incisé dont les feuilles stylisées, ici des globules, sont peintes en blanc (fig. 82, n° 4).

Cette ornementation peinte, nous dit F. Benoit (2), se retrouve sur la céramique campanienne du Monte di Vico à Ischia et dans les ateliers

(1) J. P. Morel, *Céramique à vernis noir du Forum Romain et du Palatin*, dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* (Ecole Française de Rome), Supplément 3.

(2) Voir note 1 à pag. 191.

de Sicile Orientale. C'est une tradition du style de Gnathia (IV-IIIème siècle avant l'ère).

e) *Céramique à vernis noir de Rome*

Une coupe à vernis noir brillant, pâte brune, portant une estampille ronde représentant une tête de Minerve tournée à droite, coiffée d'un casque à cimier sans autre décor (fig. 78, C). Il ne reste que le casque et l'oeil droit, le reste manque. Un cachet semblable a été trouvé sur une coupe de l'oppidum de la Roque (Fabrègues, Hérault) dans le niveau I qui date du IIIème siècle avant J.-C. (1). Un cercle brun produit par l'empilage des pièces du four de potier tranche sur le vernis noir de l'objet. Dans ce cas aussi, la partie droite du cachet manque.

Deux autres têtes de Minerve casquée, chacune estampée au centre du fond externe d'une jatte à vernis noir, proviennent d'Ensérune (Nissan, Hérault). Ces cachets ont en outre, le long de la face de la déesse, la signature en relief du potier: SERVILLI et SEDALLI (2). D'autres estampilles représentant Minerve casquée ont été signalées à Rome mais sans signature.

Une coupe à vernis noir porte quatre estampilles rondes (diam. 6 mm) représentant un dauphin sur fond uni sans autre décor (fig. 78, B). Les estampilles de dauphin sont rares. On en connait à Aleria (Corse) et plusieurs à Rome, les unes semblables aux nôtres, d'autres représentant un dauphin sur fond pointillé avec une étoile. G. Vallet et F. Villard pensent que ces coupes à tête de Minerve ou à dauphins sont fabriquées à Rome; ils les datent des deux derniers tiers du IIIème siècle avant J.-C. ce qui correspond à la datation de la tête de Minerve de La Roque qui, elle, a été trouvée en stratigraphie.

C) CÉRAMIQUE SIGILLÉE ITALIQUE

(Chapitre inspiré par H. COMFORT)

A Lattes, la céramique sigillée italique appartenant aux niveaux récents a beaucoup souffert des bouleversements de surface dus aux travaux agricoles. Heureusement que les sondages du port, en 1965-66, en ont restitué bon nombre de spécimens qui donnent une idée valable du matériel italique circulant à St-Sauveur dans les dernières années du

(1) F. BENOIT, *L'épave du Grand-Congloué*, p. 75.

(2) Ces deux têtes de Minerve accompagnées de signatures datent du Ier siècle avant notre ère. Néanmoins une autre estampille encore inédite serait contemporaine des nôtres.



Fig. 84 - Signatures sigillées gauloises (nos 1 à 23) et italiques (nos 24 à 61)

Nat.

premier siècle avant notre ère, et dans les premières années du premier siècle de notre ère.

La céramique unie est beaucoup plus abondante que la décorée. Parmi cette dernière, citons cependant une anse et un rebord de petit canthare, ainsi que plusieurs tesson dont l'un figure une branche de pin avec ses pommes d'un réalisme parfait.

a) *Forme*: ce sont principalement des plats du type Dragendorff 17 et des bols à parois obliques et à double moulure de rebord décorée du type Ritterling 5. Un fragment de bord avec anse a sans doute la forme N. L. IX.

b) *Les marques sur bol et sur plat*

1) ATEI (A et T liés) (fig. 86, n° 20).

2-3) ATEI (deux exemplaires) (fig. 86, n°s 21 et 22).

4-5) CN ATEI (2 exemp.). A et T liés (fig. 86, n°s 23 et 24). *Cneius Ateius*, potier de l'école augustéenne; ses produits sont très nombreux en Gaule. On a même estimé qu'une succursale de ses officines d'Italie était située dans le Midi de la Gaule.

6) CALPVRNI (ALPVR ligaturés). *L. Calpurnius* (fig. 84, n° 33 et fig. 86, n° 26) (Oxé-Comfort, 3952) donne quatre exemples de cette signature, deux dans un rectangle, deux *in planta pedis* (Vindonissa-Haltern). Peu de marques de ce potier. Celles qui figurent dans un rectangle se retrouvent seulement au nord des Alpes. Il semble qu'il s'agisse d'un potier travaillant sur le territoire de la Gaule à une époque assez haute.

7) P. COR|ANT. *P. Cornelius Anthus*. Dans un cadre double (fig. 84, n° 35 et fig. 85, n° 29). Oxé-Comfort (482-7, Arezzo (mais le cadre est simple); 482-18, Termini). En dehors de l'Italie, trouvé à Séville et à *Volubilis*. Le double cadre paraît à H. Comfort antérieur au cadre simple.

8) EROS dans un double cadre rectangulaire (fig. 84, n° 37 et fig. 86, n° 33).

9) ...ERLI. Il semble qu'il existe entre le L et le R une lettre formant monogramme avec celle qui la précède et qui la suit. La lettre avant le E pourrait être un A ou un *M* (fig. 84, n° 38 et fig. 76, n° 30). Ne se rapproche d'aucune marque italique connue; ni HETAERUS · ni HERM. - SERVILI: marque rare (Oxé-Comfort, 1787) trouvée à Rome, en Italie et également dans le Sud de la France (*C. I. L.*, XII, 56-86-821) pourrait à la rigueur s'identifier avec la seconde, si on admettait deux lettres en monogramme après le R, à savoir, un petit V et un grand I. Mais nous avons déjà reconnu que la lettre précédent le E majuscule ne saurait être un S. Il est donc plus sage de considérer cette marque comme une nouvelle marque italique.



Nat.

Fig. 85

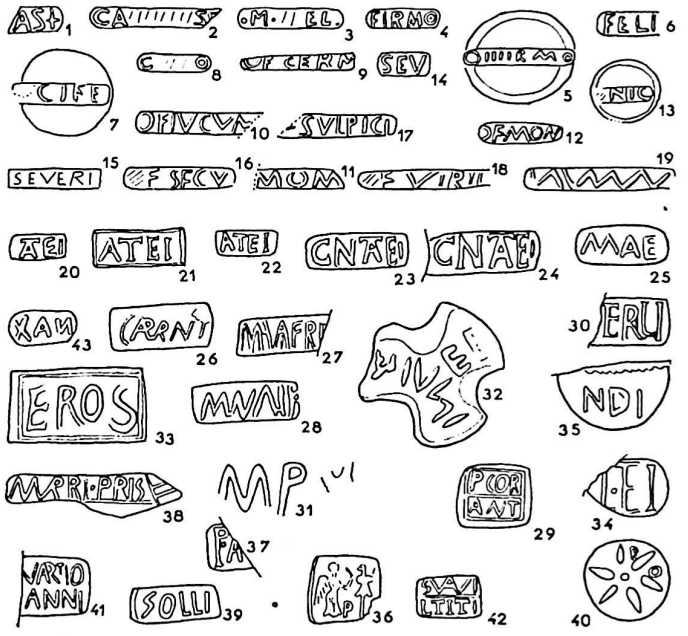

Nat.

Fig. 86 - Signatures de la céramique sigillée de Lattes

10) D. IVNI/EPI Marque tréflée. Reconnue déjà au Musée de Nîmes par H. Comfort sur forme Haltern 8. C'est donc la seconde marque de ce potier trouvée en Narbonnaise (fig. 84, n° 41 et fig. 86, n° 32).

11) MEMMI (ME ligaturés) très commune. Oxé-Comfort en signale 59 exemplaires avec le prénom C. (Mont Beuvray, Fourvière, Mainz, Neuss, Xanten, Oberaden), 27 exemplaires avec la ligature.

12-13) 2 marques très proches: M. VALR A et L ligaturés (fig. 84, n°s 57 et 58 et fig. 86, n°s 27 et 28) et M. VALERI (VA liés et L rétrograde). Sans doute *Marcus Valerius*, potier inconnu selon H. Comfort, plutôt une officine de la Gaule du sud, imitant les produits italiques.

14) MAE vraisemblablement (CN. ATEI) MA(*h*)E(*tis*) (fig. 86, n° 25).

15) MPA (Oxé-Comfort, 1198). Seules les deux premières lettres sont certaines. MPA se retrouve à Dertona, Pollentia, Neu-Luisendorf, Monterberg, Vechten (2 exemplaires) et Mainz (fig. 84, n° 47 et fig. 86, n° 31).

MPC (Oxé-Confort, 1199) existe à Spoleto et Rome.

MPS (avec le S à l'envers) Klagenfurt, Ampurias, Orange, Die, Lyon, Strasbourg, Mainz, Neuss, Xanten, Monterberg, Nymwegen (3 exemplaires), Vechten (9 exemplaires). De ces trois marques, il semble que MPA soit la plus probable pour le tesson de Lattes.

16) MVRRI PRIS (*in planta pedis*) (Oxé-Comfort, 1056) (fig. 84, n° 51 et fig. 86, n° 38). Elle est distinguée de la marque SEX MVRRIVS PRISCVS (ibid., 1057) par Oxé qui note qu'elle est absente de façon surprenante du *C. I. L.*, XI Arezzo (etc...) et XV (Rome), mais il la mentionne à Carthage, Ampurias, Elche, *in planta pedis*. En provenance d'Orange, au Musée de Nîmes MVRRI PRIS dans un rectangle.

17) L. TET (TE ligaturés) (Oxé-Comfort, 1965). Marque fréquemment trouvée en Italie (Arezzo), Espagne, Narbonne, Lyon, Mont Beuvray, Neuss. Plusieurs exemplaires sont radiés, ce qui suggère une date antérieure à 10 avant J.-C. (fig. 84, n° 53 et fig. 86, n° 34).

18) N D I en estampille ronde. Vraisemblablement SECV|NDI de Pouzzoles. Oxé pense qu'il peut avoir travaillé dans l'atelier de N. NAEVIVS à Pouzzoles. Il se base sur le fait que *Naevius* possédait déjà deux esclaves nommés *Primus* et *Tertius* (fig. 84, n° 54, et fig. 86, n° 35). Trouvé à Pouzzoles, Xanten, Haltern et, sous une autre forme, Mainz. Dernier temps du règne d'Auguste.

19) SVAVI | L. TITI (U, A et V ligaturés) (Oxé-Comfort, 2137). Cette marque appartient à une famille de marques importantes ayant connu une large diffusion. SVAVIS apparait à Arezzo quatre fois (*C. I. L.*, XI, 6700-723 a. d.), Rome, Athènes, Tarragone (2 fois), Neuss (3 fois) et Haltern. Celle de Lattes est la première enrégistrée en Narbonnaise (fig. 84, n° 52 et fig. 86, n° 42).

20) P · A, probablement *P. Atti* (Oxé-Comfort, 209). Potier du Nord de l'Italie dont la signature apparaît à Fréjus, Baumes de Venise, Genève, Nîmes et Narbonne (fig. 84, n° 49 et fig. 86, n° 37).

21) R · O (?) dans estampille ronde, contenant une étoile à 6 pointes, les lettres se trouvant entre les pointes. Exemplaires proches à Nîmes et Narbonne (fig. 84, n° 48 et fig. 86, n° 40).

22) Marque carrée, représentant une victoire couronnant un trophée, entre les deux la lettre P (Oxé-Comfort, 1182). Cette marque se rencontre 4 fois à Rome (*C. I. L.*, XV, 5401 b), 3 fois à Rome au Musée des Thermes, à Bonn à l'Akademisches Kunstmuseum, à l'Institut d'Archéologie de Berlin. La même marque sans la lettre P, en provenance d'Ampurias, se trouve au Musée de Gérone (fig. 84, n° 59 et fig. 86, n° 36).

Oxé, qui a vu la plupart de ces pièces, signale qu'elles appartiennent à des formes de vase très anciennes (15 avant J.-C.) et que l'estampille d'Ampurias figure sur forme Haltern 7 (profil ancien). Cette marque n'est pas spécifiquement arrétine mais est originaire du centre de l'Italie.

Ce groupe d'Italie centrale n'a jamais été étudié de façon méthodique et il est intéressant de le voir apparaître à la fois à Ampurias et à Lattes.

23) $\frac{\text{VARTIO}}{\text{ANNI}}$ lire $\frac{\text{QUARTIO}}{\text{L. ANNI}}$ (A et R ligaturés et T plus petit). Marque d'Arezzo (Oxé-Comfort, 869), également trouvée à Chiusi, Rome et Nîmes. Elle pourrait encore être lue: QUARTIO C. ANNI (Oxé-Comfort, 83 gg) mais est, jusqu'à présent, uniquement rencontrée à Arezzo et à Rome. Cette marque d'autre part ne semble avoir la ligature du A et du R et une palme est placée entre les deux lignes (fig. 84, n° 42 et fig. 86, n° 41).

24) ZOLLI. Lu jusqu'à ce jour ZOILI ou ZOELI, mais le double L est très net sur l'estampille de Lattes. Ref. ZOILI, Oxé-Comfort, 181 et CN. ATEIUS ZOILUS, Oxé-Comfort, 180. ZOILUS était membre de l'entreprise *Ateius*. Certains de ses produits peuvent être issus d'officines de province (Gaule ou Germanie) (fig. 84, n° 55 et fig. 86, n° 39).

25) XAN (N rétrograde). XANTHUS ouvrier de CN ATEIUS (Cavaillon, Orange, Vienne, Genève, Laudun, Nîmes, Narbonne) (fig. 85, n° 33).

26) XANTHI, N rétrograde et HT liés, *in planta pedis*. Même ouvrier que le précédent (fig. 84, n° 61 et fig. 85, n° 32).

D) LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE GALLO-ROMAINE

Selon la classification traditionnelle nous distinguons dans la sigillée les vases unis et les vases décorés.

VASES UNIS

a) Les vases unis sont principalement représentés à Lattes par des plats et des coupes.

1) Plat à bords évasés sans encolures (fig. 87, n° 1).

2) Même type de plat mais de moindres dimensions (fig. 87, n° 2).

3) Plat à bords évasés moulurés extérieurement et intérieurement (nombreuses variétés) (fig. 87, n° 3).

4) Plat sans pied, à bords évasés (fig. 87, n° 4).

5) Assiette à bord évasé, sans moulure (fig. 87, n° 5).

6) Tasse hémisphérique (Hermet, pl. 2, n° 15 et Drag. 40) (fig. 87, n° 6).

7) Tasse à bord vertical supérieur guilloché, séparé de la panse convexe par un revers saillant (pl. 2, n° 13 et Drag. 24) (fig. 87, n° 7).

8) Plat à bords moulurés (variété de Drag. 17) (fig. 87, n° 8).

9) Plat à parois droites et rebord ourlé vers l'extérieur (variété de Drag. 17) (fig. 87, n° 9).

10) Plat profond à collerette. Certains exemplaires sont à déversoir (Hermet: pl. 3, n° 20 A) (fig. 87, n° 10).

11) Tasse à double bourrelet (Hermet: pl. 2, n° 14. Drag. 27) (fig. 87, n° 11).

b) Vases décorés

Ils groupent des vases carénés (Drag 29) des vases cylindriques (Drag. 30) et des bols hémisphériques (Drag. 37).

Un fragment est à rapporter avec réserves à la forme 12 (Hermet, pl. 4). Un fragment de gourde appartient à la forme 13 (pl. 4).

Les décors

Nous décrivons, avec références à nos dessins et photographies, les fragments et tessons décorés que nous avons, pour notre part, recueillis.

1) Fragment de frise (Drag. 29). Décor à festons volutés décurrents dextrogyres (petites rosaces et *pecillum*) (fig. 88, n° 11).

2) Fragment de frise (Drag. 29). Décor de rinceaux réfléchis décurrents (feuilles de lierre) (fig. 88, n° 12).

3) Fragment de frise (Drag. 29). Décor de rinceaux alésés dans boucle inférieure (rosace) (fig. 88, n° 13).

4) Rebord et fragment de frise (Drag. 29). Décor de rinceaux volutés (oeilletons) avec imbrications dans boucles supérieures et médaillons avicellés (fig. 88, n° 14).

5) Fragment de frise (Drag. 29). Cordon d'éléments cruciformes (fig. 88, n° 15).

6) Fragment de frise de Drag. 29 avec guirlande bifoliée d'éléments végétaux (fig. 88, n° 16).

7) Fragment de frise et de panse (Drag. 29). Guirlande à six feuilles (fig. 88, n° 17).

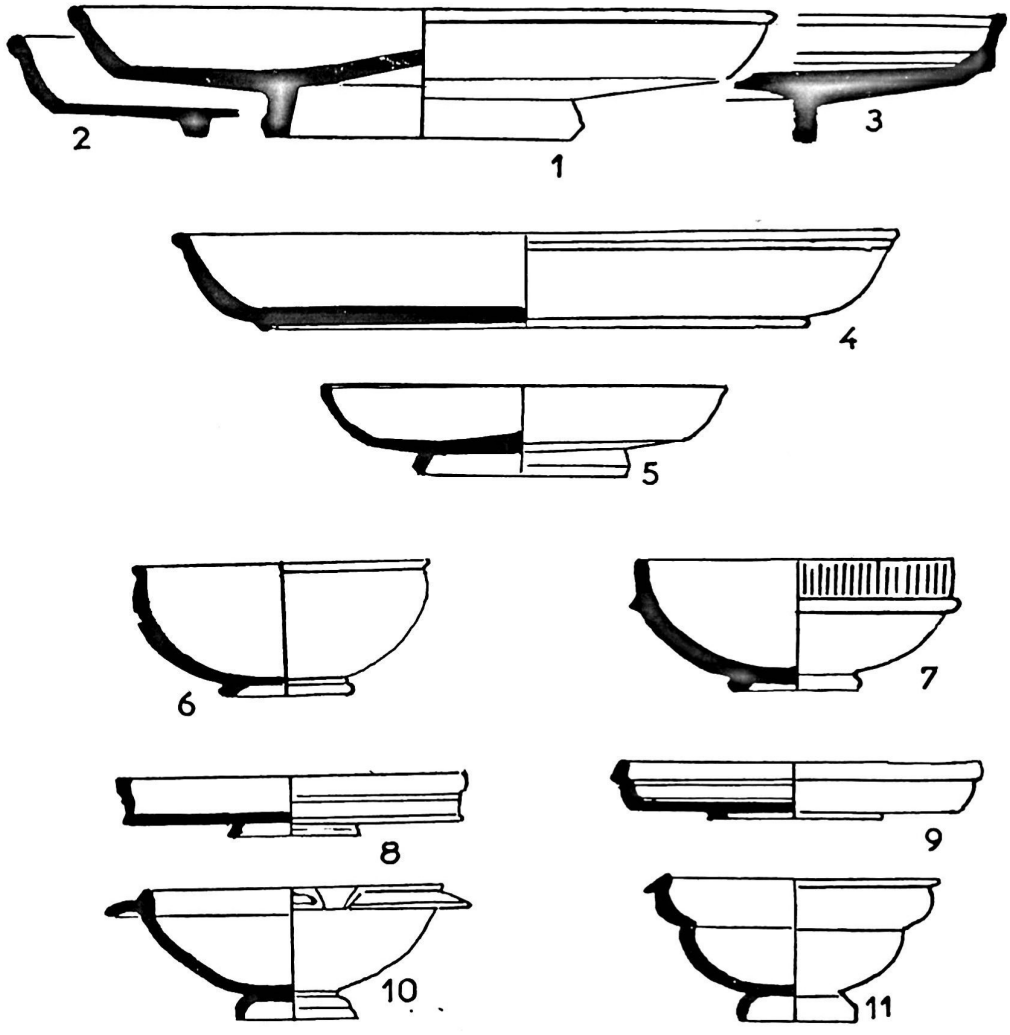

Fig. 87 - Formes de la céramique sigillée gauloise de Lattes

8) Fragment de frise et de panse (Drag. 29). Frise: rinceaux volutés avec motifs secondaires alésés (oeilletons); panse: Palissade de godronides volutés (fig. 88, n° 18).

9) Fragment de panse (forme inconnue). Eléments cruciformes dans festons (fig. 88, n° 19).

10) Fragment de panse (Drag. 29). Rinceaux réfléchis médiodécurrents (feuilles de lierre et *pecillum*) oiseau dans boucle du rinceau (fig. 88, n° 20).

11) Fragment de bol (Drag. 37). Sous rangée d'oves et guirlande trifoliée, sautoir (fig. 88, n° 1).

12) Fragment de bol (Drag. 37). Sous rangée d'oves, feston entourant un arboréïde (fig. 88, n° 2).

13) 2 fragments d'un même bol (Drag. 37). Trois décors de festons superposés.

a) Festons avec pendentifs à tête simple.

b) Festons avec demi-cercles terminés par des fleurs *mystica* et pendentifs à tête simple.

c) Festons à décor intérieur avicellé. Les festons centraux encastrent un personnage féminin marchant à droite qui paraît être Diane (fig. 88, n° 3).

14) Sur fragment, de forme indéterminable: sous palissade de godrons, festons à double demi-cercle et pendentif à tête simple (fig. 88, n° 4).

15) Fragment de panse (Drag. 29). Au-dessus d'une guirlande bifoliée palissade de godronides volutés (fig. 88, n° 5).

16 et 17) Deux fragments de bol Drag. 37. Au-dessus de guirlandes bifoliées décors de festons avec pendentifs à tête simple et décor adhérent. (*Mystica*) (fig. 88, n° 6).

18) Sur fragment de panse (vraisemblablement bol hémisphérique Drag. 37). Décor de feuilles palmées et d'éléments végétaux (fig. 88, n. 8).

19) Sur fragment de panse carénée (Drag. 29). Au-dessus de guirlande bifoliée palissade de godronides (fig. 88, n° 9).

20) Fragment de panse de forme indéterminable. Décor de médaillons et de sautoirs (fig. 88, n° 10).

21) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). A droite d'un arboréïde, animal monstrueux ailé (griffon?), tourné à droite (fig. 89, n° 12).

22) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Sous fragment d'ove, quadrupède courant à gauche (fig. 89, n° 13).

23) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Sanglier courant à gauche (fig. 89, n° 14).

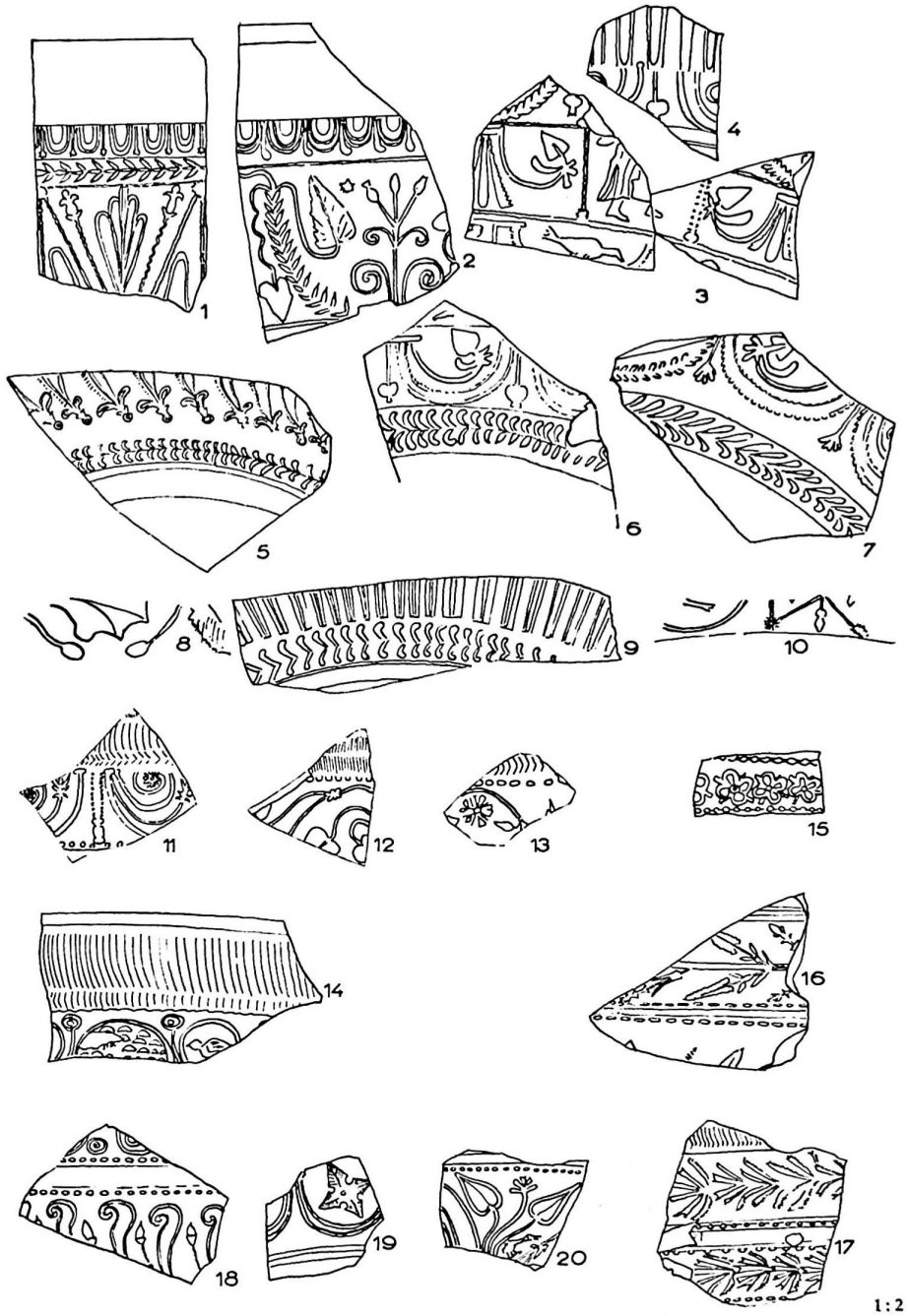

1:2

Fig. 88 - Décors de la céramique sigillée gauloise de Lattes

24) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Sous rangée d'oves, lièvre? courant à droite (fig. 89, n° 15).

25) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Sous rangée d'oves, décor de panneaux coupés (et recoupés?). Sautoir à gauche. Cerf agenouillé à droite (cf. Hermet, *op. cit.*, pl. 88, n° 2) (fig. 89, n° 16).

26) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 7). Chien courant à gauche. Au-dessous palissade de strigiles (fig. 89, n° 17).

27) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de médaillons avicellés. Au-dessous quadrupède tourné à droite (fig. 89, n° 18).

28) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Sous rangée d'oves, lion à gauche, la patte gauche posée sur un décor végétal? Devant lui un arboréïde sur lequel est perché un oiseau. Au-dessous décor de volutes et de pectens (fig. 89, n° 19).

29) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux coupés. A gauche feston? A droite quadrupède courant vers la gauche. Au-dessous, guirlande bifoliée (fig. 89, n° 20).

30) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Au-dessus de guirlande trifoliée, oiseau tourné vers la gauche (fig. 89, n. 21).

31) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux. A droite gladiateur. *Secutor* thrace (fig. 89, n° 1).

32) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux. Combat de gladiateurs dans le panneau de gauche. Un des combattants est un *secutor* thrace (fig. 89, n° 2).

33) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux pleins et coupés. Panneau coupé: au-dessus, quadrupède courant à droite; au-dessous, satyre tenant un plat dans la main droite et un lapin dans sa main gauche (Hermet, pl. 19-87) (fig. 89, n° 3).

34) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux pleins. Amour marchant à droite et tenant une torche dans la main droite (Hermet, pl. 18-29). Il porte un thyrse sur l'épaule droite. Appartient souvent au décor de *Germanus* (fig. 89, n° 4).

35) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Au-dessus d'une palissade de godronides Hercule étouffant le dragon du jardin des Hespérides (fig. 89, n° 5).

36) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Sous traces d'oves, à gauche, amour (fig. 89, n° 6).

37) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux pleins: Amour (Hermet, n° 42, pl. 18) et satyres (Hermet, n° 80, 81, pl. 19) (fig. 89; n° 7).

38) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Décor de panneaux pleins et coupés. A droite, Amour (fig. 89, n° 8).

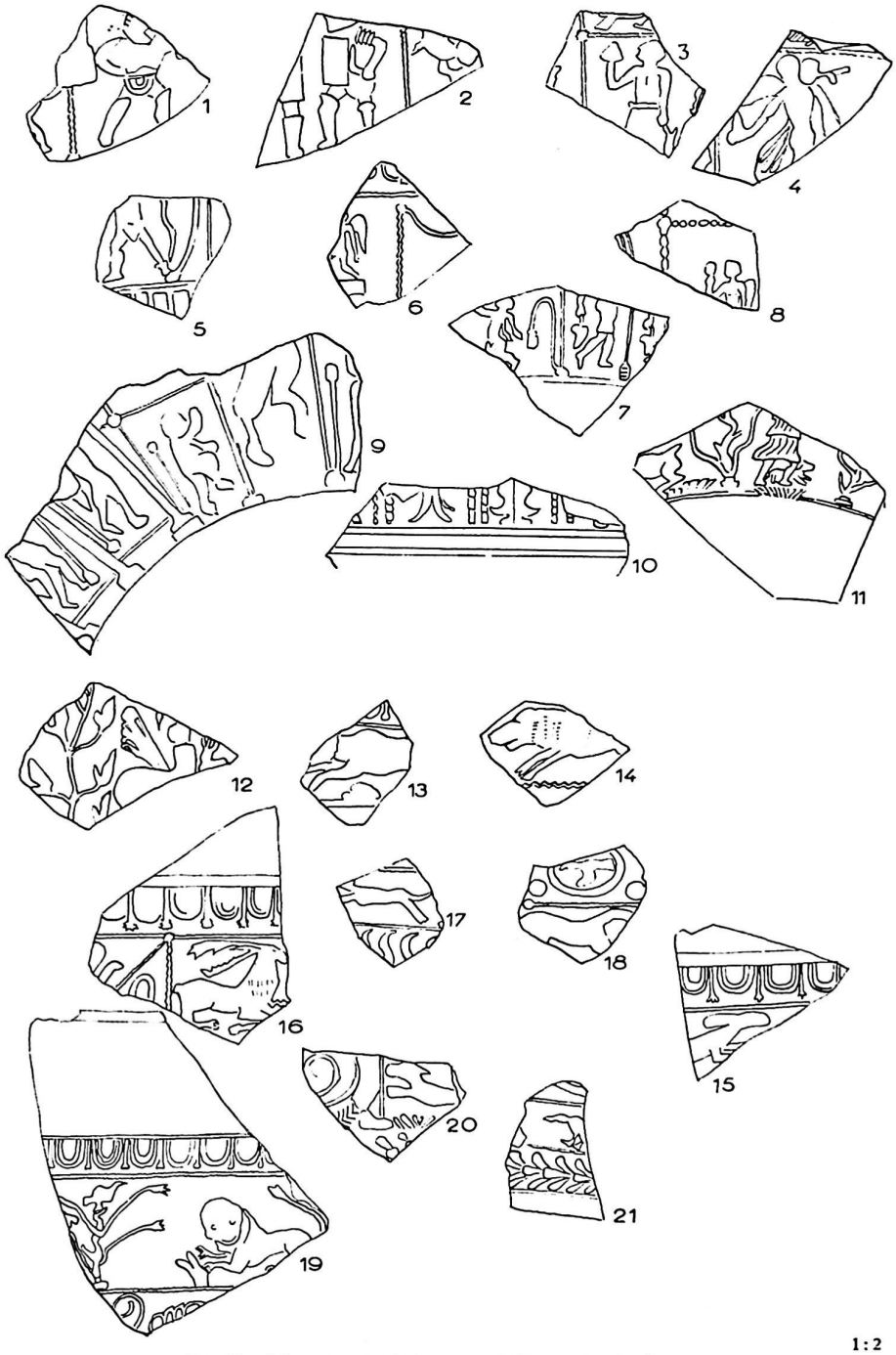

1:2

Fig. 89 - Décors de la céramique sigillée gauloise de Lattes

39) Fragment de bol hémisphérique (Drag. 37). Panneaux pleins et coupés (Dieu Pan et satyres (Hermet, pl. 19, nos 80-81-94) (fig. 89, n° 9).

40) Fragment de vase cylindrique (Drag. 30). Décor sous arcatures. Dieu Pan? (fig. 89, n° 10).

41) Fragment de bol hémisphérique. Drag. 37. Arboréïde, quadrupède, Diane chasseresse, son chien courant à ses côtés (fig. 89, n° 11).

Ceci n'est évidemment qu'un aperçu de la céramique sigillée que les labours exhument chaque année à Saint Sauveur. Une telle liste ne saurait en rien se prétendre exhaustive, et nous-mêmes avons vu dans la main de différents chercheurs des fragments de sigillée qui ne figurent pas ici (scène du satyre ithyphallique et de la danseuse), arcature sur fragment de gourde (Hermet, pl. 4, n° 13, etc.).

Quoiqu'il en soit, la précédente liste suffit pour prouver qu'à Saint Sauveur se retrouvent, en décors sigillés, toutes les périodes de production des ateliers ruthènes depuis la période primitive (règne de Tibère) jusqu'à la période de décadence (règnes de Domitien-Trajan).

c) Les marques sur poteries sigillées

Ateliers ruthènes et ateliers de Gaule centrale?

1) ... AST pour OF CAST. (*Castus* de la Graufesenque, période Claude-Néron. C'est Hermet, *op. cit.*, pl. 110, n° 29 A, qui donne la forme OF CAST comme appartenant à *Castus* (fig. 86, n° 1).

2) CA ... SF. CA=(STV)=S F=(E) (même potier). C'est hypothétiquement que nous attribuons cette marque *Castus* de la Graufesenque. Estampille très mal imprimée et de lecture difficile. Les deux premières lettres CA sont certaines. Nous lisons pour finir un S et un F incliné vers la gauche, mais sous toutes réserves (fig. 86, n° 2).

3) M ... EL pour M. CEL. (*Celadus* de la Graufesenque. Période de production de Claude à Vespasien). Le M est encadré de points. Lecture à peu près certaine, malgré la disparition du C, par suite de la mauvaise impression du cachet. Oswald ignore cette forme d'estampille mais signale CEL · M à Hofheim (fig. 86, n° 3).

4) FIRMO avec le O pointé (*Firmo* de la Graufesenque et Montans, période Claude-Domitien) (fig. 86, n° 4).

5) OIIIIRMO pour OF FIRMO sur bol tronconique (Drag. 33). Même potier (fig. 86, n° 5).

Du même potier: à Vichy OF IC FIRMO et OF FIRM; à Chateaumeillant FIRMO FEC; à Orange OF FIRMON; à Orléans OF FIRMO; à Paris FIRM F; à Mainz 2 FIRMO FEC.

6) FELI ... (*Felix*, de la Graufesenque et de Montans). Période: Claude-Vespasien (fig. 86, n° 6).

7) ... CIFE. Lecture très difficile et donnée sous toutes réserves (fig. 86, n° 7).

8) C ... O (*Girro* de Lezoux?). Période Trajan-Antonin. Mais étant donné l'état de cette signature, cette lecture n'est qu'hypothétique (fig. 86, n° 8).

9) OF GERM (OF GERMANI), *Germanus* de la Graufesenque. Période de production: de Néron aux Flaviens (fig. 86, n° 9).

10) OF IVCVN: *Iucundus* de la Graufesenque (sur assiette Drag. 18) (période: de Claude aux Flaviens) (fig. 86, n° 10).

11) MOM: MOMMO de la Graufesenque (période Claude-Vespasien) (fig. 86, n° 11).

12) OF MOM (*Mommo* de la Graufesenque). Période Claude-Néron (fig. 86, n° 12).

13) ... NIG sur tasse à double bourrelet (Drag. 27). *Niger* de la Graufesenque et de Banassac (période Claude-Vespasien) (fig. 86, n° 13).

14) SEV, sur tasse à bord guilloché et moulure saillante sous le bord (Drag. 24). (*Severus* de la Graufesenque). Période Néron-Vespasien. Marque SEV déjà trouvée à Troyes et à Saint-Alban (fig. 86, n° 14).

15) SEVERI. Marque incisée dans une cartouche, sur décor de bol hémisphérique (Drag. 37). Quadrupède à gauche, dans médaillon, au-dessus de guirlande bifoliée. Appartient vraisemblablement à un décor de médaillon et de panneaux coupés. Même potier que le précédent (fig. 86, n° 15).

16) OF SECV. *Secundus* de la Graufesenque (Période Claude-Vespasien) (fig. 86, n° 16).

17) ... F SVLPICI pour OF SVLPICI (*Sulpicius* de La Graufesenque). Période Vespasien-Trajan (fig. 86, n° 17).

18) .. F VIRTV sur tasse à double bourrelet (Drag. 27). *Virtus* de la Graufesenque. Période Claude-Vespasien (fig. 86, n° 18).

19) Estampille composée d'une ligne brisée (fig. 86, n° 19).

On voit que ce sont les périodes des règnes de Claude-Néron-Vespasien qui sont, de loin, les mieux représentées.

Ceci est tout-à-fait normal d'ailleurs, parce que la grande période de productivité des ateliers ruthènes correspond aux règnes de ces trois empereurs.

E) LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE CLAIRE

Les céramiques les plus récentes découvertes à ce jour à Lattes paraissent appartenir aux séries dites de sigillée claire, étudiées par N.

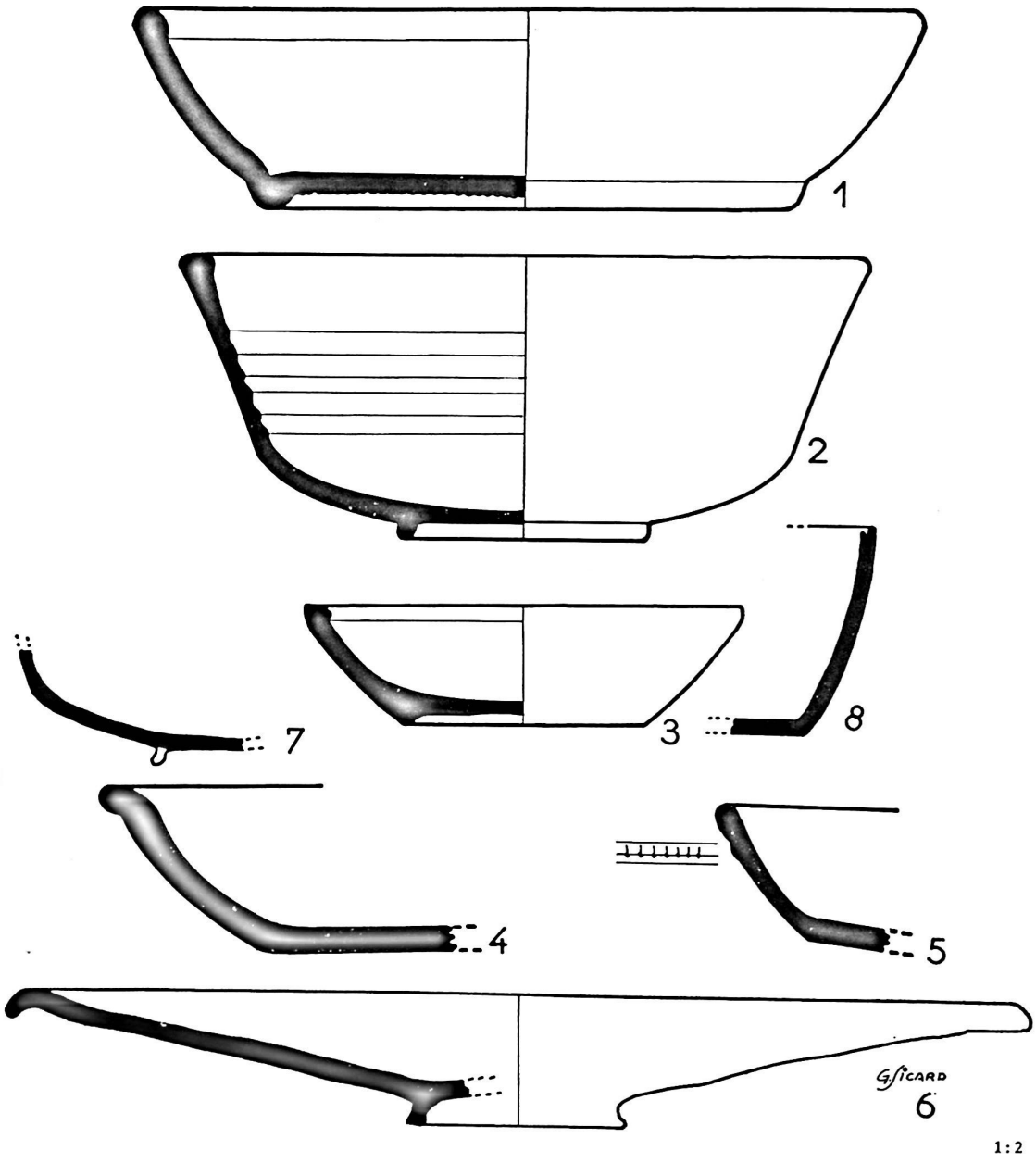

Fig. 90 - La céramique sigillée claire de Lattes

Lamboglia (1). Nous nous sommes basés sur sa premiere étude parue en 1952 à Madrid (2) d'après laquelle le profil le plus courant est la forme n° 2 A, qui est ornée de petits traits verticaux sur le cordon inférieur (fig. 90, n° 5).

Vient ensuite, la forme 10, à base ornée de traits circulaires. Son bord interne a un épaississement terminé par une cannelure. Il n'y a pas de décor (fig. 90, n° 1). Un vase semblable a un fond plat et une forme très simple; son seul ornement consiste en une cannelure creusée sur sa lèvre.

Une autre coupe a la forme 3 B de N. Lamboglia (2). Comme son rebord manque, nous n'en connaissons pas la forme (fig. 80, n° 7). Une coupe très grande, plate, est portée par un pied annulaire proportionnellement très petit (fig. 90, n° 6).

Toutes ces formes sont relativement tardives. Pourtant, étant trouvées sur le niveau I A du port, elles ne peuvent guère dépasser la fin du IIème siècle de notre ère ou très peu après (trouvailles numismatiques de ce niveau).

F) LA CÉRAMIQUE A PAROIS FINES

De nombreux tessons ont été recueillis sur le *tell* et dans le port, les principales variétés de cette céramique y figuraient: céramique dite « sablée », céramique « en coquille d'oeuf », céramique « à écailles » ou à décor de « pomme de pin ».

Toutes ces céramiques couvrent le Ier siècle de l'ère chrétienne. Les céramiques à écailles en pomme de pin ont été surtout abondantes à l'époque flavienne. Nous avons également retrouvé dans le port et en surface, autour de St-Sauveur, plusieurs témoins appartenant à des bols et des cruches en pâte vernissée, vert ou jaune, appartenant au IIème siècle de notre ère.

G) LES MARQUES D'AMPHORES

La majorité a été trouvée en surface, les autres proviennent des couches supérieures. En général elles sont estampées sur des amphores grecques. Trois seulement sont gallo-romaines. La marque est presque

(1) Nino Lamboglia, *Terra sigillata chiara*, dans *Revue d'Etudes Ligures*, VII, 1941, p. 7 à 22; N. Lamboglia, *Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara*, dans *Revue d'Etudes Ligures*, XXIV, 1958, pp. 258 à 330.

(2) N. Lamboglia, *Apuntes sobre cronologia ceramica*, dans *Seminario de Arqueologia y Numismática Aragonesa*, Zaragoza 1962, p. 77.

toujours placée en haut de la panse ou sur le col. Dans un seul cas, la marque est estampée à la naissance du talon.

AMPHORES GRECQUES

A: à barre brisée, sur amphores beige ou beige rosé, très micacées. Deux exemplaires au moins (fig. 91, n° 15). On en trouve à Elne, Ensérune, La Roque (F. Benoit, 1965).

A: à barre médiane droite. Sur le même type d'amphore que le précédent. Un exemplaire a une barre en relief à la base dans un cachet triangulaire, sur l'épaulement d'une amphore massaliète 2. Autres gisements: l'Arquet (F. Benoit, 1965).

D(elta) plein: deux exemplaires: ce sont des triangles isocèles en relief dans un cachet rond (fig. 91, n° 5) sur amphores micacées beiges.

D(elta) creux. Triangle isocèle, aux trois côtés en relief (Delta oculé de F. Benoit? dans un cachet triangulaire). Trois exemplaires au moins sur amphores à pâte beige ou beige rosé, micacées (fig. 91, n° 6). Autres gisements: Antibes, Agde (lit de l'Hérault), Ensérune, le Cayla de Mailhac, La Roque (F. Benoit, 1965).

E: en creux, dans un cachet ovale, sur amphore massaliète rose très micacée. Un seul exemplaire, deux cachets frappés dos à dos (fig. 91, n° 13). Autres gisements: Olbia, Pech Maho, Ullastrett, Agde (en mer) (F. Benoit, 1965).

HP: ligatures, le P inversé, en relief dans un cachet ovale, sur amphores à pâte beige très micacée, dorée (fig. 91, n° 9); marque inconnue.

♀: cinq exemplaires en relief dans un cachet rond, bien frappé sur des amphores massaliètes beige et rosé, très micacées (fig. 91, n°s 4, 7 et 8). Autres gisements: Agde (en mer), Marseille (épave de l'île du Planier) (F. Benoit, 1965).

Grecque: Il s'agit d'un élément de « grecque » ou méandre symétrique, bien frappé dans un cachet rond (fig. 91, n° 12). Deux exemplaires, le second non représenté est exactement semblable au premier mais plus petit. Tous deux sont frappés sur des amphores massaliètes, beiges, très micacées. Estampille originale.

Swastika: Trois exemplaires entiers et des fragments. Parmi les entiers, deux sont tournés à gauche (fig. 91, n°s 1 et 2) et un à droite (fig. 91, n° 3). Ces estampilles sont frappées sur des amphores beige et beige-rosé, très micacées donc massaliètes. Autres gisements: L'Arquet, Peyrac de Mer (F. Benoit, 1965).

Etoile: Sorte d'étoile à quatre branches en creux, ou roues de rayon délimitant quatre triangles dans un cachet rond, creux. L'ensemble évoque une « croix du Languedoc » grossière (fig. 91, n° 11), estampée


1


2


3


4


5


6


7

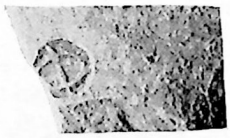
8


9


11


12


13


10


14


15


16


17

Fig. 91 - Marques d'amphores (Nos 1 à 17 grandeur nat.)

sur une amphore massaliète beige, très micacée. Exemplaire unique sur le littoral méditerranéen.

L ↓ D ↓ T: Trois lettres séparées par une flèche la pointe en bas, dans un cachet rectangulaire (fig. 91, n° 16). Deux exemplaires, sur amphores dont une à col court, lèvre plate, pâte beige micacée. Type massaliète 2 de F. Benoit.

VVVV: chevrons incisés sur une anse d'amphore à pâte beige micacée.

A noter que l'estampille la plus ancienne est un « A » à barre médiane brisée. Elle provient du niveau V et peut dater du IVème siècle avant J-C.

AMPHORES GRECO-ITALIQUES

C L: petits caractères en relief dans un cachet rectangulaire, sur panse d'amphore beige, peu micacée (fig. 91, n° 10). Il se peut qu'une autre estampille peu lisible, double (fig. 91, n° 10) dans cachet rond, soit identique. Cette dernière est frappée sur la base du pied de l'amphore qui est conique et non en bobine. Estampilles originales.

AMPHORES GALLO-ROMAINES

PAT° B: A et T ligaturés, une feuille de lierre (?) sépare les deux groupes de lettres, en relief dans un cachet rectangulaire. Pâte brun rouge non micacée (fig. 91, n° 14).

D O N: Lettres en relief dans un cachet rectangulaire. Pâte grossière brun rouge à gros dégraissants blancs non micacés (fig. 91, n° 17).

H) LES GRAFFITES

Niveau IX

Nous avons déjà cité dans le niveau IX, le graffite KA archaïque sur céramique étrusque grossière (fig. 92, n° 12). En outre deux autres graffites identiques entr'eux ont été traduits par les spécialistes espagnols « ebrou » ou « ebarou », l'un sur coupelle à pied annulaire en *bucchero nero* (fig. 92, n° 11 et fig. 45) l'autre sur coupe conique grossière (fig. 44).

Niveau VIII

Un fond de très belle coupe ionienne déjà décrite, au niveau correspondant, portant deux graffites sous le pied: un delta et départ d'un

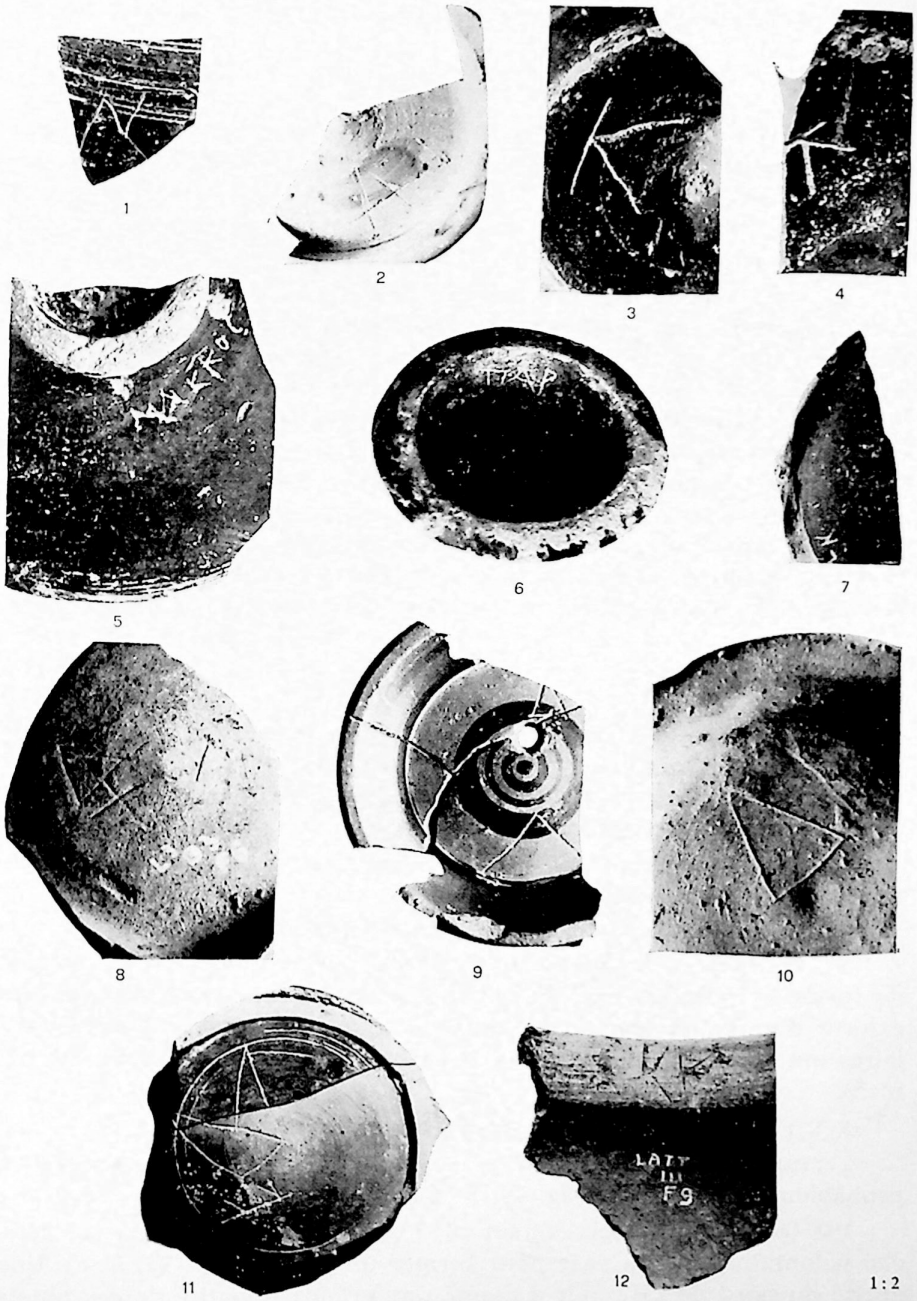

Fig. 92 - GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE. 1 à 7: trouvailles de surface; 8 à 10: niveau VI à VIII; 11 et 12: étrusques de niveau IX.

monogramme qui peut être semblable au monogramme suivant (fig. 92, n° 9).

NIVEAU VI

Un fond extérieur de coupe à pâte jaune, portant un graffite formant monogramme: un delta surmonté d'une croix à moins qu'il s'agisse d'un η (fig. 92, n° 8).

Un autre fond de coupe à pied annulaire, porte l'extérieur le graffite: Δ (fig. 92, n° 10).

Un fond externe de coupe attique à pied annulaire (fig. 68) porte deux monogrammes: le premier est fait d'un A et d'un P liés, ce monogramme est de lecture facile. Le deuxième graffite se compose d'une lettre (sorte de π à trois branches) dont la barre centrale se prolonge par un P rétrograde; pour J. D. Beazley il s'agit d'un E et d'un P ligaturés. Nous avons une autre opinion parce que l'un de nous a vu au Musée de Bañolas (Espagne) un fragment de coupe grecque provenant d'Ampurias, semblable à la nôtre, portant à l'extérieur du pied un monogramme à peu près semblable, la seule différence étant que le P n'est pas rétrograde mais ouvert. Il pourrait s'agir d'une des lettres ibériques « Do » ou « Di » surmontée d'un petit « R » du même alphabet.

NIVEAU III

Un fragment de col d'amphore massaliète, pâte beige clair, micacée, porte deux grandes lettres gravées: I K (fig. 79, n° 1).

En surface: Un fond de coupe attique: porte sous pied un L K gravé. Le L est incomplet (fig. 92, n° 7).

K: sur fond externe de coupe campanienne, deux exemplaires portant cette lettre (fig. 92, n°s 3 et 4).

Un autre sur fragment d'amphore gallo-romaine (fig. 91, n° 12).

N: Un exemplaire gravé sur un bord sur un récipient campanien de forme cylindrique (fig. 92, n° 1). Un altre N est gravé sur la face externe d'un grand plat ou bassin dont de nombreux exemplaires similaires ont été trouvés mélangés aux amphores dans les pavages (fig. 91, n° 5).

K K I Δ: sur col d'amphorette à pâte jaune.

...PAR: graffite en caractères latins sur fond de vase campanien, probablement incomplet (fig. 79, n° 8).

PAR (en caractères grecs), sur pied conique complet qui a été détaché volontairement du vase pour former un creuset (fig. 92, n° 6). Une grotte du nord de l'Hérault a donné une grande quantité de ces objets découpés pour être déposés rituellement. Il semble qu'ici il se soit produit une préparation semblable. D'autres fonds de vases découpés de la même façon ont été percés pour servir de fusaïole.

MAKTROS ou MAKTKOS (T et R (ou K) ligaturés et avec sigma lunaire), sur panse extérieure de coupe campanienne (fig. 92, n° 5). Malgré les apparences, et un exemple similaire sur vases campaniens en Provence, cet anthroponyme n'est pas celte.

A: (avec barre médiane débordante) sur fond de vase à pâte jaune (fig. 92, n° 2).

...RMAEI: (lecture hypothétique sur graffite incomplet) M et A ligaturès sur panse externe de coupe campanienne (fig. 91, n° 13).

IIII: graffite d'interprétation difficile sur fond externe de coupe campanienne, peut-être IVLI en caractères latins (?) (fig. 91, n° 11).

NIS: sur fond externe arretin (Ritterling 5) avec à l'intérieur la signature MAE (atelier de ATEIVS). Le S est rétrograde (fig. 79, n° 10).

PAVLL(*us*) CL(*audius*) AVI(*tus*): sur fond externe de vase (Ritterling 5) arretin. L'orthographe PAVLL (avec deux L) du *praenomen* est plus rare que la forme avec un seul L. L'anthroponyme *Claudius* figure déjà dans l'épigraphie nimoise. Le *cognomen* AVITVS a déjà été trouvé dans les environs de Sommières, c'est-à-dire à 25 km au nord de Lattes. Un potier arretin porte aussi ce *cognomen*. A l'intérieur, ce vase porte une marque de potier nuageuse dans un cadre carré, sans trace de lettres ou de dessins.

En résumé, l'examen de tous ces graffites conduit à quelque remarques. De l'avis des spécialistes, aucun anthroponyme celte n'apparait sur les graffites des céramiques campaniennes. Par contre les poteries étrusques des niveaux les plus profonds livrent deux graffites en caractères ibères datables de la première moitié du VIème siècle, tout comme les niveaux du port immédiatemment antérieurs à l'occupation romaine. En outre, il y a de fortes probabilités que le π à trois branches daté de la fin du Vème siècle, et qui a un double à Ampurias, soit un « di » ibérique. On peut donc conclure à une pérennité d'Ibères à Lattes pendant presque toute son existence pré-romaine et même romaine.

Par ailleurs les graffites grecs apparaissent dès le début du Vème siècle et très tardivement laissent la place aux écritures romaines.

I) LES FUSAÏOLES

Une fusaïole biconique, avec concavité aux deux extrémités du trou central, pâte indigène brune à taches fauves, à dégraissants; diam. 55 mm × 30 mm (fig. 93, n° 1).

Une fusaïole, globuleuse, une face aplatie et l'autre concave, côté

(1) M. OLIVA PRAT, *Excavaciones arqueologicas en la ciudad ibérica de Ullastret* (Instituto de Estudios Gerundenses), Gerona 1955.

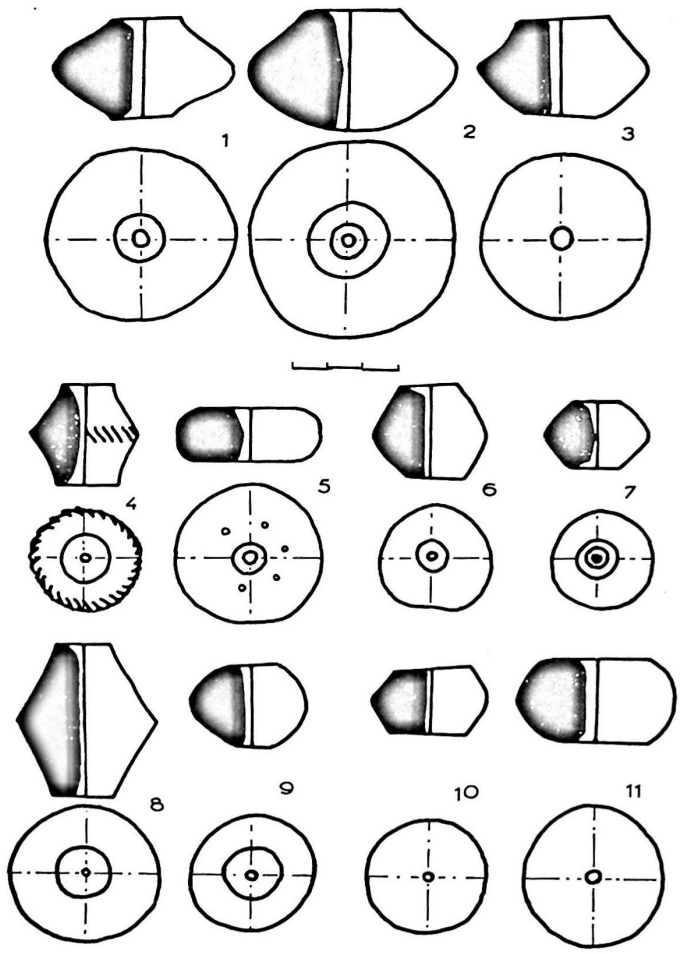

1 : 2

Fig. 93 - Quelques fusaïoles de Lattes

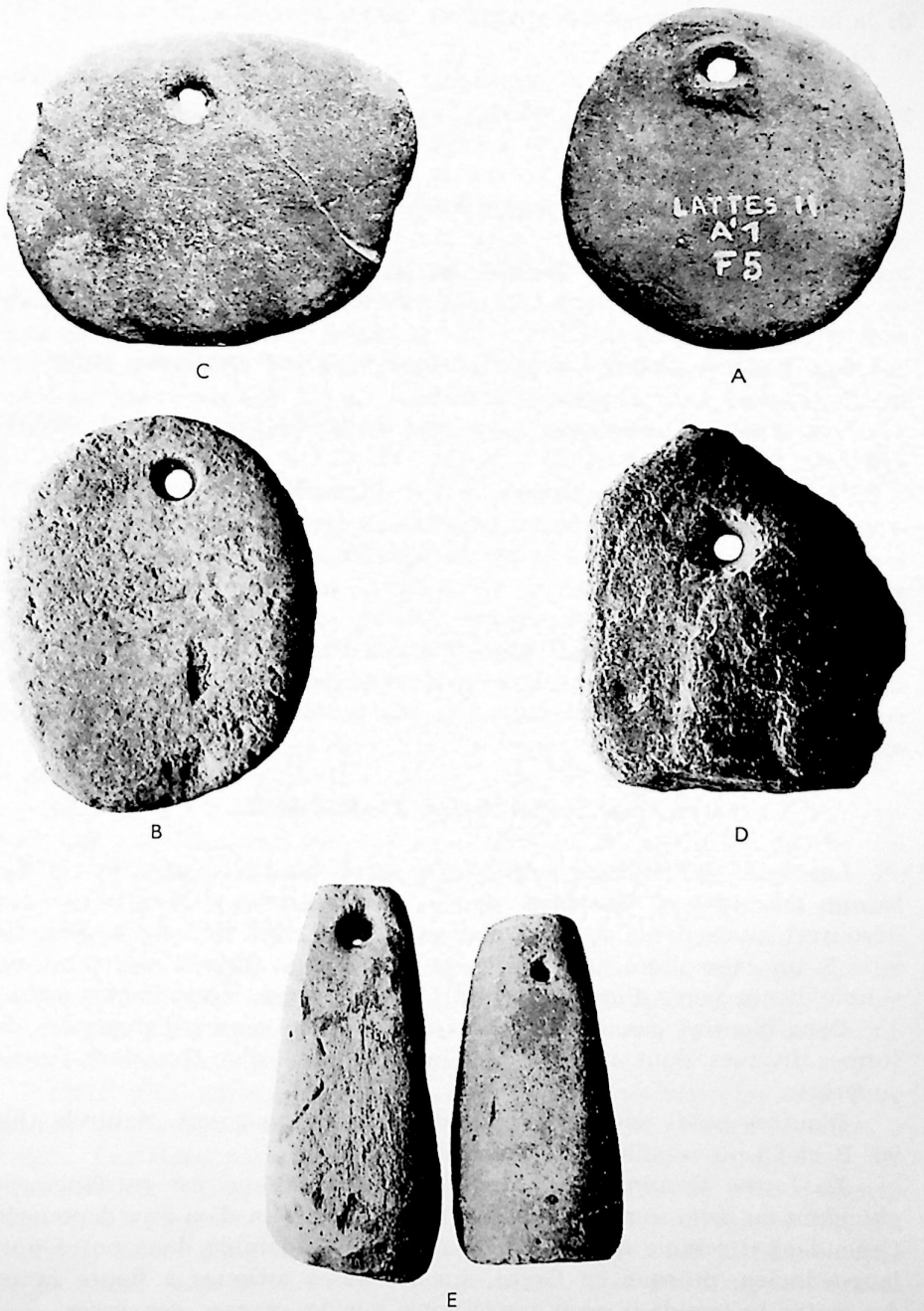

Fig. 94 - Evolution des poids de tisserand sur le gisement de Lattes

de la lumière. Pâte gris-beige, indigène; diam. 55 mm × 35 mm (fig. 93, n° 2).

Une fusaïole biconique semblable à la première pièce présentée. Pâte indigène; dimensions: 42 mm × 29 mm (fig. 93, n° 3).

Une fusaïole biconique, pâte beige-brique, indigène, ornée de coups de spatule obliques; diam. 30 mm × 30 mm (fig. 93, n° 4).

Une fusaïole plate, brique, probablement découpée dans une pierre calcaire, trou cylindrique, ornée sur une face d'un cercle de petits points creusés; diam. 42 mm × 16 mm (fig. 93, n° 5).

Une fusaïole bitronconique, pâte jaune-beige, indigène; diam. 30 mm × 20 mm (fig. 93, n° 7).

Une fusaïole globuleuse, pâte brique à surface gris-noir, indigène; diam. 34 mm × 25 mm (fig. 93, n° 9).

Une fusaïole globuleuse, pâte bien cuite, brique à taches noires, indigène diam. 45 mm × 25 mm (fig. 93, n° 11).

Toutes ces fusaïoles, trouvées en stratigraphie ou non, proviennent d'ateliers indigènes. Cependant, on utilisait parallèlement à Lattes, des fragments de céramique importée, attique ou autres, découpés en cercle et percés d'un trou central.

Appartiennent à une catégorie voisine, des disques de céramique découpés dans des panses de vases. Parfois, un pied annulaire est séparé du reste du vase et peut servir, soit de bouchon de récipient (fig. 104, A) soit de fusaïole et dans ce cas porte une perforation centrale.

J) LES POIDS DE TISSERAND

Les poids de tisserand sont très nombreux à Lattes et affectent des formes très variées. Dans les couches profondes nous n'en avons pas découvert, mais il est possible que ce soit un effet du hasard. Dans la ville 5, un exemplaire a été cuit pour cet usage (fig. 94, A). C'est un simple disque percé d'un trou latéral; sa pâte beige, légèrement micacée.

Dans d'autres cas, il s'agit de fragments de panses d'amphores de formes diverses, dont un retaillé en losange, percé d'un trou dans l'angle supérieur.

D'autres poids sont pris dans des pierres ou galets, naturels (fig. 94, B et C) ou retaillés (fig. 94, D).

La forme terminale est le poids pyramidal qui est extrêmement abondant au gallo-romain (fig. 94, E). Lattes est loin d'en être dépourvu. Cependant il semble qu'il y ait un retard considérable dans notre port languedocien, puisque en Grèce, sur les vases attiques à figure noire, des poids pyramidaux sont représentés sur les panses des vases.

II

OBJETS NON CÉRAMIQUES

A) LE VERRE

Le site de St-Sauveur a livré un échantillonnage valable des principales formes de récipients en verre utilisés en Gaule aux premier et second siècles de l'ère chrétienne.

C'est d'abord le bol à côtelure, appelé par C. Isings *pillar moulded bowl* et classé par elle (1) au premier siècle après J.-C. (form 3). Il est représenté à Lattes par d'assez nombreux fragments (fig. 95 A, en haut et en bas à gauche).

Un très beau fragment de bol, à parois convexes incisées, à fond plat, parait être une variété de la forme 18 de C. Isings (fig. 95, B).

Les bouteilles carrées (forme 50 de C. Isings), figurent également dans notre inventaire sous forme de fonds (Ier et IIème siècle de notre ère).

Les aryballes (forme 61 de C. Isings) par une partie supérieure de récipient (goulot et anses), datent du premier siècle de notre ère (fig. 96, B).

Des anses, longues et fines, appartiennent selon toute vraisemblance à des cruches (forme 52 de C. Isings) (fig. 95 A, à droite).

Dans le domaine du verre, la palme revient sans conteste à un fragment de gobelet à surface décorée de scènes de cirque. A gauche, un gladiateur *secutor* casqué, l'épée courbe à la main, tombe à genoux. De face, un *doctor* le protège, la baguette levée, de l'impétuosité de son adversaire (fig. 98, B). La terminaison du nom du gladiateur: ...DES nous incite à penser qu'il s'agit de PRUDES, plusieurs fois cité sur les verres relatant les exploits de cirque et d'amphithéatre (2).

Citons pour mémoire: anses et pieds en verre, formes indéterminables nombreux à St-Sauveur (fig. 96, C).

Mais, plus encore que la vaisselle usuelle, ce sont les objets de parure qui fournissent quelques-unes des plus belles pièces récoltées à Lattes. Certaines paraissent même antérieures à l'ère chrétienne; anneaux de verre (fig. 98 A, en haut à gauche), perles en pâte de verre (fig. 98, C), fragments de bracelets tantôt de section circulaire (fig. 97, en haut) tantôt plats sur la face interne, et décorés sur la face externe de moulures, généralement de couleur bleue, avec des filets en zigzags

(1) C. ISINGS, *Roman Glass from dated Finds*, 1957.
(2) L. BERGER, *Römische Gläser aus Vindonissa*, Taf. 10, fig. A.



Fig. 95 - Objets de verre et de bronze trouvés à Lattes. A: verres de différentes couleurs, jaune, bleus... B: coupe en verre transparent.



A B



C

Nat.

Fig. 96 - Fragments de flacons en verre bleu



Nat.

Fig. 97 - Bracelets en verre bleu décoré de signes serpentiformes jaunes, bracelets jaunes et noirs

blancs ou jaunes (fig. 97, au centre et en bas). Ces bracelets, selon Déchelette, pourraient remonter à la Tène 2 ou 3 (1).

Un fragment de vase en verre *millefiori* à noyaux bleus entourés de cercles jaune foncé se détachant sur un fond jaune clair (fig. 108, C).

(1) J. Déchelette, *Manuel*, T. IV. p. 832.

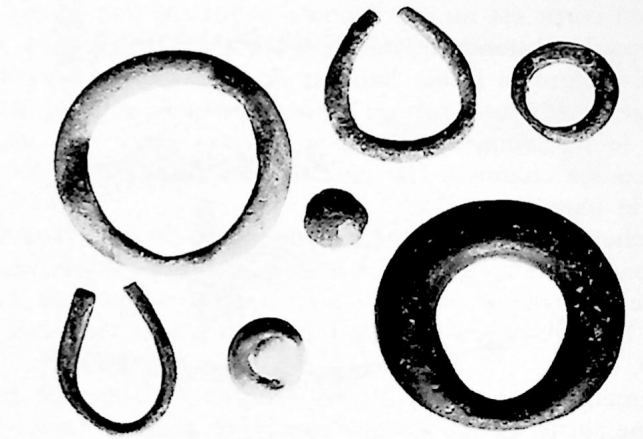

A

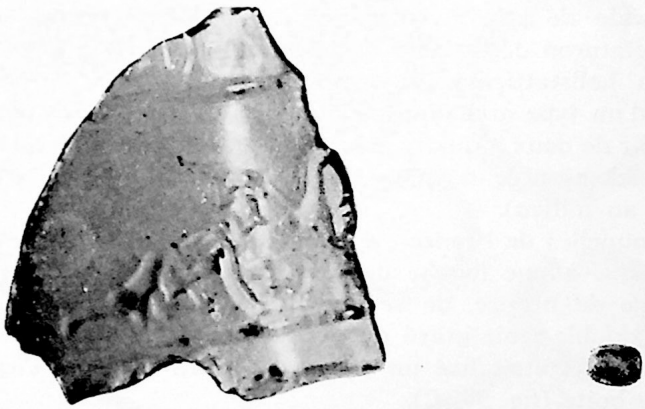

B C

Nat.

Fig. 98 - A: Anneau de verre noir, le reste est en bronze (en haut); B: fragment de flacon en verre bleuté avec scène du cirque et nom du gladiateur (pru)DES; C: perle de verre bleu.

B) LE BRONZE

Outre les monnaies, le site antique de Lattes a livré en surface et dans ses couches supérieures notamment dans le port, d'assez nombreuses fibules appartenant pour la plupart à la Tène 2 et 3 (fig. 111), des anneaux, perles et agrafes (fig. 99, B), un petit phallus, des épingles, aiguilles à chas, une cuillère à coquillage (*cochlear*) (fig. 100, A), une statuette de Mercure (fig. 99, D).

La statuette de Mercure

Cette petite statue, haute de 33 mm représente le dieu debout, la jambe gauche légèrement repliée en arrière; il est coiffé d'un pétase

à ailettes: son corps est nu car il porte seulement une courte chlamyde jetée sur l'épaule et tombant sur le haut des cuisses. Ses seins sont proéminents. Malgré la faible hauteur de la pièce, on distingue nettement entre ses pieds, une tortue. Jusqu'à présent, c'est la seule statue trouvée sur le gisement. Il semble que cette pièce soit de tradition attique; la courte chlamyde, la tortue et l'hermaphroditisme des seins en seraient le témoignage (1).

Une clochette en bronze, de forme pyramidale à anneau (45 mm de hauteur) à base rectangulaire munie de quatre appendices, un à chaque angle. Elle est percée au sommet pour laisser le passage du lien qui soutenait le battant. Modèle courant dans la région (Murviel, *Sextantio* etc.) (fig. 99, E).

Un fragment d'anse de situle en bronze, parfaitement conservé, à tête de cygne, orné en arrière de symboles solaires (cercles pointés) (fig. 111).

Une agrafe de ceinturon en bronze, à laquelle s'accrochait une boucle de ceinturon de type dit greco-ibérique par Déchelette et qui est de tradition hallstattienne. Le fait de n'avoir qu'une boucle indique qu'il s'agit d'un type archaïque, les boucles de ceinturons plus tardives peuvent avoir de deux à quatre crochets (fig. 103 C, à droite). Niveau VI.

Une boucle ajourée, terminée par un crochet, probablement romaine (fig. 103 A, au milieu).

Deux coupelles de bronze (fig. 103, B) dont l'une (à gauche) appartenait peut-être à une louche dont le départ de la poignée est cassé.

Une tige de bronze, de section carrée, imitant un feuillage, est ornée d'un double trait gravé qui en souligne la forme. A sa base un méplat sur lequel était fixé un cachet, à moins qu'il ne s'agisse d'une applique de boîte (fig. 99, C).

C) LE CUIVRE

Nombreux hameçons trouvés dans le port (fig. 101 A, en bas). L'un d'eux est entouré d'une coulée de plomb destinée à l'alourdir.

D) LE PLOMB

Agrafes de réparation de *dolia* ou d'amphores (fig. 102), plaques roulées destinées à lester les filets (fig. 101). Une longue tige de plomb à section rectangulaire est terminée par un trou filiforme. A l'autre extrémité elle se termine par une pointe mousse (fig. 102).

(1) R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, T. 1, p. 401.

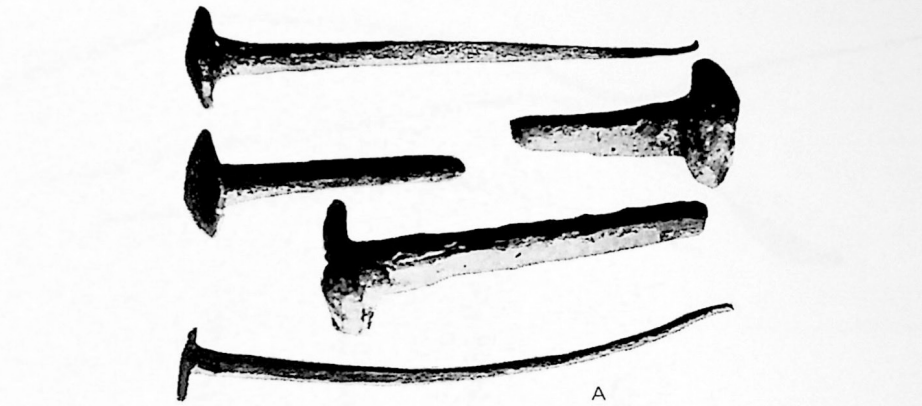

A



B



C D E Nat.

Fig. 99 - Objets de métal de Lattes. A: clous de cuivre ou bronze; B: anneaux de bronze; C: poignée en bronze ou base de cachet; E: clochette à base carrée sur pied; D: statue de Mercure en bronze.

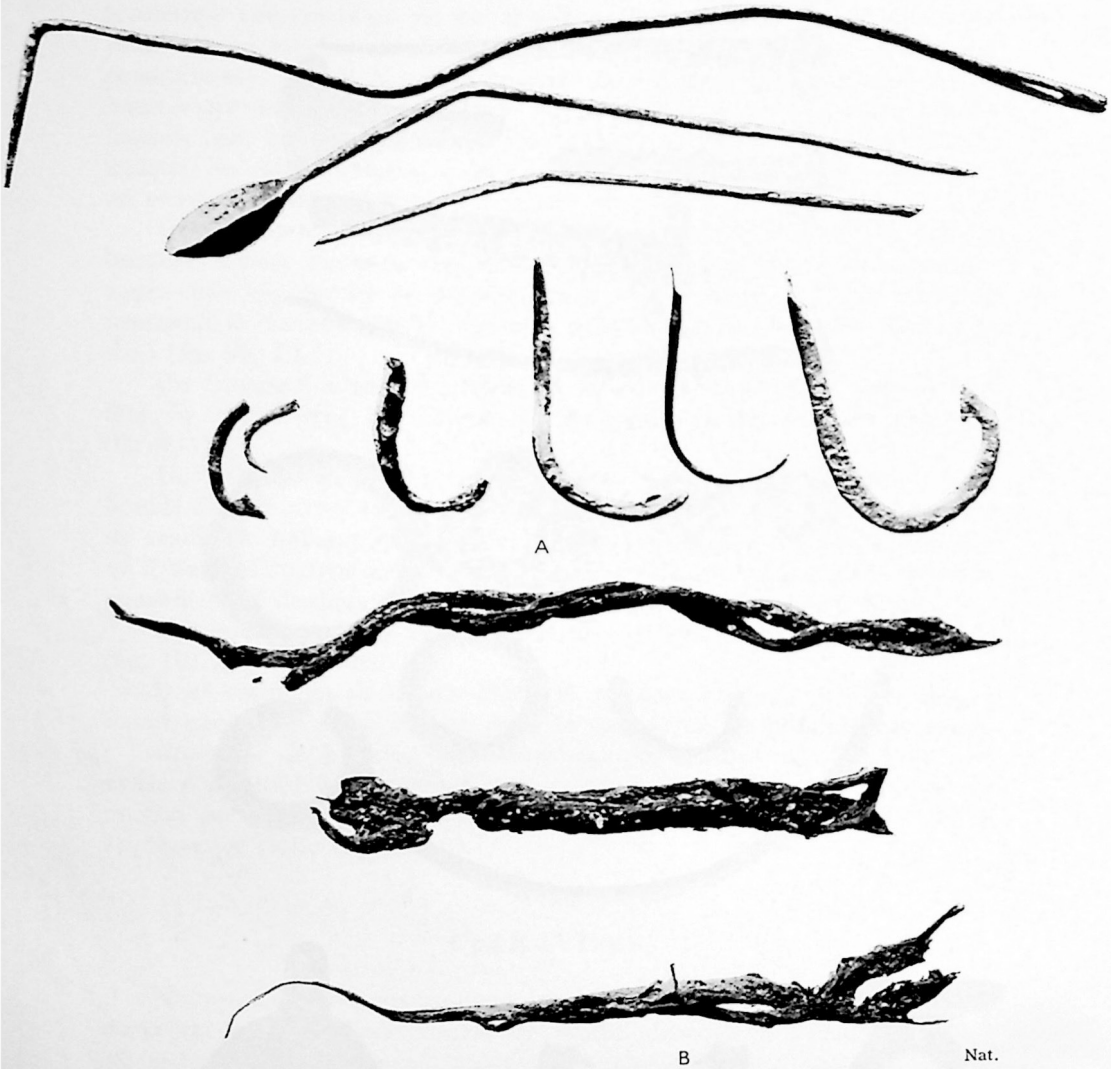

Fig. 100 - A) épingle à chas, curette et hameçons en bronze; B) ficelle et plombs de filet du niveau I A du port.

Un objet énigmatique et ovalaire, terminé par un manche brisé et présentant en son centre une légère dépression. La décoration, sur les deux faces et sur le manche, consiste en une guirlande trifoliée avec pointillés en relief représentant les fleurs soit d'un olivier soit d'un laurier. Le pourtour est décoré de trois rangées de perles de différentes tailles. Quatre volutes extérieures concourent au décor. Elles sont pla-

cées deux près de la pointe et deux sur la base (ces dernières sont doubles).

Le décor de feuillage est imprimé sur les deux faces, avec en plus, dans la dépression de la face supérieure, un dauphin central. La destination de cet objet, manifestement d'époque gallo-romaine, paraît controversée. Nous y verrions pour notre part, une espèce de cuillère ou un offertoire, destiné à des cérémonies rituelles (fig. 108, A).

Un plomb de douane trouvé sur le quai I A daté des environs de 145 après J.-C. (fig. 108, B).

Plusieurs plombs de pêche repliés en cylindres creux (fig. 101).

Un plomb de pêche de ce type porte une inscription apparemment ibérique (?) (fig. 109, A).

E) LE FER

La plupart des objets et outils usuels en fer figurent à Lattes: houes, herminettes, gouges, clés, « forces » (ciseaux archaïques) (fig. 106). Un couteau a été trouvé dans les couches supérieures du sondage 2. Sa lame est courbe et son dos anguleux rappelle les *falcata* ibériques.

F) L'OS

En plus des poinçons en os pris dans des diaphyses de moutons, dont la tradition remonte au Néolithique, le gisement a donné une série



Fig. 101 - TIGES DE PLOMB PERCÉES Nat.



Fig. 102 - AGRAFES DE PLOMB POUR AMPHORES Nat.

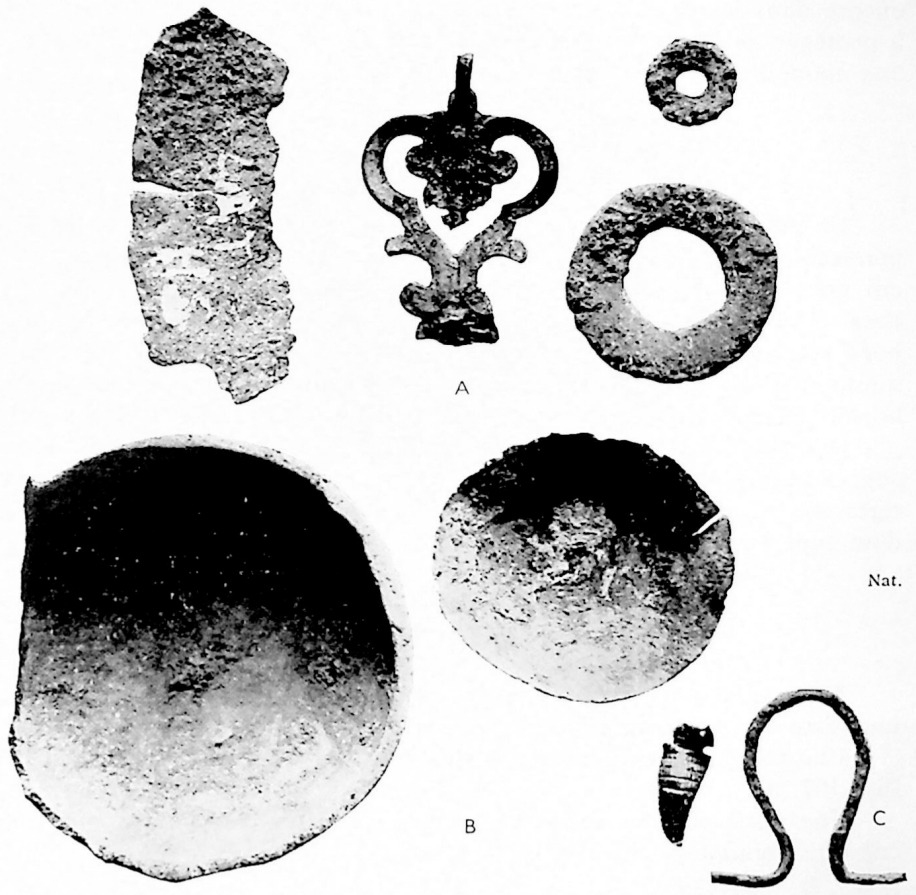

Fig. 103 - A: Anneaux, tôle et agrafe en bronze; B: cupules de bronze; C: gland d'or et crochet de boucle en bronze.

de manches et objets en os soigneusement travaillés (fig. 104, B). Celui de gauche de cette planche est la moitié d'un sifflet; un exemplaire entier figure dans les vitrines du Musée de Nîmes.

G) LES HACHES POLIES

Plusieurs haches polies (fig. 104, C) ont été trouvées à St-Sauveur, soit en surface, soit en stratigraphie. L'une était sous le seuil d'une porte.

Sa valeur prophylactique parait de ce fait démontrée. Cette croyance à la protection de la hache a survécu jusqu'à nos jours, où on trouve

encore dans les murs des bergeries des exemplaires de pierres destinés à protéger de la foudre. D'autres haches de pierre servaient de battant aux sonnailles des moutons.

H) L'OR

Un gland d'or fait d'une feuille repliée sur une armature de matière périssable, probablement en bois, actuellement disparue. Longueur, 1,9 cm pour 0,7 cm de diamètre. La partie inférieure de cette pièce est lisse, et sa moitié supérieure est incisée de traits guillochés. Sur son bord supérieur, elle est percée de deux trous minuscules. Il s'agit sans doute d'un gland de bordure de pectoral en or ou d'un élément de boucle d'oreille. Elle provient du niveau VII-VIII (fig. 103 C, à gauche).

Une boucle d'oreille faite de 3 tiges torsadées formant 3 cercles concentriques ouverts de différents diamètres. Au point de liaison ces tiges sont unies par une feuille d'or reliée. C'est une boucle d'oreille d'un type remontant au Bronze ancien (fig. 110).

I) DIVERS

Un magnifique camée ovale en pierre rose et blanche représentant un buste d'Hercule coiffé d'une peau de lion (fig. 109, B).

Une intaille en cornaline (?) portant gravé en creux, un cheval ailé (fig. 107, A).

Une autre intaille sur agate représentant un cheval ailé, aux articulations bouletées (fig. 107, B).

J) LES FIBULES

Les objets de métaux sont rares à Lattes. C'est un phénomène couramment constaté qu'en dehors des tombes où on l'enfouissait, le métal était récupéré avec soin, car il avait une valeur autrement grande que de nos jours.

Les fibules ne font pas exception à la règle. Nous en avons trouvé en surface, en couche dans la ville et dans le port. La ville la plus ancienne qui nous en ait donné est la ville VI. Elle est du type La Tène 1 ; les plus récentes appartiennent à la Tène 3 mais pour le moment nous n'avons pas trouvé de fibules romaines.

Fibules de la Tène I

Une fibule entière en bronze, arc filiforme, pied replié sur l'arc ressort à six spirales. Niveau VI (fig. 111 D, n° 4).



A

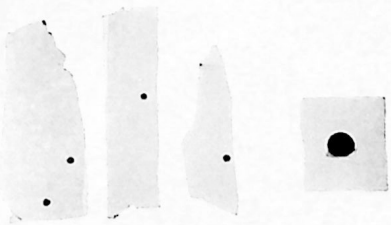

B



Nat.

C

Fig. 104 - Objets divers de Lattes. A: fusaïole découpée dans une amphore peignée; B: outils en os; C: haches polies néolithiques (ceraunies).

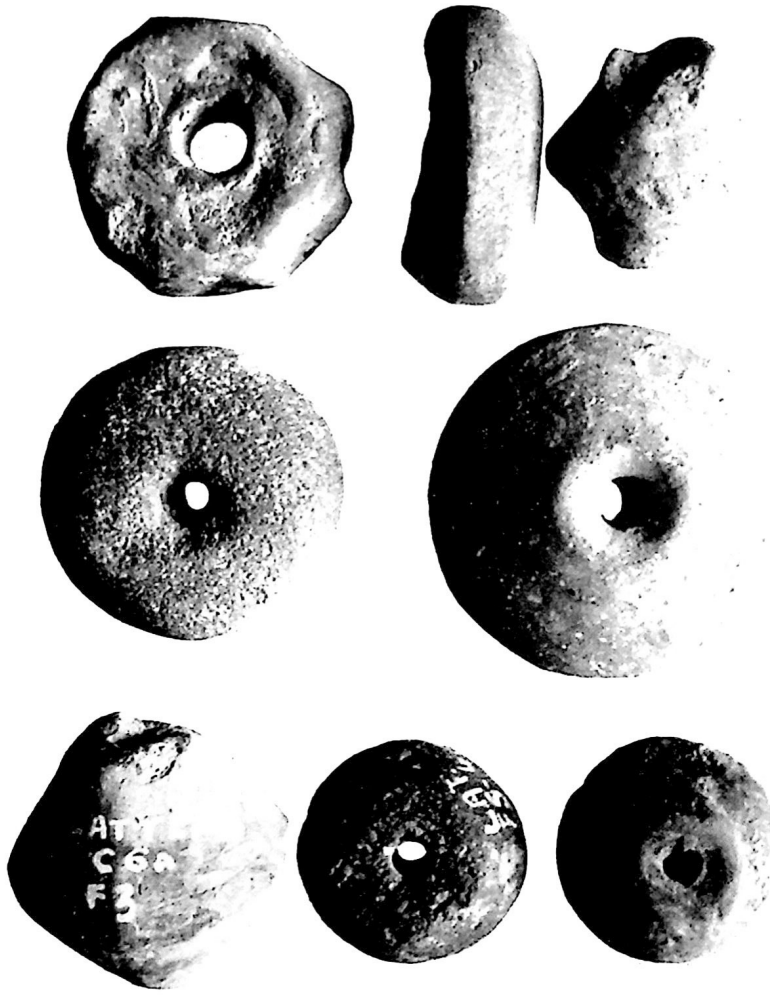

Nat.

Fig. 105 - Fusaïoles de Lyties

Une fibule en bronze, à laquelle manque le pied, l'ardillon et la plus grande partie du ressort. Niveau VI (fig. 111 D, n° 8).

Une autre en bronze, semblable, presque entière, manque seulement le pied, ressort à six spirales, corde externe. Niveau IV (fig. 111 D, n° 7).

Fibule de la Tène II

Un fragment de fibule en fer dont il ne reste que l'arc et une faible partie du ressort. Sur l'arc, l'extrémité du pied est encore fixée à l'intérieur d'une bague (fig. 111 D, n° 1).



Fig. 106 - OUTILS DIVERS EN FER

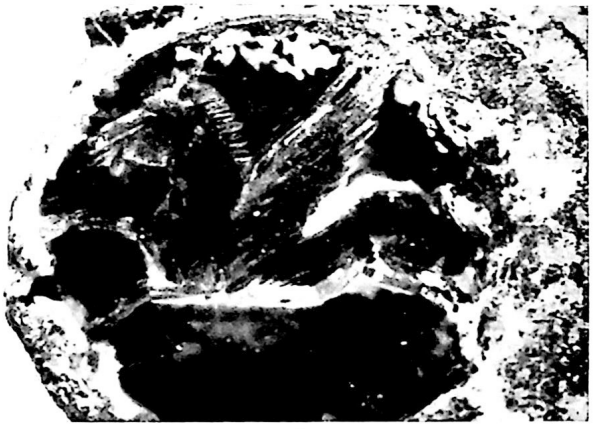

A

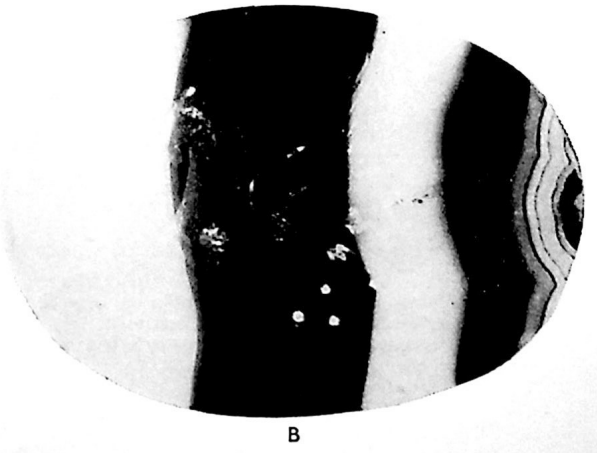

B

Fig. 107 - A: intaille en améthiste; B: intaille en agate, toutes deux ornées de Pégase.

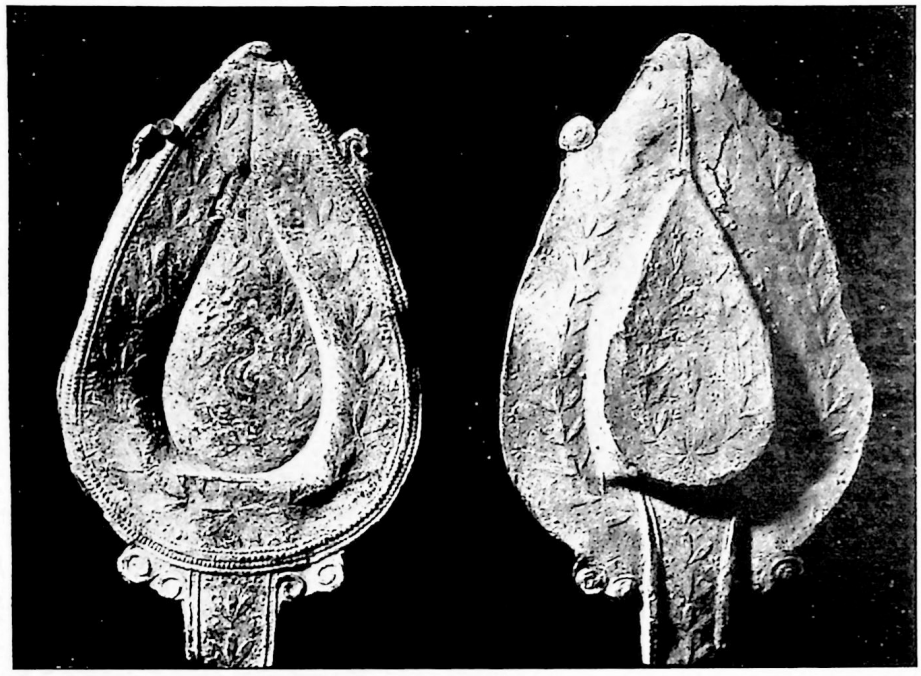

A

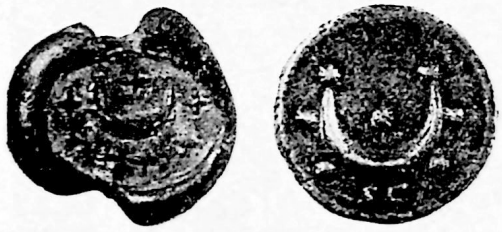

B

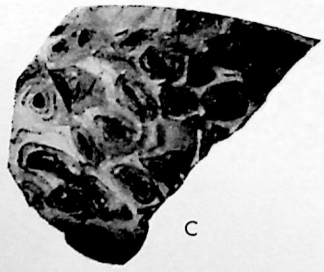

C



D

Fig. 108 - Objets divers de Lattes. A: patère en plomb orné de volutes extérieures et gravée de branches d'olivier en fleur avec dauphin au centre; B: nº 1, plomb de douane de Lattes, nº 2, bronze de comparaison de Faustine mère (collection Majurel); C: coupe de verre en *millefiori*; D: petite cafetière.

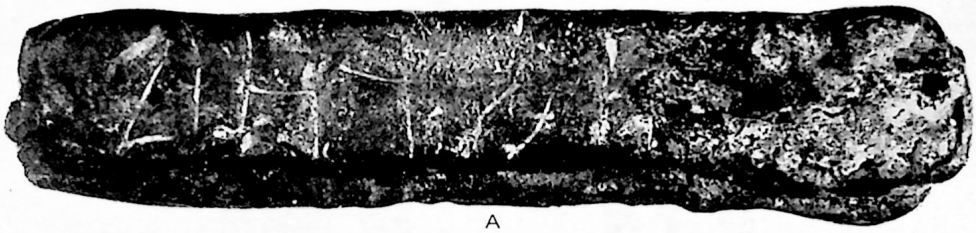

A



B

Fig. 109 - Objets divers de Lattes. A: plomb de pêche avec inscription ibérique; B: camée en pierre rose

Fibules de la Tène III

Toutes ont été trouvées dans le niveau I B du port. Nous avons adopté le classement de L. Lerat, pour les présenter.

1) *Fibules à ressort nu.*

Une fibule entière, en bronze paraissant doré, corde du ressort



Fig. 110 - Boucle d'oreille en or

extérieure à l'arc, pied ajouré, arc fait d'une mince plaque triangulaire très allongée, ornée de quatre cercles pointés, deux dans l'axe de l'arc, deux autres perpendiculaires à cet axe, près de la tête. Niveau I B du port (fig. 111, B).

Une grande fibule en bronze, à ressort nu, arc plat ayant la forme d'un triangle très allongé, orné d'un triangle incisé et de trois lignes en travers ; petit trou sur une ligne du triangle sans doute pour attacher une chaînette destinée à porter de menus objets ; ressort à quatre spires, corde intérieure à l'arc, pied triangulaire ajouré (fig. 111 D, n° 3).

Une fibule en bronze à ressort nu, arc filiforme, ressort à quatre spirales, corde intérieure à l'arc, pied triangulaire ajouré (fig. 111 D, n° 6).

Une fibule entière en bronze, corde du ressort intérieure à l'arc, pied ajouré, arc plat, triangulaire allongé (fig. 111 A, n° 2).

2) *Fibules à ressort protégé.*

Une très belle fibule qui a perdu son ressort, l'ardillon se trouvant en position près d'elle ; en bronze paraissant doré, arc plat en forme de triangle allongé, lignes pointillées dans l'axe et cannelures en travers au tiers de la longueur près du pied. Tête faite d'une plaque rectangulaire ornée de lignes de pointillés, se repliant sur le ressort ; une encoche a été prévue pour une cheville fixant le ressort (fig. 111, C).

Une autre fibule du même type, moins bien conservée (fig. 111 A, n° 1).

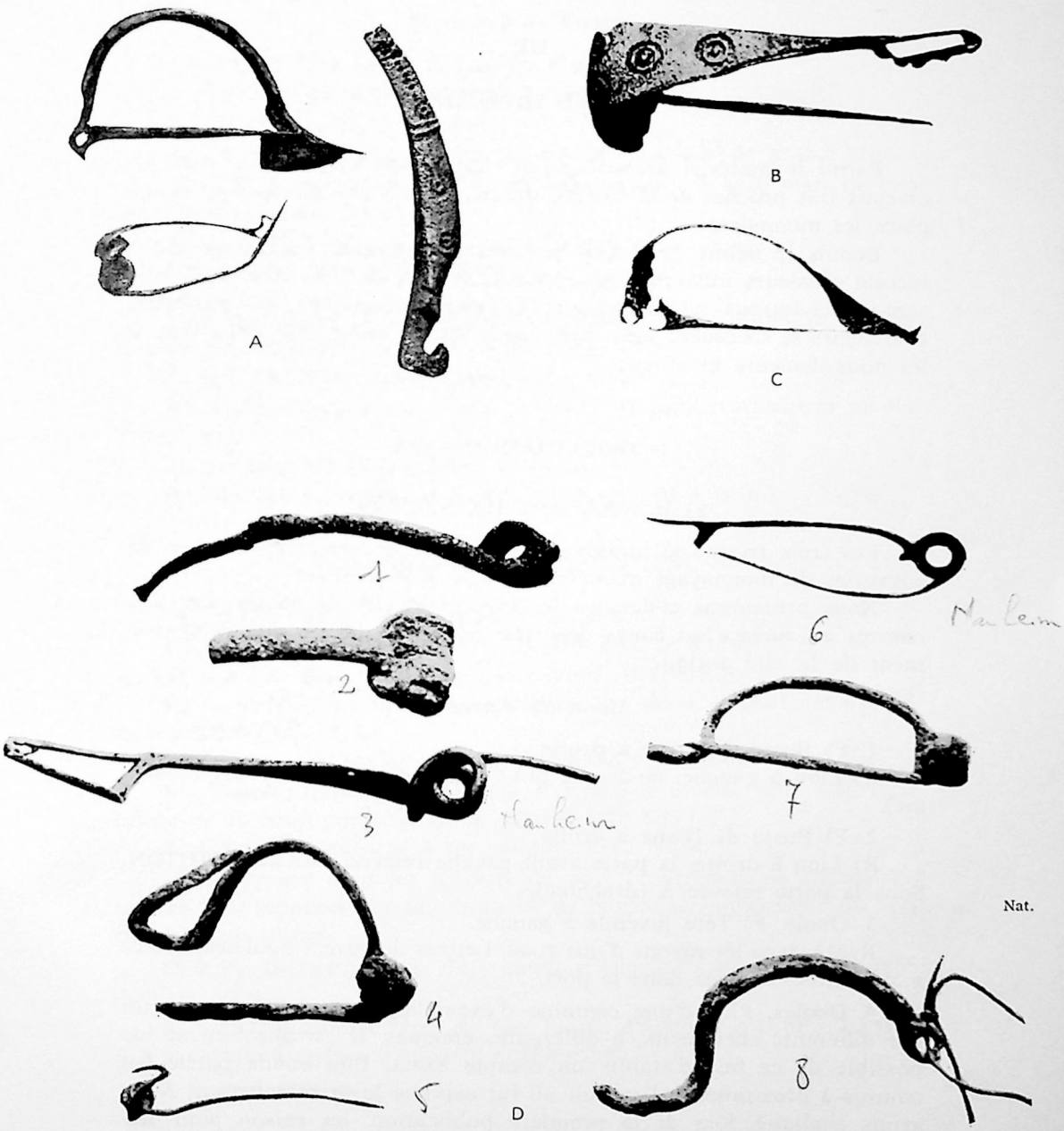

Fig. 111 - Fibules de Lattes. A: fibules de la Tène III et anse de situle en bronze; B et C: fibules de la Tène III; D: 2, 4, 7 et 8, fibules de la Tène I, n° 1, fibule de la Tène II, les autres fibules de la Tène III.

III

LES MONNAIES

Parmi le matériel archéologique recueilli en surface, ou dans les niveaux très proches de la surface du sol, il convient de citer en bonne place les monnaies.

Depuis le début de nos recherches à St-Sauveur, nous en avons récolté plusieurs milliers d'exemplaires. Encore la liste que nous présentons ci-dessous ne se prétend en rien exhaustive; de nombreux chercheurs se succèdent sans arrêt sur le site et une partie des trouvailles nous demeure inconnue.

1) TROUVAILLES ISOLEES

a) *MONNAYAGE MASSALIÈTE*

Les trois trésors si importants soient-ils, ne résument pas les découvertes du monnayage massaliète trouvé à St-Sauveur.

Nous présentons ci-dessous les exemplaires de ce monnayage rencontrés en surface au cours des cinq dernières années sur l'emplacement de la cité antique.

Monnaies d'argent

1. F) Buste de Diane à droite.

R) Lion à gauche, au-dessus ΜΑΣΣΑ, au-dessous ΛΙΗΤΩΝ (drachme).

2. F) Buste de Diane à droite.

R) Lion à droite, la patte avant gauche relevée. ΜΑΣΣΑ ΛΙΗΤΩΝ. Sous la patte relevée Λ (drachme).

3. Obole. F) Tête juvénile à gauche.

R/MA dans les rayons d'une roue. Lettres du revers bouletées. Pièce mal centrée, trouvée dans le port.

4. Oboles. Plus d'une centaine d'exemplaires, recueillies un à un par différents chercheurs, à différentes époques. Il est absolument impossible de ce fait d'établir un compte exact. Une bonne partie fut trouvée à proximité de l'endroit où fut exhumé le premier trésor. Nous avons expliqué, lors de la première publication, les raison pour lesquelles il nous fut impossible de le recueillir en totalité malgré un criblage sérieux (1).

(1) R. MAJUREL, J. ARNAL, H. PRADES, *Le trésor d'oboles massaliètes de Lattes (Hérault)*, dans *Ogam*, T. XVIII, 1966, p. 275.

Monnaies de bronze

5 à 20. F) Tête laurée d'Apollon à gauche.

R) Taureau cornupète à droite, légende effacée (M. B.).

21. F) Tête laurée à gauche.

R) Taureau à droite, au-dessus, massue. Module de grand bronze.

22 à 25. Exemplaires semblables aux numéros 5 à 20 mais de conservation exécrable (G. B.).

27 à 52. F) Tête laurée d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite (P. B.).

53 à 55. Mêmes exemplaires. A l'exergue A (De La Saussaye, *Numismatique de la Narbonnaise,* pl. VII, n° 336 (P. B.).

56 à 71. F) Tête laurée d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite. Pièces de conservation très médiocre (P. B.).

72. F) Tête laurée d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite, à l'exergue M A (P. B.).

b) *MONNAYAGE DE NIMES*

74 à 77. F) Tête d'Apollon laurée à gauche.

R) Sanglier courant à gauche. NAMA ZAT (P. B.).

78 à 83. F) Buste casqué de la colonie. Derrière S.

R) La colonie personnifiée sacrifiant aux deux serpents agathodémons. NEM COL (P. B.).

Emission au crocodile et au palmier (as et as coupés).

84. Premier type. F) Tête nue d'Octave à droite, tête d'Agrippa ceinte de la couronne rostrale à gauche. IMP DIVI F.

R) Crocodile enchaîné à un palmier. COL NEM.

1/2 as trouvé dans les niveaux du port (contremarque circulaire). Lettres D D séparées par une branche de laurier et entourées d'un cercle perlé au revers.

85 à 91. Deuxième type. Tête laurée d'Auguste à droite. Un as et 6 demi-as.

92 à 102. Troisième type. F) Tête laurée d'Auguste à droite. Lettres P P accostant les têtes d'Auguste et d'Agrippa.

7 as et 4 demi-as.

c) *MONNAIES GAULOISES*

Volques Arécomiques (bronze).

103 à 105. F) VOLCAE, tête de Diane diadémée.

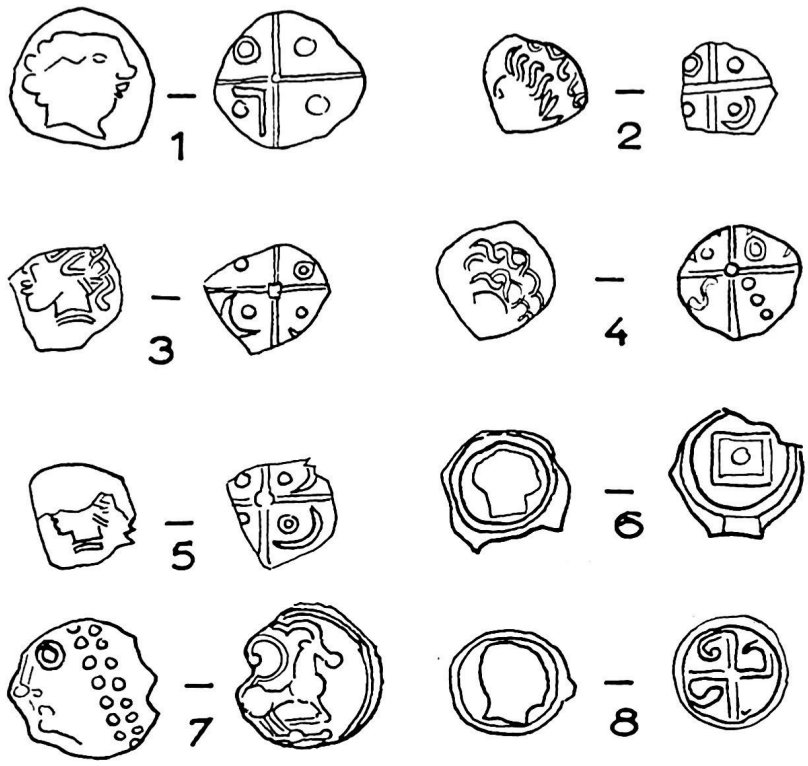

Fig. 112 - Quelques monnaies de Lattes

R) AREC, Démos debout revêtu de la toge devant une tige de laurier (P. B.).

Volques Tectosages (argent).

Hors relevé, signalons un trésor de monnaies à la croix de 757 pièces qui a été étudié dans la revue *Ogam* (1). Voici, par ailleurs, les exemplaires recueillis dans différents secteurs de Saint Sauveur.

106. F) Tête à droite.

R) Croix cantonnée d'une hache avec globule, d'un anneau et de globules (fig. 112, n° 1).

107. F) Tête à gauche.

R) Croix cantonnée de globules sur croissants et d'un anneau vraisemblablement lui aussi sur croissant (fig. 112, n° 2).

108. F) Tête à gauche.

R) Croix cantonnée de globule-anneau, globules sur croissants (fig. 112, n° 3).

(1) R. Majurel, J. Arnal, H. Prades, *Deux nouveaux trésors de Lattes (Herault)*, dans *Ogam*, T. XIX, 1967, pp. 408-433.

109. F) Tête à gauche.

R) Croix cantonnée d'un anneau sur croissant, d'un globule sur croissant, d'un « S » et de trois points en ligne. Variété de La Tour, n° 3371 (fig. 112, n° 4).

110. F) Tête à gauche.

R) Croix cantonnée de globules sur croissants et annelet sur croissant (pièce fourrée) (fig. 112, n° 5).

111. F) Tête à droite.

R) Croix cantonnée d'un globule sur croissant, les autres croissants indistincts.

112. Potin. F) Tête à gauche dans un cercle.

R) A l'intérieur d'un cercle, globule dans un carré (combinaison de La Tour 3419 pour la forme, 3367 pour la figure du revers). Pour cette raison nous pensons pouvoir attribuer ce revers aux Volques Tectosages (fig. 112, n° 6).

Potins attribués aux Sequanes

113. F) Tête laurée (double rangée de globules) à gauche.

R) Dans un cercle, quadrupède cornu (?) galopant vers la droite, la queue recourbée dans le dos (variété de la Tour 5390 pour le droit). Le revers paraît rare étant donné l'orientation du cheval, opposée à l'orientation ordinaire (fig. 112, n° 7).

114. F) Tête informe à gauche.

R) Cheval à gauche la queue relevée en S au-dessus du corps.

115. F) Tête informe à gauche.

R) Cheval à gauche la queue relevée en S au-dessus du corps.

116. F) Tête informe à gauche.

R) Cheval à gauche, la queue en S.

Catalauni

117. F) Guerrier marchant à droite portant javelot et torques.

R) Fibule au-dessous, quadrupède et serpent.

Potin

118. F) Tête informe à gauche dans un cercle.

R) Swastika occupant tout le champ (fig. 112, n° 8).

Anciennement attribuée aux Petrucorii

119. F) Tête à droite SEX F.

R) Quadrupède marchant à droite T · POM. Malgré la ressemblance de style avec certaines pièces du monnayage des Petrucorii, cette mon-

naie se semble pas leur appartenir. P. C. Vian, sur la foi de trouvailles similaires dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, lui attribue une origine régionale. Mais plusieurs sites de l'Hérault l'ayant déjà livré, cette origine régionale reste à préciser.

d) *MONNAIES IBÉRIQUES OU À LÉGENDE IBÉRIQUE*

Emporiae

120. F) Tête casquée à droite.

R) Pégase. G. B. Pièce dans un tel état de conservation qu'il est impossible de reconnaître les caractères de la légende.

Monnayage narbonnais

121. F) Tête à droite.

R) Taureau bondissant à droite. Légende ibérique en deux lignes séparées par un trait sous le quadrupède. Fin de la ligne du dessus N K E N.

e) *MONNAYAGE ROMAIN*

République Romaine

122. CONSIDIA (frappé en 49 av. J-C. à Apollonie d'Illyrie) par *C. Considius Paetus* monétaire en 705 de la fondation de Rome.

F) Tête d'Apollon laurée à droite, derrière la lettre A initiale d'*Apollon*.

R) CONSIDI PAETI chaise curule sur laquelle est déposé une couronne (Babelon I, *Considia*, p. 377, n° 2).

123. L. RVTILIVS FLACCVS monétaire vers 79 av. J-C.

F) Tête de Rome à droite avec casque ailé, FLAC.

R) La victoire tenant une couronne dans une bige au galop à droite; au-dessous: L. RVTILI (Babelon II, RVTILIA, p. 413).

Empire Romain

Auguste

125. P. B. F) IMP CAESAR tête laurée d'Auguste à droite.

R) AVGVSTVS aigle déployé de face et regardant à gauche.

126. As. F) Tête d'Auguste laurée à droite CAESAR PONT MAX.

R) Autel de Lyon. ROM ET AVG.

Germanicus

127. M. B. F) GERMANICVS CAESAR TI AVG F DIVI AVG N tête de Germanicus à gauche.

R) Autour de S C C CAESAR DIVI AVG PRON AVG P · M · TR · P · IIII P · P ·

Claude I

128. M. B. F) ... AR AVG. Sa tête à gauche.

R) Illisible.

Au droit, contremarque très légèrement rectangulaire frappée sur le cou; de lecture difficile, on pourrait y voir un N terminal de la contremarque BON, mais à la lumière de pièces de comparaison, nous pensons qu'il vaut mieux y lire le monogramme M P, à l'envers.

129. M. B. F) Tête de Claude I à gauche, légende disparue.

R) LIBERT etc. La liberté portant un *pileus*.

Néron (as frappé à Lyon)

130. M. B. F) Tête nue de Néron à droite? Petit globe à la base du cou IMP NERO AVG P MAX TR P P P.

R) Victoire marchant à gauche et portant bouclier à légende S P Q R.

131. F) IMP NERO TR P P P; son buste à droite.

R) Même revers que le précédent (as coupé).

Trajan (frappé entre 104 et 110 de J-C.).

132. F) Sa tête laurée à droite. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P.

R) Personnage debout tenant un sceptre et tourné à gauche vers un autel. Denier.

Hadrien

133. F) Son buste laurée à droite. HADRIANVS AVGVSTVS.

R) Hadrien en habit militaire, tenant une haste et galopant à droite. COS III P P SC. As de bronze.

134. F) Son buste à droite.

R) Illisible. Légendes disparues. Sesterce.

135. F) Son buste lauré à droite ... COS III P P.

R) S C dans une couronne de lauriers. As.

136. F) Sa tête à droite.

R) Illisible. As.

Faustine mère

137. F) Buste de Faustine mère à droite. DIVA FAUSTINA.

R) Vesta à gauche avec sceptre et *palladium*. AVGVSTA S C (M. B.).

Marc Aurèle

138. F) Son buste à droite. Légendes disparues.

R) Presque illisible; personnage de face. Sesterce.

139. F. Son buste à droite. Légendes disparues.

R) Personnage à droite, pièce très usée. As.

Faustina jeune

140. F) Son buste à droite ... AVG.

R) Femme assise à gauche, la Concorde (?) tenant patère et objet indistinct. As.

Septime Sévère

141. F) Sa tête laurée à droite ... ERT AVG IMP III.

R) Les trois monnaies portant balances et cornes d'abondance. Légende disparue. Sesterce.

Ici s'achève la liste des monnaies identifiables. Les quatre suivantes de lecture très difficile ne sont pas attribuées ou ne le sont qu'avec les plus extrêmes réserves.

DIVERS

142. Petit bronze.

F) Tête à gauche.

R) Vague objet crescentiforme à l'extrémité inférieure du flan. Petit bronze à la galère de Marseille?

143. Bronze.

F) Complètement effacé.

R) Quadrupède marchant à droite.

Pourrait être le taureau du revers de la monnaie de Marseille (De La Saussaye, pl. VIII, n° 364).

144. Bronze.

F) Tête à droite à grosses lèvres. Rappelle le droit de Hill (1).

R) Totalement frustre (paraît, malgré tout, appartenir au groupe narbonnais).

145. Bronze.

F) Tête à gauche.

R) Cheval à gauche, annelet sous le ventre.

146. Petit bronze de Tarente.

F) Coquille de *cardium*.

R) Dauphin.

147. Petit bronze frappé à Carthage.

F) Tête à gauche.

R) Cheval galopant à droite.

148 Petit bronze d'Ebusus, IIème siècle avant J.-C.

F) Cabire tenant un serpent.

R) Identique au droit.

Enfin une vingtaine de petits bronzes, moyens bronzes et pièces totalement frustres n'ont pu être identifiés. Ce qui nous donne en définitive:

(1) HILL, *Monnaies de la Narbonnaise à inscription ibérique*, pl. VIII, n° 5.

Monnayage marseillais: 72 pièces plus 2 possibles.
Monnayage nîmois: 29 pièces.
Volques arécomiques: 3 pièces.
Volques tectosages: 7 pièces.
Autres peuples de Gaule: 7 + 1 possible.

Emporiae: 1

Groupe narbonnais: 1 + 1 possible.
République romaine: 3.
Empire romain: 17.

Deux constatations s'imposent à la lecture de ce relevé. Tout d'abord l'écrasante supériorité numérique du monnayage marseillais, qui groupe plus de la moitié des monnaies récoltées sur le sol de St-Sauveur.

Ce monnayage est, en grande partie, représenté par les petits bronzes à l'effigie d'Apollon et, au revers, du taureau cornupète, monnaies que les fouilles d'Ensérune, en particulier, permettent de classer au second et au premier siècles av. J.-C.

Quantitativement, c'est le monnayage nîmois qui occupe le second rang après le monnayage marseillais. On remarquera qu'à l'exception d'un seul as portant la contremarque D. D, tous les autres appartiennent au deuxième et au troisième types, ce qui semble confirmer l'hypothèse de C. MacKraay (1).

Le monnayage des Arécomiques, des Tectosages est également bien représenté. Les autres peuples de la Gaule ont peu fourni.

On constate ainsi que, antérieurement à l'ère chrétienne et dans les premières années de notre ère, la circulation des monnaies à Lattes a revêtu un caractère régional. Ceci est confirmé depuis longtemps par les autres *oppida* languedociens.

Relisons par exemple ce qu'écrivait E. Bonnet (2) à propos des monnaies antiques découvertes sur l'oppidum de Murviel, assez voisin de Lattes: « Les monnaies gauloises les plus souvent rencontrées dans « les ruines de Murviel sont des petits bronzes massaliètes au taureau

(1) Selon Colin M. Kraay, Les productions de l'atelier impérial de Lyon (bronzes à l'autel de Lyon et à légende: CAESAR PONT MAX), modifièrent, peu après leur parution en 10 av. J-C., la circulation des as de Nimes, jusqu'alors amenés aux frontières du monde romain. Ils auraient peu à peu remplacé les as nimois qui auraient été réduits à une circulation régionale. Il est donc normal qu'à Lattes, ce soient surtout les derniers types des as au crocodile qui soient représentés. Nous avons déjà constaté ce même phénomène en plusieurs points de la Narbonnaise: *Ambrussum*, *Sextantio*, Murviel, Nébian, nous ont livré des as de Nimes des second et troisième types. Jamais des as du premier type. Nous ne voulons pas dire que ces as du premier type ne se rencontrent pas en Narbonnaise. L'un de nous en possède un exemplaire trouvé près de Teyran. Mais leur quantité ne saurait être comparée à celle des as des 2ème et 3ème types. Par contre c'est l'inverse qui se produit en dehors de la Narbonnaise. L'un de nous (René Majurel) a constaté que toutes les trouvailles d'as nimois, à l'exception d'un seul exemplaire, faites par lui et ses amis, sur les sites archéologiques de Seine-et-Marne étaient des trouvailles d'as du Ier type (Octave tête nue). Ce qui semble confirmer la thèse de Colin Mac Kraay (on trouvera cette thèse exposée dans: *The chronology of the Coinage of Colonia Nemausus*, dans *Numismatic Chronicle*, 1955, p. 86).

(2) E. Bonnet, *Antiquités du Département de l'Hérault*, Montpellier, 1905.

« cornupète. Viennent ensuite dans l'ordre de fréquence, les découvertes « de monnaies arécomiques au type de la tête de Diane et du Demos « avec la légende VOLCAE AREC, puis les diverses monnaies nîmoises « petits bronzes au sanglier et à la légende NAMAZAT, pièces au buste « casqué à légende NEM COL et surtout les moyens bronze au croco- « dile (ces derniers souvent fragmentés). On trouve encore à Murviel « mais moins fréquemment, des monnaies tectosages dites à la croix ».

Arrêtons la citation; qui ne reconnaîtrait dans le monnayage de Murviel le monnayage même de Lattes? E. Bonnet il est vrai, cite encore, pour Murviel, des monnaies que Lattes n'a pas encore restituées: monnaies de Béziers et des Longostalètes. Mais, ces monnaies du groupe narbonnais sont plus répandues dans l'ouest que dans l'est de l'Hérault même si elles franchissent assez souvent le fleuve. A Lattes c'est le monnayage massaliète qui prévaut comme sur les *oppida* du Gard, à Murviel et à Ensérune.

Au troisième et au second siècles avant notre ère, il éclipse tous les autres. Puis la romanisation se fait sentir. L'atelier local de Nîmes, qui ne va pas tarder à être appelé à un grand avenir, concurrence par ses émissions la circulation du monnayage marseillais sur le déclin. Lorsque les as nîmois deviennent à leur tour anachroniques, l'atelier impérial de Lyon fonctionne à plein rendement et ce sont ses émissions que nous retrouvons à Lattes. A l'heure de la paix romaine, le seul atelier de Rome fournit à tout l'Empire.

Retenons donc qu'antérieurement à l'ère chrétienne le monnayage en circulation à Lattes est typiquement régional, ce qui confirme l'influence primordiale de Marseille, durant des siècles, dans les transactions commerciales entre le Rhône et l'Hérault.

La seconde constatation que nous pouvons faire c'est l'absence complète, à Lattes, de monnaies de l'Empire Romain du IIIème et IVème siècle de notre ère. A St-Sauveur, les petits bronzes de la seconde moitié du IIIème et ceux de la période constantinienne font totalement défaut.

A propos des petits bronzes du IIIème siècle, on ne saurait invoquer, pour justifier cette carence, l'éloignement de certains lieux d'émission (ateliers du Rhin) par exemple. Nous en avons retrouvés un certain nombre au pied de l'*oppidum* d'*Ambrussum* en bordure du Vidourle. Des chercheurs les retrouvent quotidiennement et en abondance sur les stations gallo-romaines de la région de Mèze et de Frontignan. Il en est de même dans ces régions pour les émissions d'époque constantinienne et, pour ne citer qu'un autre secteur de l'Hérault, plus de vingt ont été trouvés ensemble à St-Mathieu-de-Tréviers sur le gisement du Lébous (1). Leur absence à St-Sauveur, revêt donc une signification qui ne peut être que l'abandon du site à une date relativement haute (vraisemblablement

(1) J. ARNAL et H. MARTIN-GRANEL, *Le château préhistorique du Lébous*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 1961, p. 571.



2 : 1

Fig. 113 - Oboles massaliètes en argent du premier trésor



F

2 : 1

Fig. 114 - Monnaies à la croix avec inscription ibérique ACERECONTON

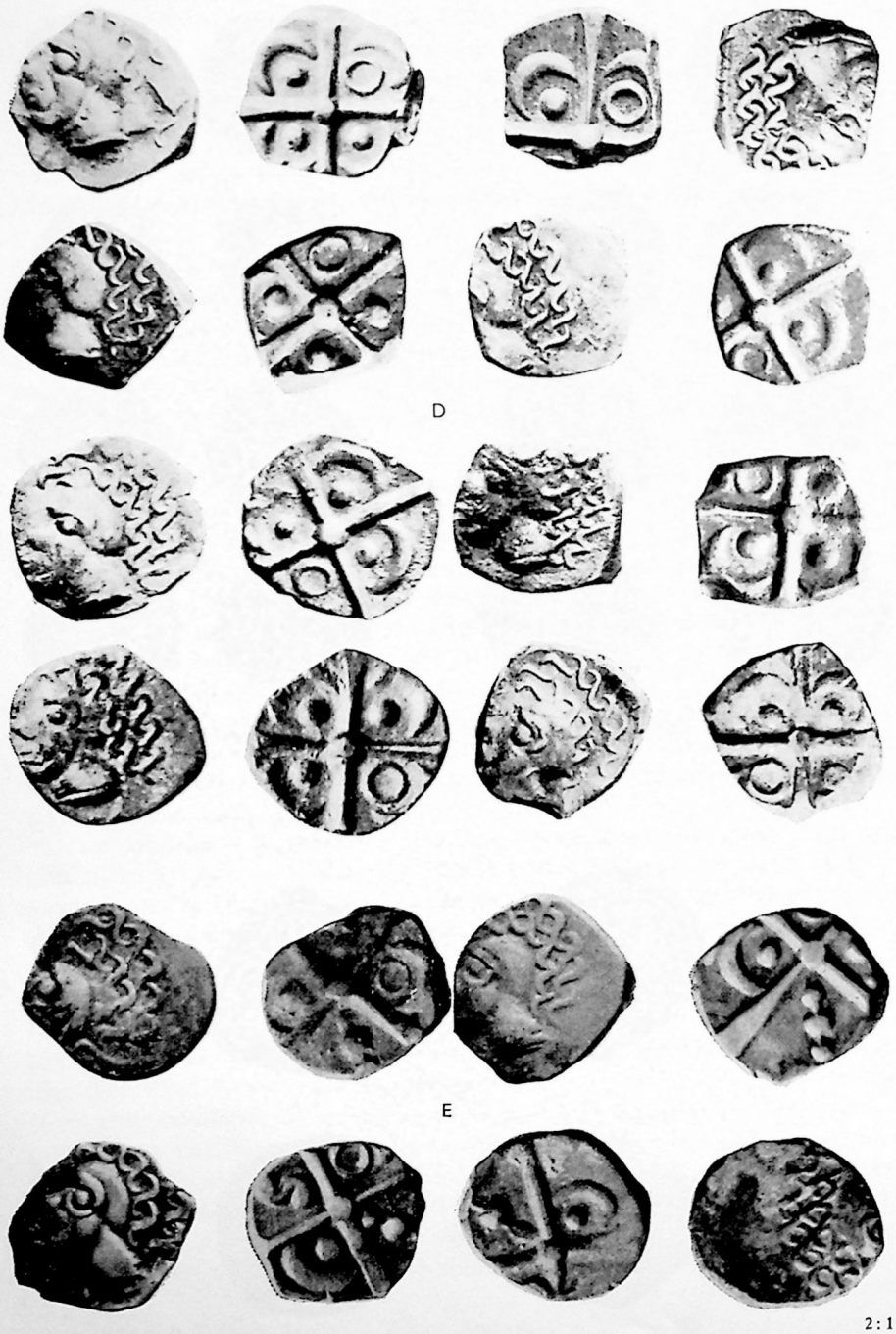

Fig. 115 - Monnaies d'argent « à la croix » du troisième trésor

dans le début du IIIème siècle), abandon confirmé par l'absence de céramiques de basse époque, communes pourtant dans de nombreux gisements environnants.

2) LES TRESORS

Les trois dernières années ont apporté chacune leur trésor.

TRÉSOR 1965. Trésor d'oboles massaliètes groupant environ 2000 pièces, parmi lesquelles nous avons retenu quatre principales variétés. La première variété groupant 1019 exemplaires présentait un revers aux lettres M A de la légende, non bouletées. Les lettres de légende des M A des trois autres variétés étaient en grande majorité bouletées. Le poids moyen de ces pièces se retrouve autour de 0,62 gr. (fig. 113).

Datation approximative: début deuxième siècle avant J-C.

TRÉSOR 1966. Oboles massaliètes de type semblable aux précédentes: 993 pièces, toutes à légende M A, non bouletée; la variété qui, dans le premier trésor groupait 1019 pièces, se retrouve dans le second, représentée 44 fois. La plupart des exemplaires du second trésor appartiennent à une variété qui ne figure pas dans le premier, et où les seules distinctions sont la présence ou l'absence de favoris sur la tête juvénile du droit. Cette variété, très belle de gravure, paraît être un prototype de la variété de 44 exemplaires (1019 dans le premier trésor). Le second trésor d'oboles de Lattes est légèrement plus ancien que le premier et peut remonter à la fin du troisième siècle avant J-C.

TRÉSOR 1967. Plus de 800 monnaies à la croix, en argent des Volques Tectosages accompagnant un potin gaulois au quadrupède déformé (fig. 112). Le poids moyen des exemplaires de ce trésor, ± 3,30 gr, nous donne, d'après les trouvailles du territoire espagnol, une date d'enfouissement se situant dans la première moitié du second siècle avant J-C., au plus tard au milieu de ce siècle. Ce troisième trésor est révélateur à plus d'un titre. Il apporte, représenté par plusieurs centaines d'exemplaires, un type de monnaie à la croix, au revers contenant la hache, rare partout ailleurs dans le Midi de la France et qui est peut-être d'origine régionale. Il confirme la circulation intensive d'un type dit « à la tête de nègre » dans les départements actuels du Gard et de l'Hérault; il contient 4 monnaies à légende ibérique A CE RE KO N TO N (fig. 114), ce qui porte à 12 le total des exemplaires connus en France, et ouvre des horizons nouveaux sur l'origine de ces émissions. Enfin la présence d'un potin au quadrupède déformé dans un trésor datant de la première moitié du second siècle avant J-C. nous prouve que, contrairement à l'opinion reçue, ces potins circulaient déjà en Gaule un siècle au moins avant la date attribuée à la plupart d'entre eux.

IV

LES AUTELS-FOYERS ET LES CHENETS

Le fait d'avoir retrouvé à Lattes, dans chacun de nos sondages importants, un autel-foyer accompagné de chenets, nous invite à participer au débat ouvert depuis quelques années sur les détails de ce culte domestique, qui paraît avoir été d'usage courant, dans les derniers siècles précédant l'ère chrétienne, sur la plupart des sites préromains entre Rhône et Pyrénées.

Longtemps les chenets de la Roque (Fabrègues, Hérault) (1), signalés par E. Bonnet dans un article sur cet *oppidum*, figurèrent comme des pièces isolées, objet de curiosité pour les archéologues régionaux.

Puis, au lendemain de la guerre 1939-45, la mise en valeur archéologique du site de La Roque par Pierre Larderet (2) allait replacer ces chenets dans leur contexte cultuel (autel-foyer, vases percés libatoires etc.) et nous permettre d'avoir enfin une vue plus précise du problème.

P. Larderet, ayant eu la chance de trouver et pu sauver, grâce à la qualité de ses fouilles, deux de ces autels en stratigraphie (3), a dressé la chronologie suivante des autels-foyers.

A la Roque 2 (niveau VI A, première moitié du quatrième siècle avant notre ère) l'autel est décoré de grecques et de combinaisons spiroïdales à 4 et 3 éléments d'un style très pur (4).

A la Roque 1 (niveau III A, première moitié du IIIème siècle avant J-C.) le style dégénère et l'autel n'est plus décoré que d'une grecque abâtardie dite pseudo-grecque, et de motifs malhabiles en chevrons, dents de scie, arêtes (5).

L'autel de la Roque 1 était accompagné de trois fragments de chenets dont l'un présente entre les oreilles « des chevrons esquissés entre des lignes parallèles incisées qui suivent l'encolure et le dos de l'animal » (6).

Il semble donc que l'on doive retenir un certain parallélisme (utilisation de lignes, de chevrons incisés) entre les autels-foyers et les chenets d'une même époque.

Il est dommage que des chenets n'accompagnent pas l'autel-foyer de La Roque 2. P. Larderet pense que des pierres en faisaient office,

(1) Emile Bonnet, *L'oppidum de la Roque, dans Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, III, 1932, p. 76-86.

(2) Pierre Larderet, *Oppidum pré-romain de La Roque (Fabrègues, Hérault)*, dans *Gallia*, T. XV, 1957, p. 1 à 39.

(3) *Ibidem*, p. 38.

(4) *Ibidem*, p. 30, fig. 21.

(5) *Ibidem*, p. 27, fig. 19.

(6) *Ibidem*, p. 29.



A



B C



D E

Fig. 116 - Autels-foyers de Lattes. A: autel-foyer non décoré du sondage III, niveau IV; B à D: autel-foyer décoré du niveau V détruit par la ville IV; E: restes d'autels-foyers décorés trouvés en surface.

mais ce n'est qu'une supposition de sa part (1) et l'auteur de conclure « que l'évolution dans la décoration des autels-foyers d'un niveau à l'autre est une synthèse décorative du dessin attique et du dessin local de tradition hallstattienne » (2).

Il semble donc, à la lumière des explications de P. Larderet, que plus nous nous approchons de l'ère chrétienne et plus le décor, à l'origine d'un dessin très pur, s'abâtardisse, s'alourdisse de motifs nouveaux sous l'influence de traditions locales vraisemblablement celtiques.

Voyons maintenant les indications apportées par Lattes. Au sondage 1 l'autel-foyer a été découvert au niveau III, qui correspond au IIème siècle avant J-C. Il n'était pas décoré mais formé d'une tablette d'argile rubéfiée, entourée d'un bourrelet de torchis que constituait en quelque sorte une cuvette (fig. 116, A).

Les chenets découverts à son niveau, ou à un niveau légèrement plus récent, étaient décorés sur la tête et l'encolure de trois bourrelets incisés (fig. 117).

Au sondage II, niveau IV, (IIIème siècle avant J-C.), furent découverts les restes d'un autel-foyer également non décoré et de technique identique au précédent. Parmi les fragments de chenets dégagés à proximité, l'un porte des nervures incisées. Dans ce même sondage, mais à un niveau plus profond (niveau V, 2ème moitié du IVème siècle avant J-C.) apparaissent des fragments de chenets ocellés (fig. 118).

Enfin, dans les sondages III, débris d'un bel autel-foyer décoré de pseudo-grecques, motifs spiralés et chevrons. Bien que n'ayant pas été trouvés en place, nous pensons qu'ils pourraient être rapportés au quatrième siècle avant J-C. Seule une tête de chenet découverte dans le niveau VII serait plus ancienne, 2ème moitié du Vème siècle (fig. 116, D et C).

Peut-on à partir de ces quelques éléments compléter la nomenclature de P. Larderet et dire qu'à côté des autels-foyers relativement anciens décorés de grecques, de motifs spiralés d'un style très pur et de spécimens plus nombreux et plus récents, offrant le même type de décoration mais dans un style plus relâché, il existe des autels-foyers sans aucune décoration dont la datation paraît récente?

Les exemplaires de Lattes ne sont d'ailleurs pas les premiers découverts. En Espagne le gisement de Cortes de Navarra a livré à J. Maluquer de Motes des plaques d'argile à bourrelet (3). J. Maluquer de Motes se refuse à voir en elles des autels. Ce ne seraient que de simples foyers et les chenets qu'on y rencontre ne seraint référables à aucun culte domestique. Nous retrouvons également ces plaques d'argile à bourre-

(1) *Ibidem*, p. 31.
(2) *Ibidem*, p. 34.
(3) Juan Maluquer de Motes, *El yacimiento hallstattico de Cortes de Navarra* (Instituto Principe de Viana), Pamplona 1954, T. I et II.

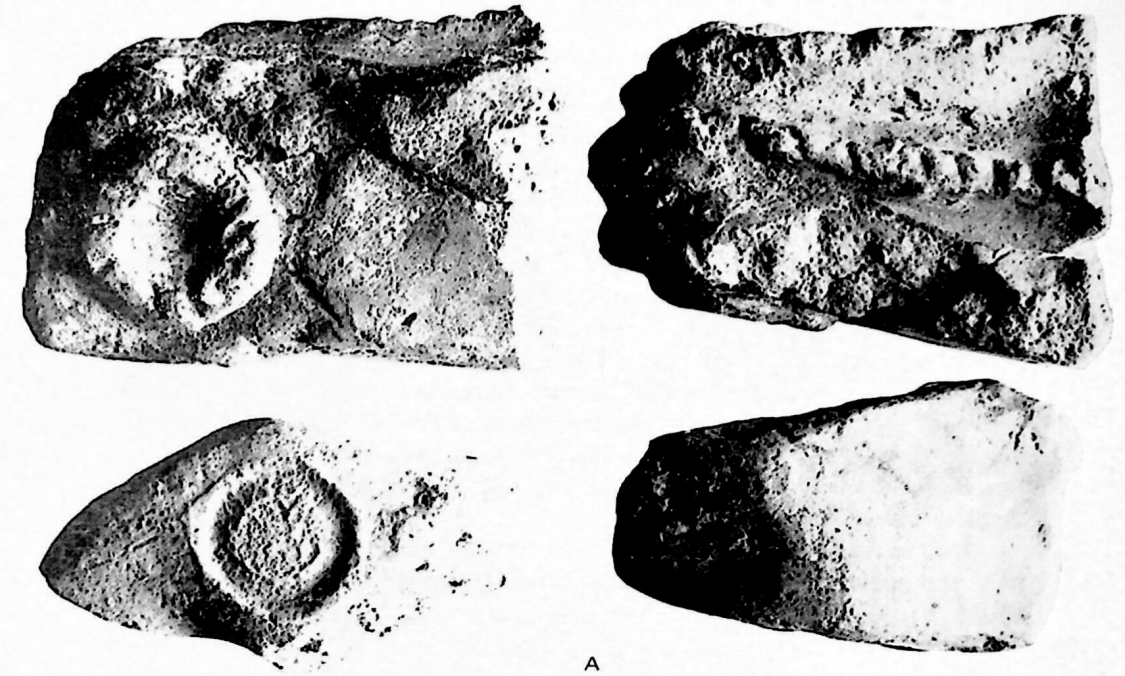

A

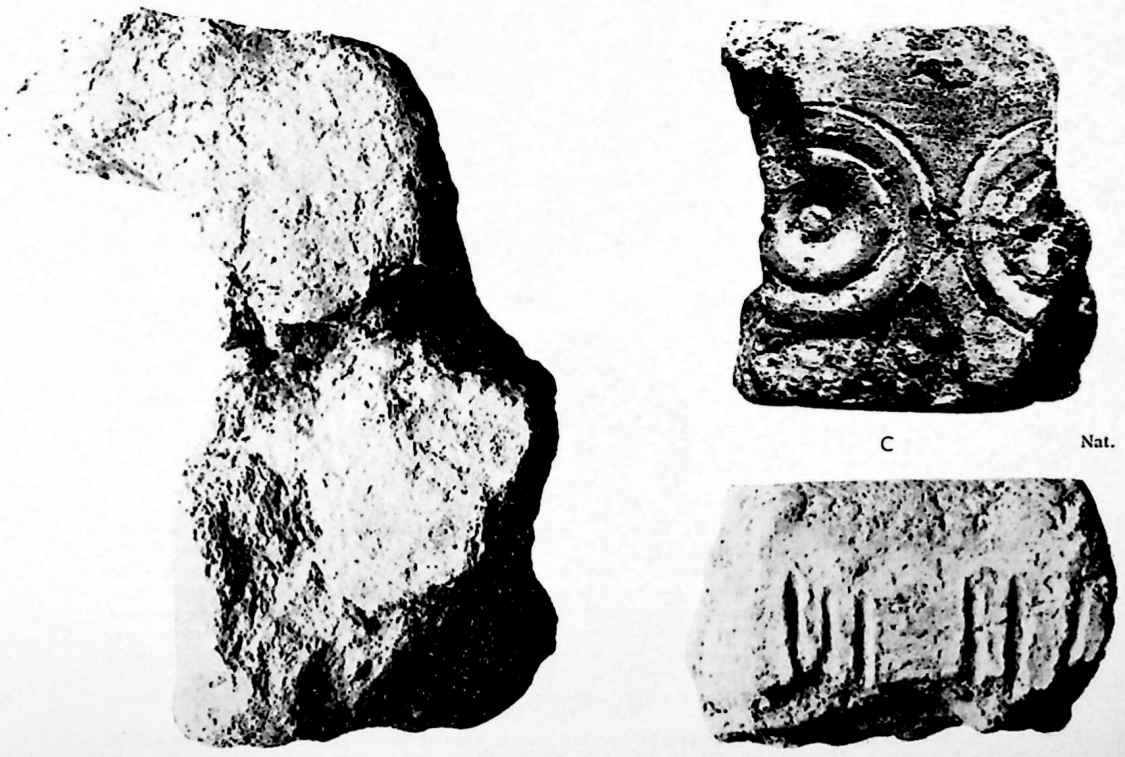

C

Nat.

B

D

Fig. 117 - Chenets animaux de Lattes. A: chenet-cheval et chenet-belette; B: chenet-chien (?) du port de Lattes, niveau I A; C et D: corps de chenet du niveau V.

lets mais sous une forme différente, dans l'autel-foyer de Jana (Bulgarie) reconstitué par Th. Guerassimov (1).

Le débat reste toujours ouvert sur la destination de ces tablettes d'argile non décorées. Foyer? Autel? Autel-foyer? Les fouilles de Lievtopol, ville thrace près de Koprinka, datées par les chercheurs locaux de la fin du IVème à la fin du IIIème siècle avant J-C. pour la période antique, permettent peut-être de trancher la question dans le sens de la destination cultuelle. D. P. Dimitrov écrit dans sa communication préliminaire de Lievtopol (2): « Dans chacune des maisons furent découvertes des surfaces d'argile battue, inconnues dans les habitations grecques pré-hellénistiques et hellénistiques. Elles se trouvaient presque au centre du local, 10 à 15 cm au-dessus du sol, leur surface est soit *tout-à-fait unie* (nous nous permettons de souligner), soit décorée de diverses manières ».

Notre première hypothèse d'avoir affaire ici à des foyers fut infirmée non seulement par l'absence de traces de foyer mais encore par les traces d'une riche peinture qui subsistaient sur quelques-unes. L'une d'elles se révéla particulièrement intéressante, avec trois serpents dessinés, ce qui incline à leur prêter une signification cultuelle. On remarquera la contemporanéité, dans cette même ville, des surfaces d'argile à décoration peinte et des surfaces d'argile nue.

Comme à Lattes, cette différence de qualité entre les autels-foyers ne traduit peut-être qu'une différence de rang social entre les divers propriétaires; les maisons les plus pauvres possédaient les autels-foyers les plus humbles. Il semble danc que les surfaces unies ne soient pas plus récentes que les surfaces décorées. Et le fait de les avoir trouvées à Lattes dans les niveaux récents n'est peut-être dû qu'au hasard de la fouille (3).

Retenons encore qu'à Lattes, entre le IVème et au moins le IIème siècle avant l'ère, la plupart des habitations possédaient leur autel-foyer. Si l'on songe à l'exiguïté de la surface explorée et à l'immensité de celle demeurée vierge de toute recherche profonde, on reconnaîtra que le site, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, s'annonce richissime en éléments révélateurs.

---

(1) T. Guerassimov, *Traces archéologiques celtiques dans la paine de Razlog*, dans *Bulletin de l'Académie Bulgare (Section d'archéologie)*, 1960, p. 165. Nouvel article dans la même revue, 1966, p. 133: *Etablissements celtes sur le cours supérieur de la Topolnica*. Dans cet article, T. Guerassimov présente en plus des chenets-animaux, une « table de culte » en argile cuite rectangulaire, portée sur des bourrelets, et ornée sur sa face supérieure d'une bande incisée remplie d'« X ». Dans le seul angle conservé, un trait en bissextrice se termine par un triangle. T. Guerassimov pense que ces autels-foyers sont celtiques. Pour nous, le décor à grecques des autels-foyers de Lattes et surtout de la Roque de Fabrègues, nous indique, tout au moins pour le décor, une origine attique.

(2) Ch. Picard, *Nouveaux chenets et foyers antiques de l'Orient à l'Occident*, dans *Revue des Etudes Anciennes*, 1962, p. 265.

(3) On trouvera une bonne bibliographie sur les chenets dans la *Revue des Etudes Anciennes*, 1959: Tome I, p. 24, T. II, p. 81, T. III, p. 177 et T. IV, p. IV, p. 265, par Waldemar Deonna. De nombreux auteurs se sont penchés déjà sur ce problème; citons: Drost, J. Déchelette, G. Gaudron, R. Lantier, F. Benoit, etc.



E 1 : 2

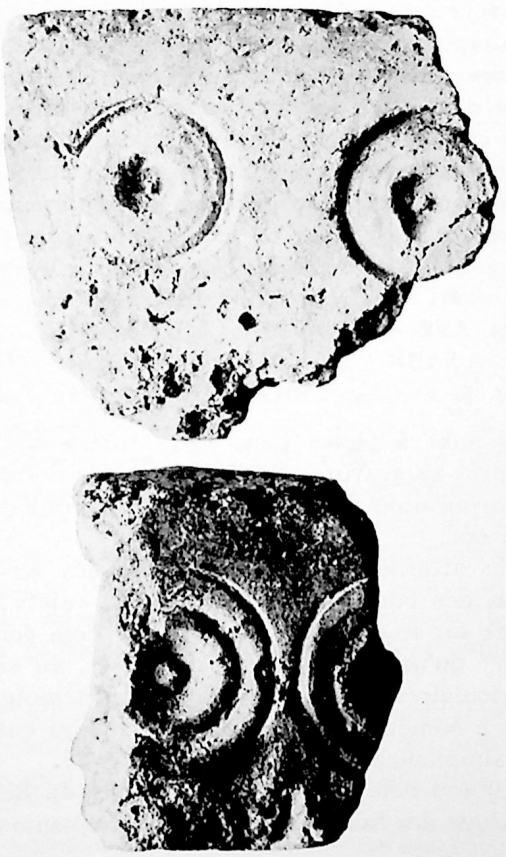

F Nat.

Fig. 118 - E: chenet-mouton; F: corps de chenet du niveau V

V

LA DÉDICACE DE TITUS EPPILIUS ASTRAPTON

A l'automne 1964, lors d'un labour profond, Mr Offroy, ouvrier agricole employé chez Mr Beaux, devait découvrir à St-Sauveur, parcelle n° 726, une stèle rectangulaire en pierre calcaire de 59 cm, 5 de long, 25 cm de large et 6 cm, 5 d'épaisseur. Cette stèle porte, dans un cartouche rectangulaire de 52 cm de long sur 18 cm, 5 de large (1), une dédicace latine du plus haut intérêt. Les côtés de la pierre présentent encore les encoches de fixation. Cette stèle a été récupérée peu après sa découverte par l'un de nous (Henri Prades) grâce à un réseau serré de surveillance. Elle fut prise en charge immédiatement par l'Institut d'Archéologie de la Faculté de Lettres de Montpellier, avant même que nous ayons pu en entreprendre une étude sérieuse. Nous l'étudions donc d'après un moulage qui nous a été donné par l'Institut. Il s'agit d'une dédicace faite au dieu Mars Auguste et au génie de... (ici on peut lire indifféremment « colonie » ou « collège »), par un certain *Titus Eppilius Astrapton,* vraisemblablement un affranchi au *cognomen* grec (2), *Sevir Augustalis,* en rapport avec la corporation des charpentiers et des utriculaires de Lattes.

DEO · MARTI · AVG
ET · GEN · COL · IIIIII · VIR
AVG · T · EPPIL · ASTRAPTON
FABR · ET · VTRIC · IATTAR
... · MER · EOR

Deux choses sont à isoler dans cette intéressante dédicace, qui paraît dater, d'après sa gravure, du IIème siècle de notre ère: l'existence à Lattes d'une corporation d'utriculaires et les problèmes soulevés par l'abréviation GEN COL.

Nous ne nous attarderons pas sur l'ordre des *sevirs augustaux* ni sur l'organisation des corporations artisanales, sujets débattus depuis fort longtemps, et sur lesquels l'essentiel à été déja écrit. Nous rappellerons simplement qu'une discussion s'est élevée, au siècle dernier, au sujet de ces utriculaires, dont une inscription témoigne qu'ils possèdaient un collège à Nîmes (3). Faut-il par utriculaire entendre « batelier sur outres » ou simplement « fabricant d'outres »?

Allmer a toujours défendu la seconde thèse (4). Selon lui, les utriculaires n'étaient que des fabricants d'outres, récipients dont les anciens

(1) Mesures prises sur le moulage.
(2) Un *Astrapton* figure au *C.I.L.* VI, 56.
(3) E. F. GERMER-DURAND et ALLMER, *Inscriptions antiques de Nîmes.*
(4) *Inscriptions antiques de Lyon,* T. 2, p. 485-6; N° 180, p. 422-3.



Fig. 119

faisaient grand usage et qui leur servaient à transporter l'huile et le vin (1). Le fait que le négoce des peaux (peaux de chèvres et peut-être peaux de boeufs) soit très vraisemblable, dans l'antiquité, à Lattes, le fait que le vignoble ait pu être répandu, dans ses environs, à l'époque romaine, constituent des atouts majeurs en faveur de la thèse d'Allmer. Le port lagunaire a pu posséder sa fabrique d'outres, dont la matière première était fournie par l'élevage de la région.

Rappelons les principaux arguments d'Allmer.

Les bateliers sur outres, s'ils existaient en épigraphie, s'intituleraient *nautae utriclarii*, association de noms que nous ne rencontrons jamais. Autre fait: les bateliers se disent toujours, dans les inscriptions, bateliers de telle ou telle rivière: *Nautae Rhodanici, Ararici, Druentici* etc.; les utriculaires jamais.

Les utriculaires sont toujours des utriculaires de cités, d'agglomérations. Ce ne sont jamais des utriculaires de cours d'eau. Mieux encore: on rencontre des inscriptions d'utriculaires dans des lieux, où n'a jamais passé un cours d'eau navigable, par exemple à Nîmes.

En un mot, pour que la thèse de « bateliers sur outres » soit valable il nous faudrait rencontrer dans notre inscription, non pas l'expression « utriculaires de Lattes » mais « utriculaires du Lez ».

Par ailleurs les bateliers de la flotte marécageuse, des embarcations à fond plats, des radeaux, sont épigraphiquement connus. Ce sont les *ratiarii* (2).

Et, nous dit Allmer, si utriculaires signifiait vraiment « bateliers sur outres », quel autre nom devrions-nous donner aux fabricants d'outres, nom qui, jusqu'à présent, n'a été rencontré nulle part, alors que

(1) Ce qui explique nous dit Allmer, l'association sur les inscriptions des utriculaires et des bateliers, le trafic du vin et de l'huile se faisant principalement par voie fluviale.

(2) Inscriptions antiques de Lyon T. 3, p. 62. Epitaphe de *Valerius Sattiolus*, négociant conducteur de radeau (*negotiator artis ratiariae*). Une inscription de Genève cite, dans cette ville, une corporation de *ratiarii superiores* (ratiaires de Haut-Rhône). Au village de St-Jean-de-la-Porte sur l'Isère (*Voludnia*) une corporation de *Ratiarii Voludnienses*, op. cit., p. 64.

la corporation des fabricants d'outres a été une des plus importantes corporations de l'Empire Romain.

Et Allmer, de s'en tenir à son interprétation, *utriclarii* ne peut signifier que « fabricants d'outres ». Il cite tout de même un texte fort curieux de Suétone (Néron, 54) où Néron, Joueur de cornemuse, est traité d'utriculaire. Expression qui d'ailleurs pourrait se retourner contre l'interprétation précédente d'Allmer. En effet, si un musicien, un artisan tire son nom de l'instrument qu'il emploie (ici l'outre de la cornemuse), un batelier utilisant des outres peut, en bonne logique, hériter du titre d'utriculaire.

On sait qu'entr'autres usages les anciens se servaient d'outres pour la navigation sur des cours d'eau peu profonds ou des marais. Ils gonflaient les outres, les attachaient à des radeaux et par ce procédé rendaient ceux-ci insubmersibles.

Le site de Lattes, entouré de marais et longé par un fleuve côtier au débit variable, paraît un lieu privilégié pour un tel type de navigation et il semble que, sans déraison, on puisse accepter pour utriculaires chacune des traductions exposées ci-dessus.

Le second sujet de réflexion est contenu dans la formule de la dédicace GEN · COL. Faut-il lire *Genio Col(oniae)* « au Génie de la Colonie »? Cette lecture, qui n'est pas la nôtre, à déjà été soutenue. Aussi la discuterons-nous. De quelle colonie serait-il ici question? Il est impensable qu'il s'agisse de Lattes. Les colonies de la Narbonnaise sont universellement connues et Lattes n'y figure pas. Lattes n'a jamais été ni une *colonia deducta*, ni une colonie de vétérans, ni une colonie nominale. Le seul titre quelle ait tardivement porté: *civitas Latara*, semble lui avoir été conféré par l'imagination du Ravennate.

Mais alors, à quelle colonie l'inscription de Lattes fait-elle allusion?

Des archéologues autorisés ont pensé qu'il pourrait s'agir de *Sextantio*. Camille Jullian considérait *Sextantio* comme une colonie: ceci sur la foi d'une inscription trouvée à *Sextantio* (?) et conservée depuis des siècles à la sacristie de l'église paroissiale de Castelnau-le-Lez:

CN. PLAETORIVS MACRINVS
COLONIS ET INCOLIS
EX EA PEQVNIA QVAE ET IN
STATVS CONLATA EST

Cette inscription a-t-elle, vraiment, été trouvée à *Sextantio*? Il le paraît, d'après l'endroit où elle est actuellement conservée.

Mais il faut bien dire que les anciens écrivains s'intéressant au terroir montpelliérain l'ont vue au même endroit que nous, et que nous manquons de détails sur les circonstances de cette trouvaille. Cette inscription contient une allusion fort curieuse aux colons et aux indigènes de l'*oppidum*, « *colonis et incolis* », ce qui est, remarquons-le, la

formule même par laquelle l'*ara Narbonensis* désigne les colons et les indigènes de la *Colonia deducta* de Narbonne.

Cette inscription signifie-t-elle qu'à côté d'une population indigène il faille distinguer à *Sextantio* les colons d'une colonie? Et dans ce cas, à quelle époque *Sextantio* serait-elle devenue colonie et à quel titre? Aucun auteur n'en a jamais parlé. La pierre du chemin de Sauve, aujourd'hui au musée de Nîmes, nous donne dans une liste d'*oppida* et d'agglomérations de l'*ager Nemausensis*, un *Sextant*, sans aucun qualificatif particulier, et il est bien difficile, même si l'inscription de la sacristie de Castelnau a été trouvée à *Sextantio*, de voir dans ces « colons » autre chose que des colons de la colonie de Nîmes établis sur les anciens *oppida* et délégués, peut-être par la colonie nîmoise, pour surveiller et encadrer la population indigène. Il est évidemment tentant, compte tenu des rapports commerciaux qui ont pu exister entre Lattes et *Sextantio*, entre le port-lagunaire et le vieil *oppidum* dominant la voie Héracléenne, réunis par le fleuve Lez, de voir dans Lattes un simple port de la cité de *Sextantio* et de faire de *Sextantio* la capitale d'un *ager* dont Lattes serait le plus beau fleuron. Mais nous ne possédons aucune indication sérieuse d'un tel état de chose.

Aucun auteur n'a cité *Sextantio* comme une colonie et, malgré les retours offensifs des archéologues voulant voir dans *Sextantio* une capitale régionale régissant les stations de la côte type Lattes et les *oppida* voisins du pays des collines, type Murviel, le plus sage consiste à aller chercher la colonie de l'inscription de Lattes ailleurs.

La seule position géographique du site de Lattes pourrait fournir la clef du problème. Où était située l'agglomération de Lattes dans l'antiquité? Sur le territoire de la cité de Nîmes. Du moins, s'il faut en croire Pline, puisque ce dernier nous dit que l'étang de Lattes le *Stagnum Latera*, faisait partie du territoire de cette cité (1).

Par étang de Lattes il faut entendre l'étang dont les rives bordaient l'agglomération antique de Lattes, c'est-à-dire non seulement l'étang de Mauguio actuel et l'étang de Pérols mais encore l'étang du Méjean. Lattes faisant partie du territoire de la colonie de Nîmes, le génie de la colonie, auquel T. Eppilius Astrapton adresse sa dédicace, ne saurait être que celui de la *Colonia Augusta Nemausensium*. On peut se demander pourquoi un *Sevir Augustalis* de Lattes adresse une dédicace au génie de la colonie de Nîmes; c'est sans doute parce que Nîmes, plus que toute autre cité, a tenu dans une étroite dépendance toutes les agglomérations de son *ager*.

Ce qui a frappé les auteurs de l'antiquité, aussi bien Pline que Strabon, c'est la remarquable organisation de la cité nîmoise.

---

(1) PLINE, *Nat. Hist.* IX, 8, 9: *Est provinciae Narbonensis et in Nemausiensi agro stagnum Latera appellatum...*

A peine est-il besoin de rappeler les bourgades, au nombre de vingt-quatre, qui, selon Pline, appartenaient à Nîmes (1).

Mais si nous consultons le texte de Strabon (2) nous parlant des grandes cités de la Narbonnaise, Narbonne et Nîmes, nous voyons qu'il ne retient pour chacune d'elles que la caractéristique dominante.

Narbonne c'est l'*emporium*, c'est le port riche en couleurs, où déambule la foule des étrangers et des marchands venus de tous les rivages de la Méditerranée. Nîmes, au contraire, c'est une cité de l'intérieur, calme et tranquille, remarquable par son organisation politique. Organisation politique qui a dû, en particulier, lui servir à bien mettre en valeur son territoire.

Les épigraphistes du siècle dernier ont été surpris par la teneur de certaines inscriptions trouvées sur le territoire de l'*ager Nemausensis*. En particulier celle de Murviel-les-Montpellier, qui fait allusion à la réparation d'un chemin et d'un réservoir par les soins de deux édiles et sur decret des décurions (3).

La richesse archéologique de Murviel à l'heure actuelle ne doit pas nous faire illusion. Elle ne manifeste en rien l'importance d'une cité à l'époque gallo-romaine, mais la chance d'un *vicus* qui n'a jamais été massacré par des occupations humaines successives, comme cela a été le cas pour l'*oppidum* voisin de *Sextantio*.

Rien ne milite, à Murviel, en faveur d'une organisation municipale complexe et l'on voit mal Murviel, dirigé par le splendidissime ordre des décurions, composé de cent magistrats. Il nous faut admettre qu'ici encore il s'agit des décurions nîmois. Les décisions de la Curie de Nîmes ont dépassé de beaucoup les limites de l'agglomération nîmoise. Elles se sont, dans certains cas, étendues au territoire tout entier de l'*ager*: ce qui est la marque d'une organisation politique importante et très stricte.

La colonie de Nîmes était sans cesse présente aux difficultés de ses administrés. Mais, en retour, elle était toujours présente dans leurs voeux. C'est ce que nous prouve la pierre du chemin de Sauve (Gard) aujourd'hui au musée de Nîmes. C'est ce que pourrait également signifier la dédicace de Titus Eppilius Astrapton.

La seconde lecture, la plus généralement adoptée par les épigraphistes auxquels nous avons soumis l'inscription, lecture à laquelle nous nous rallions est: GENIO COL(*legii*). A Lattes de quel collège s'agit-il, si l'on retient cette interprétation? De la corporation des *fabri* et des utriculaires? Ou du collège des *sexviri augustales?* Collège professionnel ou collège religieux?

Nous savons qu'à Nîmes les utriculaires étaient constitués en collège et qu'en épigraphie les corporations portent le plus souvent le titre

(1) PLINE, *Ibid.*, III, 5, 6.

(2) STRABON, IV, 1, 12.

(3) *CIL*, XII, 4190: SEX VETTO C PEDO AED VIAM LACUM EX DD REFIC COER (*Sextus Vetto, Caius Pedo aediles viam, lacum ex decreto decurionum reficiendos coeraverunt*).

de collèges. Par contre, les sévirs augustaux préfèrent employer, à leur sujet, le terme de corporation.

Il n'en demeure pas moins que les sévirs forment un collège. L'association des sévirs augustaux sortis de charge était une institution reconnue par l'Etat et le lien collégial découlait de la communauté des fonctions religieuses.

Selon que l'on opte pour le collège professionnel ou le collège religieux on doit modifier la lecture du début de la légende. Dans le premier cas, il nous faut lire:

DEO MARTI AVG(*usto*)
ET GEN(*io*) COL(*legii*)
SEVIR AVG(*ustalis*) T(*itus*) EPPILIVS ASTRAPTON
FABR(*orum*) ET VTRIC(*ulariorum*) LATTAR(*ensium*) etc.

Dans le second cas:

DEO MARTI AVG(*usto*)
ET GEN(*io*) COL(*legii*)
SEVIR(*orum*) AVG(*ustalium*) T(*itus*) EPPIL(*ius*) ASTRAPTON etc.

Nous voici ramenés dans les deux cas à la dernière ligne du texte et à la difficulté finale de lecture à cause de la cassure de la partie gauche de la pierre et de la disparition de plusieurs lettres à la dernière ligne.

On remarquera que les lettres de la dernière ligne sont disposées par groupes de trois dans un évident souci de symétrie: trois lettres à droite, trois lettres au centre; il nous faudrait donc, en bonne logique, retrouver trois lettres à gauche.

La formule PRO MER(*itis*) paraîtrait dès lors s'imposer; mais la cassure de la pierre n'a pas atteint la boucle supérieure de la dernière lettre du groupe de gauche. Et cette dernière lettre n'est pas un O. Pour cette raison PRO MER(*itis*) sera abandonnée (1).

Reste la formule classique OB MER(*ita*).

La boucle de la dernière lettre autorise la lecture OB mais, la préposition OB ne comportant que deux lettres, il nous faut, dans ce groupe, imaginer une troisième lettre la précédant.

C'est au même souci de symétrie que répond, pensons-nous la traduction proposée par la Römisch-Germanische Kommission de l'Institut Archéologique de Francfort sur le Main.

DEO MARTI AVG(*usto*)
ET GEN(*io*) COL(*legii*) SEVIR(*orum*)
AVG(*ustalium*) T. EPPIL(*ius*) ASTRAPTON
FABR(*orum*) ET VTRIC(*ulariorum*) LATTAR(*ensium*)
[P(*atronus*)] OB MER(*ita*) EOR(*um*)

(1) A moins que cette boucle supérieure de lettre n'appartienne à un R. Mais l'abréviation de PR pour *pro* est-elle d'un usage courant en épigraphie? D'ailleurs, même dans ce cas, le fait ne changerait rien à la suite de notre argument.

Titus Eppillius Astrapton Sevir Augustal pouvait être patron de la corporation des artisans et des utriculaires de Lattes. Bien que n'étant qu'une hypothèse ce titre de *patronus* est très vraisemblable.

Rappelons, pour mémoire, l'épitaphe N° 163 du Musée de Lyon (Allmer et Dissard: *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*), qui fait mention d'un *sevir augustalis* de la *Colonia Claudia Augusta* de Lyon, patron de sa corporation.

Le P pourrait également se lire P(*raefectus*), à moins qu'on ne le remplace par un M et qu'on ne lise M(*agister*).

Pour *praefectus*, nous avons, à Lyon (N° 165), un *sevir augustalis* de la colonie, batelier du Rhône et prefet de la corporation, ce titre de préfet semblant indiquer, nous dit Allmer, que le personnage n'a pas été choisi par les membres de la corporation mais qu'il leur a été imposé par les pouvoirs publics.

Magister, représenté par la seule lettre M, figure au Musée de Nîmes sur la fameuse inscription des utriculaires, dont *Lucius Valerius Secundius* fut *magister* deux fois. Resterait à savoir si la seule lettre P pour *Patronus* ou *Praefectus* est, épigraphiquement, plausible (1).

(1) Au moment de livrer notre travail à l'impression, nous prenons connaissance, avec intérêt, de l'article d'E. DEMOUGEOT, *L'inscription de Lattes (Hérault)*, qui vient de paraître dans la *Revue des Etudes Anciennes*, LXVIII, n° 1, 2, p. 86 et suivantes. Nous constatons que Mlle Demougeot voit, tout comme nous, des fabricants d'outres dans les utriculaires, étant entendu que ces outres étaient destinées à toutes sortes d'usages.

Un argument que nous n'avions pas eu présent à l'esprit lors de la rédaction de ce chapitre est le document révélateur constitué par la tessère des utriculaires de Cavaillon (BABELON, BLANCHET, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, 2315): COLLE(*gium*) VTRI(*clariorum*) CAB(*ellensium*) L(*uci*) VALER(*ii*) SVCCES(*si*). Sur la face opposée à celle de l'inscription, nous voyons la nature même du commerce des utriculaires (une outre) et nullement une embarcation sur outres.

Nous constatons par ailleurs que Mlle Demougeot refuse d'accepter la lecture GENIO COLONIAE. Bien que partageant son avis, nous n'en avons pas moins tenu à présenter cette interprétation, ne serait-ce que pour pouvoir discuter les éléments de ses éventuels partisans.

Troisième point qui nous a frappés dans l'article de Mlle Demougeot: « Il s'agit (nous dit-elle), dans cette dédicace, du Collège des sevirs augustaux ». Dans le cas contraire, en effet, il faudrait admettre que le *sevir augustalis* a placé son titre avant son nom et ceci est contraire aux usages de l'épigraphie. Mais ici il nous semble qu'elle détruit elle-même son argument en nous précisant un peu plus loin que cette règle souffre une exception de taille: l'épigraphie de la région nîmoise (épitaphes funéraires). Or lorsque l'on parle de l'inscription de Lattes c'est bien de la région nimoise qu'il s'agit. Enfin nous ne suivrons pas Mlle Demougeot lorsqu'elle lit une forme nominative à l'avant dernière ligne de la stèle: FABRI ET UTRICLARII LATTAR(*enses*). Nous supposons en effet que la dernière ligne comprend trois groupes de trois lettres. On peut ne pas l'admettre, passer outre à la raison de symétrie, se contenter à gauche de deux lettres, et dans ce cas, la lecture précédente est plausible. Mais si on admet trois groupes de trois lettres et Mlle Demougeot a l'air de partager notre opinion (*op. cit.*, p. 86: à la cinquième et dernière ligne, les lettres plus petites... se répartissent en trois groupes de trois lettres dont seuls restent le groupe central et le groupe de droite...), à partir de ce moment ni OB ni l'abréviation PR *pour* pro ne suffisent à faire compte. Il faut de toute évidence une troisième lettre précédant les deux autres. Que pourrait donc être cette troisième lettre, sinon l'initiale d'un mot gouvernant toute l'avant dernière ligne de l'inscription?

La lecture de la Commission Archéologique de Frankfurt a. Main: FABR(*orum*) ET VTRIC(*lariorum*) IATTAR(*ensium*) P(*atronus*) OB etc. nous paraît dès lors tout-à-fait logique, et nous nous rallierons à l'idée que T. Eppilius Astrapton n'a pas dans la dédicace admis les *fabri* et utriculaires avec rang égal au sien mais qu'il a dédicacé seul.

APPENDICE

I

LA PERLE DE VERRE DU SONDAGE VII

par F. DAUMAS

Une des trouvailles les plus étonnantes faites (1) dans les belles fouilles de Lattes (près de Montpellier, Hérault) fut certainement celle d'une perle en verre coloré d'un type rare. On s'attendait peu, en effet, à trouver un tel objet, évidemment importé, dans un port comme celui de l'antique *Lattara* ou *Latera*. Mais si l'archéologie procure parfois la déception de ne trouver point ce qu'on cherchait, elle offre aussi le plaisir de rencontrer ce qu'on n'espérait pas. L'intérêt que présente l'objet n'en est que plus vif.

Notre perle, se présente donc comme un globe de pâte vitreuse haut de 15 mm environ. Il est percé d'un trou passant par le centre. Ce trou, quelque peu irrégulier, présente un diamètre mesurant de 3 mm 5 à 4 mm. Le diamètre perpendiculaire au trou axial est de 15 mm également. L'objet a donc une forme sphérique, mais se trouve fort aplati à chaque orifice du trou axial, de sorte qu'on peut le poser sur une surface plane, sans qu'il soit en équilibre instable. Toutefois les deux plans déterminés par les deux parties plates ne sont pas tout à fait parallèles, de sorte que, placée sur un des côtés, la perle affecte une position légèrement penchée (fig. 121).

La pâte vitreuse de la masse, bien visible aux deux extrémités autour du trou, devait anciennement être lisse et d'un bleu gris, comme on le constate par endroits, surtout autour des trous qui marquent les deux pôles. Cette partie, fortement corrodée dans l'état actuel, présente maintenant des régions granuleuses dans lesquelles apparaît la masse vitrifiée intérieure, beaucoup plus sombre que la surface colorée.

Mais ce qui fait l'intérêt de ce bijou, c'est que le verrier a introduit sur tout le pourtour du globe, dans la partie la plus renflée, six petites pièces rapportées, parfaitement distinctes les unes des autres et dont les sutures sont encore très visibles (voir fig. 121). Ces éléments sont d'une matière beaucoup moins pâteuse et beaucoup mieux vitrifiée que celle dans laquelle ils sont enchâssés. Elle est aussi beaucoup plus granuleuse que la précédente. La corrosion superficielle permet justement de se rendre compte de cette particularité de sa nature. Ces pièces ne forment pas une ceinture uniforme; elles sont au contraire irrégulières. La plus petite mesure 7 mm de hauteur et la plus grande 9 mm. Elles sont polychromes. Sur un fond de verre, couleur d'obsidienne claire, se détachent en couleur (blanc, gris et rouge) trois oiseaux, séparés par des motifs d'interprétation plus délicate que nous croyons être des végétaux, en couleurs verte, jaune et rouge.

Ces arbres semblent composés d'un tronc strié par des nervures parallèles

(1) Nous tenons à remercier les fouilleurs de nous avoir confié la publication de la perle, précieuse à plus d'un titre, dont il va être question ici.

de couleur jaune assez clair. Aux deux tiers de leur hauteur, les trois troncs sont coupés par une ligne rouge d'un minium brillant tirant sur le carmin. Cette ligne se continue de chaque côté par deux lignes latérales brisées, formées de trois éléments et de la même couleur. Nous n'arrivons pas à saisir exactement ce que représente cette partie du dessin. Si c'était un enclos autour de l'arbre, la ligne ne devrait pas couper le tronc aux deux tiers de sa hauteur et la partie horizontale n'aurait aucune raison d'être droite plutôt que brisée. D'autre part on voit nettement que le tronc au-dessous de la ligne est d'un jaune plus pâle qu'à la partie supérieure. Seraient-ce des supports de bois destinés à tenir bien droit un arbre dant le tronc aurait tendance à s'affaisser? La portion supérieure est composée d'une boule vert d'eau tirant sur le vert Véronèse, tantôt ramassée (nos 2 et 6), tantôt étalée (n° 4).

Si l'ensemble de ces trois motifs semblables s'interprète assez bien comme la représentation d'un végétal, nous avouons ne pouvoir ni identifier l'arbre figuré, ni ce que peut être exactement la ligne qui entoure sa base. Et jusqu'ici nous n'avons trouvé aucun parallèle à cette étrange image.

Les oiseaux, par contre, évoquent tout de suite des types bien connus de ceux qui ont l'habitude de regarder les monuments égyptiens. Ce sont des volatiles des bords du Nil. Le n° 5 représente apparemment une oie courante en Egypte. La tête arrondie, le bec assez court et épais, le port du jabot et l'arrière-train plus lourd que n'arrive pas à soulever le mouvement ascensionnel des ailes, permettent, presque à coup sûr, de l'identifier à l'Oie du Nil. La tête, le cou et le corps sont gris blanc, le dos jaunâtre et les ailes gris bleuté à leur partie supérieure sont blanc jaunâtre à leurs extrémités inférieures.

Quant aux deux autres, en dépit de différences sensibles (le 1 a le bec beaucoup plus court que le 3; les pattes de 3 paraissent être emplumées plus bas que celles du 1), nous serions tentés d'en faire deux reproductions non superposables du cormoran des hiéroglyphes. Les différences nous paraissent provenir au moins autant des difficultés matérielles qu'a dû vaincre l'artiste, comme nous le verrons en étudiant la technique, que de la recherche tendant à représenter deux individus différents ou deux espèces très voisines. Le mouvement du cou s'allongeant derrière la tête, la position très en avant du jabot, si l'on fait abstraction des ailes qui cherchent à prendre le vol, évoquent avec beaucoup d'exactitude la silhouette de l'oiseau que l'on a identifié au cormoran (1). Le corps de chacun des oiseaux est gris pâle et le dessous des ailes et le dos gris blanc.

Avant de terminer cette description de l'objet, il convient de s'arrêter un instant sur la perfection et la beauté du travail du maître verrier. Si l'on pense que les oiseaux ne mesurent guère plus de 5 à 6 mm, on peut imaginer quelle habileté l'artiste a dû déployer pour colorer et placer le verre en fusion dans une masse elle-même vitrifiée mais sans doute plus refroidie et plus compacte. Du point de vue de la technique, cette perle est une fort belle réussite.

Pour tenter de rechercher son origine, il importe d'abord de préciser la détermination des oiseaux.

L'oie du Nil, n° 5, nous paraît assez claire à identifier, en dépit des nombreuses espèces d'oie qui ont existé en Egypte. La large tache autour de l'oeil, la tête ronde, la hauteur du cou, l'allure du corps, intermédiaire entre l'oie et le canard, la couleur sombre des ailes par rapport au ventre, les pattes hautes, permettent de reconnaître le *Chenalopex aegyptiaca* (2), même si on ne voit pas la tache pec-

(1) Ce signe hiéroglyphique porte le n° G 35 dans l'*Egyptian Grammar*, 3ème éd., Oxford 1957, de GARDINER. Le même numéro a été gardé par G. LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, 2ème éd., Le Caire, 1955.

(2) Sur cet oiseau voir essentiellement la monographie de CH. KUENTZ, *L'Oie du Nil* (*Chenolopex aegyptiaca*) *dans l'antique Egypte*, dans *Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon*, t. XIV, Mémoire I, 64 p. in-4°, Lyon 1926.

torale si caractéristique sur beaucoup d'images de l'oie-*smon* (1). Dans un ouvrage récent, on a repris une désignation scientifique ancienne *Alopochen aegyptiacus* (2). Mais ces noms, qui diffèrent souvent avec les zoologistes, désignent le même animal (3). Il habite la partie Est de l'Afrique et ne se trouve que très rarement ailleurs. En Egypte, on l'a représenté sur les monuments depuis la plus haute Antiquité, mais beaucoup plus fréquemment en position de marche qu'en prenant son vol ou en se posant, comme il est représenté ici. Il est bon de noter toutefois que cette attitude est celle d'un signe hiéroglyphique représentant un canard en train de se poser (4). Elle est donc courante dans les figurations égyptiennes et se trouve même sur deux fragments de vase en faïence datant de l'époque ptolémaïque (5) (fig. 125, 3).

Les deux autres figures paraissent être des cormorans. Mais ici, les naturalistes sont moins d'accord sur une identification sûre. Gardiner (6), donnant l'image du cormoran dans les hiéroglyphes, ne se compromet pas en indiquant seulement: « Cormoran - *Phalacrocorax* ». C'est qu'il existe pas mal d'espèces du genre *Phalacrocorax*. D'après *Whymper* (7) le cormoran représenté sur les monuments anciens serait le *Phalacrocorax* carbo (8), dont on trouve des colonies dans le lac Menzaleh. Pour R. E. Moreau (9), ce serait le *Phalacrocorax* (?) *pygmaeus*. Il cite les exemples de Ti (10) et de Beni Hassan et explique que son identification repose sur deux observations: le plumage du « *Cormoran pygmée* » est moins proche du noir que celui du cormoran commun. Enfin il a été constaté que le premier se multiplie en Egypte (11). Il est pourtant difficile de se fonder beaucoup sur les couleurs attribuées par les anciens aux images. Gaillard (12) a donné deux belles reproductions de cormorans figurant dans les textes du tombeau de Ramsès IX. L'un est polychrome (vert, gris bleuté, blanc, rouge), l'autre entièrement rouge. Le naturaliste lyonnais (13) explique que ces couleurs viennent de l'intensité du faisceau lumineux qui permet de voir un plumage très brillant tantôt vert, tantôt rouge. Il semble tout simplement qu'on doit penser à une dissimilation des couleurs. Le procédé est courant dans les textes égyptiens qui ont encore conservé leur coloration. Des trois vases qui servent à écrire le mot *mennou*, si ceux des extré-

(1) Voir KUENTZ, *op. cit.*, fig. 6, 8, 9, 10, 11, Pl. I, 1 et 2, 26 et 27. Mais beaucoup d'autres représentations du même animal ne reproduisent pas cette caractéristique: fig. 2, 4, 5, 7, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 28, 29. Au surplus, d'autres espèces d'oies présentent une tâche analogue, voir les 2ème et 3ème oies de Meidoum à partir de la droite: NINA M. DAVIES, *Ancient Egyptian Paintings*, Chicago 1936, t. I, pl. I et texte, p. 4-5 (il s'agit de l'*Anser albifrons*).

(2) ETCHECOPAR et HUË, *Les Oiseaux du Nord de l'Afrique*, Paris 1964, p. 89-90.

(3) Voir la liste dans KUENTZ, *op. cit.*, p. 23-25.

(4) G. 41 de la liste des signes de GARDINER, *Egyptian Grammar*, suivi par LEFEBVRE, *Grammaire de l'Egyptien classique*.

(5) Voir deux fragments de vases en faïence présentant des oiseaux aux ailes relevées dans VON BISSING, *Fayencegefässe*, du Catalogue Général du Musée du Caire, 1902, nos 18030 et 18031, p. 105.

(6) G. 35 de la liste de l'*Egyptian Grammar*.

(7) *Egyptian Birds*, Londres 1909, p. 192 et suiv.

(8) MEINERTZHAGEN, *Nicoll's Birds of Egypt*, Londres 1930, t. II, pp. 484-85, donne ce cormoran comme répandu sur le Nil, dans le Fayoum, dans le Canal de Suez et sur la côte Nord du Delta.

(9) Dans MEINERTZHAGEN, *op. cit.*, t. I, p. 62.

(10) Pour cet exemple, consulter maintenant, H. WILD, *Le Tombeau de Ti*, fasc. 2, Le Caire 1953, pl. CXIX et le détail pl. CXV, à droite.

(11) Mais G. E. SHELLEY, *A. Handbook to the birds of Egypt*, Londres 1892, p. 295, donne le cormoran commun *Phalacrocorax carbo Linn*, comme très répandu en Egypte, tandis que le *Phalacrocorax pygmaeus Temm.* serait plus rare et se trouverait surtout au Fayoum. Mais MEINERTZHAGEN, *op. cit.*, t. II, p. 486, indique que Shelley a confondu le *Phalacrocorax africanus africanus*, avec la *Phal. pygmaeus* ce qui réduirait les diversités.

(12) GAILLARD, *Identification de l'oiseau Ama figuré dans une tombe de Beni Hassen*, dans *Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon*, t. XIV, 2ème mémoire. pl. I.

(13) GAILLARD, *op. cit.*, p. 3.

mités sont rouges, celui du milieu sera bleu (1). En réalité, l'oiseau qui évoque le mieux le port de la tête et le mouvement du cou des images égyptiennes serait l'oiseau-serpent, *Anhinga rufa* (2). Mais cet oiseau ne paraît guère se rencontrer en Egypte et on a certainement quelque peu stylisé les représentations que l'on utilise dans l'écriture hiéroglyphique pour les rendre plus claires et plus faciles à reconnaître. Si l'on regarde, par exemple, le très bel exemplaire de Beni-Hassan (3), qui n'est pas un signe d'écriture, mais un tableau, on voit que le cou est bien moins long que celui des deux cormorans provenant du tombeau de Ramnsès IX (4). Ce volatile paraît pouvoir être identifié au *Phalacrocorax africanus Gm* (5). Outre que cette espèce se trouve en Haute-Egypte, des détails anatomiques permettent de les rapprocher: queue longue (6), forme de la tête et du bec, plumage sombre.

Il est donc très probable que le cormoran représenté dans les monuments anciens est bien ce dernier (7), même si quelques détails des images qui apparaissent dans l'écriture, ont été légèrement soulignés pour mieux atteindre leur but, qui est de les faire très rapidement reconnaître.

Si nous revenons maintenant aux deux cormorans de notre perle, des précisions dignes d'attention permettent de faire coïncider leur représentation et la description des naturalistes (8). « Au printemps l'oiseau est entièrement noir avec couverture des ailes et scapulaires tachetés de gris argent ». La correspondance est parfaite. « La peau nue de la face est rouge ». Or, près du bec de la figure 3, il y a une tache rouge. Si elle n'est pas accidentelle, elle correspond tout à fait à la description anatomique. « Queue comparativement longue. Une courte huppe ». Il se peut que chacune de nos deux figures ait une courte huppe sur la tête; mais, de couleur plus sombre que la tête, elle est malaisée à distinguer du fond du verre. Pourtant, en dépit des difficultés d'examen provenant de l'exiguïté de l'image et de la matière employée très difficile à manier, l'étude minutieuse de ces deux oiseaux nous conduit bien vers le cormoran africain, maintes fois représenté dans les tableaux et dans l'écriture égyptienne, et caractéristique de la faune d'Egypte (9).

Sans doute l'identification des oiseaux nous ramène vers l'Egypte, mais connaissons-nous des objets similaires? Proviennent-ils d'Egypte? Peut-on les dater? Voilà les questions auxquelles nous devons encore tenter de répondre.

Tout d'abord, les ouvrages signalent des verreries qui, si elles ne sont pas de tous points semblables à la nôtre, présentent avec elle de remarquables analogies.

---

(1) Cela se voit très clairement dans les inscriptions ptolémaïques du Mammisi de Nectanébo à Dendara. Voir F. DAUMAS, *Les Mammisis de Dendara*, Le Caire 1959, p. 49, n° 1: peinture rouge pour un vase *nw* et bleue pour l'autre dans l'écriture du mot *wbn*: cf. p. 54, n° 2. Voir aussi p. XXXVIII et note 3.

(2) O. FERKINGER, *Encyclopédie des oiseaux*, trad. de l'Allemand, Paris 1956, fig. p. 378 et texte p. 379

(3) NEWBERRY, *Beni Hassan*, t. IV, Londres 1900, pl. XI.

(4) Voir p. 263, n° 12.

(5) ETCHÉCOPAR et HÜE, *Les oiseaux du Nord de l'Afrique*, pp. 46-47 et fig. 43.

(6) ETCHÉCOPAR et HÜE, *op. cit.*, figure de la p. 43. Voir aussi: MACKWORTH-PRAED et C. H. B. GRANT, *Birds of Eastern and North Eastern Africa*, 2e éd., New York 1957, t. I, p. 27.

(7) Ne pas tenir compte des indications « remarquably inaccurate » de F. HARTMANN, *L'agriculture dans l'ancienne Egypte*, Paris 1923, p. 187; voir à ce sujet les remarques de Moreau dans MEINERTZHAGEN, *op. cit.*, pp. 73-74. On ne peut non plus admettre son idée que le cormoran pêchait pour son maître (*ibid.*, p. 241). Le fragment de peinture murale auquel elle renvoie (British museum n° 37977) présente bien un oiseau à la proue de la barque. Mais ce n'est certainement pas un cormoran. C'est une *Chenalopex aegyptiaca* que KUENTZ (*op. cit.*, p. 48, fig. 26) interprète comme un appeau. Sur l'appeau dans l'ancienne Egypte, voir dans le même ouvrage de Kuentz la note 6 de la p. 44.

(8) Nous suivons la description de ETCHÉCOPAR et HÜE, *op. cit.*, pp. 46-47.

(9) Il ne nous était pas possible, dans cette brève étude, de donner une liste complète des représentations de cormoran d'Egypte. Nous n'avons indiqué que ce qui était utile à notre propos.

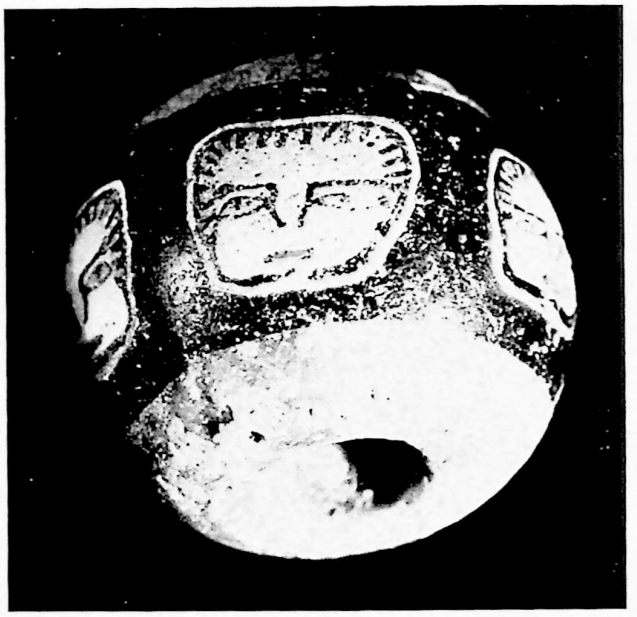



Figg. 121 et 122 - PERLE DU MUSÉE GRÉCO-ROMAIN D'ALEXANDRIE

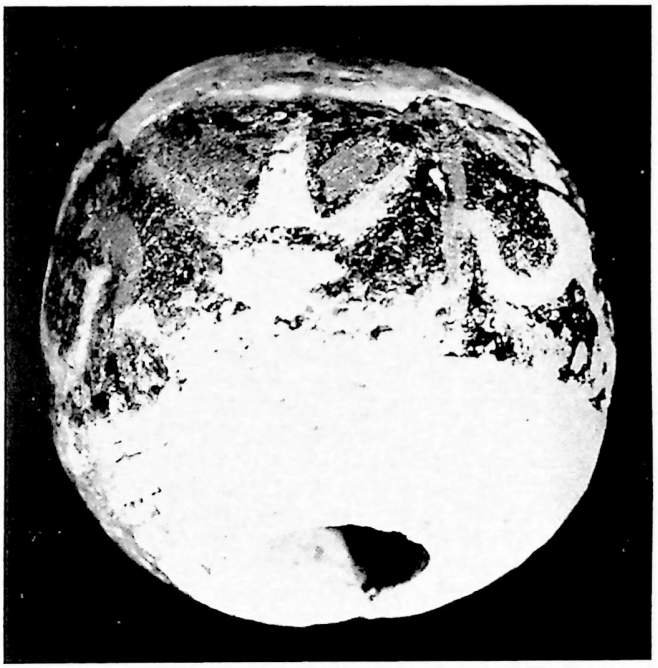

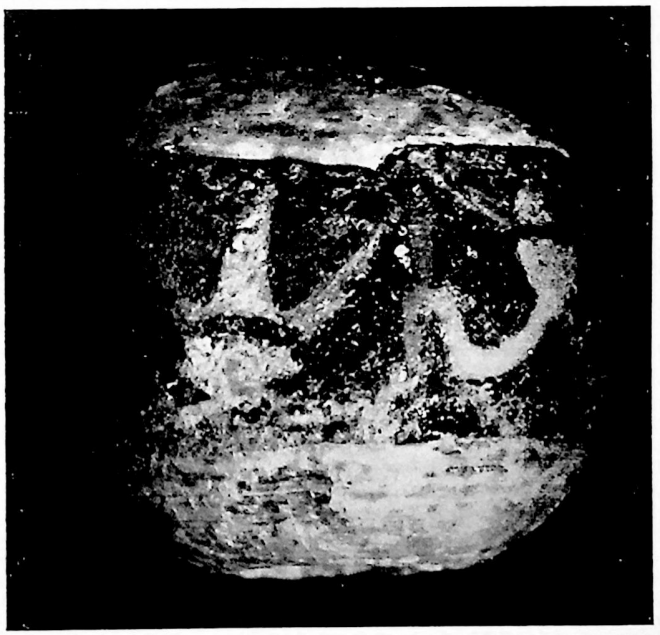

Figg. 123 et 124 - Perle du musée gréco-romain d'Alexandrie

Quelques perles en verre publiées par Kisa (1), ont la forme de troncs de cônes accolés par la base. Leur travail en verres colorés de différentes façons rappelle celui de Lattes. Il y eut dans la collection Sarti, à Rome, des perles de verre dans lesquelles étaient incrustés des masques de Sémites, plus ou moins caricaturaux (2). Froehner leur donnait une origine phénicienne (3). Mais, avec beaucoup de vraisemblance, Kisa leur rend l'Egypte pour patrie. Cette vue paraît confirmée par une remarque de von Bissing notant qu'on avait trouvé un grand nombre de ces perles en 1906 dans des tombeaux d'époque romaine en moyenne Egypte (4). Ce sont sans doute des produits de la caricature alexandrine.

Toujours datées de la même époque par Kisa, certaines perles, trouvées en Europe, sont tout à fait du même type que la nôtre. L'une d'elles présente des masques incrustés sur le pourtour (5). Cette fois, il ne s'agit point de caricature mais de sortes de portraits. Nous verrons que ce genre d'ornement semble avoir connu une certaine vogue. Au temps des Flaviens, Kisa attribue des perles qu'il appelle « à champs losangés » (6). La surface sphérique est divisée en losange par des méridiens coupés par deux bandes parallèles. Ces dernières délimitent des carrés ornés de quatre masques féminins égyptiens. Le reste est empli de damiers. Cette technique, apparentée à celle dite « millefiori », apparaît au temps de l'Empire, qui mit sur le marché maintes perles faites pour l'exportation et plaisant peut-être plus aux barbares qu'aux Grecs d'Egypte eux-mêmes. Parmi celles que publie Kisa, l'une (fig. 25, n° 6) provient d'Asie Mineure, une autre similaire de Hollande, une autre enfin de Poméranie (7). On voit qu'elles ont été transportées, comme objets de valeur, légers, à travers le monde antique.

Un type, plus compliqué que le nôtre, mais proche également, se trouve dans la collection Ray Smith (8). La perle (fig. 124 bis) est divisée en trois bandes parallèles. Dans la zone centrale, correspondant à l'équateur de la sphère, plusieurs taureaux incrustés sur fond clair. Entre eux, des rosettes, également incrustées dans la pâte de verre. Aux deux registres inférieurs et supérieurs, des fleurs de Lotus, queue tournée vers l'axe, séparées par des rosettes. Là, la provenance égyptienne des motifs est si nette que l'attribution de l'objet à l'Egypte ne peut guère faire de doute, bien qu'il ait été acheté en Syrie.

Pourtant, les deux perles les plus apparentées à celle de Lattes se trouvent au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, parmi les verreries que le roi Farouk avait données à ce Musée (9). L'une (fig. 123 et 124) présente tout à fait la même structure que la nôtre. Seuls diffèrent motifs et couleurs. Elle mesure environ 16 mm. de hauteur, a un diamètre d'à peu près 15 mm. Le trou central a un diamètre de 5 mm, 5. Dans la pâte de verre jaune sont enchâssés cinq motifs uniquement de fleurs de lotus. L'une est plus grande que les autres, donc plus distincte. Sous la fleur apparaît une double tige de couleur blanche. Le calice est vert ainsi que les deux pétales extrêmes; le pétale central est jaune et le reste rouge. Ces couleurs

(1) A. Kisa, *Das Glas in Altertume*, t. II, Leipzig 1908, pl. IV, nos 1 et 3, face à la p. 436. Ce livre, dans la suite, sera simplement désigné par le nom de son auteur.

(2) Signalés avec la référence par A. Kisa, t. I, p. 93.

(3) Froehner, *Verrerie antique, Collection Charvet*, Paris 1879, p. 104.

(4) Kisa, t. I, p. 94, n° 1.

(5) Kisa, t. I, fig. 25, n° 6.

(6) Kisa, t. I, p. 131.

(7) Kisa, I, 131.

(8) *Glass from ancient World. The Ray Winfield Smith Collection* dans *The Corning Museum of Glass*, Cornig Glass Center, New York 1957, n° 125, p. 79. Le Dr Ray Smith nous a amicalement autorisé à reproduire ce document. C'est un plaisir pour nous de le remercier ici de sa courtoisie.

(9) Nous ne saurions assez remercier le Dr Henry Riad, le savant et actif conservateur du Musée, de nous avoir immédiatement signalé les verreries coloriées de la collection Farouk et de nous avoir facilité avec ses excellents collaborateurs, l'étude et la photographie des pièces qui nous intéressaient. Il nous a de plus autorisé généreusement à les publier. Nous leur en exprimons ici à tous toute notre gratitude.

sont dues à la fantaisie de l'artiste plus qu'à l'imitation de la nature. Le fond coloré de chaque élément est bleu marine et les sutures se voient presque partout.

Une seconde perle (fig. 121 et 122) du Musée d'Alexandrie, de dimensions semblables (hauteur: 13 mm, largeur: 15 mm) (1), est en pâte couleur vert-d'eau. Elle porte cinq motifs incrustés sur sa partie renflée: il s'agit de cinq têtes qui se ressemblent, dessinées au trait noir ou bleu sombre sur un fond blanc. A deux endroits seulement on voit le raccord entre les éléments rapportés. Partout ailleurs un polissage habile a réussi à le faire disparaître pour un oeil non exercé. La bouche est rouge. Comme dans la perle de Lattes, les parties incrustées ne sont pas rigoureusement de même hauteur. Le plus petit a 7 mm, le plus grand 8. Mais sur de petites dimensions, des décalages de 1 mm sont très visibles.

Ces deux documents sont certainement les plus proches, au point de vue technique, de la perle de Lattes. Le procédé est le même et l'un des motifs est également égyptien. Malheureusement, comme ils proviennent d'achats, nous ne connaissons ni le lieu de la trouvaille, ni le contexte archéologique pour les dater.

D'autres perles du même genre sont données dans le livre récent de Neuburg (2). Mais il ne s'attarde ni à les décrire longuement, ni à dire leur lieu de provenance et celui où elles sont conservées. Toutefois, le même auteur expose le rôle éminent joué par Alexandrie dans l'industrie du verre (3), et il a noté l'existence des verres gravés comme des camées dès une époque ancienne en Egypte (4). De semblables produits industriels remontent jusqu'au temps d'Amarna (XIVème siècle av. J-C.). La technique de notre perle est claire: dans la pâte de verre suffisamment réchauffée pour être amollie, on insérait chaque motif à sa place. Puis, lorsque tout était refroidi, on polissait. Comme le dessin se poursuivait en verre coloré sur toute l'épaisseur du motif introduit, le polisage déformait peut-être un peu l'objet représenté mais ne pouvait pas l'oblitérer (5). Les traces de polissage se voient quand on examine les originaux à la loupe, comme nous avons pu le faire pour la perle de Lattes ou celles d'Alexandrie.

Du reste, on peut voir encore, dans les collections publiques ou privées, des bâtonnets portant des motifs décoratifs qui se répètent et qui devaient être utilisés pour nos incrustations. Malheureusement les ouvrages ne donnent pas toujours la dimension des originaux et il est difficile de savoir s'ils étaient employés à la confection des perles ou d'objets plus gros. Kisa (6) a reproduit des plaquettes de verre polychrome représentnat un mufle de lion (haut. 12 mm), une tête humaine (haut. 14 mm), un faucon (haut. 18 mm); elles ont fort bien pu être insérées dans des perles de dimensions un peu supérieures à celles que nous avons décrites. Neuberg en reproduit également (7) et plusieurs se trouvent dans la Collection Ray Smith (8). Quelques modèles de cette dernière reproduits à la page 70, n° 99, ne dépassent pas la dimension de verres-mosaïques incrustés dans des perles. D'autres, un ibis (101), un taureau Hapis (104), un Nil (111), des yeux-*oudjat* (112, 113), une fleur de lotus (115) reproduisent des motifs que nous avons trouvés dans des perles. Il faut donc admettre qu'ils étaient utilisés dans des objets plus grands, mais qu'ils avaient une même destination. Des reproductions aussi exactes de motifs typiquement égyptiens doivent, à notre sens, être originaires d'Alexandrie ou de quelque atelier hellénistique d'Egypte: l'*ibis religiosa,* le taureau Hapis

(1) La première de ces perles porte le n° 24755 et la seconde le n° 24756.

(2) NEUBURG, *Ancient Glass,* transl. from the german by Michael Bullock and Alisa Jaffa, Londres 1961, pl. X. Les quatre perles incrustées de motifs, ici, portent des masques.

(3) NEUBURG, *op. cit.,* p. 28.

(4) NEUBURG, *op. cit.,* p. 17.

(5) Le procédé est bien décrit par NEUBURG, *op. cit.,* p. 19 et VON BISSING, *Sur l'histoire du verre en Egypte,* dans *Rev. Archéol.,* 1908, p. 218-219.

(6) KISA, *op. cit.,* t. II, fig. 177, à la p. 359.

(7) NEUBURG, *op. cit.,* pl. VI. Mais nous ne connaissons pas les dimensions exactes des objets.

(8) *Glass from the Ancient World, op. cit.,* p. 69 à 79.

ou le Nil, ne pourraient guère être imités hors d'Egypte, sans être presque immédiatement déformés. Des rosettes figurant sur des bâtonnets de verre sont conservées au Musée de Berlin (1). Elles pouvaient jouer le rôle de décorations secondaires insérées parmi les motifs importants pour rompre la monotonie.

Le Musée d'Alexandrie possède aussi des objets pareils. Deux plaquettes reproduisent un oiseau (2). L'une mesure 14 × 17 mm (fig. 125, 2), l'autre 23 × 15 mm (fig. 125 et 126, 1). Le fond est un verre très translucide, presque transparent, d'un bleu aérien. Le corps de l'animal est blanc. Les ailes de couleur verte, rouge et jaune rayée de noir; pattes jaunes; bec et queue rouges et arrière de la tête vert. Le motif de l'oiseau traverse entièrement la plaque de verre. Une rosette (3), séparée d'un bâtonnet initial par cassure (fig. 127), présente huit pétales bleu marine disposées autour d'une tache rouge, s'enlevant sur fond jaune opaque. Elle mesure 7 mm × 6 mm. Un bâtonnet (fig. 127) porte encore, sur un fond rouge opaque, quatre rosettes à sept pétales blancs, visibles sur les deux faces. Le bâtonnet à 25 mm de long., mais chaque rosette n'a même pas 5 mm de diamètre.

On employait pour obtenir ces motifs le procédé dit de *mosaïque* ou de *millefiori* (4), dont la technique parut à Alexandrie plusieurs siècles avant notre ère (5). Beaucoup de ces motifs sont dessinés avec une finesse surprenante et si minutieusement, écrit von Bissing, qu'il faut employer la loupe pour bien reconnaître les détails (6). Les sujets égyptiens abondent. Parmi ceux que nous venons d'étudier, on rencontre, le lotus, le taureau Hapis ou Mnevis, l'oie du Nil, le cormoran. On connait le signe de la vie, entouré de deux signes particuliers à l'Egypte, qu'on appelait jadis coucoupha (7), le faucon, dont l'allure égyptienne est caractéristique. Ces éléments nous ramènent donc nettement en Egypte et Bissing admettait déjà qu'elles étaient fabriquées à Alexandrie d'abord, mais aussi au Fayoum, à Siwa et ailleurs. Mais elles étaient exportées (8) et, très probablement, on a bientôt commencé en Europe à imiter les procédés égyptiens. Il faudra donc tenter de distinguer soigneusement ce qui est produit originaire d'Egypte de ce qui est imitation locale.

Il ne fait pas de doute pour nous que toutes les perles que nous avons pu voir et étudier nous-même et celle de la collection Ray Smith, pour laquelle nous avons disposé d'une excellente photographie, sont d'origine alexandrine. Il convient d'ailleurs plutôt ici d'employer ce mot que celui d'égyptien. C'est un produit de l'artisanat local repris par les Grecs installés dans le pays après Alexandre. Ils adoptent les éléments purement nilotiques, comme ils ont fait dans la peinture

(1) A. NEUBURGER, *Die Technik des Altertums*, 3ème éd. (1920), p. 160, fig. 217. Ces bâtonnets proviennent d'Abousir el Melek. Mais l'auteur ne donne aucune indication sur leur date.

(2) Nos 24754 et 24840.

(3) N° 24805. Le bâtonnet, dont la description suit, porte le n° 24779.

(4) Voir NEUBURG, *op. cit.*, p. 21.

(5) ROSTOVTZEFF, *Social and economic history of the Hellenistic World*, t. I, p. 371, qui assimile ce procédé à celui certainement très proche des fameux verres égyptiens de couleur bleue et jaune, note que c'était une spécialité égyptienne depuis le nouvel empire et que ces verres avaient été transportés jusqu'en Chine. A. NEUBURGER, *Die Technik des Altertums*, p. 158 et fig. 215, reproduit des fragments provenant d'Amarna. Il y en a au Musée du Caire et Petrie en a publié un certain nombre dans son *Amarna*.

(6) VON BISSING, *op. cit.*, p. 219.

(7) KISA, *op. cit.*, t. II, fig. 175 et fig. 177. Voir également des éléments susceptibles d'être incorporés dans des perles ou des verres divers dans NEUBURG, *Ancient Glass*, pl. VI, a et c. Il y a à la fois les objets égyptiens et les masques grecs, mais toujours de provenance alexandrine.

(8) Cf. aussi KISA, I, p. 123. On trouvera de très intéressants éléments de verres colorés, portant oudjat, lotus, Hapis, masques, rosettes, signes de vie, damiers... etc. dans la publication de la collection Kofler-Truniger par HANS-WOLFGANG MÜLLER, *Aegyptische Kunstwerke, Kleinfunde und Glass*, Berlin 1964, planches en couleurs aux pages 64, 72, 80 et pl. A 209 à la fin; texte, p. 122 et suiv. Plusieurs motifs, lotus, uraeus, rosettes, auraient pu, grâce à leurs dimension très réduites, avoir été destinés à orner des perles du genre de celles d'Alexandrie et de Lattes. Quelques-uns de ces objets sont datés par H-W. Müller du premier siècle de notre ère.



Fig. 124 bis - Perle de la collection Ray-Smith

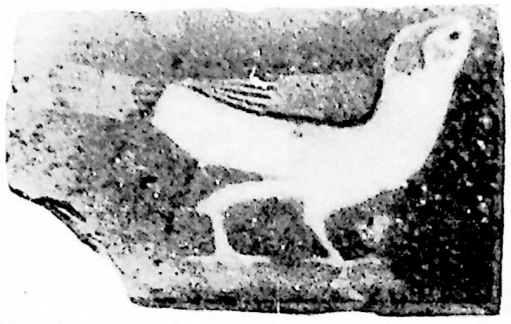

1



2



3

Fig. 125 - Nos 1, 2: Pièces de verre du musée greco-romain d'Alexandrie. No 3: Fragment de faïence. Musée du Caire.

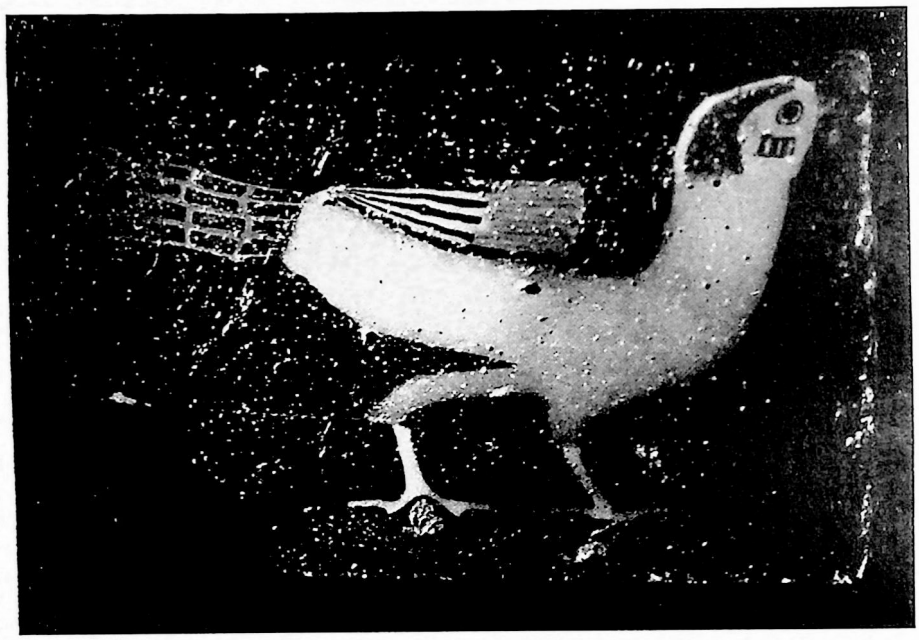

Fig. 126 - Plaque de verre du Musee d'Alexandrie; agrandissement de la fig. 125, 1

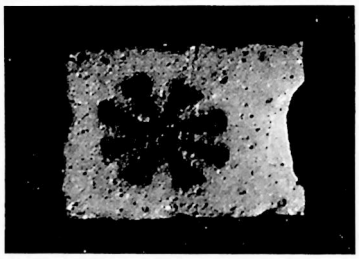

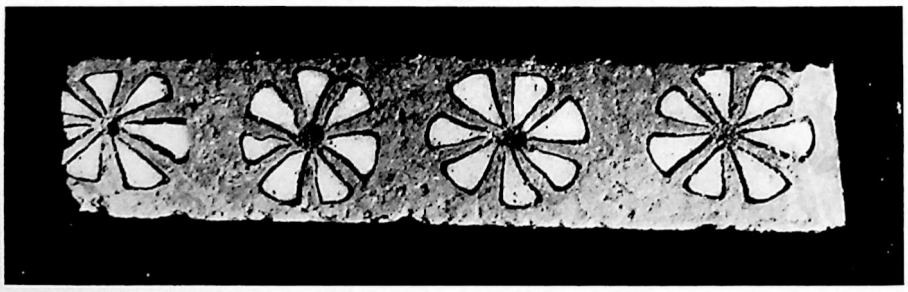

Fig. 127 - Plaquette du Musée gréco-romain d'Alexandrie

et même dans la sculpture, mais ils y joignent aussi des motifs beaucoup plus grecs, comme les masques caricaturaux ou ornementaux. La perfection même de la perle de Lattes, lorsqu'on la regarde à la loupe, sa parfaite représentation de deux oiseaux d'Egypte, nous ramène donc à son pays d'origine, Alexandrie.

L'art de l'Egypte hellénisée se plût à reproduire des oiseaux, et souvent strictement nilotiques, dont l'art pharaonique avait rendu les traits familiers. Ils apparaissaient déjà sur les bijoux égyptiens: le vautour de Nekhbet, l'ibis de Thot, l'oie d'Amon ou le héron cendré représentant le Phénix (1). Ils ont gagné les peintures de l'art hellénistique tardif et du monde romain (2) par l'intermédiaire de l'art alexandrin, fort mal connu sans doute, parce que la ville antique saccagée, puis reconstruite sur place à l'époque moderne, n'est pratiquement pas susceptible de fouilles (3). Les peintures de Pompei abondent en hérons et serpents (4), cigognes (5), canards (6), et même ibis (7). La mosaïque de Préneste ne manque pas aussi d'oiseaux de toute espèce, bien qu'aucun ne ressemble de près à ceux qui nous préoccupent (8).

On peut se demander pourquoi ces motifs ont été si prisés. Peut-être, sans préjudice de leur intérêt décoratif, avaient-ils valeur prophylactique. Le héron cendré devait apporter avec lui l'immortalité (9). L'oie du Nil était considérée comme le support terrestre du dieu Amon (10), et parfois on l'honorait comme le dieu lui-même (11). Sans doute, dès l'origine, elle emportait en son vol le roi mort au ciel et elle gardait en elle le pouvoir que lui conférait ce merveilleux envol. Nous ne saurions préciser pour le moment la signification du cormoran. Et d'ailleurs, il n'est pas sûr que ce soit le sens symbolique original qui ait suivi la perle dans ses déplacements. Neuburg (12) précise que les perles en verre portaient en Grande Bretagne le nom de *Druids eggs* en Ecosse de *Adders* ou *Snakes Eggs*. En Germanie, elles donnaient à leur possesseur victoire sur son ennemi. Elles conservaient donc une valeur magique; mais cette valeur pouvait être différente du symbolisme original. Il est probable en tout cas que l'efficacité attribuée à ces bijoux dût contribuer beaucoup à leur diffusion à travers le monde méditerranéen (13) et inciter les peuples voisins et rivaux de l'Egypte à les contrefaire (14).

L'intérêt de la perle de Lattes est donc considérable en soi comme le montre l'étude de sa technique savante et le lieu de sa provenance qui est presque sûre-

(1) Ce dernier figure sur un coeur en or du trésor de Toutankhamon; il est reproduit à la figure 38 de *Tutankhamun exhibition in Japan*, 1965.

(2) Malheureusement la bibliographie essentielle de la peinture pompéienne nous est demeurée inaccessible, de sorte que nous ne pouvons préciser des souvenirs de visite aux villes ensevelies par le Vésuve ou au Musée de Naples. Nous avons dû nous contenter de quelques références à des ouvrages que nous avons pu consulter.

(3) Sur ce sujet le Prof. Adriani a donné au Caire en 1964 une conférence très convaincante. Nous n'avons pu savoir si elle a été publiée.

(4) A. Maiuri, *La peinture romaine*, éd. Skira, pp. 125 et 129.

(5) A. Maiuri, *Una nuova pittura nilotica a Pompei*, dans *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*, serie VIII, vol. VII, fasc. 2, 1955, p. 65-80, pl. I et p. 73.

(6) *Ibid.*, pl. IV, B 1 et B 2; cf. V, B 3.

(7) *Ibid.*, pl. VI, C 1. Voir aussi dans les fameuses peintures isiaques d'Herculanum, un *ibis religiosa* caractéristique, devant un autel: Schefold, *Pompejanische Malerei*, pl. 42.

(8) On trouvera une reproduction, un peu petite mais commode, de ce monument dans Maspero, *Etudes de Mythologie et d'archéologie égyptienne*, t. IV, p. 124 et une étude intéressante dans Lumbroso, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, Rome 1895, p. 14 et n° 4.

(9) Voir M. Lurker, *Symbole der alten Aegypter*, Weilheim 1964, p. 95. Mais dans cet ouvrage la méthode de recherche de la signification symbolique n'est pas appliquée et les renseignements obtenus demeurent très généraux et jamais suffisamment fondés.

(10) Lurker, *op. cit.*, p. 52.

(11) Voir Kuentz, *L'oie du Nil*, pp. 44-56.

(12) *Op. cit.*, p. 20.

(13) Neuburg, *op. cit.*, p. 20.

(14) Rostovtzeff, *Social and economic history of the Hellenistic World*, t. II, p. 698, note que la Syrie imita les verres d'Egypte et les exporta à l'instar d'Alexandrie.

ment Alexandrie; mais elle est digne aussi de beaucoup d'attention parce que, seule, parmi toutes les perles que nous avons pu étudier, elle a été trouvée dans une couche archéologique bien datée. Attenant à un sol de gros blocs à partie supérieure toujours horizontale, formant une sorte de quai, il y avait un ponton de bois. La perle a été découverte tout à côté entre un as de Nîmes de la IIIème série, frappé entre 10 et 14 ap. J-C. et une signature d'ATEI. Des fragments de céramique tant d'Arezzo que de la Graufesenque montrent une fréquentation de ce lieu au premier siècle de notre ère. Une monnaie de Septime Sévère (195) clôt cette couche archéologique à la fin du IIème siècle (1). Si nous situons au premier siècle de notre ère le voyage de la perle et peut-être même sa fabrication, nous ne nous tromperons sans doute guère. Cette date correspond bien d'ailleurs à ce que donnent les spécialistes des verres antiques pour ce genre de documents (2). Il y a donc là une sorte de confirmation archéologique digne d'être notée, les autres datations étant essentiellement déduites de la typologie.

Ce petit document est donc tout à fait digne d'attention et sa présence pose en outre la question de savoir comment cette perle a pu être transportée d'Alexandrie à Lattes. Lattes était-elle alors un port assez important pour recevoir des cargaisons venant directement d'Alexandrie? Ou bien la perle est-elle venue sur un navire en provenance des ports italiens? Il est bien entendu impossible de répondre à ces questions. Mais il est certain que les côtes du Bas-Languedoc exerçaient encore un attrait considérable sur les marchands d'Orient. Ne suivaient-ils pas d'ailleurs les antiques traditions des Grecs d'Asie Mineure qui, dès le VIème siècle, ont laissé dans cette région des traces si abondantes de leur négoce?

François Daumas
Le Caire, le 4 Novembre 1966

(1) Renseignements fournis par M. Henri Prades sur ses fouilles.

(2) Neuburg, *op. cit.*, p. 21; Kisa, *op. cit.*, I, 124 et 131; Ray Smith, *Glass from the ancient World*, 1957, p. 79, n° 125.

II

BOTANIQUE

A) LES GRAINES DES FOUILLES DE LATTES

par J. Erroux

M. Prades a bien voulu nous confier des échantillons de graines en provenance des fouilles qu'il a effectuées à Lattes et nous lui adressons nos plus vifs remerciements: la richesse et l'intérêt de ses trouvailles dans le domaine spécial de la paléobotanique justifient en effet notre reconnaissance et démontrent une fois de plus le caractère fructueux des contacts entre l'archéologie et la botanique.

Parmi les échantillons étudiés, les plus intéressants au point de vue due graines de plantes cultivées ont été:

Echantillon S II A' 1, N-VIII-IX

Abondance des pépins de raisin, avec un peu d'orge polystique vêtue, et très peu de blé.

Echantillon S II A' 1, N-VII-Iu

Pépins de raisins et orges polystiques.

Echantillon S III D 1, N-VIII-Iu

Très riche en céréales blé et orge avec pépins de raisins.

La stratigraphie de Lattes donnée par ailleurs permet de dater N-IX de la fin du VIIème siècle avant J-C., N-VIII au VIème siècle.

Dans ces échantillons, nous avons pu déterminer:

A) Des graines de céréales = Orge et Blé.

B) Des pépins de raisin appartenant à l'espèce *Vitis vinifera.*

a) *LES GRAINES DE CÉRÉALES*

1) Orge

Dans tous les échantillons examinés, il s'agit d'orge polystique à grain vêtu: c'est le cas en particulier de l'orge en provenance des foyers N-IX et N-VIII au contact des céramiques étrusques et attiques correspondant à la fin du VIIème siècle avant J-C. et au VIème avant J-C.

Il s'agit dans tous les cas d'exemplaires faciles à caractériser (notamment dissymétrie de certains grains, nervures dorsales des glumelles inférieures bien marquées): on peut donc affirmer qu'il s'agit de grains d'*Hordeum vulgare* (polystique) à grains vêtus, type escourgeon.

Les formes à grains nus paraissent absentes.

Au point de vue mensuration, certains exemplaires apparaissent comme gonflés et écrasés et présentent un aspect élargi qui semble anormal. Il n'en a pas été tenu compte dans les moyennes ci-dessous:

Longueur du grain	= 7,1 mm	avec amplitudes de 6,5 à 8 mm
Largeur	= 3,2 mm	avec amplitudes de 3 à 4 mm
Épaisseur	= 2,9 mm	avec amplitudes de 2,5 à 3 mm

L'importance de la longueur par rapport aux autres dimension donne un aspect assez voisin des formes actuelles.

2) Blé

Les nombreux grains de blé de tous les échantillons examinés présentent à première vue, une certaine uniformité: grains dans l'ensemble assez ronds, assez courts, évoquant cependant déjà, les grains des variétés actuellement cultivées.

Mais dans cet ensemble il est possible, en particulier à l'aide des mensurations, de séparer deux types extrèmes:

a) *Type aestivo-compactum (blé tendre compact)*

C'est le type le plus abondant, le mieux caractérisé par sa forme plutôt petite, son apex élargi et la convexité de sa partie dorsale; ses dimensions moyennes sont:

pour la longueur 5 mm avec des extrêmes de 4,5 à 5,5 mm;
pour la largeur 3,3 mm avec des extrêmes de 3 à 3,5 mm;
pour l'épaisseur 3 mm avec des extrêmes de 2,5 à 2,5 mm.

Ce sont à peu près les dimensions trouvées récemment par Maria Hopf pour les blés du gisement de Mailhac rapportés à *T. aestivo-compactum* Schièm; ce sont aussi les dimensions rapportées par Percival pour les blés décrits autrefois par Heer et par Buscham sous le nom de *T. antiquorum*. Il s'agit toujours du blé tendre compact, qui fut abondant dans les cités lacustres en Suisse.

A côté de ces types bien caractérisés, il en existe d'autres qui évoquent davantage les grains des variétés de blé tendre actuellement cultivées, mais avec de nombreux intermédiaires qui ne permettent pas de séparations nettes.

b) *Type dicoccum (ou amidonnier)*

Il est permis de rapporter à ce type de blé, le plus anciennement cultivé et le plus largement répandu pendant toute l'antiquité classique, des grains plus allongés (6,6 mm de longueur), relativement moins larges (2,7 mm), avec un dos régulièrement surélevé depuis le germe jusqu'à l'apex (épaisseur: 2,8); certains exemplaires, *très rares d'ailleurs*, sont bien caractérisés: (par exemple: L = 7; l. = 2,5; ép. = 3,5, ce qui correspond à un grain allongé, fin étroit, avec un dos surélevé).

Il ne serait pas étonnant de retrouver le blé amidonnier dans le gisement de Lattes, au contact des poteries étrusques ou attiques, puisque l'Antiquité a surtout cultivé ce blé, que désignait très probablement le nom de *far*, et qui persiste encore de nos jours dans les pays ayant conservé une agriculture archaïque.

Il ne faut cependant pas oublier que les déterminations faites sur des grains nus, dont les dimensions sont soumises aux conditions originelles de culture et de végétation, qui ont en outre subi des déformations au cours de leur carbonisation, n'ont qu'une valeur relative: un fragment d'épi laissant son empreinte dans une argile apporte au botaniste une indication beaucoup plus décisive.

Cependant les indications relevées pour les orges se situent bien par rapport à l'ensemble de nos connaissances sur l'évolution de cette céréale dans nos régions (cf. la note consacrée à ce sujet le 28 Janvier 1967 à la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault).

En ce qui concerne les blés, la persistance de l'amidonnier à Lattes, au VIème et au Vème siècle, n'a rien de surprenant pour les raisons connues rappelées plus haut, et peut être admise malgré le faible nombre d'exemplaires (une dizaine sur l'ensemble des trois échantillons comportant chacun plusieurs centaines de graines) dont l'aspect et les mensurations son typiques.

c) CONCLUSION

Mais il faut souligner l'importance prise dans le site de Lattes par les blés du type *aestivo-compactum* (très voisin du blé tendre actuel et dont certains grains sont difficiles à séparer de ce dernier). Les céréales de Lattes, qu'il s'agisse d'orges ou de blés, apparaissent donc déjà comme très évoluées.

b) *LES PEPINS DE RAISINS*

S'il était déjà difficile de dénombrer les graines de céréales exhumées à Lattes, la quantité de pépins de raisins apparaît encore plus surprenante.

Mr Galet, de la chaire de viticulture de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, a bien voulu les examiner et nous donner ses conclusions:

« Ces graines appartiennent, sans aucun doute possible, à l'espèce *Vitis vinifera*, « en raison de la position de la chalaze (fig. 128, n° 2) dans la partie supérieure, en « position 0,70 et aussi en raison de la longueur du bec qui atteint de 1,5 à 2 mm « de long. Ces pépins paraissent appartenir à deux variétés différentes: l'une à « graines piriformes, allongées, ayant en moyenne 6,5 × 4 mm, donc un rapport « 4/1 = 1,6 se rapprochant beaucoup de nos cépages actuels (fig. 118, n°s 2 et 3); « l'autre à graines presque sphériques, 5 × 4 mm, donc ayant un rapport 4/1 = 1,25 « (fig. 128, n° 1).

« Il n'est malheureusement pas possible de faire un rapprochement avec les « cépages languedociens, les caractères des graines ne permettant qu'exception- « nellement l'identification d'un cépage ».

Il est bon de rappeler que ces pépins, particulièrement abondants dans l'échantillon S II - A' 1, N-VIII, IX, étaient, pour certains d'eux, au contact de poteries étrusques. L'affirmation de M. Galet, que nous remercions vivement de son travail, concernant l'appartenance de ces graines au *Vitis vinifera* et leur ressemblance avec celles de nos cépages actuels, donne toute son importance à ces trouvailles, qui apportent une contribution nouvelle au problème de l'origine de la culture de la vigne autour du Bassin Méditerranéen.

Le bois étudié provient d'un fragment de planche issu lui-même d'un lot de débris charbonneux et ligneux que nous nous proposons d'analyser plus complètement par la suite (2).

Il semble que la datation de cette station ne pose que peu de difficultés. Elle daterait du premier siècle, soit avant, soit après J-C. et, avec un maximum de probabilités, des environs de —50.

B) CARACTERES BOTANIQUES DU BOIS

par J. L. VERNET

Examiné au microscope, il présente (fig. 129, n° 1) tous les caractères d'un bois de Gymnosperme. Il est homoxylé et révèle, en outre, des caractères de *Pinaceae*. Les canaux résinifères font défaut. L'observation en lumière polarisée sur une section transversale, montre que les rayons médullaires (fig. 129, n° 2) sont occupés par des globules de résine. On remarque, également, ça et là, des

(1) Référence de localisation: nous devons les échantillons de bois à l'amabilité de H. Prades, Directeur de l'Ecole Painlevé à Montpellier; nous remercions, également, R. Majurel et J. Arnal qui ont bien voulu nous communiquer des indications bibliographiques en préhistoire.

(2) Nous avons, par ailleurs, entamé une vaste prospection qui nous conduira à étudier la flore ligneuse préhistorique et protohistorique du Bas-Languedoc et des Cévennes.

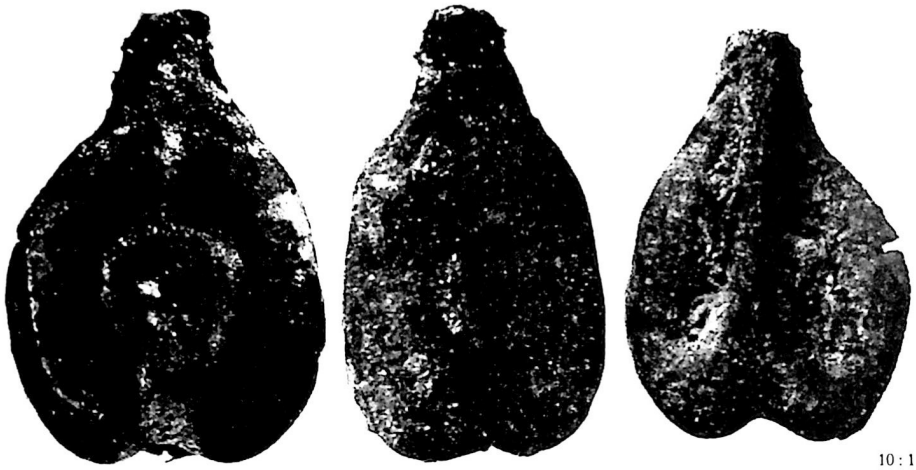

10 : 1

Fig. 123 - Pepins de raisin du port de Lattes

cellules parenchyteuses qui apparaissent en blanc par suite de leur contenu résineux. Les rayons sont homogènes, unisériés et élevés. La transition entre le bois de printemps et le bois tardif est graduelle. Les trachéides ne révèlent pas d'épaississements spiralés. Dans le bois de printemps, les ponctuations de champs de croisement sont typiquement taxodioïdes (fig. 130, n° 1). Il n'y a pas de trachéides transversales. Les cellules parenchymateuses des rayons ont les parois horizontales ponctuées (fig. 130, n° 2) et les parois tangentielles noduleuses. Nous avons observé des indentures mais elles sont rares.

Tous les caractères observés ci-dessus nous montrent que nous avons affaire à un Sapin (*Abies* Link).

Une détermination plus poussée est assez difficile, car le genre *Abies* comporte, rien qu'en Europe, une douzaine de taxons dont beaucoup sont endémiques. Par exemple, *Abies Pinsapo* Boiss. Est spécial au Sud de l'Espagne, *Abies marocana* Trabut ne pousse que dans le Rif, au nord du Maroc. Il est donc absolument nécessaire — et le préhistorien ne nous démentira pas — de savoir à quel taxon nous avons affaire.

Dans les champs de croisement du bois de printemps on note une à deux ponctuations taxodioïdes disposées côte à côte, de 4 à 6 microns de diamètre. Les taches plus floues de la photo 4 sont des ponctuations situées dans un plan légèrement différent de celui de la coupe.

Les rayons, homogènes et unisériés, comportent 2 à 35 cellules parenchymateuses et parfois, même, 40. Les parois horizontales des cellules du parenchyme ligneux sont ponctuées et non pas noduleuses.

Ces caractères sont ceux d'*Abies alba* Miller, le sapin blanc.

Mais, *Abies spectabilis* Spach de l'Himalaya (1800 à 4600 m) et *Abies venusta* K. Koch du Sud de la Californie ont une anatomie voisine.

Pourtant, si l'on veut bien admettre qu'au 1er siècle av. J-C. le climat et la végétation étaient sensiblement identiques à la végétation et au climat actuels, on peut conclure qu'il s'agit, très probablement, d'*Abies alba* (1).

(1) Un raisonnement analogue a permis à S. Santa (1959) d'interpréter certains paysages forestiers quaternaires en Afrique du Nord.

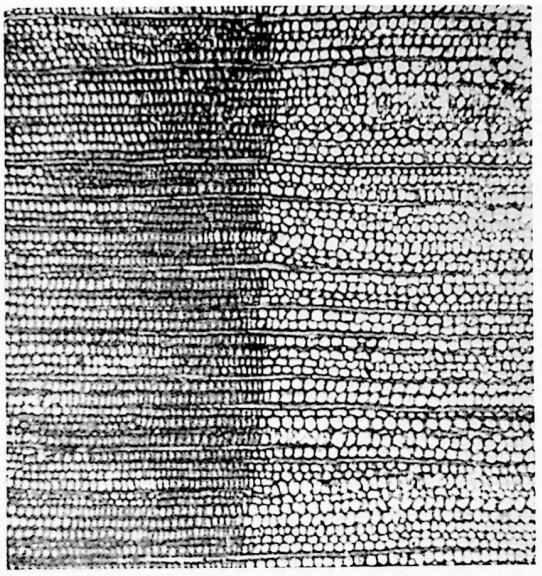

1



2

Fig. 129 - COUPES MINCES D'ÉCHANTILLONS LIGNEUX

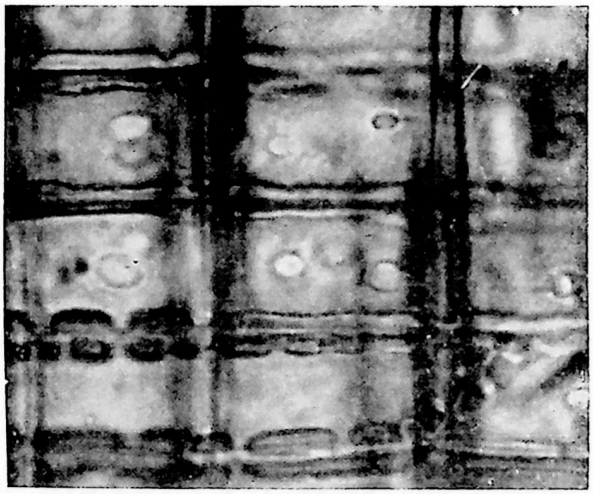

1

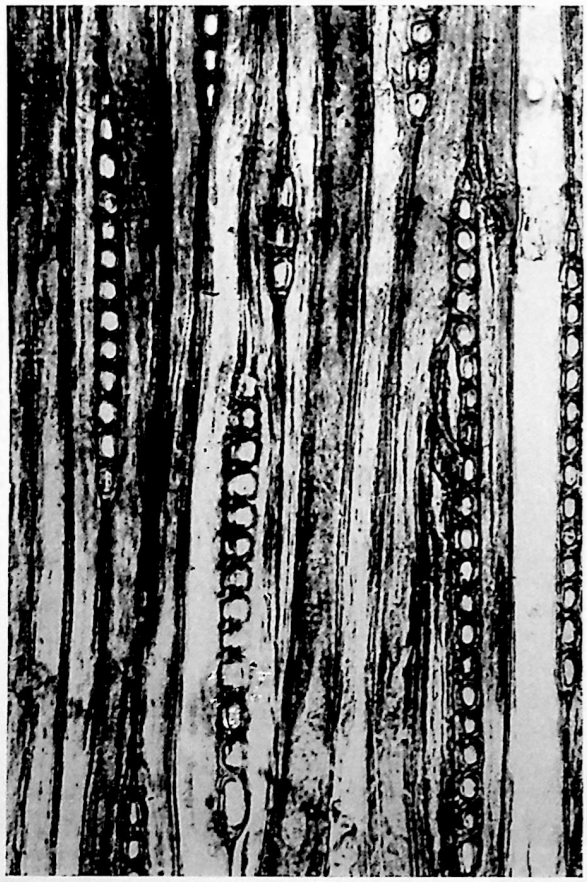

2

Fig. 130 - COUPES MINCES D'ÉCHANTILLONS LIGNEUX

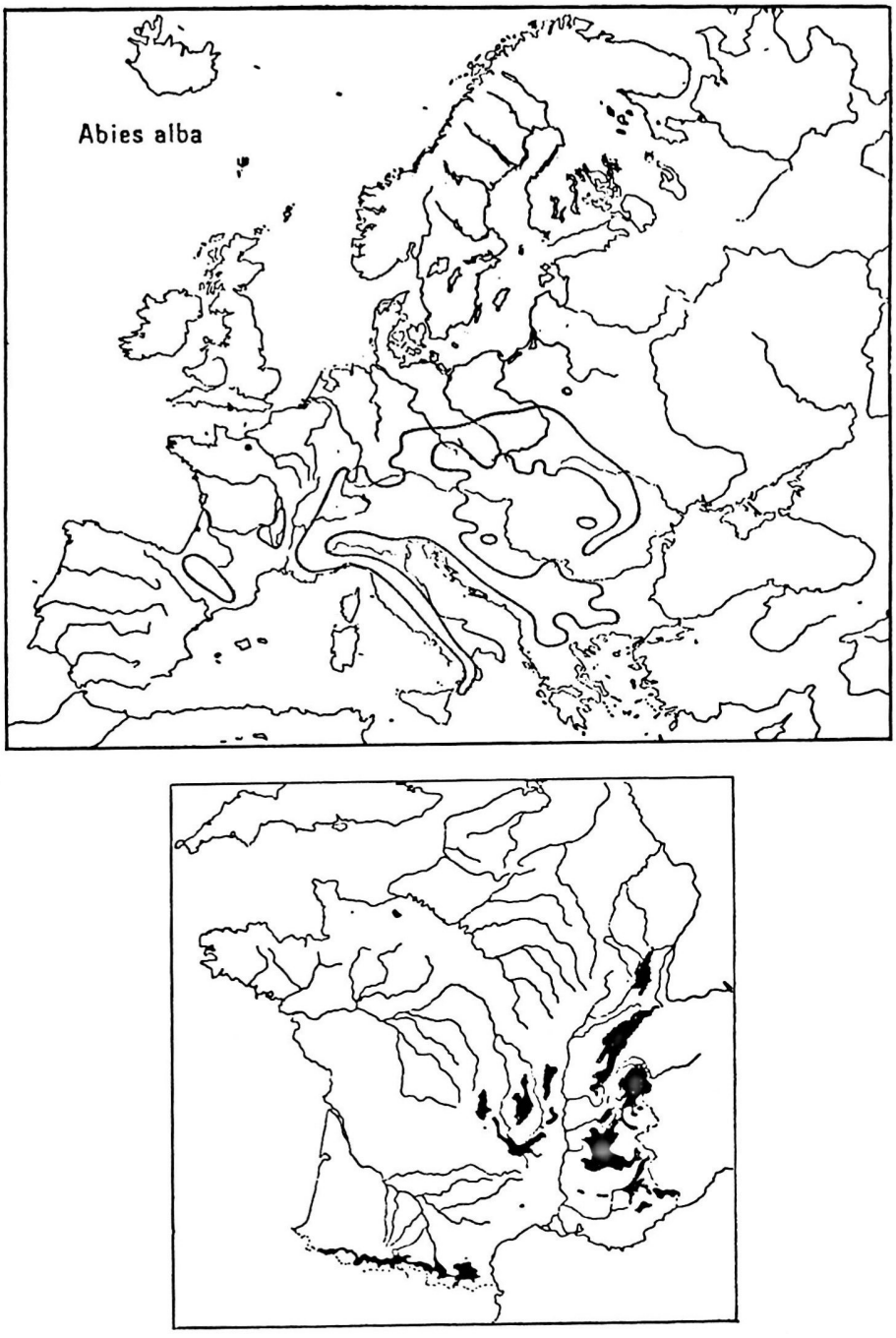

Fig. 131 - Carte de répartition des sapins blanc en Europe et en France

ECOLOGIE DU SAPIN BLANC

Abies alba Miller n'est actuellement spontané que dans les Pyrénées, l'Auvergne, les Alpes, les Vosges, le Jura (fig. 131). On le rencontre dans les montagnes d'Allemagne et dans les plaines d'Orne et de Silésie.

En France, les stations les plus proches de Lattes sont dans les Corbières, au Mont Ventoux, à l'Aigoual où il est, d'ailleurs, planté.

Les Sapin blanc affectionne les climats humides à fortes précipitations annuelles et les régions montagneuses.

LES RELATIONS COMMERCIALES CHEZ LES GALLO-ROMAINS DU 1er SIÈCLE

Puisque le Sapin blanc n'était pas spontané dans notre région au 1er siècle, il a bien fallu que son bois soit amené d'ailleurs, car l'embarcadère a, de toute évidence et vues ses dimensions, été fabriqué sur place.

C'est là un fait fort intéressant. F. Benoit (1965, p. 12) indique que ce sont « les forêts de chênes et les pinèdes qui fournissaient les bois de construction des bateaux ».

Les gallo-romains de cette époque ont sans doute choisi le Sapin blanc pour la bonne tenue de son bois, de préférence aux pins locaux. Il serait des plus intéressant de savoir si cet usage, fortuitement révélé, était ou non plus répandu.

Quelle est la provenance de ces bois de Sapin?

F. Benoit (loc. cit.: 164 etc.) montre que depuis l'âge du Bronze le littoral échangeait ses produits avec la montagne. D'autre part, il faut noter que la configuration du littoral était fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. La navigation se faisait plus ou moins aisément, de Narbonne jusqu'à Arles via Montpellier. « Le Rhône et l'Aude constituaient des zones d'attraction, comme les deltas du Pô et du Danube » (F. BENOIT, *loc. cit.*, 111). Plus tard, au Moyen-Age, les matières pondéreuses comme le bois seront convoyées par le Rhône, ce qui donnera naissance à la corporation des utriculaires spécialisés dans cette tâche.

Il est possible que ce procédé de transport par flottaison existât au premier siècle sur un Rhône plus ou moins navigable. Le Sapin blanc, ayant fourni la coque de l'embarcadère découvert à Lattes, proviendrait alors de la région alpine et en tout cas, d'une région située à au moins une centaine de kilomètres de son lieu d'utilisation.

BIBLIOGRAPHIE

F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, 335 pages.

E. BOUREAU, *Anatomie végétale*, 2, Paris, 1956, 524 pages.

L. EMBERGER et M. CHADEFAUD, *Traité de Botanique systématique, les végétaux vasculaires*, 419, 1960.

P. GRÉGUSS, *Identification of living Gymosperms on the Basis of Xylotomy*, Budapest, 1955, 263 pages.

R. KRAÜSEL, H. MERXMÜLLER, H. NORTHDURFT, *Flore d'Europe*, 2, Paris.

A. MATHIEU, *Flore forestière*, 4ème édition, Paris, 1897, 705 pages.

L. PARDÉ, *Les Conifères*, Paris, 1937, 304 pages.

S. SANTA, *Essai de reconstitution des paysages végétaux quaternaires d'Afrique du Nord*, dans *Libyca*, 1959, 6-7, pp. 36-77.

III

ANALYSES DIVERSES

A) LA CÉRAMIQUE

ETUDE STRUCTURALE ET DILATOMÉTRIQUE DES TESSONS DE LATTES

par JEAN R. MARÉCHAL, ingénieur des Mines

L'étude rapide de tessons anciens peut se limiter à l'examen structural sur lame mince et dilatométrique à l'appareil Chévenard. Ces méthodes permettent de se rendre compte de la nature des terres plastiques utilisées et de la qualité de la cuisson.

Les propriétés des quinze tessons prélevés à différents niveaux du site de Lattes données au tableau I permettent de les classer provisoirement en quatre catégories:

Groupe I: poteries noires peu calcareuses, cuites entre 680° et 820° (n°s 2, 5 11 et 13).

Groupe II: poteries grisâtres ou brunâtres calcareuses, cuites en dessous de 800° (n°s 7, 8, 9 et 10).

Groupe III: poteries blanches calcareuses, cuites entre 775° et 1060° (n°s 3, 4 et 6).

Groupe IV: poteries à *vernice nera*, cuites entre 955° et 1045° (n°s 12, 14, 15 et 16).

On voit tout de suite que la poterie blanche du groupe III et celle à « vernice nera » du groupe IV sont les plus évoluées, en raison de leur température de cuisson élevée.

Du point de vue chimique, les teneurs en chaux généralement fortes, sauf pour le groupe I.

Nous avons vérifié les teneurs des tessons 6 et 9 et avons trouvé: 27,31% CaO pour le n° 6 (groupe III) et 14,67% CaO pour le n° 9 (groupe II).

Les tessons de groupe II se rapprocheraient par leur dégraissant de calcite, leur température de cuisson et par leur aspect de la technique chasséenne.

Par contre, quoique les échantillons du groupe III contiennent beaucoup de chaux, la courbe dilatométrique ne montre pas l'expansion à 780°, due à la décomposition du carbonate de calcium, par suite de la température de cuisson nettement plus élevée.

Quant aux teneurs en fer, les plus hautes sont celles des échantillons du groupe I. Il serait évidemment utile de les doser chimiquement, car même l'essai consistant à recuire les tessons vers 950° à 1000°, sous atmosphère oxydante, ne donne pas la teinte d'autant plus rouge que la teneur en fer est plus élevée, dans le cas où la chaux est présente. Celle-ci a tendance à affaiblir l'intensité de cette teinte rouge, due à l'oxydation du fer sous forme d'oligiste.

Les microphotos accompagnant ce texte montrent les structures en lumière naturelle et au grossissement 150, caractéristiques des quatre groupes:

Groupe I: structure du tesson 13 cuit à 620° (fig. 132, n° 1)
Groupe II: structure du tesson 10 cuit à 800° (fig. 132, n° 2)
Groupe III: structure du tesson 3 cuit à 1060° (fig. 133, n° 1)
Groupe IV: structure du tesson 15 cuit à 955° (fig. 133, n° 2)

TABLEAU I

N°	Désignations	Tc	Δ 400	Δ 700
2	Poterie grossière noirâtre (amphore étrusque)	730°	51.10-7	35,5.10-7
3	Poterie blanche micacée (amphore massaliète)	1060°	84,5.10-7	63,5.10-7
4	Poterie blanche légèrement jaunâtre (ibéro punique)	775°	64.10-7	50.10-7
5	Poterie noire (*bucchero nero*) . .	660°	78,5.10-7	60.10-7
6	Poterie blanche à 27,31% CaO (ionien régional)	1065°	87,5.10-7	70.10-7
7	Poterie à pâte grise et faces noires (phocéen)	750°	59,5.10-7	44,5.10-7
8	Poterie épaisse à pâte brunâtre (indigène)	650°	53,5.10-7	27,5.10-7
9	Poterie grisâtre à 14,67% CaO (indigène)	605° 700°	58,5.10-7 54,5.10-7	20.10-7 22,5.10-7
10	Poterie grise à face extérieure noire (indigène)	800°	67,5.10-7	43.10-7
11	Poterie à pâte grise (indigène) .	820°	51,5.10-7	36,5.10-7
12	Poterie à *vernice nera* (attique) .	1045°	70.10-7	54,5.10-7
13	Poterie noirâtre (phocéen) . .	620°	71.10-7	28,5.10-7
14	Poterie à *vernice nera* (attique) .	1020°	82.10-7	62.5.10-7
15	id. (précampanienne) .	955°	71.10-7	55,5.10-7
16	id. (attique) . . .	1000°	73.10-7	55,5.10-7

Tc: température de cuisson:

400: Coéfficient de dilatation à 400° au refroidissement
700: Coéfficient de dilatation à 700° au refroidissement

CONCLUSION DE LA REDACTION

De ces analyses, qui ne sont qu'un trop modeste début, nous pouvons tirer quelques remarques très provisoires. D'abord, il faut insister sur le fait que toute étude céramique a un défaut de base car les fours de l'époque étaient incapables d'assurer une température égale sur toute la hauteur du recipient. C'est ce que fait remarquer très justement notre ami André Blanc, qui s'intéresse aussi à la céramique.

Toutefois, il nous a paru qu'il se dégageait quelques constantes du travail de R. Maréchal.

Les céramiques indigènes ont supporté des températures assez basses mais irrégulières. On y voit côte à côte: 605°, 650°, 700° 800° et 820°.

Les pâtes étrusques ont des basses cuissons; 730° pour une amphore et 660° seulement pour un « bucchero nero » ce qui nous a étonnés car nous pensions trouver, surtout pour le « bucchero nero », une meilleure technique de cuisson.

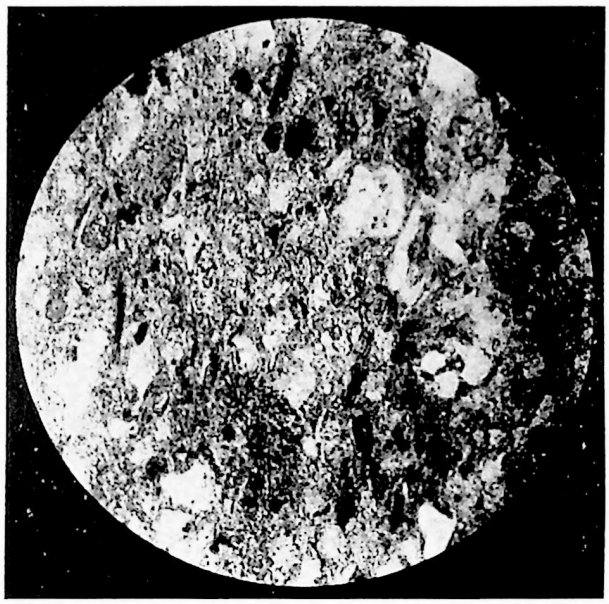

1



150 : 1

2

Fig. 132 - Coupes minces de céramiques. N° 1: céramique grise phocéenne; n° 2: céramique indigène.

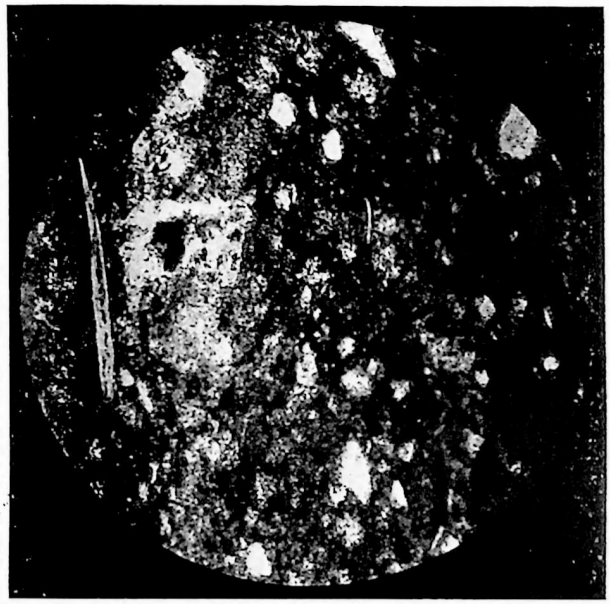

1

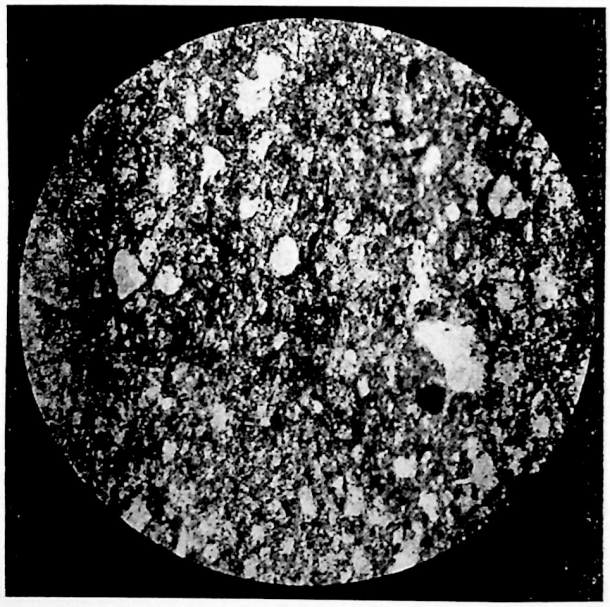

150 : 1

2

Fig. 133 - COUPES MINCES DES CÉRAMIQUES. N° 1: Amphore massaliète; n° 2: céramique précampanienne

Les pâtes phocéennes régionales ont aussi des cuissons à basse température: 660° et 750°. A vrai dire les échantillons n'étaient pas de la meilleure qualité.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, étant donné les cassures rectilignes de la pâte, ses bords coupant, l'échantillon d'amphore ibéro-punique n'a été cuit qu'à 775°.

Les argiles attiques ont supporté de fortes températures. Elles marquent un progrès évident sur la technique du potier. Il n'est qu'à les regarder pour s'en rendre compte. Les tessons analysés révèlent une température de cuisson très haute: 1000°, 1025° et 1045°.

Elles sont suivies de près par un tesson précampanien cuit à 955°. La plus forte température de cuisson est donnée par un vase ionien de fabrication régionale.

Il est fort regrettable que R. Maréchal n'ait pu, malgré son désir, exécuter un plus grand nombre d'analyses. Certes, les résultats à espérer ne peuvent dépasser un stade très élevé dans l'identification des céramiques. Les recherches géologiques ajoutées à l'étude de la cuisson pourront donner quelques résultats. Malheureusement il faudra faire des milliers et des milliers d'analyses avant de pouvoir identifier quelques ateliers parmi les plus célèbres. D'autres laboratoires travaillent de concert mettant en commun le produit de leurs travaux nous laissant espérer un grand progrès dans l'étude de la céramique de toutes les époques.

Si timides que soient ces balbutiements, ils nous paraissent pleins de promesse.

B) LE GLAND D'OR

Laboratoire du Dr Junghans, Wurttermberg, Landsmuseum, Alteschloss Stuttgart. Analyse du Dr A. HARTMANN.

Ag: 16 % Cu: 1 % Pb: 0,022 % Sn: 0,63
traces indosables de Pt, Ni, Hg, Bi, Zn, As, Sb

C) ANALYSE DU SOL DU PORT

par l'ingénieur pédologue DEBROT

Présence de sel.

Présence de plomb.

Conclusion: l'eau du port de Lattes a certainement été salée à l'époque romaine, s'agit-il de « langue salée » des embouchures du fleuve? Il est aussi très possible que la nappe phréatique par endroits soit salée, ce qui est le cas encore de nos jours dans certaines régions de la Camargue où lorsqu'on arrête les arrosages saisonniers, la terre se « sale » et la culture devient impossible avant de nouveaux arrosages intenses.

Les particules de plomb sont attribuables à la décomposition des plaques de carénages des bateaux venus à quai.

IV

EPIGRAPHIE

A) NOTAS SOBRE LAS MONEDAS CON LEYENDA IBERICA « ACERECONTIN »

par L. VILLARONGA

Ha tratado sobre estas monedas, ademas de Hill en su *Les monnaies de la Narbonnaise*, Toulouse 1933, A. SOUTOU, *Deux monnaies volques à légende en caractères ibériques* (U.N.TI.KI.A et KE.R.E.KO.N.TO.N.A.) (1).

No compartiendo el criterio que presente el buen amigo Soutou, pues no encuentro justificado el inicio de la leyenda en el signo KE, ni conozco ninguna palabra ibérica terminada en -ONA.

Esta terminación -ONA, en cambio, es corriente en el románico, como por ejemplo:

Ibérico	*románico*	*catalán actual*
LAURO	LAURONA	LLERONA
BAITOLO	Latin: BAETULO	BADALONA

Inicio leyenda. Posibilidades que existen de lectura según se inicie la leyenda en uno de los 4 cuadrantes.

1. A.CE-RE-CON-TIN
2. RE-CON-TIN-ACE (en iberico no hay palabras que empiecen R)
3. CON-TIN-ACE-RE
4. TIN-ACE-RE-CON

La primera es la que suena mas a ibérico, existiendo la possibilidad de la 3.

Epigrafia. El unico caso de duda es el penúltimo signo, que en una moneda aparece TO-, pero en el trabajo de Soutou, en la fig. 1, en la primera moneda se ve muy claro de que el signo es una , pues el palo aparece bien visible. En los otros cuños el abridor por olvido dejo de ponerle el pano, pues de seguro debería desconocer la escritura ibérica, no olvidemos que estas monedas son acuñadas en la periferia de la zona de escritura ibérica.

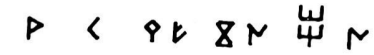

Como despues expondremos el final TIN es muy corriente en iberico. Ademas el TO casi nunca se usa y siempre aparecen los palos en forma abierta, y no paralelos como es el caso de estas monedas.

Por tanto me inclino en 1er ACERECON-TIN.

(1) *Revue d'Etudes Ligures*, XXVIII, 1962, nº 1-4, pp. 251-265.

Tengo un estudio sobre la evolucion de la epigrafia en las leyendas monetales ibéricas en el que fijaba una cronologia para las distintas variantes de cada signo. Por ejemplo: la CE se presenta en tres variantes que son ,  y . La tercera es la que se da en estas monedas es la mas moderna, y para les leyendas ibéricas catalanas corresponderia hacia la mitad del siglo II a. de C.

Es posible que la cronologia que establecí para las variantes de los signos ibericos, no sea valida en una zona periferica, como es el caso de las leyendas en las monedas de los Volques Tectosages y para ello creo que tendria que comparar con las leyendas ibéricas aparecidas en Ensérune.

Aspecto lingüistico. Los finales en DIN son muy corrientes en ibéricos (1) en que Tovar y Palomar consideran este sufijo proprio de antroponimos. Tambien aparece en algunos de los nombres del bronce de Ascoli.

Doy unos cuantos ejemplos: *Balciadin, Nalbe-adin, Sosinadin, Adingibas, Adinbels, Viseradin, Baesadin, Balceadin, Ilduradin, Curucuruadin, Turciradin, Isceradin, Iltiradin, Balceadin.*

Tovar y Palomar consideran que en su origen *-adin* fué sufijo, y que con la tendencia de incluir en los nombres de los hijos algun elemento del padre, paso en algunos casos a principio de palabra.

Caro Baroja (2) Lo considera proprio de toponimos.

La forma TIN aparece como simbolo en una emision de monedas de bronce ibericas de CESE (*Tarraco*).

Aspecto metrologico. Como puede verse en las recensiomes a los trabajos de la escuela francesa, mi opinion sobre el peso de las dracmas massaliotas es el siguiente:

1) Peso inicial de la dracma 3.60 grs.

2) Durante la segunda guerra punica se reduce este peso a 2.60/2.40 grs., reduciendose simultaneamente el denario de 4.50 a 3.98, el victoriato y la dracma saguntina. Estas dos ultimas monedas de peso exacto a la dracma massaliota.

3) La reducción de peso en las monedas proprias de los indigenas pudo ser algo mas tardía, pues debia ser consecuencia de copiar lo oficial con cierto retraso.

Estimo por tanto que las monedas con el peso de 3,30 grs deben sear de poco despues de la segunda guerra punica, o de la primera mitad del siglo II a. de C. (3).

Localizacion geografica por los hallazgos. Es imposible que estas monedas sean hispanas, a pesar de lo que dice Soutou, por los hallazgos que da Soutou y los que se han encontrado en Lattes se ve claremente que confirman su acuñación en zona gala que usó la escritura ibérica.

Resumiendo, creo estas monedas de zona fronteriza con leyenda ibérica escrita con poca habilidad, y a la que no se puede aplicar la evolución de la escritura ibérica en zona mas « ibérica ».

Su leyenda debe ser un toponimo, no localizable por el momento (en España tenemos muchos toponimos de leyendas ibericas sin localizacion segura).

Por su peso alto debe corresponder a la primera mitad del siglo II a. C.

---

(1) *Enciclopedia Lingüistica Hispana*, vol. I, p. 370, nº 47.
(2) *Historia de España* dirigida por Menendez y Pidal, I, 3ª, p. 790.
(3) Ver A. SOUTOU ya citado.

B) INTERPRETATION DE LA PIERRE D'ASTRAPTON

par W. SCHLEIERMACHER (†)

DEO MARTI AVG(*usto*)
ET GEN(*io*) COL(*legii*) SEVIR(*orum*)
AVG(*ustalium*) T. EPPIL(*ius*) ASTRAPTON
FABR(*orum*) ET VTRIC(*ulariorum*) LATTAR(*ensium*)
[P(*atronus o*]B MER(*ita*) EOR(*um*)

P(*atronus*) peut être remplacé par M(*agister*), ce qui pourrait faire dans ce cas MOB à la place de P. OB.

La lettre *p* ou *m* ajoutée au mot *ob* (plus que probable) paraît nécessaire pour l'équilibre de l'inscription. De cette façon il y a dans la dernière ligne 3 groupes de 3 lettres et non 2 à gauche et 3 au milieu et à droite.

V

ANTHROPOLOGIE
ETUDE DE RESTES SQUELETTIQUES DECOUVERTS A LATTES

I. INVENTAIRE

PREMIER SQUELETTE

CRÂNE: Fragments de:
- 2 frontaux
- 2 pariétaux
- 2 temporaux
- écaille de l'occipital
- os pétreux
- sphénoïde

FACE: Fragments de:
- maxillaire supérieur droit avec germe d'une incisive
- mandibule gauche

TRONC:
- une clavicule droite
- 2 omoplates
- 7 corps vertébraux et apophyses épineuses
- débris (17) de côtes
- 2 ailes iliaques

MEMBRES:
- 2 humérus
- 2 radius incomplets
- 2 cubitus incomplets
- 2 fémurs
- 2 tibias incomplets

II. DIAGNOSE DE L'AGE

L'âge peut être approximativement déterminé, d'une part d'après les dimensions des os longs, et d'autre part d'après l'état d'ossification des os du crâne.

1° MESURE DES OS LONGS

Les mensurations des os longs entiers donnent les dimensions suivantes:

Humérus = 6,85 cm.
Radius = 5,55 cm.
Fémur = 7,90 cm.

D'après les tables dressées par G. Olivier et H. Pineau, la stature serait comprise entre 52 et 55,6 cm., et 42,3 et 55,9 cm., si l'on calcule respectivement à partir de l'humérus et du fémur.

Une telle stature est celle d'un nouveau-né.

2° ÉTAT D'OSSIFICATION DES OS DU CRÂNE

Les caractéristiques suivantes:

Larges surfaces des fontanelles,
épaisseur réduite des caques pariétales,

séparation complète des deux ébauches du frontal,
squamosotympanal séparé du pétreux,
sysnostose symphysaire de la mandibule inexistante, montrant que les restes squelettiques découverts sont ceux d'un nouveau-né.

Le deuxième squelette a été sorti avec le bloc de terre qui le portait. Il y a en surface suffisamment de restes osseux visibles et en bon état pour qu'une étude de l'âge soit possible, sans qu'il ait été nécessaire d'exhumer tout le squelette. La pièce a donc gardé l'aspect qu'elle avait au moment de sa mise au jour.

L'enfant est couché sur le dos, la tête étant écrasée, membres inférieurs fléchis.

Entre les deux os iliaques se trouvait une 1/2 mâchoire inférieure de dorade; au niveau de l'articulation du genou dirigée vers l'extérieur se trouve 1/2 mâchoire inférieure de ruminant; un tesson de poterie aux pieds.

III. INVENTAIRE

Deuxième squelette

CRÂNE:
Complet, mais écrasé et déformé

FACE:
Trop endommagée

TRONC:
une clavicule
2 omoplates
côtes
corps vertébraux
2 ailles iliaques

MEMBRES:
2 humérus
1 radius
1 cubitus
os du métacarpe
2 fémurs
1 tibia
1 péroné

IV. DIAGNOSE DE L'AGE

Humérus	= 7,1 et 7,05 cm
Radius	= 8,4 cm
Fémur	= 8,4 cm
Péroné	= 6,9 cm

De telles valeurs donnent une stature comprise entre 54 et 57,7 cm, stature d'une enfant à la naissance.

2° État d'ossification des os

Les os du crâne qui sont visibles sur la pièce présentent les mêmes caractéristiques d'ossification que le squelette précédent. Les corps vertébraux correspondent aussi, par leur état d'ossification à cet âge.

Le gisement de Lattes a donc fourni les restes squelettiques de deux enfants morts à la naissance ou très peu après.

Troisième Partie

SYNTHÈSE ET COMPARAISONS

I

SYNTHÈSE DE LA STRATIGRAPHIE DE LATTES

ENSEIGNEMENTS DE LA STRATIGRAPHIE

En dehors de la céramique, les objets trouvés en stratigraphie sont trop peu nombreux pour que nous en fassions état ici. Ainsi nous limiterons-nous à quelques observations qui n'ont rien de nouveau mais qu'il est bon de voir confirmer par la stratigraphie.

La céramique grise phocéenne est largement représentée. La plus ancienne n'a pas de décor ondé, mais porte souvent des bandes peintes de couleur sombre. Par contre, on y trouve quelques pieds creux coniques, de type archaïque (fig. 120, n. 1). Le pied annulaire l'accompagne mais survivra seul dès la ville VIII-IX. Nous avons essayé de prendre les dimensions du décor ondé (hauteur × longueur), car il nous avait semblé que la longueur de l'ondulation était plus importante dans les couches inférieures. En réalité, le nombre des bords exhumés n'a pas été assez abondant pour établir une évolution avec certitude. Cependant, c'est certainement une question à suivre lorsque les fouilles auront pris plus d'ampleur.

Cette céramique grise disparaît presque complètement vers le milieu du IIIème siècle avant notre ère. Les rares tessons plus récents sont trop peu nombreux pour qu'on ne puisse les regarder que comme des remontées d'époques plus anciennes ou des survivances négligeables.

La céramique de style ionien apparaît dès le niveau IV (fig. 120, n° 2). Nous couvrons sous cette appellation les coupes « à lèvre » sur pied creux conique, par opposition aux coupes basses sur pied annuaire plus bas et plus large. Ces coupes à lèvre prennent une grande extension dans les niveaux VIII et VII mais disparaissent complètement au cours de la deuxième moitié du Vème siècle avant J-C.

La belle céramique attique fait une très timide apparition dans l'interville VIII-IX, mais il s'agit de tessons si petits qu'on ne peut se baser sur eux pour affirmer la présence d'importations de vases à figures noires à ce niveau.

Le niveau VIII est aussi très pauvre en produits attiques, dont le commerce prendra une grande extension dans les niveaux VII, VI et V. Lattes est un port donc un lieu de transit, nous ne devons pas l'oublier,

et c'est à *Sextantio*, ainsi qu'à toute la région, qu'étaient destinés les produits importés. Effectivement, l'*oppidum* de Castelnau-le-Lez était largement fourni en récipients attiques à figures noires. Leur inventeur, F. Daumas, les a déposés à l'Institut d'Archéologie de la Faculté de Lettres de Montpellier. Ils sont inédits (fig. 120, n° 3).

Pour l'observateur attentif, il semble que la deuxième moitié du VIème siècle ait été une période pénible où les indigènes, se relevant difficilement de la destruction de —550, n'avaient ni le goût ni les moyens de conserver les objets de luxe qu'ils transitaient. La situation était rétablie lors de l'édification de la ville VIII et les vases à figures rouges arriveront dès lors en grande abondance avec un maximum à la fin du Vème et au début du IVème siècle.

Les vases précampaniens prennent le relais de la céramique attique dans l'interville V-IV. Leur présence se développera jusqu'à la ville II. Dans la ville I, il n'y aura plus que des céramiques sigillées, d'abord italiques, puis gauloises (fig. 120, n° 4).

Dans les importations étrusques il faut distinguer la céramique en « bucchero nero » et les récipients à pâte plus grossière mais non moins caractéristique puisqu'elle a le « coeur noir »; autrement dit, les paroi de ces récipients de couleur fauve ou grise à l'extérieur et à l'intérieur a dans l'épaisseur une couche d'argile noire. L'ensemble est très caractéristique des céramiques communes et des amphores tyrréniennes (fig. 120, n° 5).

Il est facile d'imaginer que les vases faits en « bucchero nero » ne se trouvent que dans la ville IX, puisque leur fabrication a été suspendue aux environs de —580 (1). Les amphores brisées de ce niveau ont servi à faire le premier pavage isolant des habitations.

Dès le niveau VIII-IX, le nombre des amphores étrusques baisse sensiblement au point de passer de 63% à 11% et 3% dans la ville VIII. Le commerce étrusque n'exportera pratiquement plus vers Lattes, à part une légère reprise au milieu du quatrième siècle av. J-C. Ce sera un chant de cygne car peu après il ne sera plus question des Etrusques sur les bords de l'étang de Pérols.

Les amphores grecques suivent une évolution classique (fig. 120, n° 6). Au VIème siècle avant J-C. on ne trouve que des amphores du type I de F. Benoit, c'est-à-dire qu'elles ont le bord supérieur replié en « D ». La majorité d'entr'elles a une lumière circulaire (rebord tunnellé), due à une technique très particulière. Or ces rebords tunnellés, très nombreux dans les villes VIII-IX, ont servi de pavage aux habitats de la ville VIII. Aux époques plus récentes on trouve encore quelques amphores à rebord replié en « D », mais aucune n'a la lumière interne. Elles disparaissent à la fin du Vème siècle.

(1) G. Vallet et F. Villard, *Les Phocéens en Méditerranmée occidentale à l'époque archaïque*, dans *La parola del passato*, fasc. CVIII-CX, Mai-Octobre 1966; J.-P. Morel, *Les Phocéens en Occident: certitudes et hypothèses* (ibid.).

Les amphores en toupie à rebord supérieur plat leur succèdent (amphores massaliètes II de F. Benoit). Leurs importations s'étalent entre l'interville VIII-VII et la ville II (fig. 120, n° 7). Dans la ville I apparaissent les amphores greco-italiques à rebord externe oblique.

Nous retiendrons de cette évolution qu'il semble confirmé que les amphores à rebord tunnelliforme sont un excellent fossile directeur du VIème siècle avant J-C. Autour du pic St-Loup, situé à 30 km au nord, des fragments de rebord tunnelliformes gisaient sur des habitats préhistoriques. Cet heureux hasard a permis de les faire découvrir. Il est probable que l'essaimage des produits importés à Lattes était plus important qu'on ne l'imagine car ils se trouvent sur des gisements complètement ruinés et parfaitement invisibles.

Les céramiques indigènes représentent une grande partie de la vaisselle d'usage trouvée dans les cabanes. Elle était intimement mélangée aux autres céramiques dans les mêmes parties d'un appartement. Cela signifie qu'il n'y avait pas à Lattes de hiérarchie dans la céramique grise, jaune ou indigène. Le penser n'est peut-être qu'une réaction d'homme moderne habitué à la spécialisation des pièces d'un habitat, et qui relèguerait les faïences à la cuisine, réservant les porcelaines pour la salle de séjour.

Sur toute la hauteur du gisement, les formes principales de la céramique indigène ne varient guère. Leurs formes sont en gros héritées de l'Hallstattien, à cette différence près que les rebords plats, roulés vers l'extérieur, sont une nouveauté copiée sans doute sur les vases d'importation. Pourtant les potiers locaux n'emploient presque jamais le tour. Quelques décors sont hérités directement du Hallstattien et même de la civilisation des Champs d'urnes. Dans l'illustration ils pourront paraître plus nombreux parce qu'au milieu de tessons non décorés ils attirent l'attention du dessinateur. En réalité ils représentent une infime minorité.

Le gobelet fumiginé ou non à col lisse et à panse peignée est de beaucoup le fossile le plus abondant à Lattes, et cela sur toute la hauteur des villes les plus anciennes jusqu'aux plus récentes. Or, comme il est une des caractéristiques les plus sûres de la civilisation de la Tène (étant absent du Hallstattien) et des plus facile à trouver, il faut conclure que le deuxième âge du Fer débute à Lattes dès le début du VIème siècle avant notre ère. C'est bien tôt si nous jetons les yeux sur les gisements voisins. Le cimetière de St-Julien de Pézenas (Hérault) possède une céramique indigène hallstattienne tardive mais caractéristique, avec ses vases excisés et l'absence de tout décor peigné. Il en est de même pour les cimetières du Moulin et du Grand Bassin I de Mailhac (1), fouillés par les frères Taffanel.

(1) M. Louis et O. et J. Taffanel, *Le premier âge du Fer Languedocien*, Bordighera, 1955.

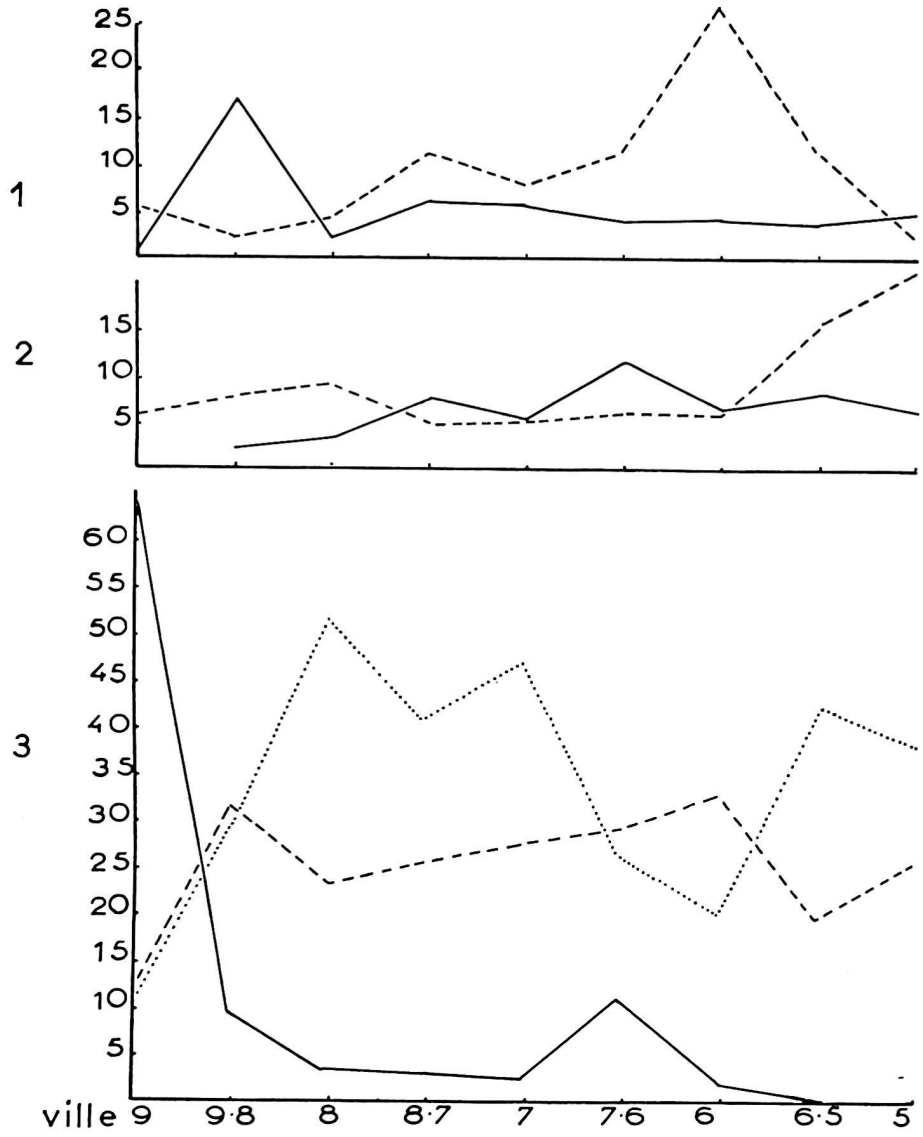

Fig. 134 - Statistique de la céramique des villes anciennes de Lattes. N° 1: —— céramique ibero-punique, ----- céramique phocéenne; n° 2: —— céramique attique, ----- céramique massaliete; n° 3: —— céramique étrusque, ----- céramique ionienne, ... céramique indigène.

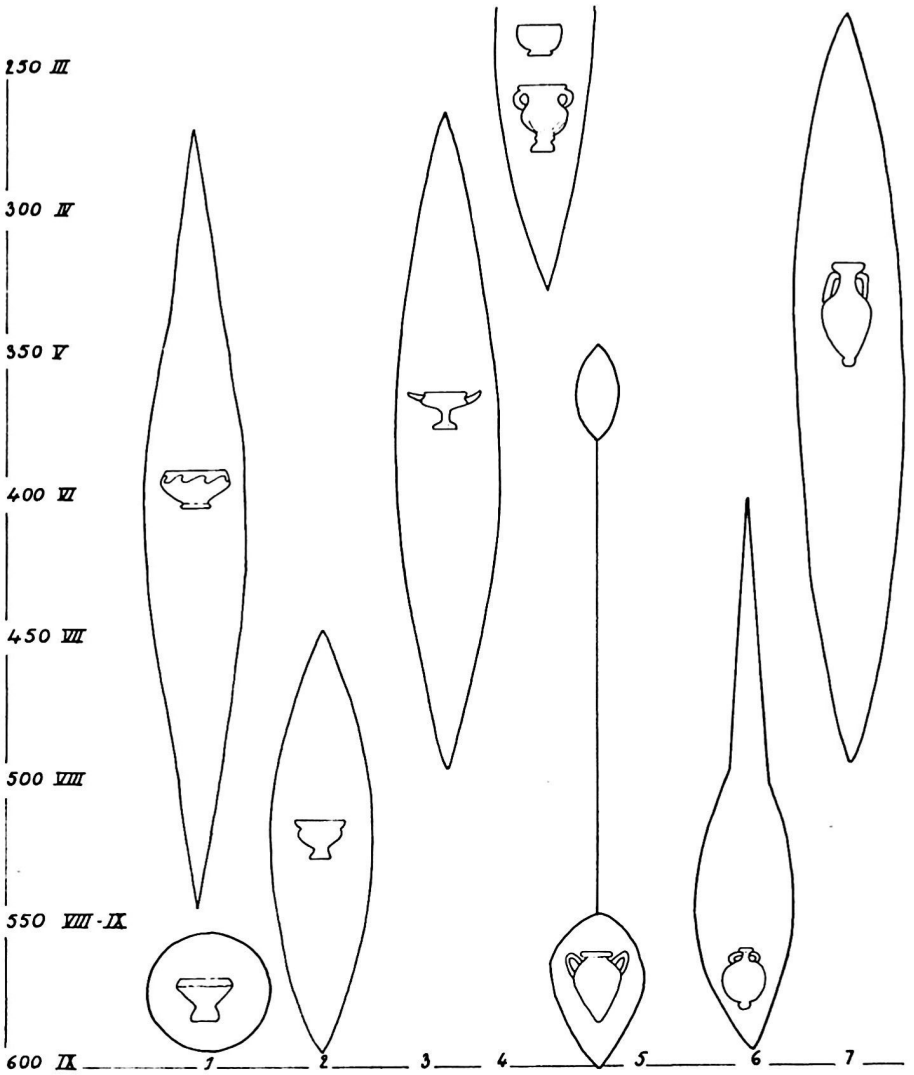

Fig. 135 - Tableau stratigraphique de la céramique de Lattes

Les gisements de Provence et de la vallée du Rhône, tels que Le Pègue (Rousset, Drôme), n'ont donné de la céramique peignée qu'au Vème siècle av. J-C. soit près de cent ans après Lattes. Cela soulève le problème de l'origine de cette céramique. Est-elle un produit local inventé par les potiers indigènes désirant imiter les produits importés ou a-t-elle été apportée dans les bagages des envahisseurs de cette époque? Pour le moment ce problème est insoluble.

En dehors de la céramique, nous avons remarqué la présence de dépôts funéraires d'enfants en bas âge sous le pavage des maisons. Les trois sondages de la ville en ont donné dans les villes VIII-VI et V. Il faut que la coutume soit très généralisée pour que chacun des sondages, pourtant si limités, en aient donné. Cette coutume très ancienne, et abandonnée au Moyen Orient, s'est conservée à Lattes jusqu'au quatrième siècle av. J-C. inclus. Nous ne pouvons dire s'il s'agit d'inhumations d'enfants décédés en bas âge ou de sacrifices délibérés lors de la reconstruction de la ville. Les autels-foyers domestiques et les chenets-animaux reflètent une vie religieuse intense. Les trouvailles les plus anciennes remontent à la ville V et se prolongent jusqu'au IIème siècle de notre ère puisque un chenet-chien gisait sur le quai I A du port. Depuis que P. Larderet a fouillé sur l'oppidum de la Roque ces autels domestiques, les découvertes d'autels similaires se sont multipliées.

DATATION DES VILLES DE LATTES

Nous disposons de nombreux moyens de datation pour les différentes villes, mais il pourrait y avoir des discussions sur une chronologie plus serrée, notamment si nous utilisions les datations de la céramique attique indiquées par J. D. Beazley. Aussi commencerons-nous par les dates extrêmes, qui ne peuvent donner naissance à aucune équivoque. Elles fixeront un cadre solide à l'intérieur duquel certains fossiles directeurs donneront autant de points de repères.

Examinons d'abord la date terminale d'occupation. Elle est facile à déterminer, puisque le gisement n'a fourni aucune témoin attribuable au troisième siècle de notre ère: pas de monnaies, pas de céramique, la pièce la plus récente en date est un bronze de Septime Sévère. La fin du deuxième siècle est la période au cours de laquelle le port de Lattes a jeté ses derniers feux.

La ville 1 n'a pu être fouillée de façon valable, par contre son port correspondant avait trois étages bien individualisés. Le plus récent a duré jusqu'à la fin du second siècle: celui du milieu, richement doté de céramiques gallo-romaines, est attribuable au premier. Quant au port le plus ancien, abondant en poterie arétine et campanienne, il a été édifié au début du premier siècle avant J-C. et a duré jusqu'à l'époque augustéenne.

Passons maintenant aux époques les plus anciennes; de cette façon nous serons plus à l'aise pour essayer de fixer la place respective de chaque reconstruction de la ville.

Le niveau IX se subdivise en deux étages que nous appelons IX et IX-VIII. Dans le cour intermédiaire IX-VIII on trouve quelques tessons de céramique ionienne, des amphores massaliètes du type I c'est-à-dire à bord tunnelliforme, et des coupes phocéennes à décor ondé. En outre quelques minuscules tessons de coupes attiques à vernis noir sans autre décor, s'y rencontrent; étant donné leurs faibles dimensions ils peuvent avoir glissé à travers le pavage VIII.

Au-dessous, la couche d'incendie (niveau IX) est le domaine des coupes en « bucchero nero » et des amphores étrusques, des vases ioniens, parmi lesquels une belle lampe (n° 5) et des vases phocéens à céramique grise non ondée (n°s 2 et 3). A citer une seule amphore a bord replié et tunnelliforme massaliète I. La signification de ce niveau s'éclaire lorsqu'on réfléchit au climat économique de cette portion du bassin occidental de la Méditerranée, antérieur à la bataille d'Alalia (—550-540). On sait qu'avec elle les Etrusques ont perdu la place privilégiée qu'ils occupaient dans le commerce maritime de la région.

Une confirmation de cette date peut être trouvée dans le cimetière de Champs d'urnes de St-Julien (Pézenas, Hérault) qui s'étale entre —610 environ et 520 avant J-C. La partie la plus ancienne, entièrement étrusque, correspond exactement à notre ville IX, tandis que les tombes plus récentes sont contemporaines de notre niveau IX-VIII.

La tombe de Corno Lauzo (Mailhac, Aude) nous donne le coup d'arrêt porté par les Grecs aux Etrusques. —540 serait la date des coupes déposées dans la tombe. On peut adopter cette datation à un ou deux lustres près pour la destruction de la plus ancienne ville de Lattes. En conséquence, Lattes construit, florissant, dès le début du VIème ou peut-être même à la fin du VIIème siècle avant J-C. aurait été détruit aux alentours de —550. La ville suivante, malgré sa pauvreté, témoignera de nouvelles influences commerciales. Nous avons donc un cadre de huit siècles pour étager les dix villes intermédiaires de Lattes.

Un repère très précis est fourni par l'interville IV-V, dans lequel apparaissent les premières céramiques précampaniennes. On peut donc légitimement dater la ville IV de —350. Il est remarquable que cette date s'intègre harmonieusement dans l'échelle chronologique, c'est-à-dire que nous n'avons aucun problème nous obligeant à assigner une durée anormalement longue à telle ou telle ville pour combler un vide.

Pour les niveaux V à VIII restant, nous assayerons de rapporter les datations de J. D. Beazley pour les céramiques attiques aux différents niveaux stratigraphiques. Pour la clarté de l'exposé, nous ferons un tableau en adoptant le système de datation de cet auteur: les siècles seront indiqués en chiffres romains, les demi-siècles en chiffres arabes;

par exemple, V-1 signifie la première moitié du Vème siècle avant J-C. et IV-2 la deuxième moitié du quatrième siècle. Rappelons en outre que la viscosité des couches due au séjour permanent de l'eau et les différents bouleversements du terrain par l'homme au cours des siècles ne saurait fournir une stratigraphie intransigeante, comparables aux couches superposées des grottes.

Niveaux	*Tessons*	*Age*	*Date de construction proposée*
N. 8	1	VI-2	
	1	V-1	—530
	3	V-2	
N. 7-8	2	V-2	
	1	IV-1	
N. 7	18	V-2	—500
	2	IV-1	
N. 6-7	1	V-2	
	4	IV-1	
N. 6	1	V-1	
	9	V-2	—450
	7	IV-1	
N. 5-6	1	V-2	
	1	IV-1	
N. 5	2	V-2	—400
	2	IV-1	
N. 4-5	1	IV-1	
N. 4	5	V-2	
	5	IV-1	—350
	1	IV-2	
N. 3	1	VI-2	
	2	IV-1	

Ainsi la datation moyenne de 50 ans pour chaque ville nous est imposée par le cadre chronologique et correspond à une épaisseur sensiblement égale des couches en place. Nous remarquerons, en passant, que les villes les plus récentes ont une durée plus longue que celle des IVème, Vème et VIème siècles avant J-C. La ville 3, pouvant se subdiviser en deux époques, peut avoir duré un siècle, tandis que la ville 2 incendiée a pu voir sa durée écourtée par cette catastrophe. Nous n'avons pas encore de repères suffisamment précis. En attendant la reprise des fouilles nous en sommes réduits aux hypothèses.

Quoiqu'il en soit, l'incendie du port et de la ville, vérifié dans cinq

sondages, peut-être accidentel, mais plus probablement il reflète un événement politique. Lequel? Il convient d'en faire l'inventaire.

En 126 avant J-C., c'est l'arrivée des Romains. En principe cela s'est fait sans heurt, à part la destruction de la capitale des Salyens, Entremont. Bien que Lattes ne soit pas nommé, il peut fort bien avoir souffert de cet événement. F. Benoit a pertinemment attiré notre attention sur la campagne de Vercingétorix lors de sa tentative de soulèvement de la Gaule contre les Romains en —53. A cette époque il a réussi à s'introduire dans la Narbonnaise jusqu'au littoral méditerranéen. Cette tentative suivie d'un échec a été la cause, ou simplement le prétexte, de la campagne de César en Gaule. Enfin vers —49 la révolte de Pompée, dont Marseille avait pris le parti, a pu entraîner la destruction de Lattes, qui n'était qu'un satellite du grand port phocéen.

Il y a donc trois dates à retenir pour l'incendie de la ville 2 et du port de Lattes. En fait il n'y en a que deux car nous ne pourrons jamais distinguer par l'archéologie les événements proches de 4 ans. Par contre, les fouilles à venir, principalement dans la ville, pourront indiquer avec certitude si l'incendie a eu lieu à la fin du IIème siècle ou au milieu du Ier siècle avant J-C. Pour le moment nous conserverons ces deux dates dans la chronologie présentée ci-dessous.

Lattes	*Construction*	*Abandon*	*Chronologie courte abandon*
N. 1 A	+100	+200	+200
N. 1 B	—20	+100	+100
N. 1 C	—120	—20	—20
N. 2	—150	—120	—50
N. 3	—250	—150	—150
N. 4	—350	—250	—250
N. 5	—400	—350	—350
N. 6	—450	—400	—400
N. 7	—500	—450	—450
N. 8	—530	—500	—500
N. 8-9	—550	—530	—530
N. 9	—610?	—550	—550

Toute ces datations ne sont là qu'à titre indicatif et évolueront ou se préciseront au fur et à mesure des recherches futures. Il convient toutefois d'insister sur le fait que le cadre général de —600 pour la construction de la ville 9, +200 pour l'abandon du port (ville 1 A) et —350 ± 20 ans pour la construction de la ville 4 ne pourra guère varier.

II

LATTES ET LES VARIATIONS DU NIVEAU DE LA MER

Une chose est frappante dans le gisement de Lattes, c'est de la voir s'enfoncer lentement dans l'eau exactement comme un bateau qui coule. C'est ce qui a nécessité au cours des siècles les reconstructions successives des villes à un niveau toujours plus élevé.

Actuellement les parties les plus hautes se trouvent à 2 m 60 au-dessus du niveau actuel de la mer, mais le niveau phréatique de l'eau est à 1 m 50 en période sèche et à 1 m (0 m 60 dans les parties déclives) en période humide.

Pour être plus précis, nous constatons que la partie la plus basse du ponton du port du Ier siècle avant J-C. se trouve à 2 m 50 au-dessous de niveau du sol actuel, et devait normalement être à 0 m 50 au-dessus du niveau de l'eau de l'étang.

De ces observations nous pouvons tirer deux conclusions: le niveau phréatique de l'eau se situe actuellement à au moins 1 m au-dessus de la mer. Au premier siècle avant J-C. le niveau phréatique de l'eau se trouvait à plus de 2 m au-dessous du niveau actuel; à l'époque étrusco-hallstattienne, il est raisonnable de penser que ces deux niveaux se trouvaient respectivement 3 m plus bas.

Nous avons donc la preuve que les habitants de Lattes ont eu continuellement à lutter contre la montée constante de l'eau que l'on peut fixer à 3 m environ sur 2500 ans. En réalité, ils n'ont pas eu grand peine à le faire car le niveau général des « basses terres » du cordon littoral s'est élevé progressivement dans les mêmes proportions. Ils devaient simplement apporter assez de terre prise dans les environs immédiats pour relever leurs maisons. Les pavages d'amphores ajoutaient par leur imperméabilité une protection supplémentaire contre l'humidité.

L'accumulation des alluvions sur les basses terres peut avoir deux origines: d'abord les inondations et ensuite les courants marins.

Les inondations ont une importance très grande dans cette région où les orages violents de la garrigue arrachent la terre et la charrient dans des rivières d'autant plus rapidement qu'elles sont sèches presque

toute l'année. Le Vidourle, le Salaison, la Mosson en sont de bons exemples. Le Lez, un peu plus important que les autres, a un cours plus régulier mais ses crues subites sont aussi plus dangereuses. Il faut avoir vu ces trombes d'eau s'abattre sur les garrigues, les torrents se remplissent rapidement et se déversent sur les basses terres. Ces orages ont toujours lieu avec un fort vent du sud qui gonfle la mer et la pousse vers les étangs déjà surchargés par l'eau des torrents. Il se produit alors un équilibre de force, et l'eau de ruissellement s'étale en immenses nappes grâce auxquelles se déposent les alluvions. Nous avons pu voir une de ces vastes inondations en 1963 et constater l'importance des volumes d'eaux immobilisés et l'épaisseur des couches d'alluvions déposées par endroits.

En délaissant les petites crues on peut compter quatre grandes inondations par siècle, soit plus de 100 depuis l'installation des Etrusques à Lattes. Le dépôt de 3 à 4 m d'alluvions selon les endroits n'a rien qui puisse nous étonner.

Le deuxième facteur qui contribue au rechargement du littoral languedocien a pour cause les courants marins qui circulent d'Est en Ouest, entraînant de ce fait les alluvions du Rhône qui sont déposées le long des côtes. Ainsi la pointe de l'Espiguette, à l'est du port du Grau du Roi, chargée des alluvions du Rhône, s'est enfoncée dans les terres de quelques centaines de mètres. Le même phénomène se reproduit dans le delta du Rhône à l'Est des Saintes-Maries. Mais passé Fos-sur-Mer, lorsque nous entrons en Provence proprement dite, il n'y a plus de cordon littoral ni de basses terres, les courants marins n'apportant aucune contribution à leur formation.

Donc tant à l'Espiguette qu'aux Stes-Maries et qu'au Grau de la Chèvre se trouvaient de petits ports greco-romains, enfoncés dans le sol de 2 à 3 m d'après les fouilles de G. Denizot aux Stes-Maries, qui conclut à un enfoncement du sol plutôt qu'à une transgression marine.

En fait il est bien difficile de répondre à cette question car comment savoir si c'est le niveau de la mer qui monte ou celui du continent qui s'enfonce. En fait, c'est toujours la même chose, le poids des glaciers peut faire pression sur un continent, l'enfoncer dans les océans sur un bord, mais par compensation le soulever sur un rivage opposé. Lors de la fonte des glaciers, le niveau marin peut se soulever localement et provoquer une transgression marine. Cela s'est produit pendant des glaciations du Quaternaire, au cours desquelles le mer Baltique a été entièrement asséchée. L'exemple de la Bretagne est typique, une lente transgression marine ronge les côtes. Le gisement néolithique de Curnic (en Guisseny, Côtes-du-Nord), daté de —3200 environ a été recouvert par une tourbe, haute d'un mètre, puis du fait de la transgression de la Manche se trouve dans l'estran qui le détruit. On pourrait citer d'autres exemples de dolmens submergés partiellement ou entièrement. La légen-

de de la ville d'Ys a pris corps de cette façon. Dans l'île d'Oléron, une station néolithique Peu-Richardienne est alternativement couverte et dégagée par le flux et le reflux de l'océan.

Tous ces phénomènes semblent indiquer que la France subit une transgression marine, ou que son continent s'enfonce légèrement dans l'océan, d'une façon toute irrégulière d'ailleurs puisque, selon les régions, cette transgression varie de 3 à 5 m.

En Méditerranée, un phénomène semblable se reproduit. Dans l'étang de Thau, un quai de l'époque hallstattienne daté de la fin du VIIIème siècle ou du début du VIIème av. J-C. se trouve à 1 m 50 de profondeur et à 100 m du rivage actuel. Non loin de là, une jetée romaine est encore à 1 m sous l'eau et à 50 m du rivage. Or, nous sommes dans l'angle nord-est de l'étang, et nulle alluvion n'y a été déposée. Dans l'eau transparente les alignements de piquets hallstattiens sont parfaitement visibles, aussi bien que les jetées de bordées d'anneaux de pierre d'époque romaine. En outre, ces gisements sont situés près de la colline de la Gardiole, dont le sous-sol rocheux prolongé sous l'étang de Thau n'a pas la souplesse des vastes zones d'alluvions de terres basses.

En somme, on peut dire qu'il y a transgression lorsque le phénomène s'étale sur une grande surface, tandis qu'on pourrait parler d'enfoncement des sols lorsque le phénomène est local. Ce serait une simple question de mot car à quel moment le phénomène est-il assez étendu pour changer de nom, voilà une question bien complexe.

Quoi qu'il en soit, nous sommes d'accord pour dire avec G. Denizot que les villes grecques se sont enfoncées d'environ 3 m par rapport au niveau de la mer.

Il n'est pas question de faire ici une étude exhaustive de la chose, nous constatons toutefois que la transgression marine est un phénomène général en France depuis le Néolithique. Les géologues nous diront un jour si c'est le continent qui s'enfonce ou le niveau de la mer qui s'élève. Pour nous d'ailleurs cela ne change rien.

Une autre remarque, déjà connue d'ailleurs, a pris corps au cours des fouilles du port de Lattes. Nous y avons découvert que le quai du niveau 1, qui se subdivise en trois étages, reposait non sur le quai de la ville 2 mais directement sur le fond de l'étang (fig. 16). Il n'y a pas de possibilité de trouver le port précédent plus au sud, c'est-à-dire vers la mer, car le port 1, situé sur le terrain de notre ami Ch. Nicot, est sur le point le plus proche de la limite des étangs actuels et par conséquent le plus proche de la mer. Même si les ports antérieurs se situent plus à l'Est ou à l'Ouest, il est prouvé que la limite nord des étangs s'est déplacée d'au moins 6 m vers le Sud. Nous ne pouvons encore imaginer à quelle distance se trouve le port étrusque ou tout au moins la bordure sud de la ville. On peut présumer que la surface des étangs s'est rétrécie d'au moins 30 m et probablement davantage. Nous pour-

rons chiffrer ce déplacement avec plus de précision au cours des prochaines campagnes de fouilles.

D'ores et déjà, nous suivons sur une carte le rivage des étangs au XVIIème siècle de notre ère (fig. 2) et nous voyons que la ville de Lattes se trouvait sur une langue d'alluvions qui s'enfonçait dans la lagune. Nous remarquerons à cette occasion que le port aurait pu être placé dans une situation bien plus intéressante, notamment si on l'avait adossé aux collines qui à l'Orient lancent vers le Sud des croupes rocheuses hautes de 20 m. Les populations ont préféré s'installer en pleine région marécageuse mais sur le bord du Lez, qui, dans leur idée, était plus utile pour le transport des marchandises. Ce choix a été heureux pour nous quisqu'il nous permettra de calculer exactement la vitesse de la diminution de la surface lagunaire.

L'intervention de l'homme est incapable d'expliquer ce rétrécissement. Pour nous, une explication de ce phénomène nous paraît naturelle. Les courants d'Est en Ouest du golfe du Lion accumulent constamment les alluvions du Rhône sur le cordon littoral. Cet apport fait barrage aux inondations et facilite les dépôts d'alluvions terrestres qui peu à peu diminuent la masse des étangs tant en profondeur qu'en surface. Evidemment, il a fallu que pendant toute cette période aucun mouvement orogénique important ne soit survenu.

BIBLIOGRAPHIE

M. DERRUAU, *Précis de Géomorphologie*, Masson, Paris, 1962, p. 40; on y trouvera toutes les indications sur les théories de l'orogénèse et de l'eustatisme marin.

G. DENIZOT, *Coordination du Quaternaire, dans Bulletin de la Société de Géologie de France*, 5ème série, T. XIX, 1949.

G. GALTIER, *La côte sableuse du golfe du Lion*, dans *Société Languedocienne de Géographie*, 2ème série, T. XXXIX, 2ème fascicule, 1958.

A. GUILCHER, *Morphologie littorale et sous-marine*, Paris, 1954 (avec une excellente bibliographie).

L. CAYEUX, *Fixité du niveau marin de la Méditerranée à l'époque historique*, dans *Annales de Géographie*, 1907, p. 86.

III

SITUATION DE LATTES

Au cours des cinquante ou soixante dernières années, la prospection archéologique, en France, n'a cessé de mettre l'accent sur la complexité des relations commerciales qu'entretinrent, dès la seconde moitié du VIIème siècle avant J-C., les marines du bassin oriental de Méditerranée et les populations des rivages méridionaux de la Gaule. Les Phéniciens et les Rhodiens ont-ils précédé les Phocéens sur nos côtes? Par la suite ceux-ci ont-ils été concurrencés par les Etrusques et, plus tard encore, par les Carthaginois? Phéniciens, Rhodiens, Etrusques ont-ils véhiculé eux-mêmes leurs marchandises ou en ont-ils confié le soin à des professionnels du négoce, à des rouliers des mers? Autant de problèmes qu'archéologues et érudits n'ont pas fini de débattre (1).

Aujourd'hui, en France méridionale, les trouvailles archéologiques ne cessent pratiquement plus et leur recoupement précis permettra un jour, espérons-le, d'écrire, dans le détail, l'histoire pré-romaine des côtes ibéro-ligures.

Toutefois, certains points continuent à demeurer dans l'ombre, en particulier le mécanisme de la pénétration littorale.

Comment ces marins et marchands, qu'ils soient de Phocée ou d'ailleurs, ont-ils réalisé le contact avec les populations des plaines côtières? Par voies de terre, à partir de lieux choisis de débarquement, ou par voies d'eau, en utilisant les vieilles méthodes de cabotage?

Prenons, par exemple, un cas typique, celui de Marseille. Si, dès ses origines, Marseille, comme le pense Busquet (2), n'a été qu'un centre de stockage des produits de la Celtique et de distribution vers l'intérieur des produits de l'industrie hellène, si ce sont les *kapeloï* et leurs caravanes de mulets qui ont diffusé, auprès des populations indigènes, les marchandises importées d'Orient dans le port phocéen, il est évident que le commerce massaliète auprès des populations barbares a dû largement utiliser, même dans la région littorale, les voies de terre.

---

(1) Pour la complexité de ces relations commerciales, voir F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, p. 29-47.

(2) Raoul Busquet, *Histoire du commerce de Marseille*. I. *Antiquité*, p. 37-38.

Un secteur va être particulièrement intéressé par notre étude, secteur situé à l'Ouest du delta rhodanien, entre Rhône et Hérault, Méditerranée et Cévennes. Cette région possède des chemins que l'on peut qualifier, sans témérité, de tradition préhistorique, type voie Héracléenne. Ces chemins ont dû revêtir, dès la fondation de Marseille, une importance capitale. L'archéologie le prouve, qui livre avec abondance les produits de l'industrie ionienne ou attique sur la plupart des hauts lieux jalonnant l'antique voie d'Hercule (1).

Mais ce commerce par voies de terre, quelque importance qu'il ait pu revêtir, n'a jamais amené les Phocéens à abandonner le trafic maritime côtier.

Ils y étaient tenus par leur tempérament (2) et, dans cette région, par la nature du littoral. Et ce qui est valable pour les marins phocéens est également valable pour ceux qui les ont précédés ou concurrencés sur ces mêmes rivages.

Pour bien comprendre ce qu'a pu être le trafic maritime sur cette portion de côte méditerranéenne dès le VIème ou le VIIème siècle avant J-C., il faut toujours se remémorer quel admirable plan d'eau représente la région qui allait devenir plus tard celle des étangs des Volques. Du cap d'Agde au delta rhodanien, la mer s'infiltre, se retrouve partout dans l'intérieur des terres.

Voici 2500 ans, les étangs de Thau, d'Ingril, de Vic, de l'Arnel, du Méjean, de Pérols, de Mauguio, ne formaient qu'un immense et unique lac communiquant avec la mer par toute une série de graus, aujourd'hui disparus.

L'assèchement progressif de ces étangs, dû aux atterrissements des fleuves côtiers, la main de l'homme qui a canalisé ces fleuves pour les amener à la mer, ont, en morcelant la lagune, modifié profondément le visage de cette terre. Il subsiste pourtant encore et on peut le retrouver depuis quelques rares lieux privilégiés de la côte.

Lorsque nous montons, par exemple, jusqu'au socle de la croix qui se dresse à l'entrée du chemin conduisant à la Cathédrale de Maguelone, la vision panoramique qui s'offre à nos yeux ne doit guère différer de celle qui s'offrait au marin du VIème siècle s'engageant dans les passes conduisant aux étangs. Devant nous s'étend un des plus beaux paysages du monde. Dans son « Histoire de Maguelone » Frédéric Fabrèges (3) a bien compris la magie de ces terres et l'attirance qu'elles devaient avoir pour le navigateur antique, dont la voile, confondue avec celle de nos

(1) Nîmes, Sextantio, La Roque, St-Thibéry, pour ne citer que les principaux. Nîmes: déblais des arènes et recherches Rappaz; Sextantio: fouilles Gennevaux (1916), F. Daumas - R. Majurel (1958), J. Arnal - R. Majurel - H. Prades (1963); La Roque: fouilles P. Larderet; St-Thibéry: fouilles J. Coulouma et G. Claustres.

(2) « Les Marseillais, se fiant plus à la mer qu'à la terre, se sont tournés de préférence du côté de la navigation » (STRABON, IV, 1, 5).

(3) FRÉDÉRIC FABRÈGES, *Histoire de Maguelonne.*

modernes barques de pêche, semble encore se pencher et trembler à l'entrée des graus. Devant lui, d'abord, les hauteurs aperçues de la mer, les points de vigie de la côte, la Gardie, le roc de Laffoux, les collines de Montmel, qui témoignent de terres peuplées, de lieux d'échanges fertiles. Par-delà ces collines, la masse plus sombre du Saint-Loup, la falaise de l'Hortus guidant le regard vers la barrière bleutée de l'horizon: les Cévennes, dont la ligne de faîte, de l'Aigoual au Mont Lozère, se laisse deviner dans le poudroiement du ciel.

Nul doute que, depuis la plus haute antiquité, des relations de commerce se soient établies entre les populations de cette région littorale et les peuples venus de la mer.

Mais, ici encore, une question se pose: même s'ils optaient pour le cabotage, les navires arrivaient-ils directement sur la lisière septentrionale des étangs ou attendaient-ils à l'entrée des graus, les radeaux, les embarcations à fond plat, la « flotte marécageuse » locale qui les soulageait de leur cargaison et qui, seule capable de se mouvoir sur la lagune, s'en allait ravitailler les marchés de l'intérieur? Lenthéric penche pour la seconde solution (1). A notre avis, rien ne l'impose.

La profondeur moyenne actuelle des étangs, à l'exception de l'étang de Thau, est la suivante: deux mètres pour l'étang de Mauguio, un mètre pour les autres. Elle ne saurait, en aucun cas, nous permettre de juger la profondeur de ces mêmes étangs, voici deux mille cinq cents ans. Pour le seul étang de Mauguio, les atterrissements du Lez, du Salaison, de la Cadoule, du Vistre, du Vidourle et, à une époque plus ancienne encore, d'un des bras du Rhône, ont dû très sérieusement exhausser les fonds. A l'époque où le commerce de la Méditerranée orientale commence à toucher les populations du littoral, on devait pouvoir circuler sur cet étang, non seulement en radeaux, mais même en barques et en navires d'un certain tonnage. Ceci n'a rien, d'ailleurs, d'une simple hypothèse. Nous savons, par documents, qu'à une époque relativement récente les navires de moyen tonnage circulaient sur l'étang de Mauguio et sur les étangs voisins.

En 1144 une galère de Gênes vint attaquer le navire portant le comte de Melgueil, Raymond Béranger, en son port de Melgueil, situé sur le Salaison, à mi-chemin du village actuel de Mauguio et de l'étang (2). Au XIIème siècle de notre ère, une galère pouvait donc traverser facilement l'étang de Mauguio et remonter le Salaison depuis son embouchure. L'idée d'un combat naval sur le Salaison ne peut que laisser rêveurs tous ceux qui, aujourd'hui, fréquentent ce minuscule fleuve côtier.

---

(1) Ch. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe de Lion*, 1889, p. 348-349.

(2) Germain, *Etude historique sur les Comtes de Maguelonne, de Substantion et de Melgueil. Publications de la Société Archéologique de Montpellier*, Tome troisième, p. 567, notes 3 et 4.

D'autre part, la navigation sur les étangs de Mauguio, de Pérols, du Méjean, de l'Arnel, de Vic, est communément signalée dans les textes du Moyen Age ou d'une date postérieure. Thomas Platter (1) écrivait à la fin du XVIème siècle:

« Les vaisseaux de moyen tonnage arrivent à Lattes par le grau de Maguelonne, appelé grau des Sarrazins, et par le grau de Mauguio. Après avoir reçu leur chargement, ils s'en retournent par la même voie ». Le grau de Mauguio, situé à hauteur du Grand-Travers actuel et qui existait encore en 1595, permettait donc un commerce constant et direct entre la mer et la bordure septentrionale des étangs.

Ce qui est vérifiable pour l'étang de Mauguio, l'est également pour les étangs de Pérols, du Méjean, de l'Arnel et de Vic. Rappelons « l'enquête » très connue entreprise par Philippe IV le Bel à l'occasion des griefs commerciaux reprochés par les habitants de Montpellier, encore sujets du roi de Majorque, aux officiers du roi de France (2). Elle contient des auditions révélatrices, en particulier celle de Pierre, du village de Mèze, *olim marinarius, nunc laborator* qui déclare, en parlant des graus de la côte: *Sed tunc temporis erant duo alii, in rippa prope Magalonam qui modo sunt obturati et desicatti, ad quos vidit et audivit, ut dicit, naves, galeas, ligna, barquas et alia navigia applicare, honerare et exhonerare, intrare et exire et merces apud Latas portare.*

Nous devons donc admettre qu'une grande variété de navires circulait sur les étangs, en utilisant les graus, et il est raisonnable de penser que ce qui était un état de fait sous le règne de Philippe IV le Bel devait l'être également 19 siècles plus tôt.

Le principe d'une navigation directe, de la mer vers les étangs, peut donc être retenu sans peine. On peut également se demander si un autre trafic par voie d'eau n'aurait pas également existé dans l'antiquité, trafic utilisant le bras du Rhône qui aboutissait aux étangs Volques.

Il s'agit cette fois d'une navigation intérieure, parallèle à la côte, à l'abri des tempêtes et des surprises de la mer.

Lorsque, dès le VIIème siècle avant J-C., les Rhodiens s'installent à *Theline* (Trinquetaille?), lorsque, au siècle suivant, les Massaliètes réoccupent les vieux comptoirs rhodiens abandonnés, lorsque, aux beaux jours de leur empire, ils tiennent solidement le delta, l'utilisation du bras occidental du Rhône pour atteindre les étangs et y circuler demeure dans la logique des choses. Cette navigation intérieure reste, il est vrai, liée à la navigabilité du bras le plus occidental du fleuve.

L'existence de ce bras est certaine. G. Denizot, dans sa récente étude sur le rivage du Languedoc au temps des Ligures (3), l'appelle

(1) Thomas Plater, *Notes de voyage de deux étudiants bâlois* (1595-1599).

(2) Bib. Nationale, Archives de Paris, Trésor des Chartes, J. 892. Publiée par Germain dans *Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette*, Montpellier, 1861, pp. 326-378.

(3) G. Denizot, *Le rivage de Provence et de Languedoc au temps des Ligures. II. Les Bouches du Rhône et la côte Languedocienne*, dans *Revue d'Etudes Ligures*, XXVème année, Janvier-Juin 1959, p. 55.

bras d'Argence-Canavère. Il se détachait du cours du Rhône en amont d'Arles et se dirigeait vers Saint-Gilles. A partir de là, les avis diffèrent. Pour certains auteurs, il passait au-dessus des étangs du Scamandre et du Charnier (1), pour d'autres au-dessous (2).

G. Denizot le voit se séparer de l'actuel cours du petit Rhône à hauteur du Mas de la Fosse, occuper ensuite le tracé de l'actuelle route départementale 179b entre l'étang de Scamandre et les marais de la Souteyrane puis, à partir du mas des Iscles traverser les marais de la Souteyrane pour aboutir au cours du vieux Vistre et à l'ancien cours du Vidourle se jetant dans l'étang de Mauguio. Ce sont les dépôts de ce bras du fleuve joints à ceux du Vistre et du Vidourle qui auraient jadis atterri la portion orientale de l'étang.

Les carottes prélevées par les Services des Ponts et Chaussées préalablement aux grands travaux d'aménagement du littoral ont permis de noter l'emplacement exact d'une nappe phréatique d'eau douce nord-sud coincée entre deux nappes salées. Lors du creusement, par les dragues du plan d'eau dans l'étang du Ponant, le canal creusé qui, à l'origine avait pris une direction est-ouest depuis le Vidourle fut brusquement orienté vers le sud pour ne pas dépasser la nappe phréatique d'eau douce, les déblais provenant de la zone salée détruisant la végétation. Il n'est pas impossible de penser que ce large bras souterrain d'eau douce est celui dont il a été question ci-dessus. L'existence de ce bras ne pouvant donc être mise en doute, toute la question est de savoir à quelle époque de l'antiquité il existait et s'il était navigable. On peut obtenir réponse à la première question, en recoupant les informations des écrivains et géographes grecs. Timée, écrivant aux IV-IIIème siècles avant l'ère, cite 5 branches pour le Rhône, et vraisemblablement le bras qui nous intéresse y figure.

Mais, dès le second siècle avant l'ère, Polybe n'indique plus que deux branches où, non moins raisonnablement, notre Rhône ne figure pas (3).

C'est donc entre ces deux dates qu'il conviendrait de situer l'envasement et la disparition de ce bras du Rhône qui a pu jouer un rôle dans la pénétration des populations riveraines des étangs par le commerce hellène. Doit-on rechercher sa navigabilité plus récemment encore? Sans aller jusqu'à reprendre l'idée du docteur Marignan, qui le voulait encore navigable au XVème siècle de notre ère, il est possible qu'il figure dans le Rhône aux trois embouchures dont parle Pline au premier siècle de l'ère chrétienne.

G. Denizot ne croit pas que l'*Ostium Hispaniense* cité par Pline corresponde à l'embouchure de ce bras dans l'étang de Mauguio (4).

(1) LENTHÉRIC, *op. cit.*, pl. I.

(2) C'est la démonstration de G. Denizot.

(3) M. DE GÉRIN RICARD, *La Camargue dans l'Antiquité*, Chapitre II, Les Rhônes, p. 362 et suiv., dans *Septième Congrès et Fêtes du Rhône*, Marseille 1934.

(4) F. DENIZOT, *op. cit.*, p. 55, note 1. Egalement GÉRIN RICARD, *op. cit.*, p. 365.

F. Benoit le croit, qui ne voit ce bras atterri que dans un haut Moyen Age (1).

Quelle que soit, d'ailleurs, sa date de disparition, Denizot demeure très sceptique sur sa navigabilité à toutes les époques. Il la considère comme accessoire. La région lui paraît depuis longtemps lagunaire, impropre à recevoir une navigation de quelque importance mais il admet qu'une circulation y était possible après creusement à travers la lagune de chenaux de navigation (2).

Nous pensons que, si la transformation de cette région depuis l'Antiquité est due en grande partie aux alluvionnements des fleuves (Rhône, Vistre, Vidourle), il ne faut pas se baser sur son aspect actuel pour rejeter l'idée d'un bras du Rhône navigable conduisant à l'étang de Mauguio. Il semble d'ailleurs prouvé que cette circulation interne, sur les étangs, du Rhône à la montagne de Sète, à l'abri du cordon littoral, ait frappé les hommes jusqu'à une date récente; ce qui donnerait du poids à l'opinion des partisans d'un atterrissement tardif.

Sur les portulans du XIVème au XVIème siècle, nous voyons le bras occidental se jeter dans les étangs à l'arrière du lido. Le portulan de 1375 est le plus explicite de tous (3). La carte de Barentzoon (1593), reproduite par G. Denizot (4), détaille également le schéma côtier des portulans. Ne nous attendons pas toutefois à trouver dans ces cartes une expression géographique rigoureuse de la région qui nous intéresse.

En arrière de l'actuel littoral languedocien, elles indiquent simplement une communication fluvio-lagunaire très ancienne, une conjonction Rhône-étangs, depuis longtemps importante et utilisée. Cette ancienne opulence du débit du Rhône vers l'Ouest serait en accord avec le phénomène bien connu du détournement constant des eaux du Rhône vers la branche la plus orientale, les branches occidentales, primitivement les mieux fournies, s'atterrissant et disparaissant les premières (5). D'autre part, rien n'empêche ce bras, même s'il était de peu d'importance et se perdait tôt à travers la lagune, d'avoir été longtemps fréquenté.

La navigabilité tient souvent à peu de choses. Depuis le Néolithique, le commerce utilise les cours d'eau de faible importance, chemine à travers les marais et s'y crée des passages toutes les fois que cela devient nécessaire.

Le trafic à travers bras du fleuve et étangs, pour être compliqué, ne rebutait pas les hommes. Bien des voies commerciales, fréquentées dans

(1) F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, p. 126. On remarquera, en particulier, la note 165 signalant au port d'El Ra, près du château d'Espeyran, c'est-à-dire sur le tracé de cet ancien bras du Rhône, la découverte récente de céramiques d'imitations ioniennes, de céramiques grises à décor ondé, de céramique attique, d'amphores micacées, l'ensemble remontant au Vème siècle avant J-C.

(2) G. Denizot, *op. cit.*, p. 56.

(3) Ernest Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Tome I, pl. V.

(4) *Op. cit.*, p. 57.

(5) L. François, *Etude sur l'évolution des côtes de Camargue*, Septième Congrès et Fêtes du Rhône, Marseille, 1934, p. 191-194 et F. Benoit, *op. cit.*, p. 116.

l'Antiquité, nous paraissent aujourd'hui invraisemblables et c'est peut-être une erreur de penser que la complexité des cheminements doit être un obstacle à leur réalisation.

Dans le cas présent, rien n'interdit de croire que cette voie de circulation a complété, de bonne heure, la circulation directe, depuis la mer, vers les étangs, par les graus. Une fois dans la lagune, les navigateurs se dirigeaient vers la lisière nord des étangs. Là étaient les hommes, les possibilités de négoce et d'affaires fructueuses. La parole, ici, revient à l'archéologie, qui devrait nous renseigner sur ces vieux habitats touchés par le commerce antique, sur les lieux de marchés, de rencontres entre indigènes et marins.

Disons que les résultats sont inégaux, beaucoup moins positifs en bordure de l'étang de Mauguio qu'en bordure des autres étangs.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer de cette stérilité apparente du secteur oriental. L'alluvionnement massif a, dans cette région, recouvert les secteurs de l'ancien littoral. D'autres ont profondément reculé à l'intérieur des terres. Par ailleurs, l'absence de routes longeant les faces nord et est de l'étang de Mauguio rend la prospection archéologique difficile et sujette au hasard.

Le Mas Desports, Candillargues, Mauguio, Vauguières-le-Haut, s'ils trahissent une occupation dès l'époque gallo-romaine, n'ont livré, à ce jour, aucun matériel archéologique que l'on puisse attribuer à une époque antérieure (1). Le secteur Mas Desports-Marsillargues paraît toutefois un lieu d'occupation antique de haute époque et des recherches méthodiques y amèneraient probablement d'intéressantes surprises. En attendant cette recherche, nous avons demandé à MM. A. Legréau et A. Lambre, qui ont des responsabilités diverses dans les travaux de dragage de l'étang de l'Or et de « l'étang » du Ponant, de nous tenir au courant si la drague rejetait des documents archéologiques. Le 26 octobre 1965, nous recevions la visite de M. Legréau qui, dans le cadre de cette enquête, nous apportait divers objets (un pieu à section rectangulaire de plus d'un mètre de long, un fragment de bois traversé par un trou cylindrique susceptible d'avoir servi de loge à une cheville, six fragments appartenant à deux amphores apparemment gallo-romaines, poissées à l'intérieur, un bloc de poix d'environ un kilo, une sphère de plomb de 3 cm de diamètre, pesant 158 gr.) provenant nécessairement de points très voisins, en un lieu-dit « Les Tombes ». Certes, il est prématuré de tirer des conclusions tant que l'éclaircissement des eaux n'aura pas permis une prospection systématique du canal en ce point. Cependant on ne peut pas ne pas noter un parallélisme étonnant avec les trouvailles de l'été 1965, dans la parcelle Nicot, à Lattes. Bien qu'aucun document

(1) Emile Bonnet, *Antiquités du Département de l'Hérault*, p. 451, 469, 482; pour Vauguières, recherches Henri Prades.

préromain ne figure dans les objets recueillis, il y a là une hypothèse de travail à ne pas négliger.

Nous allons revenir, en détail, sur la bordure nord de l'étang de Pérols. Occupons-nous, immédiatement, des suivantes: à la limite des étangs de l'Arnel et de Vic, l'îlot de Maguelonne, par sa situation privilégiée, au débouché de la mer et des étangs, aurait dû recevoir, de fort bonne heure, des visites intéressées. Et ce serait bien le cas, à en croire certains interprétateurs qui voient, dans Maguelonne, l'*oppidum Naustalo* de Festus Avienus:

Tunc Mansa vicus, oppidumque Naustalo et urbs... (1).

Si cela était vrai, rien ne nous est parvenu, ou, en tout cas, ne nous est connu, de ce lointain passé. Le site n'a jamais été sérieusement fouillé. Selon Coulouma, on y aurait déjà rencontré des monnaies de Marseille grecque du second siècle avant J-C. (2).

Sur le territoire de la commune de Villeneuve-les-Maguelonne, dans la grotte de la Madeleine, l'un de nous a rencontré des niveaux récents, contenant des fragments de céramique grise à décor ondé, importée d'Eolide (3). Cette découverte prouve que les habitants de cette portion de la côte étaient touchés par le commerce grec. Un peu plus loin, près de l'étang de Vic (4), la petite station de la Roubine de Vic a livré des fragments de poteries attiques et des fragments gris d'Eolide à décor ondé.

Si nous passons dans l'étang de Thau, les stations se multiplient sur la bordure nord. Bouzigues serait le *Polygium* de Festus Avienus (5). Mèze, le *Mansa Vicus* du même Avienus, a livré, au port des Barques, un échantillonnage assez complet des céramiques d'importation du Vème et du IVème siècle avant J-C. (6).

Au débouché de l'étang de Thau et de l'étang de Bagnas, les rives d'un ancien bras du delta héraultais ont fourni monnaies d'argent de Marseille et fragments de vases attiques (7).

Restons dans la zone des étangs et, sans remonter le cours de l'Hérault, constatons que cette région, bien que n'ayant jamais été prospectée de façon méthodique, a donné des résultats intéressants. Il semble acquis que navigateurs et commerçants de l'Antiquité, en tête desquels il convient de placer les Marseillais, se soient livrés de bonne heure à un trafic de cabotage auprès des populations du littoral intérieur.

(1) Festus Aviénus, *Ora Maritima*, vers 616-617; cf., par ailleurs: *Gallia*, XX, 1962, p. 628 (fouilles Balta).

(2) J. Coulouma, *Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées*, dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, Nouvelle série, T. III, 1948, p. 85.

(3) Jean Arnal, *La grotte de la Madeleine*, dans *Zephyrus*, VII, 1956, p. 38.

(4) Vic la Gardiole est peut-être le *vicus* du vers 616 d'Avienus: *Tum Mansa vicus, oppidumque Naustalo et urbs...*

(5) Avienus, vers 614-615: *Hic sat angusti laris tenuique censu civitas Polygium est.*

(6) Fouilles Armand-Candie-Fraissinet, cf. F. Benoit, *op. cit.*, p. 123.

(7) J. Coulouma, *op. cit.*, p. 87.

Que venaient-ils chercher sur ces rivages? Les marchandises d'exportation des côtes ibéro-ligures étant depuis longtemps connues ou supposées, nous nous contenterons de les énumérer brièvement. Faut-il placer, en tête de ces exportations, le minerai? L'or recueilli dans l'Hérault et le Gardon, les minerais des Cévennes, le plomb argentifère et antimonieux des mines de Ceilhes (1) étaient-ils acheminés vers les petits comptoirs de la côte pour y être négociés, ou au contraire, une fois centralisés par les marchands, étaient-ils véhiculés à l'aide des grands itinéraires routiers, vers les cités et colonies importantes, type Marseille ou Agde? En d'autres termes, gros négoce ou petits trafics?

Il est difficile de répondre. Mais si l'importance de ce commerce de minerais n'est pas prouvée pour les petits comptoirs de la côte, il est, en revanche, un produit qui aurait suffi à assurer leur vitalité: le sel. Reprenant une idée déja ancienne, F. Benoît, dans un récent article, a mis l'accent sur l'importance acquise, dans cette région, par le trafic du sel (2). Le rivage lagunaire de l'actuel Languedoc a été, de tout temps, par excellence, la terre du sel. Il n'est pas question d'essayer de déterminer quels points précis de ce rivage ont pu connaître ce commerce, de préférence à tels autres. Il suffit de comprendre que ce commerce était partout possible et nous savons, par ailleurs, quel intérêt les Grecs attachaient à cette denrée, qui était pour eux un excellent moyen d'échange sur les côtes rocheuses d'Ionie.

Les Marseillais, d'autre part, s'étaient spécialisés dans les conserves de poisson et de saumure (3); ils trouvaient également dans les étangs un important élément de leur commerce: le poisson.

Les étangs des Volques étaient renommés très poissonneux et les villages de pêcheurs de la côte durent souvent livrer aux marchands marseillais les loups, muges, dorades, anchois, anguilles, sardines, plies, bref tous les poissons qui se déplacent constamment entre les étangs et la mer. Ces poissons étaient traités tout près de leur lieu d'achat dans les conserveries de poissons de Camargue et de la côte ligure. Le besoin en poisson devant être constant, les étangs de Camargue, pour si poissonneux qu'ils fussent, ne suffisaient peut-être pas à la demande et les commerçants marseillais venaient se ravitailler dans les étangs voisins.

Le *murex* a-t-il joué un rôle dans ces transactions? Il était abondant sur la côte ligure, mais sa présence n'est pas négligeable de l'autre côté du Rhône dans le golfe du Lion. Indispensable à la fabrication de la pourpre et à la teinture des étoffes, il était encore au Moyen Age à la base d'un commerce montpelliérain florissant. Recherché partout, dès l'Antiquité, il a été lui aussi un élément actif du commerce régional.

(1) J. Coulouma, *op. cit.*, p. 97.

(2) F. Benoit, *L'économie du Littoral de la Narbonnaise à l'époque antique: le commerce du sel et les pêcheries*, dans *Rev. Et. Lig.*, XXVème année, Janvier-Juin 1959, p. 87.

(3) F. Benoit, *ibidem.*

Le sel, les poissons, les coquillages, les produits des étangs et de la côte, n'étaient pas les seules marchandises indigènes capables d'intéresser les négociants et les marins. Au-delà du rivage, marais atterris et terres salées ont vu se développer un élevage dont le Moyen Age nous a conservé le renom. En particulier les boeufs des prairies bordant le rivage de l'actuel étang de Pérols étaient renommés. Peut-on faire remonter cette réputation plus anciennement encore? Pline nous parle d'une catégorie de vaches excellentes, la race « nemausenque » (1). Certains auteurs la situent dans la région du Vigan (2). Pourquoi ne pas la retrouver plutôt dans le plat pays, dans la région de la « Palud », du côté du Caylar et de Marsillargues, aujourd'hui encore terres d'élection de la race taurine? En tout cas, les fouilles dont le détail va suivre ont révélé, à tous les niveaux, les ossements de boeufs, preuve que cet élevage était prospère dans la région. Or, les peaux et le commerce des peaux ont toujours tenté les négociants hellènes. Un des rares témoignages, en langue grecque, que nous possédions pour la région littorale (nous pensons à la lettre particulière, sur feuille de plomb, découverte dans les fouilles d'Agde) traiterait d'une commande de peaux (3).

Le gros bétail n'était pas, d'ailleurs, le seul a être négocié. Au-delà de la plaine littorale commençait le pays des collines et des pasteurs. Moutons et chèvres des terrains calcaires fournissaient également leur laine et leurs peaux; celle des chèvres, très recherchée, entrait dans la fabrication des outres. L'élevage ovin et caprin est venu en appoint au gros élevage.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les éléments secondaires du commerce, signalés par Clerc et F. Benoit (4): les plantes aromatiques peut-être, encore que les rivages ligures fussent mieux habilités à les fournir que les rivages ibères; la lave basaltique, de la région d'Agde, sûrement. Elle était employée à la fabrication des meules et toutes les stations de la côte la révèlent peu ou prou.

En échange, les commerçants apportaient aux indigènes le vin, l'huile et surtout, puisque nous sommes en présence d'un commerce qui s'est voulu, dès ses origines, civilisateur, cette belle gamme des céramiques d'Orient, d'Italie, et même de la région marseillaise, témoins aujourd'hui précieux de l'histoire économique de notre région.

Un autre point qu'il ne faut jamais cesser de mettre en lumière, c'est le rôle important joué dans cette pénétration littorale par les fleuves côtiers. On ne saurait se baser sur leur débit ou leur aspect

(1) PLIN, *Nat. Hist.*, XI, 240.
(2) Cf. CAMILLE JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, II, p. 281, note 7.
(3) *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 3ème série, V, 1939, p. 81 et suiv.; VII, 1941, p. 141 et suiv.; ALBERT GRENIER, *Rev. Et. Anc.*, XLIV, 1942, p. 288.
(4) M. CLERC, *Massalia*, T. I, p. 283-284; F. BENOIT, *op. cit.*, p. 195 et suiv.

actuel pour nier leur navigabilité dans l'Antiquité. Nous avons déjà cité l'exemple du bras le plus occidental du Rhône et du Salaison.

On pourrait, depuis les temps néolithiques, montrer que certaines civilisations, venues de la mer, se sont installées, après avoir franchi les étangs, à l'embouchure des fleuves, ou même ont remonté ces fleuves à la recherche de contacts avec les populations de l'intérieur. Les Chasséens, par exemple, se sont installés sur la Cadoule (1), sur le Salaison (2), sur la Mosson (3), sur le Lez (4).

Ce que les Néolithiques ont fait, les civilisations de l'aube de l'histoire n'ont eu aucune peine à le refaire. Les lieux de rencontre entre les rivages des étangs et l'embouchure des fleuves côtiers auraient mérité depuis longtemps une prospection systématique.

Il est devenu banal de souligner que le prolongement de l'étang de Thau par le delta et le cours de l'Hérault a favorisé l'établissement de toute une série de stations antiques célèbres (La Monédière de Bessan, Saint-Thibéry, Pézenas, Montagnac, pour ne citer que les principales). Mais les autres étangs recevaient également de petits fleuves côtiers, et ces fleuves étaient autant de voies de pénétration facile vers l'intérieur du pays à une époque où les grandes voies de circulation terrestre étaient rares, et les pistes uniquement réservées à des trafics localisés.

Plus important que la Mosson, le Salaison ou la Cadoule, le Lez a vu, dès la préhistoire, les peuples de la mer hanter ses rives. Les Chasséens les ont couronnées, et les marins d'Orient, à l'aube des temps historiques, se sont installés à son embouchure ou très près de son embouchure. Cette voie d'eau les amenait rapidement au contact des populations des collines et leur permettait de rejoindre la voie d'Hercule, des Pyrénées au Rhône, voie du commerce de l'étain, en rapport, elle-même, avec les drailles et les produits descendus des Cévennes. De très bonne heure le trafic sur le Lez, et sur les pistes qui le longeaient, a revêtu de l'importance. Peuples de la mer et peuples de l'intérieur, marins-négociants et pasteurs des collines, devaient confondre leurs produits, entamer des relations d'échanges fructueuses dont un site privilégié nous a conservé le témoignage: nous nommons, en bordure de l'étang de Pérols, à proximité du Lez et de son embouchure, le site de Lattes.

---

(1) Station de la Condamine (Commune de St-Aunès).

(2) Barrès, *4 stations préhistoriques des environs de Montpellier*, dans *Rev. Et. Lig.*, XIX, 1953, p. 75 et suiv.

(3) J. Audibert et J. Boudou, *Une vallée à l'Enéolithique: la vallée de la Mosson (Hérault)*, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 6, 1955, p. 70 et suiv.

(4) 1) Au Pont Trincat, route et cabanes chasséennes (découverte H. Prades); 2) sur les hauteurs dominant le Lez, du Pont Juvénal à la passerelle de Rimbaud (découvertes H. Prades); 3) la station du Moulin de Sauret; 4) vraisemblablement *Sextantio* (recherches Majurel-Prades).

IV

LE PROBLEME DU COMMERCE ETRUSQUE EN LANGUEDOC ET EN PROVENCE

La superficie du Lattes antique, l'épaisseur de ses couches archéologiques, leur intégrité conservée durant des siècles par un sol sablonneux, leur complexité ont permis aux archéologues de penser, sitôt reconnue la valeur du site, que ce *tell* détenait peut-être la solution au problème tant de fois posé au cours de ces dernières années, des relations des populations côtières du Midi de la Gaule et des marines antiques du bassin méditerranéen, en particulier du bassin oriental. Quels marchands fréquentèrent les premiers ces côtes méridionales? Phéniciens, Rhodiens, Ioniens, Etrusques? Se toléraient-ils dès l'origine? Etaient-ils rivaux? Rivalités purement commerciales ou pouvant dégénérer en conflit armé?

Répondre dans le détail à ces questions c'est écrire le passé de la Provence et du Languedoc. On comprend dès lors l'intérêt d'un site qui porterait inscrit dans ses flancs l'histoire de ce commerce étranger.

Bien entendu il n'est nullement question, ici, de colonisation au sens que revêt habituellement ce terme: implantation en pays lointain d'un groupe ethnique apportant avec lui son organisation politique, sa religion, ses moeurs, son génie propre. Il n'est question que de relations commerciales, d'échanges fructueux et à l'occasion de ces échanges parfois, dans les cas les plus priviligiés, d'influences pouvant se traduire sur le plan culturel.

La bande côtière entre les Pyrénées et les Alpes a été pour les marchands du bassin oriental de la Méditerranée, pour ceux de la péninsule italique, à un certain moment, un pays neuf, qu'il convenait d'exploiter.

Mais quels sont ceux qui se sont risqués les premiers sur les côtes de Provence et du Languedoc? Ce sont ces premières relations commerciales qui nous intriguent. Fernand Benoit rappelant que, dans les dernières décennies du VIIème siècle avant J.-C., deux influences rivales se disputent les marchés du bassin occidental de la Méditerranée, l'etrusco-phénicienne et celle des marins de l'Hellade et de l'Ionie, a reconnu que,

dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de dire, laquelle des deux a précédé l'autre sur nos rivages (1).

On peut même se demander si leurs influences ne se sont pas complétées, interpénétrées, pour le plus grand profit des populations indigènes. Dans cette recherche nous manquons, par malheur, de stratigraphies sûres. Ce n'est pas un paradoxe d'affirmer qu'à l'heure où la recherche archéologique connaît un tel engouement dans le Midi de la France, qu'à l'heure où les sites pré-romains se multiplient, où le matériel archéologique est toujours plus abondant, nous manquons des quelques stratigraphies indiscutables qui apporteraient des données chronologiques précises et nous permettraient de mettre de l'ordre dans la masse des documents exhumés (2).

Les sites pré-romains les plus célèbres du Midi de la France présentent, dans la plupart des cas, pour leurs couches profondes, soit une stratigraphie théorique soit une absence complète de stratigraphie. Ce fait ressort nettement de la lecture des rapports de fouilles.

Nous n'allons pas nous livrer ici, une nouvelle fois, à un compte-rendu détaillé du matériel de ces stations. D'autres l'ont fait et avec infiniment plus de talent que nous. Nous pensons en particulier, au récent et remarquable travail de Fernand Benoit sur l'Hellénisation du Midi de la Gaule. Mais nous aimerions, tout de même, rappeler brièvement le bilan des niveaux archaïques de quelques stations parmi les plus connues:

A) PROVENCE

Le Fort St-Jean de Marseille (Bouches-du-Rhône)

A Marseille, les fouilles du Fort St-Jean ne comportent aucune stratigraphie.

Tout au plus, d'après Vasseur, la séparation, par un lit de sable, des témoins archéologiques du VIIème au Vème avant J.-C. de ceux du troisième et du second (3).

Nous pouvons simplement admettre, nous dit Vasseur, qu'aucun remaniement postérieur au IVème siècle avant J-C. n'est venu troubler la couche profonde du fort Saint-Jean.

Ce qui évidemment est loin de pouvoir nous satisfaire puisque cette assise profonde contenait, entre autres, des importations de céramiques orientales de la seconde moitié du VIIème siècle, c'est-à-dire comptant parmi les plus anciennes exhumées à ce jour du sol national.

---

(1) Fernand Benoit, *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix en Provence*, 1965. Recherches sur l'Hellénisation du Midi de la Gaule, pp. 32-36.

(2) F. Benoit, op. cit., p. 36. « La reconnaissance des gisements d'origine archaïque sur la côte et les conditions stratigraphiques nécessaires à la séparation des couches d'occupation sont très rares ».

(3) Vasseur, *L'origine de Marseille*, dan *Annales du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille*, 1914, p. 17.

Vasseur est formel. Il écrit: « Malgré les soins extrêmes apportés dans nos observations, il n'a pas été possible d'établir des subdivisions dans cette partie du terrain. Sur trois mètres d'épaisseur, la terre argilo-sableuse et graveleuse conserve les mêmes caractères et l'on n'y peut observer aucune trace de stratification. Nous n'avons pu, dans ces conditions, reconnaître des niveaux archéolologiques distincts » (2).

Près de trois siècles sont donc confondus dans la même couche. Néanmoins Vasseur ajoute: « Nous avons constaté que d'une manière générale, les poteries les plus anciennes se trouvaient sur la surface même du sol primitif » (3).

Or, les poteries les plus anciennes sont, au Fort Saint-Jean, rhodiennes (4), corinthiennes (Corinthien ancien), proto-corinthiennes (5), orientalisantes et géométriques (6), chiotes (7).

Ce qui semble révéler les traces d'un commerce avec Rhodes et les comptoirs ioniens d'Asie Mineure dans les dernières années du VIIème siècle avant J.-C.

La cité de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)

La stratigraphie des couches profondes de St-Blaise, données par son fouilleur H. Rolland (8), est la suivante:

Au-dessus d'une terre n'ayant livré que quelques silex et poteries grossières (niveau VIII (9), la couche d'importations la plus ancienne (niveau VII) révèle des fragments de « bucchero nero » étrusques et de « bucchero sottile » (incisions et impressions en éventail) accompagnant des céramiques ioniennes, rhodiennes et corinthiennes. La céramique grise phocéenne est absente. Ces importations étrusques et ces céramiques orientales, s'échelonnent du milieu à la fin du VIIème siècle avant J.-C. (10).

La couche immédiatement supérieure (niveau VI) traduit une première moitié du VIème siècle avec des poteries rhodiennes, et rhodo-ioniennes, de la céramique grise phocéenne à décor ondé et une importante quantité de « bucchero nero » étrusque (*oenochoe* ou canthares noirs ou gris) (11).

Dans les fouilles rigoureuses de certains sites de Provence, les importations étrusques apparaissent donc dès le milieu du VIIème siècle,

(1) VASSEUR, *L'origine de Marseille*, dans *Annales du Museum d'Histoire Naturelle de Marseille*, 1914.
(2) VASSEUR, op. cit., pp. 16-17.
(3) VASSEUR, op. cit., p. 17.
(4) BENOIT, op. cit., pp. 139-140.
(5) BENOIT, op. cit., p. 144.
(6) BENOIT, op. cit., p. 141.
(7) BENOIT, op. cit., p. 145.
(8) H. ROLLAND, *Chronologie de St-Blaise de l'association des amis de St-Blaise et de la Provence grecque*, 1964.
(9) *Ibid.*, p. 8 et 16.
(10) *Ibid.*, p. 8.
(11) *Ibid.*, p. 7.

parallèlement aux importations de céramique des comptoirs orientaux (1).

L'habitat de la Couronne de Martigues (Bouches-du-Rhône)

Au sud de l'étang de Berre, l'habitat de la Couronne (commune de Martigues) a, par endroits, restitué une stratigraphie en place à son fouilleur, Ch. Lagrand (2).

La couche archéologique de base, correspondant à la fondation du site est datée par la céramique rhodienne, le corinthien ancien, la céramique de Chios, certaines importations ioniennes de haute époque et les canthares étrusques en *bucchero-nero*. Y figurent également le matériel indigène et les amphores étrusques.

Le Mont Garou (Var)

Sur la pente de la montagne qui domine la baie de Sanary (Var) les fouilles de J. Layet (3) ont restitué la stratigraphie suivante:

1) Niveau le plus profond sur cailloutis tassé sur le roc: céramique indigène hallstattienne à pâte noirâtre et dégraissant de calcite.

2) Au-dessus, couche presque exclusivement composée d'amphores étrusques et phéniciennes du type de Mogador et de Tartessos. Figuraient également un col d'aiguière et un fragment de panse de coupe carénée à décor de bandes et d'ondulations peintes « céramique apparentée à la céramique de Rhodes ».

3) Au-dessus, une céramique ionienne grise monochrome à engobe noir adhérent, décorée d'ondes et de rainures, et polychrome à bandes peintes oranges en provenance d'Asie Mineure.

B) LANGUEDOC

Les sites du Languedoc ne paraissent pas, dans leurs couches profondes receler des témoins aussi anciens que ceux de Provence. Il est vrai que, dans la plupart des cas, la stratigraphie est, à ces niveaux, assez difficile à établir. A *Ruscino*, par exemple, la couche la plus profonde a révélé, mêlées à un matériel indigène, des amphores qui ont été reconnues comme étrusques et d'autres, à fonds ovoïdes et « petites anses collées sur le haut » qui sont phéniciennes (4).

Le Cayla de Mailhac (Aude)

Le Cayla de Mailhac est, lui aussi, dans ses couches profondes, de lecture difficile (5).

(1) *Ibid.*, p. 8: « beaucoup de ces tessons portent des incisions qui sont caractéristiques de fabrications de haute époque; quelques-uns sont décorés d'impressions en éventail ».

(2) *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 1961, p. 207.

(3) BENOIT, op. cit., pp. 65-66.

(4) BENOIT, op. cit., p. 66.

(5) MAURICE LOUIS, ODETTE et JEAN TAFFANEL, *Ier Age du fer Languedocien*, pp. 81-83.

La stratigraphie y varie avec la topographie et la stratigraphie que nous offrent Odette et Jean Taffanel est une stratigraphie d'interprétation, composée par recoupements de sondages et de fouilles multiples.

Les niveaux archéologiques les plus profonds, de faible épaisseur, ont été bouleversés par le creusement des fonds de cabane du Cayla 2. Cependant, en comparant la stratigraphie du Cayla, avec l'immense nécropole située près du village de Mailhac, les fouilleurs O. et J. Taffanel se sont aperçus qu'il y aurait un hiatus entre les villes du Cayla 1 et 2. En effet, le cimetière de Champs d'Urnes du Moulin appartient manifestement au Malhacien 1 (du groupe des Champs d'Urnes III). Ensuite, vient le Champ d'Urnes du Grand Bassin 1 dont l'équipement pourrait être appelé Mailhacien 2 (ou Freyssinélien puisqu'il reflète l'arrivée de la vague d'invasion des « gens des Tumulus »). Puis vient le cimetière de champs d'Urnes du Grand Bassin 2 qui, daté du VIème siècle, contient les premières céramiques d'importation, étrusques et ioniennes.

L'oppidum du Cayla 1 correspond au cimetière du Moulin, et le Cayla 2, au cimetière du Grand Bassin 2. Au Cayla, il manquerait donc l'étage correspondant à la nécropole du Grand Bassin 1. En examinant de près le matériel de l'oppidum du Cayla à la lumière de la fouille de *Sextantio* (Castelnau-le-Lez, Hérault) nous nous sommes aperçus qu'il n'y a pas de hiatus au Cayla, mais simplement mélange de civilisations dû au creusement des cabanes du Cayla 2. Il est possible qu'en fouillant davantage l'acropole, O. et J. Taffanel, trouvent un coin intact où la stratigraphie rétablirait la véritable chronologie.

De toute façon, ni au Cayla 1, ni dans les nécropoles du Moulin et du Grand Bassin 1, il n'y a trace d'importations. Les indigènes du VIIème siècle n'avaient encore aucun contact avec l'Orient, il semble que ce soit une règle générale à l'ouest du Rhône.

A propos du cimetière de St-Julien (Pézenas Hérault) nous reviendrons sur les trouvailles des Taffanel.

La Monédière de Bessan (Hérault)

Bien que ce site pré-romain (1) soit d'une singulière richesse et qu'il ait livré, à côté d'un matériel hallstattien, des débris d'amphores étrusques et phéniciennes ainsi que de nombreux canthares à anses plates en « bucchero nero », la faible épaisseur de la couche archéologique et les bouleversements qu'elle a subis semblent interdire désormais tout espoir de stratigraphie valable. Le tell a dû être sérieusement malmené, lors de sa mise en culture, vraisemblablement au début de ce siècle ou peu après.

Des sondages, pratiqués par nous, voici une dizaine d'années, dans le champ Estournet, lors de la découverte du très beau fragment atti-

(1) J. Coulouma et Abbé Thomas, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 1936, pp. 690-712; *La station grecque de la Monédière près Bessan (Hérault)*; Chanoine Giry, *Tell de la Monédière*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1955, p. 24.

que du peintre des satyres laineux (1), devaient livrer, dans les trente centimètres de surface, les fonds d'amphores étrusques et les tessons de canthares en « bucchero nero » et à plus de 70 cm de profondeur une pièce de dix centimes de Napoléon III, presque à fleur de coin, millesime 1853 et un débris de fer appartenant vraisemblablement à une herse, en tout cas, un instrument agricole moderne. Ce qui confirmerait l'opinion de Coulouma sur un défoncement profond de la zone nord du site, une dizaine d'années au moins avant le début de ses recherches à la Monédière (2).

Le cimetière de Saint-Julien (Pézenas, Hérault)

En attendant de retrouver le cimetière de Lattes IX, J. Giry (3) a eu l'occasion d'effectuer le sauvetage du cimetière de Champs d'Urnes de St-Julien (Pézenas, Hérault) où étaient déposées les incinérations des décédés de la ville de *Piscène* déjà connue dans l'antiquité pour les mines exploitées dans son voisinage (Pézenas-Les-Mines, Nizas... Hérault). Il se trouve que ce cimetière, tel qu'on le connaît, s'étale entre —630 et —530, à moins qu'on puisse réduire son temps d'utilisation à —610 et —590 ce qui est peu problable. Il y avait près de 300 tombes repérées mais son fouilleur estime à 700 tombes au moins leur nombre réel. C'est peu de chose si l'on songe qu'en trois générations, cela ne représente qu'une population de moins de 250 individus. On peute supposer d'ailleurs qu'il ne s'agit que d'une élite vu le petit nombre de gens inhumés et compte tenu de l'importance de la ville de Piscène.

Ce cimetière reflète deux époques. L'une à prédominance étrusque, l'autre purement phocéenne correspondant exactement aux villes X et VIII-IX de Lattes.

Avec quelques variations de détails, les tombes de St-Julien ressemblent beaucoup à celles du Grand Bassin 2 de Mailhac fouillé par les Taffanel (4). Les tombes étrusques sont formées d'une petite fosse ronde ou ovale dont le fond est plat avec une cavité creusée dans la roche sous-jacente. Ce trou est destiné à recevoir le fond d'une amphore, étrusque dans la plupart des cas, ou de tout autre vase à destination funéraire puisque c'est lui qui contient les cendres du mort. Divers objets et des vases accessoires l'entourent.

La céramique, généralement très bien conservée, se compose de céramique importée, de copies régionales et de récipients indigènes. La céramique importée a une grande importance. Les Etrusques semblent être bien représentés soit avec leurs amphores, soit aussi avec les canthares en « bucchero nero » dont certains datent de la fin du VIIème siècle.

(1) J. D. Beazley, *Journal of Hellenic Studies*, 1959, p. 16, pl. 1 « *a vase fragment from La Monédière* ».
(2) J. Coulouma et Abbé Thomas, op. cit., p. 690.
(3) Abbé Giry, *La nécropole de St-Julien*, dans *Echos et Documents du Languedoc mediterranéen*, Etiévant, Montpellier, 1960.
(4) O. et J. Taffanel, voir note 18.

Ils ne constituent pourtant que 28% de la céramique. Il y a aussi des urnes en céramique grise dite phocéenne de type archaïque c'est-à-dire sans décor ondé. Enfin, pour terminer la série des vases importés ou copies régionales, il convient de citer les vases en céramique jaune, peinte de filets rouges ou noirs de type rhodo-ionien.

La céramique indigène n'a pas la grossièreté des productions antérieures mais reste fidèle à ses principaux caractères qui sont: urnes sur pied conique souvent élevé, décor excisé, saladiers-couvercles... Le tout typiquement hallstattien ou plus exactement freyssinélien de Ch. Morel (ancienne civilisation des tumulus).

Si nous nous en tenons aux apparences, la céramique indigène de St-Julien est exactement semblable à celle des cimetières du Grand Bassin 1 et 2 de Mailhac (Aude) qui correspond aux villes 1 bis et 2 de l'oppidum du Cayla tout proche. Toutefois dans ces dernières, les vases sont montés sur des pieds creux infiniment moins hauts que ceux de la nécropole. Par contre, ils sont plus proches morphologiquement des céramiques indigènes de *Sextantio* 2 (Castelnau-le-Lez, Hérault), qui comme au Grand Bassin 1 sont antérieures aux importations. Il semble donc que l'élévation excessive du pied creux réponde à un rite funéraire car de tels vases sont peu compatibles avec un usage domestique.

Ce qu'il faut retenir, c'est la continuité des Hallstattiens à Mailhac et à Pézenas jusqu'à l'arrivée des importations étrusques incluses, tandis qu'à Lattes 9 il semble bien que la céramique peignée de la Tène était déjà utilisée, nous disons « il semble bien » parce que la surface fouillée est encore bien faible, mais de toute façon, la ville 8-9 en possède, à une époque où les autres gisements étaient encore hallstattiens. Il y a donc un décalage certain que nous interprétons pour le moment de cette façon: en chronologie absolue, les cimetières de St-Julien et du Grand Bassin 1 sont partiellement antérieurs à la création du port de Lattes où, dès le début, la céramique de la Tène a été utilisée.

Les objets de bronze présentent un grand intérêt. A côté des beaux bracelets de bronze richement gravés on trouve des fibules à pied relevé, dites de la Certosa, et en arbalète. Une fibule annulaire est appelée ibérique, ibériques aussi les boucles de ceinturon à crochet simple ou double et éperons latéraux. La plupart portent un décor guilloché formant une roue à quatre rayons. Les restes de louches et de plats à bord soit perlé soit estampé d'un dessin en forme de virgule; d'autres moins bien conservés mais aussi abondants. Des plaques triangulaires pourraient correspondre à des appliques de cuirasse en cuir.

Reste encore les armes en fer, têtes de lance à douille, talons de lance effilés, un javelot entièrement en fer, des couteaux soit droits soit à dos anguleux... Plusieurs tombes contenaient des poignards à antennes, et l'une d'elles une magnifique épée à poignée du type anthropomorphe. En effet cette poignée est faite des deux branches sinueuses

d'un « X » très allongé terminé par deux sphères. Ordinairement mais pas toujours, dans l'angle supérieur de l'« X » est placée une tête humaine ou même un homme entier, fait du même métal c'est-à-dire en fer le plus souvent, plus rarement en bronze. Ces épées sont associées aux poignards à antennes et se prolongent en variant dans les formes jusqu'à une époque avancée de la Tène. Déchelette (1) en a déjà parlé. En 1955, R. R. Clarke et C. F. C. Hawkes (2) en ont donné une excellente étude avec carte de répartition en Europe occidentale. D'après ces auteurs, les plus anciennes situées en Europe centrale (dont 3 dans l'Est de la France) appartiendraient à la Tène 1 c'est-à-dire au IVème siècle tandis que les plus récentes trouvées en France et en Angleterre appartiendraient à la deuxième époque de la Tène. Celle de St-Julien est nettement plus ancienne puisqu'elle date de la première moitié du sixième siècle. Il faut dire aussi qu'elle n'est pas absolument anthropomorphe puisque la tête n'est pas esquissée, ce qui ne l'empêche pas par son allure générale d'appartenir à cette catégorie.

L'absence complète de céramique attique (mise à part une coupe trouvée hors texte et qui ne saurait rajeunir qu'une seule tombe (si toutefois elle y était déposée) donne une vue pure et complète des importations introduites chez les indigènes à la fin du VIIème siècle et pendant la première moitié du VIème. Comparé à l'habitat de Lattes nous avons une vue complète de l'équipement de ces populations à cette époque. Cela prouve que le littoral méditerranéen était déjà largement ouvert aux influences venues de la mer, par le canal des navigateurs et des explorateurs qui les accompagnaient.

O. et J. Taffanel (3) ont découvert à Pouzols-Minervois (Aude), au lieu Corno Lauzo, une tombe extrêmement riche, comprenant deux coupes attiques sur tige, et une coupe ionienne, une amphore grecque, et divers objets de métal très abîmés (casque cuirasse, cnémide, situle...) et une boucle de ceinturon « ibérique » à trois crochets, le tout daté avec précision de —540. Par ailleurs, elle ne contenait aucune céramique étrusque. Cette date est remarquable car elle indique avec certitude le moment précis de l'arrivée des premiers explorateurs ou commerçants attiques et l'élimination des étrusques. Elle correspond exactement à la victoire grecque d'Alalia, citée par Hérodote, que l'on place habituellement aux environs de —550 (4).

Sextantio (Castelnau-le-Lez, Hérault)

Cet oppidum a été fouillé deux fois, la première dans l'olivette Vivien, la seconde dans la parcelle Rachas.

(1) J. Déchelette, *Manuel...* dans *Age du fer*, 2, p. 644.
(2) P.P.S., 1955, p. 198.
(3) *Gallia*, 1960, fasc. 1, p. 1.
(4) Hérodote d'Halicarnasse, *Enquête*, Clio, pag. 166-7. Hérodote parle de la bataille d'Alalia comme une victoire « cadméenne » sur les Etrusques. Il ajoute que les Phocéens, après cette victoire, se sont réfugiés en Sicile. De plus, les Etrusques auraient lapidé et enterré sous un tumulus de pierre 200

L'olivette Vivien a donné un mélange de tessons allant du VIIIème siècle au Vème avant notre ère et n'avait pas de stratigraphie ou plus exactement ne présentait qu'une fausse stratigraphie (1).

Dans la parcelle Rachas (2), quatre couches profondes correspondent, deux par deux, au Mailhacien 1 et au Freyssinélien. Au-dessus, les couches trop minces, remaniées par les constructions postérieures offraient un mélange de céramique indigène et de vases importés de différentes époques. Ainsi, nous avons dans cet oppidum le reflet exact de la chronologie de la nécropole et de l'acropole de Mailhac, ce qui veut dire qu'avant le début du VIème siècle, le contact avec les peuples de la mer n'était pas encore établi, donc que le Languedoc a eu un bon demi-siècle de retard sur la Provence.

Le bilan de ces différentes explorations peut s'établir ainsi:

Dans la seconde moitié du VIIème siècle avant J.-C. et vers la fin de ce même siècle, apparaissent sur certains sites de Provence les premières importations de céramiques orientales (fouilles du Fort St-Jean à Marseille, fouilles de Saint Blaise, témoins les plus anciens des habitats de la Couronne): céramique orientalisante et géométrique, céramique rhodienne, céramique chiote, corinthien ancien et proto-corinthien.

La plupart de ces céramiques proviennent de centres d'émission situées au sud du golfe de Smyrne. Ces importations se prolongeront dans le courant du VIème siècle avant J.-C. mais leur phase ancienne ne paraît pas avoir été décelée en abondance sur les rivages du Languedoc.

Dans la première moitié du VIème siècle, par contre, prédominance sur les côtes de Provence et du Languedoc d'un matériel étrusco-phénicien. (Amphores étrusques et phéniciennes, canthares et oenochoés en « bucchero-nero » étrusques).

Les sites les plus représentatifs à cet égard sont ceux du Mont Garou en Provence et de Lattes en Languedoc. Mais seule l'absence de stratigraphie véritable dans les couches profondes a dû empêcher confirmation de la part de *Ruscino*, Bessan, *Sextantio* pour ne citer que quelques stations pré-romaines de Gaule méridionale parmi les plus célèbres. Doit-on conclure à l'antériorité de certaines importations de

prisonniers grecs. Après la guerre, ils ont envoyé une délégation à la Pythie de Delphes qui leur a ordonné de faire tous les ans des cérémonies propitiatoires. Ce terme de « victoire cadméenne » a fait couler beaucoup d'encre. R. Bloch, l'assimile à celui de « victoire à la Pyrrhus » et imagine que les Grecs ne voulant pas admettre le terme de défaite l'ont transformé en « victoire cadméenne ». Pour J. Carcopino, les Grecs ont réellement gagné la bataille. De fait, Alalia n'a jamais été occupé par les Etrusques si on ne trouve dans cette ville aucune trace de commerce avec ces derniers.

Une remarque nous a frappés. Jamais un vainqueur n'a fait des cérémonies propitiatoires en faveur des vaincus. Ce sont donc les Grecs qui ont imposé ces cérémonies à leurs vaincus.

Mais nous avons aussi une observation archéologique double. A Alalia, les Etrusques ne sont jamais entrés ni en vainqueurs ni même en simples commerçants. A Lattes, deuxième observation, les Etrusques ont participé à la création du premier port qui a été détruit par incendie. Après cet événement dramatique, les Etrusques ne participent pratiquement plus aux importations en dehors de quelques rares amphores. Aussi nous acceptons comme reflet de la vérité la thèse de J. Carcopino.

(1) F. Daumas et R. Majurel, *Rapport préliminaire sur les fouilles de Substantion (Castelnau-le-Lez, Hérault)*, dans *Gallia*, 1961, p. 17.

(2) J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *La stratigraphie de Sextantio*, dans B.S.P.F., 1964, n. 2, p. 387.

céramique orientalisante et géométrique, de céramiques rhodiennes, du corinthien ancien sur les importations étrusco-phéniciennes? Il ne semble pas.

Si, à Lattes, importations rhodiennes, céramiques géométriques et orientalisantes, corinthiennes anciennes, n'ont pas été retrouvées, c'est sans doute que le site a été fréquenté par les marines du bassin oriental méditerranéen, à une date plus tardive que certains sites provençaux. On objectera que nous ne sommes pas allés au-delà de la ville 9 et qu'une couche plus ancienne peut exister plus bas. L'expérience des fouilles a toujours montré que soit en surface soit dans quelque couches sous-jacentes, des mélanges sont le reflet obligatoire de toute la stratigraphie. Or à Lattes, aucune trouvaille plus ancienne ne permet de supposer des contacts avec le Moyen Orient avant la fin du VIIème siècle antérieur à notre ère.

Pareille constatation nous semble valable pour le Mont Garou (Sanary, Var) où les plus anciennes importations d'Ionie et de l'Hellade nous paraissent peu ou pas représentées, et où au contraire, au-dessus de la couche indigène le matériel étrusco-phénicien abonde.

Toutes les fois que sur des sites plus anciens, type St-Blaise, les fouilles revêtent une belle ampleur, nous voyons que les céramiques orientales de la fin du VIIème siècle avant J.-C. se retrouvent à côté des productions étrusques de même époque (*bucchero sottile*).

La grande vague d'importations étrusques va commencer quelques années plus tard à l'extrême fin du VIIème siècle et surtout dans la première moitié du VIème. A cette heure le matériel étrusque a toujours été mélangé aux apports iono-phocéens.

Il faut donc admettre une libre concurrence entre Etrusques et Hellènes. Marseille devait être trop près de ses débuts pour empêcher l'Etrurie de développer ses voies commerciales maritimes. Que l'on admette, antérieurement à la bataille d'Alalia, une alliance commerciale entre Marseille et les Etrusques (1) ou que l'on retienne la thèse de la libre concurrence, il n'en demeure pas moins que durant quelques dizaines d'années les Etrusques ont disputé pacifiquement les marchés des côtes de Provence et de Languedoc aux Grecs.

Après la défaite d'Alalia, les Etrusques perdent la liberté des mers et leurs importations diminuent de façon spectaculaire. S'il en reste quelques traces dans les couches supérieures, il faut d'abord penser au matériel resté sur place qui peut en imposer pendant quelques décades. Au cours des âges la baisse s'accentue avant une petite reprise à la fin du IVème siècle, reprise probablement due à l'alliance avec les Romains. Cela ne durera pas puisque au début du IIIème siècle avant J.-C. l'amitié étrusco-romaine finira par la destruction de l'empire tyrrhénien.

(1) F. Benoit, op. cit., p. 32.

V

LA VIE ET LA MORT DE LA CITÉ ET DU PORT DE LATTES

A) LA CITÉ

La fouille ne nous donne pas de renseignements directs sur la façon dont s'est créée une agglomération en bordure de la lagune, faute de documents antérieurs au niveau 9 qui révèle déjà le circuit commercial du bassin occidental de la Méditerranée. Nous avons fait remarquer qu'il ne paraît pas possible qu'il y ait eu un établissement antérieur de quelque importance. Toutefois, nous avons quelques moyens de comparaisons d'abord avec la ville de *Sextantio* (Castelnau-le-Lez, Hérault), située à 7 km au nord, sur les bords même du petit fleuve côtier le Lez. En effet, notre équipe a eu la chance de pouvoir fouiller cet oppidum en 1963 et nous avons pu y trouver la stratigraphie suivante. Cet oppidum a été créé par des tribus appartenant à la civilisation des Champs d'Urnes 3 (Mailhacien 1) à une époque antérieure à 750 avant J.-C. Ensuite, la civilisation des tumulus (Freyssinélien 2) et à la fin du VIIème siècle les importations d'origine maritime y apparaissent en masse. Les trouvailles de canthares en *bucchero nero* y sont très abondantes, beaucoup plus qu'à Lattes, ce qui est naturel puisque ce port n'était qu'un point de passage, un intermédiaire entre la ville et le trafic maritime.

Si nous nous tournons maintenant vers le cimetière de St-Julien (Pézenas, Hérault) situé à 40 km à l'ouest de Lattes, nous avons vu que la présence de quelques canthares de haute époque datent de la fin du VIIème siècle avant J.-C. Or St-Julien est le cimetière de la ville de *Piscenae* occupée par des prospecteurs qui exploitaient les mines de cuivre de la région. Leur port se situait près de l'embouchure du fleuve l'Hérault, c'est-à-dire dans les environs immédiats d'Agde. Les trouvailles d'amphores de ce peuple dans des épaves de bateaux coulés à proximité de la côte ou dans le fleuve en sont une bonne preuve.

L'abondance d'habitats « étrusques » dans la basse vallée de l'Hérault montrent que ce peuple très dynamique à la fin du VIIème et au début

du VIème siècle, ne rencontrait aucune opposition à son commerce ni à l'exploitation du terrain lorsqu'elle l'intéressait (mines de cuivre).

A Lattes, la ville IX, avec 63% de matériel étrusque sur l'ensemble du mobilier exhumé, faisait partie de la série des comptoirs échelonnés entre l'Hérault, et plus particulièrement Agde, et la Tyrrhénie.

L'emplacement, situé au milieu des marais et dans une région menacée continuellement par les inondations a été choisi pour la seule raison qu'il se trouvait à l'embouchure du Lez. D'où la facilité de remonter ce petit fleuve pour établir un commerce avec la ville de *Sextantio* toute proche.

Y avait-il une bourgade antérieure sur ce point précis? C'est possible. Nous croyons que les bateaux prenant l'habitude de s'arrêter à l'embouchure de Lez ont attiré et fixé une population de pêcheurs et de bergers disséminés le long des marais. Qui étaient ces indigènes?

Jusqu'à présent, la théorie en cours, voulait que les Hallstattiens aient continué à vivre en contact avec les explorateurs et importateurs venus par mer. On appelait ces indigènes: les Hallstattiens prolongés du Midi dela France. C'est exactement ce qui semble se produire à St-Julien, où l'on trouve quelques rares excisés, et pas de vases à panse peignée et à col lisse.

Rien ne s'opposait à cette façon de voir dans la stratigraphie de *Sextantio* car l'époque des importations correspond à la création d'une nouvelle ville qui brouillait tout. L'absence des gens de la Tène semblait se confirmer. Or à Lattes, la ville 9 n'a pas donné un seul tesson excisé (« Kerbschnittkeramik » des Allemands) fossile directeur de la civilisation des tumulus.

Par contre, le fossile le plus courant est le gobelet à col lisse et panse peignée (fig. 23, n° 1 à 8) qui est très caractéristique de la civilisation de la Tène, parce qu'on le trouve un peu partout en France à cette époque. Du coup, la légende du Hallstattien prolongé du Midi de la France devient discutable. Par contre, de nouveaux problèmes surgissent. Y a-t-il eu une invasion d'un peuple plus ouvert au commerce? A-t-il permis aux explorateurs de prendre pied sur le littoral? Une troisième hypothèse plus fragile celle-là peut s'exprimer ainsi: l'arrivée des explorateurs a-t-elle entraîné une rapide décadence des Hallstattiens et facilité l'arrivée des gens de la Tène? Tout cela est encore bien obscur. En tout état de cause, la fouille de Lattes apporte un fait nouveau très important qu'il convient de souligner: à la fin du VIIème siècle, c'est la céramique de la Tène qui était fabriquée et non les vases d'allure hallstattienne (1).

Supposons les problèmes de l'origine résolus. La ville IX a été détruite par un incendie que nous datons de —550 pour des nécessités

(1) Ce type de vase est connu un peu partout en France, notamment à Cavaillon (Vaucluse), que nous citons pour mémoire. *Gallia*, T. XXIII, fasc. I, p. 59.

chronologiques (datation des céramiques antérieures, notamment les vases à pâte de « bucchero nero »), à cause de la bataille d'Alalia citée par Hérodote, et pour d'autres faits très précis qu'il serait hors de propos d'énumérer ici.

F. Villard et G. Vallet (1) ont prouvé que les Etrusques avaient abandonné la fabrication des pâtes en « bucchero nero » aux environs de —580, et supposent qu'ils avaient perdu la maîtrise des mers au profit des Phocéens peu après cette époque. La bataille d'Alalia leur aurait permis de reprendre une activité maritime qu'ils auraient finalement perdue au début du Vème siècle avant J.-C.

Nous ne discutons pas la date de —580 pour l'arrêt de fabrication des vases en « bucchero nero », car leur présence dans des villes comme Lattes et *Sextantio* a pu se prolonger plusieurs décades. Par contre l'incendie de la ville, comme l'abandon de Piscène, peut être daté avec précision de vers —540, date de la tombe du guerrier de Corno-Lauzo (2) dont nous avons parlé. L'installation de la ville VIII-IX, après l'incendie de la ville IX, a dû être précaire car elle n'a pas été précédée de la pose d'un pavage soigné. Pendant quelques décades, les indigènes ont survécu là, recevant des produits de première nécessité importés dans des amphores marseillaises ou ioniennes, mais il n'y a pratiquement plus d'amphores étrusques (3%). Les amphores grecques à rebord tunnelliforme y sont abondantes. Par contre les vases à figure noire y sont rares, ces objets de luxe ne pouvaient intéresser une ville ruinée en train de panser ses blessures.

Les copies de « coupes à lèvre » ioniennes continuent et continueront à donner un caractère particulier à cette couche et aux couches suivantes jusqu'à la couche VII inclus. Et là nous pouvons nous poser une question. On parle toujours d'importation ou de copie locale. Pour nous, il conviendrait mieux de parler de style, car si un certain nombre de pièces venaient directement du Moyen Orient, ce sont peut-être des Phocéens de pure race qui faisaient ou faisaient faire des céramiques du même genre, dans chacun des comptoirs qu'ils contrôlaient. Ainsi, nous avons eu au XVIIème et au XVIIIème siècles de notre ère, un style Louis XIV puis Louis XV, créé par des ébénistes parisiens avec des bois précieux, et qui étaient vendus à Paris ou transportés dans des châteaux de province. Parallèlement, des menuisiers fabriquaient dans les villes autres que la capitale, des meubles de même style, plus modestement taillés dans des bois trouvés sur place (noyer, merisier, châtaignier...) sans que l'on dise pour autant qu'ils n'étaient pas authentiques. Aussi préférerions-nous que l'on parle de coupes de style ionien ou phocéen sans distinguer leur lieu de fabrication.

(1) *La parola del passato*, dans *Riv. di Studi Antichi*, fasc. CVII-CX, 1966, p. 166.
(2) *Gallia*, t. XVIII, fasc. I, p. 4.

Il en va de même pour la céramique grise qui est bien phocéenne de style, même si elle n'a pas été cuite à Phocée même ou à Marseille.

Pour revenir à Lattes, l'interville VIII-IX et la ville VIII voient l'effondrement du commerce étrusque (qui passe brutalement de 63% à 10 puis 3%), la continuation des coupes de style phocéen et ionien, à cela près que les récipients à pâte grise commencent à porter le décor ondé attribué à Marseille.

Même s'il était possible de discuter le présence de tel ou tel objet dans la stratigraphie, les pavages d'amphores cassées nous apportent toute sécurité, car les quelques trouvailles étrusques ne sont que des tessons isolés hors des pavages qui désormais seront faits avec des amphores marseillaises ou ioniennes.

Nous avons fixé à —450 et —400 respectivement les villes VII et VI. A défaut de fossiles directeurs bien certains, nous pouvons nous baser sur l'augmentation des vases attiques du Vème siècle. Rien ne marque de grands changements dans la ville de Lattes. Après la destruction de la ville IX, une longue période de calme s'en est suivie. A noter cependant la disparition du style ionien dans la ville VI, et une légère reprise du commerce étrusque (interville VI-VII) qui précède une chute irrémédiable au cours de la première moitié du IVème siècle.

Dans l'interville V-IV et dans la ville IV (cette dernière reconstruite vers —300) la céramique attique laisse la place à une nouvelle venue: la céramique précampanienne. Cette date correspond en gros à l'arrivée des tribus Volques Arécomiques en Languedoc. Cependant nous n'en avons aucune trace. Les monnaies, pourtant si nombreuses à Lattes, massaliètes, volques, grecques... ne se trouvent qu'en surface et datent des premiers siècles avant ou après J.-C. Les indigènes continuent à monter les mêmes récipients, indifférents aux changements pourtant si évidents dans les importations.

Un fait toutefois est frappant: la céramique grise à décor ondé, si abondante dans les villes VII et surtout VI et l'interville VI-V, disparaît assez brutalement.

Peu de changements lors de l'élévation de la ville III qui doit avoir été édifiée vers —200. La céramique campanienne a pris le relais de la précampanienne, les indigènes continuent à fabriquer leurs pauvres gobelets fumiginés. La céramique jaune a autant d'adeptes mais les formes ioniennes sont perdues depuis longtemps.

La deuxième ville peut dater de —120 avant J.-C. En fait cette date pourrait être antérieure ou postérieure de quelques décénnies car en dehors des deux points fixes de la première et de la dernière ville (de —600 à —50) les autres datations sont beaucoup plus élastiques. Un fait cependant doit nous guider, c'est la lente montée du niveau phréatique de l'eau qui ne peut varier beaucoup selon les époques. Tous les 50 à 70 ans il a fallu élever le niveau de la ville pour éviter les inconvé-

nients des bas quartiers où les habitants devaient vivre dans une humidité constante. La particularité de cette ville est qu'elle a été incendiée comme la ville IX. Ce phénomène a été constaté dans les trois sondages, ce qui laisse supposer que la ville entière a brûlé. Ce peut être un accident, mais aussi rien ne s'oppose à ce qu'il soit le reflet d'un sursaut nationaliste malheureux contre l'occupation romaine. Il est possible que ce soit un fait de guerre lors de l'occupation romaine vers —122. Peut-être vers —49, au cours de la guerre civile, y a-t-il eu quelque mouvement rapidement étouffé à Lattes. Tout cela n'est que le fruit d'hypothèses bien fragiles qu'il est pourtant difficile de passer sous silence.

Malgré tout la vie reprend. Les indigènes fabriquent encore leurs grossiers récipients d'argile, au décor peigné. Les importations de vases italiques continuent comme auparavant, l'eau monte toujours, obligeant les habitants à surélever encore une fois le niveau du sol.

C'est ainsi qu'est née la ville 1 aux environs de —50. La stratigraphie s'arrête là, mais en fait il y a eu plusieurs reconstructions de la cité: trois en tout, au cours desquelles on sait que les premiers pavages étaient en galets de rivière juxtaposés, de façon à faire une sorte de ciment. Puis, la ville s'enrichissant, les mosaïques, les colonnes, les stucs peints de rouge, de vert... ornent les villas. De nombreuses monnaies apportent une grande précision dans les datations: as de Nîmes, bronzes des empereurs romains et, pour terminer, une monnaie de Septime Sévère après laquelle plus rien ne sera trouvé.

La pierre d'Astrapton montre que vers l'année 140 de notre ère les corporations des *fabri* et des *utriculari* étaient en plein essor. Pourtant à la fin du deuxième ou au début du troisième siècles Lattes disparaît pour toujours sans laisser trace de vestiges postérieurs.

Nous n'avons pas eu révélation de la cause exacte de cette disparition au cours des fouilles de la cité. Nous en serions réduits aux hypothèses: destruction par une invasion barbare, épidémie, concurrence commerciale de la Voie Domitienne... si nous n'avions trouvé le port de la ville 1 qui nous a donné la solution du problème.

B) LE PORT DE LATTES

Les installations portuaires sur lesquelles nous sommes tombés dans la jachère de MMrs Ch. Nicot et Bozerand correspondent aux deux villes les plus récentes. Nous ne savons encore rien sur le port antérieur au IIème siècle avant J.-C. Nous pensions jusqu'à la fouille de 1967 qu'il se trouvait placé directement en bordure des étangs. Dans ces conditions la surface des marais diminuant continuellement au cours des siècles, il était légitime de penser que les ports antérieurs étaient à rechercher plus au Nord vers le centre de la ville. Maintenant que nous avons la quasi-certitude que le Lattes gallo-romain était un port fluvial, il est

probable que la limite Nord des étangs se situait plus au Sud. Aussi, la recherche des installations portuaires des niveaux III à IX ne peut être basée sur aucune hypothèse plausible.

Lors du sondage VI nous avons eu la chance de tomber sur un ponton de bois solidement amarré à des piquets. Les trouvailles faites sur ce ponton correspondent exactement aux premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire à la ville 1. Plus au Nord, le sondage VII exécuté en 1966 a permis de distinguer 4 niveaux superposés. Un quai supérieur qui pourrait n'être qu'une plage naturelle (I-A), se superpose à un lit de graviers (I-B), lui-même placé au-dessus d'un autre lit de graviers. Ces 3 niveaux correspondent à 3 étapes du niveau I de la cité. Le sol II, probablement contemporain du niveau II de la ville, est encore un fond de rivière, mais immédiatement au-dessous, nous trouvons la vase de l'étang dans laquelle se trouvent mélangés des objets cassés et jetés avec les ordures, et des coquilles bivalves en connexion anatomique, preuve que les mollusques vivaient là.

Il ressort des observations du sondage IX que le ponton de bois n'était pas appuyé contre le quai de la ville mais contre la jetée extérieure qui a été mise au jour sur une distance de 25 m. Un pont de bois au moins reliait la jetée au quai de la ville. Contemporain du niveau II de la cité, ce pont a été incendié comme lui. Il est plus difficile d'expliquer la morphologie du passage couvert par une toiture qui allait de la ville au ponton dans le sondage VII. Si c'est un pont de bois, il n'y a rien à en dire. Mais, si c'est une chaussée construite en dur (pierres et terres, le tout soutenu par des poteaux de bois), nous aurons la preuve que le cours de la branche du Lez contournant Lattes a été coupé à cette époque et transformé en bras mort. Cette deuxième alternative tendrait à prouver qu'au Ier siècle de notre ère l'ensablement du port de Lattes était très avancé, au point d'être complètement enterré à cet endroit au IIème siècle de notre ère comme la stratigraphie du sondage VII (fig. 17) le prouve.

La richesse du site de Lattes est révélée dans le niveau I-B. Le commerce était très florissant, des objets de luxe comme la perle de verre égyptienne, les biens de consommation (lampes, amphores...) nous le prouvent.

Le commerce seul faisait la richesse de Lattes à tel point que lorsque le port a été envasé, le site, placé sur des marécages peu hospitaliers, a vu ses occupants l'abandonner dans un temps très court. Il était trop tôt pour voir, comme de nos jours, les habitants des petites agglomérations (Pérols, Carnon...) transformer leur activité de pêcheurs en agriculteurs.

La fouille de Lattes, en soulevant un coin du lourd manteau d'alluvions qui la recouvre, a ressuscité huit siècles de vie intense d'une ville perdue dans la mémoire des hommes. Grâce à elle ont surgi des géné-

rations de commerçants et de marins en contact, à travers la mer, avec les pays lointains, l'Etrurie, la Grèce, le Moyen Orient, l'Afrique du Nord, les côtes catalanes et levantines. Elles entretenaient aussi des relations permanentes, que ce soit avec les *emporia* grecs ou italiques, ou avec les indigènes de l'intérieur des terres.

Les gens de Lattes importaient du vin, des olives, des céramiques de luxe, des objets manufacturés. Que pouvaient-ils donner en échange? C'est bien difficile à dire car nous n'en avons aucune trace. C'est dans les ports extérieurs qu'il faudrait trouver ces produits si c'était possible, car en somme c'est par l'emballage (amphores, récipients divers...) que l'on reconnaît les matières importées et leur origine.

Les ressources traditionnelles du pays peuvent nous donner une indication. L'étang lui-même était une source de profit. Ses daurades étaient appréciées dès le Néolithique. Beaucoup de gisements allant de cette époque au gallo-romain ont fourni leurs dents. Les anguilles ont fait et font encore de nos jours l'objet d'un intense trafic. Avant la dernière guerre des trains entiers en partaient remplis pour Naples à la Noël. Nous ne pouvons parler de *garum* tant qu'on n'aura pas trouvé les endroits où on le fabriquait.

L'arrière-pays pouvait fournir la laine des moutons, des peaux de bêtes, peut-être aussi ce colorant qui faisaient la richesse de Montpellier au moyen âge: le rouge vermillon tiré d'un parasite du chêne kermes.

Le Nord de Montpellier était riche en minerais de cuivre et de plomb argentifère. Les sables du Lamalou charriaient des pépites d'or. Etaient-ils exploités et commercialisés? Nous n'en avons aucune preuve. Les mines de Nizas, de Pézenas et du Bousquet-d'Orb (ces dernières fouillées par le Dr Brunel) étaient exploitées dès la plus haute antiquité mais leurs produits transportés sur l'Hérault devaient prendre la mer à Agde.

Il ne convient pas de négliger la résine que les Romains exploitaient intensément sur les hauts plateaux, notamment sur le causse Méjean. Lattes a pu y jouer son rôle d'intermédiaire malgré l'absence d'amphores spécialisées dans son port.

La présence des Ibères à Lattes soulève bien des problèmes. Aucune céramique ibérique n'y a été trouvée (1). En dehors de la belle urne de la couche III (fig. 16) qui est d'origine douteuse, nous n'avons rencontré qu'un seul tesson certain qui gisait en surface et dont nous n'avons pas fait état. L'épigraphie représentée par des graffites, est inscrite sur des vases et des monnaies non ibériques. Dans la ville IX, bien datée du début du VIeme siècle, nous avons trois inscriptions sur des récipients étrusques (dont un en pâte de « bucchero nero »): K A (rétrograde) et deux fois E BA RU. Cet alphabet paraîtrait banal s'il n'avait une ancienneté de 150 ans environ sur les premières inscriptions ibéri-

(1) C'est chose faite depuis.

ques d'Espagne (1). Nous n'avons aucune compétence pour résoudre ce problème épigraphique.

Un *rau* et un *to* ibériques sont gravés sur une coupe attique du niveau VII (première moitié du Vème siècle).

Par ailleurs six monnaies volques arécomiques portaient l'inscription ibérique A CE RE KON TIN. Laissons aux spécialistes le soin d'expliquer cet état de chose.

Lattes a revu le jour. Déjà elle a livré une masse de documents qui nous a donné beaucoup de peine et de grandes joies. Désormais ses immenses richesses sont à portée de la main. Nous sommes heureux d'en offrir les prémices à l'archéologie du Midi de la France et de la Méditerranée Occidentale.

(1) J. MALUQUER DE MOTES, *Epigrafia prelatina de la peninsula iberica*, dans *Pyrenae*, Instituto de Arqueologia y Prehistoria, Universidad de Barcelona.

INDEX

AVANT-PROPOS (par F. BENOIT) . . . . . page 3

INTRODUCTION

I. SITUATION ET CADRE GÉOGRAPHIQUE . . . . . » 7
II. HISTOIRE . . . . . » 8
III. HISTORIQUES DES FOUILLES . . . . . » 20

PREMIÈRE PARTIE: **LA STRATIGRAPHIE** . . . » 27

LE SONDAGE I
(Carré P 1 - P 6) . . . . . » 30
LE SONDAGE II
(Niveaux I à IX) . . . . . » 39
LE SONDAGE III
(Niveaux I à IX) . . . . . » 48
LE SONDAGE IV
(Les puits Duboucher) . . . . . » 55
LE SONDAGE IV BIS
(Niveaux I à II) . . . . . » 56
LE SONDAGE V
(Niveaux I à IX) . . . . . » 57
LE SONDAGE VI . . . . . » 60
A) Remarques sur la stratigraphie . . . » 61
B) Le quai d'embarquement en bois . . . » 61
C) Mobilier archéologique du sondage VI . . » 64
D) Conclusion . . . . . » 67
LE SONDAGE VII . . . . . » 67
Mobilier . . . . . » 68
LE SONDAGE IX ET IX BIS
A) Le sondage IX . . . . . » 72
B) Le sondage IX bis . . . . . » 74
SYNTHÈSE DES FOUILLES FAITES EN STRATIGRAPHIE . » 77

DEUXIEME PARTIE: **LE MATERIEL**

I. MOBILIER TROUVÉ EN STRATIGRAPHIE DANS LA VILLE . page 81

Niveau II (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 82
A) Céramique indigène . . . . . » 82
B) Céramique jaune et massaliète . . . . » 85
C) Amphores grecques . . . . . » 87
D) La céramique ibéro-punique . . . . » 89

Niveau III (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 89
A) Céramique indigène . . . . . » 89
B) Divers . . . . . » 93
C) Céramique grise . . . . . » 93
D) Céramique jaune et massaliète . . . . » 94
E) Céramique ibéro-punique . . . . . » 94
F) Céramiques rares . . . . . » 95

Niveaux III-IV et IV (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 96
A) Céramique indigène . . . . . » 96
B) Céramique jaune et massaliète . . . . » 100
C) Céramique ibéro-punique . . . . . » 102
D) Céramique grise . . . . . » 102
E) Céramique campanienne . . . . . » 103
F) Céramique pré-campanienne . . . . » 103

Niveaux IV-V et V (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 103
A) Céramique indigène . . . . . » 103
B) Céramique jaune . . . . . » 104
C) Céramique grise . . . . . » 105
D) Céramique ibéro-punique . . . . . » 106
E) Divers . . . . . » 106

Niveaux V-VI et VI (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 106
A) Céramique indigène . . . . . » 106
B) Céramique jaune et massaliète . . . » 108
C) Céramique grise . . . . . » 111
D) Céramique ibéro-punique . . . . . » 114
E) Divers . . . . . » 114

Niveaux VI-VII et VII (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 115
A) Céramique indigène . . . . . » 115
B) Céramique jaune . . . . . » 116
C) Céramique grise . . . . . » 120
D) Poterie ibéro-punique . . . . . » 121

E) Poterie étrusque . . . . . page 121
F) Bucchero gris . . . . . » 122
Céramique grise non phocéenne . . . . . » 122

Niveaux VII-VIII et VIII (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 122
A) Céramique indigène . . . . . » 122
B) Céramique jaune et massaliète . . . » 123
C) Céramique grise . . . . . » 128
D) Poterie ibéro-punique . . . . . » 128
E) Poterie étrusque . . . . . » 128
F) Signes gravés sur céramique . . . . » 128

Niveaux VIII-IX (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 129
A) Céramique indigène . . . . . » 129
B) Céramique jaune et massaliète . . . » 129
C) Céramique grise . . . . . » 130
D) Céramique ibéro-punique . . . . . » 130
E) Amphores grecques . . . . . » 131
F) Céramique étrusque . . . . . » 131

Niveau IX (Céramique)

Statistique générale . . . . . » 131
Céramique indigène . . . . . » 132
Céramique étrusque . . . . . » 132
Amphores . . . . . » 135
Céramique importée . . . . . » 135
Céramique de style ionien . . . . . » 136
Amphores . . . . . » 137
Céramique grise . . . . . » 137
Céramique ibéro-punique . . . . . » 138

ETUDES DE LA CÉRAMIQUE ATTIQUE (par Sir JOHN BEAZLEY) . . . . . » 139

II. MOBILIER TROUVÉ EN STRATIGRAPHIE DANS LE PORT

A) Les lampes . . . . . » 159
Lampes hellénistiques: . . . . . » 160
1) Lampes a pâte grossière . . . . . » 160
2) Lampes hellénistiques à ailerons plats . . » 160
3) Lampes a têtes d'oiseaux . . . . . » 160
Lampes à volutes . . . . . » 162
Lampes a petit disque et à volutes . . . » 168
Divers . . . . . » 168
Lampes a bec rond . . . . . » 168

B) Marques de potiers de la céramique sigillée:

a) Potiers arretins . . . . . » 171
b) Potiers italiques . . . . . » 173
c) Potiers gaulois . . . . . » 174

III. MOBILIER TROUVÉ HORS STRATIGRAPHIE

I. La céramique:

A) Etude de quelques céramiques (par ANNICK ROBERT) . . . . . page 175
Céramique précampanienne . . . . . » 175
Céramique campanienne . . . . . » 177
Lampes . . . . . » 181
Céramique à pâte blanche . . . . . » 182
Céramique grise de la côte catalane . . . . » 182

B) La céramique campanienne (par RENE MAJUREL) . . . . . » 183

C) Céramique sigillée italique (inspiré par H. COMFORT) . . . . . » 190

D) Céramique sigillée gallo-romaine . . . . » 195

E) La céramique sigillée claire . . . . . » 203

F) La céramique a parois fines . . . . . » 205

G) Les marques d'amphores . . . . . » 205
Amphores grecques . . . . . » 206
Amphores gréco-italiques . . . . . » 208
Amphores gallo-romaines . . . . . » 208

H) Les graffites . . . . . » 208

I) Les fusaïoles . . . . . » 211

J) Les poids de tisserand . . . . . » 214

II. Objets non céramiques

A) Le verre . . . . . » 215

B) Le bronze . . . . . » 219
La statuette de Mercure . . . . . » 219

C) Le cuivre . . . . . » 220

D) Le plomb . . . . . » 220

E) Le fer . . . . . » 223

F) L'os . . . . . » 223

G) Les haches polies . . . . . » 225

H) L'or . . . . . » 226

I) Divers . . . . . » 226

J) Les fibules . . . . . » 226

III. Les monnaies . . . . . » 234

1) Trouvailles isolées
a) Monnayage massaliète . . . . . » 234
b) Monnayage de Nimes . . . . . » 235
c) Monnaies gauloises . . . . . » 235

d) Monnaies ibériques ou à légende ibérique . . page 238
e) Monnayage romain . . . . . » 238
Divers . . . . . » 240

2) Les trésors

IV. Les autels-foyers et les chenets . . . . » 246

V. La dédicace de Titus Eppilius Astrapton . . » 252

APPENDICE

I. La perle de verre du Sondage VII (par F. DAUMAS) . . » 261

II. Botanique

A) Les graines des fouilles de Lattes (par J. ERROUX) » 275
B) Caractères botanique du bois (par J. L. VERNET) » 277

III. Analyses diverses

A) La céramique: Etude structurale et dilatométrique des tessons de Lattes (par JEAN R. MARECHAL) » 283
B) Le gland d'or . . . . . » 287
C) Analyse du sol du Port (par l'ing. DEBROT) . . » 287

IV. Epigraphie

A) Notas sobre las monedas con leyenda ibérica « Acerecontin » (par L. VILLARONGA) . . . . » 288
B) Interprétation de la pierre d'Astrapton (par W. SCHLEIERMACHER) . . . . . » 290

V. Anthropologie. Etude des restes squelettiques découverts à Lattes . . . . . » 291

TROISIEME PARTIE: **SYNTHÈSE ET COMPARAISONS**

I) Synthèse de la stratigraphie de Lattes . . » 295
Enseignements de la stratigraphie . . . » 293
Datation des villes de Lattes . . . . » 300

II) Lattes et les variations du niveau de la mer . » 304

III) Situation de Lattes . . . . . » 308

IV) Le problème du commerce étrusque en Languedoc et en Provence . . . . . » 319
A) Provence . . . . . » 320
B) Languedoc . . . . . » 322

V) La vie et la mort de la cité et du Port de Lattes
A) La cité . . . . . » 329
B) Le Port de Lattes . . . . . » 333

Achevé d'imprimer le 30 juin 1974 - SASTE Cuneo